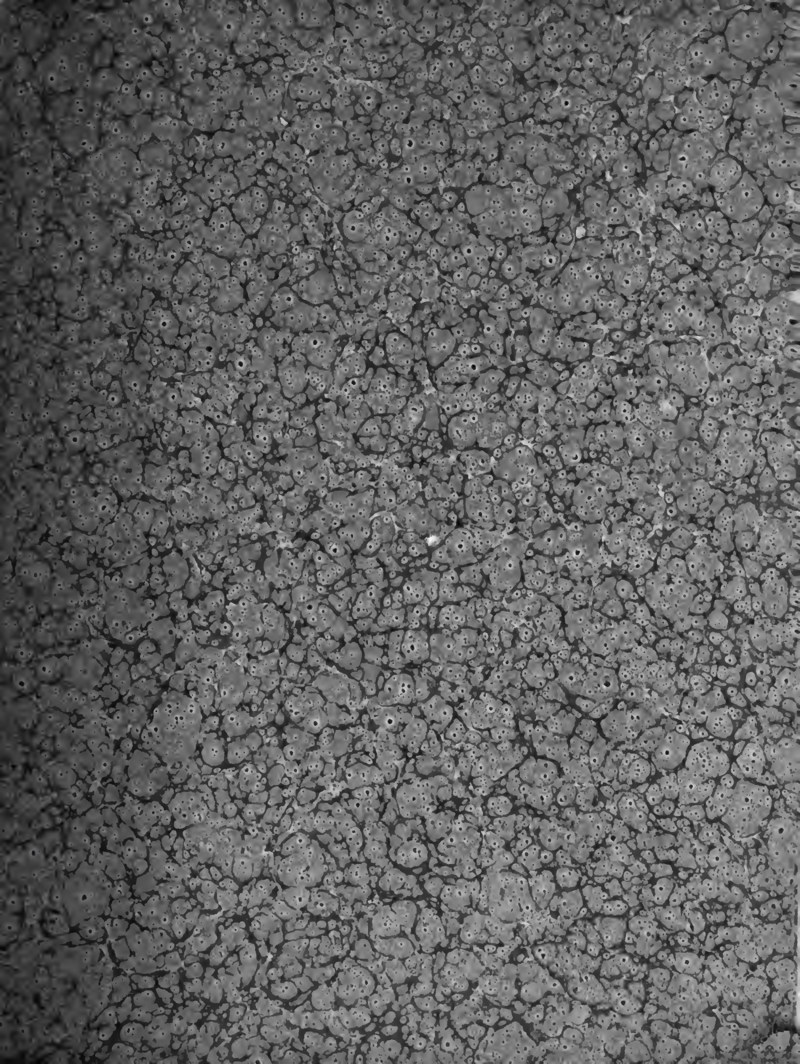

TAYLOR · INSTITUTION



BIBLIOTHÈQUE FRANÇOISE DE *LA CROIX DU MAINE.*

TOME SECOND.

LES BIBLIOTHÉQUES FRANÇOISES DE LA CROIX DU MAINE ET DE DU VERDIER SIEUR DE VAUPRIVAS;

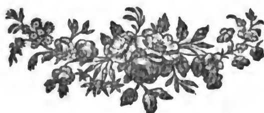
NOUVELLE ÉDITION,

DÉDIÉE AU ROI,

Revue, corrigée & augmentée d'un DISCOURS SUR LE PROGRÈS DES LETTRES EN FRANCE, & des Remarques Historiques, Critiques & Littéraires de M. DE LA MONNOYE & de M. le Président BOUHIER, de l'Académie Françoise; de M. FALCONET, de l'Académie des Belles-Lettres.

Par M. RIGOLEY DE JUVIGNY, Conseiller Honoraire au Parlement de Metz.

TOME SECOND.



A PARIS,

Chez { SAILLANT & NYON, Libraires, rue S. Jean de Beauvais.
MICHEL LAMBERT, Imprimeur, rue de la Harpe, près S. Côme. }

M. DCC. LXXII.


TAYLOR INSTITUTION
UNIVERSITY
31 JUL 1965
OF OXFORD



BIBLIOTHÈQUE FRANÇOISE DE *LA CROIX DU MAINE.*

INNOCENT TOURMENTE, Poëte François. Il a écrit plusieurs Chants Royaux à l'honneur de la Vierge *.

* Il est ainsi nommé au mot GUILLAUME ALEXIS parmi les Poëtes du Puy de Rouen; on voit pourtant bien que c'est un faux nom.

JOACHIM DU BELLAY, Gentilhomme Angevin, Sieur DE GONNOR en Anjou, Archidiacre en l'Eglise de Notre-Dame de Paris. Cetui-cy a été l'un des plus estimés Poëtes Latins & François de notre temps, & lequel a composé des Œuvres, lesquels vivront autant que dureront les Langues esquelles il a écrit. Il composa en ses plus jeunes ans la défense & illustration de la Langue Françoise, ensemble un Poëme de ses amours, contenant plus de cinquante Sonnets faits en faveur de sa Maîtresse qu'il appelle Olive. Un Recueil de Poësie; la traduction du

quatrième & sixième Livre de l'Enéide de Virgile, ensemble plusieurs autres traductions de divers Auteurs; les Regrets de l'Auteur étant à Rome; les Antiquités de Rome; divers Jeux Rustiques; Epithalame sur le mariage du Duc de Savoie; le tombeau du Roi Henri II; Discours au Roi sur le fait des quatre Etats de son Royaume; plusieurs passages des meilleurs Auteurs Grecs & Latins, cités par le Roi en ses Commentaires sur le Sympose, ou Banquet de Platon; le tout imprimé autrefois chez Federic Morel à Paris l'an 1569, & depuis l'on a recouvré plusieurs autres Poësies tant Latines que Françoises, toutes imprimées ensemble chez ledit Morel & Abel l'Angelier cette année 1584. Il mourut le premier jour de l'an en Janvier 1559, ou bien 1560 selon aucuns [1].

[1] Quand La Croix du Maine dit que Joachim du Bellay mourut en Janvier 1559, ou, selon d'autres, 1560, il faut entendre qu'il mourut en 1560, suivant le Calendrier Romain, où l'année commence au premier Janvier; mais qu'il mourut en 1559, suivant le Calendrier François, où l'année 1560 ne commença qu'au 14 Avril, jour de Pâques. Du Bellay n'avoit encore que trente-cinq ans. (M. DE LA MONNOYE).

Joachim du Bellay étoit sourd, & mourut paralytique à trente-cinq ans, étant nommé à l'Archevêché de Bordeaux. On a cru mal-à-propos qu'il étoit bâtard *, car il ne seroit jamais entré dans le Chapitre de Notre-Dame de Paris, dont il étoit Chanoine. N. Chezy de Neuville, Abbé de Lagny, Conseiller de la Grand'Chambre, ne put jamais être Chanoine avec tout le crédit de son frère, alors Secrétaire d'Etat, parce qu'il étoit bâtard. (M. FALCONET).

* C'est Besly qui a dit que ce du Bellay étoit bâtard, & il a été relevé à ce sujet avec raison par Niceron & l'Abbé Goujet. Mais tous deux se sont trompés en citant l'*Histoire des Comtes d'Anjou* comme l'Ouvrage où Besly a avancé ce fait; c'est dans l'*Histoire des Comtes de Poitou.* Besly n'a point fait d'*Histoire des Comtes d'Anjou.* La Croix du Maine s'est mépris à son tour, en croyant que Joachim du Bellay a été Archidiacre de Paris. Niceron qui a consulté les Registres de l'Eglise de Paris, n'y a point trouvé le nom de JOACHIM DU BELLAY au nombre des Archidiacres. Cette méprise a été répétée dans les notes sur la Traduction Françoise de M. de Thou, Tom. II, pag. 869. Il ne paroit pas non plus que Joachim du Bellay ait jamais été nommé à l'Archevêché de Bordeaux, il n'en est mention ni dans les *Chroniques Bourdeloises*, ni dans les deux Editions de la *Gaule Chrétienne.* Quelques-uns ont dit que le Cardinal *Jean du Bellay*, qui mourut Archevêqu

de Bordeaux en la même année que Joachim, étoit sur le point de se démettre en sa faveur de cet Archevêché; cela me paroît d'autant moins fondé que Joachim étoit brouillé depuis quelque temps avec le Cardinal son parent.

« Ce fut une belle guerre, dit Pâquier (Tom. I, Liv. VII, Chap. 6, » Col. 702 & 703 de ses *Recherches*) que l'on entreprit alors contre l'ignorance dont Séve, Béze & Pelletier furent les Avant-coureurs. Après se » mirent sur les rangs Pierre de Ronsard, Vendomois, & Joachim du Bellay, » Angevin, tous deux Gentilshommes extraits de très-nobles races. Ces » deux rencontrèrent heureusement..... De manière que sous leurs enseignes plusieurs se firent enroller... Celui qui le premier apporta l'usage des » Sonnets fut le même du Bellay, par une cinquantaine dont il nous fit présent en l'honneur de son *Olive*, lesquels furent très-favorablement reçus » par la France ». Cette *Olive* étoit l'anagrame de *Viole*, qui étoit le vrai nom de sa maîtresse.

Voy. les Mémoires de Niceron, Tom. XVI, pag. 394, & Tom. XX, pag. 101, & la Biblioth. Françoise de M. l'Abbé Goujet, Tom. XII, pag. 117.

JOACHIM BLANCHON, Limosin. Il a écrit un Discours en vers, touchant la guerre civile & diverses calamités de ce temps, fait en forme de Dialogue, duquel les entre-parleurs sont le Monde & le Temps, imprimé à Paris chez Denis du Pré l'an 1569. Il a davantage écrit plusieurs Sonnets amoureux, & autres Poësies sur différens sujets. Il a enfin réduit toutes ses Poësies en un juste volume, lequel a été imprimé à Paris chez Perier l'an 1583. Il florit à Limoges (qui est le lieu de sa nativité) cette année 1584 *.

* Dorat, compatriote de Blanchon, a fait le Distique suivant à son honneur, après avoir parlé d'autres Poëtes Limosins :

Tu quoque, Blanchoni, par his decus atte mereris,
Gallica Lemovicum carmina prima canens.

Cependant les vers de Blanchon n'ont pas eu grand succès, même de leur temps; & dans son *Adieu aux Muses*, il dit « qu'après les avoir suivies » douze à quinze ans, il avoit perdu son temps dans leur compagnie, & que » la pauvreté le talonnoit ». Tel a toujours été le sort des Poëtes de ce rang.

Voy. la Biblioth. Françoise de M. l'Abbé Goujet, Tom. XIII, pag. 164.

JOACHIM DU CHALARD, natif de la Souterrane en Limosin, Avocat au grand Conseil à Paris. Il a commenté les Ordonnances du Roi Charles IX, imprimées à Paris l'an 1568. Il

y a un Livre intitulé Origine des Erreurs de l'Eglise, écrit par Joachim du Ch. Je ne sais ce qu'il entend par Ch. [1]. Je ne pense pas que ce soit cetuy-cy susdit qui en soit l'Auteur. Ce Livre a été imprimé l'an 1562, sans le nom de l'Imprimeur ni de l'Auteur.

[1] Le Livre intitulé *Origine des erreurs de l'Eglise* par Joachim du Ch. peut fort bien être de *Joachim du Chalard*. Les seize vers du moins imprimés au commencement de son *Exposition sommaire des Ordonnances de Charles IX*, tels que du Verdier les a produits, donnent lieu de le présumer *. (M. DE LA MONNOYE).

* Le P. le Long, dans sa *Biblioth. Histor. de la Fr.* n°. 11268, cite une *Sommaire Exposition des trois Etats tenus à Orléans en 1560, & des Ordonnances de Charles IX sur les plaintes de ces Etats : par Joachim Charlard, Avocat au Grand Conseil, in-8°. Lyon*, 1578. C'est le même Ouvrage que le *Commentaire*, ou *Exposition des Ordonnances de Charles IX*, dont parle ici La Croix du Maine & la Monnoye.

JOACHIM PERION, Tourengeau, Docteur en Théologie à Paris, & Religieux audit pays de Touraine, en l'Abbaye de Cormery, de l'Ordre de S. Benoît [1]. Il étoit estimé entre les plus grands Philosophes & des mieux versés en Grec qui fussent de son temps, comme il l'a bien montré par ses Dialogues de l'origine de la langue Françoise, ensemble de sa conformité avec la langue Grecque, le tout réduit en quatre Livres, imprimés à Paris l'an 1554, chez Sébastien Nivelle, en langue Latine; mais pource qu'ils traitent de la langue Françoise; j'en ai fait mention [2]: Il florissoit sous Henri II l'an 1554.

[1] Il fit sa profession de Bénédictin le 22 Août 1517, fort jeune à Cormery, lieu de sa naissance, alla étudier à Paris en 1527, y finit sa licence en 1542, & mourut en 1559, âgé de soixante ans au plus. (M. DE LA MONNOYE).

[2] Le Livre de Périon, *De Origine linguæ Gallicæ*, est un des plus mauvais qui ait paru sous le règne de Henri II *. (*idem*).

* Ce jugement sévère de M. de la Monnoye porte sans doute sur le peu d'exactitude de Périon dans les faits & la critique, mais non sur son style, car il écrivoit fort bien en Latin, ce qui étoit rare, sur-tout parmi les Théologiens de son temps. (M. de Thou fait de grands éloges de la Latinité de Périon).

Voy. les Mémoires de Niceron, Tom. XXXVI, pag. 33.

JOACHIM DES PORTES, Chartrain. Il a écrit en Prose Françoise un Discours sommaire du règne du Roi Charles IX, ensemble de sa mort, & d'aucuns de ses derniers propos, imprimé à Paris par Jean de Lastre l'an 1574 [1]. Il florissoit à Paris audit an. Quant à Philippe des Portes, Chartrain, nous en ferons mention ci-après en son lieu.

[1] La Croix du Maine qui, de même que du Verdier, reconnoît ici Joachim des Portes pour Auteur de ce Livre, ne laisse pas, apparemment par pure inattention, de l'attribuer à NICOLAS DU MONT. (M. DE LA MONNOYE).

JOMET * GAREY, natif d'Apt en Provence, Poëte François l'an 1540, ou environ. Il a composé plusieurs blasons des parties anatomiques du corps féminin, entr'autres le blason du bras, imprimés à Paris avec les autres blasons recueillis de divers Poëtes François. Il a davantage écrit plusieurs Epigrammes & Dixains, imprimés avec le Livre susdit.

* JOMET est mis ici pour GUILLAUMET, diminutif de GUILLAUME.

JOSEPH DU CHESNE, dit QUERCETANUS, Baron & Seigneur de Morencé & Lyserable [1]. Il a écrit un Traité de la cure générale & particulière des Arquebusades, imprimé à Lyon par Jean Tertout l'an 1576 (*in*-8°.)

[1] Il étoit Médecin de François de France, Duc d'Alençon. C'étoit un Chimiste qui, s'étant déchaîné en injures contre le Médecin Jacques Aubert, Auteur du Livre *De Metallorum ortu & causis*, s'attira en 1575, entr'autres réponses, une Epître Macaronique sous le nom de *Magister Antitus de Cressonnieres*, où il fut turlupiné *. (M. DE LA MONNOYE).

* Ce Médecin étoit de Gascogne & de la Religion Protestante. Il a de plus composé deux Ouvrages en vers François. Le premier Moral, ayant pour titre *La Moroscomie, ou de la folie, vanité & inconstance du Monde en cent Octonaires, avec deux chants doriques de l'amour céleste & du souverain bien, in*-4°. Lyon, 1583; le second est *Le grand Miroir du Monde*, imprimé en 1587, & ensuite en 1593. Il avoit promis un autre Ouvrage en quatre Livres, où il devoit découvrir toutes les merveilles du Globe terrestre : il n'a point paru.

Voy. la Bibl. Françoise de M. l'Abbé Goujet, Tom. XIV, p. 103.

JOSEPH DE L'ESCALE, ou DE LA SCALE, Gentilhomme François, fils de ce tant renommé en tous genres de doctrine Jules César de la Scala, dit Scaliger, tous deux issus des Ducs de Veronne en Italie, &c. Aucun ne peut douter que cetui-cy ne soit réputé l'un des plus doctes & savants gentilhommes de France, soit pour les langues ou pour toutes sortes de disciplines, de quoi rendent un assez suffisant témoignage ses tant doctes Œuvres mis en lumière sur divers sujets, en quoi il n'a point dégénéré de son père, estimé même par ses ennemis le plus savant de notre siècle. Cetui-cy Joseph de la Scala n'a encore rien écrit en notre langue Françoise dont j'aie connoissance, sinon quelques Poëmes qui ne sont en lumière [1]. Il florit cette année 1584, & travaille sans cesse à illustrer les Sciences par ses doctes écrits, tant en Philosophie qu'en Mathématiques.

[1] Nous avons un Recueil de diverses lettres Françoises écrites à Joseph Scaliger, imprimées l'an 1624, *in*-8°. à Harderwick, par les soins de Jacques de Rêves. Il seroit à souhaiter qu'il nous eût donné les réponses que Scaliger y avoit faites en la même langue. A la suite de ses Opuscules Latins, publiés à Paris, *in*-4°. par Casaubon, en 1610; on lit deux Discours François; l'un *De la Jonction des mers, du dessêchement des marais, & du moyen de rendre les rivières navigables*; l'autre *sur quelques particularités de la Milice Romaine*, avec des Extraits de deux lettres touchant l'explication de quelques Médailles. Voilà, si je ne me trompe, tout ce que nous avons en François de ce grand homme. (M. DE LA MONNOYE).

Joseph Scaliger, le dixième enfant de Jules-César, né à Agen le 4 Août 1540, mort à Leyde le 21 Janvier 1609, fut envoyé à onze ans à Bordeaux pour y étudier, d'où son père le fit revenir, à cause de la peste. Il se chargea du soin de ses études, & tous les jours lui faisoit faire une déclamation. A dix-sept ans il composa la Tragédie d'*Œdipe*. Son père étant mort en 1558 *, il vint peu après à Paris, où il apprit en deux mois le Grec sous Turnèbe, & se mit en quatre mois en etat de lire tous les Poëtes Grecs. A vingt-deux ans il embrassa le Calvinisme, apprit dans ce temps lui seul les langues Orientales, & étoit tellement appliqué à l'étude, qu'en 1572 il ne s'apperçut point du massacre de la S. Barthelemi. Il étudia la Théologie sous Bèze, sortit de France en 1590, & alla être Professeur de l'Université de Leyde pendant 16 ans; étant ensuite Professeur Honoraire à 1600 liv. de pension, il recevoit après soupé la visite de Grotius, Heinsius & Vorstius, qui écrivoient tout ce qu'ils entendoient dire à ce grand homme. Du Moulin le père a donné cette compilation, sous le nom de *Scaligerana secunda*. Le premier, qui est

de Scaliger lui-même, est meilleur. Joseph Scaliger avoit moins d'esprit que Jules-César son père, mais il étoit plus savant **. (M. FALCONET).

* Bayle, à l'Article d'ERASME, note K, prouve par d'assez bonnes raisons qu'il ne faut pas s'en rapporter à tout ce que Joseph Scaliger racontoit de son père, ni à la fidélité de sa mémoire sur la plupart des faits qu'il citoit en conversation. Son Livre, *De Emendatione temporum*, est le premier Ouvrage où la Chronologie soit bien traitée. Il est très-bon, malgré les critiques ameres qu'en a faites le P. Petau, Jésuite; il avoit intérêt de le déprimer pour faire valoir son *Rationarium temporum*, qui cependant n'auroit peut-être jamais existé sans l'Ouvrage de Joseph Scaliger sur le même sujet.

Voy. les Mémoires de Niceron, Tom. XXIII, pag. 279.

** Du Bartas parle de Scaliger en sa *Seconde Semaine*, en ces termes: « Scaliger, merveille de notre âge, le Soleil des Savans, qui parle élégament Hébreu, Grégeois, Romain, Espagnol, Allemand, François, Nubien, Arabique, Syriaque, Persan, Anglois & Chaldaïque, & qui peut se transfigurer au riche & au souple esprit en tel Auteur qu'il veut, digne fils du grand Jules, & digne encore de Sylve, son aîné, que la Gascogne honore ».

JOSEPH GAUCHER, Avallonnois, ou d'Avalon en Bourgogne. Il a traduit de Latin en François plusieurs Traités de S. Augustin: savoir est de la vie chrétienne, avec les Traités de Charité & de la Vanité de ce siècle & monde inférieur, de l'Obédience & Humilité, & l'Eschelle de Paradis, le tout imprimé à Paris par Jean Foucher l'an 1542.

JOSQUIN DES PRETZ, natif du pays de Haynault en la Gaule-Belgique, l'un des premiers & des plus excellens & renommés Musiciens de son siècle [1]. Il a mis plusieurs chansons en Musique, imprimés à Paris, à Lyon, à Anvers & autres lieux par une infinité de fois.

[1] Il falloit écrire DESPREZ. Simler qui dans son *Abrégé de Gesner* a dit *Jodocus à Prato*, devoit dire *à Pratis*. On voit que *Josquin*, comme si l'on écrivoit *Jossequin*, est un diminutif de *Josse*. La Musique de Josquin étoit fameuse, même en Italie. Le Doni, dans sa *Libraria*, au Chapitre intitulé *La Musica Stampata*, n'oublie pas *Le Messe di Josquino cinque Libri*. Voy. M. le Duchat sur le mot JOSQUIN DESPREZ, dans Rabelais au Prologue du IVe Livre. (M. DE LA MONNOYE).

JOSSE DE DAMHOUDERE (Messire) Chevalier, Doc-

teur ès Droits, jadis Conseiller & Commis des Domaines & Finances de l'Empereur Charles V, & encore du Roi Catholique son fils, &c. Il étoit Flamand de nation, & étoit homme fort versé en la Jurisprudence. Il a écrit en Latin une Pratique judiciaire ès causes civiles, laquelle il a depuis traduite en François, imprimée à Anvers chez Jean Bellere l'an 1572. Il a écrit une pratique criminelle, imprimée en ladite ville d'Anvers. Il a écrit un autre livre qu'il a, ce me semble, intitulé le Garand des Pupiles *. Il florissoit l'an 1570.

* Le Livre que La Croix du Maine appelle le *Garand des Pupilles* est un Livre Latin de Damhoudere, intitulé *Pupillorum Patrocinium*. Il a été imprimé à Anvers en 1564, *in*-4°. On a aussi imprimé au même lieu & dans le même format, en 1571, un autre Ouvrage Latin de cet Auteur : *Paræneses Christianæ*. Sa *Pratique Criminelle* est un très-bon Ouvrage ; la meilleure Edition est celle d'Anvers, 1562, *in*-4°. beaucoup plus ample que les précédentes, & ornée d'un grand nombre de gravures en bois, qui ne sont pas sans mérite. Damhoudere étoit né a Bruges d'une famille noble. Il posséda long-temps de grandes charges à la Cour de l'Empereur Charles V & de Philippe II ; il avoit épousé Louise de Chantraines, qui mourut en 1575 ; pour lui il mourut le 22 Janvier 1581, dans la soixante-quatorzième année de son âge, ainsi que l'indique son Epitaphe, rapportée par Aubert le Mire. (*Elog. Belg.* pag. 85).

ISAAC HABERT, Parisien, valet de chambre du Roi Henri III, frère de Susanne Habert, Dame des Jardins, (de laquelle nous ferons mention ci-après en son ordre) tous deux enfans de feu Pierre Habert, l'un des excellens Écrivains de son temps, & duquel nous parlerons en son lieu. Ledit Isaac a mis en lumière plusieurs de ses Sonnets & autres Poësies, imprimées à Paris chez Abel l'Angelier l'an 1582. Il florit à Paris cette année 1584 *.

* Cette famille HABERT s'est fait un nom dans la Littérature. Celui-ci a fait un Poëme des *Météores* en trois Livres, suivant la Physique d'Aristote & celle de Pline, Ouvrage assez curieux. — Il fut père d'Isaac Habert, Evêque de Vabres, mort en 1668, connu par ses Ouvrages Théologiques & ses Poësies Latines.

ISAAC JOUBERT, natif de Montpellier, fils aîné de feu M. Laurent Joubert, Docteur en Médecine & Chancelier de l'Université

l'Univerſité de Montpellier, &c. (duquel nous ferons mention ci-après). Il a traduit de Latin en François deux Paradoxes Latins de ſondit père, dont le premier eſt, que les poiſons ne peuvent être baillés à certain jour, & ne faire mourir à certain temps : le ſecond eſt qu'il y a raiſon que quelques-uns puiſſent vivre ſans manger, durant pluſieurs jours & années, le tout imprimé à Paris avec la ſeconde partie des Erreurs populaires de Laurent Joubert, père dudit Iſaac, &c. chez Abel l'Angelier l'an 1579. Il a encore écrit une apologie de l'ortographe François, duquel fait mention Chreſtofle de Beauchaſtel en ſes annotations ſur l'orthographie de M. Joubert, &c. Il florit à Paris cette année 1584, âgé de vingt ans, ou environ.

ISAAC DE MALMEDY, (parent de maître Symon de Malmedy, Docteur en Médecine à Paris, &c.). Il a écrit un Traité ou brief Diſcours de l'origine & deſcente de la noble & ancienne maiſon de Crouy ou Croy en Picardie, Ducs d'Arſcot, imprimé l'an 1566 *in*-8°. & contient cinq feuilles. Il a davantage écrit de l'art militaire, uſité entre pluſieurs peuples & nations; Diſcours de toute l'Italie, de la Cour des Princes, de l'Etat de la Nobleſſe & origine des Chevaliers. Je ne ſais s'il a fait imprimer les Livres ſuſdits. Il en fait mention en l'Epître envoyée à ſon couſin Symon de Malmedy, imprimée avec le Diſcours de la Maiſon de Crouy, &c.

ISABEAU DE VAUMENY, Damoiſelle Pariſienne, fille de M. de Vaumeny ou Vaux-menil, (l'un des plus excellens & des plus renommés hommes pour le jeu du Luth, qu'autre qui ſoit en Europe) Elle a écrit pluſieurs belles choſes tant en proſe qu'en vers François, non encore miſes en lumière. Elle florit à Paris cette année 1584.

ISNARD DE DEMANDOLS, Poëte Provençal. Il a écrit pluſieurs Poëmes en langue Provençale, non encore imprimés*.

* Voy. Jean de Notre-Dame, Chap. 65.

JULES CÆSAR LE BEGUE, Picard de nation, Poëte François, &c. Il a composé le Rebus de la France, imprimé à Paris chez Jean le Clerc.

JULIEN DES AUGUSTINS, Lyonnois. Il a traduit de Latin en François les Fables d'Esope & les Facéties de Poge, Florentin, imprimées à Lyon par les Huguetans [1].

[1] Cette Traduction des *Contes de Poge* par Julien des Augustins paroît différente de celle que du Verdier, au mot POGE, dit avoir été imprimée *in*-4°. chez Olivier Arnoullet. Il faudroit les conférer ensemble pour en juger. Il en parut, en 1712, une imprimée à Amsterdam, *in*-12. antique, nullement fidèle, moins ample de deux cens Contes que l'Original, avec des réflexions de l'Editeur, très-dignes d'accompagner une telle version. (M. DE LA MONNOYE).

JULIEN DE BAIF, Gentilhomme du Maine, Prothenotaire du S. Siège Apostolique, Chanoine en l'Eglise du Mans, Seigneur d'Espineu le Chevreul au Maine, parent de Lazare de Baïf, sieur des Pins en Anjou (duquel nous avons fait mention ci-dessus, comme aussi nous avons parlé de son fils Jean Antoine de Baïf, &c). Ledit Julien de Baïf étoit homme docte & de grand jugement; je ne sais si c'est celui duquel il se voit un Discours de son voyage en Hiérusalem : car cettuy-cy chanta sa première Messe au Saint Sépulchre dudit lieu; mais pource qu'ils ont été cinq frères de ce nom de Baïf, qui ont voyagé en Hiérusalem, je ne peux assurer si ç'a été cettuy-cy qui a composé ledit voyage. Et faut encore noter ici une chose très-admirable & bien digne de remarque, c'est qu'il y a eu cinq frères de cette maison de Baïf, lesquels se trouvèrent en Hiérusalem, sans que pas un d'eux eût donné avertissement de partir pour y aller, & tous s'acheminèrent sans le sçu l'un de l'autre. J'ai entendu qu'il y avoit en l'Abbaye de S. Calais & autres lieux un tableau faisant mention de cette Histoire; mais elle ne s'y voit plus, à cause que les troubles & séditions advenues pour la Religion ont causé ces ruptures & brisemens d'Eglises, & par conséquent ce qui étoit de beau & de mémorable en icelles. Or, pour revenir au propos

dudit ſieur d'Eſpineu, Julien de Baïf, je n'ai point connoiſſance d'autres de ſes écrits; toutefois j'ai opinion que ce voyage de Hiéruſalem aye été compoſé par icelui. Il ſe voit écrit à la main chez Monſeigneur de Malicorne, Meſſire Jean de Chourſes, ſon parent, en ſa terre de Mengé au Maine, & autres lieux & Seigneuries qu'il poſſède. J'ai auſſi entendu que Madame Catherine de Chourſes, Abbeſſe du Pré près la ville du Mans (ſœur dudit ſieur de Malicorne) a la copie dudit voyage, lequel elle fera mettre en lumière quand il lui plaira. Il floriſſoit en l'an de ſalut 1519.

JULIEN BAUDON, Angevin. Il a traduit de Latin en François le Livre des Faſcinations, Charmes & Sorcelleries d'un Auteur, nommé Varius [1] (qui eſt un autre Livre que celui de Jean Wier, dit Wierus), imprimé à Paris chez Nicolas Cheſneau, l'an 1583 (*in*-4°.)

[1] Léonard Vair de Bénévent, Chanoine Régulier de Sainte Sophie, de l'Ordre de S. Benoiſt, eſt nommé *Leonardus Vairus*, au titre de ſon Livre de *Faſcino*. (M. de la Monnoye).

JULIEN BELIN, Manceau, grand Muſicien & excellent joueur de Luth. Il a compoſé pluſieurs Motets, Chanſons & Fantaiſies, leſquelles il a réduites en tablature de Luth, imprimées à Paris chez Nicolas du Chemin, l'an 1556. Il florit au Pays du Maine cette année 1584.

JULIEN LE BRETON, dit Britonis, de l'Ordre des Frères Mineurs ou Cordelier du Convent du Mans, Confeſſeur de Madame Marie, Royne de France [1]. Il a prononcé pluſieurs Sermons François non encore imprimés. Il mourut à Paris l'an 1291, & eſt enterré ès cloîtres des Cordeliers à Paris.

[1] La Reine Marie, dont ce Cordelier étoit Confeſſeur, eſt *Marie de Brabant*, femme de Philippe, dit *le Hardi*, morte l'an 1321, & enterrée aux Cordeliers de Paris. (M. de la Monnoye).

JULIEN COURVAISIER, Sieur du Plessis, natif de la ville du Mans, Avocat du Roi au Siège Préſidial & Sénéchauſſée

du Maine, jeune homme fort docte en Grec & Latin & très-éloquent en notre langue Françoise, en laquelle il a écrit & composé plusieurs doctes Harangues qu'il a prononcées devant Messieurs dudit Siège Présidial, lorsqu'il étoit Avocat du Roi, de laquelle charge il s'est démis pour avoir plus grande commodité de vaquer à ses études, lesquelles il préfère à toutes autres choses, & principalement aux honneurs mondains & charges publiques, lesquelles acquèrent fort peu d'amis & causent beaucoup d'inimitiés, si l'on veut exercer sa charge selon Dieu, & ne respecter les hommes que suivant leur bon droit & juste occasion de procéder, qui sont choses trop rares en ce siècle, & qui détournent les plus advisés à prendre autre parti, ou bien s'ils en ont, de s'en défaire pour avoir égard à choses qui leur pourront apporter plus de profit en leur ame & plus de réjouissance en cette vie mortelle. Il n'a encore fait imprimer aucunes de ses Œuvres Françoises non plus que de ses Latines. Il florit au Pays du Maine cette année 1584.

JULIEN DAVI DU PERRON, natif de Saint Lo en Normandie, homme fort docte, grand Théologien, Philosophe, Mathématicien & Médecin, &c. (père de Jaques Davi du Perron, duquel nous avons fait tant honorable mention ci-devant) &c. Il a écrit quelques discours très-doctes touchant les fontaines & leur origine, avec plusieurs beaux secrets sur cette matière. Il a davantage écrit un Traité de la maladie des gouttes (duquel mal il étoit fort travaillé durant sa vie) lequel Traité est si docte, que les plus savans Médecins sont contraints d'attester qu'ils n'ont rien vu ou lu, écrit de plus docte sur cette matière par les anciens Médecins. Ces Livres ne sont encore en lumière: quand il plaira à son fils de les faire imprimer, ensemble plusieurs autres que sondit père a écrits sur plusieurs différens sujets, il fera paroître combien ce lui est d'honneur que d'avoir eu pour père & précepteur tout ensemble, un si grand & docte personnage qu'étoit ledit Julien Davi du Perron. Il

mourut à Paris, l'an 1583, âgé de cinquante-cinq ans, ou environ*.

* Voy. ci-dessus le mot JACQUES DAVI DU PERRON.

JULIEN FRESNEAU, Docteur en Théologie à Paris, de l'Ordre des Frères Prêcheurs ou Jacobins du Convent du Mans, natif de la Paroisse de Thorigné au Maine, non loin de la Seigneurie de la Croix, &c. homme estimé très-docte & fort grand Théologien (comme aussi il étoit en effet). Il a écrit plusieurs Livres contre Pierre Martir (l'un des plus doctes des Protestans) lesquels ne sont encore imprimés, non plus que ses Sermons & autres Œuvres en Théologie tant en Latin qu'en François. Il mourut sous le règne de Henri III. *

* Il mourut le 24 Février 1575 à Angers un Jeudi d'après le premier Dimanche du Carême, qu'il avoit commencé à y prêcher.

JULIEN GAUCHER, Sieur DE RICHELIEU, frère aîné de M. Gaucher, Avocat du Roi au Mans, &c. tous deux fils de M. le Lieutenant du Château-du-Loir, à dix lieues du Mans (en laquelle ville du Château-du-Loir les susdits ont pris leur origine & naissance, &c). Cetuy-cy nommé Julien étoit homme fort docte & bien complexionné, & avoit beaucoup de bonnes parties en lui qui le faisoient aimer, & le rendoient recommandable entre toutes compagnies d'hommes vertueux : il fut sitôt ravi de la mort (laquelle ne pardonne à aucun) qu'il n'eut le loisir de mettre en lumière ses belles conceptions, car il trépassa à Poictiers l'an 1572, en laquelle ville il s'étoit acheminé pour étudier aux Loix.

JULIEN HASART, natif d'Enghuien sur les frontières de Picardie, de l'Ordre des Carmes. Il mourut l'an 1525. Je n'ai pas connoissance de ses écrits François. Il y a un autre Philippes Hasart, Musicien, duquel nous parlerons ci-après.

JULIEN DE MEDRANE, Espagnol, Gentilhomme servant de la très-illustre Roine de Navarre, Marguerite de France,

Sœur de Henri III, &c. Il a écrit un Livre partie Espagnol, intitulé *La Sylva curiosa*, rempli de plusieurs Poëmes François, soit d'Enigmes, Epitaphes, Epigrammes & autres choses semblables, imprimé à Paris l'an 1583, auquel temps florissoit ledit Medrane en ladite ville, &c. [1].

[1] La seconde Edition, revue par César Oudin, est de 1608, *in-8°*. L'Auteur ayant dessein de donner une suite de sa *Silva*, l'avoit intitulée *Libro Primero*, mais il est mort avant que d'en donner un *Segundo*. (M. DE LA MONNOYE).

JULIEN DE ROSOY, de l'Ordre des Carmes. Il a écrit un Livre qu'il a intitulé Le Relief de l'ame pécheresse, imprimé à Paris l'an 1542 chez Jean André.

JULIEN DE S. GERMAIN, Docteur en Théologie à Paris, homme des plus doctes Théologiens, & vivant d'une vie autant sainte & louable que pas un autre de sa robe, ce qui est cause de le faire tant aimer & respecter du très-chrétien Roi de France & de Polongne Henri III, lequel l'a d'ordinaire au service de Sa Majesté, pour les rares vertus qui reluisent en icelui Seigneur de S. Germain. Il a prononcé une sienne fort docte & bien élégante Oraison funèbre en l'Eglise de Notre-Dame à Paris, l'an 1583 aux honneurs funèbres de Messire Jean-Baptiste Castel, Evêque d'Arimini en Italie, Nonce de Sa Sainteté vers le Roi de France Henri III, imprimée à Paris chez Henri Thierry l'an 1583, sans que ledit sieur de Saint-Germain y aie voulu mettre son nom, pour n'être homme curieux de gloire & honneurs mondains, aussi que sa principale étude est d'écrire en Latin, comme nous dirons autre part. Il florit à Paris cette année 1584, âgé d'un soixante ans ou environ.

JULIEN TABOUÉ, ou TABOUET, dit en Latin TABOETIUS, natif de la Paroisse de Chantenay à quatre lieues de la ville du Mans, Procureur du Roi au Parlement de Chamberry en Savoye, l'an 1557. Cettui-ci étoit homme fort docte ès langues, grand Théologien, Jurisconsul & Orateur, Historien &

Philoſophe, & ſur-tout bien verſé en la Poëſie Latine, de quoi il a donné très-ample témoignage par ſes Œuvres Latines miſes en lumière, & imprimées à Lyon par Boudevile, Jean Edouard & autres, & encore par ſes Oraiſons forenſes, imprimées à Lyon & à Paris. Il a écrit en proſe Françoiſe l'Hiſtoire de France, laquelle n'a encore été miſe en lumière : Meſſire Gabriel de Minut, dit Munitius, fils du premier Préſident de Toloſe (comme nous avons dit ci-deſſus parlant de lui) a ladite Hiſtoire par devers lui écrite à la main, laquelle il mettra bientôt en lumière, avec un Diſcours de la vie dudit Tabouet, ſelon que j'ai entendu des parens dudit Tabouet. Il mourut à Toloſe ſous le règne de Charles IX, ou environ. Jean Papon a fait un ample Diſcours des Arrêts donnés contre ledit Julien Taboué, leſquels ſe voient au Recueil qui en a été imprimé tant de fois à Paris & à Lyon, lequel Arrêt il ſemble qu'il l'aie employé par animoſiré, car il lui donne un autre titre qu'aux autres deſquels il fait mention [1], l'appelant *La Chaſſe du Tabouet.* Mais qui aura lu les vers Latins, compoſés par lui, & envoyés audit Papon, il trouvera qu'il lui a fait injure de n'avoir employé tous les autres Arrêts qu'il avoit obtenus en divers Parlemens de France, étant iceux à ſon profit & avantage. Voici donc la copie des vers dudit Tabouet, Procureur du Roi à Chamberry, leſquels j'ai bien voulu employer ici, pour montrer que le pays du Maine ne doit être ſcandaliſé pour un, qui a pris naiſſance en icelui, & que c'eſt choſe douteuſe du fait narré audit Arrêt, puiſqu'il y en a tant d'autres contraires, & qu'un ſeul qui a été contre lui, a été mis en lumière, & les autres Jean Papon les a paſſés ſous ſilence en ſon Recueil.

Ad Joannem Paponem, Forenſium placitorum Collectorem repetitium, Julianus Taboëtius Jureconſultus.

Quòd me in calce operis, carbone notaveris atro,
Hoc tibi non laudi, ſed vitio dabitur.
Hoc lupus & turpes faciunt morientibus urſi,
Urſi odium exerces; ingluviémque lupi.

Quæ sola officiunt, decreta novissima, narras:
Sed mea, quæ longè plura fuere, taces.
Atqui operæ pretium fuerat, placita omnia certo
Ordine, Rapsodiis inseruisse tuis.
Retia decipiunt, mi crede, forensia multos,
Quæ non tenduntur milvio & accipitri.
Centum ego decretis fueram sine fraude, Senatu
In triplici victor, præside Justitiâ.
Jure meo & causâ fretus, tandem extrà Senatum
Insperato equidem fulmine succubui.
Hactenus oppressus jacui mœroris in aula:
In prædam cecidit Musa, salusque mea.

Ces vers susdits se voient imprimés à Lyon, l'an 1560, chez Nicolas Edouard, avec plusieurs autres qu'il envoie à tous les plus renommés Présidens & Conseillers des Parlemens de France, lequel Livre il intitule *Epidictica ad Christianos pacis Authores.* Il avoit un fils nommé Raymond Tabouet, Avocat à Chamberry. Je ne sais s'il est encore vivant.

' Taboüet, en conséquence des lettres de révision obtenues contre lui, ayant été condamné par Arrêt du Grand Conseil, le 12 Octobre 1556, à faire amende honorable tête nue, pieds nuds, la corde au col & la torche au poing, ne pouvoit disconvenir que l'honneur de ses Parties n'eût été par-là entièrement rétabli, & le sien perdu sans ressource. La Croix du Maine auroit donc mieux fait de ne point rappeler le souvenir de cette affaire, n'ayant point sur-tout de meilleure pièce pour réhabiliter la mémoire de son ami, que celle par où il finit son Article, dans laquelle il y a même des fautes de quantité, qu'on ne pardonneroit pas à un Ecolier de troisième*. (M. DE LA MONNOYE).

* Pour bien entendre ce que dit La Croix du Maine de Taboüet, & ce qui est ajouté dans la note de M. de la Monnoye, il faut savoir que Julien Taboüet, Procureur Général du Sénat de Chamberry, s'étant deshonoré par sa conduite dans sa charge, fut reprimandé vivement par Raimond Pellisson, premier Président, en vertu d'un Arrêté de la Compagnie. Taboüet ne respirant que la vengeance, s'adressa à François de Lorraine, Duc de Guise, qui le protégeoit, & auquel il représenta le premier Président de Chamberry & quelques Conseillers comme des Magistrats, qui, par leurs prévarications méritoient des punitions exemplaires, avec confiscation de biens. Le Duc de Guise eut le crédit de faire nommer le Parlement de Dijon

pour

pour connoître de cette affaire, ne doutant pas qu'étant Gouverneur de la Province de Bourgogne, il ne donnât aux accusations de Taboüet tout le succès qu'il pouvoit en espérer, & qu'il n'eût les confiscations des biens que le Roi lui avoit accordées dans toute l'étendue de ses gouvernemens. Cela ne manqua pas d'arriver : Pellisson & trois Conseillers du Sénat de Chamberry furent condamnés par Arrêt du 18 Juillet 1552 à faire amende honorable, la torche au poing, dans les termes prescrits par l'Arrêt, & à de très-grosses amendes. Pellisson, par le crédit du Connêtable de Montmorenci, parvint à obtenir des lettres de révision, malgré les oppositions du Parlement de Dijon, qui ne put empêcher que l'affaire ne fût revue de nouveau par des Commissaires tirés en pareil nombre des Parlemens de Paris & de Dijon, & par six Maîtres des Requêtes qui leur furent joints. Ces nouveaux Juges rendirent un Arrêt le 12 Octobre 1556, par lequel Pellisson & ses co-accusés furent absous ; Taboüet condamné à faire amende honorable sur le perron du Palais, & de-là conduit au Pilori des Halles, pour y être tourné trois fois, conduit après à Chamberry, pour y renouveller la même satisfaction, & confiné ensuite en Savoye, ou en tel autre endroit du Royaume qu'il plairoit au Roi. Le premier Président & les trois Conseillers furent rétablis dans leurs charges, dont ils avoient été déclarés incapables par le Parlement de Dijon, & obtinrent de très-grosses amendes contre Taboüet, qui perdit son état, son bien & son honneur sans ressource, & que l'on croit être mort à Toulouse en 1562, où il gagnoit sa vie à enseigner le Droit.

Ménage, *Histoire de Sablé*, pag. 14, remarque avec raison que Taboüet fut condamné par Arrêt du Parlement de Paris, & non pas par Arrêt du Grand Conseil, comme le dit M. de la Monnoye. Raimond Pellisson étoit Bisayeul du fameux Paul Pellisson, de l'Académie Françoise.

Voy. le Catalogue des Ouvrages de Taboüet dans les Mémoires de Niceron, Tom. XXXVIII, pag. 240 & suiv.

JULIEN DU THIER, Gentilhomme du Maine, excellent Poëte Latin & François, & grand Musicien, neveu de Messire Jean du Thier, sieur de Beauregard, Secrétaire d'Etat sous le règne de Henri II, &c. comme nous avons dit ci-devant. Il a traduit de Latin en François l'Histoire Romaine de C. Velleius Paterculus, non encore imprimée. Il a écrit & composé plusieurs Poësies Françoises, lesquelles ne sont encore en lumière. Il florissoit l'an 1574. Je ne sais pas s'il est encore vivant.

S'ensuivent les noms d'aucuns Auteurs, lesquels j'ai mis expressément à la fin de la lettre I, *pour ne savoir leurs propres appellations.*

JOLIVET, natif de Paris, ancien Poëte François, fort renommé de son temps. Il a écrit plusieurs Chansons d'amours. Il florissoit en l'an 1260, ou environ.

JONGLET, ancien Poëte François & très-excellent joueur d'instrumens de musique en l'an 1260, ou environ, sous l'Empereur Conrad. Il a écrit plusieurs Fabliaux & Chansons d'amours. Voyez Claude Fauchet qui en parle en son Recueil des Poëtes *.

* Voy. Fauchet, Chap. 81.

I. FAUVERMY. Il a écrit en vers François un Livre intitulé le Ruynement de Mars, imprimé à Paris du temps du Roi François I, sous lequel il florissoit.

I. DE FORGES. Il a écrit en prose Françoise le voyage de M. de Lautrec, contenant la prise du Bosque & de Pavie, ensemble la réduction de Genes, d'Alexandrie & autres villes & châteaux en la Duché de Milan, prises par ledit sieur de Lautrec, imprimé l'an 1527, auquel temps ledit de Forges florissoit à Pavie en Italie.

I. PALLET, Saintongeois. Il a traduit d'Italien en François un Discours de la Beauté des Dames, imprimé à Paris par Abel l'Angelier l'an 1578.

I. LE PAULMIER, Docteur en Médecine [1]. Il a écrit un brief Discours de la préservation & curation de la peste, imprimé à Caën en Normandie chez Pierre le Chandelier l'an 1580.

[1] C'est JULIEN LE PAULMIER, père de Jacques le Paulmier, dont nous avons *Exercitationes in optimos ferè Auctores Græcos*, imprimées à Leyde, 1668, *in*-4°. Julien le Paulmier, Médecin à Caën, y mourut à l'âge de 68 ans. Il eut pour disciple Jacques de Cahaignes, Médecin aussi à Caën, qui traduisit en François son Livre de la *Peste*, ci-dessus mentionné, & un autre *de Pomaceo*, c'est-à-dire, *du Cidre*. (M. DE LA MONNOYE).

I. PITHOU, ou PITOU, Docteur ès Droits [1]. Il a écrit un Livre touchant la Police & Gouvernement des Républiques,

imprimé à Lyon. Je ne fais s'il est parent de M. Pierre & François les Pithouz, tant renommés au Parlement de Paris & autres lieux, pour leur grand favoir & doctrine, lesquels font natifs du pays de Champagne, comme nous dirons parlant dudit Pierre par ci-après en son ordre.

[1] Ce JEAN PITHOU étoit apparemment oncle de Pierre & François Pithou. Nicolas Bourbon l'Ancien, Liv. VIII de ses *Nugæ*, en adresse la quatre-vingt-dix-huitième Epigramme *Joanni Pithoo, Jurisconsulto Trecensi, eloquentissimo viro*, qui n'est autre assurément que le *Jean Pithou*, ici mentionné, dont cependant nul des quatre habiles Ecrivains de la vie de Pierre Pithou n'a dit le moindre mot. (M. DE LA MONNOYE).

I. RAPHAEL, Provençal, de l'Ordre de S. Dominique en Provence. Il a écrit la vie de Saint Aulzias de Sabran, Comte d'Arian, glorieux Confesseur & vierge, imprimée à la requête de Messire Pierre de Sabran, Seigneur de Beaudiner en Provence, &c. Jean Treperel a imprimé ladite vie à Paris il y a près de soixante ans ou plus [1].

[1] JEAN RAPHAEL. Les PP. Quétif & Echard n'ont pu deviner la signification de cet I. Ils mettent seulement l'Auteur en 1500, & disent qu'il dédia cette *Vie d'Aulzias* (ou *Elzear* *) à Louis XII, dont le règne commença au mois d'Avril 1498. Jean Tréperel, l'Imprimeur du Livre, n'a pas, que je sache, imprimé au-delà du quinzième siècle. (M. DE LA MONNOYE).

* S. Elzéar, Comte d'Arian, Baron d'Ansin, &c. mourut à Paris le 27 Septembre 1323. Plusieurs Auteurs ont écrit sa vie. Celle que composa J. Raphaël fut imprimée à Paris, en 1524, *in*-8°. Il y en a une Edition plus ancienne, *in*-4°. sans date.

I. ROBERT, Juge criminel à Nismes en Languedoc. Il a écrit quelques Mémoires touchant les Antiquités de Nismes, comme témoigne B. de la Tour d'Albenes, en sa Choreide ou Louange du Bal.

J. D. L. Gentilhomme François. Il a écrit un Discours du siège tenu devant la Charité l'an 1577, imprimé à Paris chez Jean de Lastre audit an.

J. D. L. Avocat au Parlement de Paris. Il a écrit une lettre

miſſive à un Conſeiller, étant aux grands jours à Poictiers, l'an 1567, ou 1568, imprimée audit an.

I. D. S. A. Il a écrit un Diſcours de la ſimilitude des règnes du Roi S. Loys & de Charles IX, imprimé ſur la fin de l'Hiſtoire des Albigeois, traduite par M. de Sainčte-Foy.

I. D. S. M. Il a traduit en vers François, les Sentences ſeléctes de Periander, Publian, Seneque & Iſocrate, imprimées à Paris l'an 1561, par Vincent Sertenas.

I. G. A. Avocat au Parlement de Paris. Il a traduit d'Italien en François, la Deſcription de toute l'Iſle de Cypre, écrite premierement en Langue Italienne, par frere Eſtienne de Luſignan, &c. imprimée à Paris, chez Guillaume Chaudiere, l'an 1580 [1].

[1] Il eſt bon de remarquer ici que cet Ouvrage eſt ci-deſſus, au mot Estienne de Lusignan, rapporté par La Croix du Maine, comme écrit en François par Etienne de Luſignan même, ce que les PP. Quétif & Echard n'ont point obſervé. (M. de la Monnoye).

I. R. D. L. Il a écrit une amiable Remontrance aux Lyonnois, leſquels par timidité & contre leur propre conſcience, continuent à faire hommage aux Id. imprimée avec le premier Livre des Mémoires de l'Eſt, de la F. [1]

[1] Cette Rémontrance prétendue amiable, inſérée au premier Tome des *Mémoires d'Etat de la France*, eſt d'un Proteſtant outré, qui accuſe les Catholiques Lyonnois de rendre un culte religieux à des idoles. (M. de la Monnoye).

I. S. P. Il a écrit en vers François, un Diſcours ſur la mort de Gaſpard de Colligny, qui fut Amiral de France, & de ſes complices, le jour de S. Berthelemy, l'an 1572, imprimé à Paris par Mathurin Martin, audit an.





L A M.

LAMBERT D'ANEAU, ou DANEAU, Min. à G. l'an 1580, dit DANEUS *. Il a écrit deux Traités nouveaux, desquels le premier traite des Sorciers, & le second contient une brieve remontrance sur les Jeux, cartes & dez, imprimé par Jacques Beaumet, l'an 1579, *in*-8°. Il a écrit en Latin & en François, un petit Traité contre Lucas Osiander, comme témoigne Jean Bruneau, en son Discours Chrétien, fol. 77, &c.

* Ce nom s'écrit DANEAU, & non pas D'ANEAU. Ce Ministre François, né à Gien sur Loire, fut obligé de se retirer en Hollande, où il fut Professeur de Théologie à Leyde. Il fut l'un des plus zèlés partisans du Comte de Leicestre, qui ayant amené six mille Anglois au secours de la nouvelle République de Hollande, en 1685, loin de maintenir sa liberté, tenta de la subjuguer & de s'y faire reconnoître pour Roi. Daneau ne négligea rien pour lui assurer la ville de Leyde; cette faction, dit M. de Thou, Liv. LXXVIII de son *Histoire*, étoit celle des Prédicateurs de la populace, dont le but étoit de soumettre la République naissante à la domination des Anglois. Ce Professeur fut banni des Etats de Hollande, ainsi que tous les autres Prédicateurs & Ministres qui s'étoient déclarés pour cette cabale. Il se retira en France, où il mourut à Castres, l'an 1596, âgé de soixante-six ans.

On dit qu'il se fit Calviniste à la vue du supplice d'Anne du Bourg. Teissier, Tom. IV, pag. 278. — Outre les Ouvrages cités par les deux Bibliothécaires, il a fait des *Aphorismes politiques*, dont il est parlé dans les *Mémoires de Littérature* de Sallengre, Tom. II, pag. 2 & 170... Un Commentaire sur le Livre de S. Augustin, *des Hérésies*, *in*-8°. Genève, 1678, dans lequel Bayle relève plusieurs fautes au mot MARCIONITES, note A. (M. FALCONET).

Voy. les Mémoires de Niceron, Tom. XXVII.

LAMBERT LE COURT, dit LI CORS, (selon le langage usité pour lors,) Prêtre, natif de Chasteaudun en Beausse, près la ville de Chartres. Il a traduit de Latin en vers François, le Roman d'Alexandre le Grand, Roy de Macedone *.

* C'est-à-dire, qu'il commença à le traduire, & qu'il fut achevé par Alexandre de Paris. Pâquier remarque que dans ces temps, lorsqu'un Ou-

vrage, commencé par un bel-esprit, n'en étoit pas achevé, un autre le continuoit. *Voy.* DU VERDIER à ce mot.

LAMBERT DANEAU, Voy. ci-dessus LAMBERT D'ANEAU, écrit par A.

LAMBERT FERRIS, ancien Poëte François, l'an 1260, ou environ. Il a écrit plusieurs Chansons amoureuses, non encores imprimées *.

* Voy. Fauchet, Chap. 64.

LANCELOT [1] DE CARLE, Evêque de Riez, Gentilhomme Bourdeloys, premierement Aumonier de M. le Daulphin de France, &c. Il étoit très-excellent Poëte Latin & François, & bien docte en Grec *. Il a écrit une Lettre ou Epître au Roy, touchant les actions & propos de feu M. le Duc de Guise, Messire François de Lorraine, &c. depuis sa blessure jusques à son trépas, imprimées à Paris & en autres lieux; il a traduit de Latin en François, un Traité de Stanislaus Hosius, de l'expresse parole de Dieu, imprimé à Paris chez Vascosan, l'an 1562; il a traduit de Grec en vers François, l'Odissée d'Homere, comme témoigne Jacques Peletier du Mans, sur la fin de sa Traduction des deux premiers livres de l'Odissée, &c. il a écrit en vers François, les Cantiques de la Bible, & deux Hymnes que l'on chante en l'Eglise, imprimés à Paris, chez Vascosan, l'an 1562; le Cantique des Cantiques de Salomon, paraphrasé en vers François, par ledit de Carle, imprimé par Vascosan, en l'an susdit 1562; l'Ecclésiaste de Salomon, avec quelques Sonnets chrétiens, paraphrasé en vers François, imprimé par Nicolas Edoüard, l'an 1561; Epître en vers François, contenant le procès-criminel, fait à l'encontre de la Roine d'Angleterre, Anne Boulant, &c. imprimé à Lyon, l'an 1545; il a traduit de Latin en François par le commandement de la Roine mere du Roy, l'Eloge ou vie de Henry II du nom, Roy de France, écrite en Latin par Pierre de Paschal, Gentilhomme du bas pays de Languedoc, &c. imprimé à Paris chez Michel Vascosan,

& d'autant que ledit Vascosan est mort, ses livres se vendent chez Federic Morel, son gendre & héritier principal, dequoi j'avertis les lecteurs, afin de trouver les susdits livres plus aisément. Il a écrit plusieurs autres Livres, mais je n'en ai pas connoissance; il florissoit sous Henry II, l'an 1559.

[1] Béze, en deux endroits de son *Histoire Ecclésiastique*, a parlé fort malignement de la lettre qu'écrivit cet Evêque à Charles IX, touchant les dernières heures de François, Duc de Guise, tué par Poltrot *. (M. DE LA MONNOYE).

* Ce LANCELOT DE CARLES étoit fils de Jean de Carles, Président au Parlement de Bordeaux. Il fut employé dans quelques négociations par Henri II, qui l'envoya à Rome en 1547, au sujet de l'alliance que le Pape avoit proposée au Roi. De Thou, qui rapporte ce fait au Liv. III de son *Histoire*, donne dès-lors à Carles le titre d'*Evêque de Riez : Missus & eo mox Lancilotus Carleus, Rejiensis Episcopus.* Cependant il ne prit possession de cet Evêché qu'en 1550, selon les Auteurs de la nouvelle Edition de la *Gaule Chrétienne*, qui semblent même reculer jusqu'à cette année la mort de son prédécesseur. (*Gall. Christ.* Tom. I, Col. 409). On ne fait pas mieux la date de la mort de Carle, que celle de son avénement au Siège de Riez. Il vivoit encore en 1563. Ce fut dans cette année qu'il publia à Paris, *in-8°.* un *Recueil de plusieurs propos tenus par François de Lorraine, Duc de Guise*, qui fut traduit en Latin par un Docteur de Sorbonne. Comme dans ce Recueil il avoit avancé contre la Duchesse de Guise, à l'occasion de l'assassinat du Duc, des choses que l'on vouloit détruire, on fit imprimer la même année 1563 à Paris, *in-8°.* sa *Lettre au Roi, contenant les actions & propos de M. le Duc de Guise, depuis sa blessure jusqu'à son trépas*, & non pas *depuis sa mort jusqu'à son trépas*, comme on lit dans la *Biblioth. Histor. de la Fr.* du P. le Long, auquel on ne peut pas imputer cette ridicule méprise de Copiste. Ronsard, Joachim du Bellay, le Chancelier de l'Hopital ont beaucoup loué les Poësies de l'Evêque de Riez. De Lurbe dit qu'il passa presque toute sa vie à Paris, fort estimé des Savans, & entièrement occupé des Lettres.

LANCELOT VOISIN, ou DU VOESIN, sieur DE LA POPELINIERE, Gentilhomme François, né en la Gaule Aquitanique ou Guiennoise [1]. Il a écrit l'Histoire des troubles & guerres Civiles avenues en France, pour le fait de la religion, depuis l'an 1555, auquel finit l'Histoire ou Commentaires de Jean Sleidan, Alleman de Nation, jusques en l'an 1581; imprimée à la Rochelle, chez François Hotin, ou Haultin, l'an susdit 1581, en deux volumes. Faut noter que celles qui ont

été écrites par Jean le Frere de Laval, & par un nommé Piguerre ſont priſes en partie de ladite Hiſtoire du ſieur de la Popeliniere, & que ce qu'il y a de différence, entre icelles, c'eſt que ils ont ôté, tout ce qu'ils ont vu qui étoit au déſavantage des Catholiques, &c. Il a traduit d'Italien en François, un Livre de fineſſes & ruſes de guerre, imprimé à Paris, l'an 1571, chez Nicolas Cheſneau; le Livre des trois Mondes, imprimé à Paris chez Pierre l'Huillier, *in*-4°. l'an 1582, & depuis *in*-8°. audit an; il a écrit, (outre les Œuvres que nous avons ci-deſſus alléguées,) un fort docte Livre plein de belles recherches & très-dignes de grande recommandation, ſçavoir eſt un Traité du premier langage uſité entre les François ou Gaulois, & les changemens d'icelui, enſemble des mutations de la République Françoiſe, avec la langue d'iceux tout enſemble; car il y a le premier langage des François, uſité ſous le règne de Charles le Grand, dit le Magne, (duquel nous avons parlé ci-deſſus à la lettre C) lequel étoit *François-Alleman*, ou *Theutonic-Gaulois*, & depuis il a été appelé Roman ou Romain, & encore il a eu divers changemens, leſquels ſont fort bien rapportés au Livre ſuſdit, dudit ſieur de la Popeliniere, lequel Œuvre n'eſt encore en lumiere, & c'eſt pourquoi (ne l'ayant point vu,) je n'en peux parler en cet endroit que comme par conjecture. Il florit cette année 1584, âgé de 40 ans ou environ, & a encore pluſieurs beaux Ouvrages à mettre en lumière, tant de ſon invention que de ſa traduction.

[1] Cet Auteur varie lui-même ſur l'orthographe de ſon nom, qu'il écrit VOISIN & VOESIN, ce qui ſe rencontre dans une même Edition.—Germain de la Faille, pag. 239 de ſes *Annales de Toulouſe*, Tom. I, dit que la Popeliniere, auparavant Huguenot, mourut Catholique. Ce fut le 9 Novembre 1608; il étoit alors fort âgé. (M. DE LA MONNOYE).

L'Hiſtorien LA POPELINIERE, mourut à Paris le 8 Janvier 1608, dans le grand hiver, & fut enterré au Cimetière des Huguenots, Fauxbourg S. Germain, par le ſoin de du Moulin, aux frais de Scarron l'Apôtre, ſon parent du côté de ſa première femme, auquel il n'en coûta que cinq livres Tournois. *Ex Borbonianis.* (Cette circonſtance d'enterrement ſemble indiquer qu'il mourut Proteſtant, quoique le P. le Long diſe le contraire, de même que M.

M. de la Monnoye; le P. Niceron le dit aussi, sans doute sur leur autorité). — La Popeliniere, nommé *Lancelot Voisin* par de Thou, mourut Asthmatique, fort vieux dans sa chaise auprès du feu, au Fauxbourg S. Germain, le 9 Janvier 1608. *Voy.* Patin, *Lett.* 150, Tom. IV. (Il auroit pu ajouter qu'il mourut dans la misère la plus grande, à un âge fort avancé, ce qui est certifié par le *Journal de l'Etoile*, An. 1608). — Son *Histoire* excellente (nous verrons plus bas en quoi) ses *Trois Mondes* assez bons. Laët le cite avec éloge, c'est le jugement de l'Abbé de Longuerue, à qui je parlois de l'*Histoire des Histoires* de la Popeliniere, qu'il ne connoissoit pas. Il ne parle point de ce qu'il ne connoît pas, cela est louable; mais il paroît mépriser ce qu'il ne connoît pas. (Cela est assez ordinaire à tous ceux qui se sont arrogé une supériorité plutôt idéale que réelle; cette prétention n'en impose que trop souvent au vulgaire)... (M. Falconet).

* Patin dit que la Popeliniere a beaucoup pris de Foliéta & de Buchanan. Varillas, Tom. V de l'*Hist. des Révolutions*, dit avoir aussi remarqué avec étonnement qu'il a inséré, presqu'entiéres, les Histoires du Président de la Place & du sieur de la Planche dans la sienne, sans avoir fait mention de ces deux Calvinistes, en qualité d'Auteurs, quoiqu'il parle en plus d'un lieu fort avantageusement du Président de la Place, mais sans dire qu'il lui soit redevable d'une partie de son Histoire. — Son Histoire, suivant le P. Daniel, *Hist. de France*, Tom. III, Col. 1104, est mal écrite pour le temps, mais remplie d'un grand nombre d'excellens Mémoires, où il parle en homme d'Etat & en homme de guerre, comme ayant eu bonne part aux négociations & à l'exécution. La modération & le détail avec lequel il écrit, le fait regarder comme l'Historien le plus digne de foi de tous ceux du Parti Huguenot qui ont rendu compte des guerres civiles.

Voy. les Mémoires de Niceron, Tom. XXXIX, pag. 380.

LANFRANC SYGALLE *, Gentilhomme natif de Gênes en Italie, Poëte Provençal, Jurisconsul & Orateur très-renommé, l'an 1270. Il a écrit en rithme Provençale, plusieurs chants à l'honneur de la Vierge Marie, & un Chant funèbre, sur la mort de sa maîtresse, Berlande Cybo, Damoiselle Provençale. Il fut tué par quelques voleurs, près de Morgues, en allant de Provence à Gênes, l'an de salut, 1278. Gesnerus fait mention en sa Bibliothèque d'un Jurisconsul nommé Lanfrancus Balbus, lequel a écrit des Décisions sur le Droit. Je ne sçai s'il entend parler dudit Lanfranc Sigalle, & que ce mot de Balbus ne fût son surnom, mais seulement une épithete, ** &c.

* Lanfranc Sygalle; c'est ainsi que Jean de Notre-Dame écrit son nom. Le

Jésuite Oldoini, dans son *Atheneum Ligusticum*, le nomme en Latin *Cicada*, comme si on eût écrit *Cigalle*. Ce qui paroît fortifier la conjecture de La Croix du Maine que *Lanfrancus Balbus* ou *Lanfranc le Begue*, Auteur d'un Livre de Jurisprudence, est le même que *Lanfranc Sygalle*, c'est que ce dernier étoit homme de Loi, & bégue, au raport de Jean de Notre-Dame; mais l'Ouvrage de cet Ecrivain sur les Poëtes Provençaux mérite bien peu de confiance. Il existe dans les Recueils de M. de Sainte-Palaye plusieurs pièces de Poësies de Lancelot Sygalle.

** Voy. Jean de Notre-Dame, Chap. 39.

LANTEOSME [1] DE ROMIEU, Gentilhomme, natif d'Arles en Provence. Il a traduit du Latin en vers François, les Pegmes [2] de Pierre Costau, dit *Costalius*, avec les Narrations Philosophiques sur ce Livre de Pegmes, qui sont comme Emblêmes, &c. imprimés à Lyon, l'an 1560, par Macé Bonhomme. Faut noter que ce Livre a été premièrement imprimé sans les Commentaires ou Narrations Philosophiques, lesquelles ont été ajoutées à la seconde impression du Livre.

[1] Il falloit écrire LANTEAUME plutôt que LANTEOSME, nom propre assez extraordinaire, qui a été formé d'*Anthelmus*, comme d'*Anselmus* Anseaume, avec cette différence que d'*Anselmus* on n'a pas dit l'*Anseaume*, comme d'*Anthelmus* on a fait l'*Anteaume*, en y préposant l'article. (M. DE LA MONNOYE).

[2] Il falloit écrire aussi *Pegme*, & non pas *Pegmes*, puisque Pierre Couteau, *Petrus Costalius*, n'a pas intitulé son Livre Pegmes, *Pegmata*, mais Pegme, *Pegma*, dans la signification d'un échafaut ou théâtre sur lequel on fait paroître des personnages ou figures. (*idem*).

LAURE HAYART; Prêtre, natif de la Ville de Ploërmel en Bretagne. Il a traduit en François les dix Livres des Ethiques d'Aristote, lesquels ne sont encore imprimés (comme j'ai entendu de M. de la Couldraye son ami, Avocat au Parlement de Rennes, &c.) Il florit à Paris, l'an 1584.

LAURE [1], ou LAURETTE DE SADO (Madame), & selon aucuns DE CHIABAU, comme l'a écrit un Italien, nommé Nicolo Franco. Cette Dame Laure tant célébrée par François Pétrarque, Florentin, étoit issue de la noble Maison de Sade ou Sado, tant illustre en Avignon & par toute la Provence; elle naquit

en l'an 1314, le quatrième jour de Juin; elle étoit très-bien verſée en la Langue Provençale, uſitée de ſon temps; & a écrit diverſes ſortes de Poëſies en icelle, leſquelles ne ſont encore en lumiere; elle mourut en la Ville d'Avignon, l'an 1348, âgée de 34 ans. Qui voudra voir ſes louanges, voye les Sonnets de ce divin Pétrarque, tant renommé par toute l'Italie & autres lieux, où ſes Œuvres ont cours. Le Roy François I écrivit ces vers qui s'enſuivent, en faveur de ladite Dame, leſquels lui ſervent d'Epitaphe ou Tombeau :

En petit lieu, compris vous pouvez voir,
Ce qui comprend beaucoup par renommée :
Plume, labeur, la langue & le debvoir
Furent vaincus par l'Aimant & l'Aimée.
O gentill'Ame, eſtant tant eſtimée,
Qui te pourra louer, qu'en ſe taiſant ?
Car la parole eſt toujours reprimée,
Quand le ſubject ſurmonte le diſant.

Je ne ferai pas ici plus ample mention de ladite Dame Laure *, me réſervant à en écrire plus amplement un Traité particulier que j'ai écrit de ſa vie, contenue avec celles de toutes les autres doctes & ſçavantes femmes de France, deſquelles j'ai écrit les vies, & en prétends faire un jour une Bibliothèque à part, contenant leurs vies & leurs compoſitions, tant Latines que Françoiſes.

[1] *Laure* eſt une corruption du nom *Laurence*. Laurent de Médicis n'eſt jamais nommé que *Laurus* dans les Epigrammes de Marulle. (M. DE LA MONNOYE).

* Cette belle Laure, tant chantée par Pétrarque, ſon honnête & fidèle Amant, fut auſſi célèbre par ſon eſprit & ſa vertu, que par ſa beauté; elle étoit du nombre de ces Dames qui compoſoient *la Cour d'amour*, où l'on décidoit les queſtions de la haute galanterie, qu'on y propoſoit toujours avec autant de retenue que de décence. La Croix du Maine dit qu'elle mourut en 1348, âgée de trente-quatre ans; d'autres diſent en 1345. Elle fut enterrée aux Cordeliers d'Avignon, dans un caveau où les corps, à ce que l'on dit, reſtent incorruptibles, & où l'on voit encore celui de la belle Laure... La paſſion de Pétrarque ne s'éteignit pas à la mort de celle qui en

étoit l'objet; elle dura encore dix ans, & ce Poëte célèbre ne trouvoit de consolation que dans les lieux où il avoit vu la belle Laure : mais enfin il les quitta ; sa passion se calma, & il ne conserva plus qu'un tendre souvenir de son amante.

LAURENT BOCHEL *, natif de Crespy en Valois, Avocat au Parlement de Paris, Homme docte & ayant de bonnes Lettres. Il a écrit l'Histoire de Valois, & celle de Navarre aussi, lesquelles il espere mettre bien-tôt en lumiere. Il florit à Paris, cette année 1584. Nicolas Bergeron, Valesien, Avocat au Parlement de Paris, Homme très-docte, a pareillement écrit quelques Mémoires touchant le Duché de Valois, lequel Livre il a intitulé : *Le Valois Royal*, comme nous dirons par ci-après en son lieu.

* On écrit & on prononce Bouchel. Il mourut en 1630.

LAURENT DU BOURG, Lyonnois [1]. Il a écrit une Complainte sur les misères advenues en la Cité de Lyon, en ces derniers troubles, comprise en une Ode Françoise, imprimée à Paris, par Jean Hulpeau, l'an 1569.

[1] Son nom étoit de Bourg. Marguerite de Bourg, à laquelle Guillaume Rouillé, fameux Imprimeur à Lyon, dédia ses Editions Italiennes des Poësies de Pétrarque & du Décaméron de Bocace, étoit parente de ce *Laurent.* (M. de la Monnoye).

LAURENT DE LA GRAVIERE, Secrétaire de M. le Vicomte de Joyeuse, l'an 1558, (c'étoit le père de M. le Duc de Joyeuse, Pair de France.) Il a traduit de Latin en vers François, les six premieres Eglogues de Frère Baptiste Mantuan, desquelles il n'y en a que cinq imprimées à Lyon, par Jean Temporal, l'an 1558, auquel vivoit ledit Auteur, lequel dit qu'il n'a voulu mettre en lumiere la sixième, d'autant qu'elle parloit irrévéremment des Princes [1].

[1] Pour bien entendre cet Article, qui n'est pas conçu clairement, il faut savoir que c'est la cinquième Eglogue de Baptiste Mantuan qui n'a pas été traduite ou imprimée. Cette *Eglogue prétendue irrévérente contre les Princes*, est une invective non-seulement contre eux, mais contre tous les grands & les riches insensibles en même temps au mérite & à l'indigence des Poëtes.

Michel d'Amboise, moins scrupuleux que Laurent de la Graviere *, avoit traduit dès 1530 les dix Eglogues de Mantuan, & par conséquent la cinquième. (M. DE LA MONNOYE).

* Laurent de la Graviere étoit Languedocien. Il a fait quelques Epigrammes fort libres, des Epitaphes pour des personnes de distinction, ou d'autres, dont la mémoire lui étoit chère. Le Recueil de ces petites Poësies a été imprimé à Lyon en 1558.

Voy. la Bibl. Françoise de M. l'Abbé Goujet, Tom. VII, pag. 42 & 70, & Tom. XII, pag. 104.

LAURENT L'ESPRIT [1]. Il a composé un Livre intitulé le passe temps de la fortune des Dez, imprimé à Paris par Guillaume le Noir, l'an 1559. Je l'ai en Italien & en François, & ne sçai qui a fait la traduction.

[1] Le Doni, dans sa *Libraria prima*, le cite en ces termes *Lorenzo Spirito*, & au bas *Libro della Ventura*, sans en dire ni bien ni mal. (M. DE LA MONNOYE).

LAURENT JOUBERT, Conseiller & Médecin ordinaire du Roi de France & du Roi de Navarre, premier Docteur, Régent, Chancelier & Juge de l'Université en Médecine de Montpellier. Il naquit en la Ville de Valence en Dauphiné, l'an 1529, le sixième jour de Décembre. Il étoit frere de M. François Joubert, Juge-Mage de la susdite ville de Valence *. Cetuy-cy Laurent Joubert étoit homme si docte, & tant bien versé en la Médecine, & autres bons Arts, qu'il a emporté le prix par sur tous les Médecins de son temps, de quoi font preuve ses doctes écrits Latins & François, tant bien reçus par tous endroits où la Médecine a cours. Que si quelques-uns alléguent qu'il a parlé trop librement, & allégué quelques passages trop lubriques en aucuns de ses Œuvres, & principalement en ses doctes Livres des Erreurs Populaires : Je veux bien que l'on sçache que le Proverbe ancien a été toujours vrai :

Barbier craintif fait playe punaise.

Ce que je veux rapporter touchant ceux qui veulent enseigner, & ne disent pas le secret de leur profession. Car si ledit sieur Joubert a usé de termes assez chatouilleux pour les délicates

oreilles, il lui a été de besoin de parler ainsi, s'il vouloit être entendu, & si on desiroit faire profit de ses Livres. J'ai peut-être été trop long à déduire ceci, mais je l'ai fait expressément pour répondre à ceux qui en voudroient medire, ou l'accuser après sa mort en ces cas susdits. Car je respecterai toujours ceux qui en toutes sortes communiqueront le plus secret de leur science, comme il a fait. Or pour venir à parler de ses Œuvres Françoises, voici ce qu'il en a écrit. Trente Livres des Erreurs populaires, au fait de la Médecine & régime de santé, le tout divisé en six parties, dont il y en a six Livres, imprimés à Bordeaux chez Simon de Millanges, l'an 1578, de fort beaux caractères, & selon l'orthographe de l'Auteur; la seconde partie des Erreurs Populaires, ou propos vulgaires touchant la Médecine, &c. a été imprimée à Paris chez Lucas Breyer & Abel l'Angelier, l'an 1579; Question vulgaire, sçavoir quel langage parleroit l'enfant qui n'auroit jamais oui parler, imprimée à Bordeaux par Simon de Millanges, l'an 1578; Traité contre la blessure ou coups d'arquebouze, & la maniere d'en guarir, imprimé à Paris, l'an 1570; Apologie de l'orthographe dudit Joubert, divisée en quatre Dialogues; les Matinées de l'Isle-Adam, esquelles il est traité de la qualité & vertu de tous les aliments usités en France, & la maniere d'en user sainement, non encore imprimées; Traité du Ris, contenant son essence, ses causes & merveilleux effets, curieusement recherchés, raisonnés & observés par ledit Joubert; plus, la Cause morale du Ris de Democrit, expliquée & témoignée par Hippocrat; Dialogue sur la Cacographie, ou mauvaise écriture Françoise, le tout imprimé avec le Traité du Ris, chez Nicolas Chesneau, l'an 1579, à Paris. J'ai dit ci-dessus, que ledit Joubert n'a point écrit ce Traité du Ris en langue Latine, & de peur d'user de répétition, que l'on voye ce que j'en ai dit ci-devant, parlant de Jean-Paul Zangmaistre, &c. Question des Huilles, traitée problématiquement; la Censure ou sentence de quelques opinions touchant la décoction pour les arquebusades, le tout

imprimé, l'an 1578, par Jacques Stoër. Quant au Traité de la Peste, si doctement & curieusement écrit par lui, nous en avons parlé ci-devant, faisant mention de Guillaume des Innocents, lequel l'a traduit sur le Latin dudit Joubert; il a écrit plusieurs doctes Livres appartenants au fait de la Médecine, mais nous en ferons mention en notre seconde Bibliothèque, qui sera des Écrivains Latins natifs de la France & des Gaules seulement. Il mourut d'une dysenterie ou flux de ventre, l'an 1582, le vingt-neuvième jour d'Octobre, à sept heures du matin, âgé de 53 ans, en la ville de Lombez, à sept lieues de Tholose, qui fut une perte indicible par tout le monde; car ce qu'il avoit appris avec tant de peine & travail, il nous l'eût enfin tout communiqué par écrits.

* Laurent Joubert fut un Médecin fort accrédité de son temps; il succéda à Rondelet dans la place de Professeur Royal en l'Université de Montpellier, dont il fut Chancelier. Rondelet lui confia en mourant ses Manuscrits, pour les faire imprimer. Sa réputation étoit si grande, que Henri III le choisit parmi tous les Médecins de France pour le consulter sur les causes de la stérilité de son mariage, espérant que par les secrets de son art, il lui procureroit le moyen d'avoir des enfans, qu'il désiroit avec passion. Mais ses soins furent inutiles, & ses remèdes ne produisirent aucun effet. Ce Médecin a publié beaucoup d'Ouvrages, dont *quelqu'uns sont encore intéressans*. Il étoit de la Religion Prétendue Réformée. Son *Traité du Ris* avoit paru *in*-8°. en 1560. Il fut réimprimé avec la *Cause Morale du Ris de Démocrite*, traduite d'Hyppocrate, & un *Dialogue sur la Cacographie Françoise*, en 1579, comme le dit La Croix du Maine; mais il faut observer que la version Françoise de la *Cause Morale du Ris* n'est point de Joubert; c'est J. Guichard, son beau-frère, qui a traduit cet Ecrit d'Hyppocrate. On trouvera dans Niceron un Supplément au Catalogue que donne La Croix du Maine des Ouvrages François de Laurent Joubert. M. de Thou (Lib. CXXIII) dit que cet Ecrivain a fait un *Grand Ouvrage pour prouver qu'on pouvoit vivre, même plusieurs années, sans manger*. C'est le second de ses Paradoxes, dont la première Décade avoit paru en Latin en 1566, à Lyon. Il répondit à ceux qui le critiquoient à ce sujet, par une Addition à ce Paradoxe, insérée dans ses Opuscules publiés en Latin en 1571. Isaac Joubert, son fils, traduisit en François ces morceaux, & cette version fut imprimée en 1579, à la suite de la II[e] Partie des *Erreurs populaires* de Joubert le père.

Voy. les Mémoires de Niceron, Tom. XXXV, pag. 70.

LAURENT DES MOULINS. Il a écrit en vers François,

un Livre intitulé : le Catholicon des Mal-Advisés [1], autrement appelé le Cemetiere des Malheureux *, imprimé à Paris (*en* 1513, *par Jean Petit & Michel le Noir*, *in*-8°.)

[1] Il y a une Edition de Paris, 1513, *in*-8°. du *Catholicon des Mal-avisés.* L'Auteur, quoique Prêtre, y appelle quelquefois les choses par leur nom. (M. de la Monnoye).

* Laurent des Moulins étoit Prêtre, né à Chartres ou dans le Diocèse. Il adresse l'Ouvrage ci-dessus cité, qui est le seul qu'on connoisse de lui (avec une Epitaphe de la Reine Anne de Bretagne) à Millon d'Illiers, fait Doyen de Chartres en 1508, & à N. Pigart, Chanoine & Official de Chartres, avec lesquels il avoit eu des liaisons d'amitié. Dans cet Ecrit Moral, rempli de passages de l'Ecriture, des Pères & des Auteurs Profanes, l'Auteur feint que s'étant endormi dans une Chapelle bâtie dans un lieu inconnu, un Esprit s'apparut à lui, & lui commanda d'écrire ce qu'il alloit voir... Ce lieu n'étoit ouvert qu'aux méchans & aux débauchés. Il en peint les vices avec assez d'énergie. Le nom de la Chapelle étoit *Douleur*, la Cloche faite de hauts cris, l'Eau-bénite de larmes :

Le Chapelain est à nom desconfort,
Et les Autels sont faits de pestilence :
Ce lieu est plein de deuil ; & pour renfort,
Malheur y est qui suit & foible & fort,
Quand on y va pour faire résidence...

Tout ce Poëme est une fiction sombre & mélancholique, où l'on trouve des images fortes. Cet Ouvrage fut réimprimé à Lyon, chez Arnoullet, en 1534, *in*-8°.

Voy. la Bibl. Françoise de M. l'Abbé Goujet, Tom. X, pag. 95.

LAURENT DE NORMANDIE, Lieutenant du Roy à Noyon en Picardie, & Maire de ladite ville, l'an 1550. Il a écrit quelques Livres François, lesquels je n'ai point vus. Voy. de lui le Traité des Scandales, écrit par Jean Calvin, lequel il lui dédie.

LAURENT PIEBOT, Docteur en Médecine en l'Université de Louvain en Flandres. Il a écrit une Prognostication pour l'an 1541, imprimée audit an.

LAURENT DE PREMIER [1], estimé fort grand Orateur pour son temps. Il a traduit de Latin en François les Œuvres de

de Seneque, imprimées à Paris, par Antoine Verard; il a traduit de Latin en François, le Livre de Jean Bocace, Florentin, traitant des Nobles malheureux, contenant neuf Livres, imprimé à Paris chez Michel le Noir, l'an 1515; il a traduit le Decameron, ou Cent Nouvelles de Jean Bocace, autrement intitulé le Prince Galiot, imprimé à Paris, l'an 1485, lequel Livre a été depuis traduit en François par Jean le Maçon, & imprimé à Lyon & à Paris [2]. Il florissoit du temps de Charles VIII, l'an 1483.

[1] Le nom entier de cet Auteur est LAURENT DE PREMIER-FAICT ou DU PREMIER-FAICT, que l'on désigne cependant, comme le fait La Croix du Maine, par LAURENT DE PREMIER ou DU PREMIER. (M. DE LA MONNOYE).

[2] Outre l'Edition *in-fol.* à Paris, 1485, du *Décameron*, traduit en François par Laurent du Premier-Faict, il y en a une *in-8°.* aussi de Paris, le 27 Août 1534, en lettres Gothiques, chez Jean Petit, où il est dit que Bocace avoit écrit son *Caméron* en Latin, & que ce *Laurent* l'avoit traduit en François. Rien n'est plus ridicule que cette misérable version où Bocace n'est pas reconnoissable, jusques-là qu'à la place de quelques nouvelles de l'Original, le prétendu Traducteur en a substitué d'étrangères fort plates. Il est au reste plus ancien que ne le fait La Croix du Maine, puisque j'ai vu un Manuscrit en vélin de la version du *Décaméron*, à la fin duquel il est dit qu'il fut achevé d'être écrit le 15 Juin 1414, & que le P. Labbe, pag. 328 de sa *Nova Bibl. Manuscriptor.* rapporte *TULLE de la Vieillesse*, c'est-à-dire, le Dialogue de Cicéron *de Senectute*, mis en François par Laurent du Premier, l'an 1405, à l'instance de Louis, Duc de Bourbon. Il est encore bon d'avertir, comme j'ai déjà fait au mot ANTOINE LE MAÇON, que Pâquier & ici La Croix du Maine écrivent par mégarde JEAN LE MAÇON au lieu d'ANTOINE, & que par *Caméron Latin* il faut entendre *Décaméron Italien*, parce que anciennement l'Italien étoit appelé *il Volgare Latino*, ensorte que quand on trouve que certains vieux Romans ont été traduits de Latin en François par Luces de Salesbieres, Robert de Borron, Rusticien de Pise, ou autres, cela signifie que ç'a été d'Italien en François. (*idem*).

LAURENT DE VOZ, Musicien, Maître des Enfans de Chœur, ou de la Salette de l'Eglise Métropolitaine de Cambray. Il a mis en Musique plusieurs Chansons & Motets, imprimés.

LAZARE DE BAIF, Gentilhomme Angevin, car il naquit en sa terre des Pins, près la Flesche en Anjou; autres

penſent qu'il ſoit du Maine, à cauſe de ſa Terre de Mangé, à quatre lieues du Mans, laquelle appartient dujourd'hui à ſon neveu, Meſſire Jean de Chourſes, Seigneur de Malicorne, Chevalier des deux Ordres du Roy, &c. Ledit Lazare [1], étoit Conſeiller du Roy, & Maître des Requêtes de ſon Hôtel. Il fut envoyé en * Ambaſſade, de par le Roi François I, vers la Seigneurie de Veniſe, l'an 1532. Il étoit père de Jean-Antoine de Baif, comme nous avons dit ci-deſſus, parlant de lui en ſon lieu. Ceſtui Lazare de Baif, étoit homme très-docte ès Langues, & principalement en la Grecque. Il étoit grand Juriſconſul, Poëte & Orateur. Il a traduit de Grec en vers François la Tragédie de Sophocle, intitulée Electra, contenant la vengeance d'Agamemnon, &c. imprimée à Paris, l'an 1537, par Etienne Roſſet. Ladite Tragédie a été traduite ligne pour ligne & vers pour vers, comme témoigne Joachim du Bellay, en ſon Illuſtration de la Langue Françoiſe; il a davantage traduit de Grec en vers François, la Tragédie d'Euripide, nommée Hecuba, imprimée à Paris, l'an 1550, chez Robert Eſtienne, avec autres Poëſies, de l'invention dudit Lazare, il n'a voulu mettre ſon nom à pas une de ſes deux Traductions ſuſdites, ſinon que il ſe voit en la premiere nommée Electra, compris dans les lettres capitales ou majuſcules d'un Dizain, mis au devant de l'Œuvre; ce que les Grecs appellent noms par acroſtiches; & en la ſeconde Tragédie nommée Hecuba, ſon nom ne ſe voit point auſſi, mais ſa deviſe Latine ſeulement, qui eſt: *Rerum vices*, c'eſt-à-dire, Toutes choſes ont leur tour; il a écrit en Latin un fort docte Livre des Vaiſſeaux, du Navigage, & des habits ou vêtemens, lequel a été imprimé à Paris, chez Robert Eſtienne, avec les figures ou portraits des choſes ſuſdites. Il floriſſoit ſous François I, l'an 1536.

[1] Ménage dit, pag. 194 de ſes *Remarques ſur la vie de Pierre Ayrault*, que Lazare de Baif fut un des huit Maîtres des Requêtes qui aſſiſtèrent, en 1547, aux funérailles de François I. Elles ſe firent le Lundi de Pâques, 11e d'Avril, qui, parce que l'année ne commençoit alors qu'à Pâques étoit le ſecond jour de 1547, d'où il s'enſuit que la mort de Baif ayant ſuivi de près celle

de François I, ne doit être mise ni en 1546, ni, à plus forte raison, en 1545, comme l'y mettent quelques-uns. C'est aussi une erreur de ne date son ambassade à Venise que de 1532, comme La Croix du Maine, ou même de 1531, comme Ménage. Les termes que je vais citer, tirés de l'Epître VI[e] de Pierre Bunel, du 13 Novembre 1531, font voir que Lazare de Baïf, incertain du temps auquel il devoit partir de Venise, donnoit à entendre qu'il y avoit déjà quatre ans qu'il y étoit en qualité d'Ambassadeur, *de discessu* (C'est Baïf que Bunel fait parler) *nihil certi se antè constituere posse, quàm literas è Gallia accepisset, & quoniam à voluntate Regis hæc penderent, fieri posse ut hic quartus annus quintum adduceret.* (M. DE LA MONNOYE).

* On conserve à la Bibliothèque du Roi, parmi les Manuscrits de Dupuy, les lettres que Baïf écrivit durant son Ambassade à Venise, en 1531 & 1532, à M. l'Evêque d'Auxerre, Ambassadeur de France à Rome. Ces Lettres sont imprimées au nombre de dix-neuf parmi les *Mélanges Historiques* de Camusat, II[e] Part. fol. 143 & suiv. Edition de 1644.

Voy. sur les Traductions de Lazare de Baïf le Tom. IV de la Biblioth. Franç. de M. l'Abbé Goujet, pag. 168 & 187. La Tragédie d'*Hécube* est une des plus supportables, quoique les vers en soient de toutes sortes de mesures, & la plupart très-mauvais. Il y a quelques endroits qu'on lit encore avec plaisir; une certaine naïveté énergique en fait le mérite.

LEON ADULPHI *, ou L'ADULPHI, qui est un nom contrefait & supposé; car ce n'est qu'une anagramme ou nom retourné de Noël du Faill, ou de Phaill, écrit par ph, duquel nous parlerons ci-après. Il a écrit étant fort jeune, un petit Livre plein de facéties & propos joyeux, intitulé Discours d'aucuns propos rustiques, facétieux, & de singuliere récréation, imprimé à Paris, l'an 1554, par Estienne Grouleau: lequel Livre a été depuis imprimé sous ce nom, des finesses, ruses, ou tromperies de Ragot, Prince des Gueux, &c. il a davantage écrit un Traité qu'il appelle les Baliverneries d'Eutrapel, imprimé il y a fort long-temps; il a écrit plusieurs autres Livres, pleins de doctrine & conséquence, desquels je ne ferai pas ici mention; je me réserve d'en parler lorsque nous serons à la lettre N, quand ce viendra à ce nom de Noël du Faill, sieur de la Herisaye, &c. & dirons alors ses qualités toutes au long.

* La Croix du Maine écrit mal ce nom, c'est LÉON LADULFI, ou LADULPHI, qui est l'Anagramme de NOËL DU FAILL, ou DU PHAILL, Seigneur de

la Herisaye, Gentilhomme Breton, Conseiller au Parlement de Rennes, Auteur des *Contes d'Eutrapel*, qui est mal nommé dans le *Pithœana* LA CAIL. Son autre Anagramme étoit *Fol n'a Dieu*. Il en sera encore parlé à l'Article NOËL DU FAILL, son vrai nom. M. de la Monnoye renvoie à ce qu'il en a dit, pag. 308 du VI[e] Vol. de Baillet, *in*-4°.

LEON TRIPAULT, Orléannois, sieur de Bardis, Conseiller du Roi, au Siége Présidial d'Orléans, homme docte en Grec & en Latin. Il a écrit un Discours des Antiquités d'Orléans, imprimé audit lieu, l'an 1573, & encore par quatre ou cinq autres fois diverses, jusques en l'an 1580; Dictionnaire François-Grec, imprimé à Orléans, par Eloy Gibier, l'an 1577; il a augmenté ce Dictionnaire par après de plus de la moitié, & l'a intitulé Celt'-Hellenisme, ou Étymologie des mots François, tirés du Grec, imprimé par ledit Eloy Gibier, l'an 1581 *; Traité d'Anagrammes, non encore imprimé; Discours du Siége mis devant Orléans, par la Pucelle Jeanne, contre les Anglois, mis en lumière par la diligence dudit Leon Tripaut, & imprimé à Orléans, l'an 1576, par Saturny Hottot [1]; les faits & gestes de Jeanne d'Arc, dite la Pucelle d'Orléans, imprimés tant en Latin qu'en François, page pour page, &c. l'an 1583, par Eloy Gibbier. Il florit à Orléans, cette année 1584.

* Le titre de cet Ouvrage est *Celt-Hellénisme, ou Etymologie des mots François, tirés du Grec, plus preuves en général de la descente de notre langue, in*-8°. *Orléans*, 1580. Tripault y prétend, comme Henri Estienne, qu'il faut chercher l'origine de notre langue dans la Grecque, & le prouve par un assez grand nombre de mots tirés en effet du Grec, quoiqu'il se trompe sur beaucoup d'autres, où il montre qu'il avoit peu de critique.

Voy. la Bibl. Françoise de M. l'Abbé Goujet, Tom. I, pag. 296.

[1] On verra bien qu'au lieu de *Discours du Siège mis devant Orléans par la Pucelle Jeanne contre les Anglois, mis en lumière*, &c. La Croix du Maine a voulu, conformément au titre du Livre, mettre : *Discours du Siège mis par les Anglois devant Orléans, & de sa délivrance par Jeanne la Pucelle*, &c. Mais j'ai cru devoir laisser passer cette méprise, telle qu'il l'a passée lui-même, sans l'avoir réparée dans son *Errata*. — On voit parmi les Poësies de Béze des Phaleuques à l'occasion de quelque Opuscule de Tripault sur le Droit. (M. DE LA MONNOYE).

LEONARD DES AUBIERS, Gentilhomme Angevin, issu de l'ancienne & très-illustre Maison de la Roche des Aubiers en Anjou, &c. Docteur en Théologie, & Scholastiq ou maitre d'Ecole en l'Eglise de S. Julien du Mans, de laquelle il fut Doyen. Il étoit vulgairement appelé le sieur d'Argentre, qui étoit le nom d'un Bénéfice duquel il jouissoit. Il étoit estimé l'un des plus sçavants Théologiens de France, pour son temps, & avoit grande cognoissance des Langues Hebraique, Grecque & Latine; il a écrit une Oraison Funèbre sur le trépas de Messire Guillaume du Bellay, Seigneur de Langey, Chevalier de l'Ordre du Roy, &c. laquelle il prononça aux funérailles & pompe funèbre dudit sieur, en l'Eglise de S. Julien du Mans, l'an 1543, ou environ. Elle n'est encore imprimée. Il mourut au Mans du calcul, gravelle & pierre, (qui est un mal ordinaire aux hommes de Lettres, & faisant une étude sédentaire ou de repos,) l'an 1555, le troisième jour de Mars, âgé de soixante ans ou environ. Il étoit oncle de M. des Aubiers, Gentilhomme Angevin, Avocat au Parlement de Paris, homme fort docte, & lequel pour la connoissance qu'il a en diverses Langues Etrangères, a été employé par les plus Grands de ce Royaume, pour quelques Affaires d'Etat, dont je parlerai en autre lieu plus à propos *.

* Colomiès lui a donné place dans sa *Gallia Orientalis* sur le seul témoignage de La Croix du Maine.

LEONARD DE LA VILLE. Il a revu, corrigé & augmenté un Discours de l'Antiquité, Origine & Noblesse de la Cité de Lyon, imprimé audit lieu, l'an 1579, par Guillaume Testefort[1].

[1] Léonard de la Ville étoit de Charoles, Maître d'Ecole & Ecrivain à Lyon. L'Ouvrage que La Croix du Maine lui attribue, n'est qu'une Traduction Françoise des *Antiquités de Lyon*, écrites en Latin par Simphorien Champier, sous le nom de PIERCHANUS *. Il a encore décrit en vers François l'inondation arrivée à Lyon le 2[e] jour de Décembre 1570, quand le Rhone & la Saone se joignirent au milieu de la Place des Jacobins. (M. DE LA MONNOYE).

* Il a fait encore la *Dacigélasie spirituelle du Roi Charles IX*, sur les

combats & victoires obtenues contre les féditieux & rébelles Hérétiques, extraite des Pfeaumes de David, imprimée à Lyon, 1572.

LEZIN GUIET, Angevin, frère de Martial Guiet, (duquel nous parlerons ci-après.) Il naquit en la ville d'Angers, l'an 1515, le treizième jour de Février. Il étoit homme fort bien verfé en la Chorographie, ou Defcription des Pays & Régions, &c. Il a fait la Defcription Générale du Pays & Duché d'Anjou, réduite en Carte, pour laquelle illuftrer, il a employé environ deux ans entiers, à vifiter tous les lieux, villes, villages, rivières & lieux de remarque dudit Pays. Il l'a fait imprimer l'an 1573, & le dédia à M. le Duc d'Anjou, n'étant pour lors que Roi de Pologne, audit an 1573, pour laquelle il reçut cent écus [1]; il a davantage écrit plufieurs autres Œuvres, tant en profe qu'en rithme Françoife, & entre autres le Dialogue des Moines, écrit en vers Alexandrins, non encore imprimé. Il floriffoit l'an 1574, je ne fçai s'il eft encore vivant.

[1] Ménage fe trompe, lorfque, pag. 292 de fes Remarques fur la vie de Guillaume Ménage fon pére, il dit que Lézin Guyet, Confeiller au Préfidial d'Angers, Échevin de la même Ville en 1493, fut Auteur de la première Carte de la Province d'Anjou. Il attribue avec plus de raifon, p. 468 des mêmes Remarques, cette Carte à un autre *Lezin Guyet*, fils du précédent; mais il fe trompe encore quand il dit qu'elle fut gravée en 1583, au lieu de dire, comme La Croix du Maine, que ce fut en 1573. (M. de la Monnoye).

LEZINE GAULTIER, native de la ville du Mans, fœur de M. Jean Gaultier, Avocat Fifcal en la ville de Laval au Maine, fur les frontières de Bretagne, &c. tous deux enfans de M. l'Efcuyer Gaultier. J'ai vu plufieurs Lettres fort bien dictées & mifes par écrit de ladite Lezine Gaultier, & entre autres celles qu'elle récrivoit à la Royne de Navarre, Jeanne d'Albret, touchant le mariage de fon Chancelier nommé *Francour*, lefquelles ne font encore imprimées. C'eft celle qui avoit fiancé Claude de Tefferant, Gentilhomme Parifien, Auteur des Continuations aux Hiftoires prodigieufes de Boyftuau & Belleforeft, & ce qui empêcha qu'elle ne l'époufât,

ce fut la mort trop ſoudaine à l'endroit dudit ſieur Teſſerant, qui fut cauſe de la privation d'un ſi heureux mariage. Elle florit au Maine cette année 1584.

LION IAMET, de Suſſey [1] en Poictou, Seigneur de Chambrun, Secrétaire de Madame Renée de France, Ducheſſe de Ferrare, &c. Il a écrit pluſieurs Poëſies Françoiſes, non encore imprimées. Clement Marot & Charles Fonteine Pariſien, font mention de lui en leurs Œuvres. Il floriſſoit l'an 1550, ou environ*.

[1] Je crois qu'au lieu de *Suſſey* il a voulu dire *Sanzay*, petite Ville du Haut-Poitou près Luſignan. (M. DE LA MONNOYE).

* On a imprimé parmi les Epîtres de Clement Marot quelques Epîtres de Lyon Jamet.

LISET BENANCIO [1]. Il a écrit en proſe Françoiſe la Déclaration des abus & tromperies, que font les Apotiquaires, &c. imprimée à Tours, l'an 1553, par Matthieu Chercelé.

[1] Baillet, dans ſa *Liſte des Auteurs déguiſés*, reconnoît ſous ce nom ANTOINE BELISE. L'Anagramme ſeroit entière ſi, au lieu de *Liſet*, ou, comme du Verdier écrit, *Liſſet*, il y avoit *Liſcet*. La queſtion eſt de ſavoir qui eſt cet *Antoine Beliſe*. Seroit-ce *Antoine Beliſem*, Traducteur des Pſeaumes en proſe Françoiſe, dont du Verdier parle à la lettre A ? Je n'y vois pas d'apparence, non plus qu'à croire avec le même Baillet que ce puiſſe être *Simphorien Champier*, mort avant que le Livre imprimé ſous le nom de *Liſet Benancio* fût compoſé. Au reſte c'eſt *Liſſet* qu'il faut écrire, ainſi qu'il eſt imprimé, & non *Liſet*. Voy. le mot PIERRE BRAILLIER. (M. DE LA MONNOYE).

LOUIS XI, Roi de France, fils de Charles VII, & de Marie d'Anjou, il naquit le troiſième jour de Juillet, l'an 1423 [1]. Il ſe voit un Livre intitulé le Roſier des Guerres * du Roi Loys XI, Roi de France imprimé à Paris, l'an 1553, chez la veuve de Michel le Noir, &c. Je ne ſçai s'il eſt Auteur dudit Livre, pour le moins il eſt en ſon nom. Il mourut l'an de ſalut 1483, le dernier jour d'Août, en ſon Château du Parc, près la ville de Tours ſur Loire. J'ai écrit ſa vie avec celle des Rois de France. Le Guidon des Guerres, compoſé par le Chevalier de la Tour, eſt un autre Livre compoſé plus de cent cinquante

ans avant la naiſſance dudit Roi Louis, comme j'ai dit parlant ci-deſſus de Geoffroy de la Tour-Landry.

[1] La Croix du Maine écrit tantôt Louis, tantôt Loys; du Verdier toujours Loys. J'ai repréſenté fidèlement leur ortographe. On ſait qu'au commencement du ſiècle paſſé, au lieu de Louis, on écrivoit communément Loys & Loïs. Le Dauphin même, avant la mort d'Henri IV, ſignoit Loïs, de quoi Malherbe s'étant apperçu, fut cauſe, par la raillerie qu'il en fit, que le Dauphin apprit à ſigner Louis. (Ce qu'il y a d'aſſuré, c'eſt que l'uſage ancien étoit d'écrire Loys, Pâquier l'écrit toujours ainſi). Quant au *Roſier des Guerres*, dont il eſt ici parlé, voyez la note ſur le mot Estienne Porcher. (Il y a été établi que ce Livre a été compoſé par ordre de Louis XI, mais que ce Roi n'en eſt pas l'Auteur. (M. de la Monnoye).

* Le *Roſier des Guerres* fut imprimé dans l'*Epitome Hiſtorial de France* en 1523 & 1528. La Croix du Maine en cite une Edition en 1553. Cet Ouvrage fut de nouveau publié en 1606, Paris, *in*-8°. par Jean Deſpagnet, ſur un Manuſcrit trouvé au Château de Nerac, comme s'il eût paru alors pour la première fois. Si Deſpagnet avoit eu connoiſſance des Editions précédentes, il auroit vu que ſon Manuſcrit étoit très-imparfait. M. de Fontette, dans la nouvelle Edition de la *Biblioth. Hiſtor. de France*, Tom. II, n°. 27182, cite deux Manuſcrits de cet Ouvrage, qui ſe trouvent à la Bibliothèque du Roi.

LOUIS D'AMBOISE, Seigneur de Buſſy, Marquis de Reinnel, Capitaine de cinquante hommes d'armes des Ordonnances du Roi, Gouverneur & Lieutenant Général au Pays & Duché d'Anjou, premier Gentilhomme de la Chambre de Monſieur, frère du Roi, & Colonel Général de l'Infanterie Françoiſe de ſon Alteſſe, &c. Ce Seigneur de Buſſy-d'Amboiſe, étoit iſſu de la très-noble, très-ancienne & Royale maiſon d'Amboiſe en Touraine, de laquelle Meſſieurs les Comtes d'Aubigeous en Albigeois, ſont pour le jourd'hui chefs du nom & des armes, comme nous dirons au Catalogue général des Maiſons Nobles de France, lequel nous eſpérons mettre bientôt en lumière. Pour revenir à parler de Louis d'Amboiſe, j'oſerai aſſurer qu'il étoit l'un des plus vaillants & adextres Gentilhomme aux Lettres & aux Armes, que la France ait point encore vu de notre temps, dequoi il a fait aſſez preuve durant ſa vie, & l'eût encore plus montré, s'il eût vécu plus longuement;

longuement; mais une mort violente l'en a empêché. Il aimoit & carreſſoit ſur-tout les Hommes de Lettres, & c'eſt ce qui me le fait tant reſpecter & en parler ſi amplement; car s'il n'eût été que Guerrier, j'euſſe réſervé cela à diſcourir amplement ès vies des plus vaillants hommes en guerre, natifs de la France & des Gaules. Et pour montrer qu'il avoit grande connoiſſance des bonnes Lettres, & qu'il n'étoit pas ſeulement grand Orateur & très-éloquent Gentilhomme, nous avons encore de lui pluſieurs beaux vers & Poëſies Françoiſes de ſa façon, & entre autres ces belles Stances, qui étoient comme un préſage de ſa mort. Car en icelles il ſemble diſcourir tout le malheur qui depuis lui eſt advenu; elles ne ſont encore en lumière non plus que ſes autres Œuvres. Il fut tué ſur les Terres de M. le Comte de Montſoreau, en Anjou, le Mercredi dix-neuvième jour d'Août, l'an 1579, âgé de vingt-huit ou vingt-neuf ans. Il étoit l'un des plus favoris de ſon maître, pour les bonnes parties qui étoient en lui, & ſur-tout pour ſa valeur & les Lettres. Il a été fait pluſieurs Epitaphes ſur ſa mort, compoſés par les plus ſçavants Hommes de ce ſiècle, deſquels il y en a pluſieurs imprimés, les autres qui ſont en Grec, Latin, François & autres Langues, le feront peut-être une autrefois. Jean le Frere & autres font mention de lui en leurs Hiſtoires, les uns le louent, les autres le blâment, chacun en écrit ſelon ſon affection particulière. Aucuns diſent qu'il étoit Gentilhomme natif de Champagne, les autres du Duché de Bar, & les autres Tourengeau. Je ne ſçai au vrai le lieu de ſa naiſſance.

LOUISE L'ABÉ [1], Lyonnoiſe, femme très-docte, vulgairement appelée la belle Cordiere de Lyon, de laquelle l'anagramme eſt, *Belle à ſoi;* elle ſçavoit fort bien compoſer en vers & en proſe. Elle a écrit un Dialogue en proſe Françoiſe, intitulé le Débat de Folie & d'Honneur [2], imprimé avec pluſieurs Poëſies de ſon invention & autres de ſes amis, le tout a été imprimé enſemble à Lyon, par Jean de Tournes, l'an 1555,

& le titre eſt tel. Les Œuvres de Loyſe l'Abbé, Lyonnoiſe, &c. Elle floriſſoit à Lyon ſous Henry II, l'an 1555.

[1] Son nom doit être écrit Labé ſans apoſtrophe, ſans double B, avec l'É accentué. Pierre de S. Julien, dans ſes *Gemelles*, n°. 53, donne lieu de croire que Maurice Scève a été d'un grand ſecours à la belle Cordiere dans ſes Compoſitions. Calvin parlant d'elle en ſa réponſe à Gabriel de Saconay, Chantre & Comte de S. Jean de Lyon, la traite le plus injurieuſement du monde *. Il vaut mieux lire ce qu'en écrit Paradin, Liv. III de ſon *Hiſt. de Lyon*, Chap. 29. (M. de la Monnoye).

[2] Voici l'argument de ſon Dialogue, dont le titre eſt: *Débat de Folie & d'Amour.* « Jupiter ayant invité tous les Dieux à un feſtin général, la Folie » & l'Amour eurent une diſpute pour l'entrée. L'Amour colère tira une fléche » à la Folie, qui, ayant évité le coup, ſe jetta de fureur ſur l'Amour, lui » créva les yeux, & pour couvrir la place, y mit un bandeau fée, qu'on ne » pouvoit ôter. Amour jetta les hauts cris. Jupiter informé du ſujet de la que- » relle, donna aux Parties Apollon & Mercure pour Avocats; enſuite de quoi » ayant oüi Apollon pour l'Amour, & Mercure pour la Folie, il ordonna que la » Folie qui avoit crevé les yeux à l'Amour, ſeroit par punition éternellement » obligée de le conduire ». L'invention eſt des plus ingénieuſes, & nos Modernes, du nombre deſquels eſt la Fontaine, ont eu tort de n'en pas faire honneur à l'inventrice. Ses Œuvres furent imprimées pour la ſeconde fois *in-16.* à Rouen, chez Jean Garou, 1556. Elles ne conſiſtent qu'en ce Dialogue, qui eſt en proſe, en trois Elégies & en vingt-quatre Sonnets, dont le premier eſt Italien. A la ſuite eſt un Recueil de vers Grecs, Latins, Italiens & François, à ſa louange, où je n'ai trouvé ni ce Diſtique:

Moſſe animos fertur Gallis cantata Labæa
Vatibus, at movit doctiùs illa nates.

ni ce Quatrain:

La célèbre Labé, qui des jeux & des ris
Dans ſes vers, dans ſa proſe étoit toujours ſuivie,
Sur le mont des neuf-Sœurs ne coucha de ſa vie:
Elle aima mieux coucher avec leurs favoris. (*idem*).

* Nous ne chercherons point à juſtifier ici la conduite de *Louiſe Labé*, encore moins à contredire ce que du Verdier en rapporte. Nous dirons ſeulement que ſi ſa conduite a pu donner lieu à l'accuſer de libertinage, elle l'aſſaiſonnoit du moins de tout ce que l'eſprit a de plus ſéduiſant, & les talens de plus agréable. Nos jeunes Seigneurs ignorans, ſi courus, ſi fêtés par nos Belles; nos petits-maîtres, toujours à l'affût d'une conquête, & nos Turcarets, avec tout leur or, lui auroient vainement montré leurs deſirs; elle auroit rejeté leur hommage: elle mépriſoit également la grandeur, la ſotiſe & l'opulence.

On ne la mettra point au rang des *Laïs*, mais on pourra la regarder comme *la Leontium*, ou *la Ninon Lanclos* de son siècle. Il est aisé de se former une idée de cette femme voluptueuse, en lisant sa troisième Elégie, où, portant la parole aux Dames Lyonnoises, elle les prend à témoin de la douceur de son caractère, exempt d'envie & de jalousie. Elle y rend compte des exercices de sa première jeunesse, de son goût pour l'étude, pour le luth & pour la broderie, de son courage & de son adresse à monter à cheval, exercices dans lesquels elle comptoit passer sa vie. Elle avoue qu'elle n'avoit pas encore seize ans, lorsque l'Amour lui fit sentir ses feux, & s'empara pour jamais de son cœur :

Je n'avois vu encore seize hivers,
Lorsque j'entrai en ces ennuis divers ;
Et jà voici le treizième été
Que mon cœur fut par amour arrêté.
Le tems met fin aux hautes pyramides...
. . . .
Finir aussi, il a accoutumé
Le feu d'amour, tant soit-il allumé.
Mais las ! en moi il semble qu'il augmente
Avec le tems, & que plus me tourmente.

Elle avoit alors vingt-neuf ans, suivant ce calcul. Elle semble demander à l'amour un repos qu'elle ne cherche pas encore, & que peut-être elle n'auroit pas voulu trouver ; au moins à s'en rapporter à ce qu'elle dit dans son dix-huitième Sonnet :

Permets, m'Amour, penser quelque folie,
Toujours suis mal, vivant discrétement,
Et ne me puis donner contentement,
Si hors de moi ne fais quelque faillie.

Un Auteur anonyme, qui a composé des vers à sa louange, assure qu'elle étoit au Siège de Perpignan de 1542 en habit d'homme, armée de la lance & de l'épée, montant à cheval, & combattant avec autant de force que d'adresse :

Là de sa lance elle ploye
Le plus hardi assaillant,
Et brave dessus la selle,
Ne démontroit rien en elle
Que d'un Chevalier vaillant.

On l'a appelée *la Belle Cordière*, non qu'elle fût mariée à un Cordier, comme on l'a dit ; son éducation distinguée annonce assez qu'elle étoit au-dessus d'une telle alliance, mais elle avoit épousé un Marchand qui faisoit

commerce de cables & de cordes. La rue de Lyon où elle demeuroit porte encore le nom de *la Belle Cordière.*

Voy. la Biblioth. Françoise de M. l'Abbé Goujet, Tom. XII, pag. 76, & les Mémoires de Niceron, Tom. XXIII, pag. 242.

LOUIS BERQUIN, Gentilhomme Flaman, appelé par aucuns Jean Berquin. Il a écrit quelques Œuvres en Latin & en François [1]. Il fut brûlé à Paris pour le fait de la religion, l'an 1529 *, l'onzième jour de Novembre. Je n'ai point vu de ses Livres imprimés.

[1] Il mourut âgé d'environ quarante ans, étranglé en Grève, & puis brûlé l'an 1529, non pas le 11 Novembre, comme le dit ici La Croix du Maine avec Béze, mais au mois d'Avril *. (M. DE LA MONNOYE).

* Erasme qui dans ses Lettres, la quatrième du XXIV[e] Liv. & la quarante-huitième du XXX[e] Liv. parle du supplice de Berquin, donne deux dates à sa mort, l'une du 22, l'autre du 17 Avril 1529. Berquin a traduit en François du Latin d'Erasme le *Panégyrique du Mariage*, le *Manuel du Soldat Chrétien* & la *Complainte de la paix*. Son aversion contre les Théologiens intolérans & les Moines lui firent des ennemis violens des Inquisiteurs Duchesne & Beda. Il fut deux fois en prison, la protection de Madame Louise de Savoye, mère de François I, & celle de ce Monarque lui-même, le tirèrent d'affaire; mais à peine fut-il hors de prison, qu'il osa attaquer de nouveau ses Antagonistes avec plus de hardiesse qu'auparavant; il fut mis une troisième fois en prison, condamné à abjurer ses erreurs, à en faire amende honorable, & à passer le reste de ses jours en prison. Il avoit l'esprit trop roide pour se soumettre à ces conditions, auxquelles il préféra la mort. Louis de Berquin étoit un très-honnête homme, de mœurs excellentes, exact sur la pratique la plus scrupuleuse de la Loi Evangélique. Il s'éleva mal-à-propos contre plusieurs pratiques pieuses, autorisées dans l'Eglise, & qu'il croyoit condamnables. Béze (*in Iconibus*) prétend que s'il eût été soutenu par le Roi de France, comme Luther le fut par l'Electeur de Saxe, il auroit formé une Secte nouvelle, différente de celles de Calvin & de Luther. Il ajouta quelque chose aux Ouvrages d'Erasme, qu'il traduisit, & avec lequel il eut un commerce de lettres suivi, où l'on voit combien Erasme, qui estimoit sincérement sa probité & sa vertu, désapprouvoit sa véhémence indiscrète.

LOUIS BERTHELEMI, Notaire Royal au Châtelet de Paris, l'an 1518. Il est Auteur d'un Livre intitulé le Prothecole des Notaires, Tabellions, Greffiers & Sergens, &c. contenant la forme & maniere de faire tous contrats, actes de Justice,

commissions & rapports de Sergens à cheval & à verge, inventaires, comptes, demandes, & autres choses singulières, imprimé à Paris l'an 1518, chez Durand Gerlier.

LOUIS BERTRAVAN. Il a écrit quelques Epitres ou Apologies, pour défendre M. Joubert Docteur en Médecine & Chancelier de l'Université de Montpellier, touchant ses Erreurs Populaires, ou Paradoxes de Médecine, imprimées avec la seconde édition dudit Livre des Erreurs Populaires, &c.

LOUIS LE BLANC, Notaire & Secrétaire du Roi, & Greffier de la Chambre des Comptes à Paris. Il a fait un Abrégé ou Extrait à l'honneur de S. Loys Roi de France, l'an 1272, contenant les noms des Rois de France, qui ont été en la Terre Sainte, & autres choses mémorables faites par iceux Rois, lequel Livre se voit écrit à la main, au Trésor des Chartres de la Chambre des Comptes à Paris.

LOUIS LE BOULENGER *. Il a écrit un projet & calcul de la grandeur, longueur & largeur du Royaume, Pays, Terres & Seigneuries de France, par lequel on peut voir combien vaudroit le revenu du Roi; en payant deux livres tournois pour chacune ville; cinq sols pour feu, douze deniers tournois pour chacun arpent, ou acre de terre, & douze deniers tournois, de mille livres de trafique pour chacun Marchand, &c. le tout fait par le commandement du Roi Charles IX, imprimé à Tolose, l'an 1565, par Jaques de Grabam.

* Si nous en croyons du Verdier, le Livre de Louis le Boulenger avoit paru à Lyon dès l'an 1525. Il en donne ainsi le titre : *Calculation, Description & Géographie du Royaume de France... déchiffrée jusqu'aux arpens & pas de terre en icelui compris*, &c. le tout calculé & sommé par Loys Boulenger, très-*expert Géométrien & Astronome.* S'il n'y a pas de méprise dans la date de l'Edition de Lyon, il ne se peut pas que ce Livre ait été composé (comme le dit La Croix du Maine) par ordre du Roi Charles IX, qui ne commença à régner qu'en 1560. Au reste, cet Ouvrage est si rare, que M. Clément, qui en parle dans sa Bibliothèque, d'après La Croix du Maine & du Verdier, n'en a pu trouver même le titre dans les Catalogues qu'il a consultés. Du Verdier en donne un Extrait qui est assez curieux.

LOUIS LE CHARON, Parifien, Avocat au Parlement de Paris, homme fort renommé pour la Jurifprudence & autres bonnes parties de Philofophie qui font en lui. Il s'appelle autrement Louis Charondas le Charon, Jurifconful Parifien, &c. [1]. Il a écrit un Panégyrique, ou Oraifon, à la louange du Roi Charles IX, imprimé chez Robert Eftienne, à Paris l'an 1566; les Dialogues de Louis le Charon, imprimés à Paris; la Philofophie d'Amour, traduite d'Italien en François par ledit le Charon, imprimée à Paris; les Poëfies de Louis le Charon, les amours de fa Claire, imprimées à Paris; il a mis en lumière la pratique de feu M. le premier Préfident de Paris, M. Pierre Lyfet, imprimée à Paris. Claude de Boiffieres, Dauphinois, raconte fur la fin de fon Art Poëtique François, que ledit Loys le Charon a écrit quelques Odes Saphiques, & un Poëme qu'il appelle fon Dæmon; Réponfes du Droit obfervé en France, confirmées par Arrêts de la Cour de Parlement, avec une Préface, ou Avant-Propos, contenant plufieurs Difcours de la Prudence Civile, & de l'Hiftoire Françoife, imprimées à Paris, chez Vincent le Normand, l'an 1572; trois Livres de Réponfes du Droit François, &c. Le troifième Livre de fes Réponfes, a été imprimé à Paris chez Vincent le Normand, l'an 1577. Les deux autres ont été imprimés chez Vincent le Normand, l'an 1576 & 1577; Réponfe Politique, à ceux qui lui ont demandé les moyens, pour empêcher les troubles & féditions, imprimée avec le troifième Livre de fes Réponfes; il a écrit plufieurs Livres touchant la République, du huitième defquels ladite Réponfe Politique a été extraite, & prononcée par lui en l'Affemblée des Etats du Bailliage & Comté de Clermont en Beauvaifis, au Pays de Picardie; il a écrit quatre Livres de Pandectes, ou Digeftes de la Jurifprudence Françoife, non encore mis en lumière; plufieurs Livres de Philofophie, tant en Latin qu'en François; il a fait imprimer le Cours du Droit Romain, & a écrit quelques annotations fur icelui; Panégyric troifième du Devoir des Magiftrats, imprimé à Paris chez Robert

Eſtienne, l'an 1567; Commentaires ſur l'Edit des ſecondes Noces, imprimé à Paris l'an 1560; il a écrit pluſieurs autres Livres, deſquels je n'ai point connoiſſance; car je n'ai reçu aucun avertiſſement touchant ce qu'il a compoſé, non plus que de tous les autres, deſquels je fai mention en cette Bibliothèque Françoiſe. Il florit à Clermont en Picardie, cette année 1584.

[1] Son nom de famille étoit LE CARON, mais l'alluſion, quoique puérile, de *Caron* à *Charondas* lui ayant plu, il ſe fit appeler *Charondas le Caron*, ce qui fut cauſe qu'au lieu d'écrire *le Caron*, quelques-uns, comme ici La Croix du Maine, écrivirent *le Charon*. Il étoit Lieutenant au Bailliage de Clermont en Beauvoiſis, & par la légende qui eſt autour de ſon portrait, on voit qu'en 1579 il avoit quarante-trois ans, enſorte que ſi, comme on croit, il eſt mort vers 1616, on peut conclure qu'il n'a vécu guère moins de quatre-vingt ans. (M. DE LA MONNOYE).

LOYS CIANEUS. Il a traduit de Latin en François l'Hiſtoire Eccléſiaſtique, appelée vulgairement l'Hiſtoire Tripartite, &c. imprimée à Paris chez Gilles Gourbin, l'an 1568. Il y avoit un nommé Loys Cyaneus, lequel imprima les Commentaires de Calvin, ſur le Livre de Seneque, touchant la clémence de l'Empereur Néron ſon maître, l'an 1532. Je ne ſçai ſi c'eſt le ſuſdit [1].

[1] Il falloit écrire *Cyaneüs*. C'eſt aſſurément le même qui imprima le Traité de Sénéque *de Clementiâ*, en 1532, à Paris, *in*-4°. avec les *Commentaires* de Calvin, âgé ſeulement alors de vingt-trois ans, & qui gardoit encore l'extérieur de Catholique. Cyaneüs étoit de Gand, & imprimoit pour Simon de Colines. Son nom Flamand étoit *Péers*, ſorte de bleu, que nous appelons auſſi *Pers*, en Grec Κυάνεος. (M. DE LA MONNOYE).

LOYS CORBIN, Prêtre, natif de la Paroiſſe de Vernie, à ſix lieues de la ville du Mans, &c. autrefois Précepteur de M. le Baron de Teſſé & de Vernie, &c. l'an 1570, &c. Il a écrit un Livre en l'honneur de Madame Françoiſe de Raveton, Dame dudit lieu en Normandie, femme de Meſſire Jean de la Ferriere, Chevalier de l'Ordre du Roi, Baron de Theſſé en Normandie, & de Vernie au Maine. Ce Livre traite de la Charité, & autres points de Théologie concernants la vie humaine. Il n'eſt encore

imprimé, il se voit écrit à la main au cabinet de la susdite Dame.

LOYS DORLEANS, Parisien, Voy. ci-après Loys d'Orléans, écrit par O.

LOYS EMERIC, Sieur de Rochefort en Poictou, l'un des premiers Secrétaires du Roi d'Arragon, & depuis Secrétaire du Comte de Poictou, Philippes le Long, qui depuis fut Roi de France, l'an 1320. Il a écrit plusieurs Chansons en Langue Provençale, a la louange d'une Dame de la maison de Forcalquier, en Provence, nommée Florence. Il florissoit l'an 1321 *.

* Voy. Jean de Notre-Dame, Chap. 59, & du Verdier, let. P, Art. du Comte de Poictou.

LOYS ENOC, natif d'Yssouldun en Berry, homme docte ès-Langues. Il a écrit une Grammaire Grecque, Latine & Françoise tout ensemble, imprimée à Paris, l'an 1546, auquel temps ledit Enoc florissoit *.

* Voy. au mot Pierre Enoc.

LOYS HESTEAU, Blesien, Sieur de Nuisement, Voy. ci-dessus Clovis Hesteau, à la lettre C.

LOYS HOELLET, Sieur du Bourg, Avocat au Siége Présidial & Sénéchaussée du Maine, Bailly de la Suze, &c. Il a écrit quelques Observations & annotations sur le Coutumier du Maine, non encore imprimées; ensemble quelques autres Recueils sur le Droit qui est sa principale profession. Il florit au Mans cette année 1584. Je le louerois ici davantage si ce n'étoit qu'il est l'un de mes plus fidèles amis, & que l'on pourroit penser que cette grande amitié me le fit dire, & non les autres parties recommandables qui sont en lui.

LOYS LE JARS, Secrétaire de la Chambre du Roi de France Henri III. Il a composé une Tragédie Françoise intitulée Lucelle, laquelle il a écrite en prose, & l'a disposée d'Actes & scènes

Scènes, ſuivant les Grecs & Latins. Elle a été imprimée à Paris chez Robert le Magnier, l'an 1576, (*in*-8°. *)

*Il y a auſſi une Edition *in*-12. à Rouen, 1606, de cette Tragédie de *Lucelle*. L'Auteur, dans ſon Epître Dédicatoire, ſoutient qu'on doit écrire les Tragédies en proſe. On lit dans les *Recherches ſur les Théâtres* que cette Tragédie ſe trouve en vers dans la Bibliothèque de M. le Duc d'Aumont. Quelques-uns ont ſoupçonné que Loys le Jar étoit le père de Mademoiſelle de Gournay, qu'on nomme cependant communément *Guillaume*, & non *Loys*. Quant au ſentiment de Louis le Jars, qui ſoutient qu'*on doit écrire les Tragédies en proſe*, c'eſt auſſi le ſentiment de la Motte & de tous ceux qui ne ſont pas nés Poëtes. Il y a telle Tragédie, tel Drame moderne en vers, qu'on ne ſauroit lire, & qui ne vaudroient pas mieux en proſe.

LOYS DE LASCARS ou DE LASCARIS, iſſu de la très-noble & très-ancienne maiſon de Laſcaris, Sieurs des Comtes de Vintimille, Tende & la Brigue. Il a écrit en Langue Provençale un Traité des Miſeres de ce monde, & un autre de la Pauvreté. Il mourut l'an 1376, ou environ *.

* Jean de Notre-Dame en a parlé, Chap. 71, mais il n'a marqué le nom propre que par la lettre initiale L, en quoi du Verdier l'a ſuivi prudemment.

LOYS LASSERÉ, Prêtre, natif de la ville de Tours en Touraine, Chanoine & Granger en l'Egliſe de S. Martin de Tours [1], Proviſeur du Collége Royal de Champagne, fondé en l'Univerſité de Paris, autrement dit Navarre, l'an 1540. Il a écrit en proſe Françoiſe la vie de S. Hieroſme, laquelle il a revue & augmentée du tiers pour la troiſième fois, & y a inſéré les Vies de Madame Sainte Paule, & du Roi S. Loys, imprimées à Paris, chez Charlotte Guillard, veuve de Claude Chevalon, au Soleil d'Or, rue S. Jacques, l'an 1541, *in*-4°. & contient cinquante-une feuilles. Il floriſſoit audit Collége de Navarre, l'an 1541 [2].

[1] Le *Granger de l'Egliſe de S. Martin de Tours*, eſt l'*Officier qui eſt chargé de diſtribuer annuellement à chaque membre du Chapitre la quantité de bled qui lui eſt due.* (M. DE LA MONNOYE).

[2] Du Boulay, pag. 961 du Tom. VI de ſon *Hiſt. de l'Univerſité de Paris*, dit que Louis Laſſeré fut auſſi Chanoine de l'Egliſe de Paris, & qu'étant mort le 6 Septembre 1546, il fut enterré au Chœur de la Chapelle du

Collège de Navarre *. C'est à lui que la seconde Edition des *Epithètes de Textor*, *in-fol.* à Paris, 1524, est dédiée. (*idem*).

* On s'est trompé dans la *Bibliothèque Historique de la France*, lorsqu'on a placé la mort de Louis Lasseré en 1541. Cette méprise n'a pas été corrigée dans la nouvelle Edition.

LOYS DE LAUNAY, Médecin, demeurant en la ville de la Rochelle. Il a écrit quelques Traités contre les Livres de l'Antimoine, composés par Jaques Grevin, Médecin à Paris, &c. Ce Livre * dudit Loys de Launay, s'intitule de la faculté & vertu admirable de l'Antimoine, auquel ledit Grevin a fait réponse, en son second Livre des Venins, au vingt-quatrième Chapitre, où il traite de l'Antimoine.

* Le Livre de ce Médecin sur l'*Antimoine* parut en 1564. Jacques Grévin qui y étoit attaqué, publia sa réponse en 1566, & dans la même année de Launay répondit à l'Ecrit de Jacques Grévin. Tous ces Ouvrages furent imprimés à la Rochelle, *in*-8°. Enfin Jacques Grevin mit au jour son *Apologie sur les vertus & facultés de l'Antimoine... pour confirmation de l'avis des Médecins de Paris, contre ce qu'a écrit Loys de Launay, Empirique*, Paris, 1567, *in*-8°.

LOYS MAIGRET, Lyonnois *. Il a écrit un Discours de la Création du Monde, & d'un seul Créateur, par raisons naturelles, imprimé à Paris, l'an 1554, chez André Wechel, (*in*-4°). Il a écrit un Traité touchant le commun usage de l'Ecriture Françoise, auquel est débattu des fautes & abus, en la vraie & ancienne puissance des Lettres, imprimé à Paris, l'an 1545. (*Ce Livre avoit été imprimé à Paris dès* 1542, *in*-4°.) Réponse à l'Apologie de Jaques Peletier du Mans, imprimée à Paris, l'an 1550, chez Wechel, (*in*-4°). Réponse dudit Maigret, à la Replique de Guillaume des Autels, lequel par anagramme s'appelle Glaumalis du Vezelet, &c. imprimée à Paris, l'an 1551; Traité de la Grammaire Françoise, imprimé à Paris, l'an 1550, par Chrestien Wechel, père d'André, &c. Défenses dudit Maigret, touchant son Orthographe Françoise, contre les censures de Guillaume des Autels & ses adhérens, imprimées l'an 1550, chez Chrestien Wechel, (*in*-4°.)

S'ensuivent les Traductions dudit Loys Maigret.

Il a traduit en François les cinq Livres de l'Histoire de Polybe, Auteur Grec, imprimés à Paris; il a traduit le Livre de Platon, traitant du Monde **; il a traduit de Latin en François, les Livres de Protraicture, ou parties du corps humain, d'Albert Durer, excellent Peintre entre les modernes, imprimés à Paris chez Charles Perier, l'an 1557, (*in-fol.*); il a traduit quelques Livres de l'Histoire Naturelle de Pline, sçavoir, est le second Livre sur l'Histoire des œuvres de nature, imprimé à Paris, par Arnoul & Charles les Angeliers, l'an 1540, *in*-8°. contenant dix feuilles; (*& avec des corrections, chez Chrétien Wechel, en* 1552, *in*-8°. *fol.* 96). Il a traduit de Latin en François, la troisième Oraison d'Isocrates, faite en la personne de Nicocles, Roi de Cypre, touchant le devoir des Sujets à leur Prince, imprimée à Paris, chez Chrestien Wechel, l'an 1544, (*in*-8°); il a traduit l'Histoire de Salluste, Historien Latin, &c. touchant la conjuration de Catelin, & la guerre Jugurthine, ensemble la première Harangue de Ciceron, contre Catelin ou Catilin, imprimée à Paris chez Wechel, (*in fol. & à Lyon chez J. de Tournes*, 1556, *in*-16). Il a traduit le Menteur ou Incrédule de Lucian, qui est un Dialogue récréatif & férieux, tout ensemble, imprimé avec une écriture quadrante à la prononciation Françoise, & les raisons d'icelle, mises sur la fin de ladite traduction, le tout imprimé à Paris, chez Chrestien Wechel, l'an 1548, (*in*-4°). Il peut avoir traduit autres Livres, & en avoir composé d'autres de son invention, outre ceux que nous avons récités, mais nous n'en avons pas plus ample connoissance. Il florissoit l'an 1544 ***.

* Nous avons déjà eu occasion de parler de ce *MAIGRET* au mot JEAN PELLETIER. Il écrivoit son nom MEIGRET. Il avoit imaginé une orthographe singulière & nouvelle, qui devoit répondre à la prononciation. Pelletier vouloit se conformer à celle des Manceaux, & Meigret sans doute à celle des Lyonnois. Il dut paroître assez ridicule de voir deux Provinciaux qui se reprochoient mutuellement la prononciation vicieuse de leur pays, vouloir tous deux s'ériger en Réformateurs de la langue Françoise, qu'ils ne par-

loient bien ni l'un ni l'autre. Le Traité qu'il donna à Paris, en 1545, que La Croix du Maine cite, eut quelques partisans, qui, par dérision, furent appelés *Meygretistes*. Guillaume des Autels, sous le nom de *Glaumalis du Vezelet*, y répondit par un *Traité touchant l'ancienne écriture de la langue Françoise*, 1548. Meygret répliqua avec aigreur, & toute cette entreprise se termina à suivre l'ancien usage; de temps en temps cette fantaisie se renouvelle, nous venons de la voir reparoître, & il faut espérer qu'elle aura toujours le même sort. *Voy*. Pâquier, *Recherches*, Liv. VI, Chap. 7, & la Biblioth. Françoise de M. l'Abbé Goujet, Tom. I, pag. 83 & 84, où la *Grammaire* de Meygret est traitée de *très-mauvais Ouvrage*.

Ce Louis Meygret, qui a fait tant de Traductions, étoit de la famille de Jean Meigret, Trésorier de France à Moulins, & d'un autre Jean Meigret, Président à Mortier sous Henri II. *Voy*. le Dénombrement de Marolles, p. 423, & les Mémoires de Niceron, Tom. XLI, p. 156. (M. Falconet).

** La Croix du Maine se trompe; c'est le *Livre du Monde*, par Aristote. La Traduction de Meigret fut imprimée à Paris, en 1541, *in*-8°.

*** Il a de plus traduit du Latin les IIIe & IVe Livres de Columelle, *sur les Vignes*, Paris, 1542, *in*-8°. les trois Livres des *Offices de Ciceron*, Paris, 1547, *in*-4°. les deux Livres de Robert Valturin, *touchant la Discipline Militaire*, Paris, *in-fol.* 1555; & du Grec, les cinq premiers Livres de Polybe, en 1552, *in*-8°. qu'il publia de nouveau avec des corrections, & la Traduction des *Fragmens* qui nous restent des autres Livres de cet Historien, à Lyon, en 1558, *in-fol.* Ainsi il vivoit encore en 1558.

LOYS MARCHANT, Secrétaire de M. l'Evêque d'Arras [1]. Il a traduit de Latin en François, la vie de Caton le Jeune, lequel est vulgairement appelé *Cato Uticensis*, &c. imprimée à Lyon, l'an 1554, par Georges Poncet.

[1] L'Evêque d'Arras dont il étoit le Secrétaire, est *Antoine Perrenot*, depuis Cardinal, Archevêque de Malines & ensuite de Besançon*. (M. de la Monnoye).

* Cet *Antoine Perrenot*, fils d'un Avocat de Dole, & petit-fils d'un gardeur de cochons, fit mettre sur la porte d'une belle maison qu'il fit bâtir à Besançon: *Sic visum Superis*, on acheva le vers, en ajoutant, *aquilam submittere porcis*, allusion à son origine & au crédit qu'il avoit sur l'esprit de l'Empereur Charles-Quint.

LOYS DES MASURES, Tournisien, ou de Tournay en la Gaule Belgique, dit en Latin *Ludovicus Masurius Nervius*, & non pas de Tournus près Mâcon, ou de Tours en Touraine

ſur la rivière de Loyre, ou bien encore de Tours en Auvergne, comme le pourroient penſer aucuns, à cauſe de ce mot douteux de Tournisien, &c. Ce qui m'a fait arrêter ſur cette explication, ç'a été la diſpute que j'en ai autrefois vu faire [1]. Il étoit fort excellent Poëte Latin & François. Il a traduit fort heureuſement, de Latin en vers François les douze Livres de l'Eneïde de Virgile *, Prince des Poëtes Latins, imprimés à Paris, à Lyon & en autres endroits; il a écrit pluſieurs Tragédies Saintes, ſçavoir eſt David combattant, David triomphant, David fugitif, toutes trois imprimées; il a traduit de Latin en François un brief ſommaire touchant la doctrine des Sacremens, compoſé par Théodore de B. imprimé à Lyon l'an 1564, par Jean Dogerolles; il a traduit de Latin en François, le Livre des Echets de Hierome Vida, très-docte Poëte Italien, lequel Livre s'intitule autrement la guerre cruelle du Roi Blanc, & du Roi Maure, ou More, imprimé à Paris **.

[1] Etant jeune, il s'attacha au Cardinal Jean de Lorraine, fit le voyage d'Italie, & demeura dix-ſept mois à Rome. S'étant de Catholique fait Calviniſte, il fut Miniſtre à Mets, & depuis, à cauſe des troubles, à Sainte Marie de l'Hermitage, & même à Strasbourg. Il eut pour amis Salignac, Docteur de Sorbonne, Ramus, Biſet, dont nous avons des *Scholies Grecques ſur Ariſtophanes*, Béze, & pendant un temps Rabelais, avec lequel il rompit à cauſe des invectives de celui-ci contre Calvin, ce que des Maſures a témoigné par cette Epigramme, qui ſe lit, *fol.* 118, v°. de la ſeconde Edition de ſes *Poëſies Latines*, *in*-16, chez Thomas Guarin, à Baſle, 1574.

Qui Rabelæſus eras placidus modò, jam quia fundens
Verba furis, Rabie tu mihi læſus eris. (M. DE LA MONNOYE).

[2] La Traduction de l'*Enéïde* en vers François eſt ce qui fit le plus d'honneur à des Maſures, Il entreprit ce grand Ouvrage ſur l'invitation du Cardinal de Lorraine. Ce Cardinal en fut ſi content, qu'il en lut le premier Livre à François I. Le Roi parut s'en amuſer d'abord, mais il fut bientôt déſabuſé du prétendu mérite de cette Traduction par quelques Courtiſans, qui ſe moquèrent indécemment du Poëte. Il donna au public les deux premiers Livres en 1547, le troiſième & le quatrième en 1555. Enfin la Traduction entière de l'*Enéïde* parut en 1560, chez Jean de Tournes, à Lyon, petit *in*-4°. avec des vignettes à chaque Livre. Cette Edition eſt la plus belle de toutes; il y en a eu trois autres depuis, en 1567, 1574 & 1578, & même l'Abbé de Marolles parle d'une nouvelle Edition faite en 1606, à Lyon, chez Paul

Frelon. Quoique des Masures eût dit que Virgile, lui étant apparu en songe, avoit approuvé son entreprise, & même avoit ôté la couronne de laurier qu'il portoit sur sa tête, pour la mettre sur la sienne; quoique François Habert, dans son Epître sur l'*Immortalité des Poëtes François*, dise que dans l'assemblée des Muses

Il fut parlé du gentil des Masures
Sur l'Enéide en ses graves mesures,

on ne trouve dans cette Traduction qu'un Poëte très-médiocre, qui même aujourd'hui n'en mériteroit pas le nom, un Ecrivain peu délicat & un Versificateur dur & Prosaïque, qui s'est assez bien jugé, lorsqu'il dit dans son Epître au Prince Charles de Lorraine :

Non que j'ignore & ne connoisse bien
La pesanteur de ma plume, & combien
Passant en l'air, j'ai le vol peu agile
Pour égaler la trace de Virgile...
. . . .
Mais si je sens trop débile ma force,
En ta grandeur je me fie & m'efforce. (*idem*).

** Sa Traduction du Poëme Latin des *Echecs* de Jérome Vida est encore au-dessous de celle de Virgile; c'est une paraphrase diffuse, ennuyeuse & languissante; huit vers durs & mal sonans remplacent les quatre premiers du Poëte Latin. Il a conservé dans sa Traduction barbare l'ancien nom de *Rok*, que portoit la pièce, aujourd'hui appelée *la Tour*; sans doute qu'il trouvoit dans ce terme *Rok* quelque chose de ferme & de dur qui plaisoit à son oreille.

Voy. la Bibl. Franç. de M. l'Abbé Goujet, Tom. V, pag. 65, Tom. VII, pag. 99, & Tom. XIII, pag. 92. On trouve sur-tout dans le Tome V les principales circonstances de la vie de des Masures. Son attachement au Calvinisme suscita beaucoup de traverses à cet Auteur.

LOYS DE MATHA [1]. Il a traduit les Epîtres d'Isocrates, Auteur Grec, imprimées à Anvers, chez Chrestofle Plantin, l'an 1558.

[1] Etoit-il de la famille de Jean de Matha, mort l'an 1213, Fondateur de l'Ordre des Mathurins*? (M. DE LA MONNOYE).

* S. Jean de Matha étoit de Faucon, Bourg de la vallée de Barcelonnette; il y a des Gentilshommes de ce même nom établis en Piémont.

LOYS MICQUEAU, natif de la ville de Rheims en Champagne, Maître d'Ecole à Orléans, autrement appelé Jean-Loys

Miqueau. Il a écrit une Réponſe au Diſcours de Gentien Hervet; ſeconde Réponſe de Jean-Loys Miqueau audit Hervet, pleine d'injures & invectives contre lui, le tout imprimé à Lyon, l'an 1564. Il régentoit au Collége de Champagne à Orléans, l'an 1564 *.

* Voy. ci-deſſus JEAN-LOUIS MICQUEAU.

LOYS MIRÉ [1]. Il a décrit la vie de Jeſus-Chriſt notre Seigneur, compoſée ou extraite des quatre Evangeliſtes, réduits en une continuelle Sentence, avec les Epîtres & Leçons qu'on lit à la Meſſe, durant toute l'année; la Deſcription de la Terre Sainte, avec ſa Carte, réduite en petite forme par Guillaume Poſtel, &c le tout imprimé à Paris chez Sébaſtien Nivelle, l'an 1553.

[1] C'eſt ce Louis Miré (*Ludovicus Miræus*) ſecond Editeur de l'*Abrégé Latin des Novelles de Juſtinien*, par Julien l'Anteceſſeur. (M. DE LA MONNOYE).

LOYS DE MONTIOSIEU [1], natif du Pays de Rouergue, Gentilhomme Gaſcon, homme docte ès-Mathématiques, & Précepteur eſdites Sciences, de M. le Duc * de Joyeuſe, Pair de France, (*& enſuite de Monſieur, frère du Roi.*) Il a écrit un Livre intitulé les Semaines de Daniel, & les jours d'Ezechiel, touchant le temps & nombre des années que Jeſus-Chriſt le Meſſie devoit être en ce monde, imprimées à Paris, chez Jaques du Puys, l'an 1582. Il florit à Paris cette année 1584.

[1] C'eſt le même que du Verdier appelle mal LOUIS DE MONJOUZIOU. On eſtime ſon *Gallus Romæ Hoſpes*, où eſt auſſi ſon Traité *de Sculpturâ & Picturâ*, le tout imprimé à Rome *in*-4°, 1585. Il s'eſt appelé en Latin *de Montjoſius*. Saumaiſe l'appelle *Monjocoſius*; en François l'uſage eſt pour *de Montjoſieu*. Il mourut l'an 1583. Son éloge eſt dans le ſoixante-dix-huitième Livre du Préſident de Thou *. (M. DE LA MONNOYE).

* Le Duc de Joyeuſe l'avoit mené à Rome, où il publia divers Ouvrages ſur les Antiquités. « Lorſqu'il fut de retour en France, il dérangea fort ſes » affaires, en ſe chargeant du ſoin ruineux de purger Paris des boues dont » il étoit rempli : il fit pis encore, & l'indigne femme qu'il prit fut cauſe » de la mort de ce ſavant homme, qui méritoit de vivre plus long-temps ».

C'est ainsi que s'exprime M. de Thou. Quoiqu'il parle de la mort de Loys Montjosieu sous l'an 1583, ce n'estque par occasion & en quelque sorte par anticipation qu'il en parle. La Croix du Maine dit que Montjosieu vivoit encore en 1584, & je ne crois pas que M. de la Monnoye soit fondé à placer sa mort en 1583, s'il n'a d'autre garant que ce qu'en dit M. de Thou.

LOYS D'ORLÉANS *, Parisien, Avocat en Parlement, excellent Poëte Latin & François. Il a mis en lumière quelques Poëmes François, & entre autres quelques Imitations d'Arioste, imprimées à Paris, chez Lucas Breyer, l'an 1572, avec autres Imitations d'aucuns Poëtes François, sur ledit Arioste [1]. Il florit à Paris, cette année 1584.

* Louis d'Orléans, Avocat-Général de la Ligue, mort en 1629, âgé de quatre-vingt-sept ans, n'a part dans le Recueil des *Imitations de l'Arioste* que publia Lucas Breyer, à Paris, 1572, que pour le premier Livre de Renaud, qu'il a traduit en vers Héroïques,

Voy. la Bibl. Françoise de M. l'Abbé Goujet, Tom. VII, pag. 357.

C'étoit un homme vain, un Ligueur séditieux **, Auteur du *Banquet du Comte d'Aréte*, où il traite Jeanne d'Albret de *P*... Le Président de Harlay le fit arrêter, & on lui auroit fait son procès si ses parens n'eussent, moyennant cinquante écus, dépêché en diligence à Mets, où étoit la Cour, & n'eussent obtenu défense de passer outre. Après neuf mois de prison, il s'échappa, se sauva en Flandres, revint à Paris, où le Roi lui pardonna. Sa Traduction de Tacite ne vaut rien. J. B. Fabricius en fait quelque mention, Tom. III de sa Bibliothèque. — Il y a eu un *Renaud d'Orléans*, Conseiller à Vannes, Sieur de Sincé, décédé sans enfans, de qui est le Livre des *Observations de diverses choses remarquables sur l'Etat, Couronne & Peuple de France, in*-4°. Vannes, 1594. (M. Falconet).

** Aprés avoir traité la *Conversion d'Henri IV* de *simulée*, il paroit que Louis d'Orléans révint de bonne foi aux sentimens qu'il devoit avoir pour ce Prince. Il avoit déjà eu, même du temps de la Ligue, quelques retours d'affection pour sa patrie, mais qui n'avoient pas duré. Au sujet de ces variations, on lui adressa les vers suivans :

Si pendre te voulois, tu ne ferois que bien,
Puisqu'on ne peut avoir de toi miséricorde;
Mais si tu veux sauver quelque peu de ton bien,
Vas te jetter en l'eau, tu gagneras ta corde.

Voy. sur ses *Œuvres Poëtiques* la Bibl. Françoise de M. l'Abbé Goujet, Tom. XV, pag. 267.

LOUIS

LOUIS PAPON, Prieur de Marcilly, & Chanoine de Montbrison en Foreſts, frère puîné de Jean Papon, (duquel nous avons parlé ci-deſſus,) tous deux natifs dudit Pays de Foreſts, &c. Il a traduit de Latin en François, le premier Livre du Ris, de M. Laurent Joubert, Docteur en Médecine; comme témoigne ledit Joubert en ſa Préface, ſur ſondit Traité du Ris, auquel lieu il dit qu'il y a plus de 20 ans que ledit Papon avoit traduit icelui premier Livre, &c. comme auſſi en fait mention Eſtienne du Tronchay, en ſes Epîtres ou Lettres miſſives. Mais nous avons parlé de cela par ci-devant, parlant dudit Laurent Joubert, lequel ne l'a jamais écrit qu'en François [1], & ont été imprimés à Paris chez Nicolas Cheſneau, l'an 1579.

[1] Ce qu'a ci-deſſus remarqué La Croix du Maine aux mots JEAN-PAUL ZANGMAISTRE & LAURENT JOUBERT, & ce qu'il dit ſur le même ſujet dans cet Article, fait voir que Laurent Joubert n'a jamais compoſé qu'en François ſon Traité du *Ris*, & qu'ainſi tout ce qu'on a dit des Traductions qu'on en a faites de Latin en François n'eſt qu'une fable, que pour des raiſons particulières il a lui-même autoriſée, comme il l'a depuis avoué. (M. DE LA MONNOYE).

LOUIS PARADIS, natif de Victray en Parthois, Chirurgien de M. le Maréchal de Biron, &c. Il a voyagé en loingtains Pays eſtranges, & a écrit quelques Obſervations de ſes Voyages, non encore imprimées. Ambroiſe Paré fait honorable mention de lui, en ſon Traité de la Licorne. Il floriſſoit l'an 1573. Je ne ſçai s'il eſt encore vivant [1].

[1] Il y a un PAUL PARADIS nommé dans les Lettres de François I, du mois de Mars 1545, pour être un des trois Profeſſeurs Royaux en Hébreu. Ces Lettres ſe voient dans les notes de M. Baluze ſur la vie de Pierre du Chatel par Pierre Galland, pag. 150. (M. DE LA MONNOYE).

LOUIS DE PERUSIIS, Ecuyer, natif de Cumons. Il a écrit des Guerres advenues en Provence & Comté d'Avignon, l'an 1562, entre les Catholiques & ceux qui ſe diſent Huguenots, imprimé l'an 1565, à Anvers, chez Antoine Tilens [1].

[1] Le P. le Long, n°. 15274 de ſa *Biblioth. Hiſtor. de Fr.* (ancienne Edit.)

dit que ce discours n'est que l'Abrégé d'un plus ample, qui existe manuscrit entre les mains des héritiers de feu M. de Mazaugues, mort en 1712. L'Imprimeur d'Anvers, nommé *Tilenus* par le P. le Long, & *Tiletis* par du Verdier, est mieux nommé à la Flamande *Tilens*. (M. DE LA MONNOYE).

LOUIS LE PICARD, natif de la ville d'Alençon, Ecolier étudiant en la Faculté de Médecine à Paris, l'an 1547, auquel temps il écrivit une révolution calculée sur le Méridien de Paris, & autres lieux d'alentour ou circonvoisins, imprimée audit an 1547.

LOUIS DU PUIS, natif de Romans en Daulphiné. Il a traduit de Grec en François, le Dialogue de Lucien, intitulé *Toxaris*, ou de l'Amitié, imprimé; il a traduit de Grec en François, les Epîtres de Diogene Cynique, imprimées à Poictiers, par Jean & Enguillebert de Marnef, l'an 1549 [1]; il a davantage traduit les Commentaires d'Ammonius, sur les Institutions de Porphyre, lesquelles il a traduites à Paris, l'an 1540. Il florissoit à Poictiers, l'an 1544. Il étoit fils de Maître Guillaume du Puis, Docteur en Medecine, & Professeur d'icelle en la ville de Grenoble en Dauphiné, auquel il dédie sa Traduction des Epîtres de Diogene, &c.

[1] Les Epîtres publiées sous le nom de *Diogène le Cynique* sont supposées, quoiqu'anciennes. François Accolti d'Arezzo, célèbre Jurisconsulte, en donna de son temps une mauvaise Traduction Latine, qu'il dédia au Pape Pie II. C'est sur cette Traduction que la Françoise, plus mauvaise encore, a été faite. (M. DE LA MONNOYE).

LOUIS REGNIER, Sieur DE LA PLANCHE, Gentilhomme Parisien [1]. Il est Auteur (selon qu'aucuns ont opinion) d'un Livre intitulé du grand & loyal devoir, fidélité & obéissance de Messieurs de Paris, envers le Roi & la Coronne de France, &c. imprimé l'an 1565. Ce Livre s'appelle autrement le Livre des Marchands *.

[1] Quelques-uns ont attribué à ce LOUIS REGNIER, sieur de la Planche, le Livre imprimé sans nom de lieu, 1576, *in*-8°. sous le titre d'*Histoire de l'Etat de la France, tant de la République que de la Religion*; mais il n'y a nulle apparence qu'il soit Auteur de ce Livre, y étant cité, pag. 597, d'une ma-

nière méprisante, & traité, pag. 404, d'*homme politique plutôt que religieux*. Béze, pag. 743 de son *Hist. Ecclés.* parle en 1561 d'un Ministre qu'il nomme simplement *la Planche*, & c'est à ce Ministre qu'André du Chesne attribue cette Histoire, p. 92 de sa *Bibliothèque des Historiens de France*. (M. de la Monnoye).

* Le Livre que La Croix du Maine lui attribue a pour but principal de justifier M. de Montmorency, Gouverneur de Paris, de s'être opposé à l'entrée du Cardinal dans cette Capitale. L'Auteur introduit plusieurs Marchands haranguans dans une de leurs assemblées, tant sur les services rendus à l'Etat par les Montmorencis, que sur les entreprises des Guises; & c'est par cette raison que ce Livre s'appeloit *le Livre des Marchands*. Cet Ecrit est de 205 feuillets; on y trouve quelques faits curieux. L'Imprimeur annonçoit une seconde partie, qui devoit paroître trois jours après, mais je ne crois pas qu'elle ait été publiée. De Thou (Liv. XXV) dit que la Planche étoit neveu de Jean du Tillet, & un des confidens du Duc de Montmorenci. Il y a des raisons de croire que c'est le même la Planche, Auteur de l'*Etat de France, tant de la République que de la Religion*, sous Henri II, publié en 1576, *in*-8°. mais il y a aussi des raisons d'en douter, car si dans ce Livre il parle mal de Louis Regnier, sieur de la Planche, ce peut être afin de donner le change. Dans l'*Etat de France*, il se montre Huguenot passionné, & il étoit dangereux de se faire connoître pour tel.

LOUIS LE ROY *, dit Regius, natif de Coutances ou Constances en Normandie, Lecteur du Roi en Philosophie, à Paris, homme très-docte, grand Historien & Orateur. En quoi l'on peut admirer le Pays de Normandie, être très-fertile à produire une infinité d'Hommes de grande érudition, & d'un esprit émerveillable; car outre ceux que nous avons nommé ci-devant (lorsque nous avons fait mention de Guy le Febvre, sieur de la Boderie,) lesquels ont pris naissance audit Pays de Normandie, sçavoir est de M. Postel, la Boderie & ses frères, Guersens, les du Perron père & fils, Jaques le Gras, les Chevaliers surnommés d'Agneaux, &c. Nous y ajouterons encore ceux-ci, desquels je ne m'étois souvenu pour lors, sçavoir est Messieurs de Silly, du Plessis Marly, les Gosselins, les Morels, Louis le Roy dit *Regius*, Leger du Chesne, dit *Leodegarius à Quercu*, Richard Dinot, d'Alechamps, Jean Doublet, Ch. Toutain, Guillaume Gueroult, Nicolas Fileul, Nic. Maillart, Talpin, le Sénéchal, Vigor, le Hongre, Tallebot, de la Bigne

& autres en nombre infini, desquels je ferai plus ample mention autre part, & si je les vouloy tous nommer, j'en mettroy plus de trois cent, qui tous ont écrit & composé des Œuvres tant en Latin qu'en François; mais je réserve ceci à dire autre part, & ne parle ici que de ceux de notre temps. Cetui-cy Louis le Roy a écrit en notre Langue Françoise, les Œuvres qui s'ensuivent. De la Vicissitude, ou variété des choses en l'Univers, & concurrence des armes & des Lettres, par les premieres & plus Illustres Nations du Monde, imprimée à Paris, chez Pierre l'Huillier, l'an 1577, & depuis encore par plusieurs fois; Exhortation aux François, pour vivre en concorde, & jouir du bien de la Paix, imprimée à Paris, chez Jaques du Puis, l'an 1570; Projet ou Dessein du Royaume de France, pour en représenter en dix Livres l'Etat entier, sous le bon plaisir du Roi, imprimé chez Federic Morel, l'an 1570; les Monarchiques, qui est un Traité touchant la Monarchie, & des choses requises à son établissement & conservation, avec la conférence des Royaumes & Empires plus célèbres du monde, Anciens & Modernes, &c. le tout imprimé à Paris, chez Jaques du Puis, l'an 1570, & chez Federic Morel; Discours sur le Royaume des Perses & de la nourriture de leurs Rois, extrait du troisième Livre des Loix de Platon, imprimé à Paris chez Federic Morel, l'an 1562; Traité des troubles & différents advenants entre les hommes, pour la diversité des religions, ensemble du commencement, progrès & excellence de la Religion Chrétienne, imprimé à Paris l'an 1569, chez Federic Morel; deux Oraisons Françoises, prononcées par lui à Paris l'an 1576, en Février, avant la lecture de Demosthene, Prince des Orateurs, la première est des Langues doctes & vulgaires, & de l'usage de l'Eloquence, & l'autre traite de l'état de l'ancienne Grece, depuis son commencement jusques à ce qu'elle fut asservie par les Macédoniens; elles ont été imprimées à Paris, chez Federic Morel, l'an 1576. Voilà quant à ses Inventions, s'ensuivent maintenant ses Traductions.

Traductions de Grec en François, par Louis le Roy.

Les Politiques d'Ariſtote & de Platon, avec les commentaires ou expoſitions, imprimées à Paris; le Sympoſe ou banquet de Platon [1], avec de fort doctes annotations dudit Louis le Roy; ce Livre traite de l'amour & de beauté, & contient trois Livres de Commentaires ſur icelui, imprimé à Paris par Robert le Mangnier, l'an 1559; l'Exhortation d'Iſocrates à Demoniq, pleine d'enſeignements pour induire les hommes à vivre honnêtement & aimer la vertu; l'Oraiſon du règne & de la maniere de bien régner; le Symmachique, ou du devoir du Prince envers ſes Sujets, & des Sujets envers leur Prince; le premier Livre de l'Inſtitution de Cyrus, ou du Prince parfait, écrit par Xenophon; les Louanges d'Agéſilas, Roi des Lacédémoniens: le tout imprimé à Paris, chez Jean Longis & Robert le Mangnier, l'an 1560; Traité du bien advenant aux Princes frères, de leur amitié mutuelle, & bonne intelligence entre eux, &c. traduit du Grec de Xenophon, imprimé à Paris par Federic Morel, l'an 1575; il a davantage traduit le Phedon, le Tymée, le Sympoſe, & la Politie de Platon, contenant dix Livres de la République ou de la Juſtice, auſquels il a ajouté trois Livres de l'ame, écrits par Ariſtote, avec ſes Etiques & Politiques, le tout imprimé à Paris; les Oraiſons Politiques de Demoſthene, avec quelques Livres d'Iſocrates & de Xenophon, trois Olympiques, & quatre Philippiques de Demoſthene, Auteur Grec, imprimées à Paris; Traité d'Ariſtote, touchant les changemens, ruines & conſervation des Etats publiqs, avec les cauſes & remèdes des émotions civiles, enſemble les annotations ou commentaires ſur ledit Livre d'Ariſtote, faits par ledit Regius, le tout imprimé à Paris chez Federic Morel, l'an 1566; le Livre de Théophraſte, touchant le feu & les vents; Traité d'Hippocrates, touchant l'air des eaux, & différences des lieux & parties du monde; Sermon de la Providence & Juſtice Divine, écrit par Theodorite, Evêque de Cyropoli, ancien Philoſophe & grand Théologien. Il a

davantage traduit du Latin en François l'Oraison du Seigneur Jean de Zamochie, Polonnois, sur la Déclaration de l'Election du Roi de Polongne, & pourquoi il a été préféré aux autres compétiteurs, &c. imprimée à Paris chez Federic Morel, l'an 1574, il a écrit plusieurs Livres en Latin, & entre autres la vie de Guillaume Budé, qui fut le premier Livre qui le fit connoitre & le mettre en grande renommée. (*Elle fut imprimée pour la première fois en* 1540, *in*-4°.) Il mourut ** à Paris sous le règne du Roi Henry III, sans avoir amassé beaucoup de biens de fortune, se contentant de ceux de l'esprit, &c.

* Louis le Roy, dit *Regius*, habile Humaniste & assez bon Critique, fut savant dans les langues Grecque & Latine, & succéda en 1570 au célèbre Lambin dans la Chaire de Professeur en langue Grecque au Collège Royal. Il mourut pauvre à Paris le 2 Juillet 1577. C'est de lui que Joachim du Bellay a dit dans un de ses Sonnets :

Mais je hais par sur tout, un savoir pédantesque.

[1] On ne trouve point parmi les Poësies, soit Latines, soit Françoises de Joachim du Bellai les vers piquans, qu'au rapport de Scévole de Sainte-Marthe, il fit contre Louis le Roi. Il faut croire qu'ils ne furent pas imprimés, & qu'apparemment la querelle ne dura pas, puisque du Bellay voulut bien traduire tous les vers, tant Grecs que Latins, cités par Louis le Roi dans ses *Commentaires sur le Sympose de Platon*. (Ce qui a trompé M. de la Monnoye, c'est que le Roi n'est pas dénommé expressément dans les vers de du Bellay)... (M. DE LA MONNOYE).

Regius, *Morosus & multis invisus*, à qui François I avoit fait mettre quelques manifestes en Latin, & des Epîtres aux Etrangers, ce qui lui valut la place de Professeur Royal en Grec. (M. FALCONET).

Voy. les Mémoires de Niceron, Tom. XXIX.

** M. de Thou, à la fin de son soixante-huitième Livre, place la mort de Louis le Roi sous l'an 1579, en quoi il se trompe; il ajoute que ce savant avoit négligé à un tel point le soin de ses affaires domestiques, qu'il fut obligé sur la fin de ses jours de vivre au dépens d'autrui, *Jam senex, alienâ quadrâ vivere coactus*. Nous apprenons par-là que Louis le Roi mourut vieux. L'erreur de M. de Thou sur la date de la mort de le Roy se retrouve en plusieurs endroits de la *Biblioth. Histor. de la France*, n°s. 5823, 17733 & 27197 de la nouvelle Edition. Dans l'ancienne Edition, n°. 1464, cette mort est placée en 1573. La vraie date de 1577 se trouve cependant sous le n°. 18112 de l'Edition nouvelle.

LOUIS DE SAINTE-MARTHE, Gentilhomme Poictevin. Il a écrit plusieurs vers François non encore imprimés. Il est parent de Scevole de Sainte-Marthe, duquel nous ferons mention ci-après [1].

[1] Au lieu de *Parent*, il falloit dire qu'*il étoit père de Scévole de Sainte-Marthe*. Du reste, ce *Louis de Sainte-Marthe*, uniquement occupé de sa charge de Procureur du Roi au Bailliage de Loudun, n'a jamais fait imprimer ni prose, ni vers de sa façon. (M. DE LA MONNOYE).

LOUIS LE SENESCHAL, Prêtre, &c. Il a écrit une catholique & familière exposition des Evangiles d'un chacun jour de Carême, & des Epîtres & Dimanches, &c. imprimée à Paris chez Gabriel Buon, l'an 1559. Quant à Guillaume le Seneschal, Docteur en Théologie, nous en avons parlé autre part.

LOUIS SERVIN, Gentilhomme Parisien, Sieur DE PINOCHES, Avocat en Parlement, jeune homme fort docte en Grec & Latin, autrefois Disciple de François Balduin, tant renommé pour la Jurisprudence & l'Histoire, & encore pour la Théologie, &c. fils de M. le Contrôleur Servin & de Madame Madelene Deschamps, femme très-docte, de laquelle nous ferons mention ci-après [1]. Il a écrit quelques vers François à la louange dudit sieur Balduin, son Précepteur, & encore plusieurs Epitaphes sur sa mort, lesquels ne sont imprimés, je les ai écrits à la main avec ceux de Madame sa mère. Il a pu composer beaucoup d'autres choses & dresser plusieurs Mémoires en notre langue, mais je n'en ai pas connoissance. Il florit à Paris cette année 1584, âgé de 28 ans environ.

[1] Henri III le fit, en 1589, à Tours son Avocat-Général. Louis Servin avoit dans sa jeunesse cultivé la Poësie Latine & Françoise. On voit par une de ses lettres à Joseph Scaliger, du 20 Août 1598, qu'il avoit entrepris de mettre le *Cantique des Cantiques* en vers phaleuques. Sa prétendue version de Denys le Periegète n'a point paru, & n'auroit peut-être pas valu celle qu'en 1597 donna Benigne Saumaise, père de Claude. Ce *Denys* n'étoit pas d'Alexandrie d'Egypte, comme on l'a cru sur la foi d'Eustathius, mais d'Alexandrie depuis nommée Charax dans la Susiane, comme Pline, mieux

inſtruit, l'a marqué, Liv. VI de ſon *Hiſt. Nat.* Il n'eſt pas vrai non plus que Denys ait diviſé ſon Poëme en quatre Livres; l'Ouvrage qni eſt de onze cens quatre-vingt-ſix vers eſt compris en un Livre ſeul. Louis Servin mourut le 19 Mars *1626*, & non pas en *1627* *, comme dit Claude Joli ſur les Opuſcules de Loiſel, pag. 579. (M. DE LA MONNOYE).

Son père étoit Huguenot, demeuroit à Genève avec Spiſame, du temps de Henri II. *Borboniana.* (M. FALCONET).

* Louis Servin fut l'un des plus ſavans Magiſtrats de ſon temps. Il exerça la charge d'Avocat-Général pendant trente-ſept ans, ſous les règnes de Henri III, Henri IV & Louis XIII. Il mourut dans un Lit-de-Juſtice aux pieds de ce dernier Roi, voulant élever ſa voix pour faire entendre ſes Remontrances contre quelques Edits burſaux que le Roi venoit faire enregiſtrer. Ses efforts le firent trouver ſi mal, qu'il perdit ſur le champ la parole & le ſentiment, & expira deux heures après, le 19 Mars *1626*. M. Bougier, Conſeiller de Grand-Chambre, fit ſur ſa mort le Diſtique ſuivant :

Servinum una dies pro libertate loquentem
Vidit, & oppreſſa pro libertate cadentem.

LOUIS DU TAILLIS. Il a écrit en proſe Françoiſe, une Epître Chrétienne, contenant une doctrine ſalutaire, pour apprendre à mépriſer le monde, &c. imprimée à Douay en Flandres, par Louis de Winde, l'an 1569.

LOUIS DU TRONCHAY, Sieur DE LA FORTERIE, fils de Baptiſte du Tronchay, Conſeiller du Roi au Mans, & frère puîné de Georges du Tronchay, ſieur de Balladé, (deſquels nous avons parlé ci-deſſus,) tous deux neveux de Gazal ou Gaſpard du Tronchay, Médecin à Renes, &c. Ledit Louis du Tronchay naquit en la ville & cité du Mans, l'an 1545. Il étoit l'un des plus doctes & plus ſçavants jeunes hommes de France, & des plus affectionnés aux lettres. Il n'entendoit parler d'aucun homme docte, qu'il ne deſirât d'entrer en ſa connoiſſance : il n'en connoiſſoit point de curieux d'avoir des Livres écrits à la main, qu'il ne les fréquentât, pour entrer en leur amitié, afin de les pouvoir voir, ou en tranſcrire quelque choſe: ſomme c'étoit le jeune homme de la plus grande eſpérance qui fut de ſon temps: comme le pourroient témoigner avec moi, tous ceux qui l'ont connu, & j'ai fort grand regret de ne l'avoir

oncques

onques pu hanter pour apprendre avec lui, mais il y a quatorze ou quinze ans qu'il fut tué s'étant absenté de son pays pour la religion. Ce qui lui avoit été prédit par Jaques Viard dit la Fontaine, Astrologue & Mathématicien, demeurant à Gouiz, près Durestal en Anjou. Car il fut tué par aucuns soldats, au village nommé Thou, distant de la ville de la Charité, (près Sanserre en Nivernois,) de quatre lieues ou environ : lequel lieu fut depuis brûlé par ceux de la religion réformée, en indignation du meurtre commis à l'endroit de ce jeune homme, qui s'y étoit transporté pour y voir quelque chose de remarque, comme il étoit des plus curieux de son temps en toutes sortes de gentillesses. Il étoit très-docte en Grec, & écrivoit bien en Latin, (comme nous dirons autre part;) & quant à ses écrits François, encore qu'il n'y en ait point en lumière, si ai-je appris de George du Tronchay, sieur de Balladé son frère aîné, qu'il avoit écrit une très-ample Histoire des troubles de France, pour le fait de la religion, laquelle il avoit écrite selon la vérité. Elle fut perdue & dérobée lorsqu'il fut tué près ladite ville de la Charité, car il écrivoit ladite Histoire selon les occurrences & les choses qui se présentoient pour en écrire. Il a composé plusieurs Poëmes François, lesquels ne sont encore en lumière. Il mourut l'an 1569, au grand regret de tous ses amis, âgé de vingt-quatre ans.

LOUIS VINCENT, Angevin. Il a traduit de Latin en François, un Traité de l'excellence de la femme, ou de la louange du sexe féminin, écrit par Henry Corneille Agripa, imprimé à Paris, l'an 1578, auquel temps il florissoit en ladite ville *.

* Le Traducteur de cet Ouvrage d'*Agrippa* s'appeloit Louis Vivant, & & non pas Louis Vincent.

LOUISE, ou ELOYS (Sœur), (selon le langage usité de son temps,) Religieuse professe en l'Abbaye d'Argenteuil, près Paris, en l'an de salut 1130, & depuis Abbesse du Paraclit, &c.

Cette Dame étoit fort bien versée ès Lettres sacrées & prophanes, & écrivoit fort doctement en Latin & en François, comme il se voit par ses Lettres ou Epîtres qu'elle envoyoit à Maître Pierre Abeylard, grand Théologien pour son temps, Religieux de l'Abbaye de S. Denis en France, (comme nous dirons parlant de lui.) Jean de Meun fait très-ample mention dudit Abeylard & de sa concubine Eloys ou Loyse. Qui en voudra voir amplement, lise le Roman de la Rose, composé par ledit Jean de Meun, surnommé Clopinel. Lesdites Epîtres ne sont en lumière, Jean Moulinet en fait aussi mention dans sa traduction dudit Roman de vers en prose Françoise [1].

[1] Héloïse, car c'est ainsi qu'on est en possession d'écrire son nom, étoit née avec beaucoup d'esprit. Elle demeuroit chez un Chanoine de Paris, son oncle maternel, qui, lui voyant de belles dispositions pour les sciences, accepta volontiers l'offre que Pierre Abélard, le plus fameux Docteur de ce temps-là, lui fit de la rendre habile, s'il vouloit bien le prendre chez lui en pension, promettant de la lui payer à sa mort. La vue d'Abélard étoit de faire sa maîtresse de son écolière. Il y réussit, mais les suites en furent très-fâcheuses pour lui & pour elle. L'Histoire en est connue. Une cruelle nécessité les obligea, quoique mariés, de se séparer. Il se fit Moine, elle Religieuse. Abélard mourut Moine de Cluny, au Prieuré de S. Marcel, près Châlon-sur-Saone, le 12 Avril 1142. Héloïse ayant passé du Monastère d'Argenteuil, au Paraclet, maison fondée par Abélard dans le Diocèse de Troyes, y gouverna une Communauté de filles, dont elle fut la première Abbesse. Elle voulut, lorsqu'elle seroit morte, ce qui arriva le 17 Mai 1163, être mise dans le tombeau d'Abélard, dont, quand il fut mort, l'Abbé de Cluny lui accorda le corps, qu'elle fit enterrer au Paraclet. Ses Lettres, & celles d'Abélard, ont trouvé plus d'un Traducteur, mais point de fidèle *. (M. de la Monnoye).

* Nous n'ajouterons rien à ce détail des infortunes d'Héloïse, si connues & tant chantées en toute langue & dans tous les temps, qu'un passage de Papire Masson, *Annal.* Lib. III, qui peut jeter un doute sur la naissance d'Héloïse..... *Joannes, Canonicus Parisinus, Heloysam naturalem filiam habebat, praestanti ingenio formâque*... d'où l'on conclud qu'elle étoit fille, & non pas nièce du Chanoine qui la faisoit élever, & dont le nom étoit Jean, & non Fulbert, comme on l'appelle ordinairement. Mais ce que dit à ce sujet Papire Masson n'est fondé sur aucun témoignage suffisant pour faire rejeter l'opinion commune. *Voy.* le Dict. de Bayle, & la vie d'Héloïse, écrite avec une judicieuse critique dans le XII[e] Tome de l'*Hist. Litt. de la France.*

LISET BENANCIO, (qui eſt un nom ſuppoſé comme il ſemble.) Il a écrit en proſe Françoiſe, la déclaration des abus que font les Apoticaires, imprimée à Tours, l'an 1553 *.

* On lit dans l'imprimé Lisset, & non pas Liset. Son Livre, qui fut réimprimé à Lyon, en 1557, *in-12*, fut traduit en Latin par Thomas Bertholin, ſous ce titre : *Liſeti Benancii Declaratio fraudum & errorum apud Pharmacopæos*. Francof. 1669, *in-8°*.

LOUP CAVIER (Frère), Religieux, Cordelier à Sens en Bourgongne, natif de ladite ville &c. Il a traduit de Latin en François, la Profeſſion Catholique de Sebaſtien Flach de Mansfeld, contenant vingt-deux raiſons pourquoi il a laiſſé le Lutheraniſme, pour devenir Catholique, imprimé à Paris par Antoine Houic, l'an 1576.

LUCAS GATELLUS, Poëte Provençal, l'an 1270. Il a écrit pluſieurs Poëſies non encore imprimées.

LUCAS DE GRIMAULD, natif dudit lieu de Grimauld en Provence, iſſu de parens nés à Genes en Italie. Il naquit l'an 1273 *. Il a écrit pluſieurs Chanſons & autres Poëſies en langue Provençale, à la louange de la Dame de Villeneufve en Provence; il a davantage écrit pluſieurs Comédies, pleines de malédictions & injures contre le Pape Boniface VIII. Elles ne ſont encore imprimées. Il ſe tua de ſes propres mains l'an 1308, âgé de trente-cinq ans **.

* Puiſqu'il étoit né en 1273, & qu'il mourut à trente-cinq ans, La Croix du Maine a raiſon de placer ſa mort à l'an 1308, & Oldoini s'eſt trompé dans ſon *Athcneum Liguſticum*, en rapportant cette mort à 1303. Le même Oldoini aſſure qu'il ne nous reſte aucun des vers de ce Poëte.

** Voy. Jean de Notre-Dame, Chap. 55. Le vrai nom de ce Poëte étoit Grimaldi.

LUCAS TREMBLAY, Pariſien, Profeſſeur ès Mathématiques à Paris, l'an 1584. Il a revu & recorrigé l'Art d'Arihmétique de Claude de Boiſſières, Dauphinois, imprimé à Paris; il a écrit pluſieurs Noëls ou Cantiques, ſur la Nativité de notre

Seigneur Jesus-Christ, imprimés l'an 1580, à Paris chez Jean de Lastre.

LUCRECE DE MOREL, Damoiselle Parisienne, sœur puînée de Camille de Morel, & encore de Diane de Morel, (desquelles nous avons parlé ci-dessus,) toutes trois filles de Jean de Morel, Gentilhomme, natif d'Ambrun en Dauphiné, & de Damoiselle Antoinette de Loynes, (comme nous l'avons déclaré parlant des susdites.) Cette Lucrece étoit très-docte en Grec & en Latin, & sçavoit fort bien composer en l'une & l'autre langue, & en François aussi. Ses écrits ne sont encore en lumière. Elle mourut à Paris l'an 1580, le vingt-neuvième jour de Juin [1].

[1] Des trois filles de Jean de Morel & d'Antoinette de Loynes, *Camille* étoit l'aînée, *Diane* la seconde & *Lucrece* la troisième. Les deux cadettes ne passèrent pas l'an 1581. Camille vivoit encore en 1584. (M DE LA MONNOYE).

L. BOSQUIER D'ALBENAS. Il a écrit quelques Livres touchant les Antiquités de Nismes en Languedoc, non encore imprimés que je sçache.

L. CONSTANT. Il a traduit de Latin en François, l'Histoire de Florus, touchant les gestes des Romains, imprimée à Paris, chez la veuve de Lucas Breyer.



M A C.

MACÉ * OGIER, Prêtre, Maître de la Maiſon des Ardants, ſituée en la ville du Mans, &c. natif de la Champagne du Maine. Il eſt Auteur de la Carte, ou Deſcription Générale de tout le Pays & Comté du Maine, laquelle fut gravée en planches de cuivre par Jaques Androüet, Pariſien, ſurnommé du Cerceau, & imprimée au Mans l'an 1539, par Mathieu de Vaucelles & Alexandre Chouen, & encore l'an 1565, par ledit Vaucelles. Ce qui eſt contenu en ladite Carte a depuis été réduit en Livre, & imprimé par Hieroſme Olivier, l'an 1559, & auparavant chez Louis Gaingnot, l'an 1558, ſuivant les Mémoires qui furent trouvés en la Bibliothèque dudit Macé Ogier, après ſa mort. Il floriſſoit du temps de François I, l'an 1530.

* MACÉ eſt une corruption du mot MATHIEU. L'Article ſuivant en eſt la preuve.

MACÉ VAUCELLES, Imprimeur & Libraire, demeurant au Mans, &c. Voy. ci-après MATHIEU DE VAUCELLES, qui eſt le nom qu'il a retenu & mis en ſes écrits, comme nous dirons en ſon lieu, quand nous parlerons de ceux qui ont ce nom de Mathieu.

MACLOU DE LA HAYE, natif de Montreul en Picardie, Valet de Chambre du Roi Henry II, l'an 1553. Il a écrit pluſieurs Poëſies Françoiſes, deſquelles s'enſuivent les noms, Chant de la Paix, Chant d'amour, cinq Blaſons des cinq contentements en amour, Sonnets d'amour, vingt vœux des vingt beautés de ſon amie [1], Epigrammes & Stances, le tout imprimé en un volume, chez Eſtienne Grouleau, l'an 1553, à Paris.

[1] Il devoit être bien content de trouver juſqu'à vingt beautés dans ſa maîtreſſe. Gabriel de Minut n'en compte pas tant dans la belle Paule. Néviſan, Liv. II de ſa *Sylva Nuptialis*, n°. 93, cite un Livre François, *De la louange*

& beauté des Dames, où se trouve le dénombrement des trente qualités requises pour faire une beauté complette. J'ajoute aux autres curieuses citations de Névizan le 56[e] Chap. du XIII[e] Liv. d'*Amadis*, & ce qu'en dit Brantome, Tom. I des *Dames Galantes*. (M. DE LA MONNOYE).

MADELENE DE L'AUBESPINE (Madame), fille de M. le Secrétaire de l'Aubespine [1], & femme de Messire Nicolas de Neufville, Seigneur de Villeroy, premier Secrétaire d'Etat, &c. (duquel nous ferons mention ci-après à la lettre N.) Cette Dame est si heureuse à composer en prose & en vers, & a l'esprit & le jugement si rares, qu'elle attire un chacun à la contemplation de tant de vertus qui reluisent en elle, lesquelles elle a comme par succession de ceux desquels elle a pris origine, & pour faire preuve de ce que j'ai dit touchant son sçavoir & doctrine, j'alléguerai sa Traduction des Epîtres d'Ovide, lesquelles elle n'a encore fait imprimer, non plus qu'une infinité de Poëmes de son invention, lesquels sortiront en lumière quand il lui plaira. Elle florit cette année 1584 *.

[1] Elle étoit fille de Claude de l'Aubespine & de Jeanne Bochetel. Divers Auteurs, exactement cités dans Moréry, ont parlé de cette Dame avec éloge. Bertaud, Evêque de Séez, en a fait l'Epitaphe dans ses Poësies. Elle mourut à Villeroy au mois de Mai 1596. (M. DE LA MONNOYE).

* Elle avoit été mariée en 1562. Fauvelet du Tot se trompe dans son *Histoire des Secrétaires d'Etat*, lorsqu'à la pag. 81, il nomme *Marie*, la mère de Madelaine de l'Aubespine. Elle se nommoit *Jeanne*, & cette erreur est d'autant moins excusable, qu'il rapporte lui-même, pag. 14 du même Ouvrage, l'Epitaphe de Madelaine, où il est dit qu'elle étoit fille de Jeanne Bochetel. Cette Epitaphe nous apprend qu'elle réunissoit les charmes de la figure aux talens & aux agrémens de l'esprit : *Formâ, decoris venustate singulari . . . sexum ingenio, judicio, liberalitate, animi magnitudine, tùm eruditione superavit.* L'Epitaphe se voit dans une Chapelle de l'Eglise de Magny, où cette femme célèbre est enterrée. On y lit qu'elle mourut le 17 Mai 1596, à cinquante ans moins quatre jours. Les Auteurs de l'*Histoire Généalogique des grands Officiers de la Couronne* ont donc mal calculé la date de sa naissance, Tom. IV, pag. 641, quand ils l'ont placée au 13 Mai 1546, il falloit la placer au 21 Mai. Selon leur calcul elle avoit vécu cinquante ans plus quatre jours.

MADELENE CHEMERAUT, Dame Poictevine, parente de Mesdames des Roches de Poictiers, &c. J'ai entendu qu'elle

a un eſprit gentil & fort prompt à compoſer en vers & en proſe. Elle n'a encore fait imprimer aucuns de ſes Œuvres, mais il s'en voit quelques écrits à la main, & entre autres pluſieurs Sonnets. Elle florit à Poictiers, l'an 1584.

MAGDELENE DESCHAMPS, femme de M. le Contrôleur Servin, ſieur DE PINOSCHES, en Vandomois, & mère de Loys Servin de Pinoches, Avocat en Parlement, (duquel j'ai parlé ci-deſſus.) J'ai vu quelques Poëſies Françoiſes, Grecques & Latines, compoſées par ladite Dame, tant ſur la mort de François Balduin, (homme des plus renommés pour la Juriſprudence & l'Hiſtoire qu'autre de ſon temps,) mais elles ne ſont encore imprimées. J'en ai par devers moi quelques-unes de ſa façon ſur la mort du ſuſdit Balduin. Elle a recueilli pluſieurs Mémoires touchant la police de France, non imprimés. Je n'ai pas connoiſſance de ſes autres compoſitions Françoiſes, & quant à celles qu'elle a compoſées en Grec ou en Latin, j'en ferai mention autre part. Elle florit cette année 1584.

MAGDELEINE NEVEU, Dame DES ROCHES, en Poictou, mère de Catherine des Roches, toutes deux ſi doctes & ſi ſçavantes, que la France peut ſe vanter les ayant engendrées, d'avoir produit en elles les deux perles de tout le Poictou, qui eſt une région abondante en toutes choſes, & ſur-tout en perſonnes d'eſprit, entre leſquelles celles-ci doivent obtenir le premier rang pour leur ſçavoir. Ladite Magdeleine Neveu, a écrit pluſieurs Poëmes & autres Œuvres en proſe, leſquelles ont été imprimées à Paris, avec celles de ſa fille Catherine des Roches *. Caye Jules de Guerſens, (duquel nous avons ja parlé ci-deſſus) a fait imprimer une Tragédie Françoiſe, priſe du Grec de Xenophon, de laquelle le titre eſt *Panthée*, & proteſte en ſon Epître, miſe au devant d'icelle, qu'il n'en eſt l'Auteur mais qu'elle eſt de la façon de Meſdames des Roches de Poictiers. Je ne ſçai s'il eſt ainſi, ou bien s'il le faiſoit pour s'acquérir davantage l'amitié de Catherine, laquelle il prétendoit épouſer,

si elle eût voulu tant l'honorer. Ladite Tragédie a été imprimée à Poictiers, l'an 1571, chez les Bouchets, & se voit au devant d'icelle, un quadrain de ladite Dame des Roches Magdeleine Neveu. Elles sont encore aujourd'hui vivantes, & florissent à Poictiers cette année 1584, & ne cessent de travailler pour se rendre immortelles en toutes sortes dignes de perpétuelle gloire.

* Pâquier, *Recherches*, Liv. VII, pag. 703, Chap. 6, parlant des Poëtes qui parurent après le règne de Henri II, dit : « avec lesquels je ne douterai » d'ajouter mes Dames des Roches de Poitiers, mère & fille, & spécialle- » ment la fille, qui réluisoit à bien escrire entre les Dames comme la Lune » entre les Estoiles ». Catherine Neveu épousa le Seigneur des Roches, qu'elle appelle dans l'Epitaphe qu'elle lui a faite *François Eboissard*, *Seigneur de la Villée*. Elle n'eut de son mariage que Catherine des Roches, qu'elle nourrit elle-même, & dont elle cultiva avec soin les heureuses dispositions. Elles moururent l'une & l'autre le même jour, de la peste qui affligeoit la ville de Poitiers, en 1587. Leurs Ouvrages réunis, & qui forment deux Recueils sous le titre de *Premières & secondes Œuvres*, ont toujours été imprimés ensemble. La dernière Edition de 1604 est la plus complette. Madame des Roches parle ainsi dans sa première Ode du peu de liberté que les femmes ont de se livrer à l'étude :

Nos parens ont de louables coutumes
Pour nous tollir l'usage de raison,
De nous tenir closes dans la maison,
Et nous donner le fuseau pour la plume...

Il paroît que la mère & la fille n'eurent pas de prétention plus marquée dans leurs Ecrits que celle d'occuper agréablement leur loisir. Voici ce qu'en dit Catherine des Roches dans un Sonnet adressé à ses Ecrits :

Je ne pensay jamais que vous eussiés de force
Pour forcer les efforts de l'oubli ni du tems ;
Aussi je vous escry comme par passe-tems,
Fuyant d'oisiveté la vicieuse amorce.

On trouve parmi les Œuvres de Catherine des Roches deux Dialogues fort sensés, & qu'on liroit encore avec plaisir, *sur les avantages que les femmes peuvent retirer de l'étude*. La mère & la fille traduisirent ensemble en vers François le Poëme de l'*Enlévement de Proserpine*, par Claudien.

Les plus beaux esprits de leur temps composèrent à l'envi des vers Grecs, Latins, François, Italiens & Espagnols sur une puce qui fut apperçue sur le sein

sein de Catherine des Roches, aux grands jours de Poitiers, tenus en 1579. Ils forment un Recueil imprimé en 1583, *in*-4°.

Voy. la Bibl. Françoise de M. l'Abbé Goujet, Tom. XIII, pag. 256, & Tom. XIV, pag. 263.

MADELON JARRY, Sieur DE WRIGNY au Maine, Gentilhomme fort docte, grand Poëte Latin & François, Historien & Orateur. Il a écrit & composé l'Histoire de France, ou de l'origine des François, laquelle il a intitulée, *Des Faicts des François*. Elle n'est encore imprimée. Je desirerois que ceux (entre les mains desquels elle sera parvenue) la feissent imprimer: car je crois qu'elle sera pleine de belles & doctes recherches; (comme je peux juger par quelque fragment d'icelle, lequel j'ai écrit de sa main, contenant deux ou trois feuilles de minute;) mais ce que j'en ai, n'est que le brouillart de sa copie; il a davantage écrit en Poësie Latine & depuis traduit en vers François, plusieurs Cantiques ou Noëls, Sonnets, Epitaphes, Epigrammes & autres semblables choses, lesquelles ne sont en lumière. Il mourut en sa Terre de Wrigny, près la ville de Sablé au Maine, l'an 1573, âgé d'un quarante ans.

MAMERT PATISSON, Imprimeur & Libraire à Paris, homme fort docte en Grec & en Latin, & en François aussi. Je n'ai encore point vu de ses écrits mis en lumière, si peux-je bien assurer que quand il voudra il en pourra faire imprimer de son invention, d'aussi beaux & doctes, comme ceux qu'il imprime d'ordinaire; en quoi il est à louer grandement pour le profit qu'il fait au public, touchant les beaux livres qu'il imprime tous les jours; car il ne choisit que de bonnes copies, & composées par hommes doctes, lesquelles il imprime fort correctes, de beaux caractères, sur bon papier & de belle marge, qui sont toutes les perfections de l'Imprimerie; en quoi il ne dégénère de Messieurs les Estiennes, en la maison desquels il a pris alliance, ayant épousé la veuve du fils de Robert Estienne, père de Henry, &c. Il florit à Paris cette année 1584 [1].

[1] Ménage, Chap. 91 du Tom. I de son *Anti-Baillet*, a recueilli de divers

Auteurs tout ce qu'il a trouvé qui pouvoit faire le plus d'honneur à la mémoire de Patiſſon. Comme il n'a pourtant point fixé le temps de la mort de cet habile Imprimeur, j'ajouterai ici que ce fut l'an 1600. La preuve s'en tire d'une lettre de Caſaubon, du 23 Juillet 1602, de laquelle j'ai rapporté les termes ſur le Tom. I de Baillet, Art. 17. (M. DE LA MONNOYE).

MARC-ANTOINE DE MURET, natif de la ville de Limoges, en la Gaule Guiennoiſe [1], appelée des Latins Aquitaine, qui eſt auſſi le pays de Jean d'Aurat, Poëte du Roi, & de pluſieurs autres ſçavants hommes, entre leſquels je nommerai pour ceux de notre temps Jean de Maumont, Simeon du Bois, dit *Boſius*, Martial Roger, Jean Jolivet, Chorographe, Michel Nigonius, Orateur, & J. C. lequel étoit tant admirable pour ſa divine mémoire, Antoine Valet, Docteur en Médecine, Joachim du Challard, Meſſieurs de Selue, dont l'un fut Evêque de la Vaur, Chreſtofle de Roffignac, Préſident de Bordeaux, Martial Maſurier, Docteur en Théologie, & Chanoine de Notre-Dame à Paris, l'an 1540, &c. Jean de Sallignac, Maledent, Betolaud, la Garde, Maſſiot, Maillard, de la Barde, le Roy, Beaubrueil, Blanchon, Antoine de Lauets, & autres en nombre infini, deſquels je ferai mention autre part, ſans parler ici des anciens, comme d'un Proſper Aquitanus, Bernardus Guidonis, lequel floriſſoit en l'an de ſalut 1300. taiſant ici dix-ſept Papes de cette nation, qui tous ont été hommes doctes, deſquels nous nous réſervons d'écrire en autre lieu plus à propos. Or pour revenir, (après cette longue digreſſion,) à parler du ſuſdit M. A. de Muret, nous dirons qu'il eſt eſtimé l'un des plus doctes ès-Langues, & des plus éloquents Orateurs de notre temps, outre ce qu'il eſt bien verſé en tous arts, toutes profeſſions & diſciplines, deſquelles il a fait ſuffiſante preuve par ſes lectures publiques : mais étant du jourd'hui Prêtre & Citoyen de Rome, (qui n'eſt pas un petit honneur, car cela n'eſt donné qu'à ceux qui méritent beaucoup, comme auparavant lui, avoit été Chreſtofle de Longueil dit *Longolius*, & de récente mémoire Hubertus Goltzius, ſi excellent rechercheur de l'antiquité,) il ſe contente de verſer ès ſçiences plus propres à

sa profession. Dès ses plus jeunes ans il a écrit quelques Chansons spirituelles, mises en musique par Goudimel, & imprimées à Paris & autres lieux. Il a écrit de fort doctes & bien laborieux Commentaires sur les Amours de Pierre de Ronsard, lesquels ont été imprimés à Paris, par diverses fois chez Gabriel Buon, & encore cette année 1584, *in-fol.* ou bien en grande marge; il a écrit plusieurs Oraisons Latines, prononcées par lui à Rome devant les Papes & tout leur Consistoire ou Assemblée de Cardinaux, lesquelles ont été faites Françoises, soit par lui ou autres, & enfin imprimées à Paris, à Lyon, à Rouen & autres lieux, & entre autres celles pour Antoine & Jeanne, Roi & Roine de Navarre, & celle pour Antoine de Bourbon Roi de Navarre & Jeanne d'Albreth, Roine & Princesse de Bearn, prononcées à Rome, l'an 1560. Il a écrit & composé plusieurs autres Livres en notre langue, desquels je n'ai pas connoissance: quant à ses compositions Latines soit en vers ou en prose, nous en ferons mention dans notre Bibliothèque Latine, laquelle contiendra les vies & compositions Latines de tous hommes de la Nation Gauloise ou Françoise, sans faire mention des Etrangers, desquels le nombre est de cinq ou six mille, si je veux y comprendre ceux de la Gaule Belgique ou Basse Almagne, &c. Je dirai encore ceci (avant que finir ce propos de M. Muret,) que il s'en est trouvé plusieurs qui l'ont calomnié, & ont mis des Epîtres en son nom pleines d'injures, lesquelles intéressoient beaucoup son honneur, & dont il ne fut jamais Auteur, comme il l'a protesté en la dernière édition de sesdites Epîtres [2]. Et pour montrer qu'il est exempt de ce que l'on lui met assus, je veux bien ici employer son anagramme ou nom tourné, qui est tel *Marc Antoine de Müret. Nature droit m'a mené.* Et vous voyez en cela que le proverbe est vrai, qui dit ainsi:

Conveniunt rebus nomina sæpè suis,

qui est à dire en François:

Les noms le plus souvent à leurs effets ressemblent.

Il florit à Rome cette année 1584, encore que plusieurs ayent

fait courir le bruit qu'il fût mort, non sans s'étudier à perpétuer sa mémoire par tous louables & vertueux offices.

[1] On l'a originairement nommé de Muret, par rapport au nom du Village où il naquit dans le Limosin; mais il y a long-temps qu'on ne dit plus que Muret. On sait qu'il mourut à Rome, âgé à peu-près de soixante ans, le 4 Juin 1585. (Il étoit né dans le Bourg de Muret le 12 Avril 1526, ainsi il n'avoit que cinquante-neuf ans, un mois & vingt-deux jours.).... (M. de la Monnoye).

[2] Les Epîtres injurieuses à Muret, désignées par La Croix du Maine, sur la fin de cet article, se trouvent au IIIe. Liv. des *Epistolæ clarorum virorum*, recueillies par Michel Brutus, & imprimées à Lyon *in-8°*. chez Antoine Gryphe 1561. Parmi ces Epîtres il y en a onze de Muret à Lambin, & quatre de Lambin à Muret. Celui-ci auroit souhaité que ces Lettres n'eussent point paru, à cause de l'idée qu'elles donnoient de certaines choses désagréables qui lui étoient arrivées à Toulouse, & même des bruits fâcheux de même nature, qui avoient couru contre lui, pendant qu'il étoit à Padoue. De plus la dernière lettre de Lambin, datée de Lucques le premier d'Août 1559, étoit d'un bout à l'autre une invective contre Muret, qu'il prétendoit s'être approprié diverses Remarques sur Horace, que lui *Lambin* lui avoit communiquées. Il finissoit par le railler sur le XXIe. Chap. du VIIIe. Liv. de ses *Diverses Leçons*, où il est dit que les femmes sçavantes sont d'ordinaire impudiques; lui remontrant combien il étoit dangereux d'irriter ce sexe vindicatif, & que l'exemple d'Orphée auroit dû lui faire peur. Muret ulcéré ne voulut plus avoir de commerce avec Lambin, & prit le parti de désavouer les onze Lettres qu'il lui avoit écrites, protestant qu'elles étoient de celui qui les lui avoit supposées. Lorsqu'il vint cependant de Rome à Paris en 1561, avec le Cardinal d'Est son patron, il ne laissa pas d'y voir Lambin; & si l'on s'en tient, à ce que dix-huit mois après, il en écrivit à Nicot, ce fut dans cette entrevue que Lambin la larme à l'œil, en présence de Turnèbe & de Dorat, lui demanda pardon de son offense. De ces deux témoins, l'un qui est *Turnèbe*, étoit mort il y avoit quatorze ans; l'autre qui est *Dorat*, étoit son compatriote & son parent. Lambin de son côté, n'a témoigné dans ses écrits, aucune aigreur contre Muret. Bien loin de-là, en 1563, il lui dédia comme à un de ses meilleurs amis, le IVe Liv. de ses *Commentaires sur Lucrèce*. Muret au contraire, de retour à Rome, se répandit en injures contre Lambin, que dans ses Lettres à Gifanius il traite de *perfide & d'imposteur*. Enfin l'an 1579, lorsqu'il forma le dessein de faire imprimer ses Lettres & de les dédier à Nicot, il prit cette occasion de parler de la malice qu'avoit eu un savant qu'il ne nomme point, de lui supposer des Lettres dont il étoit lui-même l'Auteur. En effet, ce qui est remarquable, il n'a fait entrer dans la Collection qu'il a dédiée à Nicot, aucune des onze Lettres dont j'ai parlé, quoiqu'elles soient très-certainement de lui. Mais ce qui n'est guère moins remarquable, c'est

qu'en cette même année 1579, elles furent réimprimées sous son nom *in-16*. à Paris, dans le temps qu'à Rome, il les désavouoit si hautement. (*idem*).

Muret fut Professeur de Troisième au Collége du Cardinal le Moine, où Turnèbe professoit la Rhétorique, & Buchanan la seconde. Quels Savans réunis dans un même Collége & combien les choses ont changé? On a prétendu qu'alors, sur l'imputation d'une habitude vicieuse & contre nature, il fut poursuivi, mis en prison au Châtelet, d'où il fut renvoyé, faute de preuves suffisantes. Il quitta Paris & se retira à Toulouse, où il se fit Répétiteur en Droit. La même accusation renouvelée, le força encore de s'enfuir, sur l'avis que lui donna un Conseiller au Parlement, par ce vers de Virgile:

Heu fuge crudeles terras, fuge littus avarum.

De-là il vint à Padoue, où l'on prétend qu'il fut encore inquiété pour le même fait; il passa à Venise, où il tomba malade, & ce fut alors qu'il fit cette belle réponse qui engagea les Médecins à avoir un soin particulier de sa santé. Voy. le *Naudæana*, pag. 41, & les Additions pag. 169. Bèze, *Hist. Eccl.* Liv. IV. pag. 554, a donné autant de poids qu'il a pu à ces accusations, & cela n'est pas étonnant. Muret fit à Rome une Harangue pour justifier le Massacre de la S. Barthelemi, & y vivoit pensionné de la Ligue, & soutenoit ce parti par ses écrits: il étoit tout naturel que les Huguenots le regardassent comme leur ennemi, & fissent valoir toutes les circonstances qui pouvoient le rendre odieux. On s'accorde cependant à dire que sa conduite fut irréprochable à Rome. Le Cardinal Hippolite d'Est, avec lequel il fit un voyage en France en 1572, le protégea constamment & lui fit beaucoup de bien; il avoit professé à Rome dès 1563 le Droit, la Philosophie & l'Histoire, & neuf ans avant sa mort, il y fut ordonné Prêtre, ce qui prouve que ses mœurs étoient alors plus pures, si Bèze & Scaliger ont eu quelque raison dans les crimes honteux qu'ils lui ont imputés — Il y a des choses curieuses dans ses *Variæ Lectiones*: Liv. XVI. Ch. 4. il y fait la critique de la sévérité du Pape Pie V, qui cependant a été canonisé: ce chapitre est beau.— Son *Jugement sur Suétone*, (*Orat. XVII. de Tacito*) est ridicule & sent la bigotterie: il décrie cet Auteur à cause des détails obscènes qui s'y trouvent. Nous serions bien obligés à tous les Historiens, s'ils nous donnoient des anecdotes sur les personnes dont ils parlent, aussi curieuses que celles qu'on trouve dans *Suétone*, & qui caractérisent mieux, que les actions d'éclat connues de tout le monde— Un Poëte Allemand, nommé Lambertus, fit des vers contre lui, sur ce qu'il avoit dit, qu'il voudroit avoir été damné un mois, & avoir fait les *Géorgiques*.— Il est censuré, sans être nommé, comme Commentateur de Ronsard par Verville, *Palais des Curieux*, pag. 502. » Le Commentateur » devroit y prendre garde, mais il écrit beaucoup de choses qu'il n'entend » pas.— On trouve plusieurs particularités sur lui dans *l'Anti-Baillet*, Part. I, » Paragr. 23, avec les notes de la Monnoie, & dans le *Ménagiana*, Tom. III, » pag. 132.—Baluze Limosin comme Muret, dit, dans une lettre à Sorbiere

» écrite de Fontainebleau en 1661 ». *Si Butavi tui velint, novam operum illius (Mureti) editionem procurare, lubens subministrabo cuncta ejus volumina quæ apud me sunt, scis autem esse plura.*— (La dernière édition des Œuvres de Muret & la plus complette est celle de Verone 1727 & 1730, en cinq vol. *in*-8°. On y trouve beaucoup de science, de goût, de critique, une connoissance parfaite de la langue Latine, une élocution pure. Muret étoit grand versificateur, mais il avoit peu de ce génie & de cet enthousiasme qui font & constituent le Poëte & l'Orateur.) Il a peu fait de vers François, on connoît de lui un Sonnet en cette langue, au devant de la *Médée* de Jean de la Péruse, & quelques vers pour le Roman de Dom Florès, du sieur des Essars. (M. Falconet).

* Voy. les Mémoires de Niceron, Tom. XXVII. On y trouvera beaucoup de détails curieux sur la vie de ce Savant. Il fournit un exemple bien singulier de ces doubles réputations qui semblent inexplicables. D'un côté on lui imputoit le livre fameux *des Trois Imposteurs*, *l'Aloysia Sigæa*; & ce qui est plus fort que ces calomnies, on le brûloit à Toulouse en effigie en 1554, *comme Huguenot & Sodomite*, ainsi que le portent les Registres de Toulouse. D'un autre côté, on le cite comme un *dévot, grand partisan de la Ligue, & si pénétré de zèle lorsqu'il fut Prêtre, que neuf ou dix ans avant sa mort, il pleuroit toujours en disant la Messe.* (Borboniana, page 253.)

MARC CLAUDE DE BUTET, Gentilhomme Savoisien, très-excellent Poëte & bien aimé de son Altesse, soit pour les Mathématiques ou autres disciplines, esquelles il est fort bien versé. Il a écrit une Ode de la paix, imprimée à Paris chez Gabriel Buon, l'an 1559 *. Le premier & second Livres de ses vers François, ensemble l'Amalthée, imprimés à Paris chez Michel Fezandat, l'an 1561; le troisième Livre de ses vers François, auquel il loue la vertu des plus illustres personnes de son pays. Il n'est encore imprimé; il a écrit quelques Poëmes contre Berthelemy Aneau de Bourges, &c. l'Histoire de Job, écrite en vers François, non encore imprimée; la Maison Ruinée, non imprimée; Epithalame ou Nosses de Philibert Emanuel, Duc de Savoye, & de Madame Marguerite de France, Duchesse de Berry, sœur unique du Roi, imprimé à Paris l'an 1559, chez Robert Estienne. Je n'ai pas connoissance de ses autres écrits Latins ou François, pour n'avoir jamais eu ce bien de le voir ou connoître. Il florit en Savoye cette année 1584.

* M. C. de Butet étoit un Gentilhomme de Savoie, dont la famille vivoit

avec honneur à Chamberry, & s'étoit distinguée par les armes. Il fut envoyé à Paris pour y faire ses études. Ses talens le firent connoître du Cardinal de Chatillon, qui le présenta à Marguerite de France, qui épousa Emmanuel Philibert, Duc de Savoie. Il suffisoit alors d'avoir des idées extraordinaires pour se faire une réputation; il essaya le premier, de faire des vers François mesurés, comme ceux des Grecs & des Latins, & d'y conserver la rime. » Le premier, dit Pâquier, *Recherc.* Tom I, Liv. VII, Chap. XI, p. 733, fut » Claude de Buter, dans ses *Œuvres Poëtiques*, mais avec un assez malheu- » reux succès. « Cependant il en tira gloire dans la suite de sa vie, comme d'une invention nouvelle qui lui étoit due. On n'a point de Recueil complet de ses Poësies, quoiqu'il ait passé sa vie à faire des vers, toujours amoureux, jamais heureux, & toujours devant mourir d'amour, ainsi que le doit un Poëte passionné. Il fit en conséquence son épitaphe, qu'il adresse à un de ses amis, dans un Sonnet, & qui selon ses termes, ne devoit contenir que ce triste écriteau :

Ci dedans est l'amant qui sacra sa jeunesse
Aux Neuf-Sœurs, & aima une demi-Déesse,
Bien digne d'être aimé d'un amour aussi fort :
Par ses vers il la fit ici bas immortelle,
Ecrivant ses beautés; toutefois la cruelle,
Ha, trop ingratement! lui a donné la mort.

Voyez les Recherches de Pâquier, *ubi sup.* & la Bibl. Franç. de l'Abbé Goujet, Tom. XII. pag. 353.

MARC DU VAL, Peintre du Roi*, (surnommé BERTIN, à cause de son beau-père qui s'appelloit de ce nom.) Il naquit ès Fauxbourgs de S. Vincent près la ville du Mans, & c'étoit l'un des plus excellents de notre temps pour le crayon, & pour le burin, ou gravure en taille douce, & encore pour la peinture en huile. Il étoit surnommé le Sourd, de par son maître le Roi Charles IX, d'autant qu'il avoit l'ouie sourde. Il a fait imprimer plusieurs visages des Rois & Roines, Princes, Princesses & grands Seigneurs de France, lesquels il avoit lui-même gravés & faits en taille douce, & se délibéroit (si la mort ne l'eût si-tôt surpris) de faire un juste volume des visages de tous les Rois & Roines de France, & autres Seigneurs de marque. Il mourut à Paris le treizième jour de Septembre, l'an 1581, sur les onze heures du soir, qui étoit l'heure qu'il avoit prédit : sa femme s'appelloit Catherine le Jolly, sa demeure étoit à Paris en la rue

de Grenelle, &c. Ce que je dy tout amplement pour l'amour du pays, car il étoit du Maine, & ferai toujours cas de ses semblables. J'oubliois à dire qu'il se voit de sa façon plusieurs Grotesques & autres peintures en taille-douce, lesquelles ont été imprimées. Il a laissé après sa mort une sienne fille nommée Elisabeth du Val, Parisienne, fort excellente pour le crayon & encore pour autres choses requises à la portraicture.

* Félibien n'en a pas parlé, & je ne trouve son nom dans aucune autre Histoire des Peintres.

MARGUERIN DE LA BIGNE, Seigneur de Lambougne, Gentilhomme natif de Bayeux en Normandie, (issu de par sa mère de la maison des Barons d'Ingrande en Anjou, surnommés du Parc,) Docteur en Théologie à Paris; premièrement Chanoine en l'Eglise de Bayeux, & Maître d'Ecole ou Docteur Scholastiq en ladite Eglise, l'an 1580, & depuis grand Doyen en l'Eglise du Mans, après la mort de François du Parc, son oncle maternel. Ce Seigneur de la Bigne, est fort docte en plusieurs Arts & Sciences, & sur-tout en la Théologie, qui est sa principale profession. Il a composé plusieurs Livres en Latin, lesquels ont été imprimés à Paris, chez Michel Sonnius, l'an 1580, & entre autres sa Bibliothèque des Théologiens Grecs & Latins, & autres Œuvres dont je ferai mention autre part. Il a prononcé plusieurs Harangues très-doctes en notre langue Françoise, & a fait plusieurs Prédications, ou Sermons, tant en l'Eglise du Mans qu'en autres lieux, lesquels ne sont encore en lumière. Il florit au Mans cette année 1584, âgé d'un trente-sept ou trente-huit ans. Il fut député par Messieurs du Clergé de Normandie, pour aller aux Etats de Blois, l'an 1576 [1].

[1] On ne sait guère autre chose de Marguerin de la Bigne, que ce qu'en remarque ici La Croix du Maine. Tout ce qu'y ajoute M. Huet, pag. 416 de ses *Origines de Caën*, c'est qu'en 1591, Marguerin de la Bigne harangua François de Bourbon, Duc de Montpensier, qui en qualité de Gouverneur de Normandie, présidoit cette année-là aux Etats tenus à Caën. (Nous ajouterons qu'il fut député aux Etats de Blois en 1576 & qu'il s'y fit beaucoup d'honneur; qu'il a entrepris le premier de donner une *Bibliothèque complette*

des

des Pères, dont il publia la première édition en 1575, en huit vol. *in-fol.* & un neuvième Tome en 1579, ouvrage qui a été porté depuis à vingt-sept vol. *in-fol.* Lyon 1677.) Le même donna une édition d'*Isidore de Seville*, *in-fol.* 1580. (M. de la Monnoye.)

MARGUERITE D'AUSTRICHE, appelée par aucuns Marguerite de Flandres, fille unique de l'Empereur Maximilien, &c. femme de Philebert, Duc de Savoye. Elle a écrit tant en prose qu'en vers François, plusieurs Œuvres, & entre autres le Discours de ses infortunes, & de sa vie. Jean le Maire de Belges a écrit un Livre de ses louanges, lequel il a intitulé *La Coronne Marguaritique*, imprimé l'an 1549, à Lyon chez Jean de Tournes. Elle mourut l'an 1532. Cette Dame avoit été premièrement accordée par mariage au défunt Roi de France Charles VIII, & depuis fut mariée au Duc de Savoye susdit. Elle a composé un plaisant Epitaphe d'elle-même qui est tel [1].

Cy gist Margot, la gente Damoiselle,
Qu'a deux mariz, & encore est pucelle *.

[1] M. de Fontenelle dans ses *Dialogues des Morts*, a plaisanté fort ingénieusement sur l'épitaphe que se fit Marguerite d'Autriche. Jean le Maire est le premier qui ait rapporté ces deux vers, c'est dans sa *Couronne Marguaritique*. Agrippa les a depuis rapportés dans l'Oraison Funèbre de cette Princesse, mais d'une manière qui les a gâtés. (M. de la Monnoye).

* La Croix du Maine ne rapporte pas fidélement cette Epitaphe. La voici :

Cy gist Margot la gente Damoiselle,
Qu'eut deux maris, & si mourut pucelle.

Elle fut d'abord fiancée au Dauphin, qui depuis, Roi, (Charles VIII) la renvoya pour épouser Anne de Bretagne, en 1491 : ensuite en 1497, à Jean, Infant d'Espagne, & ce fut dans la tempête, qui s'éleva comme elle passoit des Pays-Bas en Espagne, qu'elle fit son Epitaphe : l'Infant mourut peu après. En 1501 elle épousa Philibert le Beau, Duc de Savoie, dont elle n'eut point d'enfans : il mourut en 1504, & Marguerite d'Autriche mourut à Malines, le 1er Decembre 1530, âgée de cinquante ans, étant Gouvernante des Pays-Bas, qu'elle avoit conduit avec autant de prudence, que de sagesse. Elle étoit née le 10 Janvier 1480.

MARGUERITE DE CAMBIS, Damoiselle Françoise,

femme de M. le Baron d'Aigremont en Languedoc. Elle a traduit d'Italien en François, le Traité de Jean-Georges Triffin, contenant le moyen que doit tenir la femme veuve, & comme elle se doit porter en viduité, imprimé à Lyon chez Guillaume de Rouville, l'an 1555, ou environ.

MARGUERITE DE FRANCE, Royne de Navarre, fille de Henry II du nom, & sœur de Charles IX & Henry III, à présent Roi de France, &c. [1]. Si j'ai mis cette Dame & très-illustre Princesse, après les autres de ce nom de Marguerite, ç'a été pour observer l'ordre alphabétiq, ou d'A, B, C, lequel je me suis proposé de suivre en ce Recueil d'hommes & femmes illustres, afin d'éviter tout soupçon de flatterie, & pour ne fâcher aucuns. Que s'il m'eût été permis d'user en ceci de ma volonté, j'eusse mis cette Dame au premier rang : car si je ne veux demeurer ingrat de tant de faveur qu'il a plu à sa Majesté de me porter, (sans lui avoir jamais fait service aucun, & sans avoir eu ce bien que d'être au nombre de ses domestiques, & serviteurs ordinaires : ou bien pour ne lui avoir jamais donné occasion d'user d'une si grande courtoisie en mon endroit.) il faut que je confesse qu'elle m'a tant honoré de sa bonté accoutumée, que d'avoir voulu prendre la peine de faire entendre mes desseins & projets au Roi de France très-Chrétien Henry III, son frère, & les lui recommander sur tout, afin que cela le rendit de plus en plus renommé par l'Univers, & pour emporter le bruit d'être un Prince qui eût plus avancé les Lettres, que pas un de ses devanciers Rois de France & autres : en quoi il y a une rencontre très-mémorable en ceci. Car une de même nom & surnom, de même lignée, toutes deux Roines de Navarre, sœurs des Rois de France, & toutes deux aimants les Lettres, sçavoir est Madame Marguerite de France ou de Valois, Royne de Navarre, sœur du Roi François I, père des Lettres, avoit été cause que Jules Camile Italien, entra en la faveur & connoissance dudit Roi François, & cette Dame susdite a pris toutes les peines qu'il lui a été possible, de faire entendre au Roi son frère

(mon Prince ſouverain) tous mes deſſeins, en intention qu'il les acceptât, tant elle deſiroit de voir croître l'honneur du Roi, & qu'il ne cédât en rien à celui de ſon grand père, le Roi François I, duquel la renommée ne périra jamais, tant que les Lettres & Sciences auront cours & durée : deſquelles choſes je ferai plus ample mention autre part. Mais pour dire un mot de ce Jules Camile, je veux que l'on ſçache qu'il n'a écrit qu'une cabale pour la mémoire, c'eſt-à-dire, une ſcience particuliere, & comme baillée de main en main, pour apprendre à retenir beaucoup de choſes deſquelles on deſireroit avoir connoiſſance, & que l'Idée de ſon Théâtre, imprimée en Latin & en Langue Italienne, n'eſt pas ſemblable aux deſſeins & projets que j'ai préſentés au Roi. Car je montre par effets & par Livres, que je mets fin à mes entrepriſes; juſques à là que d'en avoir écrit & recueilli ſept ou huit cent volumes de Mémoires ſur toutes choſes, traitans de tous arts, toutes matières, toutes langues, & toutes diſciplines, voire juſqués à n'avoir rien obmis de ce qui appartient aux Arts Méchaniques, & pour dire en un mot, n'ayant laiſſé choſe aucune, de laquelle les hommes puiſſent avoir connoiſſance, dont je n'aye traité en ce grand nombre de volumes, contenant plus de trente-mille cayers ou chapitres, comme j'ai dit ci-devant parlant de moi, & de mes écrits, mais pour ne vouloir pas trop étendre mon diſcours, j'advertirai ceux qui auront volonté de voir ces choſes plus amplement, d'avoir recours à ce que j'ai écrit bien au long ſur la fin de cette Bibliothèque Françoiſe, auquel lieu j'ai parlé amplement dudit Camille, & de ſa vie [2]. Mais pour revenir à parler de la très-illuſtre Royne de Navarre, j'oſerai aſſurer, (ſans que les faveurs & bienfaits que j'ai reçus de ſa Majeſté, ſoient cauſes de me le faire ainſi laiſſer par écrits,) qu'elle eſt ornée d'un tel & ſi divin eſprit, & qu'elle eſt ſi docte & tant éloquente, qu'elle ne cède en rien, mais ſurpaſſe toutes celles, qui ſont en réputation d'être bien nourries aux Lettres : & ce qui eſt le plus à admirer en ceci, c'eſt qu'elle a plus de ſcience née avec elle, que par acqui-

ſition ou induſtrie. Elle florit cette année 1584, & prie Dieu vouloir lui donner ſa grace.

[1] Elle naquit le 14 Mai 1552, & mourut le 27 Mars 1615, âgée de ſoixante-trois ans. Ses Mémoires imprimés pour la première fois l'an 1628, parurent ſi bien écrits à Pelliſſon, lorſqu'ils lui tombèrent entre les mains que, pag. 308 de la ſeconde édition de ſon *Hiſtoire de l'Académie Françoiſe*, il témoigne les avoir lus d'un bout à l'autre, juſqu'à deux fois en une ſeule nuit. (M. DE LA MONNOYE).

[2] Ce que dit La Croix du Maine ſur la fin de cet article, touchant les beaux projets de Jules Camille & les ſiens, doit faire rire. Ils n'ont eu nulle ſuite, ni les uns, ni les autres. Encore Jules Camille eut-il l'adreſſe de ſe faire donner par François I, cinq cens écus d'or, & même ſix cens, ſuivant Girolamo Muzio, feuillet 52 de ſes *Lettres*; au lieu que le pauvre La Croix du Maine, qui attendoit juſqu'à vingt-mille écus d'Henri III, n'en tira quoi que ce ſoit. Bien loin au reſte qu'à la fin de ſa *Bibliothèque* il ait parlé amplement de Jules Camille, comme il le promet, il n'en a pas dit un ſeul mot. Dolet s'eſt contenté de le déſigner dans la treizième de ſes *Epîtres*, & en deux endroits de ſes *Poëſies*, où il le traite de *hableur & d'ignorant*. *Gilbert Couſin* ne lui dit pas de ſi groſſes injures, dans une lettre, où il parle de lui aſſez au long, écrite de Padoue à Guillaume de Poupet, 1558 *. (*idem*).

* La vie & les aventures de Marguerite de Valois, Reine de Navarre, ſont trop connues pour que nous nous arrêtions à en parler; nous dirons ſeulement que cette bonne & aimable Princeſſe ſurvécut à tous les enfans de Henri II & de Catherine de Médicis, & mourut, comme toute cette dernière branche des Valois, ſans poſtérité. Elle aima les gens de lettres, qu'elle favoriſa, fit quelques Poëſies aſſez bonnes, & des Mémoires curieux, qui ſont une preuve ſans replique de ſon talent pour écrire... Auger de Mauléon, ſieur de Granier, a été l'Editeur de ces Mémoires, qui ſont adreſſés, non à Charles de Vivonne, Baron de la Chataigneraye, comme le prétend Auger de Mauléon, mais à Pierre de Bourdeille, Seigneur de Brantome, qui a fait, dans ſes *Femmes illuſtres*, la vie de la Reine Marguerite. La meilleure Edition de ces Mémoires eſt celle de Liège, publiée par les ſoins de M. Godefroy. Voy. les *Mêlanges Hiſtoriques* de Colomiès.

MARGUERITE DE VALOIS, Roine de Navarre, Ducheſſe d'Alençon & de Berry, native d'Angouleſme près Coignac, au Pays de Xaintonge, ſœur de François de Valois premier du nom Roi de France, tous deux enfans de Charles, Comte d'Angouleſme, &c. Elle étoit femme de Henry d'Albret, Roi de Navarre *. Cette Dame étoit très-bien verſée en la

Poëſie Françoiſe, comme elle a montré par ſon Livre intitulé la Marguerite des Marguerites, imprimé à Lyon & à Paris, contenant pluſieurs Comédies, & autres Poëſies tant ſaintes que prophanes. Le Miroir de l'ame péchereſſe; le Triomphe de l'Agneau; pluſieurs Comédies, Odes & Oraiſons écrites en vers François, comme témoigne Charles de Sainte Marthe, (oncle de Scevole,) en ſon Oraiſon Funèbre ſur le trépas de ladite Dame. Elle a traduit de Latin en vers François la Fable des Faunes & Nymphes de Diane, converties en Saules, écrite en vers Latins par Jaques de Sannazar, très-docte Poëte Italien, laquelle il intitule *Salices* **, comme témoigne Jean-Jaques de Meſmes, en ſon Epithalame ſur les Nopces de M. Malaſiſe & de Roiſſy, Meſſire Henry de Meſmes, &c. L'Heptameron ou ſept journées de la Royne de Navarre, qui eſt un Livre plein de diverſes Hiſtoires, la plûpart fabuleuſes, à l'imitation de Jean Bocace, Florentin. Ce Livre a été remis en ſon vrai ordre par Claude Gruget, Pariſien, & l'a intitulé l'Heptameron, ou Hiſtoire des Amants fortunés, des nouvelles de très-illuſtre & très-excellente Princeſſe Marguerite de Valois, Royne de Navarre, &c. imprimé à Paris chez Gilles Robinot, l'an 1567. Je ne ſçai ſi ladite Princeſſe a compoſé ledit Livre, d'autant qu'il eſt plein de propos aſſez hardis, & de mots chatouilleux. Elle mourut l'an 1549, âgée de cinquante-neuf ans ou environ, le vingt-unième jour de Décembre. Qui voudra voir ſa vie amplement écrite, voye l'Oraiſon Funèbre faite ſur la mort de ladite Royne, tant en Latin qu'en François, imprimée à Paris chez Chaudiere l'an 1550, compoſée par le ſuſdit Charles de Sainɗte-Marthe. Il ſe voit un juſte volume d'Epitaphes compoſés ſur ſa mort, écrits en diverſes Langues par les plus ſçavants hommes de l'Europe: il a été imprimé à Paris chez Michel Fezandat, & Robert Granjon, l'an 1551. Theodore de Beze a ſemblablement écrit ſa vie dans ſon Livre des Hommes & Femmes Illuſtres [1]. Pluſieurs doctes perſonnages s'étudièrent à chercher quelques belles deviſes ſur ſon nom retourné, que

l'on appelle vulgairement anagramme, & y trouvèrent celles-ci. *De vertus ai ma gloire*, ou bien *De vertus l'image Royal* ***.

* Elle fut mariée en premières noces, l'an 1509, avec Charles, dernier Duc d'Alençon, que François I fit reconnoître pour premier Prince du sang, & qui mourut à Lyon, en 1525, de la douleur que lui causa la perte de la bataille de Pavie. Elle épousa en secondes noces, en 1527, Henri d'Albret, Roi de Navarre, dont elle eut Jeanne d'Albret, qui épousa Antoine de Bourbon, père de Henri IV. Cette Princesse, célèbre par sa beauté & par son esprit, « fit paroître, dit Pâquier, par sa *Marguerite des Marguerites* (ainsi est intitulée sa Poësie) » combien peut l'esprit d'une femme, quand » il s'exerce à bien faire ». Elle avoit, dit M. de Thou (*Hist.* Liv. VI) un naturel des plus heureux, & un génie des plus grands. Les gens de lettres, qu'elle traitoit avec bonté, & qu'elle aimoit, la comblèrent d'éloges qu'elle méritoit, firent des Inscriptions, & frappèrent des médailles, où ils l'appeloient la *dixième Muse* & la *quatrième Grace*... Un de ses valets-de-chambre, *Jean de la Haye*, publia ses Œuvres Poëtiques, en 1547, sous ce titre : *Les Marguerites de la Marguerite des Princesses, très-illustre Royne de Navarre.* Les Contes qu'on lui attribue, faits à l'imitation de ceux de Bocace, & qui paroissent si peu s'accorder avec la suite de la vie de cette Reine & la dignité du trône, sont l'effet du goût de son siècle, où la licence de l'expression étoit portée à l'excès, & on n'en doit rien conclure contre la régularité de ses mœurs & de ses sentimens. On en jugera par la manière dont elle parle au Roi son frère dans sa quatrième Epître, où elle le loue d'avoir renoncé à ses passions & à ses amours illicites, & d'avoir reconnu ses erreurs. Rien n'est plus modeste & plus sage, que le ton qu'elle emploie dans cette occasion.

** La Croix du Maine se trompe ici, en disant, que le Poëme de la Reine Marguerite, est une Traduction de l'Eglogue de Sannazar : c'est bien le même sujet, mais traité d'une manière toute différente, au point qu'il paroît à peine que cette Princesse eût lu les vers de Sannazar. Il a pour titre *Fable du faux Cuyder, contenant l'Histoire des Nymphes de Diane, transmuées en saules, faite par une notable Dame de la Court, envoïée à Madame Marguerite, fille unique du Roi de France, in-8°.* Lyon, 1547 ; c'est-à-dire, à *Marguerite de France Duchesse de Berry & de Savoye, Princesse de Piémont, fille de François I, & dès-lors sa nièce.*

[1] De la manière dont s'explique La Croix du Maine, on croiroit que Bèze a fait un Livre où sont contenues les vies des hommes & des femmes illustres. Ce Livre pourtant n'est autre, que celui qui a pour titre, *Icones* ; & la prétendue vie de cette Reine, qu'un court éloge que je vais transcrire, uniquement pour faire voir l'illusion : *Francisco Regi fratri Margaretam sororem adjungere fas esto, dignam licet quæ vel in ipsius sacrarii penetrali collocetur, feminam ut ingenii elegantiâ, & acumine, fratri parem, sic pietatis cognitione, & juvandæ Christi Ecclesiæ zelo, quo fratris iras pro viribus temperavit,*

& cui conservatos plurimos viros debemus, laude dignam, sempiternæ quamvis ipsius gloriæ, nonnullam in ultimâ tandem ipsius ætate credulitas labem aspersérit. (M. DE LA MONNOYE).

*** Nous ajouterons ici un fait, qui prouve avec quelle bonté, cette excellente Princesse traitoit les savans. Jaques le Févre d'Etaples, dont La Croix du Maine & du Verdier ne parlent point, quoiqu'il ait été un des plus habiles Théologiens du 16ᵉ siècle, & qu'il ait composé plusieurs bons Ouvrages qui ont été imprimés, se retira sur la fin de ses jours à Nérac auprès de la Reine de Navarre, qui l'admettoit souvent à sa conversation. Un jour cette Princesse ayant dessein de dîner chez lui, elle y attira quantité de Savans. Le bon homme le Févre parut triste pendant le repas, la Reine s'en apperçut, & le plaisanta agréablement à ce sujet; il lui fit l'aveu de ce qui le chagrinoit en ces termes: « Je me vois, Madame, en l'âge de 101 an, sans avoir touché de » femme, & je ne me souviens point d'avoir fait aucune faute dont ma » conscience puisse être chargée en laissant le monde, si ce n'est une seule » que je crois qui ne se peut expier... Comment pourrai-je subsister devant » le Tribunal de Dieu, moi qui ayant enseigné en toute pureté l'Evangile » de son fils à tant de personnes qui ont souffert la mort pour cela, l'ay cependant toujours évitée dans un âge même où, bien loin de la devoir » craindre, je la devrois plutôt desirer »... (Regrettoit-il de ne s'être pas déclaré ouvertement pour les Protestans, avec qui il avoit eu les plus intimes liaisons, quoiqu'il ne se fût pas retiré du sein de l'Eglise Catholique)... La Reine, qui étoit éloquente, le consola si bien, & par de si bonnes raisons, que le bon vieillard lui dit: « Il ne me reste donc plus que d'aller à Dieu » que je sens qui m'appelle, ainsi je ne dois pas différer »; jetant ensuite les yeux sur la Reine, il lui dit: » Madame, je vous fais mon héritière. — Je » donne mes Livres à Mᵉ Girard le Roux (Prédicateur de la Reine); ce que » je posséde & mes habits aux pauvres, je recommande le reste à Dieu. — Que » me reviendra-t-il donc de votre succession, dit la Reine? — Le soin de » distribuer ce que j'ai aux pauvres. — Je le veux, répliqua la Reine, & je » vous jure que j'ai plus de joie de cela que si le Roi mon frère m'avoit fait » son héritière. — Le bon homme parut tout-à-fait joyeux: Madame, dit-il, » j'ai besoin de quelque repos, & s'adressant à ceux qui étoient à table, adieu, » Messieurs ». Il alla se mettre sur un lit, où il expira si doucement, que l'on crut qu'il s'endormoit, en 1527. — *Voy.* les Mélanges Historiques de Colomiès, & la Biblioth. Françoise de M. l'Abbé Goujet, Tom. XI, pag. 404.

MARIE DE CABOCHE, Damoiselle Parisienne, fille de M. Caboche Secrétaire du Roi de Navarre, & de Damoiselle Catherine le Beau. Je ne doute pas que plusieurs ne trouvent hors de propos, (selon leur petit jugement) que j'aye mis cette Damoiselle au rang de celles qui ont écrit: vu qu'elle n'a rien

composé, mais quand ils entendront que je ne me suis contraint à cela si étroitement, que de vouloir seulement parler de ceux qui ont écrit, ils trouveront fort séant & comme chose faite avec considération, de n'avoir voulu taire le nom de cette Damoiselle, laquelle s'est acquis une telle réputation à l'endroit des plus excellens Peintres qui ont vu de ses ouvrages, tant en la peinture au crayon qu'autrement, qu'il s'en trouvera plusieurs de ceux qui se pensent maîtres en cet art, lesquels voudroient avoir changé leur science avec la sienne : car je peux témoigner de cela, que les crayons qu'elle fait pour son plaisir, & non pour autre chose que pour ne vouloir discontinuer en ce bel exercice qu'elle a appris en ses tendres ans, sont si heureusement conduits & façonnés par elle, qu'il n'y a rien à redire : & pour dire un mot de ce tant louable exercice de protraiture, je veux bien que l'on sçache qu'il étoit si recommandé des anciens, qu'il n'y avoit que les nobles qui le pussent exercer, & si quelques-uns s'y addonnoient, sans avoir ce titre de noblesse, cela leur faisoit obtenir ce privilége d'être mis au rang des Gentilshommes. J'ai donc mis cette Damoiselle en ce rang d'hommes & femmes illustres pour les vertus & louables occupations qui sont en elle, sans faire mention des autres choses qu'elle a apprises par l'instruction de Madame sa mère, comme entre autres la langue Italienne, la Musique, & autres choses que je passe ici sous silence pour user de briéveté. Elle florit à Paris cette année 1584, âgée de quatorze ou quinze ans.

MARIE DE COSTEBLANCHE, Damoiselle Parisienne, très-docte en Philosophie & Mathématiques. Elle a traduit trois Dialogues de Pierre Messie, Espagnol, touchant la nature du soleil, de la terre, & de toutes les choses qui se font & apparoissent en l'air, &c. imprimés à Paris chez Federic Morel, l'an 1566, auquel temps elle florissoit à Paris *.

* Claude Gruget avoit traduit avant elle ces trois Dialogues de Pierre Messie.

MARIE

MARIE DENTIERE, native de Tournay, en la Gaule Belgique. Elle a écrit une Epître contre les Turqs, Juifs, infidelles, faux Chrétiens, Anabaptiſtes & Luthériens, imprimée l'an 1539, auquel temps elle vivoit.

MARIE DE FRANCE, Damoiſelle Françoiſe, fort bien verſée en la Poëſie uſitée de ſon temps, ſçavoir en l'an de ſalut 1260, ou environ. Elle a mis en vers François les Fables d'Eſope Moraliſées leſquelles elle a traduites de langue Angloiſe en la notre Françoiſe, comme témoigne Claude Fauchet en ſon recueil des Poëtes *.

* Voy. Fauchet, Cha. 84.

MARIE DE LA HAYE, Damoiſelle très-docte. Je n'ai point vu de ſes écrits, mais Claude de Boiſſières, Dauphinois lui a dédié ſon Art Poëtique, & l'extolle grandement pour ſon ſçavoir.

MARIE DE PIERRE-VIVE, Damoiſelle Lyonnoiſe, Dame DU PERON. J'ai vu pluſieurs louanges de cette Dame, faites par beaucoup d'Ecrivains de ſon temps, mais je n'ai pas connoiſſance de ſes écrits. Elle floriſſoit du temps du Roi François I, l'an 1540.

MARIE DE ROMIEU, Damoiſelle native de Vivarets en Languedoc, ſœur de Jaques de Romieu, Gentilhomme Gaſcon, & niéce de M. des Auberts, &c. Elle a mis en lumière ſes premières Œuvres Poëtiques, contenant un brief Diſcours, que l'excellence de la femme ſurpaſſe celle de l'homme, imprimées à Paris chez Lucas Breyer, l'an 1581. Elle a davantage écrit en proſe Françoiſe, une inſtruction pour les jeunes Dames, imprimée à Lyon par Jean Dieppi, l'an 1573, ſans y mettre ſon nom que par lettres capitales en cette ſorte M. D. R. Elle florit cette année 1584 *.

* Voy. l'Article de JACQUES DE ROMIEU, frère de Marie.

MARIE STUART, ou ESTUARD, Roine d'Efcoffe, femme de François de Valois II du nom, Roi de France, fils de Henri II, &c. Cette Dame & très-illuftre Princeffe a beaucoup de perfections & vertus recommandables, & principalement touchant les Arts & Sciences, dequoi elle donna un fuffifant témoignage, (lors qu'elle prononça en la préfence du Roi de France Henry II, accompagné de la plûpart des Princes & Seigneurs de fa Cour) une Oraifon Latine, en forme de Paradoxe, par laquelle elle foutint, qu'il eft bien féant aux femmes de fçavoir les Lettres & les arts libéraux, &c. laquelle Oraifon elle a depuis traduite en François. Mais elles ne font encore en lumière, non plus que fes Poëfies Françoifes. Antoine Fouquelin, de Chauny en Vermandois, fait très-honorable mention de ladite Royne, en fa Rhetorique Françoife, laquelle il lui a dédiée, & racompte d'elle ce que j'ai dit ci-deffus. Elle florit cette année 1584. Dieu lui veuille donner accroiffement d'honneur & de profpérité en toutes fortes *.

* Il s'en falloit beacoup que cette Princeffe infortunée *florit* en 1584, comme le dit La Croix du Maine, qui lui *fouhaite accroiffement d'honneur & de profpérité en toutes fortes*. Elle languiffoit alors, depuis près de quinze ans, dans les horreurs d'une cruelle prifon, d'où elle ne fortit que pour porter fa tête fur un échafaut, le 18 Février 1587, âgée de quarante-deux ans. Cette Reine étoit d'une grande beauté, favoit le Latin & cinq autres langues, écrivoit également bien en profe & en vers, protégeoit les Savans qu'elle aimoit, & les beaux Arts. Mais fes goûts & fes talens ne l'empêchèrent pas de faire mille fauffes démarches, qui la réduifirent enfin à chercher un afyle dans les États de fa plus cruelle ennemie, d'Elifabeth, Reine d'Angleterre, qui lui offrit toute fureté & une retraite honorable, pour s'affurer, fous ces prétextes fpécieux & attrayans, de fa perfonne. La politique cruelle & la diffimulation odieufe d'Elifabeth, qui feignit de plaindre la Reine d'Ecoffe, lorfqu'elle la conduifit fur l'échaffaut, développèrent toute la barbarie de fon caractère. La fermeté que montra dans fes derniers momens l'infortunée Marie Stuard, le courage & la bonté avec lefquels elle confola fes domeftiques, la fierté vraiment Royale avec laquelle elle traita les Miniftres d'Elifabeth, lui firent pardonner toutes les erreurs qui l'avoient réduite à ces terribles extrêmités; on ne vit plus que l'injuftice & l'irrégularité de la procédure inique qui, contre tout droit, la condamnoit à mort. Toute l'Europe plaignit fon fort, & fon fupplice fera toujours la honte du règne de fon ennemie.

MARIN LE FEBVRE, Chirurgien, demeurant à Illiers en Beausse, l'an 1577. Il a traduit de Latin en François un petit Traité en forme de Dialogue, contenant les merveilleux effets de deux admirables Fontaines situées en la Forêt d'Ardenne, & le moyen d'en user pour plusieurs maladies, imprimé à Paris l'an 1577.

MARIN LIBERGE, Manceau ou Mançois, natif de la Chapelle Soëf au Pays & Comté du Maine près Bellesme au Perche, &c. Docteur ès Droits, par ci-devant Lecteur ordinaire en cette profession en l'Université de Poictiers, & maintenant à Angers, homme docte en Droit, & grand Orateur & Historien, Philosophe & Poëte Latin & François, &c. [1]. Il se voit de lui un Discours très-ample du siége de Poictiers, & de tout ce qui s'est fait & passé de mémorable durant icelui, l'an 1569, lequel Livre il envoya à M. des Matraz Jean Beautru Angevin, lequel le fit imprimer à Paris audit an 1569, chez Nicolas Chesneau, sans que l'intention de l'Auteur fût telle; ce Livre a été depuis imprimé a Poictiers l'an 1570, chez Pierre Boisateau, avec plusieurs augmentations d'Epitaphes, Latins & François, sur la mort des illustres hommes qui furent tués devant ledit siège. Je n'ai point connoissance de ses autres écrits en notre Langue. Quant à ceux qu'il a composés en Droit & sur l'Histoire, & touchant les Oraisons* Latines faites par lui, nous en traiterons dans notre Bibliothèque Latine. Il florit à Angers, ville Capitale du Pays & Duché d'Anjou, cette année 1584, & fait leçons ordinaires en sa profession de Jurisprudence.

[1] Ménage, dans la vie de son père, dit que Liberge, tout habile Jurisconsulte qu'il étoit, ayant eu communication de quelques leçons manuscrites de Cujas, les dictoit librement comme siennes à ses Ecoliers, ce que Cujas ayant su, témoignoit aux Angevins qui alloient l'écouter à Bourges, « qu'il » leur en étoit d'autant plus obligé, qu'ils auroient pu s'épargner cette peine, » ayant leur Cujas à Angers ». Il rapporte aussi dans ses Remarques sur la vie de P. Ayrault plusieurs autres particularités de ce Professeur, qui mourut l'an 1599 ou 1600. (M. DE LA MONNOYE).

* Voy. les Mémoires de Niceron, Tom. XL, pag. 52, où il est dit que

la dernière action publique de Liberge, fut un Discours qu'il prononça en 1598, en présence d'Henri IV, & que ce Prince l'écouta avec tant de plaisir, qu'après avoir embrassé & loué publiquement Liberge, il accorda en sa faveur à l'Université d'Angers le droit d'appetissement de pintes à partager avec la Maison-de-Ville. Il ne survécut pas beaucoup à cet honneur, étant mort en 1599 ou 1600. Je fais cette remarque, parce que dans le Manuscrit de M. de la Monnoye la mort de Liberge, à la fin de la note ci-dessus rapportée, est marquée à l'année 1619 ou 1620. On a fait la même faute dans la *Biblioth. Histor. de la France*, nouv. Edit. n°. 18065. Gilles Bry, dans son *Hist. du Perche*, pag. 374, a parlé de Marin Liberge, qu'il dit être de la Paroisse de Bellou-le-Trichard. Il n'a composé en François, que le Livre cité par La Croix du Maine. Il a été réimprimé à Poitiers, en 1621.

MARIN SOREAU, Médecin & Astrophile de la ville de Sées en Normandie. Il a écrit & composé le Prognostiq fatal pour l'an de grace 1548, imprimé à Rouen en ladite année.

MARTIAL D'AUVERGNE, Procureur au Parlement de Paris, l'an 1480, natif de Lymosin, encore qu'il s'appelât Martial d'Auvergne, &c. [1] Il a écrit en vers François l'Histoire de Charles VII, Roi de France, lequel Livre il a intitulé les Vigiles du Roi Charles VII, & contient comme il conquit la France sur les Anglois, & les Duchés de Normandie & de Guienne, &c. imprimé à Paris par diverses fois *; il a davantage écrit quelques Prières à Notre-Dame, intitulées les Dévotes louanges à la Vierge Marie, &c. imprimées à Paris par Jean du Pré, l'an 1492; il a composé en prose Françoise, cinquante Arrêts d'Amours, imprimés à Paris l'an 1528, & auparavant: lesdits Arrêts ont été commentés de fort doctes annotations par un Jurisconsul Lyonnois nommé *Benedictus Curtius Symphorianus*, & ont été imprimés à Lyon & à Paris **. Plusieurs Auteurs font mention dudit Martial d'Auvergne, & entre autres *Lilius Gregorius Giraldus* de Ferrare en Italie, lequel parle de lui en ses Dialogues des Poëtes de notre temps, *fol.* 77. Jean de Luc, J. C. Parisien dit *Lucius*, en fait aussi mention, & ledit Curtius de Saint-Saphorin près Lyon, en ses Commentaires susdits *fol.* 18. J'ai souvenance d'avoir lu dans les Histoires de France, que cettui Martial d'Auvergne mourut à Paris d'une

fiévre chaude, & qu'il se précipita dans l'eau, étant pressé de la fureur de son mal : ce que firent plusieurs autres de son temps, pour la même maladie***.

[1] On varie beaucoup sur le lieu de la naissance de cet Auteur. Lilius Gyraldus & Jean du Luc le font *Auvergnac*, en quoi ils ont tort. Benoît le Court, de qui ils tenoient ce qu'ils ont su touchant Martial, n'ayant pas dit qu'il fût *Arvernus*, mais *origine Arvernus*. Du Verdier, en le nommant *Martial de Paris, dit d'Auvergne*, semble dire, quoique moins clairement, la même chose que Benoît le Court. La Croix du Maine, fondé apparemment sur ce que le nom de baptême, *Martial*, est très-commun dans le Limosin, veut que ce *Martial*, appelé *d'Auvergne*, fût *Limosin*. Pour moi je le crois né à Paris, où il étoit Procureur au Parlement, & que *d'Auvergne* étoit devenu son nom de famille, parce que ses Ancêtres étoient natifs d'Auvergne, où le nom de baptême, *Martial*, pouvoit s'être facilement répandu par les alliances contractées dans le Limosin, Province voisine. Quelques-uns ont cru avec trop de facilité, sur la foi de La Croix du Maine, que ce jeune Procureur au Parlement, & Notaire au Châtelet de Paris, qui, au rapport de la *Chronique Scandaleuse*, saisi au mois de Juin 1466 d'un accès de fièvre chaude, se précipita du haut de sa chambre dans la rue, & se blessa dangereusement, sans néanmoins en mourir, est le *Martial* dont il s'agit. Mais ce Procureur n'étant nommé dans aucune des Editions de cette *Chronique*, il ne me paroît pas qu'une conjecture si hasardée doive être reçue. Le Compilateur des *Mémoires de Littérature*, & le P. le Long, copié par l'Auteur de la Préface imprimée au-devant des *Vigiles de Charles VII*, à Paris, 1724, *in-8°*. ont extrêmement brouillé ce fait. Quant aux *Arrêts d'amour*, le nombre est de 51 dans les plus anciennes Editions. La plus ample de toutes, est celle de Rouen, *in-16*, 1587, parce que, outre le 52[e] *Arrêt* & les *Ordonnances sur les Masques*, qui sont deux pièces de l'invention du nommé Gilles d'Aurigny, dit *le Pamphile*, elle contient de plus un 53[e] *Arrêt*, rendu par l'Abbé des Cornars, en ses grands jours tenus à Rouen, *pour servir de Réglement touchant les arrérages requis par les femmes à l'encontre de leurs maris*. Lilius Gyraldus que j'ai ci-dessus repris d'une faute, en a fait une seconde au même endroit, lorsqu'au lieu de dire, conformément à Benoît le Court, que Martial d'Auvergne étoit *Cognitor Senatûs Parisiensis*, Procureur au Parlement de Paris, il a dit *Coactor Senatûs Parisiensis*, charge jusqu'ici inconnue (à moins qu'elle ne désigne un *Huissier*)... (M. DE LA MONNOYE).

* Ce Poëme est celui qui a le plus contribué à la réputation de son Auteur. Il est de six à sept mille vers de différentes mesures. Il est tout à la louange de Charles VII, & il a été intitulé *Les Vigiles de la mort du Roi Charles VII*, à cause de la forme singulière sous laquelle il est conçu, qui est celle des Vigiles des Morts. Au lieu de Pseaumes, ce sont des récits historiques, où le Poëte

rapporte les malheurs & les glorieux exploits de son Héros & les événemens principaux de son règne ; les leçons sont remplacées par des complaintes sur la mort du Roi, dans lesquelles on célèbre ses vertus. Cet Ouvrage a été réimprimé à Paris, en 1724, en 2. vol. *in*-8°.

** A la suite des *Arrêts d'Amours*, réimprimés à Amsterdam, en 1731, on a imprimé une pièce curieuse, reconnue pour être de Martial d'Auvergne, qui a pour titre : l'*Amant rendu Cordelier à l'observance d'Amours*. Les deux Bibliothécaires ne parlent point de cette pièce.

***Ce que dit ici La Croix du Maine, du genre de mort de Martial d'Auvergne, est absolument faux, ainsi que M. de la Monnoye l'a déjà remarqué dans la note ci-dessus. On ne peut en douter, après son Epitaphe rapportée dans les Additions de Joly, au Liv. I des *Offices de France* de Loiseau, Tom. I, fol. 144. Elle finit ainsi :

Sous Jesus-Christ, en bon sens pacifique
Patiemment rendit son esperit,
En May treize ce jour là sans replique
Qu'on disoit lors mile cinq cent & huit.

Ce Poëte étoit l'homme de son siècle qui écrivoit le mieux. On remarque dans toutes ses productions du génie, de la force, de la pénétration, & une sorte d'élégance naïve qui plaît encore, & qui annonce qu'il étoit franc, sincère, & ennemi déclaré du vice. La peinture qu'il fait de la vie champêtre est charmante ;

Mieux vaut liesse
L'accueil & l'adresse,
L'amour & simplesse
Des bergiers pasteurs,
Qu'avoir à largesse
Or, argent, richesse,
Ne la gentillesse
De ces grans Seigneurs;
Car ils ont douleurs
Et des maux greigneurs;
Mais pour nos labeurs
Nous avons sans cesse
Les beaulx prés & fleurs,
Fruitaiges, odeurs,
Et joye à nos cueurs
Sans mal qui nous blesse.

Voy. les Mémoires de Niceron, Tom. IX & X, pag. 171 & 273, & la Bibl. Françoise de M. l'Abbé Goujet, Tom. X, pag. 39.

MARTIAL DES CHAMPS, ou DESCHAMPS, Lymosin, Médecin de l'Université de Paris, & ordinaire de la maison de Ville de Bordeaux en Guienne, l'an 1573. Il a écrit en prose Françoise, une Histoire tragique & miraculeuse, d'un vol & assassinat commis au Pays de Berry en la personne dudit Martial des Champs, à laquelle il a ajouté une contemplation Chrétienne & Philosophique, contre ceux qui nient la providence de Dieu, le tout imprimé à Paris chez Jean Bien-né, l'an 1576. Jean d'Aurat, Lymosin, Poëte du Roi, a mis en vers Latins l'Histoire susdite [1]. Cette Histoire a été depuis imprimée & falsifiée, car les noms des personnes, & le Pays & les dates ont été changés, dequoi j'avertis les Lecteurs en passant.

[1] La Traduction de cette Histoire en vers Latins par Dorat ne se trouve point parmi ses Poësies *. Martial des Champs étoit de Périgueux. (M. DE LA MONNOYE).

* La Traduction Latine fut imprimée la même année que l'Ouvrage même de Martial des Champs, sous ce titre : *Martialis Campani è latronum manibus divinitùs liberati, Monodia Tragica*, Paris, 1576, *in-8°*.

MARTIAL GUIET, Angevin, frère puîné de Lezin Guyet (duquel nous avons parlé ci-dessus,) tous deux natifs de la ville d'Angers. Il a écrit en vers François, un Poëme qu'il intitule le Monde renversé, & autres Poësies lesquelles ne sont encore imprimées : elles se voyent écrites à la main par devers Maître Pierre Olivier, sieur du Bouchet, Avocat au Mans, &c. Il a traduit de Latin en François, la Pandore de Messire Jean Olivier, Evêque d'Angers, dit *Janus Olivarius*, elle n'est encore imprimée.

MARTIAL MASURIER, Lymosin, Docteur en Théologie, Chanoine & Pénitentier en l'Eglise de Notre-Dame à Paris, l'an 1540, ou environ. Il a écrit l'Instruction & Doctrine pour se bien confesser & prier Dieu pour ses péchés, imprimée à Paris.

MARTIN ARNAULT, natif de Loches en Touraine, Bachelier en Théologie, Curé de l'Eglise S. Saturnin à Tours,

Chantre & Chanoine en l'Eglise de S. Martin en ladite ville de Tours, l'an 1572. Il a écrit en prose Françoise un Catechisme, ou Doctrine Abrégée, pour faire profession de Foi, maintenir les Catholiques, en leur religion, & réduire les errants en la foi à l'union de l'Eglise universelle, imprimé à Tours chez Pierre Regnard, l'an 1572, ou environ.

MARTIN BASANNIER, ou BASANIER, Parisien, jeune homme fort docte, & bien versé ès Mathématiques, & ayant grande connoissance de la Théorique & pratique de Musique, lesquelles sciences il a en partie apprises de son industrie, & partie aussi de M. Jean Gosselin, garde de la Bibliothèque du Roi, son précepteur esdites sciences. Il a écrit un Livre des Ephemerides perpétuelles, du jour & de la nuit: réformées depuis l'an de correction 1582, selon les régles perpétuelles du Calendrier Grégorien, & supputées pour la région de France, & plusieurs villes notables d'Europe, imprimées à Paris par Pierre le Verrier, l'an 1583, & se vendent chez Benoît Ravot dit des Spheres. Il a écrit plusieurs beaux secrets touchant la Théorique & Pratique de Musique, observée des Anciens, & le moyen de l'avoir pareille en notre siècle: mais pour ce que ses Livres sont écrits en Latin, j'en ferai mention autre part. Il florit à Paris cette année 1584. L'Anagramme dudit Basanier est tel, *Martinus Basanerius, Musæ nubar in Astris*, tourné par M. d'Aurat, Poëte du Roi, lequel j'ai ici employé pour la rencontre de sa profession.

MARTIN DU BELLAY (Messire), Chevalier de l'Ordre du Roi, & son Lieutenant Général en Normandie, Prince d'Yvetot en ladite Normandie, à cause de Madame Ysabeau Chenu, sa femme, Dame dudit lieu, &c. laquelle Seigneurie d'Yvetot a autrefois été érigée en titre de Royaume, de par le Roi de France, Clotaire I du nom, l'an de salut 560, comme nous dirons autre part [1]. Cettui-ci étoit frère puîné de M. le Cardinal du Bellay, & de Messire Guillaume du Bellay,

Seigneur

Seigneur de Langey, desquels nous avons parlé ci-devant. Il a écrit les Mémoires des choses les plus mémorables qu'il a vues & observées ès-guerres, esquelles il a été employé pour le service des Rois de France ses maîtres, depuis l'an 1513, jusques au temps du Roi Henry II. Lesdits Mémoires ont été imprimés avec ceux de M. de Langey son frère, l'an 1569, à Paris, chez Pierre l'Huillier, par la diligence de Messire René du Bellay, Baron de la Lande en Anjou héritier des susdits. Messire Henry des Mesmes Seigneur de Roissi & Malasise, a communiqué ses Mémoires écrits à la main, composés par Messieurs du Bellay, à fin de les faire imprimer plus corrects sur la copie qu'il en avoit : en quoi il ne faut taire ici le nom de M. Capel, Docteur en Médecine, lequel s'est beaucoup travaillé pour l'édition d'iceux *. Le susdit Martin du Bellay, mourut à Glatigny au Perche, l'an 1559, le neuvième jour de Mars, qui est une des plus anciennes maisons de France, de laquelle étoit Seigneur Landry de la Tour, Connestable de France, sous le règne de Chilpéric, en l'an de salut 587, & depuis elle est venue par succession à la maison du Bellay en Anjou, &c.

[1] La Tradition touchant la *Seigneurie d'Yvetot érigée en Royaume par Clotaire* (*pour avoir tué dans l'Eglise de Soissons Gauthier, Seigneur d'Yvetot*) est fabuleuse. Gaguin qui, plus de neuf cens ans après la chose prétendue arrivée, est le premier qui l'ait rapportée, la met, non pas en 560, comme fait ici La Croix du Maine, mais en 536, dernière année du Pontificat d'Agapet I, qu'il dit avoir menacé le Roi d'excommunication, s'il ne réparoit son crime par quelque satisfaction mémorable. Ceux de la maison du Bellay qui sont en possession de cette terre, ne laissent pas de se qualifier encore, sinon *Rois*, du moins *Princes d'Yvetot*. (On trouve dans les Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres une Dissertation de M. l'Abbé de Vertot sur le *prétendu Royaume d'Yvetot*.... (M. de la Monnoye).

* Montagne, parlant de ces Mémoires (*Essais*, Liv. II, Chap. 10 sur la fin) dit : « C'est toujours plaisir de voir les choses écrites par ceux qui ont » essayé comme il les faut conduire, mais il ne se peut nier qu'il ne se trouve » évidemment en ces deux Seigneurs (*du Bellay*) ici un grand deschet de la » franchise & liberté d'écrire qui reluit ès anciens de leur sorte : comme au » Sire de Joinville... & de plus fresche mémoire en Philippe de Comines. » C'est ici plutôt un Plaidoyer pour le Roi François contre l'Empereur

» Charles cinquième qu'une Histoire. Je ne veux pas croire qu'ils ayent rien » changé quant au gros du fait ; mais de contourner le jugement des évé- » nemens souvent contre raison, à notre avantage, & d'omettre tout ce qu'il » y a de chatoüilleux en la vie de leur maître, ils en font métier. . . On peut » couvrir les actions secretes ; mais de taire ce que tout le monde sait, & les » choses qui ont tiré des effets publiques & de telle conséquence, c'est un » deffaut inexcusable. Somme pour avoir l'entière connoissance du Roi Fran- » çois, & des choses advenues de son tems, qu'on s'adresse ailleurs, si on » m'en croit. — Il y a cependant, dit-il plus bas, quantité de choses dignes » d'être sçues & des discours non vulgaires ».

Martin du Bellay fut toute sa vie employé dans les expéditions militaires & dans les négociations. Il nous a laissé des Mémoires sur les événemens auxquels il a eu part, & dont il a été témoin. M. de Thou en parle comme d'un Ouvrage écrit avec autant de sagesse que d'élégance : *Historiam prudenter juxtà ac purè scriptam*. Ces Mémoires n'ont paru que dix ans après sa mort. La première Edition est celle que cite La Croix du Maine, en 1569, *in-fol.* On en a donné quantité d'autres depuis. On trouvera leurs dates dans la *Biblioth. Histor. de la France*, & plus exactement encore dans la *Biblioth.* de Clement, Tom. III, pag. 168. Hugues Sureau a traduit en Latin les Mémoires de Martin du Bellay, & les a publiés en cette langue à Francfort, en 1574. Cette Traduction, qui n'a point été réimprimée, est assez rare. On conserve à la Bibliothèque du Roi, un Exemplaire imprimé des Mémoires de Martin du Bellay, avec des notes manuscrites de François de Noailles, Evêque d'Acqs, mort en 1585. Cet Evêque avoit été chargé de diverses Ambassades en Angleterre, à Venise, à Constantinople. On a publié en 1763 l'Histoire de ses négociations & celles de son frère Antoine de Noailles. On a placé à la tête un petit Abrégé de sa vie, dans lequel il n'est point parlé de ses notes sur du Bellay, & M. Lambert paroît ne les avoir pas connues, puisqu'il n'en a point fait usage dans la nouvelle Edition qu'il a donnée des Mémoires de du Bellay, en 1753. Cette nouvelle Edition, est en quelque sorte une Traduction, l'Editeur ayant changé seulement le langage trop suranné de l'Auteur. Le P. le Long (N°. 7604 de sa *Bibl. Hist. de la Fr.*) a fait un reproche injuste à La Croix du Maine, en l'accusant d'avoir attribué à Guillaume Cappel la publication des Mémoires de Martin du Bellay, au lieu que ce fut René du Bellay, son gendre, qui les mit en lumière. La Croix du Maine en convient ; il ajoute seulement que Cappel se donna des soins pour l'Edition. Ces Mémoires sont divisés en dix Livres, mais les V, VI & VII sont de Guillame, frère de Martin. Quelques Ecrivains, tels que Bayle dans son *Dictionnaire*, & D. Liron, dans sa *Biblioth. Chartraine*, se sont trompés, quand ils ont cru que le VIII[e] Livre étoit aussi de Guillaume.

MARTIN BUCER, Alleman de nation. Il a écrit un nombre infini de Livres en Latin & en François, il a traduit la Bible

imprimée l'an 1540 & 1546, à G.[1]. Il a écrit autres Œuvres desquelles je ne ferai ici mention & pour cause. Il mourut en Angleterre l'an 1551, sa vie a été imprimée à Strasbourg en Allemagne, &c.[2].

[1] Bucer n'a rien écrit en François. La *Bible imprimée à Genève l'an* 1541 *&* 1546, n'est autre que celle de Robert Olivétan, imprimée à Neufchatel en Suisse, l'an 1535, de laquelle les Ministres de Genève retouchèrent le style dans leurs Editions. (M. DE LA MONNOYE).

[2] Il mourut à Cambrige le 27 Fevrier 1551, dans sa soixante-unième année, selon le calcul de Melchior Adam, ce qui suppose que Bucer naquit à Schelestat * dans la Haute-Alsace au commencement de 1491. *(idem)*.

* M. Clement, dans sa *Bibliothèque Curieuse*, Tom. V, pag. 357, a prétendu prouver que Bucer n'étoit point de *Schelestat*, comme tous les Biographes l'assurent, mais qu'il étoit de *Strasbourg*. Il cite pour garant Martin Difenback, Juif converti, Auteur d'un Ouvrage Allemand, imprimé à Francfort en 1709. Je traduirai ici le passage qu'il cite : *M. Schilter se souvient que l'on peut prouver, par les Archives de la Ville de Strasbourg, que Bucer étoit NATIF STRASBOURGEOIS, & que son père NICOLAS BUTZER (c'est ainsi que s'écrivoit son nom) vivoit encore en* 1523, *comme Bourgeois de Strasbourg, année où son fils MARTIN BUTZER vint en cette Ville, où il fut Ministre du S. Evangile. A ce sujet M. Schilter m'a envoyé la lettre d'excuse de Bucer aux Magistrats de Strasbourg, datée de* 1523, *qu'il avoit copiée d'après l'Original dans les Archives de Strasbourg, dans laquelle j'ai trouvé que Bucer dit quelquefois expressément que Strasbourg est sa patrie, & qu'il est fils d'un Bourgeois de cette Ville*, &c. Cependant M. Schœpflin, dans le Tom. II de son *Alsatia Illustrata*, pag. 341 & 386, dit que « Bucer étoit de Schelestat, qu'il » vint de Wessembourg à Strasbourg, en 1521, avec d'autres Réformateurs, » & que la Ville lui donna le Droit de Bourgeoisie le 1 Décembre.

MARTIN FRANC, ou LE FRANC *, natif de la ville d'Arras en Artois, en la Gaule Belgique, sur les frontières de la Picardie, (selon Jean le Maire de Belges en sa Coronne Marguaritique,) & selon Claude Fauchet, il étoit natif de la Comté d'Aumalle en Normandie[1]. Cettui-ci Martin le Franc étoit Poëte, Philosophe, Historien & Orateur très-estimé pour son temps. Il fut Secrétaire du premier Duc de Savoye, & depuis Prevôt & Chanoine de Lauzanne, Prothenotaire du S. Siége Apostolique, & enfin Secrétaire du Pape Fœlix, & du Pape Nicolas, l'an 1447. Il a écrit un Livre contre le Roman

de la Rose, intitulé le Champion ** des Dames, imprimé à Paris il y a plus de soixante ans; il a écrit en vers François & en prose tout ensemble, un Livre intitulé l'Estrif de Fortune & de Vertu, contenant trois Livres, imprimé à Paris par Michel le Noir, l'an 1505, *in*-4°. & contient dix-huit feuilles, de caractères bâtards. Il florissoit du temps de Philippes de Bourgongne, auquel il a dédié plusieurs de ses Livres.

* Le vrai nom de cet Auteur étoit MARTIN LE FRANC, & il ne faut pas s'arrêter à ce qu'on lit dans l'Epître Dédicatoire de son Livre MARTIN FRANO, ce qui ne peut être qu'une faute d'impression. La preuve en est, 1°. que le P. Labbe, p. 313 de sa *Nova Bibl. Manusc.* n°. 193, rapporte, *Estrif de vertu & de fortune par Martin le Franc, Prevôt de Lausanne, dédié à Philippe le Bon, Duc de Bourgogne.* 2°. Ce qu'en dit François Philelphe, dans son *Elégie*, à son fils Marius, étant alors à la Cour de Savoye, où l'Article LE est conservé même dans le Latin, *Poësies Lyriques*, Liv. V, Carm. 6, cité par M. le Président Bouhier dans son Exemplaire de La Croix du Maine, au mot MARTIN LE FRANC :

Nec tibi Martini le Franci nomen & omne
  Excidat officium, quo benè promeruit.
Hunc pariter leges decorant, hominumque Deûmque
  Hic in Socratico pulvere victor adest.
. . . .
Quidquid totus habet terrarum maximus orbis
  Quidquid & Oceanus, Æthereusque Globus;
Tu, le France, tenes, nec in Æthera rectus apertum
  Ignoras cui sint regna petenda Jovis.
. . . .
Te, le France, meos primùm reor inter amicos
  Ducendum. Talem te simul esse volo...

[1] Comme Cet Auteur parle souvent d'Arras dans son *Champion*, & qu'il dédia ce Livre, de même que son *Estrif de vertu & de fortune*, à Philippe le Bon, Duc de Bourgogne, Souverain des Pays-bas, je trouve moins de vraisemblance à le croire d'*Aumale* avec Fauchet, que d'*Arras* avec Jean le Maire. (M. DE LA MONNOYE).

** Malgré l'éloge, que fait Philelphe, de Martin le Franc, il n'y a guère de Poëte plus ignoré que lui, quoiqu'il y ait des choses assez plaisantes dans son *Champion des Dames*, sur-tout au sujet de la Pucelle d'Orléans, où un certain Malebouche, toujours prêt à contredire le *Champion des Dames*, raconte des faits assez singuliers, & qui peuvent avoir donné des idées à des Poëtes très-modernes. Ce Malebouche prend un second, appelé *Vilain Penser*, qui

enchérit encore ſur tout ce qu'il a dit contre les femmes, qui traite fort mal Ève, & qui dit :

> Telle la mère fut, & telles
> Les filles furent & ſeront
> De l'homme ennemies mortelles.
> Et jamais ne s'amenderont...

Il ne peut croire que Dieu ait pardonné à Ève, & il la damne ſans rémiſſion. Malebouche n'oublie pas la fable de la *Papeſſe Jeanne*, pour montrer qu'il n'y a rien dont les femmes ne ſoient capables, ſur quoi il s'écrie :

> O Benoiſt Dieu ! Comme oza famme
> Veſtir chaſuble & chanter meſſe.

Ce Poëme, quoique très-peu connu, eſt plaiſant par l'eſpèce de ridicule qui y règne. On en connoît deux Editions, l'une *in-fol.* à deux colonnes, en caractères demi-Gothiques, ſans date, ni lieu d'impreſſion ; l'autre *in-8°.* à Paris, par Pierre Vidoue pour Galiot Dupré, 1530.

Voy. la Bibl. Françoiſe de M. l'Abbé Goujet, Tom. IX, pag. 187.

MARTIN FUMÉE, Gentilhomme Pariſien, ſieur de Marly-le-Chaſtel, fils de M. des Roches Fumée, qui eſt une très-noble & très-ancienne famille en Touraine, de laquelle étoit Seigneur Meſſire Adam Fumée, Chancelier de France du temps de Loys XI, l'an 1499, duquel ſont deſcendus tant d'illuſtres & ſçavants hommes, comme nous dirons autre part [1]. Ce Seigneur de Marly-le-Chaſtel, a recueilli de pluſieurs Auteurs Latins & François, l'Hiſtoire des Indes, laquelle il a fait imprimer à Paris l'an 1577. Je n'ai pas vu ſes autres écrits. Il floriſſoit audit an 1577, & ne ſçai s'il eſt encore vivant, car je n'ai pas eu ce bien que de le voir encore ou connoître, que par ſes doctes écrits. Au demeurant je dirai en paſſant, qu'ayant lu ſa préface ſur ſon Hiſtoire des Indes, il confeſſe n'avoir pu recouvrer les Navigations de Fernand ou Ferdinand Cortez Eſpagnol, &c. pour employer en l'Hiſtoire ſuſdite. Mais je veux bien l'avertir, & ceux qui auroient envie de voir cette Hiſtoire dudit Cortez, que je l'ai par devers moi : & leur en ferai auſſi-tôt part, comme j'ai fait par le paſſé, & fais encore tous les jours des Livres rares qui ſont en ma poſſeſſion, tant je ſuis deſireux

de profiter au public, par tous honnêtes moyens. Aussi que plusieurs des plus grands & doctes personnages de notre temps n'en sont demeurés ingrats, car ils ont confessé en leurs Œuvres, avoir reçu cette faveur de moi, que de les avoir secourus de mes exemplaires & Livres écrits à la main. Ce que je ne répète pour la gloire qu'ils m'en ont donnée en leurs écrits, mais pour faire déclaration du desir que j'ai de faire le semblable à tous autres qui auront recours à moi, en toutes choses qui seront en ma puissance.

[1] Il étoit fils d'Antoine Fumée, qui étoit frère de *Martin*, sieur de Genilly, & fils d'un autre *Martin*, petit-fils d'Adam Fumée, Garde des Sceaux. La Croix du Maine fait ici beaucoup de fautes touchant cet *Adam Fumée*, qu'il dit avoir été *Chancelier de France sous Louis XI, en* 1499. Louis XI, comme on sait, mourut en 1483. Adam Fumée, qu'en 1472 il avoit fait Maître des Requêtes, fut Garde des Sceaux sous Charles VIII, en 1492, & mourut en 1494. (M. DE LA MONNOYE) *.

* Martin Fumée, Seigneur de Marli-le-Châtel, étoit fils de Martin Fumée, Seigneur des Roches, & de Martine d'Aleze. Il avoit épousé, en 1573, Marie Louet. Voy. l'*Hist. des Grands Officiers de la Couronne*, Tom. VI, pag. 422. Beaucoup de personnes de cette famille ont porté le nom de *Martin*, ce qui jette quelque confusion dans cette généalogie.

MARTIN FUMÉE [1] (Messire), Seigneur de Genilly, Chevalier de l'Ordre du Roi, autre que le susdit sieur de Marly-le-Chastel, &c. frère de Messire Adam Fumée (duquel nous avons parlé au commencement de ce Livre,) & encore frère de Messire Nicolas Fumée, jadis Abbé Commendataire de l'Abbaye de la Cousture au Maine, & maintenant Evéque de Beauvais en Picardie, & Pair de France, &c. Ce Seigneur de Genilly est très-docte & très-accompli Gentilhomme. Il a composé plusieurs beaux Traités non encore mis en lumière. Il florissoit en l'an 1575.

[1] Ce MARTIN FUMÉE, n'est autre que celui, qui, dans sa lettre datée de Marly le 4 Octobre 1569, & imprimée au-devant du *Roman d'Athenagoras*, dit l'avoir traduit de Grec en François. Il étoit frère cadet d'*Adam Fumée*, troisième du nom, dont il est parlé, lettre A, & oncle de *Martin Fumée*, mentionné dans l'Article précédent. Le mot *Genilly* est écrit *Genillé* au bas de la lettre de Martin Fumée. (M. DE LA MONNOYE) *.

* MARTIN FUMÉE, dont il s'agit ici, me paroît avoir été le même que celui

dont il s'agit dans l'Article précédent, puisqu'il étoit frère de *Nicolas*, Abbé de la Couture, qui fut ensuite Evêque de Beauvais.

MARTIN GREGOIRE, natif de Tours en Touraine, Docteur en Médecine. Il a traduit de Grec en François les sept Livres de Claude Galien, de la composition des médicaments; comme témoigne Jean Breche de Tours en ses Œuvres.

MARTIN GUERIN, Prêtre, natif de Loches en Touraine. Il a mis par écrit la maniere de la paix, impétrée de la Roine du Ciel, laquelle lui avoit été révélée en l'an de salut 1500. Elle se voit écrite à la main sur parchemin, en l'Eglise de Saint Gatien de Tours. Ce que j'ai appris du Livre intitulé, *Liber Mirabilis* [1], lequel en fait très-ample mention.

[1] Le Livre qui a pour titre *Liber Mirabilis*, est un Recueil de fausses Prophéties & de révélations supposées, parmi lesquelles se trouvent celles de Jérome Savonarolle. Il est imprimé à Paris, *in*-8°. sans date, divisé en deux parties, l'une Latine, qui finit au feuillet 110; l'autre Françoise, qui finit au 28, le tout en Lettres Gothiques. L'Ecrit de Martin Guérin, contenu dans cette seconde Partie, bien loin d'être fort ample, ne contient guère qu'un feuillet. (M. DE LA MONNOYE).

MARTIN DU PIN, Doyen de S. Ladre d'Avalon. Il a traduit de Grec en Francois l'Exhortation de S. Justin, Philosophe & Martyr, aux Gentils, imprimée à Paris, chez Claude Fremy. Il florissoit en l'an 1540 *.

* Voy. le même mot dans *DU VERDIER*.

MARTIN RAVAULT, Licencié en Droit, natif de Sens en Bourgongne. Il a composé en Latin & en François un Livre intitulé le Caton des Princes & Gouverneurs, comprenant le juste état & gouvernement d'une chose publique, & la maniere de vivre sans reproche, imprimé à Paris par Denis Janot, l'an 1536, auquel temps florissoit ledit Auteur.

MARTIN SEGUIER, Conservateur des Priviléges Apostoliques en l'Université de Paris. Il a écrit une Epître qu'il a envoyée à un Gentilhomme François, étant en Almagne,

imprimée à Paris par Federic Morel, l'an 1580. Prieres du Roi, Soupirs du bon Pasteur, Oraison pénitentielle, Oraison pour le matin, Prière pour le soir, Expositions de quelques Hymnes de l'Eglise, le tout composé par ledit Martin Seguier, &imprimé à Paris l'an 1578, par Federic Morel; il a davantage écrit un Traité de la grandeur, puissance, bonté & sapience de Dieu, rédigé en paraphrase sur trois psalmes de David; l'Exposition de quelques Hymnes de l'Eglise en pareil nombre de vers & de syllabes que le Latin, le tout imprimé ensemble par Nicolas Chesneau, l'an 1575, à Paris, auquel temps il florissoit audit lieu.

MARTIN TALLEBOT, natif de Caux en Normandie, Docteur en Théologie à Paris, homme très-docte & fort renommé entre les prédicateurs de l'Eglise des Catholiques. Il a écrit plusieurs Sermons & autres Livres en Théologie, je ne sçai s'il les a fait imprimer. Il florissoit sous le règne de Charles IX, durant lequel temps il mourut, (si j'ai bonne souvenance.)

MATHIAS FRIZON, Docteur en Médecine, en l'Université de Louvain en Flandres. Il a écrit en François une prognostication nouvelle pour l'an 1540, imprimée à Paris audit an 1540, par Jean l'Homme.

MATHIEU BEROAL, ou BEROALDE, Parisien, homme fort docte, grand Théologien, Historien & Mathématicien, père de François Beroalde, sieur de Verville (duquel nous avons parlé ci-devant [1].) Il a écrit une Chronologie Latine. Quant à ses compositions Françoises, tant sur la Théologie que sur les Mathématiques ou l'Histoire, elles ne sont encore en lumière, & s'il y en a quelques-unes, je m'assure que le sieur de Verville son fils les publiera pour l'honneur de son père. Il florissoit l'an 1573, j'entends qu'il est mort sous le règne de Henry III.

[1] Il court une vie manuscrite du grand-père de Madame de Maintenon, le fameux *Théodore Agrippa d'Aubigné*, faite par lui-même, où il est parlé avec éloge de MATHIEU BÉROALDE, qu'il dit avoir eu pour Précepteur.

Mathieu

Mathieu ayant été père de *François*, Auteur du Livre intitulé *Le Moyen de parvenir*, je renvoie à la dissertation qui s'en trouve à la fin du quatrième volume du *Menagiana*. Elle contient diverses particularités historiques, tant du père que du fils, curieusement recherchées. Joseph Scaliger, qui avoit beaucoup de considération pour Mathieu Béroalde, ne laisse pas de rejeter avec raison sa *Chronique*, comme pleine d'absurdités. On le trouve quelque part appelé *Dyonisianus*, parce qu'il étoit né dans la petite ville de S. Denis près Paris, & lui-même le marque ainsi dans sa *Chronique*. Il mourut l'an 1584. Voy. la *Gallia Orientalis* de Colomiès, p. 45. (M. de la Monnoye).

Mathieu Béroalde, le Chronologiste, né à S. Denis, fils de Simon Brevart, Barbier à S. Denis, élevé au Collège du Cardinal le Moine par François Vatable, qu'il reconnoît pour son bienfaiteur, étoit de la Religion Réformée. J'ai vu son testament, fait à Sancerre en 1572, ce qu'a ignoré M. de la Monnoye, *Menagiana*, Tom. IV, qui, pag. 318, à l'occasion du *Moyen de parvenir*, nous dit des choses bien différentes de celles dont la Bibliothèque *Mediæ Ætatis*, Tom. V, pag. 856, fait mention. (M. Béroalde mourut Ministre à Genève)... (M. Falconet).

Voy. les Mémoires de Niceron, Tom. XXXIV, pag. 221.

MATHIEU DE BOUTIGNY [1], Page de Maître François de Sagon, Secrétaire de l'Abbé de S. Evroul, qui est un nom supposé touchant ledit Boutigny (comme il semble). Il a écrit en vers François le Rabais du caquet de Frippellipes, & de Marot dit Rat-Pelé, additionné avec les comments, imprimé à Paris il y a près de cinquante ans. Ce sont toutes invectives faites par Sagon ennemi de Clement Marot.

[1] Ce Mathieu de Boutigny, prétendu *Page de François Sagon*, n'est autre que *Sagon* lui-même, à l'imitation de *Fripelipes*, *valet de Marot*, qui n'est autre que Marot. Voy. les Articles de François Sagon & Clement Marot. (M. de la Monnoye).

MATHIEU COIGNET, Conseiller du Roi, & Maître des Requêtes de son Hôtel, Ambassadeur de sa Majesté vers les ligues des Suisses & autres Nations étrangères, &c. Il a écrit un Livre intitulé, l'Instruction aux Princes de garder la foi promise, imprimé à Paris chez Jaques du Puis, l'an 1583. Il florit à Paris cette année 1584, âgé de soixante ans ou environ.

MATHIEU DE COUCY, Historien François. Il a écrit

des Chroniques, lesquelles se voyent écrites à la main, & non encore imprimées, comme témoigne Gilles Corrozet, en son Trésor de l'Histoire de France, sur la fin dudit Livre.

MATHIEU, ou MAHIEUX *, de Gand, ancien Poëte François, vivant en l'an 1260, ou environ. Il a écrit plusieurs Poësies Françoises en forme de Dialogues.

* Fauchet, Chap. 67, ne l'appelle que MAHIEUX, synonime de *Mathieu* en Picardie. Du Verdier n'en parle point.

MATHIEU DE LAUNOY, Prêtre, Docteur en Théologie, jadis Ministre de la Religion prétendue Réformée, & maintenant réduit à l'Eglise Catholique & Romaine [1]. Il a écrit une Réponse Chrétienne à vingt-quatre Articles de Pierre Pineau, dit des Aigues, imprimée à Paris chez Guillaume Chaudiere, l'an 1581. Défense dudit de Launoy tant pour lui que pour Henry Pannetier [2], contre les fausses accusations & perverses calomnies des Ministres, imprimée à Paris chez Guillaume de la Noüe, l'an 1578. Il florit à Paris cette année 1584 *.

[1] Ce fut un homme fort décrié, qui fut forcé de quitter le parti des Protestans pour sa mauvaise conduite, & dont l'Eglise Catholique, dans laquelle il rentra, n'a jamais pu se faire honneur. (Il étoit Prêtre avant de se faire Calviniste; quand il eut abjuré, il devint l'un des plus furieux Ligueurs, ce qui lui valut la Cure de S. Merry, qu'il fut obligé de quitter ensuite, & de se retirer en Flandres, où on croit qu'il mourut). *Voy.* son Article dans Bayle, où par un passage qu'on y lit du Cordelier Henri Sedulius, pag. 283 de sa *Réponse à l'Alcoran des Cordeliers*, il paroît que ce *Launoy*, en 1605, étoit encore plein de vie. (M. DE LA MONNOYE).

[2] Ce nom s'écrit PENNETIER, comme La Croix du Maine l'a fait au mot HENRI PENNETIER, & se prononce PANNETIER. *(idem)*.

* M. de Thou (Liv. LXXXVI, sous l'an 1587) dit que Mathieu de Launoy s'étant fait Protestant, devint Ministre, & se maria; mais que sur le déclin de l'âge, dégoûté de sa femme, & plus las encore de sa misère, il revint à la Religion Catholique; & comme on ne se fioit pas trop à sa conversion, il crut devoir se joindre aux Ligueurs pour écarter les soupçons qu'on avoit contre sa bonne foi. De Thou dit ailleurs (Liv. XCV, sous l'an 1589) qu'il avoit quitté les Protestans par la crainte d'être puni d'un adultère dont il avoit été convaincu. Si nous en croyons les *Mémoires de la Ligue*

(Tom. VI, p. 326, nouvelle Edition) il fut pendu en effigie à Sedan, pour avoir fait un enfant à sa cousine. Il se défendit mal dans son *Apologie*, citée par La Croix du Maine, imprimée à Paris, *in*-8°. 1575, lorsqu'il revint au Catholicisme. Il nous apprend dans cette *Apologie* que c'étoit en 1560 qu'il avoit embrassé la Religion Protestante. Le Traducteur de M. de Thou l'appelle toujours LAUNAY au lieu de LAUNOY. C'est ainsi qu'il est aussi nommé dans les *Mémoires de la Ligue*.

MATHIEU DE VAUCELLES, Imprimeur & Libraire au Mans, en laquelle ville il naquit le Mardi dix-huitième jour de Janvier, l'an 1507. Ledit Vaucelles étant fort jeune, écrivit quelques Poësies Françoises, contre Clément Marot, sous le nom de Poëte champêtre, lesquelles ont été imprimées il y a plus de quarante ou cinquante ans. L'on voit plusieurs de ses compositions, tant en vers qu'en prose, sur la fin du Catéchisme de Père Emond Auger, de l'Ordre des Jésuites; sçavoir est l'Oraison à Dieu, & autres Poëmes; il a écrit plusieurs Noëls ou Cantiques, sur l'avénement de Notre Seigneur Jesus-Christ, imprimés par lui-même à diverses années; Epitaphes sur le trépas de M. de Hangest, Chanoine en l'Eglise du Mans, & encore sur la mort de M. de Langey, & plusieurs autres personnes illustres; le Panégyric des Sciences, lequel il présenta à Monsieur frère du Roi, lorsqu'il passa par la ville du Mans, en l'an 1577. Il a davantage écrit plusieurs Poëmes à l'honneur de Messieurs les Evêques du Mans, & entre autres aux Entrées de M. le Révérendissime Cardinal de Rambouillet, Evêque du Mans, faites en ladite ville, imprimés par lui. Il est cause que la Carte ou Description du Maine, écrite par Macé Ogier, Prêtre, (duquel nous avons parlé ci-dessus,) a été imprimée par lui & Alexandre Chouen, en l'an 1539, & depuis encore en l'an 1565, avec une fort docte Epître de sa façon, discourant des louanges du Maine, &c. Il se trouve plusieurs Livres imprimés par ledit Vaucelles, lequel en ses premières éditions, se nommoit *Macé de Vaucelles* simplement : & depuis en ses autres Œuvres il s'est appelé *Mathieu de Vaucelles*, qui est un même, quand au Latin *Matthæus*, de quoi j'avertis les lecteurs, afin qu'ils ne pensent

pas que ce ſoient deux divers Auteurs, encore qu'il ſe ſoit appelé de ces deux divers noms : & penſe que ce qui fut cauſe qu'il ſe nomma depuis *Mathieu de Vaucelles* & non pas *Macé Vaucelles*, ce fut à l'occaſion de l'heureux anagramme qui ſe trouve en ce nom, qui eſt tel, *Dieu veult l'ame chaſte.* Il mourut au Mans l'an 1578, le Jeudi premier jour de Janvier, âgé de 72 ans, auquel mois il avoit été né.

MATHIEU DE VAUZELLES, Lyonnois, Docteur ès-Droits & Avocat au Parlement de Dombes, & Sénéchauſſée de Lyon, l'an 1549. Il a écrit un Traité des péages, diviſé en ſix parties, imprimé à Lyon l'an 1550, par Jean de Tournes, *in*-4°. contenant 27 feuilles. Ce Livre eſt plein de fort belles & doctes recherches. Il floriſſoit à Lyon audit an 1549.

MATHURIN CORDIER, Normand, & ſelon d'autres Percheron, ou natif du Perche [1]. Il a écrit en François, le miroir de la Jeuneſſe, imprimé à Poctiers l'an 1559, pour Pierre & Jean Moines frères. Ce Livre a été depuis imprimé à Paris par Jean Ruelle & autres, l'an 1560, ſous ce nom de Civilité Puérile; il a écrit en vers François, pluſieurs Remontrances & Exhortations au Roi & aux Etats de ſon Royaume, &c. imprimées l'an 1561, à G. Il eſt Auteur du Livre Latin, intitulé les Colloques de Mathurin Cordier, &c. Il étoit encore vivant ſous le règne de Charles IX, & étoit âgé d'environ quatre-vingt ans.

[1] Il régenta la Sixième toute ſa vie, en diverſes Villes, à Paris, Nevers, Bordeaux, Neuf-chatel, Lauſanne, Genève, où il mourut, âgé de quatre-vingt-cinq ans, le 8 Septembre 1564. Il avoit été originairement Prêtre à l'Egliſe de Notre-Dame des Bonnes-Nouvelles à Rouen. Auſſi a-t-on cru qu'il étoit plutôt de Normandie que du Perche : *Gente Normannus*, dit le Docteur Jean de Launoy, *Hiſt. Colleg. Navar.* pag. 699. Calvin, qu'il avoit eu pour diſciple au Collège de la Marche, l'engagea depuis à changer de religion, en reconnoiſſance de quoi Maturin Cordier, qui affectionnoit Calvin, en a fait un des perſonnages de ſes *Colloques*. La Croix du Maine, du Verdier & pluſieurs autres écrivent mal avec un H MATHURIN. Il eſt viſible que *Maturinus* venant de *Maturus*, il faut écrire MATURIN. (M. DE LA MONNOYE).

MATHURIN HERET, Docteur en Médecine en l'Université de Paris, & faisant profession d'icelle en la ville du Mans, &c. homme bien docte & bien versé en plusieurs Arts & Sciences. Il est natif de la Paroisse du Breil près Connerray, à cinq lieues du Mans: ce que je suis bien aise de dire, pour le voisinage dudit lieu du Breil, fort proche de la Seigneurie de la Croix au Maine, &c. Il a traduit de Grec en François, les problêmes d'Alexandre Aphrodisée, excellent Médecin & ancien Philosophe, avec annotations bien doctes dudit Heret, & avec plus de soixante problêmes de son invention, le tout imprimé à Paris chez Guillaume Guillard, l'an 1555; il a traduit de Grec en François, le Sympose ou Banquet de Platon, avant que Louis le Roi dit *Regius* eût fait imprimer sa Traduction; ledit Livre traduit par Mathurin Heret a été imprimé à Paris, il y a près de trente ans; il a traduit de Grec en François, les Histoires de Dictis de Crete, & de Dares Phrygien, auparavant que Jean de la Lande, Gentilhomme Breton, les eût traduites; Discours sur les Mathématiques, non encore imprimés; Traité contre l'Arrêt donné au Parlement de Dole en Bourgongne, touchant un homme transmué en loup-garou, non encore imprimé. Je ne fais point ici mention de ses Poëmes Latins & autres Œuvres de sa profession: je me réserve à en parler dans ma Bibliothèque Latine. Il florit au Mans cette année 1584, exerceant fort heureusement la Médecine, & travaillant sans cesse, afin de profiter au public en toutes sortes.

MATHURIN MAURICE, Xaintongeois. Il a écrit un Traité de la vraie Noblesse, & nourriture d'icelle pour les enfans généreux, imprimé à Paris l'an 1551; il a écrit un Livre intitulé la Revenche, & Contre-dispute de frère Anselme Turmede, contre les bêtes, imprimée à Paris chez Nicolas Chesneau, l'an 1554. Il florissoit en l'an 1552.

MATHURIN DU REDOUER, Licentié ès Loix. Il a traduit d'Italien en Langue Françoise, le Nouveau Monde, &

les Navigations faites ès-terres neuves, par Emery Vespuse, Florentin, imprimées à Paris par Galliot du Pré, l'an 1516 [1].

[1] La Traduction dont parle ici La Croix du Maine ayant été imprimée à Paris en 1516, ne peut avoir été faite sur la Traduction Italienne du *Recueil des Navigations* que Jean-Baptiste Romusio fit imprimer à Venise en 3 vol. *in-fol.* en 1563; ainsi ce devoit être sur le Latin d'Americ Vespuce, comme le dit du Verdier, au même mot (DU REDOUER) que la Traduction imprimée à Paris a dû être faite: (sur quoi il y a encore à remarquer que dans ce *Recueil de Navigations*, il n'y a que la cinquième Navigation qui soit d'Americ Vespuce, à la tête de laquelle on lit *Translatée de langue Espagnole en Italien, & d'Italien en François*, ce à quoi M. de la Monnoye n'a pas fait attention)...(M. DE LA MONNOYE).

MATHURIN DU ROCHET, natif de la Ferté au Maine, Avocat au Siége Présidial du Mans, homme fort docte, & sur tout de bonne vie. Il a écrit quelques Mémoires pour les cayers qui furent présentés aux Etats de Blois l'an 1576, auxquels il assista, ayant été député pour le tiers Etat, avec M. Philippes Taron, sieur de la Groye, (duquel nous ferons mention ci-après). Il a semblablement recueilli plusieurs belles propositions qui se firent en ladite Assemblée des Etats, par les plus doctes & sçavants hommes de France, députés pour haranguer: il ne les a encore fait imprimer, non plus que ses autres compositions. Il florit au Mans cette année 1584.

MATHURIN DU TRONCHAY, Gentilhomme du Maine, Sieur DE VAUTORTE, natif de Mayenne la Juhel. Il a composé en vers François, une Instruction des Princes, & autres Œuvres tant en prose qu'en vers. Je ne sçai s'il les a fait imprimer. Il étoit parent de Messieurs de Balladé, sieurs du Tronchay, en quoi l'on peut voir combien cette maison a été fertile en bons esprits. Car d'icelle sont issus Baptiste, Gazal, Georges & Louis les du Tronchaiz, & encore cetui-ci, tous hommes doctes, & desquels nous avons fait très-honorable mention ci-dessus, parlant d'eux chacun en leur rang. Ledit sieur de Vautorte florissoit l'an 1580. Je ne sçai s'il est encore vivant *.

* Ce DU TRONCHAY, ainsi que ceux du même nom, dont il est parlé dans

cet Article, ne sont guère connus que par les petites pièces de vers qu'ils composoient à l'honneur des Auteurs de leur connoissance, & qui sont imprimées au-devant de quelques Livres.

MAURICE PONCET *, Docteur en Théologie en l'Université de Paris, Religieux de l'Ordre de S. Benoît, homme fort docte, & des plus hardis Prédicateurs de ce siècle : car il a tellement le zèle de la Religion Chrétienne en recommandation, qu'il ne craint aucunement de reprendre toutes sortes de vices, desquels il peut avoir connoissance, sans respecter en cela aucun quel qu'il soit, tant il est ardent à reprendre, & hardi pour enseigner, & desireux que l'on se corrige des fautes que l'on commet chacun en son état. Il a écrit & composé en François, une Oraison Funèbre, sur la mort de Messire Eustache de Conflans, Vicomte d'Auchy, laquelle il prononça le dernier jour d'Août l'an 1574, en l'Eglise de Brecy-le-Buisson. Elle a été imprimée à Paris chez Michel Somnius, audit an 1574; Remontrance à la Noblesse de France, de l'utilité & repos que le Roi apporte à son peuple, & de l'instruction qu'il doit avoir pour le bien gouverner, imprimé à Paris chez ledit Somnius, l'an 1572. Je n'ai pas connoissance de ses autres écrits François, & quant à ses Latins, nous en ferons mention autre part. Il florit à Paris cette année 1584, non sans se travailler beaucoup à prêcher & annoncer au peuple la parole de Dieu.

* Il étoit natif de Melun, & Religieux Profez en l'Abbaye de S. Pierre de la même ville. Selon Remillard, *Histoire de Melun*, pag. 627, M. Crevier s'est trompé dans son *Histoire de l'Université*, Tom. VI, pag. 386, lorsqu'il a cru que Poncet étoit natif de Meaux. Il fut Curé de S. Aspais à Melun, puis de S. Pierre des Arcis à Paris. Il se distingua fort en 1583 par ses prédications contre la Confrairie des Flagellans, instituée par Henri III, qui l'exila à Melun ; mais il eut bientôt la permission de revenir à Paris, où il mourut le 27 Novembre 1586, & non pas en 1589, comme le dit le P. le Long dans sa *Biblioth. Historique de la France*, n°. 15762 de la nouvelle Edition. Du Verdier cite de lui plusieurs Ouvrages dont La Croix du Maine ne parle point.

MAURICE DE LA PORTE, Parisien, frère puîné d'Ambroise de la Porte, tous deux hommes bien doctes & très-

éloquents [1]. Cetui-ci nommé Maurice, a mis en lumière un ſien docte, laborieux & très-utile Livre d'Epithètes : Œuvre non-ſeulement néceſſaire à ceux qui ſont profeſſion de la Poëſie, mais encore pour toutes ſortes d'Hiſtoires, &c. imprimé à Paris, chez Gabriel Buon *in*-8°. l'an 1571, qui fut la première édition, & depuis imprimé chez le même Buon *in*-16. par pluſieurs & diverſes fois. Il mourut à Paris l'an 1571, le vingt-troiſième jour d'Avril, âgé de quarante ans.

[1] Ambroiſe de la Porte, frère aîné de Maurice, mourut, comme nous l'avons remarqué en ſon lieu, l'an 1555. La Caille, pag. 139 de ſon Livre, parlant de ces deux frères, confond l'aîné avec le cadet, lorſqu'au lieu de dire *Maurice*, il dit qu'*Ambroiſe* mourut le 23 Avril 1571. (M. DE LA MONNOYE).

MAURICE SCEVE, Lyonnois, iſſu de l'ancienne famille des Sceves à Lyon, homme fort docte & fort bon Poëte François, grand rechercheur de l'antiquité, doué d'un eſprit emerveillable, de grand jugement & ſingulière invention. Ce que je peux juger pour avoir lu ſes écrits, qui témoignent aſſez les choſes ſuſdites *; il a traduit d'Eſpagnol en François la déplorable fin de Flammette, qui eſt une belle & gentille invention de Jean de Flores Eſpagnol, imprimée à Lyon chez François Juſte, l'an 1535, *in*-8°. & contient neuf feuilles, le tout imprimé en caractères bâtards, &c. Delie, objet de plus haute vertu, &c. qui eſt une Poëſie amoureuſe, contenant quatre cent quarante-neuf Emblêmes, imprimés à Lyon *in*-8°. & depuis à Paris chez Nicolas du Chemin *in*-16, l'an 1564. Il ſemble, à qui voudra prendre garde de près au titre de ſon Livre, qui eſt *Delie*, &c. qu'il veuille entendre l'*Idée* de plus haute vertu. Car Delie & l'Idée (par anagramme ou nom retourné) eſt une même choſe, ſans vouloir entrer en l'étymologie Grecque ou Latine de cette diction. Ce que j'ai dit en paſſant, pour ce que pluſieurs s'arrêteront ſur l'explication du titre de ce Livre. Il a davantage écrit en vers François, une Eglogue de la vie ſolitaire, laquelle il intitule la Saulſaye, imprimée à Lyon l'an 1547, de laquelle je préſume qu'il en ſoit Auteur, encore qu'il n'y ait mis

mis son nom, mais sa devise seulement, qui est telle : *Souffrir non souffrir;* il est Auteur de la Description de l'entrée du Roi Henry II, faite à Lyon sur le Rône, l'an 1548, imprimée audit lieu l'an 1549, chez Guillaume Rovile, avec les figures & protraicts des choses les plus excellentes, représentées en icelle, &c. il a composé en vers François, un Livre intitulé le Microcosme ou Petit monde, comme témoigne celui qui a fait les additions au promptuaire des médailles **. Il florissoit à Lyon l'an 1559, auquel temps Henry II du nom, Roi de France, mourut. Jean de Tournes lui a dédié une Epître, laquelle se voit imprimée au commencement des Sonnets de Petrarque, imprimés par lui l'an 1547, en laquelle il le loue grandement.

* Maurice Sceve étoit, dit-on, de la maison des Marquis de Sceva du Piémont, dont une branche étoit venue s'établir à Lyon. Celui dont nous parlons fut Echevin de cette Ville, & y jouit d'une grande réputation. « Les » premiers Poëtes François, dit Pâquier (*Recherc.* Tom. I, Liv. VII, Chap. *6*, pag. 701) » firent profession de plus contenter leurs esprits que l'opinion du » commun peuple : le premier qui franchit le pas, fut Maurice Sceve » Lionnois. . . Si est-ce qu'arrivant sur l'âge il voulut prendre autre train. Se » mettant en butte à l'imitation des Italiens, une maîtresse qu'il célébra sous » le nom d'*Elie*, non en Sonnets (car l'usage n'en étoit encore introduit) » ains par Dixains continuels, mais avecques un sens si ténebreux & si » obscur, que le lisant je disois être très-content de ne l'entendre pas, puis- » qu'il ne vouloit être entendu. Comme il fut le premier en ce sujet, il » mérita cet éloge de du Bellay :

Gentil esprit, ornement de la France,
Qui, d'Apollon sainctement inspiré,
T'es le premier du peuple retiré
Loin du chemin tracé par l'ignorance. . .

** Le *Microcosme*, ou *Petit Monde*, est celui de tous les Ouvrages de Sceve qui lui a fait le plus d'honneur; il est en vers Héroïques, partagé en trois Livres. Le sujet de ce Poëme est *l'Homme*; il montre, dans son Auteur, de la philosophie & des connoissances, mais exprimées d'une manière fort obscure. Les conseils de Maurice Sceve furent fort utiles à Marot dans le séjour qu'il fit à Lyon; ils furent unis d'amitié, & Marot en a parlé sur ce ton en plusieurs endroits de ses Œuvres. —Voy. la Bibl. Franç. de M. l'Abbé Goujet, Tom. XI, pag. 442.

MAXIMILIEN DE VIGNACOUR, Gentilhomme Arthesien, ou d'Arthois en la Gaule Belgique, Poëte Latin & Fran-

çois, neveu de M. François Balduin, tant renommé pour la Jurisprudence, tous deux natifs de la ville d'Arras, &c. Il a écrit en vers François, l'Epitaphe & autres Ecrits funèbres, sur le décès de Damoiselle Cl. de Beaufort, fille du Seigneur de Boilleuz, imprimés à Douay en Flandres l'an 1582, par Jean Bogard. Il florissoit à Paris l'an 1583. J'entends qu'il est dujourd'hui en Espagne.

MELCHIOR DE FLAVIN, de l'Ordre des Cordeliers ou de S. François. Il a écrit premièrement en Latin, & depuis traduit en François, une Remontrance de la vraie Religion : adressée au très-Chrétien Roi de France Charles IX, imprimée à Paris.

MELIN, ou MERLIN [1] DE SAINT GELAYS, natif d'Angoulesme, Abbé de Reclus, Aumônier de M. le Dauphin de France, l'an 1525, issu de la très-noble & ancienne maison des sieurs de S. Gelays en Aquitaine, & parent d'Octavien de S. Gelays, Evêque d'Angoulesme, (duquel nous ferons mention ci-après). Je n'ose dire ce que j'ai entendu dudit Melin, & en quelle qualité il appartenoit audit Evêque *, jusques à ce que je m'en sois plus avant informé par ceux de cette maison, lesquels en peuvent plus sçavoir que moi, (pour leur appartenir de plus près). Si dirai-je toutes fois qu'il étoit estimé l'un des plus doctes hommes de la Cour du Roi François I, père des Lettres, & si je veux ici répéter les louanges que lui a données l'Auteur du Livre intitulé *Le Quintil Censeur*, (qui est un Traité fait contre Joachim du Bellay, par Charles Fontaine, Parisien) je dirai qu'il sçavoit composer en tous genres de vers, & sur-tout qu'il étoit excellent pour les Lyriques, lesquels il mettoit en musique, les chantoit, les jouoit & sonnoit sur les instruments étant Poëte & Musicien vocal & instrumental, (afin d'user des termes dudit Auteur) étant encore Mathématicien, Philosophe, Orateur, Théologien, Jurisconsul, Médecin & Astronome [2] : bref docte en tous Arts & Sciences **. Après sa mort, il a été imprimé un volume de ses Œuvres Poëtiques, à Lyon l'an 1574, chez

Antoine de Harsy [3]; il a traduit de Grec en François, la Tragédie de Sophonisba, imprimée à Paris [4]; il est cause que les voyages aventureux du Capitaine Jean Alphonse, Xaintongeois, ont été imprimés à Poictiers l'an 1559, par les Marnefs, lesquels il recouvra avec grande peine, pour en faire le public participant; le Courtisan de Messire Balthazar de Chastillon, traduit premièrement d'Italien en François, par Jean Colin, a été revu & recorrigé par ledit Melin de S. Gelays, & imprimé à Paris chez Gilles Corrozet, l'an 1549, Gabriel Chapuis, Tourengeau l'a aussi traduit (comme nous avons dit ci-dessus [5]). Il florissoit sous les règnes de François I, & Henry II. Pierre de Ronsard fait mention de lui en plusieurs de ses Œuvres, disant qu'il lui étoit fort contraire, & méprisant ses Poësies devant les Rois, comme jaloux de voir qu'un autre emportât le prix par sur lui, qui étoit estimé le premier de la Cour, &c. Ce qui se voit ès vers où il dit: *Garde moy de la tenaille de Melin*, ou en paroles semblables, entendant parler dudit Melin de S. Gelays.

[1] On écrit MELLIN, MELIN & MERLIN. Le plus régulier des trois est MELLIN, nom d'un Saint, autrefois Patron d'une Eglise en la Province de Cornouialles, en Angleterre. *Melin* a été introduit par la prononciation. *Merlin* s'est dit par allusion, & bien des gens même ont cru, que *Mellin* & *Melin*, étoient une corruption de *Merlin*. De-là vient que dans les *Epîtres* de Longueil, il est appelé *MERLINUS GELASIANUS*, & que Marot ne l'appelle presque jamais que MERLIN. Rabelais, par un déguisement flatteur, Chapitre dernier de son premier Livre, l'appelle MERLIN LE PROPHÈTE. (M. DE LA MONNOYE).

* Ce que La Croix du Maine n'ose dire ici, c'est que *Mellin fut fils d'Octavien de S. Gelais, Evêque d'Angoulême :* c'est l'opinion commune. Mellin naquit en cette Ville, & y fut élevé avec soin; je ne sais sur quoi est fondé ce que l'on trouve écrit dans les Recueils de M. Falconet: .. *Melin de S. Gelais, bâtard, petit-neveu d'Octavien*... On cite le *Ducatiana*, pag. 72 & 73. — Mais l'opinion de tous les Lexicographes est telle que je l'ai rapportée d'abord.

[2] Thevet dit que Mellin de S. Gelais, à l'âge de vingt ans, étant allé en Italie pour y étudier en droit, ne goûta point cette étude, & ne s'attacha qu'à la Poësie & à l'Astrologie Judiciaire. Il le fait Auteur d'un Livre *de Fato*, imprimé, sans qu'il y eût mis son nom, & dont on n'a, que je sache, aucune connoissance particulière. Une négligence digne de Thevet, c'est

qu'ayant marqué avec soin que S. Gelais, mort au mois d'Octobre, fut enterré âgé de soixante-sept ans six mois quinze jours à S. Thomas du Louvre (aujourd'hui S. Louis) il a précisément omis l'année de sa mort. Une note qu'on a copiée de moi au-devant du *S. Gelais* de Paris, *in*-12, 1719, a fait voir que ceux qui mettent cette mort en 1554 se trompent. Il vivoit encore le 21 Décembre 1557, comme il paroît, pag. 20 de ses Œuvres, *in*-8°. à Lyon, 1574, & ne mourut qu'en 1558. (M. DE LA MONNOYE).

** Ce fut sans doute à son retour d'Italie qu'il embrassa l'Etat Ecclésiastique. Ses talens déjà connus engagèrent François I à lui donner l'Abbaye de Notre-Dame de Reclus, Ordre de Cîteaux, au Diocèse de Troyes; il le nomma ensuite Aumônier du Dauphin, depuis Henri II, charge que ce Prince lui conserva. Il fut encore Bibliothécaire du Roi. Jaloux des Poëtes ses contemporains, il chercha toujours à les déprimer à la Cour; *on craignoit*, suivant l'expression de Ronsard, *d'être pincé par la tenaille de Mellin*. Pâquier, *Rech.* Tom. I, Liv. VII, Chap. 5, p. 700, dit que Clement Marot & Mellin de S. Gelais eurent le prix entre tous les Poëtes; « aussi sembloient-» ils avoir apporté du ventre de leur mére la Poësie... Mellin produisoit de » petites fleurs & non fruits d'aucune durée, c'estoient des mignardises qui » courroient de fois à autres par les mains des Courtisans & des Dames de » Cour, qui lui estoit une grande prudence, parce qu'après sa mort on fit » imprimer un Recueil de ses Œuvres, qui mourut presque aussitôt qu'il vit » le jour ». Ce jugement de Pâquier est trop févère; ces petites pièces fugitives sont la plupart bien conçues, heureusement exprimées, & feroient honneur aux bons Poëtes de nos jours, dont beaucoup ne négligent pas d'aller puiser dans ces sources. Les mœurs, de son temps, étoient à la Cour d'une liberté extrême; ainsi il ne faut pas s'étonner, que le sacré & le prophane soient toujours mêlés dans ces petites pièces fugitives, c'étoit le goût du moment, & le moyen de plaire & de se faire lire; cependant ce Poëte avoit de la philosophie, & il paroît qu'il étoit peu sensible aux événemens, même les plus tristes : on en jugera par cette maxime :

Si pour se plaindre, & pour larmes jetter,
On pouvoit rompre un malheur suivenu;
Les pleurs devroient poids de l'or s'achetter,
Comme sur tous remède cher tenu.
Mais puisqu'un mal ne peut n'estre advenu,
Soit qu'en pleurions, ou rions jour & nuit,
De quoi nous sert se plaindre & mener bruit,
Et nous donner nouveaux maux & alarmes?
Si n'est ainsy qu'un arbre porte fruict,
Ainsi douleur doit apporter des larmes.

[3] Outre cette Edition de ses Œuvres, il y en a une autre de 1582 par Benoist Rigaud, Lyon, & celle de Paris, 1719. (M. DE LA MONNOYE).

[4] La *Sophonisbe*, que le bon La Croix du Maine croit tirée du Grec, comme

s'il y avoit jamais eu de Tragédie Grecque sur ce sujet, est une pure Traduction de la *Sophonisbe* Italienne de Jean-Georges Trissin, jusques-là qu'à l'imitation de celle-ci, qui est en vers non rimés, celle de S. Gelais est en prose, hors les Chœurs qui sont en vers rimés. Claude Mermet, comme on le peut voir en son Article, la mit toute depuis en vers François, & la fit imprimer à Lyon en 1584. (*idem*).

f Il faut voir, au mot JAQUES COLIN, ce qui a été dit du soin que S. Gelais avoit pris de revoir & mettre au jour la Traduction du *Courtisan de Balthasar Castiglione*. (*idem*).

Voy. les Mémoires de Niceron, Tom. V & X, & la Biblioth. Françoise de M. l'Abbé Goujet, Tom. XI, pag. 456.

MICHEL D'AMBOISE, Ecuyer *, Seigneur de Chevillon, l'an 1540, surnommé en ses Œuvres l'Esclave Fortuné, &c [1]. Il a écrit en vers héroïques la déploration de la mort de Messire Guillaume du Bellay, Seigneur de Langey, imprimée à Paris l'an 1543, par Felix Guibert; il a traduit d'Italien en vers héroïques, le ris de Democrite, & les pleurs d'Heraclite, (anciens Philosophes,) sur les folies & misères de ce monde, écrits premièrement en Langue Italienne, par Messire Antoine Phileréme Fregose, Chevalier Italien, imprimés à Paris l'an 1547, par Arnoul l'Angelier.

* Il étoit fils naturel de Charles d'Amboise, Amiral de France, & Lieutenant Général du Roi en Lombardie. Il naquit dans le Royaume de Naples au commencement du seizième siècle : son père l'envoya dans sa terre de Sagone, pour y être élevé avec son fils légitime ; mais le père étant mort très-promptement en 1511, il n'eut pas le temps d'assurer à son fils naturel de quoi vivre. Georges d'Amboise, fils de Charles, en eut soin. Georges ayant été tué à vingt-deux ans à la bataille de Pavie, où l'on croit que Michel, son frère naturel, l'avoit suivi, il perdit toutes ses ressources ; on lui conseilla de s'appliquer à l'étude du Droit, pour trouver quelque moyen de subsister ; il s'y appliqua, plus par nécessité que par goût, & l'abandonna ensuite. Il trouva une retraite chez Madame de Barbésieux de la Rochefoucauld (Antoinette d'Amboise, nièce de Charles son père) qui le prit pour Secrétaire. Il devint amoureux d'Isabelle du Bois, Demoiselle de Madame de Barbésieux, qui le mit dehors de sa maison avec la Demoiselle du Bois ; ils se marièrent, & se retirèrent sans doute à Chevillon, terre d'un petit revenu. Après deux ans Michel d'Amboise perdit sa femme & le fils dont elle venoit d'accoucher. La mauvaise fortune le poursuivit toujours, & ses chagrins augmentèrent. Nous voyons par ses Ouvrages qu'il n'étoit occupé qu'à

chercher des protecteurs & des secours qu'il ne trouvoit pas ; des créanciers impitoyables lui faisoient faire de longues retraites dans les prisons de Paris. Telle fut toute la suite de la vie d'un pauvre Poëte, qui avoit pris, on ne sait pourquoi, le titre distinctif d'*Esclave fortuné*. Il mourut en 1547, à peu près ; car on ne voit plus aucun de ses Ouvrages passé cette date, qui doit être celle de sa mort. Tant qu'il vécut, il ne cessa d'écrire, pour subvenir à ses besoins les plus pressans. On ne trouve dans ses vers ni élégance, ni poësie ; ce n'est qu'une triste prose rimée, comme la plupart des vers de son temps. Du Verdier donne un Catalogue assez détaillé de ses Ouvrages, mais il est complet dans les Mémoires de Niceron, Tom. XXXIII, pag. 333. On y trouvera ce titre singulier : *Epîtres Vénériennes de l'Esclave fortuné, privé de la Cour d'Amour, nouvellement faites & composées par lui.* Ces *Epîtres Vénériennes* sont des espèces de modèles de la manière dont il prétend que des amoureux doivent écrire à leurs maîtresses.

Voy. la Biblioth. Françoise de M. l'Abbé Goujet, Tom. X, pag. 327.

[1] La Croix du Maine dit que Jean Bouchet dans plusieurs de ses Ouvrages, a pris le surnom d'*Esclave fortuné*. Ces Ouvrages ne me sont point connus, & je doute,qu'un autre que Michel d'Amboise,ait pris ce surnom, dont s'est moqué Joachim du Bellay, Chap. 11 du Liv. II de son *Illustration de la langue Françoise*. (M. DE LA MONNOYE).

MICHEL DE BONNIERES, natif du Pays de Picardie, Jésuite, ou de la Compagnie de Jésus, & Préfêt de leur Collège fondé à Paris, &c. homme docte en Théologie, Philosophie, & ayant plusieurs autres bonnes parties en lui, & sur tout se délectant à la musique, en laquelle il a acquis une grande perfection, &c. Il a prononcé plusieurs doctes Discours sur divers sujets, & principalement touchant la Théologie, en l'Assemblée ou Congrégation qui se fait ordinairement au Collège desdits Jésuites à Paris, après vêpres, chacun Dimanche & aux jours de Fête, lesquelles ne sont encore en lumière, non plus que ses autres Œuvres. Il florit à Paris cette année 1584.

MICHEL BOUCHER, Sieur DE BOIS-COMMUN. Il a écrit une Oraison aux François, sur la mort du magnanime Prince Jean de Bourbon, Comte d'Anghien, imprimée à Paris par Jean Caveiller l'an 1557, auquel temps florissoit ledit Auteur.

MICHEL BOURRÉE, Sieur DE LA PORTE, Avocat au Siége Présidial & Sénéchaussée du Maine, Poëte Latin & Fran-

çois. Il a écrit plusieurs Poëmes en l'honneur de Saint Julien, premier Evêque du Mans, imprimés à Angers & au Mans; il a écrit & composé plusieurs Noëls ou Cantiques, sur l'avénement de Jesus-Christ, imprimés au Mans. Il a davantage composé en vers François, le Paranymphe du mariage du Roi Charles IX, avec Madame Elizabeth d'Austriche; Ode Panégyrique du Maine, imprimée à Angers : elle contient les louanges des Manceaux, &c. Elégie sur le trépas de Madame d'Averton au Maine, nommée Françoise de la Chapelle, femme de Messire René de Bourré, Chevalier de l'Ordre du Roi, Seigneur de Jarzé, Chemiré & Aurillé, &c. imprimée au Mans; il a écrit plusieurs autres Poëmes François, en la louange de Messieurs de Rambouillet, & entre autres, de M. le Révérendissime Cardinal de Rambouillet, Charles d'Angennes Evêque du Mans, tant alors qu'il faisoit son entrée en ladite ville, qu'autrement; il a écrit plusieurs Tragédies & Comédies Françoises, desquelles je ne sçai pas les titres. J'ai autrefois vu celle qu'il fit en Latin sur la mort de M. de Guise, tué par le sieur de Meray, surnommé Poltrot : mais elle n'est encore imprimée non plus que ses autres Œuvres. Il florit au Mans cette année 1584, s'adonnant du tout à sa principale profession, qui est la Jurisprudence : son grand-père s'appelloit Jean Ory, Avocat au Mans l'an 1530, ou environ, (comme nous avons dit ci-dessus, parlant de lui à la lettre I,) ce que j'ai expressément répété, d'autant que l'un & l'autre se sont pleuz à même profession du Droit & de la Poësie tout ensemble.

MICHEL BUREAU, natif de la Paroisse de Champ-Genesteux, au bas Pays du Maine, Abbé de la Cousture, près le Mans, Docteur en Théologie à Paris, Evêque de Hieropole. Il a prononcé plusieurs Harangues devant les Rois de France, & a dressé plusieurs Mémoires touchant la Police & Justice, lesquels ne sont encore imprimés, non plus que son Livre Latin, qu'il a intitulé *De Libertate Ecclesiasticâ*, lequel nous avons par devers nous écrit à la main. Guillaume le Rouillé d'Alençon en

fait mention en ſes annotations, ſur les Couſtumes du Maine; & parle de lui en termes honorables. Il mourut au Mans en ſon Abbaye de la Couſture, le ſixième jour de Juin, l'an 1518, & eſt enterré en icelle. Le proverbe qui eſt en uſage (principalement au Maine) a pris ſon origine de lui, qui eſt tel, *Bureau vault bien Eſcarlate*, ou bien *Le Bureau eſt auſſi fin qu'Eſcarlate*; ce qui fut dit par lui, comme en colère, parlant avec M. le Cardinal de Luxembourg, Evêque du Mans, l'an 1518, lorſqu'ils avoient procès enſemble, touchant leurs juriſdictions, en quoi l'on voit l'équivoque de ſon nom Bureau, pour Blanchet, & drap non teint avec une alluſion ſur l'habit de Cardinal, qui eſt d'eſcarlate, eſtimée la plus riche couleur ou teinture en draps de laine; ce que j'ai dit comme en paſſant, à cauſe que pluſieurs ne ſçavent que veut dire ce proverbe ſuſdit.

MICHEL DE CASTELNAU *, Chevalier de l'Ordre du Roi, Conſeiller en ſon Privé Conſeil, Capitaine de cinquante hommes d'armes de ſes Ordonnances, Gouverneur de S. Dizier, & Ambaſſadeur pour ſa Majeſté en Angleterre. Il a traduit de Latin en François, le Livre de Pierre de la Ramée, dit *Ramus*, traitant des mœurs & façons des anciens Gaulois, imprimé à Paris chel Wechel il y a plus de vingt ans, & depuis chez Denis du Val, l'an 1581; il a écrit un Recueil de Mémoires des choſes qu'il a traitées & maniées en ſon temps, tant en ſes Ambaſſades qu'autrement, &c. comme témoigne B. du Puis, en ſon Epître miſe au devant du Livre ſuſdit [1]. Je ne ſçai ſi ledit Ambaſſadeur eſt encore vivant. Il floriſſoit l'an 1562.

* Michel de Caſtelnau, Sieur de Mauviſſiere, naquit en Touraine à la Mauviſſiere vers l'an 1520. On dit qu'il avoit la mémoire ſi fidèle, qu'il retint preſqu'en entier un Sermon prononcé devant le Roi, le jour de Pâques, par le célèbre Jean de Monluc, Évêque de Valence, & le répéta au Cardinal de Lorraine. On peut voir dans ſa vie, par le Laboureur, les diverſes négociations dont il fut chargé, & les expéditions militaires auxquelles il eut part. Il mourut à Joinville en Gâtinois en 1592. Il écrivit ſes Mémoires pendant ſa dernière Ambaſſade en Angleterre, qui dura dix ans & trois mois, & qui finit en 1585. Il les compoſa pour l'inſtruction de ſon fils *Jacques de Caſtelnau*, auquel ils ſont adreſſés, & qui ne les publia que trente ans après la

la mort de son père, en 1621, *in*-4°. Son fils, qui se nommoit aussi *Jacques*, & qui fut Maréchal de France, étant au lit de la mort, engagea Jean le Laboureur à donner une nouvelle Edition des Mémoires de *Michel*, son grand-père. Le Laboureur y joignit un fort grand nombre de pièces justificatives ou relatives, de sorte que l'Edition qu'il publia forma deux gros volumes *in-fol.* Elle ne fut publiée qu'en 1659, & dédiée à *Jacques de Castelnau*, qui l'avoit fait entreprendre. Il étoit mort dès 1658, le 15 Juillet, & non pas en 1659, comme on le lit dans Niceron (Tom. XIV, pag. 121). Il y a une méprise bien plus forte dans le *Dictionnaire Bibliograph. d'Osmont* (Tom. I, p. 173) où l'on cite ce *Jacques de Castelnau*, mort en 1658, comme l'*Auteur des Mémoires.* Ils furent publiés une troisième fois par *Jean Godefroy*, avec de nouvelles pièces tirées de la Bibliothèque de S. Germain-des-Prés. Elles concernent les négociations de la Mothe-Fenelon & de Michel Castelnau en Angleterre, depuis 1572 jusqu'en 1578. Cette dernière Edition parut, en 1731, en 3 vol. *in-fol.* Les deux premières Editions sont encore recherchées de quelques curieux, parce qu'elles sont rares, sur-tout la première : mais c'est le seul mérite qu'elles aient conservé. La Bibliothèque publique de Londres conserve beaucoup de lettres originales de Castelnau de Mauvissiere, non encore imprimées, & la plupart fort curieuses, parmi les Manuscrits de la Bibliothèque Harleienne & parmi ceux de la Bibliothèque Cottonienne. On peut voir, entr'autres, dans la première, le Manuscrit coté 1582, & dans la seconde le Manuscrit coté *Titus, B. VII.* Nous savons que M. de Bréquigny, de l'Académie des Belles-Lettres, auquel nous sommes redevables de ce que nous venons de dire sur ce MICHEL DE CASTELNAU, a copié un grand nombre de ces Lettres, qui pourroient former un bon supplément aux Mémoires de Castelnau.

[1] Michel de Castelnau (employé à diverses négociations importantes sous les règnes de Charles IX & de Henri III) cinq fois Ambassadeur en Angleterre, mourut l'an 1592. Ses Mémoires, depuis 1559 jusqu'en 1570, furent imprimés par les soins de Jaques de Castelnau son fils, à Paris, *in*-4°. 1621, & depuis en 2 vol. *in-fol.* avec les Additions de Jean le Laboureur, Paris, 1659. (M. DE LA MONNOYE).

MICHEL COIGNET, natif d'Anvers, ville capitale de Flandres, en la Gaulle Belgique, jeune homme de grand esprit, & très-sçavant en Mathématiques; il a composé l'instruction des points les plus excellents & nécessaires, touchant l'art de naviger, imprimée à Anvers chez Henry Hendrix l'an 1581, *in*-4°. & contient treize feuilles. Il florissoit audit Anvers l'an 1580. Loys Guichardin Florentin, neveu de François, &c. fait très-ample & très-honorable mention de lui, en sa Description

des Pays-Bas, traduite par François de Belle-Foreſt. Voy. le feuillet dudit Livre *fol.* 175 de la première édition.

MICHEL DUSSEAU, ou bien DU SEAU, dit *à Sigillo*, Garde-Juré de l'Apoticairerie à Paris. Il a ſommairement traduit & commenté, ſuivant le texte Latin, un Livre qu'il a intitulé *Enchirid, ou Manipul des Miropoles, & Tyroncles Pharmacopoles*, lequel titre eſt difficile à entendre, & principalement à ceux qui n'ont pas grande connoiſſance du Grec & du Latin, & voulant icelui Auteur parler François qui fût entendu de tous, il devoit (ſelon mon jugement) lui donner ce titre d'Epitome ou Abrégé pour les Apoticaires, & apprentifs en cet art, lequel mot d'Enchirid ou Manipul, ſe peut traduire en François *Manuel*, c'eſt-à-dire Livre ou autre choſe qui ſe peut porter aiſément en la main, à cauſe de la petiteſſe & peu de peſanteur. Si je me ſuis arrêté ſur l'explication de ce mot, ç'a été afin d'avertir les Auteurs de ne donner point de titres difficiles, ou inſcriptions obſcures à leurs Livres, &c. & ne l'ai fait pour autre raiſon : car j'aimerai toujours ceux qui écriront des Livres profitables, comme a fait ledit Michel du Seau, lequel a fait imprimer à Lyon ſon Livre ſuſdit, l'an 1561, par Jean de Tournes, auquel temps il floriſſoit *. Je ferai mention de ſes Œuvres Latins autre part : & quant à ſes François, je n'en ai point connoiſſance d'autres.

* Il y en a une Edition faite à Genève, en 1656, *in*-12.

MICHEL FERRIER, natif de Cahors en Quercy. Il a mis en muſique les Pſalmes de David, traduits en François par Clement Marot, imprimés à Paris chez Nicolas du Chemin, l'an 1568.

MICHEL FOUQUES, & ſelon autres FOUCQUÉ, natif de la Paroiſſe de Ste Cecile, près le Port Gaultier, au Pays du Maine, tirant vers Tours, &c. Prêtre & Vicaire perpétuel en l'Egliſe de S. Martin de Tours en Touraine, ſur la rivière de

Loyre, &c. Il a écrit en vers François, la vie de Notre Seigneur Jesus-Christ, les Actes des Apôtres, la vie de Notre-Dame, la vie de S. Martin de Tours : tous lesquels Livres ne sont encore en lumière. Il se voyent écrits à la main en ladite Eglise de S. Martin à Tours. Il mourut âgé de soixante ans ou environ : & florissoit du temps de François I *, selon que j'ai entendu d'Antoine Pichon, Manceau, homme docte en Grec & en Latin, & duquel nous ferons mention autre part.

* A juger par la date des Editions des Ouvrages de cet Auteur, telle que du Verdier la rapporte, cet Auteur doit avoir plutôt vécu sous Henri II, & même Charles IX, que sous François I.

MICHEL GRELLET (Frère), Cordelier, Gardien du Convent d'Angoulesme, Custode de Xaintes, Prédicateur ordinaire, entretenu par M. l'Abbé de Mairemonstrier * en Touraine, Messire Jean de la Rochefoucault, &c. Il étoit grand Théologien, & a écrit plusieurs Livres, desquels je n'ai pas connoissance.

* Que l'on ne s'y trompe pas, *Mairemonstrier* veut dire ici *Marmoutier.*

MICHEL DE L'HOSPITAL (Messire), premièrement Conseiller du Roi au Parlement de Paris, & depuis Chancelier de Madame la Duchesse de Savoye, & enfin Chancelier de France, après la mort de Messire François Olivier, &c [1]. Il naquit au pays d'Auvergne, environ l'an 1504. Son père s'appelloit Jean de l'Hôpital, & étoit l'un des principaux Conseillers de Charles, Duc de Bourbon, & de ses plus grands favoris, (comme nous dirons autre part). Ledit Chancelier étoit fort grand Théologien, & encore plus sçavant Jurisconsul, bon Philosophe, & Orateur très-éloquent : & outre cela, il avoit acquis une perfection pour composer en tous genres de vers Latins, (comme nous dirons autre part plus à propos); il a composé en François, une fort docte Harangue, laquelle il prononça en la présence du Roi, tenant ses Etats à Orléans, au mois de Janvier l'an 1561, elle a été imprimée à Blois, par Julien l'Angelier, audit

an 1561, *in*-4°. & contient six feuilles; il a prononcé plusieurs autres Harangues, tant en Latin qu'en François, lesquelles ne sont encore imprimées; j'entends que plusieurs de ses amis sont après, à recouvrer tous ses Œuvres pour les faire imprimer [2]. Il mourut l'an 1573, le treizième jour de Mars, âgé de soixante-huit ou soixante-neuf ans. Qui voudra voir un assez ample Discours de sa vie, voye son Testament en date du dix-neuvième Avril, lequel il fit & signa de sa main audit an : mais je croi qu'il ne soit pas imprimé; je ne l'ai vû qu'écrit à la main. Theodore de Beze a écrit sa vie, & l'a mis au rang des hommes illustres, (comme aussi il le méritoit, pour beaucoup de raisons) mais il ne le loue pas assez dignement, pour quelques particulières occasions. J'ai écrit un Discours de la vie dudit Chancelier, lequel je ferai imprimer avec celles des Chanceliers de France.

[1] Nous allons donner (d'après les Recueils de M. Falconet) quelques particularités curieuses sur le célèbre Chancelier de l'Hôpital, dont il est mention dans cet Article, né à Aigueperse de Jean de l'Hôpital, Médecin du Connétable de Bourbon, fils d'un Juif d'Avignon selon Mézeray, &, suivant les notes sur de Thou, fils d'un Médecin de la Duchesse de Lorraine. Charles de Bourbon étant sorti de France en 1523, Jean de l'Hôpital son Médecin, le suivit en Espagne & en Italie. *Michel*, son fils, étudioit alors à Toulouse, âgé de 18 ans, par conséquent né en 1505. En 1526, il alla trouver son père en Italie, qui l'envoya étudier le Droit à Padoue, où il passa six ans. De-là il vint à Rome, où il fut honoré d'une charge d'Auditeur de Rote, qu'il quitta pour suivre le Cardinal de Grammont, qui lui avoit promis de l'avancer en France; mais le Cardinal étant mort en 1534, Michel de l'Hôpital, sans emploi, se détermina à suivre le barreau, ce qu'il fit avec tant de succès, que trois ans après, en 1537, Jean Morin, Lieutenant Criminel du Châtelet de Paris, se détermina à lui donner en mariage sa fille unique, *Marie Morin*, qui lui apporta en dot une Charge de Conseiller au Parlement de Paris, dont il fut pourvu le 14 Juin de cette même année. Il fut ensuite, par la protection du Cardinal de Lorraine, Chancelier de la Princesse Marguerite, sœur de Henri II, depuis Duchesse de Savoye, premier Président de la Chambre des Comptes de Paris en 1554, Conseiller d'Etat en 1559, Chancelier de France en 1560, n'ayant pas voulu accepter cette charge que Bertrandi n'y eût renoncé (parce que Bertrandi, fait Garde des Sceaux par commission, avoit eu parole qu'à la mort du Chancelier Olivier, qui ne voulut jamais se démettre, il seroit fait Chancelier). — Excellent Juge & très-savant. Il commençoit toujours ses Harangues par une comparaison tirée de la Médecine. Il étoit désintéressé & refusoit l'ar-

gent : il dit hautement dans une harangue « qu'il aimeroit mieux la pauvreté » du Président de la Vacquerie, que toutes les richesses du Chancelier Rolin ». Quand on lui demandoit sur quoi il assigneroit le douaire de sa femme, « sur » mon bonnet quarré, répondoit-il. — Loisel, *Dialog.* pag. 492. — Plusieurs traits de ses Ecrits ont fait présumer qu'il penchoit fort vers le Protestantisme, Liv. III, *Ep. ad Carolum Cardinalem Lotharing.* qui commence : *Quam te nostra diù...* On lit, *Nam Româ, nec vir, nec equus melior, redit unquam.* L. VI, *ad Barthol. Fagum...* Epist. *ad Christoph. Thuanum :*

Audax tum Romana cohors, collecta Tridenti
Exemplo sancire novo, jus cœpit iniquum.

Ibid. Epist. *ad Annam Estensem :*

Agnosco te veræ Relligionis alumnam.

Il ne scella les facultés de Légat du Cardinal de Ferrare, qu'en écrivant de sa main sous le sceau, *me non consentiente.* Hist. Eccléf. des Egl. Réfor. Liv. IV, pag. 555. — François Hotman l'appelle *Solon Galliarum....* Cependant il est peint, dans les *Images* de Bèze, avec une chandelle derrière lui, pour signifier, dit Sponde (*ad An.* 1573) « qu'il avoit porté le flambeau afin d'éclairer » les autres, mais non pour s'éclairer lui-même ». — Il fut le principal Entremetteur de l'Edit de 1560 aux Etats d'Orléans, fut l'instigateur & le promoteur de celui de Roussillon 1563, & de celui de Moulins 1566. Ces trois Edits contiennent une infinité d'articles en matière de police, & de beaux Réglemens, « qui passent d'un long entrejet nos anciennes Ordonnances, à » la mienne volonté qu'ils eussent été observés, dit Pâquier, Liv. XIX, Lettre XIV, pag. 574, 575 & 576. Ces trois Edits ont été rendus « sous un » jeune Roi violent; (Charles IX) de même que sous Sévére, & Caracalla son » fils, les plus belles Loix du Digeste sont dûes à Cerbidius Scævola & à » Papinian, principale ressource du Droit des Romains; ainsi que sous » Alexandre, à Ulpian & Paule; sous Gordian III, à Misithée son beau-père, » & sous Justinian à Tribonien. *Id.* Liv. XIX, Let. XVI. — Pâquier dit encore que » le Chancelier, par Edit particulier, fit défenses d'user d'autres » viandes que du bouilli à dîner, & de réserver le rôti pour le souper ». Il se retira sur la fin de ses jours dans sa maison de Vignai en Beauce, *Id.* Liv. XXII, Let. V. Son *Projet de Pacification*, en 1562, fut traversé par l'Université & le Parlement. *Hist. de l'Univ. de Paris*, Tom. VI, pag. 143. — Dans les *Mémoires de la vie d'Aubigné*, pag. 33 de l'Edition *in*-8°. Amst. 1731, il est dit que « son père avoit les originaux de l'entreprise d'Amboise, » & que le seing du Chancelier de l'Hopital étoit à une de ces pièces : que lui » d'Aubigné, ayant ces pièces, les brûla à Talci, sur ce que Salviati, Sei» gneur du lieu, lui avoit conseillé de tirer dix mille écus du Chancelier, » en lui remettant ces pièces à Etampes, où il s'étoit retiré, dans le voisinage » de Talci ». Il faut remarquer, que d'Aubigné étoit amoureux de Diane Salviati sa fille, & étoit en grande disette d'argent, ce qui rend l'action plus

belle encore, si elle est vraie. — Le testament du Chancelier, daté du 12 Mars 1573, se trouve dans Brantome, *Vie du Connétable de Montmorency*.

Le Chancelier de l'Hopital faisoit si bien des vers Latins, que la Satyre *de Lite*, qui est la première Epître du second Livre, dans les anciennes Editions, a été commentée par Boxhornius, comme l'Ouvrage d'un ancien Poëte inconnu. Pridæus s'y trompa de même, & dit à ce sujet *Satira de Lite Autor priscus & venustus* dans ses notes sur l'Apologie d'Apulée, pag. 54... Colomiès, *Recueil de particularités*, ff. 123. (M. Falconet).

[2] La Croix du Maine & du Verdier ayant fini leur Bibliothèque en 1584, n'ont pu voir alors la belle Edition des Poësies du Chancelier de l'Hopital, qui fut faite à Paris *in-fol.* en 1585, chez Mamert Patisson. On reconnoît par une lettre de Jacques Gillot à Joseph Scaliger, du 9 Janvier 1602, qu'il y a eu d'autres Epîtres du même Chancelier, écrites de sa propre main, lesquelles ayant été, je ne sais comment, égarées, furent vendues à un Passementier avec plusieurs autres papiers que l'on croyoit inutiles; & que Pierre Pithou, accoutumé à visiter les boutiques des Artisans, où il déterroit souvent de bons Manuscrits, démêla heureusement celui-ci, & le sauva. Ce Manuscrit passa aux mains de François Pithou, frère de Pierre, & depuis en celles de Pierre Pithou, Conseiller au Parlement de Paris, neveu de ces Messieurs. On croyoit que ce dernier en procureroit l'impression, comme le marque l'endroit d'une lettre que lui écrivoit Claude Sarrau, le 23 Octobre 1644. *Voy.* Colomiès, pag. 418 de ses Œuvres, de l'Ed. de Hambourg, *in*-4°. 1709. — Le Chancelier de l'Hopital n'eut qu'une fille unique, nommée *Madeleine*, qui épousa Robert Huraut, Maître des Requêtes, dont elle eut Michel Huraut de l'Hopital, Seigneur du Fay & de Belesbat, Auteur des libres discours qui parurent en 1588, & Chancelier de Navarre, qui avoit épousé la fille du Président Pibrac, & mourut en 1592. (M. de la Monnoye).

* On a donné depuis une Edition plus complette des Poësies du Chancelier de l'Hopital, mais où l'ordre n'est pas le même que dans celle de 1585, sous ce titre: *Carmina, Editio à prioribus diversa & auctior*... Amstelodami, 1732, *in*-8°. Pet. Wlaming.

Voy. les Mémoires de Niceron, Tom. XXXI, pag. 226.

MICHEL MAROT, fils de Clément Marot *. Il a écrit quelques Poësies Françoises, qui ont été imprimées avec les contredits à Nostradamus, composés par le Seigneur du Pavillon, près Lorriz en Gâtinois, duquel nous avons fait mention ci-devant à la lettre A, parlant d'Antoine Couillard, qui est le nom dudit sieur du Pavillon, &c. imprimés à Paris l'an 1560, par Charles l'Angelier [1].

* Michel Marot, fils de *Clement*, & petit-fils de *Jean*, fit plutôt des

vers par droit de succession, comme fils & petit-fils de Poëte, que par aucun talent reconnu pour la Poësie. Tout ce que l'on sait de lui, c'est qu'il fut Page de Marguerite de France, & qu'il passa quelque temps à Ferrare. On ne sait d'ailleurs, ni combien il vécut, ni quand il est mort; on ne connoît pas même le nom de sa mère. Sa devise étoit *Triste & pensif*. Il avoit peu de fortune; il s'en plaint dans ses vers, qui ont été réimprimés à la suite de ceux de Jean Marot, son grand-père, à Paris, 1722, & en Hollande, 1731.

[1] Ménage, Chap. 37 du Tom. I de ses *Observations sur la Langue Françoise*, cite une Edition des Œuvres de Clément Marot à Niort, où se trouve une Epigramme de Michel Marot, fils de Clément, au sieur du Pavillon. Elle a été originairement tirée des *Contredits à Nostradamus*, desquels La Croix du Maine & du Verdier font mention. Elle y est accompagnée d'une lettre de Clément, père de *Michel*, prétendue écrite de Ferrare, à ce sieur du Pavillon. L'Epigramme peut bien être de *Michel Marot*; mais *Clément* n'étoit pas capable de faire une aussi mauvaise pièce, qu'est la lettre adressée sous son nom à du Pavillon. C'est assurément celui-ci, & Michel Marot, très-indigne fils de Clément, qui la lui ont supposée. (M. DE LA MONNOYE).

Voy. la Bibl. Françoise de M. l'Abbé Goujet, Tom. XI, pag. 103.

MICHEL DE MENEHOU, Maître des Enfans de Chœur de l'Eglise de S. Maur des Fossés près Paris. Il a écrit une nouvelle Instruction, contenant en brief les préceptes ou fondemens de la musique, tant pleine que figurée, imprimée à Paris chez Nicolas du Chemin, l'an 1571.

MICHEL MENOT, Docteur en Théologie à Paris, de l'Ordre des Frères Mineurs ou Cordeliers, &c. Il a écrit plusieurs volumes de Sermons, lesquels il a faits & prononcez, tant en la ville de Paris, (en l'Eglise de S. Jean en Grève) qu'en l'Eglise de Tours en Touraine, &c. lesquels se voyent imprimés à Paris chez Claude Chevallon, l'an 1525. Ses Expositions sur les Epîtres du Carême, ont été imprimées à Paris chez ledit Chevallon l'an 1519, & ses Sermons de l'Enfant Prodigue. Henry Estienne en a fait plusieurs Extraits, lesquels il a employés en son Apologie pour Herodote, imprimée par lui l'an 1567, ou environ. Et ce qui me fait mettre entre les Ecrivains François, cet Auteur susdit, c'est que ses Sermons sont remplis de

mots & dictions Françoises, & de plusieurs autres Discours, tellement mêlés & entrelâcés, que l'on peut connoître qu'il étoit de Nation Françoise, & que ce qu'il avoit ainsi parlé Latin-François, que c'étoit pour se mieux expliquer, & donner à entendre à ceux qui n'avoient pas connoissance de la Langue Latine [1]. Il florissoit du temps du Roi Loys XII, & au commencement du règne de François I. Je ne sçai pas de quelle nation il étoit, sinon qu'il étoit François : mais je ne sçai de quelle province de France. Ses Œuvres sont plus recherchées que celles de Olivier Maillard, ou bien de Michel Barlette [2] & autres semblables Ecrivains, lesquels ont fait des prédications si hardies & tellement libres, qu'ils n'ont craint en cela aucun, tant ils étoient ardents pour annoncer la parole de Dieu : Et si quelques-uns recherchent leurs Œuvres, par sur tous autres Théologiens de leur temps, c'est pour voir les abus de tous états découverts par iceux plus évidemment, que par les autres Prédicateurs du temps passé : car ceux-ci ont été extrémement hardis à écrire, & encore plus à prêcher en publiq : & n'ont point craint d'employer en leurs Livres, les vices qui avoient cours de leur siècle, afin que l'on s'en corrigeât. Ce qui est cause que tant de personnes en sont curieux : & si ils convertissent ou tournent les Discours des susdits Docteurs en Théologie, autrement qu'en bonne part, cela tournera sur eux, & les scandalisera, & non pas les inventeurs ou Auteurs desdits Sermons. Ce que j'ai dit assez amplement, pour ce que la plus grande partie de ceux qui recherchent les Œuvres des trois Auteurs susdits, ne le font que pour s'en penser rire & moquer : mais les bien advisés n'en font pas ainsi : car l'on doit penser au but final & à l'occasion principale qui les faisoit ainsi parler, & au siècle où ils étoient, & non pas aux Discours ou répréhensions couchées en leurs Livres, en tels termes qu'il leur a semblé bon de ce faire. Ce que j'ai dit si amplement ici, je l'ai racompté pour beaucoup de raisons : c'est pour faire penser plus d'une fois ceux-là qui donnent si libre jugement des Auteurs, (& principalement des

des Œuvres de Théologie) sans avoir égard de quelles personnes ils parlent, & à quelle conséquence peuvent être tournés leurs propos ainsi vainement prononcés. Si les susdits Auteurs ont failli, je ne les veux soutenir, mais je veux juger de tout en la meilleure part, sans jamais me vouloir déclarer par trop affectionné.

[1] Le jargon Latin-Barbare des Moines du quinzième au seizième siècle a donné l'idée du Style Macaronique, très-réjouissant, quand il est bien mis en œuvre. Trois Prédicateurs, *Barlette*, *Maillard* & *Menot*, le premier Jacobin, les deux autres Cordeliers, font rire dans les sujets les plus sérieux, par leur manière seule de s'exprimer. Menot sur-tout, est incomparable en de certains endroits. Ses *Sermons de la Madeleine*, *du mauvais riche*, *de l'Enfant Prodigue*, *du Miracle des cinq pains*, &c. sont des chef-d'œuvres en ce genre. Il mourut apparemment sous Louis XII, ou tout au plus tard en 1518. Il parle comme *de visu*, de l'horreur, que du temps de Louis XI, on avoit pour les blasphémateurs. *Vidi*, ce sont ses paroles du feuillet 48, Col. 2 de son Carême de Tours, *sunt viginti-quatuor anni tempore Regis Ludovici*, & *Caroli*, *quod spuebantur in faciem blasphemi.* Une preuve qu'il étoit mort dans le temps à-peu-près que j'ai marqué; c'est qu'au-devant d'une Edition de ses Sermons, *in-8°*. en lettres Gothiques, 1519, à Paris, l'Imprimeur Claude Chevallon dit, dans une petite Préface, que les Sermons du R. P. Michel Menot, rédigés avec soin en un corps, lui avoient été apportés pour les imprimer. Ce n'est donc pas une petite erreur à Bayle d'avoir cru, pag. 195 de son *Supplément*, Col. 1, que vers 1553 Catherine de Médicis avoit assisté à un Sermon de Menot. (M. de la Monnoye).

[2] Barlette, mal nommé ici *Michel*, s'appeloit *Gabriel*. La Croix du Maine s'en est fié à Henri Etienne, qui, Chap. 5 de son *Apologie d'Hérodote*, a nommé *Michel* ce Jacobin, quoique dans le Chapitre suivant il cite un passage, où ce Moine, rapportant un fait qui lui étoit arrivé, dit en termes exprès: *Ego Gabriel.* Barlette vivoit encore en 1495, comme le donne à entendre, ce que dans son Sermon de S. Etienne, il dit du Roi de Naples Alfonse II qui dans ce temps-là n'osant attendre l'arrivée de Charles VIII, se retira en Sicile. Léandre Albert, honteux des impertinences qui se trouvent dans les Sermons, publiés sous le nom de son Confrère Barlette, n'a pas trouvé de meilleur expédient, que de les désavouer comme supposés. (*idem*).

Voy. les Mém. de Niceron, Tom. XXIV, pag. 386, & sur Gabriel Barlette le Tom. III, pag. 1.

MICHEL DE MONTAGNE * (Messire), Seigneur dudit lieu en Perigort, Chevalier de l'Ordre du Roi, & Gentilhomme

ordinaire de fa Chambre, Maire & Gouverneur de Bordeaux, &c. Il naquit en fon Château de Montagne l'an 1533, le dernier jour de Février. Il fut premièrement Confeiller du Roi audit Parlement de Bordeaux, mais après la mort de fon frère aîné, il fe défit de cet état, pour fuivre les armes. Il a époufé la fille de Meffire Jofeph de la Chaffagne, l'un des plus renommés Confeillers dudit Parlement, père de M. de Preffac, Geufroy de la Chaffagne, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, (comme nous avons dit, parlant de lui ci-devant en fon lieu). Faut noter en paffant (qu'*à la page* 274, *Tom. I. de cette nouvelle Edition*) il y a une faute en l'impreffion de ce Livre, touchant le nom dudit Jofeph : car l'Imprimeur a failli, ayant mis Ifaac au lieu de Jofeph : ce qui fera corrigé à la feconde édition. Pour revenir à parler de ce Seigneur de Montagne, je dirai librement que les Œuvres qu'il a mis en lumière, font tellement fuffifantes pour témoigner de fa grande doctrine & jugement émerveillable, & encore de fa diverfe leçon, ou variété d'Auteurs qu'il a lûs, qu'il n'eft befoin en ceci d'en parler plus avant, à l'endroit de ceux qui auront confidéré la ftructure de ce beau Livre, qu'il a intitulé Effais : lequel a été imprimé à Bordeaux chez Simon de Millanges, l'an 1580, en deux volumes, & depuis encore l'an 1582, par lui-même, & à Rouen auffi & autres divers lieux, tant cet Ouvrage a été bien reçu de tous hommes de Lettres. Et afin d'éclaircir le titre de ce Livre, qu'il appelle *Effais*, & pour dire ce qu'il contient, & pour quelle raifon il l'a ainfi intitulé, j'en dirai ici mon avis en paffant. En premier lieu ce titre ou infcription eft fort modefte, car fi on veut prendre ce mot d'Effais, pour coup d'Effai, ou apprentiffage, cela eft fort humble & rabaiffé, & ne reffent rien de fuperbe, ou arrogant : & fi on le prend pour Effais ou expériences, c'eft-à-dire, Difcours pour fe façonner fur autrui, il fera encore bien pris en cette façon : car ce Livre ne contient autre chofe qu'une ample Déclaration de la vie dudit fieur de Montagne, & chacun chapitre contient une partie d'icelle : en quoi me plaît fort la

réponse que ledit Sieur fit au Roi de France Henry III, lorsqu'il lui dit que son Livre lui plaisoit beaucoup. Sire (répondit l'Auteur) il faut donc nécessairement que je plaise à votre Majesté, puisque mon Livre lui est agréable, car il ne contient autre chose qu'un Discours de ma vie & de mes actions. J'ai entendu qu'il s'en trouve aucuns, lesquels ne louent pas assez dignement ce Livre d'Essais, & n'en font pas autant de cas comme il le mérite : mais pour donner mon jugement en ceci, j'ose assurer (sans que je craigne que les hommes exempts de passion, ou affection particulière, m'en puissent démentir) que ce Livre est très-recommandable, soit pour l'institution de toutes personnes, & pour autres choses très-remarquables qui sont comprises en icelui. Et afin de dire en un mot ce que j'en pense, je dirai que si Plutarque est tant estimé pour ses beaux œuvres, que cetui-ci le doit être pour l'avoir imité de si près, principalement en ses Opuscules : Et si Plutarque a été estimé seul entre les Sçavants, duquel les œuvres dussent demeurer, (s'il arrivoit que la perte se fit de tous les autres Auteurs) je di que celui qui l'a suivi & imité de plus près, doit être le plus recommandable après lui, tout de même que celui étoit estimé le plus excellent Peintre qui peindoit le mieux après Apelles. Mais c'est peut-être trop s'arrêter sur un article, il faut venir aux autres écrits dudit sieur de Montagne [1]. Il a traduit de Latin en François, les Dialogues de la nature de l'homme, écrits par Raymond Sebond ou Sebeïde, de nation Espagnole, homme estimé le plus profond Théologien, & des plus grands Philosophes de son temps, lequel florissoit à Tholose il y a deux cens ans ou environ, & y exerçoit la Médecine [2]. Ledit sieur de Montagne a traduit le Livre susdit, par le commandement de son père, lequel le faisoit expressément, tant pour l'instruire en la crainte de Dieu, que pour le façonner de plus en plus à apprendre les bonnes Lettres, & à s'exercer aux Langues. Ces Dialogues ont été imprimés à Paris chez Gabriel Buon, l'an 1569, & chez Gilles Gourdin audit an. Ce Livre susdit s'intitule autrement, la

Théologie naturelle de Raymond Sebon, Docteur excellent entre les modernes. Il a écrit un Discours sur la mort d'Estienne de la Boëtie, Conseiller du Roi à Bordeaux, (son plus grand & plus fidel ami) &c. lequel Livre a été imprimé à Paris, par Federic Morel, l'an 1572, avec la Ménagerie de Xenophon, & autres Traductions faites par ledit de la Boëtie, (comme nous avons ja récité ci-devant parlant dudit Auteur). Il florit à Bordeaux cette année 1584, âgé de cinquante ans, & ** continue à profiter à la République en toutes sortes & façons très-louables. Il y a un autre de ce nom de Montagne, Président à Montpellier, duquel nous ferons mention autre part.

* Le nom de famille de M. de Montagne, étoit *EYQUEM*, qu'il dit être celui d'une maison connue en Angleterre. (*Essais*, Tom. III, pag. 358). — Il étoit fils de Pierre Eyquem, Ecuyer, Seigneur de Montagne, successivement premier Jurat de la Ville de Bordeaux en 1530, Sous-Maire en 1536, Jurat une seconde fois en 1540, Procureur de la Ville en 1546, enfin Maire depuis 1553 jusqu'en 1556. Il mourut de la pierre, en 1559, à l'âge de 74 ans. Michel de Montagne naquit, suivant La Croix du Maine, le dernier jour du mois de Février 1533; fit ses études au Collège de Bordeaux, & les finit à l'âge de 13 ans. Il fut pourvu d'une charge de Conseiller au Parlement de la même Ville, qu'il ne garda pas long-temps. « De ce peu, dit-il, que je » me suis essayé en cette vacation, je m'en suis dégoûté ». Il fit ensuite différens voyages, fut honoré par Charles IX du Collier de l'Ordre de S. Michel, fut élu Maire de Bordeaux en 1581, place dans laquelle il succéda au Maréchal de Biron, & mourut le 13 Septembre 1592 en son Château de Montagne, âgé d'un peu moins de soixante ans. Il eut de Françoise de la Chassagne, son épouse. une fille, nommée *Eléonore*, mariée au Vicomte de Gamaches — Voy. les Mém. de Niceron, Tom. XVI, pag. 207. — Aucun Auteur n'est plus connu. Je ne rapporterai rien des divers jugemens qui ont été portés sur sa personne & ses *Essais*, je me contenterai de dire avec un bel-esprit du dernier siècle « que quoique Montagne ne manque point de » s'égarer dès l'entrée de chaque Chapitre, il est un des Ecrivains du monde » qui, sachant le moins ce qu'il va dire, fait le mieux ce qu'il dit »... (Costar, *Apologie pour Voiture*, pag. 203.

[1] *Voy.* touchant MONTAGNE & ses Œuvres, les témoignages rapportés au-devant de l'Edition de Coste, renouvellée à Paris, 3 vol. *in*-4°. 1725, (& depuis Edition de Londres (Trévoux) Jean Nourse, 1739, 6 vol. *in*-12)...(M. DE LA MONNOYE).

[2] La Croix du Maine suppose avec Montagne, son contemporain, dont,

pour la première fois, les *Essais* parurent en 1580, que Raimond de Sébonde florissoit quelques deux cens ans auparavant, c'est-à dire, en 1380, ce qui ne s'accorde point avec la *Chronologie* de Trithème, suivant laquelle ce Médecin Espagnol florissoit en 1430. Voy. plus haut le mot JEAN MARTIN, Parisien, & les Mémoires de Niceron, Tom. XVI, pag. 216. (*idem*).

** La Croix du Maine s'est trompé sur l'époque de la naissance de Montagne. Son Epitaphe porte qu'il mourut *le jour des Ides de Septembre*, (c'est-à-dire, le 13 Septembre 1592) & qu'il avoit vécu cinquante-neuf ans sept mois & onze jours. Il étoit donc né le 3 Février 1533. Parmi le grand nombre d'Editions des *Essais* de Montagne, il y en a cinq qu'il est bon de distinguer : 1°. la première de toutes, à Bordeaux, 1580, *in-8°*. qui ne contient que les deux premiers Livres, elle est fort rare. 2°. Celle de Paris, 1588, *in-4°*. augmentée d'un troisième Livre, avec beaucoup d'additions dans les deux premiers. 3°. Celle de Paris, *in-fol.* 1595, sur une copie trouvée après la mort de l'Auteur, plus ample de plus d'un tiers. 4°. Celle de Mademoiselle de Gournay, avec la Traduction des passages Grecs & Latins, que Niceron a datée de 1635, *in-fol.* mais qui avoit paru *in-4°*. dès 1625. 5°. Enfin celle de Coste, à Londres, 1724, *in-4°*. 3 volumes avec des Remarques, répétée à Paris en 1725 dans le même format, à la Haye, en 1727, en 5 volumes *in-12*. avec peu de différence ; & à Londres, en 1754, en 10 volumes *in-16*. Les *Essais* de Montagne ont été traduits en Italien & en Anglois. J'observerai au sujet de l'Ouvrage de Raimond Sibon, traduit par Montagne, qu'il y en avoit déjà deux versions Françoises : la première par Eléonore, Reine de France, seconde femme de François I, & sœur de l'Empereur Charles V, imprimée à Paris en 1551. La Croix du Maine n'en a point parlé, comme le remarque le Continuateur de la *Biblioth. Littéraire du moyen âge*, Tom. VI, pag. 117. Il nous assure que ce Livre, très-peu connu des Bibliographes, fut vendu à Leipsik dans une vente publique, en 1739. La seconde version de l'Ouvrage de Sibon, quoique plus connue, est au nombre des Livres rares. Elle fut faite par Jean Martin, & imprimée à Paris, en 1566, *in-8°*.

MICHEL DE NOSTRE-DAME, dit NOSTRADAMUS, Docteur en Médecine, natif de la ville de Salon de Craux en Provence, frère de Jean de Nostre-Dame, (duquel nous avons parlé ci-devant,) & père de Cesar de Nostre-Dame, duquel nous avons aussi fait mention. Ce Michel de Nostre-Dame, étoit estimé & à bon droit l'un des plus grands Astrologues de son temps. Il a écrit un nombre infini d'Almanachs & Prognostications, lesquelles étoient tellement reçus, & se vendoient si bien, que plusieurs en ont fait à son imitation, & ont emprunté

le nom dudit Noſtradamus, pour qu'elles euſſent plus grand vogue & réputation : de façon que s'en trouvant pluſieurs miſes en ſon nom (qui étoient compoſées par gens ignares, & par conſéquent pleines de menteries) cela fut cauſe que pluſieurs écrivirent contre lui, entre leſquels fut Antoine Couillard, ſieur du Pavillon, près Loris en Gâtinois, lequel a mis en lumière un Livre intitulé les Contredits à Noſtradamus, imprimés à Paris l'an 1560, chez Charles l'Angelier. D'autre part Eſtienne Jodelle Pariſien, très-excellent Poëte Latin & François, fit ce diſtique contre lui, lequel eſt extrémement loué d'aucuns, pour l'équivoque ou allusion ſur les noms, &c.

Noſtra damus, cùm verba damus, nam fallere noſtrum eſt :
Et cùm verba damus, nil niſi Noſtra damus.

Mais tous hommes doctes ne font pas peu d'eſtime des prophéties dudit Noſtradamus, entre leſquels je nommerai M. d'Aurat Poëte du Roi, tant eſtimé de ſon ſiècle, lequel eſt ſi heureux truchement ou fidel interprête des Quadrains & Prophéties dudit *Noſtradamus*, qu'il ſemble que ce ſoit le génie dudit Auteur, & comme ſous-Prophète, appellé des Grecs *Hipophitis* *. Je ne doute pas que quelques-uns n'accomparent ces Prophéties ſuſdites au ſon des cloches, deſquelles on interprète le ſon comme on veut, &c. Les Quadrains ou Prophéties dudit Noſtradamus, ont été imprimés à Lyon l'an 1556, par Sixte Denyſe, & encore à Paris & autres lieux, à diverſes années; Prédictions pour vingt ans, continuant d'an en an juſques en l'année 1583, imprimées à Paris l'an 1567, par Guillaume Niverd, lequel a imprimé pluſieurs de ſes Prophéties : enſemble Jaques Keruer & autres qui ont imprimé ſes Almanachs & Prognoſtications; ſingulières receptes pour la ſanté du corps humain, imprimées à Poictiers l'an 1556; le vrai & parfait embelliſſement de la face, & conſervation du corps en ſon entier, contenant pluſieurs receptes très-ſecrètes, pour le fard, le tout diviſé en deux parties, imprimé à Anvers chez Plantin,

* ὑποφήτης

l'an 1557. Il dédie ce Livre à son frère Jean de Notre-Dame, Procureur en la Cour de Parlement d'Aix en Provence. Il a traduit de Latin en François la Paraphrase de Galien sur l'Exhortation de Menodote aux études des bons Arts, & mêmement de la Médecine, &c. imprimée à Lyon chez Antoine du Rosne, l'an 1557. Je n'ai pas connoissance de ses autres écrits. Il mourut l'an 1566, en Juillet, âgé de soixante-deux ans, six mois & dix-sept jours, comme j'ai appris par son Epitaphe lequel a été fait sur sa mort. Il se trouve protraict en l'an de son âge cinquante-neuf, & de salut 1562; sa devise étoit *Felix ovium prior ætas.*

[1] Le Distique, *Nostra damus, cùm verba damus*, est des plus jolis. On l'attribue ici à Jodelle. Cependant je le trouve dans le Livre des *Allusions* de Charles Utenhove, Gantois, pag. 108, & Patin le lui donne dans une lettre du 30 Août 1655 à André Falconet, où il dit que Frédéric Spanheim, *in dubiis Evangelicis*, le cite comme de Bèze. (M. de la Monnoye).

Nostradamus, né a S. Remi en Provence de race Juive, de la Tribu d'Issachar, à ce qu'il prétendoit, citant le passage des *Paralipom.* Liv. I, Chap. 12, v. 32, *de filiis Issachar viri eruditi* *. (M. Falconet).

* Ce Nostradamus, à notre grand étonnement, jouit d'une considération qui flatteroit bien aujourd'hui les plus grands génies. Henri II ayant lu ses sept premières *Centuries*, en fut si content, qu'il voulut voir l'Auteur, le fit venir à la Cour, lui donna deux cens écus d'or. Charles IX, en passant en Provence, lui donna des marques publiques de son estime. C'est que sa science prétendue tenoit à l'Astrologie Judiciaire, dont on faisoit alors beaucoup de cas, & dont on imaginoit qu'il avoit pénétré les Mystères les plus secrets. Citons ici deux Ouvrages, dans lesquels pourront puiser, ceux qui voudront connoître, avec quelque détail, Nostradamus & ses célèbres Quatrains: 1°. *Eclaircissement des véritables Quatrains de Nostradamus*, Paris, 1556, *in-12.* 2°. *Concordance des Prophéties de Nostradamus, avec la vie de l'Auteur*, par Guynaud, Paris, 1693, *in-12.*

MICHEL DE NOSTRE-DAME, ou NOSTRADAMUS le jeune, fils du susdit, a composé un Almanach ou Prophétie de l'an 1568, imprimé à Paris, & en autres lieux *.

* Voy. plus haut le mot Cesar Nostradamus.

MICHEL RIS, dit Ritius [1], Neapolitain ou de Naples en

Italic, Docteur ès-Droits, Conseiller du Roi en son Grand-Conseil, & au Parlement de Paris l'an 1505, sous le règne du Roi Loys XII. Ledit de Ris ou Ritius, étoit vulgairement appelé l'Avocat de Naples. Il a écrit un Traité du devoir des Gens de Guerre, & de leurs privilèges, composé en la ville de Blois près Touraine l'an 1505, & imprimé à Paris audit an par Gaspard Philippes. Il dédia son Livre au Roi de France Loys XII, du temps duquel il florissoit.

[1] Il s'appeloit en Italien *MICHELE RICCIO*. Son attachement au service de Charles VIII, lui procura la Charge d'Avocat du Roi au Royaume de Naples nouvellement conquis, celle de Conseiller au Grand-Conseil, & de plus, en 1496, celle de Conseiller au Parlement de Dijon, qu'il garda jusqu'au 26 Juin 1502, nonobstant sa résidence à Milan, où Louis XII, en 1598, l'envoya, pour y faire les fonctions de premier Sénateur *. (M. DE LA MONNOYE).

* La *Biblioth. Histor. de la France*, nouvelle Edition, n°. 15695, dit qu'il mourut Conseiller au Parlement de Dijon, en 1515; mais il faut plutôt croire M. de la Monnoye. Ce qui est certain, c'est qu'il n'en prend point le titre dans son Epître Dédicatoire, datée de l'an 1505, qui est à la tête de son Ouvrage Latin sur les Rois de France, imprimé à Rome cette même année, ni dans l'adresse de la lettre, que lui écrivit sur cet Ouvrage, Janus Parrhasius. Ses titres sont: *Patricius Neapolitanus*, *Civilis & Pontificii Juris Consultissimus*, *Gallorum Regis à Consilio.*

MICHEL ROTÉ, Clerc d'office de Madame Renée de France, Duchesse de Ferrare & de Chartres, &c. Il a traduit de Latin en François l'Apologie de *Marius Æquicolus*, Gentilhomme Italien, faite contre les médisans de la Nation Françoise, imprimée à Paris par Jean Bonfons l'an 1550, auquel temps florissoit l'Auteur.

MICHEL DE LA SERRE, Gentilhomme Provençal. Il a écrit une Remontrance au Roi Henry III, sur les Discours contenus en la République de I. B. A. imprimée à Paris chez Federic Morel, l'an 1579 [1]; il a écrit un autre Discours fait à Monseigneur frère du Roi, sur l'Etat des affaires de Flandres, imprimé à Paris. Il a davantage écrit autres Livres sur plusieurs différens

différens sujets, lesquels ne sont encore imprimés. Il florit à Paris cette année 1584.

¹ Du Verdier ayant trouvé l'Epître Dédicatoire signée *M.* DE LA SERRE, a rapporté le nom de l'Auteur sous la lettre initiale *M*, ne devinant pas qu'elle signifiât *MICHEL*. En récompense il a fait connoître par les propres termes de Bodin quel avoit été le succès du Livre * (*que la Serre fut mis en prison, obligé de se rétracter de tout ce qu'il avoit écrit dans son libelle, & la vente du Livre defendue*). Quant à La Croix du Maine, le Lecteur entendra bien que ces trois lettres J. B. A. signifient JEAN BODIN, Angevin. Ménage, dans ses *Remarques sur la vie de Pierre Ayrault*, pag. 143, appelle mal *Jean de la Serre* ce *Michel de la Serre*, & le fait de *Montpellier*, quoique, selon La Croix du Maine, il fût *Gentilhomme Provençal.* (M. DE LA MONNOYE).

* Son Livre contre Bodin est intitulé *Remontrances sur les pernicieux discours de la République de Jean Bodin*, Paris, 1579, *in*-8°. Bodin y répondit, ainsi qu'aux autres critiques de sa *République*, dans l'*Apologie* qu'il publia en 1581, sous le nom de RENÉ HERPIN.

MICHEL DE SAINCT PIERRE, Chirurgien de M. le Duc de Lorraine. Il a écrit des Tables Méthodiques touchant l'Anatomie du corps humain, imprimées à Paris avec celles de Jacques Guillemeau d'Orléans, l'an 1571, chez Galliot du Pré, & Jean Charon.

MICHEL SONNIUS, Libraire très-renommé demeurant à Paris. Il a fait traduire plusieurs Livres en notre Langue Françoise, au devant desquels il y a des Préfaces en son nom, soit qu'il en soit Auteur ou autrement. Il florit à Paris cette année 1584, & travaille sans cesse à faire imprimer plusieurs bons Livres en diverses Langues.

MICHEL TROTÉ, Sieur DE LA GODAIRIE, au Maine, (qui est le lieu de sa nativité,) Principal du Collége de Bayeux à Paris, après la mort de Jean le Frere, de Laval au Maine, &c. tous deux hommes fort doctes, & encore que cettui-ci dernier principal, n'aye mis aucuns de ses Œuvres en lumière, si est-ce que je n'ai pû m'abstenir (pour mon devoir) & office de bon disciple, de faire très-honorable mention de lui, & le mettre au rang des hommes illustres, tant pour ne demeurer

ingrat envers lui pour les bonnes Lettres que j'ai apprises par son moyen dès mes plus tendres ans, que pour n'ignorer pas comme il mérite de louange par autre part : étant docte en Grec & en Latin, & ayant cette perfection de bien coucher par écrit, & autres vertus qui le font tant respecter de Messieurs de Rambouillet, qu'il a plusieurs de leurs meilleures affaires à manier, & de celles qui sont de grande conséquence, tant ils ont connu de fidélité en lui. Il florit à Paris cette année 1584.

MICHEL DE VASCOSAN [1], l'un des plus célèbres & des plus renommés Libraires & Imprimeurs non-seulement de Paris, (auquel lieu il faisoit sa résidence,) mais encore de toute la France, tant pour son sçavoir que pour toutes les autres perfections requises en l'art d'Imprimerie : car tous les Livres qu'il imprimoit étoient recommandables, tant pour les Auteurs d'iceux, pour les beaux caracteres & le bon papier, pour la correction, & pour la belle marge : en quoi nous avons ci-devant les Estiennes & Mamert Patisson leur allié, & encore les Morels, pere & fils, duquel le gendre s'appeloit Federic son principal héritier. Ledit Vascosan florissoit sous les règnes de François I, Henry II & Charles IX, Rois de France, & est mort sous Henry III, au grand regret de tous amateurs des bonnes Lettres.

[1] Il étoit d'Amiens, avoit épousé en premières noces une des filles de Josse Badius, nommée *Catherine*, logeoit toujours chez lui quelque homme de lettres, comme *Jacques Peletier*, *Jean Martin*, *Guillaume Postel*, *Jean-Louis Strebée*, &c. étoit considéré des Savans, qui se faisoient un honneur de lui écrire des lettres Latines, comme à leur égal : témoin les deux de Jule Scaliger, dans l'une desquelles il le traite non-seulement de *docte*, mais de *très-docte*. Il a d'ordinaire fort bien imprimé en Latin & en François. En Grec ce n'est pas la même chose, parce qu'il n'avoit point d'autres caractères en cette langue, que ceux que sa femme lui avoit apportés en dot. On en peut juger par son *Phrynicus*, *in*-8°. 1532, où il est aisé de reconnoître le Grec de Badius. (M. DE LA MONNOYE).

MICHELET (Maître), Docteur d'Angers. Il a écrit un Sermon dit l'*Osanna*, comme témoigne M. René Benoit en

ſes Scholies, pour le premier Dimanche des Advents au troiſième volume des vies des Saints, *fol.* 1045.

MILES [1] DE NORRY, Gentilhomme Chartrain, Poëte François, Philoſophe & Mathématicien. Il a écrit une Arithmétique, contenant la réduction, tant des eſpèces de monnoyes de toutes ſortes, ſervantes à faire tous payemens & receptes, que des aulnes, braſſées, cannes, palmes, poids, & autres meſures d'un pays à l'autre, imprimé à Paris, chez Gilles Gourbin. Il a davantage écrit en vers François un Poëme qu'il intitule l'Univers, traitant en icelui pluſieurs points des arts Mathématiques, imprimé à Paris chez Gilles Beys, l'an 1583 *. Il florit cette année 1584.

[1] Miles eſt plus correct que Milles, comme l'écrit du Verdier. Rabelais, Chap. 5 du Liv. III, écrit Miles d'Illiers, en Latin *Milo*. La corruption a néanmoins fait quelquefois écrire *Millo*. Parmi les lettres de Gaguin il s'en trouve une, adreſſée *Miloni Dillerio*, *Epiſcopo Carnotenſi*, qui eſt le *Miles d'Illiers* de Rabelais. Le père de Roland eſt nommé dans nos vieux Romans *Miles d'Angiers*, dans les Italiens *Milon d'Anglante*. (M. de la Monnoye).

* Dans ſa jeuneſſe il compoſa des Farces & des Tragédies, plus comiques que ſérieuſes, que les Enfans ſans ſouci jouèrent ſur leurs trétaux, dont on ne croit pas qu'aucune ait été imprimée. Sa *Deſcription du Ciel*, en quatre Livres, où il parle du mouvement des Cieux, des Signes du Zodiaque, des Planètes & des Météores, eſt un Poëme où il étale tout ce que l'on ſavoit à-peu-près de Phyſique en ſon temps. On voit à la tête un Sonnet de l'Auteur au bas de ſon portrait, où il s'adreſſe à ſes enfans, & leur dit:

Voyés beaucoup, le veoir meurit le jugement;
Souffrés pluſtot *la* mort, qu'au front une infamie;
Reſiſtés à fortune, & qu'elle n'ait pouvoir
De vous faire paſſer rien outre le devoir...

Voy. la Biblioth. Françoiſe de M. l'Abbé Goujet, Tom. XIII, pag. 60.

MILES PIGUERRE, Officier du Roi à Chartres. Il a écrit l'Hiſtoire de France, touchant les troubles advenus pour la religion: ce qu'avoit fait auparavant lui, Jean le Frère de Laval, qui ſont toutes imitations du ſieur de la Popeliniere, Lancelot du Voeſin, excepté quelques articles, qui ne leur ſembloient pas

à leur avantage, comme nous avons dit ci-devant, lorsque nous avons fait mention des susdits. L'Histoire dudit Piguerre a été imprimée à Paris chez Robert le Fizelier, l'an 1582, *in-fol.* Ledit Piguerre fut tué, il y a quelque temps, & n'ai point sçu comment & par qui.

MUTIUS CALVUS, Archevêque de Zara *. Il a écrit une Réponse à l'Oraison de M. le Cardinal de Lorraine, au nom du Concile général de Trente, laquelle il prononça en l'Assemblée dudit Concile, l'an 1562, le vingt-quatrième jour de Novembre, elle se voit en François imprimée à Paris, mais je ne sçai qui en est le Traducteur, ou bien si ledit Mutius l'a traduite lui-même.

* Cet Archevêque, dans la liste des Prélats qui assistèrent au Concile de Trente, est appelé *MUTIUS CALVINUS*, & non pas *CALVUS*.

S'ensuivent quelques Auteurs inconnus par leurs premiers noms, & lesquels nous sommes contraints de mettre ici ne sçachant pas leur première appellation.

...... MARCHEBRUSC, Gentilhomme Poictevin, issu de la très-noble & très-ancienne maison des Chabots en Poictou. Il a écrit en Langue Provençale, un Traité de la Nature d'Amour, non encore imprimé. Il en a écrit un autre qu'il a intitulé *Las Taulas d'Amour.* Il florissoit en la ville d'Avignon en Provence, l'an 1346.

* Voy. Jean de Notre-Dame, Chap. *61.*

M. BRETAGNE *, Lieutenant Général en la Chancelerie & Vierg de la Ville & Cité d'Authun en Bourgogne. Il a écrit & composé la Harangue du Peuple du Tiers Etat de France, prononcée par lui devant le Roi Charles IX, tenant ses Etats à S. Germain en Laye, imprimée à Orléans, l'an 1561. Il florissoit audit an 1561. Je ne sçai s'il est encore vivant. Cette Harangue se voit aussi imprimée avec les Commentaires de la R. au deuxième Livre.

* Il falloit dire JACQUES BRETAGNE. Il fut Maire d'Autun, & frère de

Claude Bretagne, Doyen du Parlement de Dijon. La Harangue qu'il fit au nom du Tiers-Etat, en 1561, fut imprimée cette même année, non-seulement à Orléans, mais à Paris. On l'inséra dans les *Commentaires de l'État, de la Religion & République*, par la Place, en 1565. On la trouve aussi dans les *Mémoires de Condé*, Tom. I, pag. 620. La *Bibliothèque des Auteurs de Bourgogne* assure que Jacques Bretagne n'a point laissé d'autres Ecrits.

M. C. Poëte Latin & François. Il a composé l'Epitaphe & Lamentation sur le trépas de M. le Duc de Martigues, lequel fut tué au siège de S. Jean d'Angely, imprimé à Tours par Pierre Regnard, l'an 1569, *in*-8° [1].

[1] Le Seigneur dont il est ici parlé, tué en 1569 au Siège de S. Jean d'Angély, est *Sébastien de Luxembourg*, mal nommé ici *Duc de Martigues*. Mézerai dit *Comte*, mais ce n'est ni *Comte*, ni *Duc*, c'est *Vicomte* qu'il falloit dire. Cette Vicomté fut érigée en Principauté, lorsqu'en 1609 César, Duc de Vendôme, fils légitimé d'Henri IV, épousa Françoise de Lorraine, Duchesse de Mercœur, nommée, en faveur de ce mariage, *Princesse de Martigues*. (M. DE LA MONNOYE).

M. DE LA FAYE *. Il a écrit un Præface sur le Traité des Scandales, écrit par J. Cal. imprimé à G. l'an 1565.

* C'est vraisemblablement un parent d'*Antoine de la Faye*, Ministre à Genève, dont il est parlé à la lettre A.

M. G. de M. Il a écrit en vers François la Description de la prise de Calais & de Guynes, ensemble quelques autres vers au Peuple de France, le tout imprimé à Paris chez Barbe Regnault.

M. R. B. Il a écrit un Poëme François traitant de la source des Guerres, & le moyen pour acquérir la Paix, imprimé à Paris chez Jean Ruelle, l'an 1558.

M. THEART, dit BARAISE [1]. Il a écrit en vers François une Elégie sur la mort de Messire Loys d'Amboise, Baron de Bussy, & Marquis de Reinel, imprimé à Angers par René Trois-Mailles, l'an 1579, *in*-4°.

[1] Ménage, dans ses Remarques sur la vie de son père, *Guillaume Ménage*, parle de ce *MICHEL THÉARD*, *sieur de Baraise*, qu'il dit, pag. 284, avoir été *Avocat du Roi au Présidial d'Angers*. (M. DE LA MONNOYE).

M. VASQUIN, Docteur ès-Droits. Il a traduit de Latin en François le Traité de la fréquente Communion, écrit par Chrestofle de Madrid Docteur en Théologie, de la Compagnie de Jesus, imprimé à Paris chez Thomas Brumen, l'an 1581.

...... MAISONFLEUR, Gentilhomme François, excellent Poëte. Il a écrit en vers un Œuvre excellent & plein de piété, sçavoir est les Divins Cantiques, à l'imitation de ceux de Salomon, & des Psalmes de David, imprimés à Anvers par Jaques Heinrik, l'an 1580, lequel œuvre a été mis en lumière par un sien ami, après la mort dudit sieur de Maisonfleur *.

* Il se nommoit Estienne de Maisonfleur.

...... DE MALESTROIT (Monsieur), Conseiller du Roi & Maître ordinaire de ses Comptes à Paris, l'an 1566. Il a écrit deux Paradoxes * sur le fait des monnoyes, imprimés à Paris avec la Réponse de Jean Bodin, Angevin, aux susdits Paradoxes, l'an 1568, chez Martin le Jeune, & encore depuis par plusieurs fois. Ledit sieur de Malestroit florissoit à Paris sous Charles IX, Roi de France, auquel il dédia & présenta ses Paradoxes susdits audit an 1566.

* Le but de cet Auteur, dans ses *Paradoxes sur les Monnoyes*, est de prouver, que le surhaussement des Monnoyes, ne cause point de renchérissement réel dans le prix des choses, parce qu'on ne donne point pour l'achat, une plus grande quantité d'or ou d'argent, qu'on n'en donnoit auparavant. Jean Bodin répondit à ces Paradoxes, qui furent imprimés en 1568, & plusieurs fois depuis.

...... MENESSIER, ou MENNESIER (selon aucuns), Orateur & Chroniqueur de Madame Jeanne, Comtesse de Flandres. Il a écrit le Roman ou Histoire fabuleuse de Perceval le Gaulois, Chevalier de la Table Ronde, imprimé à Paris par Galiot du Pré, l'an 1530. Voy. ci-après Nennesier, à la lettre N, auquel lieu nous parlerons de lui plus amplement [1].

[1] Borel, au mot Perceval, dans la Table Alphabétique des Auteurs qu'il cite en son *Trésor*, écrit *Manécier*, plus correctement comme je

crois, & le fait Auteur du *Roman de Perceval*, qu'il dit contenir plus de soixante mille vers. (M. DE LA MONNOYE).

...... DE MONTAGNE (Monsieur), Président à Montpellier, homme docte [1]. Il a écrit l'Histoire de la Roine d'Ecosse, non encore imprimée, ensemble l'Histoire de notre temps, (selon qu'aucuns de ses amis me l'ont rapporté. Il florit a Paris cette année 1584. J'ai fait mention ici-dessus de Messire Michel de Montagne, Maire & Gouverneur de Bordeaux, Chevalier de l'Ordre du Roi, &c. dequoi j'advertis les Lecteurs, afin que l'on ne prenne l'un pour l'autre.

[1] Ce MONTAGNE, dont le nom de baptême est ignoré, faisoit attendre une Histoire de France qui n'a jamais paru, quoique vantée long-temps auparavant dans une Préface de du Haillan, ce qui a donné lieu à du Verdier de s'en moquer, au mot PIERRE PASCHAL. (M. DE LA MONNOYE).

...... DE LA MOTHE ROULLANT (le Sieur), Lyonnois. Il a écrit les facétieux Devis des cent & six nouvelles, très-récréatives pour réveiller les bons & joyeux esprits, &c. (qui est le titre du Livre susdit,) imprimé à Lyon l'an 1570, par Benoît Rigault [1].

[1] Le nommé LA MOTTE ROULANT, ou, comme La Croix du Maine & du Verdier écrivent, ROULLANT, est dit avoir écrit les *Facétieux Devis des cent six Nouvellles*, imprimées *in*-8°. à Paris, chez Jean Réal, 1550, & à Lyon, *in*-16, chez Benoist Rigaut, 1574, quatre-vingt-dix-sept desquelles sont à la lettre dans le *Recueil des plaisantes & facétieuses Nouvelles*, imprimées à Lyon, *in*-16. chez Eustace Barricat, 1555. Il est même à remarquer que comme ce Recueil contient cent neuf Nouvelles, celles de la Motte Roulant sont en pareil nombre, quoique, par erreur, le titre n'en compte que cent six, & que le dessus des pages, depuis le commencement jusqu'à la fin, porte: *Les facétieux Devis des cent Nouvelles Nouvelles*. Elles sont effectivement à cinq près, savoir, la 83, la 90, la 92, la 93 & la 105, toutes extraites, quoiqu'en autres termes, de l'ancien Livre intitulé *Les cent Nouvelles Nouvelles*, dont la première Edition est en petit *in-fol.* à deux colonnes, chez Antoine Verard, à Paris, sans date. La seconde est encore à deux colonnes, Paris, mais *in*-4°. chez Nicolas Després pour Jean Petit. La troisième est celle d'Olivier Arnoullet, aussi *in*-4°. à Lyon, 1532, a longues lignes. Elles sont toutes trois Gothiques. C'est une erreur à Furetière, dans son *Dictionnaire*, au mot LOURDAUT, d'avoir dit, qu'on attribue ces

100 *Nouvelles* à Louis XI; on ne les lui a jamais attribuées, & des 100 que contient le volume, il n'y en a que six qu'on suppose avoir été dites par *Monseigneur*, c'est-à-dire, suivant l'avertissement de la Préface, par Monseigneur le Dauphin, qui fut depuis Louis XI, retiré alors en Brabant au Château de Guenèpe près de Bruxelles. (M. DE LA MONNOYE).



NICOLAS

N I C.

NICOLAS L'ANGELIER, Evêque de S. Brieu en la basse Bretagne Armorique, homme fort docte & très-éloquent. Il a écrit une Remontrance, pour le Clergé de France, prononcée devant le Roi Henri III, le troisième jour d'Octobre, l'an 1579, elle a été imprimée audit an 1579 *.

* Il mourut à Dinant, au mois de Septembre 1595.

NICOLAS AUDEBERT, natif d'Orléans, Conseiller du Roi au Parlement de Rennes en Bretagne, fils de Germain Audebert, Conseiller du Roi à Orléans, homme tant renommé pour son sçavoir, & sur-tout pour l'heur qu'il a, de composer si heureusement tant de beaux Œuvres en vers Latins, entre lesquels est la Venetiade, ou Histoire des Venitiens, imprimée depuis peu de jours en-ça, (comme nous dirons autre part plus à propos,) du sçavoir duquel Germain Audebert, n'a point dégénéré son fils Nicolas, car il est fort bien versé en l'une & l'autre Langue, & a composé plusieurs doctes vers tant en Grec & Latin qu'en notre Langue Françoise, comme il se peut voir en ce qu'il a écrit sur la mort de Odet de Turnebu, ou Turnebe, fils de ce grand personnage Adrian Turnebe, tant renommé par tout l'Univers, lesquelles Poësies sont imprimées chez Mamert Patisson avec les autres sur le trépas dudit Odet. Il florit cette année 1584, & donne une certaine espérance de montrer un jour par effet, (tant par les Lettres qu'autrement) les dons & graces que Dieu lui a départies *.

* Il mourut âgé de quarante-deux ans, le 29 Décembre 1598, cinq jours après Germain Audebert son père.

NICOLAS BARRÉ. Il a écrit quelques Discours, sur la Navigation du Chevalier de Villegagnon, ès Terres de l'Amérique, imprimés à Paris chez Martin le Jeune, l'an 1558, *in*-8°. Il florissoit en l'an de salut 1555.

NICOLAS BERGERON, natif du Duché de Valois, Avocat au Parlement de Paris, homme très-docte & bien versé en sa profession, sans faire mention des Langues Grecque & Latine, & autres sçiences, qu'il a apprises ès plus celèbres Universités de France, (dont je ferois plus ample récit, sinon que ceux qui sçavent que je lui suis intime & parfait ami, penseroient qu'une trop grande amitié me le fit mettre par écrit & non la vérité de la chose, comme elle est). Il a écrit & composé plusieurs divers Traités, (desquels la plus grande partie sont politiques, en faisant mention de la Police & Réglement de Justice), &c. dont voici le Catalogue, suivant le mémoire qu'il en a fait imprimer pour en faire part à ses amis, soit ou pour conférer d'iceux, ou pour recevoir mémoires d'eux, afin de rendre les œuvres susdits plus accomplis & parfaits. L'Histoire Valesienne, touchant la louange & illustration, tant du Pays, que de la maison Royale de Valois, de laquelle l'Auteur a fait un Extrait qu'il a intitulé *Le Valois Royal*, imprimé à Paris chez Gilles Beys, l'an 1583; Table Historialle, contenant un abrégé de ce qui est advenu de plus notable depuis le commencement du Monde, jusques à présent, imprimée à Paris chez Jean le Clerc, Auvray & autres, l'an 1584, & à plusieurs autres diverses années : cette Table avoit été autrefois imprimée à Paris chez Vascosan, l'an 1562, tant en Latin qu'en François, sous ce nom de Sommaire des Temps; Description de l'Etat, Gouvernement & Justice de France, suivant le dessein qu'il en a fait imprimer à Paris chez Jean Richier l'an 1574, réduit en Table : Ledit œuvre entier n'est encore imprimé, mais seulement la Table du dessein & projet d'icelui; Recueil de plusieurs Arrêts notables, ajoutés à ceux qui avoient ja été recueillis par Jean Papon, imprimés à Paris chez Robert le Mangnier l'an 1584. Il a revu & recorrigé deux Traités de M. Claude d'Espense, Docteur en Théologie, imprimés à Paris chez Guillaume Auvray, l'an 1575; le procès-verbal Latin & François, de l'exécution testamentaire, de feu Pierre de la Ramée *dit Ramus*,

touchant la profession des Mathématiques, instituée par lui, &c. imprimé à Paris chez Jean Richier, l'an 1576 *.

Voilà ce qui se voit imprimé, touchant les Œuvres & compositions dudit sieur Nicolas Bergeron : s'ensuit maintenant le Catalogue de celles qu'il a composées, lesquelles ne sont encore en lumière, mais il espère de les faire imprimer quand la commodité s'en présentera.

Enseignement pour tirer plaisir & profit de l'Histoire; l'Arbre universel de la suite & liaison de tous les Arts & Sciences; l'Histoire du Droit des François; la vraie méthode pour bien écrire & discourir; Extrait de quelques Edits & Ordonnances, non encore imprimées, lesquelles il a réduites suivant les règnes des Rois de France, qui les ont faites; Instruction à la lecture des Coutumes de France, avec les expositions des termes & façons de parler les plus obscures; Projet pour bien dresser une générale réformation tant de la Justice que du Domaine; Avis du vrai & naturel langage François, traitant de son origine, accroissement & perfection; Avertissement pour bien traiter les Arts & Sciences, en langue vulgaire, & singulièrement en François; le Palais Royal de Paris, comprenant la recherche mémorable de l'Antiquité tant des Bâtimens, que des Jurisdictions & Ressorts d'icelui; le Calendrier de la Cour de Parlement, touchant l'observation des temps, jours & heures des plaidoiries, & autres solennités & cérémonies; Somme Théologique en façon de Cathéchisme artificiel & Catholique, tant en Latin qu'en François; Devis Méthodique de la vraie Rhétorique & Dialectique Françoise; Amas ou Recueil, des réglemens des Juges, & Officiers de Justice; Mémoire Géographique des quatre parties de l'Univers; Dénombrement des plus illustres maisons & familles du monde, avec un Discours de l'invention & usage des Armoiries; Traité de la Gaule-France, démontrant la vraie source, commencement, succès & avancement des François; Paradoxes, ou singulières propositions politiques,

avec plusieurs graves questions; Promptuaire de la Langue Françoise, par une Nomenclature méthodique; Bréve disposition & interprétation des Ordonnances des Eaux & Forêts; Annotations sommaires, sur la Coutume de Valois; Formulaire de pratique pour les Avocats & Procureurs accommodée à notre temps; Paraphrase sur les institutes & règles de Droit; Instruction & Table analitique de l'Amirauté & Marine, avec le Recueil des Edits & Ordonnances de même argument. Je ne fai point ici mention de plusieurs autres Opuscules & Traductions, ensemble de beaucoup d'Epitaphes, Epigrammes Grecs, Latins & François, composés par ledit sieur Bergeron. Il florit à Paris cette année 1584, non sans prendre peine de profiter au public en toutes façons, dignes d'un homme vertueux.

* On a de ce même BERGERON une *Histoire des Canaries*, mais fabuleuse. Il fait partir Béthencourt en 1402, qui ne partit qu'en 1413 ou 14. Il fait expédier les Bulles de l'Evêque des Canaries par le Pape à Rome, & il n'y avoit alors qu'un Antipape, que la France, ni l'Espagne ne reconnoissoient pas. Il y a un Livre Espagnol, imprimé depuis, *in*-4°. de la découverte des Canaries, mais très-rare. — Il a aussi fait une *Encyclopédie*, traduite en Portugais par Manoel Pinto Villalobos.—Voy. *Barbosa. Bibl. Lusitan.* Tom. III, pag. 343. — Nicolas Bergeron mourut l'an 1623.

NICOLAS BERTRAND, ou BERTRANDI, Avocat au Parlement de Tolose, Docteur ès Droits, & Professeur d'iceux en l'Université de ladite ville. Il a écrit en Latin les gestes des Tolosains [1], lesquels il a depuis traduits en François, imprimés à Tolose l'an 1517, auquel temps il florissoit sous le règne du Roi François I.*.

[1] Son Livre, *De Gestis Tolosanorum*, fut imprimé à Toulouse, *in-fol.* l'an 1515. L'Auteur mourut en 1527. C'est le même que du Verdier nomme NICOLE BERTRAND. Il en est de même de tous les noms de *Nicole*, que l'on trouvera dans les deux Bibliothécaires. Ils sont synonymes de *Nicolas*, & imités de l'Italien *Nicolo*. Anciennement on disoit *Nicole* au lieu de *Nicolas*, aussi-bien pour homme que pour femme. (M. DE LA MONNOYE).

* L'Ouvrage de Bertrandi est plein de fables, jusqu'aux temps de Raimond, Comte de S. Gilles. Quant aux tems suivans, l'Auteur a parlé d'après la Chronique de Guillaume de Puy-Laurens & de Bernard de la Guionie,

Evêque de Lodève, qu'il n'a presque fait que transcrire. Guillaume de Puy-Laurens étoit Chapelain de Raimond le Jeune, & vivoit en 1245. Bernard de la Guionie mourut Evêque de Lodève en 1331.

NICOLAS BORNIE, Esleu d'Artois, natif de la ville d'Arras en la Gaule Belgique, homme de rare doctrine, grand Orateur, excellent Poëte & grand Historien. Je n'ai pas connoissance de ses écrits, mais j'ai lu la Description des Pays-Bas, faite par Loys Guicchiardin, neveu de François, &c. imprimée l'an 1582, à Anvers, auquel lieu il fait très-honorable mention dudit Bornie, *fol.* 413 & 414 de la première édition, &c.

NICOLAS CHESNEAU, dit QUERCULUS, Prêtre, natif de Turteron au Comté de Rhetelois, ou de Rhetel, Doyen & Chanoine de S. Symphorien, en l'Eglise de Rheims en Champagne, l'an 1580. Il a traduit de Latin en François, cinq Livres de la Messe Evangelique, & de la vérité du corps & sang de Notre Seigneur Jesus-Christ au Sacrement de l'Eucharistie, lesquels furent premièrement écrits en Langue Allemande, par un Fabry d'Hailbrun, & traduits en Latin par *L. Surius :* sur laquelle version Latine de Surius, ledit Chesneau a fait sa Traduction Françoise, des cinq Livres susdits, imprimés à Paris chez Claude Fremy, l'an 1562; il a traduit de Latin en François quelques Œuvres de M. René Benoît, Angevin, Docteur très-renommé à Paris & autres lieux; l'Histoire de l'Eglise Métropolitaine de Rheims *, (premièrement écrite en Latin par Floard ou Flodoard, Chanoine d'icelle Eglise, en l'an de salut 966,) & depuis traduite en François, par icelui Chesneau, imprimée à Rheims par Jean de Foigny, l'an 1580, *in*-4°. & contient 57 feuilles. L'Histoire Latine du susdit Flodoard ou Floard n'est encore en lumière, comme nous dirons autre part. Il a traduit de Latin en François, un Discours de Claude de Sainctes, sur les moyens anciennement pratiqués par les Princes Catholiques, contre les sectes, imprimé à Paris chez Claude Fremy, l'an 1563, *in*-8°. & contient 12 feuilles. Il florissoit à Rheims en Champagne, l'an 1580. Je ne sçai s'il est encore vivant, & n'ai pas connoissance

de ſes autres écrits, ſoit de ſes Traductions ou de ſes inventions.

* Le Manuſcrit ſur lequel Nicolas Cheſneau, dit *Querculus*, a traduit l'*Hiſtoire de l'Egliſe de Reims*, par Flodoard, n'étoit pas complet à beaucoup près. L'Edition Latine, qui fut donnée trente ans après (en 1611) eſt plus ample de plus d'un quart. Voyez la Préface de l'Edition de Flodoard, par Colvenier, en 1618.

NICOLAS CHESNEAU, Angevin, natif de la Paroiſſe de Cheffes en Anjou, Libraire très-renommé en l'Univerſité de Paris. Il ſe voit pluſieurs Préfaces, Epîtres, & autres Diſcours au devant des Œuvres qu'il a imprimées, deſquelles encore qu'il n'en ſoit l'Auteur, ſi ſe trouvent elles miſes en ſon nom. Il mourut l'an 1584. François de Belleforeſt le loue fort en ſon Livre de la Coſmographie au Chapitre d'Anjou, &c. comme auſſi il le mérite bien, pour les beaux Livres qui ont été imprimés par ſa diligence, & ayant fait les frais d'iceux, aidé de ſes amis, car autrement il n'y eût pu ſatisfaire.

NICOLAS LE CLERC, dit DE JUIGNÉ, Gentilhomme du Maine, iſſu de la noble maiſon de Juigné au Maine, & parent de Meſſieurs de Coulaines, ſurnommés le Clerc, &c. Il a traduit de Grec en François, la Deſcription des miſères & calamités des derniers temps, de la conſommation du monde, du Royaume de l'Antechriſt, & du ſecond avénement de notre Seigneur Jeſus-Chriſt, &c. le tout écrit premièrement en Grec, par Saint Hippolite, Evêque & Martyr, imprimé à Paris chez Nicolas Cheſneau, l'an 1566, & depuis chez Colombel, l'an 1579 [1]. Il floriſſoit ſous Charles IX, l'an 1566.

[1] Touchant l'époque du Martyre & le pays de S. Hyppolite, Auteur du *Traité de l'Antechriſt*, voyez les diverſes opinions des Savans, recueillies, pag. 203 du Liv. I, Chap. 1 de la *Biblioth. Grecque* de Jean-Albert Fabrice. Ceux qui reculent le plus ſa mort, ne la mettent pas au-delà de l'an 250. (M. DE LA MONNOYE).

NICOLAS CLEREL, Normand, Chanoine de Rouen. Il a écrit un Recueil de ce qu'il prononça en l'Aſſemblée des Etats

Provinciaux de Normandie, tenus à Rouen le Jeudi vingt de Novembre l'an 1578, imprimé audit an avec le Discours de ce qui s'est passé ausdits Etats Provinciaux de Normandie, &c.

NICOLAS DAVY, (lequel depuis s'est toujours nommé en ses Œuvres *Dany*, & ne sçai pourquoi il déguisoit ainsi son nom, muant la lettre U, en N, &c.) natif de la ville du Mans, Archidiacre de S. Crespin le Grand, en l'Eglise de Soissons en Picardie, l'an 1580. Il a traduit de Latin en François un Discours de la différence des Esprits, écrit premièrement en Italien, par Seraphin de Ferme, excellent Prédicateur, imprimé à Reims, chez Jean de Foigny, l'an 1581. Il a écrit plusieurs autres Livres, desquels je n'ai pas souvenance à cette heure. Il mourut à Soissons, l'an 1583. Et pour dire encore un mot de cettui-ci nommé Nicolas Davy, je ne sçai s'il étoit honteux que par ce nom l'on connût sa race, ou son extraction, qui étoit de fort basse qualité : ou bien s'il craignoit que se nommant de son propre & vrai nom, il fût reconnu pour un Manceau. Ce qu'il n'a dû faire pour cette raison derniere alléguée : car sans que je me laisse transporter à l'amour que je porte au lieu où j'ai pris mon origine & naissance, j'oserai dire que le Pays du Maine a été de tous temps très-fertil à produire toutes sortes d'hommes vertueux, & excellents aux lettres & aux armes.

NICOLAS DENISOT, natif de la ville & cité du Mans, autrefois Précepteur des trois Sœurs, Princesses en Angleterre, Mesdames Anne, Marguerite, & Jeanne de Seimour. Cettui-ci a été surnommé le Comte d'Alsinois, & mêmement il a fait imprimer plusieurs Livres sous ce nom, qui n'est que son anagramme, ou nom retourné, car dans ce nom de *Nicolas Denisot*, vous y trouverez, *Conte d'Alsinois*. Ce que le Roi François sçut bien entendre quand il dit que ce Comté d'Alsinois n'étoit pas de grand revenu, puisqu'il n'étoit que de *six noix*, qui étoit un équivoque ou allusion sur ce mot *d'Alsinois*. Ledit Nicolas Denisot naquit l'an 1515, & étoit issu de l'ancienne &

bien illustre famille des Denisots au Perche, desquels il y en a eu plusieurs de marque, qui se sont pleuz à faire leur demeure au Maine, & entre autres M. le Bailly Dassé, Maître Jean Denisot père dudit Nicolas. De cette maison est encore issu M. Gerard Denisot, natif de Nogen au Perche, Docteur en Médecine à Paris, homme très-docte en Grec & en Latin, & duquel nous ferons mention autre part, ensemble de M. le Président des Esleuz du Mans, lequel s'appelle aussi de ce nom. Mais pour revenir à parler dudit Comte d'Alsinois, il a été estimé fort bon Poëte & Orateur tant en Latin qu'en François, & sur-tout très-excellent à la peinture, principalement pour le crayon. Car auparavant qu'elle fût en si grand usage entre les François, comme elle est dujourd'hui; il étoit estimé le premier de son temps, pour un qui n'en faisoit pas profession autrement que par plaisir. Il sçavoit fort bien écrire, & même la Carte du Maine, gravée en eau forte, est de sa façon, j'entends quant à l'écriture des noms des Paroisses, contenues en celle qui fut imprimée l'an 1539, & encore depuis en l'an 1565. Car celui qui en fit le dessein est Jaques Androuet surnommé du Cerceau, & l'Auteur ou Inventeur d'icelle est Macé Ogier, comme nous avons dit ci-dessus, lorsque nous avons parlé d'eux, en leur rang. Or voici les compositions de Nicolas Denisot, sçavoir est: les Cantiques du premier avénement de Jesus-Christ, imprimés à Paris chez la veuve de Maurice de la Porte, l'an 1553, avec la musique d'iceux; il a recueilli & fait imprimer le Tombeau de Madame Marguerite de Valois, Roine de Navarre, dans lequel il y a plusieurs vers de sa façon, imprimés à Paris chez Michel Fezandat & Robert Granjon l'an 1551; Annotations sur une Ode de Pierre de Ronsard, au Préface desquelles il promettoit de continuer ses Commentaires sur toutes ses Œuvres, mais la mort comme je crois l'en a empêché, & l'a prévenu en cela, comme aussi elle a fait en plusieurs autres siens beaux desseins; il a écrit quelques vers mesurés à la forme des Elegiaques Grecs & Latins, desquels il s'en voit quelques-uns imprimés

més avec l'Art Poëtique de Thomas Sebilet, Avocat en Parlement, duquel nous ferons mention ci-après; il a composé une partie des Contes & Discours plaisans, contenus au Livre intitulé *Les Nouvelles Récréations de Bonaventure des Periers*, comme nous avons dit ci-dessus, parlant de Jaques Peletier du Mans, qui en partie est Auteur dudit Livre, &c. Il a écrit un Livre de Prières à Dieu, imprimé à Paris & autres lieux; il a écrit plusieurs autres Cantiques & Noëls, autre que les susdits, imprimés au Mans [1]. Il mourut à Paris l'an 1559, âgé de quarante-quatre ans, qui fut la même année que mourut son bon maître le Roi Henry II.

[1] Voy. dans le Tom. VI du Baillet, *in*-4°. au bas de la page 24, la note sur Nicolas Denisot *. La famille des *Denisots* subsiste encore au Mans. René Denisot, mort au mois de Novembre 1707, y étoit Avocat du Roi. Les Chroniqueurs de la Ville, disent que c'est le *Ragotin du Roman Comique*. (M. de la Monnoye).

Dans le *Ducatiana*, pag. 25, il est dit, que Nicolas Denisot, surnommé *le Comte d'Alsinois*, est l'Auteur des Contes attribués à Bonaventure des Périers. (M. Falconet).

* Il étoit de l'ancienne & illustre famille des Denisots au Perche. Jean Denisot, Bailli d'Assé, s'étoit établi dans le Maine. Le titre de *Comte d'Alsinois* étoit l'Anagramme de son nom. *Nicolas*, dont il est ici question, naquit au Mans l'an 1515. Il passoit pour homme de génie, & eut de son temps la réputation d'être bon Poëte Latin & François. Il fut en liaison avec tous les Auteurs célèbres, ses contemporains, qui lui donnèrent beaucoup de louanges. Il fit quelques vers mesurés & sans rime dans la forme des vers Latins; des vers Elégiaques, Hendécasyllabes, Phaleuques, dont on croit communément que Jodelle fut l'inventeur, mais qui furent essayés avant lui par un Poëte nommé Mousset, qui traduisit l'*Iliade* & l'*Odyssée d'Homère* en vers François Hexamètres. Daubigné, qui nous l'apprend dans la Préface de la seconde Partie de ses *Œuvres mêlées*, cite ce commencement de la version de l'*Iliade*, composée vers l'an 1530:

Chante, Déesse, le cuer furieux & l'Ire d'Achillès,
Pernicieuse qui fut, &c.

Or, ce ne fut qu'en 1553, que Jodelle donna le premier essai de ses vers non rimés & mesurés. (Voy. *Recherches* de Pâquier, Liv. VII, Chap. xi). Pâquier soutient en cet endroit, que cette forme de vers vaut mieux que celle de nos vers rimés, & il en cite plusieurs de Denisot, qu'il nomme le *Comte d'Alsinois*. — Voy. la Bibl. Franç. de M. l'Abbé Goujet, Tom. XIII, p. 4.

NICOLAS LE DIGNE, Champenois, excellent Poëte François entre les modernes. Il a écrit un Discours satyrique, imprimé avec le Livre de François Beroalde de Verville, l'an 1584, chez Timothée Jouan. Il a écrit & composé plusieurs Tragédies Françoises non encore imprimées, sçavoir est Asarcé, Hercules Oëteus, traduite sur le Latin de Seneque, Jepthé, prise du Latin de Georges Buchanan, le plus excellent Poëte de notre temps, laquelle Tragédie de Jepthé ou le vœu, Florent Chrestien a aussi traduite, &c. Il florit à Paris cette année 1584 *.

*Nous ne trouvons rien, qui nous indique, ni le lieu, ni la date de la naissance de Nicolas le Digne. Le premier Recueil de ses Poësies fut publié en 1601 par les soins de son ami Antoine de la Forest, Ecuyer, Sieur du Plessis, sous le titre de *Fleurettes du premier Mélange de Nicolas le Digne, Sieur de l'Espine-Fontenay*. On y apprend que le Digne passa au moins toute sa jeunesse à voyager & à se divertir. On lit au Sonnet 52 du Recueil cité, adressé au sieur du Plessis:..

J'ai regretté cent fois, ta *Rose*, & ma *Clélie*,
Lorsque dessus les fleurs où le Tevron s'esbat,
A l'heure que Phœbus modère son esclat,
Nous passions doucement notre mélancholie.

Il paroît qu'il exerçoit alors la profession des armes, & ce devoit être environ l'an 1590. Il dit ailleurs, qu'*il a visité autrefois la miraculeuse Chapelle de Lorette*; mais de tous ses voyages, tant dans les pays étrangers, que par toute la France, le résultat est selon lui:..

J'ay toute la France suivie,
J'ay faict l'amour en mille lieux;
Je ne sçaurois dire en ma vie
Où je me suis trouvé le mieux...

On voit que, dans ses voyages, il cherchoit à s'instruire par la connoissance des objets particuliers. Passant par la Bourgogne, il s'occupa à examiner la source de la Seine, & il grava son nom sur un rocher qui s'élevoit au-dessus de la source:

Je laisse icy mon nom & ma devise escrite
Dessus ce dur rocher, pour durer longuement,
Promettant de chanter un jour plus dignement
La force de ton cours, ta gloire & ton mérite.

On ne retrouve plus le rocher où il grava son nom; il seroit même difficile

de déterminer l'endroit où il pouvoit être situé, parce qu'il paroît que, depuis un siècle & demi environ, le terrein sur lequel coule la Seine au sortir de sa source, s'est considérablement abaissé. Un monument, découvert en 1763 au mois de Mars, auroit pu servir à fixer l'ancien lieu de sa source, si le cours d'eau subsistoit encore. Des Paysans trouvèrent en terre, sous des tas de pierres qui avoient servi à quelques constructions, des anciens instrumens de sacrifices, tels que passoires, couteaux, chaudrons, tout-à-fait brisés & rongés par la rouille; ce qu'il y avoit d'entier, étoit une barque de vingt-deux pouces de long, sur douze de large au milieu, la proue terminée par une tête d'oiseau de rivière, assez bien faite; la pouppe avoit eu un gouvernail, qui étoit arraché; sur le pont, conservé en entier, étoient quatre Rameurs, en attitude de gens qui travaillent, le dos courbé & les bras étendus; au milieu un trou quarré, qui avoit servi à placer un arbre, auquel étoit attachée une voile Latine. L'arbre ne se retrouva point, mais la voile étoit entière, de cuivre rouge très-fin & très-souple, sur laquelle la rose des vents avoit été imprimée, & on n'en devoit compter alors que vingt-quatre, à en juger par les lignes qui restoient. Un curieux découvrit ce monument singulier, & peut-être unique, & l'acquit dans le moment où des Chaudronniers alloient l'acheter pour le fondre. Il a passé depuis dans le Cabinet de M. de Bourbonne, Président-à-Mortier au Parlement de Dijon. La forme du petit bâtiment, & celle des deux petits Rameurs qui restent, quoiqu'assez correcte, n'a rien de l'élégance du style Grec, ni de la régularité des ouvrages Romains dans ce genre, de sorte qu'on peut regarder ce monument comme vraiment Gaulois, & dès-lors très-rare; il doit remonter à une haute antiquité, & probablement, c'est une offrande que les anciens Commerçans ou Navigateurs sur la Seine étoient venus apporter à sa source, lorsqu'il étoit d'usage de placer une divinité particulière à l'origine de chaque fleuve. Ce fait, qui peut intéresser l'Histoire Littéraire de la Navigation Françoise, n'étant consigné dans aucun Ecrit public, est rapporté ici pour que la mémoire ne s'en perde pas, & que l'on sache un jour où retrouver un monument si précieux dans son espèce.

Revenons à Nicolas le Digne. Après avoir porté les armes & voyagé longtemps, il changea d'état, & devint Ecclésiastique. Dans une Edition de quelques-unes de ses Œuvres, faite en 1614, il est désigné sous le titre de *feu M. le Digne, vivant Prieur de Conde & de l'Enfourchure.* Sans doute qu'alors ses occupations devinrent plus sérieuses, on en peut juger par l'Ouvrage qui a pour titre: *La Couronne de la Vierge Marie*, dédiée en 1610 à Marie de Médicis, mère de Louis XIII. Ce sont des Sonnets pour chaque grain de Chapelet, & des Hymnes ou Poëmes pour chaque fête de la Vierge, avec une Paraphrase des sept Pseaumes de la Pénitence, dont Nicolas Bourbon a fait l'éloge.

Voy. la Biblioth. Françoise de M. l'Abbé Goujet, Tom. XIV, pag. 140.

NICOLAS DURAND, surnommé VILLEGAGNON, Vice-Amiral de Bretagne & Chevalier de Malthe, ou de l'Ordre de S. Jean de Hierusalem, l'an 1557, natif de Provins en Brie, près la Comté de Champagne *. Il a écrit une Réponse aux Libelles & injures publiées contre lui, imprimée à Paris chez André Wechel, l'an 1561; Traité de la Guerre de Malthe, & de l'issue d'icelle, faussement imputée aux François, imprimé à Paris par Charles Estienne, l'an 1553. Il florissoit en l'an 1557, sous Henry II, du temps duquel il fit le voyage ès Terres-Neuves: plusieurs ont écrit sa vie, & entre-autres un nommé Richier, &c.

* Le Chevalier de Villegaignon fut un de ces hommes singuliers, dont le caractère mérite encore plus d'attention que les Ecrits. Il naquit à Provins en Brie, ou plutôt au Château de Villegaignon, qui n'en est qu'à trois lieues. Il étoit brave, spirituel, entreprenant, sachant se servir de sa plume comme de son épée; il fut de l'expédition de Charles-Quint contre Alger, en 1541, dont il écrivit la Relation, qui fut imprimée à Paris en 1542, *in*-8°. En 1548, il passa en Ecosse avec quantité de Gentilshommes François, qui allèrent défendre ce Royaume de l'invasion des Anglois. En 1551 il contribua beaucoup à la défense de Malthe, assiégée par les Turcs. Ayant été fait ensuite Vice-Amiral de Bretagne, il conçut des projets de fortune & d'établissement en Amérique, qu'il parvint à exécuter en partie, avec des ruses qui ne sont plus dans le caractère François. Il feignit d'être Calviniste, pour gagner la confiance de l'Amiral de Coligny, &, par sa protection, il obtint du Roi Henri II, deux vaisseaux armés, & dix mille livres pour les premiers frais de la Colonie qu'il devoit établir au Bresil. Il quitta les côtes de Normandie le 12 Août, & arriva à Rio Janeïro le 10 Décembre 1555. Il avoit emmené avec lui des Ministres de la Religion Réformée, & tout son équipage étoit presque composé de Protestans. Il écrivit même, par le retour des vaisseaux qui l'avoient transporté en Amérique, à Calvin, de lui faire passer encore quelques Ministres, & il lui envoya, entr'autres, Jean de Léry, dont nous avons parlé plus haut. Il fit paroître d'abord beaucoup d'attachement pour la nouvelle Réforme, il célébra la Cène publiquement avec les Ministres Réformés; mais il n'agissoit pas de bonne foi avec eux: ils s'en apperçurent, firent quelques mouvemens séditieux; Villegaignon les renvoya; mais avant leur départ il leur fit leur procès, qu'il remit au maître du vaisseau, avec ordre de donner la cassette où il étoit enfermé, au premier Gouverneur ou Juge du port où ils aborderoient; qu'il exhortoit à faire brûler les quinze passagers qu'il lui désignoit, comme des Hérétiques révoltés. Heureusement ces papiers tombèrent entre les mains d'Officiers Protestans, auxquels la con-

duite de Villegaignon parut abominable. Calvin en fut informé ; il écrivit avec chaleur contre ce procédé; Villegaignon y répondit. La guerre de plume fut très-vive ; pendant ce temps l'établissement du Bresil ne réussissant pas au gré du Chevalier, il en partit avec ses meilleurs effets, revint en France, où il trouva le moyen de persuader au Connétable de Montmorenci, que jamais il n'avoit été dans les opinions des Novateurs ; il donna même des défis publics à Calvin; enfin il parvint à regagner la confiance de son Ordre, dont, en 1568, il fut Ambassadeur en France, jusqu'en 1570, qu'il quitta cette charge, pour raison d'infirmités. Il mourut peu après à sa Commanderie de Beauvais, près de Nemours. Du Verdier a donné un Catalogue assez exact de ses Ecrits, qui font voir qu'il étoit mauvais Controversiste. —Voy. encore les Mémoires de Niceron, Tom. XXII.

NICOLAS ELLAIN, Parisien, Poëte Latin & François *. Il a écrit un Discours Panégyrique, sur la réception & entrée de Messire Pierre de Gondy, Evêque de Paris, l'an 1570, le neuvième jour de Mars, imprimé à Paris par Denys du Pré, audit an 1570. Il a davantage écrit quelques Sonnets & autres Poësies, imprimées à Paris chez Vincent Sertenas, l'an 1561, auquel temps il florissoit audit lieu.

* Ellain, ayant achevé ses études, suivit le Barreau, qui eut pour lui peu d'attraits, à en juger par le Sonnet qui commence : *Être au Palais à me rompre la tête. . .* Il quitta la chicane pour suivre les Muses, qui l'amusèrent davantage, mais qui l'enrichirent moins. Ses vers sont faciles, & on peut le laisser au rang moyen dont il se contentoit.

Voy. la Bibl. Françoise de M. l'Abbé Goujet, Tom. XIII, pag. 81.

NICOLAS FAVIER, natif de Troye en Champagne, Conseiller du Roi aux Enquêtes à Paris, fils de Nicolas Favier, Conseiller en Parlement, &c. Il a écrit un Discours en vers François, sur la mort de Messire Gaspard de Colligny, Amiral de France, imprimé à Paris l'an 1572. Il florit cette année 1584. Je n'ai pas connoissance de ses autres compositions Latines ou Françoises.

NICOLAS LE FEBVRE, natif de Falaise en Normandie, frère puîné de Guy le Febvre sieur de la Boderie, &c.(comme nous avons dit ci-dessus,) tous deux hommes très-doctes ès Langues. Cettui-ci nommé Nicolas, il a traduit de Latin en François le

docte Livre de Jean Pic, Comte de la Mirandole en Italie; traitant de la Création du Monde en sept jours, lequel il intitule du mot Grec *Heptaplus*, imprimé à Paris l'an 1579, avec l'Harmonie du Monde, traduite par Guy le Febvre son frère *. Il florit à Paris cette année 1584, quant à Nicolas le Febvre Parisien, Conseiller du Roi ès Eaux & Forêts [1], &c. jeune homme fort docte en Grec & Latin aussi bien que le susdit, nous en ferons mention autre part, de quoi j'ai bien voulu avertir les lecteurs, de peur que les noms semblables de l'un & de l'autre, ne les fissent méprendre.

* NICOLAS, frère du savant Guy le Févre de la Boderie, aida beaucoup son frère, dans le travail qu'il avoit entrepris pour l'Edition de la *Polyglotte d'Anvers*, en 1570, & passa quelque temps avec lui dans les Pays-Bas, à ce sujet, ce qui prouve qu'il étoit habile dans les langues Orientales. Outre l'Ouvrage cité par les deux Bibliothécaires, on a de lui un petit Traité Latin sur l'étude des langues Orientales, Paris, *in*-4°. 1588. On trouve encore dans le Recueil des Poësies de son frère Guy, deux pièces de vers de sa façon, très-médiocres, la première qui a pour titre *Fantaisie sur le tombeau de Pierre le Févre de la Boderie;* la seconde, *Ode en faveur de la Galliade de Guy de la Boderie.* — Voy. les Mémoires de Niceron, Tom. XXXVIII, pag. 313, & la Bibl. Françoise de M. l'Abbé Goujet, Tom. XIII, Art. GUI LE FEVRE DE LA BODERIE.

[1] Ce NICOLAS LE FEVRE, Parisien, qu'en 1584 La Croix du Maine appelle *jeune homme*, avoit alors quarante ans. (M. DE LA MONNOYE).

NICOLAS [1] FILEUL, natif de la ville de Rouen en Normandie, lequel s'appelle en Latin *Nicolaus Fillelius Quercetanus*, &c. & duquel la devise est, *Fatis contraria fata rependens*, &c. homme fort docte & très-excellent Poëte Latin & François. Il a écrit en vers alexandrins, un Poëme François, qu'il intitule les Théâtres * de Gaillon en Normandie, imprimé à Rouen l'an 1566, par Georges Loiselet. La Tragédie d'Achille, laquelle il fit représenter & jouer publiquement au Collége de Harcourt à Paris, le vingt-unième jour de Décembre l'an 1563, imprimée à Paris chez Thomas Ricard, audit an 1563, *in*-4°. & contient huit feuilles; la Coronne de Henry le victorieux Roi de Polongne, imprimée à Paris chez Gabriel Buon l'an 1573,

in-4°. & contient ſix feuilles. Il a écrit pluſieurs autres Tragédies Latines & Françoiſes, leſquelles ne ſont encore en lumière. Il floriſſoit à Paris au Collége de Harcourt, l'an 1563. Je ne ſçai s'il eſt encore en vie.

[1] La Croix du Maine qui écrivoit Fileul, prononçoit Fileuil, de la même manière qu'on écrivoit *Deul*, *Ecueul*, & qu'on prononçoit *Deuil*, *Ecueil*, &c. (M. de la Monnoye).

* Les *Théâtres de Gaillon*, que La Croix du Maine appelle un *Poëme François*, ne ſont autre choſe que deux pièces de Théâtre de Filleul, réunies ſous ce titre : l'une eſt une Tragédie intitulée *Lucrece* : l'autre une Comédie, qui a pour titre, *Les Ombres*. Ces deux pièces furent repréſentées à Gaillon devant le Roi Charles IX.

NICOLAS FLAMEL, natif de Pontoiſe, à ſept lieues de Paris, ancien Poëte François, Ecrivain ou Maître d'Ecriture, Peintre & Philoſophe, Mathématicien & Architecte, & ſurtout grand Alchimiſte (comme l'aſſurent aucuns [1]). Il a écrit un Sommaire Philoſophique, contenant pluſieurs ſecrets de l'Alchimie ou Pierre Philoſophale, imprimé à Paris avec les trois Traités de la transformation métallique, chez Guillaume Guillard, l'an 1561, avec les Préfaces de Jaques Gohorry, Pariſien, lequel a diſcouru amplement dudit Flamel, comme auſſi ont fait pluſieurs Philoſophes de notre temps, deſquels la plus grande partie croyent (ou pour le moins ils s'étudient de le perſuader aux autres) que ledit Flamel avoit ce don, de ſçavoir faire la Pierre Philoſophale, & qu'il ne ſe pouvoit faire autrement, vu les fondations, les ſuperbes édifices, & autres choſes de remarque qu'il a faites en ſon temps. Car quelques-uns ont laiſſé par écrit, qu'il étoit riche de plus de quinze cent mille écus, outre les aumônes, dotations, & autres dons immenſes qu'il fit, tant au Cemetiere des Innocents à Paris, à Sainte Genevieve des Ardents, & à S. Jaques de la Boucherie, (auquel lieu il eſt à demi de relief, avec ſon écritoire au côté, & le chaperon ſur l'épaule). Mais afin de dire ce que pluſieurs anciens maintiennent, & aſſurent être véritable, touchant les grands biens & richeſſes dudit Flamel, & ce qui le rendit ſi renommé

pour ses facultés : ce fut qu'il eût la dépouille des plus riches Juifs qui furent chassés de Paris en son temps, avec lesquels (encore qu'il fût Chrétien) il avoit intelligence, & succéda à leurs biens pour la plus grande partie, car il avoit connoissance de ceux qui étoient redevables ausdits Juifs, lesquels il eût accusés au Roi, ou bien à ceux qui en avoient la confiscation : mais il se contentoit de partager avec les créditeurs & redevables aux Juifs, sans les découvrir ou encuser. Et pour que l'on n'eût connoissance de cela, il feignit avoir trouvé la Pierre Philosophale : & de peur que l'on ne fit trop diligente information de ces choses, il s'adonnoit à bâtir & fonder des Eglises, afin que l'inimitié que on lui eût pû porter, cessât en son endroit : qui étoit un bon moyen de se sauver, & principalement entre les Parisiens, qui sont tant addonnés à la dévotion. Voilà ce que j'en ai pû apprendre, mêmement de ceux qui ont fait la plus grande profession de cette Philosophie, & entre-autres de M. de Spay, Gentilhomme du Maine, nommé Pierre Hoyau, homme de bien, & lequel n'a jamais abusé ou trompé aucun en cet art, se contentant de son étude particulière en cette science, & autres curiosités émerveillables, touchant les choses naturelles. Pour revenir à parler dudit Flamel, il est Auteur du Livre intitulé la transformation des métaux (selon que plusieurs en ont opinion). Ce Livre se voit écrit à la main en plusieurs Bibliothèques, & entre-autres en celle de M. de la Richardiere, demeurant en la maison de M. de Clermont, &c. lequel se commence ainsi.

Je te veux premièrement montrer la nature de tous métaux, &c.

Ledit Nicolas Flamel florissoit en l'an de salut 1393, & l'an 1409. Il est enterré au Cemetiere des Innocents à Paris, avec sa femme nommée Perronnelle : auquel lieu se voit un Tableau peint en huile, rempli de plusieurs figures, qui servent comme d'Enigmes, pour vouloir montrer la connoissance qu'il avoit de la Pierre Philosophale, &c. Celui qui a écrit la Préface aux Lecteurs, imprimée au devant du Livre de Roch le Bailly, sieur

de

de la Riviere, Médecin en Bretagne, intitulé le Demosterion, &c. fait ample mention dudit Flamel, ensemble Jaques Gohorry, & Gilles Corrozet.

[1] Naudé, pag. 341 de son *Mascurat*, conte l'histoire des richesses de Flamel, à-peu-près comme La Croix du Maine, avec cette différence que, sans prendre garde que Flamel, selon tous les Auteurs qui en ont parlé, vivoit encore au commencement du quinzième siècle, il le met sous Philippe Auguste, mort l'an 1223. Borel, en deux ou trois endroits de son *Trésor Gaulois Alphabétique*, savoir, pag. 157, 543 & 588, parle fort confusément de Flamel. Mais le plus ridicule de tous, est le nommé LA MARTINIERE, qui, dans son Livre intitulé *le Tombeau de la Folie*, ou le *Chymique ingénu*, veut que ce soit Flamel lui-même, qui ait fait imprimer son Traité de la *Transformation Métallique*, comme si en 1409, ou, selon d'autres, en 1413, temps de la mort de Flamel, l'Imprimerie eût été connue. (M. DE LA MONNOYE).

* On sait que les Alchimistes prétendent très-sérieusemant que Nicolas Flamel, qui étoit arrivé à la perfection du grand œuvre, & avoit trouvé le secret admirable de l'Elixir de vie, ou du breuvage d'immortalité, vit encore dans un canton ignoré de l'Asie, où il jouit d'une santé inaltérable. Quoi qu'il en soit de cette prétention, & des événemens fabuleux qu'ils débitent pour l'accréditer, il est certain que si Flamel, pour s'approprier une partie des richesses des Juifs, & en jouir tranquillement, sut persuader à ses contemporains qu'il avoit trouvé la pierre philosophale, il en savoit beaucoup plus qu'eux. Nous avons vu, il y a peu de temps en France, un homme singulier, qui a fixé sur lui l'attentiou pendant un moment, & qui n'étoit pas fâché qu'on le soupçonnât d'avoir ce secret merveilleux. Il avoit d'ailleurs beaucoup de connoissances, qu'il devoit à la Chimie en grande partie. Cet homme se faisoit appeler ici *le Comte de S. Germain.*

NICOLAS DES GALARS, dit GALASIUS, Ministre à G. l'an 1560 ou environ [1]. Il a traduit plusieurs Livres François de J. Cal. en Langue Latine, desquels fait mention Symlerus.

[1] Il faut joindre à cet Article ce que La Croix du Maine avoit très-mal-à-propos transféré à la fin de la lettre N, en ces termes : *N. des Gallars, Ministre de l'Eglise des François en la ville de Londres en Angleterre, a écrit en Latin, & depuis traduit en François la forme de police Ecclésiastique, instituée à Londres en l'Eglise des François, imprimée l'an 1561, auquel temps il faisoit sa demeure & résidence en ladite Ville de Londres.* — C'est en effet, comme le prouve fort bien Bayle, au mot GALLARS, le même Ministre qui passa de Genève à Londres, & de Londres se rendit au Colloque de Poissy.

L'orthographe la plus correcte de ce nom, est, en François, DES GALLARS, en Latin *GALLASIUS*. (M. DE LA MONNOYE).

N. des Gallars passe pour être Auteur de l'*Histoire Ecclésiastique des Eglises Réformées*, conjointement avec Bèze. Il est fait mention de lui dans cette Histoire, Liv. II, pag. 137, comme *Ministre de Genève, envoyé à Paris*, & pag. 490, dans la Table, il est dit : *des Gallars, dit de Saule* ; pag. 603, Liv. IV, *de Bèze & des Gallards en conférence avec Montluc & Despenses* ; on trouve quelques particularités qui le concernent dans le Dictionnaire de Bayle, au mot GALLARS. (M. FALCONET).

NICOLAS GAULTHIER, dit GALTHERUS, natif de la ville de Sablé au Maine, à dix lieues de la ville du Mans, Docteur en Théologie. Il a écrit plusieurs Sermons, & autres Livres tant en Latin qu'en François. Il florissoit sous Charles IX. J'entends qu'il est mort, mais je ne sçai pas en quelle année *.

* Il fut Fondateur des petites Ecoles de Sablé, comme le dit Ménage, pag. 267, sur la vie de Guillaume son père.

NICOLAS GODIN, Docteur en Médecine. Il a traduit de Latin en François la pratique de Maître François de Vigo [1], imprimée à Paris l'an 1531, & à Lyon aussi.

[1] Ce n'est pas FRANÇOIS, c'est JEAN DE VIGO que s'appeloit l'Auteur de la Chirurgie, traduite de Latin en François par Nicolas Godin *. Jean de Vigo, Génois, étoit Chirurgien de Jules II. (M. DE LA MONNOYE).

* Je trouve dans les Ecrits de feu M. Falconet le titre suivant (n°. 7450) : *La Chirurgie Militaire, par Nicolas Goddin, traduite par Jacques Blondel*, Anvers, 1548, *in*-12.

NICOLAS DE GONNESSE, Maître ès Arts & en Théologie l'an 1401. Il a achevé de traduire de Latin en François, les deux derniers Livres de Valere le Grand, duquel les sept premiers avoient été premièrement traduits, du temps de Charles V Roi de France, l'an 1364, ou environ, par Maître Simon de Hesdin, Théologien, (duquel nous ferons mention ci-après), imprimés à Lyon sur le Rhône, l'an 1485, *in-fol.* de grand papier, & contient 220 feuilles de caractères bâtards, par Mathieu Husz [1]. Ledit Nicolas de Gonnesse acheva de traduire ledit Livre, en l'an susdit 1401, par le commandement

de M. le Duc de Berry & d'Auvergne, Comte de Poictou, &c. à la Requête de Jaquemin Coveaux son Trésorier, l'an susdit 1401.

[1] La Traduction de Nicolas de Gonnesse, comme en fait foi l'ancien Manuscrit, cité, pag. 253 du *Menagiana*, Tom. I, commence par le 5[e] Chap. du VII[e] Liv. d'où il s'ensuit qu'il n'est pas vrai, ni que Nicolas de Gonnesse ait traduit les trois derniers Livres entiers, comme du Verdier le donne à entendre (au même mot) ni que Simon de Hesdin ait traduit entièrement les sept premiers, comme le donnent à entendre La Croix du Maine & du Verdier. Suivant le même Manuscrit, le nom de *Jaquemin Couraux* est plus correct que celui de *Jaquemin Coveaux*. (M. DE LA MONNOYE).

NICOLAS LE GRAND, Parisien, Docteur en Médecine à Paris, Conseiller & Médecin du Roi de France Henry III. Cettui-ci étoit l'un des plus doctes Médecins de Paris, & avoit telle vogue & pratique, qu'il amassa une infinité de biens par son art & profession de Médecine : car j'ai entendu que l'inventaire de ses biens se montoit à deux cent mille écus. Je n'ai point vu de ses compositions Françoises, sinon plusieurs consultations & receptes, non encore imprimées, & quant à ses Latines, j'en ferai mention autre part. Il mourut à Paris d'une hydropisie ou enflure d'eaux, le samedi vingt-quatrième jour de Septembre, l'an 1583, âgé de soixante-trois ans, & fut enterré fort solennellement, le Lundi ensuivant, en l'Eglise de S. Severin à Paris, assisté d'un fort beau convoi, & de personnes tous de marque, qui étoient en nombre infini.

NICOLAS DE LA GROTTE, Valet de Chambre & Organiste du Roi de France Henry III. Il a mis en musique les Chansons de Pierre de Ronsard, Philippes des Portes, Jean-Antoine de Bayf, de Syllac, & autres excellents Poëtes François, imprimées à Paris par Adrian le Roy & Robert Ballard, frères, l'an 1570. Il a écrit & composé plusieurs autres choses en musique, desquelles je n'ai pas connoissance. J'oserai assurer que l'anagrame, qui a été si heureusement fait par Jean Dorat, Poëte du Roi, sur le nom dudit sieur de la Grotte, est tout divin & fatal, (s'il faut ainsi parler) lequel est tel, *Nicolaus Grotus. Tu sol*

organicus. Car tous ceux qui ont eu cet heur, de l'ouir jouer de l'épinette, & sur les Orgues & autres Instrumens de musique, témoigneront avec moi, qu'il est bien difficile d'en trouver un en notre siècle, qui soit plus parfait & accompli en cet art, & suis en doute s'il s'en trouvera jamais un qui le passe en douceur de jeu, en délicatesse de main, & profondité de musique, & connoissance de son art, & qui puisse donner un si bel air, & son agréable à son jeu, comme il fait, sans vouloir ici ôter l'honneur dû à ceux qui excellent en cette science. Si ce que je viens de dire n'est véritable, & trouvé tel des autres, je dirai qu'ils sont jaloux de lui, pour ses perfections, ou bien incapables d'en donner leur jugement. Il florit à Paris cette année 1584.

NICOLAS DE GROUCHY, Normand, dit GRUCHIUS, homme très-docte, grand Philosophe, & bien versé en la connoissance des sciences humaines. Il a traduit de Latin en François, l'Histoire des Indes de Portugal, contenant comme l'Inde a été découverte, par le commandement du Roi Emanuel: ensemble la guerre que les Portugais ont faite, pour la conquête d'icelles, par Fernand ou Ferdinand Lopez Espagnol, imprimée à Anvers l'an 1576, *in*-4°. Elle se vend à Paris chez Jean Parent. Il florissoit l'an 1555. Roland Pierre loue fort ledit de Grouchy en sa Traduction de Theodorite. Je ferai mention de ses écrits Latins autre part *.

* Il mourut l'an 1572.

NICOLAS DU GUERNIER, (*C'étoit son vrai & unique nom*) Normand, Poëte Latin & François, l'an 1536. Jean le Blond, d'Evreux, le loue fort en son Livre, qu'il a intitulé le Printemps, imprimé audit an 1536.

NICOLAS HAUVILLE, Il a mis en lumière un Discours en vers François, de la présentation de Messeigneurs les enfans de France, par Madame Alienor, avec l'accomplissement de la paix & profits du mariage, &c. imprimé.

NICOLAS DE HERBERAY, Sieur DES ESSARS, Gentilhomme Picard, Commissaire ordinaire de l'Artillerie du Roi *. C'étoit le Gentilhomme le plus estimé de son temps pour parler bien François, & pour l'art oratoire. Il a traduit d'Espagnol en notre langue, un Traité de l'honnête & pudiq amour d'Arnalte & Lucenda, autrement intitulé, l'amant mal traité de son amie, imprimé à Paris chez Vincent Sertenas, l'an 1541 **; il a traduit l'Histoire de Josephe. (*Paris*, *Etienne Grouleau*, 1557); il a traduit d'Espagnol en Francois, plusieurs Livres d'Amadis de Gaule, imprimés à Paris par diverses fois ***. Il florissoit sous Henry II, l'an 1555 [1]. Sa devise Espagnolle étoit telle, *Acuerdo olvido*, qui est à dire en François, *Souvenir & oublier*, ce que les Latins diroient, *Memor oblivio* : & ce qui m'a fait employer ces choses en ce lieu, c'est pour avoir vu que plusieurs, (mêmement de ceux qui pensent bien entendre la Langue Espagnolle) ne sçavoient pas interpréter cette devise.

* Il n'est connu que par ses Ouvrages : il y prend les qualités de *Commissaire ordinaire de l'Artillerie du Roi, & Lieutenant en icelle, ès Pays & Gouvernement de Picardie, de Monsieur de Brissac, Grand-Maître & Capitaine Général d'icelle Artillerie.*

** Outre l'Edition d'*Arnalte & de Lucenda*, rapportée par La Croix du Maine, & celle de Lyon, 1550, citée par du Verdier; il y en a une autre de Lyon, 1570, à l'Ecu de Milan, *in-16.* avec la Traduction Italienne de Bartholomeo Maraffi Fiorentino.

*** Il n'a traduit que les huit premiers Livres d'*Amadis*, par ordre du Roi François I, qui mourut en 1547, dans le temps qu'Herberay achevoit le huitième Livre. Les seize autres ont été continués par différens Auteurs, & n'ont été achevés d'imprimer qu'en 1615. Cette Traduction fit beaucoup d'honneur au sieur des Essards « On peut, dit Pâquier, *Recherches*, Liv. VII, Chap. 5, pag. 702, » cueillir dans ce Roman toutes les belles fleurs de notre langue » Françoise. Jamais Livre ne fut embrassé avec tant de faveur que cestuy » l'espace de vingt ans, ou environ : & néantmoins la mémoire en semble » être aujourd'hui évanouie ». De Herberay mourut l'an 1552, comme il paroît par une Epître d'Etienne Pâquier, qui est à la tête de la Traduction du neuvième Livre d'*Amadis*, par Claude Colet, imprimée en 1553, dans laquelle il marque qu'il étoit mort depuis peu de temps ; ainsi La Croix du Maine prolonge mal-à-propos sa vie jusqu'à 1555. Ceux qui ne sauront pas

la bévue d'un Allemand, touchant la devise *Acuerdo Olvido*, la trouveront dans la *Première Journée de l'Hexaméron Rustique* de la Mothe le Vayer.

Voy. les Mém. de Niceron, Tom. XXXIX, pag. 203.]

[1] Guillaume Rouillé, que d'autres nomment *Roville*, ou *Rouville*, fameux Imprimeur à Lyon, y imprima, en 1557, *in*-4°. un Dialogue Italien, intitulé : *Ragionamento Havuto in Lione da Claudio de Herberé, Gentilhuomo Franzese, e da Alessandro de Gli Uberti Gentilhuomo Fiorentino sopra Alcuni Luoghi del cento Novelle del Boccaccio*, sans qu'on y trouve quoi que ce soit qui fasse connoître, si ce *Claude* étoit fils, ou, en quelque degré que ce fût, parent de Nicolas. (M. DE LA MONNOYE).

NICOLAS HOUEL, ou bien HOEL, Bourgeois de Paris, autrefois Marchand Apothicaire en ladite ville, & maintenant premier Inventeur, Intendant & Gouverneur de la Maison de la Charité Chrétienne, établie à Paris l'an 1578, &c. duquel la devise est *Scopus vitæ Christus*, &c. Il a écrit un Traité de la peste, auquel il est amplement discouru de l'origine, cause, préservation & curation d'icelle, avec les vertus & facultés de l'électuaire de l'œuf, duquel jadis souloit user l'Empereur Maximilien, le tout imprimé à Paris, chez Galiot du Pré, l'an 1573, *in*-8°. en 5 feuilles; Traité de la Thériaque & Mithridat, contenant plusieurs questions générales & particulières, avec un entier examen des simples médicamens qui y entrent : le tout divisé en deux Livres par ledit Hoüel, imprimés à Paris *in*-8°. l'an 1573, & contiennent 20 feuilles; l'Histoire de la Roine Arthemise, écrite en prose, divisée en quatre Livres, laquelle il a depuis réduite en quartons, de peintures de blanc & noir, façonnées par les plus rares Peintres de France & d'Italie, accompagnée de plusieurs vers François, servants d'explication à ladite Histoire, composés par les plus excellents Poëtes de notre temps. Cette Histoire n'est encore en lumière : elle se voit au cabinet dudit Nicolas Hoüel : laquelle il a composée par le commandement de la Roine mère du Roi, & a fait une dépense infinie, & presque incroyable, pour rendre cette Histoire parfaite & accomplie de tous points : Je ne sçai pas quelle récompense il a reçu pour ses travaux, mais je sçai bien qu'il y a em-

ployé la plûpart de ſon induſtrie, & de ſes moyens; Avertiſſement & Déclaration, de l'inſtitution de la maiſon de la Charité Chrétienne, établie ès Fauxbourgs de S. Marceau à Paris, l'an 1578, avec pluſieurs ſaintes Exhortations, &c. le tout imprimé à Paris chez Pierre Chevillot, l'an 1580; l'Hiſtoire des François, non encore imprimée. Il a écrit un abrégé de ladite Hiſtoire, contenant les vies de chacun Roi de France, avec leurs viſages, ou reſſemblances, tirées après le naturel, & avec les Deſcriptions des batailles qu'ils ont données, le tout en taille douce. Ce Livre n'eſt encore imprimé [1]. Il florit à Paris cette année 1584, âgé de 60 ans ou environ.

[1] Le P. le Long, dans ſa *Biblioth. Hiſtor. de la France*, nº. 6500, a conjecturé que l'*Abrégé de l'Hiſtoire Françoiſe, avec les Effigies des Rois juſqu'à Henri III*, par H. C. étoit peut-être l'Abrégé de cette même Hiſtoire, rapporté ici par La Croix du Maine, entre les Ouvrages de Nicolas Houel. On croit qu'alors H. ſignifieroit Houel ; mais que ſignifiera C, & pourquoi cet Auteur, ſi c'eſt Nicolas Houel, aura-t-il ſupprimé ſon nom propre ? (M. de la Monnoye).

NICOLAS DE HOUSSEMAINE, Docteur Régent en l'Univerſité d'Angers. Il a écrit un Traité ou régime ſingulier contre la peſte, imprimé avec le Livre de M. Jean Goëurot, intitulé le ſommaire entretenement de vie.

NICOLAS DE HUS, Sieur d'Annery, près de Metz en Lorraine. Il a écrit un Recueil d'Hiſtoires, deſquelles fait mention Richard de Waſſebourg en ſes Antiquités de la Gaule Belgique.

NICOLAS JACOB, Auſtraſien. (Je ne ſçai ſi c'eſt un nom ſuppoſé & contrefait). Il a traduit de Langue Allemande en François, un Livre intitulé Diette Impériale, ou Ordonnances & réſolution de l'Empereur, & des Etats du S. Empire, délibérée & arrêtée, en la dernière journée tenue à Spire, l'an 1570. Plus la forme de Capitulation, l'ancien Droit des Reitres, l'Ordonnance & Diſcipline Militaire renouvellée, les articles établis pour l'Infanterie, pour la ſacrée Majeſté de l'Empereur

& lesdits Etats, le tout contenant près de deux cens articles, imprimés à Paris chez André Wechel *in*-8°. l'an 1571, & contient 18 feuilles.

NICOLAS LEONIQUE [1], Poëte François & Orateur. Il a traduit d'Italien en prose Françoise, les questions problématiques d'amours, imprimées chez Nicolas de Bruges *.

[1] LÉONIQUE, ou LAONIQUE, & NICOLAS, sont un seul & même nom, comme en Grec Λεόνικος, Λαόνικος, Νικόλαος, & Νικόλεως, sont synonymes. Le nom de famille de cet Auteur étoit THOMÆUS, en Italien *THOMEO*, & de-là THOMÉ, nom d'une famille considérable à Lyon. Nous avons de Leonicus Thomæus, mort à Padoue au mois de Mars 1531, *Quæstiones aliquot naturales cum amatoriis problematibus viginti.* Il n'a écrit qu'en Latin, point en Italien, quoique ce fût sa langue naturelle, & bien moins en François, qu'il ne savoit pas. Quelques-uns de ses Ouvrages, comme ses trois Livres *de variá Historiá*, & ses vingt *Problêmes d'amour* ayant été traduits de Latin en Italien, l'ont été ensuite d'Italien en François. Le nom de l'Imprimeur, *Nicolas de Bruges*, ou *de Burges*, paroît supposé. (M. DE LA MONNOYE).

* On trouvera le détail de ses Ouvrages dans la *Biblioth. infimæ Latin.* par Fabricius, Tom. IV, pag. 788, où il est dit que Léonique mourut à trente-sept ans, en 1533. Bayle le fait mourir à soixante-quinze ans; mais toujours dans cette même année. La date de sa mort est aussi la même dans les *Annales* de Sponde, dans l'*Index Chronolog.* de Bulchocer, &c. Mais M. le Duchat a rectifié cette date dans ses notes sur le 24e Chap. du Liv. I de Rabelais (note 2e) d'après un passage d'une lettre écrite par le Bembe, le 28 Mars 1531, dans laquelle il mande à son ami que Léonique venoit de mourir. *Il nostro Buon messer Leonico, l'altro di fine sua vita.*

NICOLAS DE LEUZE, dit DE FRAXINIS, Docteur en Théologie. Il a traduit de Latin en François, la Description du voyage de Hierusalem, imprimée à Anvers l'an 1576.

NICOLAS DE LIVRE, Seigneur DE HUMEROLLES. Il a traduit d'Italien en François, le Discours du tremblement de terre, de Lucio Maggio, Gentilhomme Bolongnois, fait en forme de Dialogue, &c. imprimé à Paris chez Denis du Val, l'an 1575 [1].

[1] J'ai vu un Exemplaire du Livre de la *Précellence de la langue Françoise*, par Henri Etienne, où Nicolas de LIVRE, autrefois Maître de cet Exemplaire, avoit

avoit marqué de ſa main divers termes, tant de guerre que de Fauconnerie, dont il diſoit avoir appris l'intelligence à l'Auteur. (M. DE LA MONNOYE).

NICOLAS MARTIN, Muſicien, demeurant en la Cité de S. Jean de Morienne en Savoye, l'an 1556. Il a compoſé des Noëls, & pluſieurs Chanſons, tant en Langue Françoiſe que Savoiſienne, avec les notes de muſique, imprimées à Lyon chez Macé Bonhomme, l'an 1556. Le commencement de ces Chanſons eſt tel, *Bellas je me ſuy mochiaz par voz beyſier.*

NICOLAS MELLIER, Avocat en la Sénéchauſſée & Siège Préſidial de Lyon. Il a écrit une ſommaire explication de l'Edit du Roi, par lequel il ordonne que dorénavant les mères ne ſuccèdent à leurs enfans, ès biens provenus du côté paternel, mais ſeulement ès meubles & conquêts, provenus d'ailleurs, imprimée à Paris par Gervais Mallot, l'an 1576, *in*-8°. & contient ſix feuilles. Il floriſſoit à Lyon, l'an 1572.

NICOLAS DU MONT, natif de la ville de Saumur en Anjou, Correcteur de Livres en l'Univerſité de Paris, homme docte, & extrémement laborieux. Cettui-ci encore qu'il n'eût rien mis par écrit, mérite pour la peine & diligence qu'il prend à l'impreſſion des bons Livres, d'être mis en ce rang. Il a conduit & dreſſé la meilleure partie des copies & ouvrages, qui ſe ſont imprimés en ladite ville de Paris, depuis douze ou quinze ans en ça, en toutes langues & profeſſions, & encore y eſt aujourd'hui tellement occupé, que malaiſément lui eſt-il loiſible de reſpirer, comme ſçavent tous ceux qui le connoiſſent. Il a toutefois écrit à heures dérobées les Traités qui s'enſuivent. Diſcours ſommaire du règne de Charles IX, Roi de France très-Chrétien. Enſemble de ſa mort, & d'aucuns de ſes derniers propos, imprimé par Jean de Laſtre, 1574; Avertiſſement venu de Rheims, du Sacre, Coronnement & Mariage de Henry III très-Chrétien, Roi de France & de Pologne, avec un Epithalame, imprimé par Denis du Pré 1575; Salutation à la Roine de France Loyſe de Lorraine, ſur ſon arrivée & bien-

venue à Paris, le 27 de Février 1575, imprimée par Denis du Pré en ladite année; la nouvelle conquête des villes de Thunis & de Biserte, faite sur les Turcs & Mores, par le Seigneur Dom Jouan d'Austrie, au mois d'Octobre dernier, imprimé chez Jean Dallier 1573; Extrait des Lettres d'un Gentilhomme de la suite de M. de Rambouillet, Ambassadeur du Roi au Royaume de Polongne, à un Seigneur de la Cour, touchant la légation dudit Seigneur & autres choses mémorables observées en son voyage de Cracovie, le 12 de Décembre 1573, imprimé par Denis du Pré; Congratulation & réjouissance sur la grande & inespérée nouvelle advenue de l'élection de Monsieur, frère du Roi, au Royaume de Pologne, imprimée à Paris par Denis du Pré, 1573; les honneurs & triomphes faits au Roi de Pologne, tant par les Princes Allemands en son voyage, que par ses sujets à sa réception; qui fut à Miedzeris le vingt-quatrième jour de Janvier dernier passé 1574, briévement récitée par une lettre missive, qu'un Gentilhomme François écrit de Posnanie, imprimés par Denis du Pré, 1574; les Obsèques & Funérailles de Sigismond Auguste, Roi de Pologne dernier défunt: plus l'Entrée, Sacre & Coronnement de Henry à présent Roi de Pologne : le tout fait à Cracovie, ville capitale dudit Royaume, au mois de Février 1574, & récité par deux lettres missives d'un Gentilhomme François, imprimées par Denis du Pré, 1574; l'Entrée, Sacre & Coronnement de Henry à présent Roi de Polongne: le tout fait à Cracovie, ville Capitale dudit Royaume, & récité par une lettre missive d'un Gentilhomme François, imprimé par Denis du Pré, 1574; la Déclaration des Seigneurs de Pologne, pour le retour du Roi en France, ensemble une Ode au Roi, sur le même sujet, imprimées par Denis du Pré, 1574; la réception du Roi par l'Empereur Maximilian, & l'Archiduc Ferdinand, & les Venitiens, imprimée par Denis du Pré, 1574; l'arrivée du Roi en France, & la réception de sa Majesté par la Roine sa mere, & Messeigneurs le Duc d'Alençon & le Roi de Navarre, avec un sommaire Discours des princi-

pales choses survenues depuis son partement de Venise, imprimé par Denis du Pré, 1574; les Feux de joie faits à Paris, pour l'arrivée du Roi en France, avec l'ordre tenu à son entrée & réception en la ville de Lyon, en Septembre 1574, imprimés par Denis du Pré; Réjouissance sur la Paix, & cessation des armes, imprimée chez ledit du Pré. Il a traduit de Latin en François, la Harangue de M. le Cardinal de Lorraine, prononcée au Concile de Trente, avec la réponse imprimée par Jaques Macé; la Régle du Tiers Ordre de S. François, imprimée chez Nicolas Chesneau; de la vie & mœurs des Empereurs, recueillies des Œuvres de Sextus Aurelius Victor, depuis Auguste Cesar, jusques à Theodose l'Empereur, imprimé chez Claude Micard, avec l'Histoire de Justin; les exemples mémorables, tant des Ethniques que des Chrétiens, pris & ramassé des plus approuvés Auteurs, par André Eborense, Portugais; les Epîtres de Saint Hierome Stridonien, eleues & choisies : divisées en trois Livres par la diligence de Pierre Canisien, Théologien; Ælian de l'Histoire diverse, quatorze Livres en Latin & François. Ces derniers ne sont encore imprimés. Je laisse les Epîtres, Préfaces, Avant-Propos & Arguments qu'il a composés & fait imprimer devant les Offices de Ciceron, Virgile, Saluste & autres, avec une infinité d'Indices & Tables de Livres. Il florit à Paris cette année 1584, & est celui qui a été le correcteur de l'impression de cette mienne Bibliothèque des Auteurs François, &c.

NICOLAS DE MONTREUX, Gentilhomme du Maine, fils de M. de la Mesnerie, Maître des Requêtes de la maison de Monsieur, frère du Roi, &c. *. Il a écrit & composé de son invention le seizième Livre d'Amadis de Gaule, l'an 1577, n'étant pour lors âgé que de quinze ou seize ans; il a été imprimé à Paris chez Jean Poupy, audit an 1577. Il a composé plusieurs Tragédies Françoises, & entre-autres celle de Hannibal, lesquelles ne sont encore en lumière; le Primtemps d'Eté, à l'imita-

tion du Livre de Jaques Yver, lequel appelle son Livre le Primtemps d'Yver, qui est un équivoque ou allusion sur son nom, & sur la saison de l'Hiver. Benigne Poissenot a aussi écrit un Discours qu'il appelle l'Eté, comme nous avons dit ci-dessus. Il a davantage composé en vers François, les amours de Diane, & de Delie, & plusieurs autres Poëmes, lesquels il espère mettre bien-tôt en lumière sous le nom d'*Olenix du Mont Sacré*, qui est son anagrame, &c. la suite ou continuation de l'Arioste Italien, (tant renommé entre les Modernes) laquelle contient un Discours des faits les plus illustres de Messeigneurs de Bourbon, non encore imprimée; les Bergeries de Juliette, qui est une imitation de la Diane *de Georges de Montemaior*, faites en faveur de M. le Baron de la Vernye au Maine, & de Madamoiselle de Tessé sa sœur. La Tragédie du jeune Cyrus, prise du Grec de Xenophon, laquelle fut représentée à Poictiers l'an 1581, avec la Comédie qu'il a intitulée *La Joyeuse*; les Tragédies de Camma, les Tragedies d'Isabelle & de Fleurdelys prises de l'Arioste, ensemble celle de Paris & d'Oënoné, avec une Comédie qu'il intitule la *Decevante*. Il florit à Paris cette année 1584.

* Suivant ce que dit La Croix du Maine, Nicolas de Montreux a dû naître vers 1571, puisqu'il commença à composer ou traduire le seizième Livre d'*Amadis* à quinze ou seize ans, imprimé en 1577. N. de Montreux n'est guère connu, que par ses Ouvrages & ce qu'en dit La Croix du Maine. On n'a rien de lui au-delà de 1608, ce qui fait croire qu'il est mort peu après, âgé d'environ quarante-sept ans.

Voy. les Mém. de Niceron, Tom. XXXIX, pag. 196, & les *Recherches sur les Théâtres*, par M. de Beauchamps, second âge, pag. 52, Edit. *in*-4°.

NICOLAS DE NANCEL, natif de Noyon en Picardie, Docteur ès-Arts & en Médecine à Paris, exerceant la Médecine en la ville de Tours sur Loyre, l'an 1581, homme docte ès Langues Grecque & Latine, Poëte, Mathématicien & Philosophe, &c. Il a écrit un fort docte & très-ample Discours de la peste, divisé en trois Livres, imprimé à Paris chez Denis du Val, l'an 1581, *in*-8°. & contient 24 feuilles. Ambroise Paré,

Chirurgien tant-renommé, fait grand cas de ce Livre & le recommande sur tous les autres, comme j'ai lû dans son Traité de la peste, &c. Ledit Nancel a traduit de Grec en prose Françoise, le Miroir des Rois & des Princes, écrit en Grec par Agapetus, & envoyé à l'Empereur Justinien, imprimé à Tours l'an 1582. Il a composé plusieurs Œuvres en Latin, tant en vers qu'en prose, & a traduit beaucoup d'Auteurs Grecs en Langue Latine. Il florit à Tours cette année 1584 [1].

[1] Nicolas de Nancel mourut dans la place de Médecin des Religieuses de Fontévraud, à laquelle Eléonor de Bourbon, Abbesse de l'Ordre, tante de Henri IV, le nomma en 1687*. Au commencement du Catalogue qu'il a publié de ses Œuvres, il témoigne qu'en 1600, il étoit dans sa soixante-unième année; d'où il s'ensuivroit que si, comme le dit Scévole de Sainte-Marthe, il est mort âgé de près de quatre-vingt ans, il seroit mort en 1620, cinq ans après Etienne Pâquier, après lequel, par conséquent, il auroit dû être placé dans les Eloges de Scévole. (M. DE LA MONNOYE).

* Nicolas de Nancel, né en 1539 à Nancel, Village situé entre Noyon & Soissons, fit ses premières études à Paris, Boursier au Collège de Presles sous Pierre Ramus, qui en étoit Principal. A 18 ans il eut une chaire dans ce Collège, où il enseigna les langues Latine & Grecque, après quoi il commença à étudier en Médecine. Les troubles du Royaume l'obligèrent à se retirer en Flandres, en 1562, où il fut nommé à une place de Professeur en Grec & en Latin à l'Université de Douay, que le Roi d'Espagne venoit d'établir. Il quitta cette place en 1565, & revint à Paris, où il fut obligé de reprendre son premier état de Professeur au Collège de Presles. Pendant ce temps il se fit recevoir Docteur en Médecine à Paris. Il alla à Soissons, où, son art ne pouvant lui procurer les moyens de vivre, il resta peu; & en 1569 il s'établit à Tours, où il fit un mariage avantageux avec Catherine de Loyac, veuve de Paul Cay, Médecin d'Arras, âgée de vingt-sept ans. En 1587 il quitta Tours pour aller à Fontevrault, où il passa le reste de sa vie. M. de Sainte-Marthe prétend qu'il y mourut en 1611, âgé dès-lors seulement de soixante-onze ans. Pierre de Nancel, son fils, publia après sa mort quelques-uns de ses Ouvrages, dont le principal a pour titre: *Analogia Microcosmi ad Macrocosmum, id est, relatio & propositio universi ad hominem*, &c. Paris, Claud. Morel, 1611, *fol*...

Voy. les Mémoires de Niceron, Tom. XXXIX, pag. 288.

NICOLAS DE NEUFVILLE (Messire), Chevalier des deux Ordres du Roi, Seigneur de Villeroy, premier Secrétaire d'Etat, sous le règne du Roi Henry III, & auparavant sous

Charles IX, son frère, défunt. Ce Seigneur de Villeroy n'a rien fait imprimer de ses doctes Harangues prononcées devant les Majestés des Rois de France, ses Maîtres, non plus que de ses Mémoires * & Affaires d'Etat, qu'il a maniées en France, depuis dix-huit ou vingt ans en ça. Quand sa commodité le permettra, il en fera part à ceux de son siècle, & lui en seront redevables pour le bien & profit qu'ils en recevront. C'est celui qui a épousé la fille de M. de l'Aubespine, Secrétaire d'Etat, de laquelle le nom est Magdeleine de l'Aubespine, Dame très-docte, (dont nous avons fait mention ci-dessus). Il y a un autre Seigneur appellé de ce nom de Ville-ray, lequel s'appelle *Ville-ray-riant*, Maître des Requêtes de l'Hôtel du Roi, & fils de M. le Président Riant, (comme nous dirons autre-part, lorsque nous ferons mention des Ecrivains en Latin). Si j'ai parlé ici bien amplement, ç'a été pour donner intelligence de ces deux Seigneurs, desquels la Seigneurie n'est pas beaucoup dissemblable, & afin que l'on ne se puisse abuser ou méprendre en iceux, &c. Il florit cette année 1584, sous le règne du Roi Henry III, duquel il est extrêmement aimé & respecté, pour les bons & agréables services qu'il a faits & fait encore chacun jour à sa Majesté **.

* Les Mémoires de Nicolas de Neufville de Villeroy ont été publiés cinq ans après sa mort par Auger de Mauléon, sieur de Granier, sous le titre de *Mémoires d'Etat servant à l'Histoire de notre temps, depuis 1561 jusqu'en 1604*. Il y a peu d'anecdotes, & c'est plutôt l'Apologie de ce Ministre, que l'Histoire des événemens de son temps. Le célèbre Sully en a fait une critique assez sévère, sous le titre de *Discours de l'excellence des Mémoires d'Etat de M. de Villeroy*. Ce Discours est imprimé dans le Tom. VII des *Mémoires de Sully*, Edit. *in*-12, pag. 229. Il y a dans les Manuscrits de Dupuy & de Bethune, à la Bibliothèque du Roi, plusieurs Ecrits de M. de Villeroy, tels que des Lettres, des Harangues, &c. &c.

** Il mourut le 22 Novembre 1617, âgé de soixante-quatorze ans. Ses Mémoires, auxquels il n'avoit pas mis la dernière main, parurent *in*-4°. l'an 1622. Ils ont depuis été remis en 4 vol. *in*-12.

NICOLAS DE NICOLAY, Sieur D'ARFUEILLE ET DE BEL-AIR, Gentilhomme Dauphinois, Valet de Chambre &

Cosmographe * du Roi, Commissaire ordinaire de son Artillerie, & à la Description Générale du Royaume de France. Il naquit au Pays du Dauphiné, l'an 1517. Il est Auteur d'une lettre missive, contenant le Discours de la Guerre faite par le Roi Henry II, l'an 1549, pour le recouvrement du Pays de Bollongnois sur la mer, imprimé à Lyon l'an 1550, par Guillaume Rouville. Les navigations, pérégrinations & voyages faits en Turquie, contenant plusieurs singularités veues & observées par ledit Nicolay, le tout divisé en quatre Livres, avec les figures au naturel, tant des hommes que des femmes, selon la diversité des Nations, leur port, maintien, habits & accoustrements, leurs Loix, Religion, & façon de vivre en temps de paix & de guerre, avec plusieurs Histoires mémorables advenues de notre temps; le tout imprimé à Venise, & depuis à Anvers par Guillaume Sylvius, l'an 1576, *in*-4°. & contient 56 feuilles. Ce Livre susdit a été si bien reçu de plusieurs Nations, qu'il a été traduit ès Langues, Italienne, Espagnole, Angloise, & autres étrangères. Il a davantage fait plusieurs Cartes & Descriptions Géographiques, Topographiques, & Chorographiques, des Pays, Cités, Châteaux, & Ports de Mer, avec le plan relevé de la Cité de Constantinople, Siège de l'Empire des Turcs, ensemble l'ordre, état, offices, gages & dignités de la maison de leur Empereur, l'ordre qu'il tient en ses armées, tant par mer que par terre, & lorsqu'il chemine par ses Pays. Ces Livres ici ne sont encore en lumière. Il en fait mention en son Epitre au Roi, mise au devant de ses Navigations. Il a traduit d'Espagnol en François, l'art de naviguer de Pierre de Medine Espagnol, Pilote du Roi d'Espagne, sur les Indes Occidentales, lequel il a illustré de plusieurs figures & annotations. Il a été imprimé à Lyon chez Guillaume Rouville, l'an 1554, & depuis à Rouen l'an 1577, chez Robert Mallard, & autres (*à Lyon* 1576 *in*-4°. *&c.*). Il a recueilli, & réduit en forme de Description Hidrographique, & représenté en Carte Marine, & routier ou pilotage, la navigation du Roi d'Ecosse

Jacques V du nom, autour de ſon Royaume & Iſles Hebrides & Orchades, avec les additions dudit Nicolay, touchant l'art de naviger, imprimé à Paris chez Gilles Beys l'an 1583, *in*-4°. & contient douze feuilles. S'il a écrit & compoſé autres Œuvres que les ſuſdites, je m'aſſure que ſes parens & alliés, les mettront en lumière, pour le bien & ſoulagement du public, & entre autres ſes Cartes ou Deſcriptions particulières de pluſieurs Nations de France, leſquelles j'ai vu écrites & peintes de ſa main, & faites par ſon induſtrie. Il mourut à Paris, du mal de gravelle, ou calcul, l'an 1583, le Vendredi vingt-cinquième jour de Juin, âgé de 67 ans, & fut enterré le jour enſuivant en l'Egliſe de S. Sulpice, à côté gauche du grand Autel, ès Faux-bourgs de S. Germain à Paris, &c.

* Il prend le titre de *Géographe du Roi* dans ſa *Lettre ſur le recouvrement du Boulonnois* & dans ſa *Deſcription du Berry*. Il ſe qualifie *Premier Géographe du Roi* dans ſa *Deſcription du Lyonnois*. Ces deux Deſcriptions ſont demeurées manuſcrites : l'une ſe trouve parmi les Manuſcrits de Colbert ; la Roque a cité un fragment de l'autre dans le Tom. I des *Preuves de la Généalogie de la maiſon d'Harcourt*.

** Dans le Catalogue de la *Bibl. Colbert*. on trouve un Manuſcrit de Nicolas de Nicolai, n°. 981, qui a pour titre *Deſcription du Berry par N. de Nicolai, Dauſinois, Géographe ordinaire, & Valet-de-Chambre du Roi*. Le même Manuſcrit eſt répété, n°. 1623.

NICOLAS OSBER, Gentilhomme Normand, Avocat du Roi à Carentan en Normandie, du temps du Roi François I. Il a écrit en vers François, quelques Poëmes à la louange de Meſſieurs du Parlement de Rouen, & autres hommes doctes de ladite ville & Pays de Normandie, lequel Livre il a intitulé les figures & Epithètes de Meſſeigneurs du Parlement de Rouen, le tout a été imprimé avec le Recueil des Mots dorés de Caton, l'an 1545.

NICOLAS PAVILLON [1], Pariſien, Avocat au Parlement, homme docte en Grec & en Latin, & excellent Poëte ès ſuſdites Langues, & en François auſſi, comme il ſe peut voir par pluſieurs de ſes compoſitions ès Langues ſuſdites, & encore par les

vers

vers qu'il a écrits ſur la mort de Meſſire Loys d'Amboiſe ſieur de Buſſy, (duquel nous avons fait ſi honorable mention ci-devant à la lettre L. Quant au Tombeau ou Epitaphes de M. de Buſſy d'Amboiſe, il ne les a encore fait imprimer *, non plus que ſes autres Œuvres. Il a traduit de Grec en François les Sentences de Theognide Poëte Grec, imprimées à Paris chez Guillaume Julien, l'an 1578. Il florit à Paris cette année 1584.

[1] On a de cet Auteur l'Epitaphe de Jules-Céſar Scaliger, qu'on peut voir, pag. 156 des *Epitaphes Françoiſes*. C'eſt ſans doute le même dont il eſt parlé dans la liſte Alphabétique de Loyſel. — Etienne Pavillon, de l'Académie Françoiſe, mort l'an 1705, étoit arrière-petit-fils de ce *Nicolas Pavillon*. (M. Falconet).

* C'eſt auſſi ſans doute à lui qu'il faut attribuer l'Ouvrage ſuivant, dont La Croix du Maine ne parle point: *Diſcours ſur l'Hiſtoire des Polonois & l'Election du Duc d'Anjou, avec une Epître au Roi de Pologne, ſur ſa bienvenue à Paris, par Nicolas Pavillon, Pariſien.* Paris, 1573, *in*-8°.

NICOLAS PITHOU, Sieur de Champ-Gobert, frère de Meſſieurs Pierre & François les Pithouz, tous trois natifs du Pays de Champagne, & hommes très-doctes & très excellens en leurs profeſſions. Je n'ai point vu de ſes écrits * : mais Hieroſme de Bara le loue fort en ſon grand Blaſon d'armes, au feuillet 136 & 193, de la ſeconde édition dudit Livre, imprimé à Lyon chez Berthelemy Vincent, *in*-4°. l'an 1581.

* On trouve parmi les Manuſcrits de Dupuy, n°. 698, l'*Hiſtoire Eccléſiaſtique & Séculière de la Ville de Troye en Champagne, contenant pluſieurs choſes remarquables en fait de Religion, depuis* 1550 *juſqu'en* 1593, *par Nicolas Pithou.*

NICOLAS POGET, Chirurgien, très-excellent en ſon art. Il a écrit une Apologie ou Défenſe contre les médiſans de M. Laurent Joubert, Docteur Régent & Chancelier en l'Univerſité de Montpellier.

NICOLAS LE POIX, Médecin de M. le Duc de Lorraine (frère d'Antoine le Poix, duquel nous avons parlé ci-devant,) &c. Il a écrit une Epître miſe au devant du docte Diſcours des

Médailles de son frère susdit, lequel a été mis en lumière par la diligence dudit Nicolas, après la mort de son frère Antoine. Ce Livre de Médailles a été imprimé à Paris chez Mamert Patisson, *in*-4°. l'an 1579.

NICOLAS RAPIN, Gentilhomme Poictevin, très-excellent Poëte Latin & François, Vice-Sénéchal au bas Pays de Poictou, &c. Il a écrit plusieurs Poëmes en François, & entre les autres une Ode saphique rithmée, sur la mort de M. de Billy, Abbé de S. Michel en l'Herm, imprimée à Paris chez Pierre l'Huillier, l'an 1582, avec l'Eloge dudit Jaques de Billy, qui mourut l'an 1581; les Plaisirs du Gentilhomme Champêtre, avec plusieurs Sonnets amoureux, le tout imprimé à Paris chez la veuve de Lucas Breyer, l'an 1583, avec un Recueil de plusieurs autres Poëmes, sur le même sujet, écrits par plusieurs doctes hommes de France, lequel Œuvre s'intitule les plaisirs de la vie rustique, &c. Plusieurs vers sur la pulcé de Madame des Roches de Poictiers, imprimés l'an 1582, chez Abel l'Angelier, avec le Recueil des autres Auteurs qui en ont écrit; Chant XXVIII du Roland le furieux d'Arioste, montrant quelle assurance on doit avoir aux femmes, traduit en François par ledit Nicolas Rapin, & imprimé à Paris chez la veuve Lucas Breyer, l'an 1572. Je n'ai pas connoissance de ses autres compositions en François. Je ferai mention de ses Latines autre part. Il florit en son pays de Poictou cette année 1584,

* Nicolas Rapin naquit à Fontenay-le-Comte en Poitou, vers l'an 1535. Il fit ses études à Poitiers avec Scévole & Louis de Sainte-Marthe. Il fut ensuite reçu Avocat au Parlement de Paris, revint dans sa patrie, où il exerça une charge de Judicature, & se maria en 1565. Il eut beaucoup d'enfans, & sans doute peu de fortune, ainsi qu'on en peut juger par ce qu'il dit dans les Stances adressées à M. de Rosny:

> Je suis de sept enfans chargé,
> A cent créanciers engagé,
> Et mes forces sont consommées
> Des frais que j'ay faicts aux armées.

Il étoit Maire de Fontenay, en 1570, lorsque les Huguenots assiégèrent &

prirent cette ville, d'où ils le forcèrent de se retirer. En 1576 il acheta la charge de Prévôt des Maréchaux de France, créée pour Fontenay & le Bas-Poitou. Il l'exerça avec tant d'exactitude, qu'il se fit plus craindre qu'aimer. En 1584 Achille de Harlay, premier Président du Parlement de Paris, lui fit donner la charge de Lieutenant de Robe-courte dans la Prévôté de Paris. Il s'attacha au parti du Roi Henri III, qui le fit Grand-Prévôt de la Connétablie. On lit dans les *Mémoires de l'Etoile*, Tom. I, pag. 251, qu'en 1588 il fut chassé de Paris pour être bon serviteur du Roi, & dépouillé de son état. Il y fut rétabli par Henry IV, & en jouissoit encore en 1599. Mais se sentant âgé, ne pouvant plus remplir avec exactitude les devoirs d'une place aussi fatiguante, il se retira dans sa patrie, où il avoit une maison agréable ; il y mourut dans le grand hiver de 1608, vers le 13 Février, âgé de soixante-huit ans. — Ce fut, dit Pâquier (*Rech.* Tom. I, Liv. VII, Chap. 11, p. 735) « un homme qui savoit aussi bien s'aider de la plume en vers Latins & » François, que de l'épée, quand la nécessité de son état le requéroit ». L'Ode Saphique rimée que Rapin fit à la louange de Ronsard, & que Pâquier rapporte toute entière, n'en sera pas une preuve bien concluante. Il étoit meilleur Poëte Latin, talent qu'il conserva jusqu'à la fin de ses jours. On en peut juger par ce qui en est rapporté dans les *Mémoires de l'Etoile*. « Le » Mardi 18 Mars 1608 on m'a donné les vers suivans, que M. Rapin fit » trois heures avant que de mourir : car son fils lui demandant comment il » se portoit, Prenez la plume, lui répondit-il, & écrivez : . . .

Qui digitis floccos legit, & sua complicat in se
Lintea, miraturque manus spectator ocellis,
Cui summi digiti frigent, manibus pedibusve,
Et nasi supremus apex ; cui . . . . .
. . . .
. . . . . Singultu vox hæret acuto :
Qui matulæ oblitus læsi dat signa cerebri,
Et linguæ titubans non se regit ordine sermo :
Ejus spes nulla est, animumque videbis ovantem
Scandere supremas multo cum gaudio ad arces.

Cette description est d'une vérité qui frappe, & annonce une grande présence d'esprit dans le mourant. Il est dit encore au même endroit du Livre cité, « qu'il gronda son fils, le Religieux, d'avoir appelé les Jésuites à sa » mort », ce qui rend plus que douteux ce que dit le Jésuite Garasse (Liv. II de sa *Doctrine Curieuse*, p. 124) que « M. Rapin mourut entre les mains de » quatre Pères de sa Compagnie, avec un sentiment merveilleux, de ce qu'il » rendoit son ame entre les mains de ceux qu'il avoit persécutés toute sa vie, » sans les connoître ». Cet Auteur, peu exact dans tout ce qu'il rapporte, avoit un intérêt particulier à paroître bien informé des circonstances de la mort de Rapin, & à les faire valoir comme une espèce de réparation solennelle faite à la société ; mais les derniers sentimens de Rapin, exprimés

dans les vers que nous avons rapportés, démentent tout ce qu'il allégue. Il mourut à Poitiers, & il fut enterré à Fontenay sans pompe, comme il l'avoit ordonné. On grava sur son tombeau, & par ses ordres, l'Epitaphe qu'il s'étoit faite :

Tandem Rapinus hic quiescit, ille qui
Nunquam quievit, ut quiès esset bonis.
Impunè nunc grassentur & fur & latro;
Musæ ad sepulchrum Gallicæ & Latiæ gemant.

Les Œuvres Latines & Françoises de Rapin furent imprimées *in*-4°. à Paris, 1610, par les soins de MM. Gillot & de Sainte-Marthe, ses amis. Ses vers Latins, & sur-tout ses Epigrammes, par leur sel, ont mérité l'estime des Savans. Il a eu beaucoup de part à la *Satire Ménippée*; il en a fait les vers avec Passerat, & il est Auteur de la Harangue de M. le Recteur Rose, Evêque de Senlis, & de celle de l'Archevêque de Lyon.

Voy. les Mém. de Niceron, Tom. XXV, pag. 397, & la Bibl. Franç. de M. l'Abbé Goujet, Tom. XIV, pag. 119.

NICOLAS REINCE, Parisien, Secrétaire de M. le Cardinal du Bellay, Evêque de Paris, & Ambassadeur pour le Roi François I à Rome. Il a traduit de François en Italien, l'Histoire de Philippes de Comines, à la Requête de Paule Jove, Historien tant renommé de notre temps, comme témoigne le même Paule Jove, en son Epître au Cardinal Fernese, mise au devant de ses Eloges, ou Description des vies des hommes doctes de l'Univers, &c. laquelle Traduction a été imprimée à Venise. François Billon Secrétaire, racompte qu'icelui Reince étoit si fidel à son Maître, qu'il refusa un jour d'un riche Seigneur, ami de l'Empereur, cinq mille ducats pour laisser seulement transcrire, ou prendre la copie des papiers & mémoires concernants les affaires d'Etat, & par lui mandés en Italie par l'espace de trente ans. Ce qui fut cause que l'Empereur Charles V, dit une fois au Pape Jules III du nom, (en présence de Charles, Cardinal & Evêque de Mâcon, Ambassadeur pour le Roi de France, François I du nom vers les Romains, & autres personnes de qualité) que il n'avoit point en toute l'Italie un plus grand Adversaire que le susdit Secrétaire Nicolas Reince [1]. Il florissoit à Rome, l'an 1530.

[1] Le P. le Long, n°. 12773 de sa *Bibl. Hist. de Fr.* (ancienne Edit.) dit que

les Lettres de Nicolas Reince, résidant à Rome pendant les années 1534, 35, 36 & 37, sont conservées manuscrites dans la Bibliothèque du Roi. Sa Traduction Italienne des *Mémoires de Philippe de Comines* fut imprimée par les soins de Paul Jove, qui en parle en ces termes dans sa lettre au Seigneur Etienne Colonne, datée de Rome le 14 Juin 1545 : *Io Pregai M. Nicolas Rencio Segretario di Franzia che me volesse tradurre quella storia di Francese in Italiano, per darne spasso con utilita a signori miei, e cosi l'habbiamo fatta fare e stampare.* Il en parle aussi dans l'Epître Dédicatoire de ses *Eloges des Savans*, adressée, non pas à un *Cardinal Farnése*, comme dit La Croix du Maine, mais à *Octave Farnése*, Gouverneur de Rome, gendre de Charles-Quint, & fils de Pierre-Louis, Duc de Parme & de Plaisance : *Argentoni*, dit-il, *viri gravissimi historiam mihi nuper expetenti Nicolaus Rentius vetus ac humanissimus amicus meus è Gallicâ linguâ in Italicam castâ fide traduxit.* Une chose encore à quoi il faut prendre garde, c'est que ce Cardinal, *Charles*, Evêque de Mâcon, en présence duquel La Croix du Maine dit que Charles-Quint s'expliquoit au Pape Jule III, touchant Nicolas Reince, n'est autre que le Cardinal Charles Hémard, mort en 1540, dix ans avant le Pontificat de Jules III, ensorte qu'il faut aider ici à la lettre, & par *Jule III*, entendre le Cardinal *Jean-Marie de Monte*, qui depuis, au 8 Février 1550, fut Jule III. (M. DE LA MONNOYE).

NICOLAS RENAULT, Gentilhomme, natif d'Aix en Provence. Il a écrit en vers François, un Livre qu'il intitule, les chastes amours, ensemble plusieurs Chansons d'amour, imprimées à Paris l'an 1565, chez Thomas Brumen *. Il a davantage écrit un Discours en prose, des guerres & troubles advenus en Provence, l'an 1562, imprimé l'an 1564, si ce n'est lui qui en est Auteur, pour le moins y a-t-il ces lettres au devant du Livre N. R. P. [1]. Il florissoit à Lyon, l'an 1564.

* Les *Chastes Amours* de Nicolas Renault avoient pour objet Anne de Vallavoir, qu'il paroît avoir épousée, & que la mort enleva à l'âge de vingt-un ans, lorsque Renault n'en avoit encore que vingt-huit. L'éloge qu'il fait d'Hieres, dans un de ses Sonnets, fait croire qu'il en étoit. Il a chanté sa maîtresse, ou sa femme, sous le nom de *Lucrece*, à laquelle cependant il adresse des discours très-libres. Ses Poësies consistent en soixante-six Sonnets, plusieurs Chants d'Amour & deux Fables allégoriques, *le Pin*, *& l'Oranger.* On juge par un Sonnet de Gallois Abot, Gentilhomme François, imprimé au-devant des Poësies de Nicolas Renault, qu'il étoit mort, lorsqu'elles parurent en 1565.

[1] Le P. le Long, n°. 15272 de sa *Bibliothèque Historique de la France*, n'hésite point à dire que ces trois lettres *N. R. P.* signifient *Nicolas Regnault*,

Provençal, & ajoute que ce Discours est aussi imprimé au Tom. II des *Mémoires de Louis de Bourbon, Prince de Condé, in*-8°. 1565. (M. DE LA MONNOYE).

Voy. la Biblioth. Françoise de M. l'Abbé Goujet, Tom. XIII, pag. 84.

NICOLAS DE RONSARD, Sieur DE ROCHES, Gentilhomme du Maine, autrement appellé Nicolas-Horace de Ronsard, parent de Pierre de Ronsard, &c. *. Il a écrit plusieurs Poëmes François, lesquels ne sont encore en lumière. Il est excellent pour la musique & jeu du luth, & autres parties requises à un Gentilhomme. Il florit cette année 1584.

* On ne voit pas que Ronsard, en aucun endroit de ses Poësies, l'ait reconnu pour son parent.

NICOLAS ROYER, de l'Ordre des Frères Précheurs ou Jacobins, Prédicateur de la Roine mère du Roi. Il a écrit plusieurs Traités en Théologie, lesquels ne sont encore imprimés, ensemble plusieurs Sermons ou Prédications faites par lui. Il florit à Paris cette année 1584.

* Les PP. Quétif & Echard ne l'ont pas mis dans leur Bibliothèque.

NICOLAS SALCOIN, dit SALCONI, Historien, natif de Poictou. Il a premièrement écrit en François l'Histoire des parties d'Orient, que lui avoit dictée frère Haiton, sieur de Coursy, cousin du Roi d'Armenie, laquelle suivant le commandement du Pape Clement V, * il a traduite par après en Latin en la ville de Poictiers, en laquelle il florissoit en l'an 1307, comme nous avons dit ci-dessus à la lettre H, *Tom. I*, parlant de Haiton, *pag.* 359 *de cette nouvelle Edition.*

* Fabricius, dans sa *Bibliothèque de la basse Latinité*, prétend qu'il se nommoit *NICOLAUS FALCO* (Tom. I, pag. 86, & Tom. V, pag. 385). *Nicolaus Salconus, vitiosè pro Falcone.* Cependant je lis dans la Préface de la plus ancienne Edition de l'Ouvrage de Hayton, en Latin, que le nom de l'Auteur dont il s'agit étoit NICOLAS SALCONI. Je citerai le passage qui confirme ce que rapporte La Croix du Maine : *Porrò interpres ejus* (Haythoni) *fuit Nicolaus Salconi, qui ex mandato Summi Pontificis Clementis V in Civitate Pitaviensi primò hunc librum Gallicè scripsit, prout ab Haytono dictabatur; ac deindè in Latinum, ut potuit, vertit anno scilicet Domini* 1307.

NICOLAS THEVENEAU, Avocat au Siège Préſidial de Poictiers, duquel la deviſe & l'anagramme tout enſemble eſt tel, *En haut vole ſcience*, &c. Il a écrit un Traité de la nature de tous Contrats, pactions & convenances, & ſubſtances d'iceux, avec un Recueil de pluſieurs Arrêts donnés ès Cours Souveraines & Parlemens de France, &c. leſquels concernent la même matiere ſuſdite, le tout imprimé à Poictiers, par Enguilbert de Marnef, l'an 1559, ou environ. Il a traduit de Latin en François le Manuel de M. Jean Imbert, Rochelois, imprimé par pluſieurs fois; Paraphaſes dudit Theveneau, ſur les Coutumes & Loix Municipales, du pays de Poictou, imprimées; Paradoxes Forenſes, traitans des contrats, en la première partie d'iceux: duquel Livre il a fait l'Epitome ou Abrégé comme nous avons dit ci-deſſus. Il floriſſoit à Poictiers l'an 1559. Je ne ſçai s'il eſt encore vivant.

NICOLAS DE THOU (Meſſire), Gentilhomme Pariſien, Evêque de Chartres, &c [1]. Il a écrit un juſte volume de la maniere d'adminiſtrer les Sacremens, imprimé à Paris, chez Jaques Kerver, l'an 1580. Il florit cette année 1584*. Je n'ai pas connoiſſance de ſes autres écrits.

[1] Il mourut l'an 1599. (M. DE LA MONNOYE).

* Il étoit oncle paternel du célèbre Hiſtorien de Thou, qui n'eut pas moins que vingt-un frères ou ſœurs. Nicolas étoit né en 1502. Il fut Evêque de Chartres en 1573. Ce fut lui qui ſacra Henri IV, dans l'Egliſe de Chartres, avec un Chrême miraculeux qui ſe gardoit à Marmoutiers, & que l'on jugea pouvoir ſuppléer à celui de la ſainte Ampoulle de Reims. (De Thou, *Hiſt.* Liv. CVIII). Il mourut, non en 1599, mais le 5 Novembre 1598, & fut enterré à Paris à S. André-des-Arcs, lieu de la ſépulture de ſa famille. Voyez la note tirée du *Nécrologe de l'Egliſe de S. Pierre de Chartres*, rapportée dans la nouvelle Edition du *Gallia Chriſtiana*, Tom. VIII, Col. 1190. Il écrivit l'*Ordre obſervé au Sacre & Couronnement d'Henri IV*, & cet Ouvrage, imprimé à Paris, *in*-8°. & *in*-12. en 1594, a été inſéré dans le *Cérémonial* de Godefroy, Tom. I, pag. 346.

NICOLAS VERGECE, Grec de nation, natif de Conſtantinople (ſelon aucuns) & neveu de *Meſſer Angelo*, homme tant renommé pour ſçavoir bien écrire en Grec, & tranſcrire les

Livres rares en cette Langue, &c. [1] Il a écrit quelques vers François sur la mort d'Adrien Turnebe, outre ceux qu'il avoit fait en Grec & Latin. Il a davantage composé quelques Epitaphes sur la mort de feu Messire Gilles Bourdin Procureur du Roi au Parlement de Paris, &c. Il mourut au Pays de Normandie, l'an 1570, ou environ.

[1] Ce n'est pas de Constantinople, c'est de Candie qu'étoit Nicolas Vergéce, de même qu'Ange Vergéce, son oncle. La Croix du Maine n'avoit pas lu, ou ne se souvenoit pas d'avoir lu, cette Epitaphe de Nicolas Vergéce, dans Ronsard :

Crète me fit, la France m'a nourri,
La Normandie ici me tient pourri.
O fier destin qui les hommes tourmente,
Qui fait un Grec à Coutance périr !
De quelque part qu'on puisse ici mourir,
Un seul chemin nous mene à Rhadamante. (M. DE LA MONNOYE).

NICOLAS VIGNIER, Docteur en Médecine, natif de Bar sur Seine, frère de M. Vignier, Prevôt dudit lieu de Bar, &c. * Il a écrit en quatre Livres, un sommaire de l'Histoire des François, recueilli des plus certains Auteurs antiques, imprimé à Paris chez Sebastien Nivelle, *in-fol.* l'an 1579; ce Livre est plein de belles recherches de titres ou enseignemens pris des Trésors, Chapitres & Eglises, ou autres lieux esquels sont demeurés les Registres de plusieurs choses mémorables; Table de l'Etat & origine des anciens François, imprimée à Troye en Champagne, l'an 1582, chez Claude Garnier, *in*-4°. & contient 15 feuilles, avec privilége du Roi pour dix ans; la Bibliothèque Historiale, contenant la disposition & concordance des temps & des Histoires, ensemble l'Etat des plus renommées Monarchies & Principautés de la Terre; les Fastes des anciens Romains, Grecs & Hebreux; Traité de l'an & de ses parties : ces Livres dont j'ai fait mention ci-dessus ne sont encore imprimés **, mais j'en ai vu le Catalogue compris dans le privilége de son Traité de l'Etat & origine des anciens François, &c. Il florit cette année 1584, & devons espérer de lui plusieurs beaux

&

& doctes Livres, car il est extrémement bien versé en l'Histoire & sur toutes, en celle de notre France : je parlerai de ses Œuvres en Latin autre part.

* Ce laborieux Ecrivain naquit en 1530, à Bar-sur-Seine, de Gui Vignier, Avocat du Roi, & d'Edmonde de Hors. Il fit ses études à Paris, & s'appliqua à la Jurisprudence & à la Médecine. Ayant embrassé le Calvinisme, il se retira en Allemagne, où il exerça la Médecine avec succès, & où il se maria. On prétend que la lecture des Pères qu'il fut obligé de faire pour composer sa Bibliothèque Historiale, lui fit reconnoître ses erreurs, qu'il vint abjurer en France. Sa femme refusa de le suivre, ainsi que ses deux fils, *Nicolas* & *Jean*, qui restèrent attachés à la Religion réformée. L'aîné fut ensuite Ministre à Blois, mais rentra, comme son père, à la fin de ses jours, dans le sein de l'Eglise Catholique. Celui dont nous parlons eut les titres de *Médecin du Roi* & d'*Historiographe de France*. Henri III l'honora d'un brevet de Conseiller d'Etat au camp devant Pontoise, le 29 Juin 1589. Il mourut à Paris, à l'âge de soixante-six ans, le 13 Mars 1596, & fut enterré à l'Eglise de S. Etienne-du-Mont, sa Paroisse. Le plus curieux & le plus rare de ses Ouvrages, est celui qui a pour titre : *Traité de l'ancien état de la petite Bretagne, & du droit de la Couronne de France sur icelle, contre les faussetés & calomnies des deux Histoires de Bretagne, composées par le sieur d'Argentré*, Paris, 1619, *in*-4°. Il fut imprimé par les soins de Nicolas Vignier, son fils, qui y a mis une longue Préface.

Voy. les Mémoires de Niceron, Tom. XLII, pag. 21.

** Ceux de ses Ouvrages que La Croix du Maine cite comme manuscrits, ont été imprimés depuis en 1588 : savoir, 1°. sa *Bibliothèque Historiale*, en 3 vol. *in-fol.* auxquels on en ajouta un quatrième, en 1650, long-temps après sa mort. 2°. Ses *Fastes des Romains*, *in*-4°. avec le *Traité de l'an & des mois*. Vignier a composé encore d'autres Ecrits, dont La Croix du Maine n'a point parlé. 1°. De la *Noblesse, Ancienneté*, &c. *de la troisième maison de France*, Paris, 1587, *in*-8°. 2°. *Recueil de l'Histoire de l'Eglise*, publié par son fils, *Nicolas Vignier*, à Leyde, en 1601. 3°. *Raisons & causes de préséance entre la France & l'Espagne*, Ouvrage traduit de l'Italien, & publié par son fils Jean Vignier, en 1608. 4°. *Histoire de la maison de Luxembourg*, continuée & publiée par Duchesne, Paris, 1617, *in*-8°. réimprimée avec des augmentations, en 1619, *in*-4°. 5°. *Traité de l'ancien Etat de la petite Bretagne*, Paris, 1619, *in*-4°. publié par Nicolas Vignier son fils. Le système qu'il y soutient sur l'*Etablissement des Bretons dans les Gaules*, a été fortement réfuté par M. Gallet, dans de savans Mémoires, qui furent publiés par M. l'Abbé des Fontaines ; à la suite de son *Histoire des Ducs de Bretagne*, & qui ont été réimprimés plus exactement sur le Manuscrit original, à la fin du Tom. I. de l'*Histoire de Bretagne*, par D. Morice. On peut voir aussi,

pag. 900 du même volume la note de D. Morice sur l'Ouvrage de Vignier. On trouve parmi les Manuscrits de Dupuy, à la Bibliothèque du Roi, des *Remarques sur les troubles arrivés en France pour des exactions extraordinaires*, par Nicolas Vignier.

NICOLAS VOLCHIR, OU VOLQUIER ET VOLKIR, dit en Latin NICOLAUS VOLCIRUS CERISVICINUS [1], natif de Serouville en Espagne, surnommé le Poligraphe, Maître ès Arts, Secrétaire ordinaire & Historien d'Antoine Duc de Calabre & de Lorraine, &c. l'an 1525. Poëte Latin & François, Historien & Orateur, a écrit en vers François, la Chronique abrégée des Empereurs, Rois & Ducs d'Austrasie, avec le Quinternier & singularités du Parc d'honneur, (qui sont les titres ou inscriptions du Livre susdit) le tout imprimé à Paris par Nicolas Couteau pour Didier Maheu l'an 1530, de caractères bâtards. Il a traduit d'Italien en François un Commentaire ou petit Traité des gestes des Turcs, écrit premièrement par Paule Jove, &c. imprimé à Paris chez Chrestien Wechel. Il a recueilli le Sermon du jour des Cendres, fait sur le *Pater Noster*, prononcé par frère Jean Glapion, natif de la Ferté-Bernard au Maine, imprimé avec plusieurs autres compositions dudit Auteur, l'an 1523, à Paris, comme nous avons dit ci-devant, lorsque nous avons parlé dudit Jean Glapion, Confesseur de l'Empereur, &c. Il a écrit quelques Traités contre les Luthériens, desquels fait mention Richard de Wassebourg en ses Antiquités de la Gaule Belgique. Il a traduit de Latin en François la Phisiognomie de Maître Michel l'Escot, imprimée à Paris chez Denys Janot, l'an 1540. Il a écrit en Latin & en François, l'Histoire & Recueil de la triomphante & glorieuse victoire obtenue contre les Luthériens par Antoine Duc de Calabre, de Lorraine & de Bar, imprimée à Paris l'an 1526, *in-fol.* & contient 42 feuilles. Il florissoit en Lorraine, l'an 1525.

[1] Je n'entends ni le Latin *CERISVICINUS*, ni le François SEROUVILLE, ou, comme l'écrit du Verdier, SERONVILLE. La conjecture de M. le Président Bouhier est que NICOLE VOLKYR, car c'est ainsi que l'Auteur écrivoit son nom, tant de baptême que de famille, étoit de *Xérès de la Frontera*,

dans l'Andalousie, & que de *Xera*, nom Latin de *Xérès*, il a fait SEROUVILLE, à la Françoise, pour XÉROUVILLE. (M. DE LA MONNOYE).

Fin des noms des Auteurs qui se commençoient par ce nom de NICOLAS : *S'ensuivent ceux qui s'appellent* NICOLE, *tant hommes que femmes.*

NICOLE AUBERT, Poëte François. Il a écrit quelques Chants Royaux à l'honneur de la Vierge Marie *.

* C'est un des Poëtes du Puy de Rouen, mal nommé par du Verdier NICOLE RUPERT.

NICOLE BAQUENOIS, Imprimeur à Rheims en Champagne, pour M. le Cardinal de Lorraine. Il a composé un brief Traité de l'Ordre du divin Office des Religieuses, servantes à Dieu, sous la réformation de Fontevraux, imprimé à Rheims par ledit Bacquenois, l'an 1558.

NICOLE BERGEDÉ, de Vezelay en Bourgongne. Il a écrit en vers héroïques l'Arrêt des trois esprits sur le trépas de Messire Claude de Lorraine, Duc de Guise, plus un Cantique de la paix, le tout imprimé à Paris par Estienne Grouleau, l'an 1550. Les Odes pénitentes du moins que rien, qui est sa devise, &c. imprimées à Paris *.

* NICOLAS, ou NICOLE BERGEDÉ, né à Vezelay, Ville du Nivernois, dans la Généralité de Paris, d'abord Licentié ès Loix, ensuite Président au Présidial d'Auxerre, affligé de la mort de quantité de Princes, de François I, de la Reine de Navarre sa sœur, du Duc de Guise, &c. fit éclater ses regrets dans quelques pièces en vers de dix syllabes, qu'il intitula, *Le moins que rien, fils aîné de la terre*, titre assez convenable au sujet qu'il traitoit. Ces Poësies furent imprimées, en 1558, *in*-8°. à Paris. Ses *Sonnets*, ses *Eglogues*, ses *Odes Pénitentes*, imprimées à-peu-près dans le même temps, prouvent que ce Poëte, d'une imagination triste sans doute, ne s'occupoit que de sujets lamentables. On ne sait rien sur le temps de sa mort; il avoit été marié, & laissa un fils, nommé *Helie Bergedé*, Avocat au Bailliage d'Auxerre, & Bailli de Vezelay. Il a composé six Livres en vers, *De la France triomphante*, & quelqu'autres pièces, qui sont restées manuscrites entre les mains de ses descendans.

Voy. la Bibl. Françoise de M. l'Abbé Goujet, Tom. XIII, pag. 76.

NICOLE DE CHARMOY, Avocat en Parlement. Il a écrit un Traité de la paix, imprimé à Paris l'an 1543, chez Charles l'Angelier.

NICOLE COLIN. Il a traduit d'Efpagnol en François les fept Livres de la Diane de Georges de Montemaior, imprimés à Rheims chez Jean de Foigny, l'an 1578. Il floriffoit à Rheims en Champagne, audit an 1578.

NICOLE DURAND, furnommé VILLEGAGNON, Voy. ci-deffus NICOLAS DURAND.

NICOLE ESTIENNE, Parifienne, fille de Charles Eftienne, & femme de M. Jean Liebaut, tous deux Docteurs en Médecine, defquels nous avons fait mention ci-deffus, enfemble de Jaques Grevin, Médecin, lequel écrivit en fa faveur les Amours d'Olympe, &c. Elle a écrit plufieurs Poëfies Françoifes non encore imprimées, & entre autres les réponfes aux Stances du Mariage, écrites par Ph. des P. Le mépris d'Amour, non encore imprimé, non plus que les fufdites Stances. Davantage elle a compofé une Apologie ou Défenfe pour les femmes, contre ceux qui les méprifent. Ce Livre eft écrit en profe, & n'eft encore imprimé. Elle florit à Paris cette année 1584.

NICOLE GIGANTIS, de l'Ordre des Cordeliers de la Province de France. Il a écrit l'art ou inftruction pour apprendre à écrire en groffes lettres, & la maniere de faire lefdites groffes lettres, avec la différence de fituer les points, &c. imprimée à Paris par Philippes le Noir, l'an 1530. Il a écrit un petit Traité pour apprendre à lire & à orthographer, imprimé audit lieu.

NICOLE GILLES, Notaire & Secrétaire du Roi, & Secrétaire du Tréfor, jufques en l'an 1496. Il a été eftimé l'un des premiers Hiftoriens & Chroniqueurs de la France pour fon temps, comme il a affez montré par les Annales & Chroniques de France, compofées par lui, & imprimées tant de fois à Paris & ailleurs, lefquelles ont été revues & corrigées, & augmentées

jusques en l'an 1552, par Denis Sauvage, sieur du Parc *. Il florissoit sous Loys XII, l'an 1500.

* La première Edition de ses *Annales* fut faite à Paris, en 1492, *in*-4°. & la seconde, en 1498, *in-fol.* Je n'en connois point d'autres qui aient paru du vivant de l'Auteur; mais on en fit après sa mort, avec diverses continuations; car son Livre, qu'on n'ose à peine citer aujourd'hui, fut autrefois très-estimé. Ses principaux Continuateurs sont, *Denys Sauvage*, *Belleforest* & *Gabriel Chappuys*. La dernière Edition, continuée jusqu'en 1617, parut cette même année en 2 vol. *in-fol.* Dès 1572, on avoit imprimé, *in-fol.* à Basle, une Traduction Latine des *Annales* de Nicole Gilles, & le P. le Long (*Biblioth. Histor. de la Fr.* n°. 7433) assure que cet Auteur est le premier qui ait fait mention du *Royaume d'Yvetot*. Cependant Gaguin s'est vanté qu'aucun Ecrivain François n'en avoit parlé avant lui: *Mirari licet à nullo Franco Scriptore Literis fuisse commendatum*, & l'Ouvrage de Gaguin ne parut que cinq ans après la première Edition de celui de Nicole Gilles. Au reste, je ne suis pas à portée de vérifier, si la première Edition de Nicole Gilles, qui est fort rare, fait effectivement mention du *Royaume d'Yvetot*, ou s'il n'en est parlé que dans les Editions postérieures. Quoi qu'il en soit, ces deux Historiens en parlent d'une façon si différente, qu'il n'y a pas lieu de croire que l'un des deux ait copié l'autre. Je remarquerai ici qu'il y a sur le *Royaume d'Yvetot* une Dissertation de M. l'Abbé de Vertot dans le IV[e] Tom. des *Mémoiresde l'Académie des Belles-Lettres* (pág. 728) & des recherches encore plus curieuses, sur ce sujet, dans la *Description de la Haute Normandie*, par D. Toussaint du Plessis (Tom. I, pag. 173). L'Ouvrage de D. du Plessis est médiocre, mais le morceau que j'indique n'est point de lui. Il lui a été fourni par M. de Foncemagne, si profond dans la connoissance de notre Histoire. J'ai cru que cette Anecdote ne feroit point déplacée dans un Livre destiné à faire connoître notre Littérature Françoise.

NICOLE GRENIER. Il a écrit & composé plusieurs Livres en Théologie, desquels s'ensuivent les noms. L'Harmonie de la foi, imprimée à Paris par Claude Fremy, l'an 1565; le Bouclier de la foi, contenant deux tomes, imprimés à Paris, chez Marnef, Estienne Grouleau, Claude Fremy & Cavelat, ès années 1566 & 1567 *; l'Epée de la Foy, imprimée l'an 1564; l'Institution de l'Eucharistie, imprimée à Paris; l'Alliance de Dieu, imprimée à Paris; Traité de la justification de l'homme Chrétien, qui se fait au Saint Sacrement de Confession, imprimé à Paris; le Fondement de la Foy, imprimé à Paris; Pratique de l'homme Chrétien, imprimé, l'an 1565, à Paris chez Claude

Fremy; Doctrine Catholique de l'invocation des Saints, imprimée à Paris; Second tome du bouclier de la foi, imprimé l'an 1565, chez Claude Fremy; les Méditations dudit Nicole Grenier, imprimées à Paris l'an 1563.

* Bayle avoit vu une Edition du *Bouclier de la Foy*, imprimée à Avignon, en 1549, & qui n'étoit pas la première. Voy. *Diction*. Art. LUTHER, note EE.

NICOLE DE HAULTPAS, Médecin de Doulens en Picardie, l'an 1554. Il a écrit un Livre de la contemplation de nature humaine, contenant la formation de l'enfant au ventre maternel, imprimé à Paris chez Michel Vascosan, l'an 1555, *in*-8°. & contient trois feuilles.

NICOLE LE HOULX. Il a traduit de Latin en François, les Sympathies & antipathies, de plusieurs choses mémorables, contenant les naturels accords & discords, amitiés & inimitiés d'icelles : le tout écrit en Latin par Antoine Mizault, imprimé à Paris chez Pierre Beguin, l'an 1556.

NICOLE LE HUEN (Frère), natif de Lisieux en Normandie, Religieux du Couvent de Ponteaudemer en ladite Normandie, au Diocèse de Rouen. Il a composé & réduit en prose, le Voyage de Hierusalem, imprimé à Lyon l'an 1488 *.

* Son Ouvrage est intitulé : *La Pérégrination de outre-mer en Terre sainte*. Il a été réimprimé plusieurs fois, depuis la première Edition citée par La Croix du Maine. L'Auteur étoit Carme, & prend le titre de *Chapellain & Confesseur de la Reine Charlotte ;* c'étoit *Charlotte de Savoye*, seconde femme de Louis XI, morte en 1583. Une partie du Livre de Nicole le Huen traite des *Croisées & entreprises faites par les Rois & Princes Chrétiens pour le recouvrement de la Terre sainte ;* ainsi il peut servir à l'*Histoire des Croisades*.

NICOLE LESCARRE (Dom), Poëte François. Il a écrit sept Chants Royaux à l'honneur de la Vierge.

NICOLE LOUPVANT, Grand Prieur de l'Abbaye de S. Michel, Chevalier & Pélerin de Hierusalem. Il a écrit quelques vers François mis au-devant des Antiquités de la Gaule Belgique, composées par Richard de Wassebourg.

NICOLE DE MAILLY, natif de Picardie. Il a écrit & composé en rithme Françoise, un Livre intitulé la divine connoissance, extraite du vieil & nouveau Testament, ensemble les divins Cantiques de l'ame regrettante, avec l'exposition de l'Oraison Dominicale, le tout imprimé à Paris par Galiot du Pré, l'an 1541, *in*-8°. & contient 12 feuilles.

NICOLE DE MANES, Président de Luxembourg, homme très-docte, appellé par aucuns de Naves. Il a écrit un Recueil d'Histoires, duquel fait mention Richard de Wassebourg, tant au Catalogue des Auteurs, desquels il s'est aidé, pour écrire ses Antiquités de la Gaule Belgique, qu'au feuillet 157 de sondit Livre, page 2. Il mourut l'an 1546. Gesnerus fait mention en sa Bibliothèque d'un Historien nommé *Nicolaus Mameranus Luxembergensis*. Je ne sçai si c'est le même de Manes dont nous avons parlé [1].

[1] On ne connoît non plus NICOLE DE MANES, que NICOLE DE NAVES de l'Article suivant. On ne dit point en quelle langue ce DE MANES, ou DE NAVES, a écrit. Ni l'un ni l'autre de ces noms n'a aucun rapport avec *MAMERANUS*, qui n'a écrit qu'en Latin, & qu'on ne peut pas dire qui soit mort en 1546, puisqu'on a de lui un *Abrégé de l'Histoire de Charles-Quint*, depuis 1519 jusqu'à 1548. (M. DE LA MONNOYE).

NICOLE DE NAVES, Historien, Président de Luxembourg. Voy. ci-dessus NICOLE DE MANES, car je croi que ce n'est qu'un, & qu'il y a faute en l'impression du Livre de Wassebourg ci-devant allégué, lequel l'appelle de ce nom de Naves en la Table des Auteurs, & au feuillet 157, il le nomme de Manes, &c.

NICOLE DE NERVAL, Poëte François. Il a écrit quelques rondeaux à l'honneur de la Vierge.

NICOLE ORESME, Docteur en Théologie, Grand Maître du Collége de Navarre, fondé à Paris, Chanoine de la Sainte Chapelle en ladite ville. Il fut esleu Evêque de Lysieux en Normandie, l'an 1377, & selon autres, il étoit Evêque de Bayeux, Précepteur de Charles V, Roi de France, l'an 1364 [1]. Il a tra-

duit à la Requête, & par commandement du Roi Charles V, son Maître les Ethiques, Politiques & Œconomiques d'Aristote, & plusieurs Livres de Ciceron & autres Auteurs; il a traduit la Bible de Latin en François [2]; il a écrit un Traité des Monnoyes, tant en langue Latine que Françoise: le Latin se trouve imprimé, quant à la traduction Françoise, nous l'avons par devers nous écrite à la main sur parchemin de fort belle écriture, il contient 26 chapitres [3]; il a traduit de Latin en François le Livre de Plutarque, des remèdes de l'une & de l'autre fortune, prospere & adverse, imprimé à Paris l'an 1534, *in*-4°. & contient 35 feuilles. Il a traduit les Livres d'Aristote du Ciel & du Monde, par le commandement du Roi Charles V, lequel lui donna pour récompense l'Evêché de Lisieux, comme j'ai lû dans l'Epître de M. Jean Gosselin, garde de la Bibliothèque du Roi, &c. mise au devant de sa Traduction du Calendrier Grégorien. Plusieurs Auteurs font mention dudit Nicolas Oresme *, sçavoir est Loys Lasseré en la vie de S. Hierosme, *fol.* 379, & Jean Du-Tillet aux Chroniques de France, & encore Papyrius Masson en ses Annales, lequel en cinq ou six endroits, l'appelle *Nicolaus Oresimus* au lieu de *Oresmius*, mais c'est la faute de l'Imprimeur & non de l'Auteur.

[1] On croit qu'il étoit de Caën, où subsistent encore plusieurs familles de ce nom, suivant le témoignage de M. Huet, pag. 331 de ses *Origines de Caën.* Cest une erreur de dire que Nicole Oresme fut *Evêque de Bayeux*, il le fut de Lisieux en 1377, & mourut en 1382. (M. DE LA MONNOYE).

[2] Tous ceux qui lui ont attribué une *Version Françoise de la Bible*, se sont trompés. Richard Simon, dans la seconde Partie de son *Histoire Critique du Nouveau Testament*, Chap. 28, a fait voir qu'il n'y avoit alors d'autre Bible Françoise connue, que celle de Guiars des Moulins, Chanoine, & depuis Doyen de S. Pierre d'Aire, commencée au mois de Juin 1291, & finie, non pas comme il dit, à la S. Remi 1297, mais au mois de Février 1294. Ce qui a trompé Richard Simon, c'est que Guiars des Moulins, après avoir marqué le mois de Février 1294, temps auquel il avoit fini sa Traduction, ajoute qu'en 1297, le jour de S. Remi, il fut fait Doyen de S. Pierre d'Aire. Cette *Bible* n'est autre chose, comme le Traducteur lui-même le remarque, qu'une version de l'*Histoire scholastique* de Pierre Comestor. (*idem*).

[3] Le Traité de Nicole Oresme, *De mutatione monetarum*, que La Croix du

du Maine dit contenir vingt-six Chapitres dans la Traduction Françoise manuscrite qu'il en avoit, n'en contient que vingt-trois dans l'Original Latin. — Le nom ORESME se trouve énoncé diversement. Il l'est de trois manières différentes dans les Œuvres de Jean Pic de la Mirande, pag. 393, par exemple, de l'Edition de Bâle, 1601, *Orem;* pag. 283, *Oresmius*, &c, pag. 494, *Oresmus*, qui, pag. 360 des Œuvres de son neveu, dans la même Edition, est changé en *Oresinus*, par la mauvaise division d'une lettre en deux, savoir, d'une *m* en un *i* ponctué & une *n*; car pour ce qui est d'*Oresimus* dans Papyre Masson, il ne faut pas croire que ce soit une faute d'impression; c'est de dessein que Masson a dit *Oresimus*, supposant que de-là venoit *Oresme*, comme de *centesimus* centième, de *vigesimus* vingtième, &c. (*idem*).

Le Traité, *de Antichristo & ejus Ministris*, mis dans le IXe Tome de l'*Amplissima Collectio* des Bénédictins, n'est pas de Nicolas Oresme, on le soupçonne fait par Guillaume de Saint-Amour. *Oresme* pourroit être l'Anagramme de *S. Amore.* Ce Traité a été fait entre 1260 & 70, au temps de la vacance de l'Empire, après la déposition de Frédéric. *Merc. de France*, Octobre, 1750, pag. 61. (M. FALCONET).

* Nicole Oresme contribua à étendre le goût des bonnes études, qui commençoit à s'établir sous le Roi Charles V, « sous lequel, dit Pâquier (*Rech.* Liv. VII, Chap. 5, pag. 699) » tout ainsi que le Roïaume se trouva riche » & florissant, aussi les bonnes Lettres commencèrent de prendre leur force, » lesquelles il eut en telle recommandation, qu'il fit mettre en François la » plus grande partie des Œuvres d'Aristote par Maistre Nicole Oresme, qu'il » fit Evêque de Lisieux ».

NICOLE OSMONT, Poëte François. Il a écrit quelques Chants Royaux, à l'honneur de la glorieuse Vierge Marie.

NICOLE DU PUIS. Il a écrit plusieurs Rondeaux à l'honneur de la Vierge.

NICOLE RAVENIER, Poëte François. Il a écrit plusieurs Rondeaux & Ballades en l'honneur de la Vierge, tous ces Rondeaux des trois susdits Auteurs ont été imprimés ensemble, avec plusieurs autres de divers Auteurs *.

* Ces trois Poëtes du Puy de Rouen, sont cités par du Verdier, au mot GUILLAUME ALEXIS.

NICOLE SEELLIER, Scribe du Chapitre de Paris. Il a traduit de Latin en François un Traité de Guillaume, Evêque

de Paris, touchant la doctrine & enseignement de prier Dieu, imprimé à Paris pour Antoine Verard, l'an 1511, *in*-8°. & contient 11 feuilles.

NICOLE TURBOT, Poëte François. Il a écrit plusieurs Chants Royaux à l'honneur de la Vierge.

NICOLE LE VESTU, Poëte François. Il a écrit plusieurs Chants Royaux & Ballades en l'honneur de la Vierge Marie.

* Ces deux Poëtes sont du Puy de Rouen, comme les trois qui les précédent.

NICOLE DE VOISIN, Religieux des Minimes de Nyjon, près Paris. Il a composé un Livre intitulé le Trésor de l'ame, qui est une très ample confession des péchés que commettent les hommes, & la façon d'en demander pardon à Dieu, imprimé à Paris chez Michel le Noir, l'an 1516, *in*-4°. & contient six feuilles.

NICOLE VOLKIR, Voy. ci-dessus NICOLAS VOLKIR, dit LE POLYGRAPHE.

NOEL ALIBERT, Lyonnois, Valet de Chambre de la Roine de Navarre. Il a composé quelques Œuvres, desquels je n'ai pas connoissance.

NOEL BACHELOT, Curé de la Place, en la ville de Sées, en Normandie. Il a envoyé plusieurs copies extraites par lui, des Offices des Eglises particulières de Normandie & du Maine, dont les vies de S. Constantin & de S. Frambault [1], (compagnons) ont été écrites entre plusieurs autres. Voy. de ceci l'Avertissement de Nicolas Chesneau, Libraire de Paris, &c. mis au devant du troisième volume de l'Histoire des Saints.

[1] *S. Frambaud*, pieux Solitaire au Maine, nommé ailleurs *S. Fraimbours*, ou *Frambourd*, vivoit au septième siècle. On en fait la fête le 15 Août. Il y a pour lui une Hymne parmi celles de Santeuil. Les Paysans d'Ivri & de Senlis défigurent scandaleusement le nom de ce Saint. (M. DE LA MONNOYE).

NOEL DU FAIL ou DU FAILH, Gentilhomme Breton,

ſieur DE LA HERISAYE, en Bretagne, Conſeiller du Roi au Parlement de Rennes. Il a mis en lumière un ſien Livre qu'il a intitulé, Mémoires, Recueils, ou Extraits des plus notables & ſolemnels Arrêts du Parlement de Bretagne : le tout contenant douze cent Arrêts diviſés en trois Livres : le premier contient les Arrêts donnés en l'Audience, le ſecond ceux des Chambres, le tiers eſt des Mélanges. Il ont été imprimés à Rennes l'an 1579, chez Julien du Clos ; il a écrit une fort belle & docte Hiſtoire de Bretagne non encore imprimée ; Il a réduit par lieux communs tout le Droit Civil à la ſuſcitation de *Eguinarius Baro*, & de François Duarin, tous deux Bretons, & des plus renommés Juriſconſultes de notre temps. Il a écrit (étant encore fort jeune d'ans) quelques Livres, leſquels il a fait imprimer ſous le nom de *Leon l'Adulphi*, comme nous avons dit ci-deſſus. Il a maintenant pris pour ſa deviſe, & anagramme tout enſemble, ce qui s'enſuit *Fol n'a Dieu*. Nous avons fait mention de lui ici deſſus à la lettre L, lorſque nous avons parlé dudit *Leon Adulphi*. Il florit à Rennes en Bretagne cette année 1584, & s'il n'étoit détenu du mal des gouttes, (qui le travaille & tourmente ſans ceſſe,) il feroit bientôt imprimer pluſieurs beaux Œuvres de ſa façon *.

* Voy. plus haut, au mot LEON LADULFI, & touchant EGUINARIUS BARO, dont il eſt parlé dans cet Article, les *Contes d'Eutrapel*, Chap. 4. Du Verdier, au mot BALIVERNERIES D'EUTRAPEL, dit que Noël du Fail a fait les *Contes d'Eutrapel*.

NOEL TAILLEPIED (Frère), Religieux de l'Ordre de S. François, du Couvent de Pontoiſe, à ſept lieues de Paris. Il a écrit l'Hiſtoire des vies, mœurs, actes, doctrine, & mort de Martin Luther *, André Carloſtad & Pierre Martir, imprimées à Paris chez Jean Parent, l'an 1577 ; brief Traité & Déclaration de l'an Jubilé, & de l'efficace des pardons & indulgences données & octroyées par le Pape aux fidèles Chrétiens, l'an 1576, imprimé à Paris chez Jean Parent, audit an 1576 ; il a traduit en François, & réduit en Epitome ou Abrégé, les Œuvres de la Philoſophie d'Ariſtote, ſçavoir eſt la Dialectique, Phyſique,

& Ethique, imprimées à Paris chez Jean Parent, l'an 1583. Il florit cette année 1584.

* Outre la *Vie de Martin Luther*, dont parle La Croix du Maine, Taillepied avoit aussi publié, en 1577, à Paris, *in*-12. l'*Histoire de la vie, mœurs, actes & doctrine de Théodore de Bèze*, dont La Croix du Maine ne parle point. Elle fut traduite en Latin par Pantaléon Thevenïn, & imprimée à Cologne en 1580, *in*-12. Depuis que la Bibliothèque de La Croix du Maine eut paru, Taillepied fit imprimer divers Ouvrages : 1°. l'*Histoire de l'Etat & République des Druides, Eubages, Sarronides, Bardes, Vacies, anciens François, Gouverneurs du Pays des Gaules, depuis le déluge jusqu'à Jesus-Christ*, Paris, 1585, *in*-8°. Ouvrage sans critique & plein de fables. 2°. L'*Antiquité de Pontoise*, à Rouen, en 1587, *in*-8°. 3°. Dans la même Ville, du même format, & la même année, le *Reueil des Antiquités & Singularités de la Ville de Rouen.* Il mourut en 1589, & non en 1585, comme il est dit dans la première Edition de la *Biblioth. Histor. de la Fr.* n°. 951.

S'ensuivent les noms de plusieurs Auteurs incertains & inconnus par leurs propres noms ou appellations.

NAPOLIS, ancien Poëte François, l'an 1300, ou environ. Il a écrit un Livre des Jeux partis d'Amours, non encore imprimé.

.... NENNESSIER, & selon d'autres MENESSIER, Orateur de Madame Jeanne, Comtesse de Flandres. Il a écrit le Roman ou Histoire fabuleuse de Perceval, le Gaulois : elle se trouve imprimée à Paris chez Galiot du Pré, l'an 1530, & a été réduite en prose par un Auteur inconnu, comme nous avons dit ci-devant à la lettre M, parlant dudit Menessier, autrement appellé Nennessier.

..... NESSON, ancien Poëte François, Voy. ci-après PIERRE NESSON, à la lettre P.

N. CHAPPERON, Prêtre. Il a traduit d'Italien en François cinq opuscules, dont s'ensuivent les noms. Que celui qui sert à Dieu, est le plus sage du monde ; de la dignité & excellence du Chrétien ; que c'est de Jésus-Christ, & pourquoi il est venu au monde ; du mariage spirituel, entre Jésus-Christ, & l'ame Chrétienne ; que l'homme n'a point de plus grand ennemi que soi-

même. Le tout a été imprimé à Rheims en Champagne, par N. Bacquenois, l'an 1558, *in*-8°. & contient 7 feuilles.

N. CLEMENT DE TRELES, Secrétaire de M. le Duc d'Anjou, l'an 1581, Poëte Latin & François. Il a mis en lumière un ſien Livret d'Anagrammes, avec les vers François contenant leſdits Anagrammes, imprimés l'an 1582. Il dédia ce Livre à M. de la Vergne.

N. EDOARD *. Il a traduit de Latin en François le Diſcours de la guerre de Malthe, écrit premièrement en Latin, par Nicolas Durand, ſurnommé Villegangnon, &c. imprimé à Lyon l'an 1553, par Jean Temporal.

* Ce Nicolas Edoard étoit Imprimeur à Lyon. Il y imprima, en 1560, aux frais de Sebaſtien Honorat, le Traité de *Joannes Bruyerinus*, *Campegius*, *de re Cibaria*, & mit à la fin de l'Edition *Lugduni ſuis typis excudebat Nicolaus Edoardus*, *Campanus*, *M. D. LX.*

N. N. D. L. F. duquel la deviſe eſt *Avec le temps*. Il a écrit en vers François un Poëme ſur les entrées du Roi de France Charles IX, & de la Royne ſa femme, l'an 1571, imprimé à Paris chez Guillaume Nyverd, l'an 1577.

N. ROUSSEAU, Notaire Royal, demeurant à Orléans en l'an 1573. Il a écrit le Diſcours de l'entrée du Roi de Polongne, faite à Orléans le vingt-quatrième jour de Juillet en l'an 1573, avec les Harangues faites à ſa Majeſté, le tout imprimé à Orléans audit an 1573, par Eloy Gilbier [1].

[1] Le P. le Long, n°. 10693 de ſa *Bibl. Hiſtor. de la France*, le nomme Nicolas, & dit que ce même Diſcours eſt imprimé, pag. 918 du Tome I de Godefroi, c'eſt-à-dire, du *Cérémonial François*, recueilli par Théodore Godefroi, mort l'an 1649, & mis en lumière la même année par Denis Godefroi, fils de Théodore, en 2 vol. *in-fol.* à Paris, chez Sébaſtien Cramoiſi. (M. de la Monnoye).

N. DE SENIGHAN, ancien Poëte François. Il a écrit & compoſé un Chant Royal de la Fontaine d'aménité, enſemble pluſieurs Rondeaux leſquels il préſenta au Puy de Dieppe en

Normandie, &c. Pierre Fabry *, fait mention dudit Senighan en ſon Livre intitulé le grand & vrai art de pleine Rhéthorique, &c.

* PIERRE FABRI, dont le vrai nom eſt LE FEBVRE, écrit *Senighen*, mais on prononçoit *Senighan*.



O C T.

OCTAVIEN DE SAINT GELAIS, Evêque d'Angoulesme, l'an 1495, fils de Messire Pierre de S. Gelais, Chevalier, sieur de Montlieu, issu de la noble & très-ancienne maison de S. Gelais, Seigneurs de Lansac, &c. * Cetui-ci nommé Octavien étoit père de Melin de S. Gelais, (selon qu'aucuns l'assurent) il a écrit & composé en l'an de son âge vingt-quatre, un Livre intitulé, le Séjour d'honneur, lequel traite de la conduite de l'homme, &c. imprimé à Paris chez Jean Treperel, *in*-4°. & contient 26 feuilles. Il a dédié ce Livre au Roi de France, Charles VIII. Il a traduit en vers François l'Eneide de Virgile, & quelques Livres de l'Odissée d'Homere, imprimés à Paris **; le voyage du Roi de France Charles VIII, au pays d'Italie, imprimé; un Livre intitulé le Politique, imprimé; il a traduit les Epîtres d'Ovide, & le Livre de l'Art d'Aimer [1], imprimé; il a traduit de Latin en François un volume intitulé les persécutions des Chrétiens; toutes les Œuvres de Virgile ont été traduites en vers François par ledit Octavien, & imprimées à Paris, il y a plus de soixante ans; Complaintes & Epitaphes sur la mort du Roi Charles VIII, imprimés avec le Verger d'honneur, traitant de l'entreprise & voyage de Naples, &c. imprimé à Paris chez Jean Treperel, *in*-4°. & contient 58 feuilles, duquel Livre susdit, appellé *le Verger d'honneur*, ledit de S. Gelais n'en est Auteur que d'une partie, encore que son nom y soit : car André de la Vigne en a composé la plus grande partie, comme nous avons dit ci-dessus à la lettre A. Aussi que Arnoul Ferron, Conseiller du Roi à Bordeaux l'assure ainsi, en son Histoire du Roi Charles VIII [2]. Ledit Evêque florissoit l'an 1495. Henry Estienne Parisien, fait mention de lui en son Apologie pour Herodote, & récite une Histoire de lui fort plaisante ***. Je n'assure pas qu'elle soit véritable, car elle dérogeroit à sa qualité d'Evêque.

* Octavien de Saint-Gelais naquit à Cognac en 1465, ou 1466, de Pierre

de Saint-Gelais, Marquis de Monlieu & de Sainte-Aulaye, de l'ancienne maison des Lezignem, en Poitou, & de Philiberte de Fontenay. Il fit ses études au Collège de Sainte Barbe à Paris. Son cours de Philosophie étant achevé, comme il se destinoit dès-lors à l'Etat Ecclésiastique, il alla prendre des leçons de Théologie dans les Ecoles de Navarre; mais il paroît qu'il s'appliqua plus aux Belles-Lettres & à la Poësie qu'à l'étude de la Théologie. Il entreprit, étant encore très-jeune, les Traductions de l'*Odyssée d'Homère*, de l'*Enéide de Virgile*, & de *quelques Héroïdes d'Ovide*. Ces Traductions sont mauvaises. Il faisoit des vers avec une extrême facilité; malheureusement on n'y trouve ni goût, ni génie, mais quelques-uns plaisent seulement par leur naïveté. Comme il n'étoit occupé que de ses plaisirs, il se livra tout entier à la galanterie, & il passe pour constant que *Mellin de Saint-Gelais étoit son fils*. L'habitude de vivre avec les femmes les lui avoit fait connoître, & lui inspira peu d'attachement pour elles. Aussi étoit-il toujours disposé à changer de maîtresse, comme il le dit lui-même dans ce Rondeau:

Je serviray selon qu'on me poyra,
Et m'en mectray du tout à mon devoir;
Mais si ma Dame ne me veult point voir,
Incontinent la première m'aura.
Et puis en parle, qui parler en sçaura;
Selon le bien que je pourrai avoir
Je serviray.
Maudit-soit-il qui autrement fera,
Ne qui jamais aura autre vouloir:
Car quand de moy, chacun peut bien sçavoir
Que tout ainsi que l'on me traictera,
Je serviray.

Il regardoit la constance dans les hommes comme un sentiment de dupe, & il en peint fort plaisamment les suites:

Pour être loyal à sa Dame,
Savés-vous ce qu'il en advient?
De joyeux, dolent on devient;
Car point n'est de loyale femme.

Personne n'a parlé plus gaîment que lui de ces infidélités, dont les Poëtes même de nos jours font des descriptions si lamentables:

Bonnes gens, j'ay perdu ma Dame,
Qui la trouvera, sur mon ame,
Combien qu'elle soit belle & bonne,
De très-bon cœur je la lui donne,
Sans en prendre débat à ame...

Après

Après quelques années de la plus bouillante jeunesse, passées dans l'ivresse des plaisirs, Octavien de S. Gelais essuya une longue & dangereuse maladie, suivie d'un épuisement si grand, qu'il fit craindre pour sa vie. Il se peint lui-même, dans cet état, comme un vieillard chagrin & mélancholique, qui voit avec regret qu'il ne peut plus jouir. Alors l'ambition prit la place de la volupté. Il s'introduisit à la Cour, où sa naissance, ses talens déjà connus, & quelques pièces de vers qu'il présenta à Charles VIII, lui ouvrirent bientôt le chemin de la fortune. Le Roi de France demanda pour lui l'Evêché d'Angoulême, vacant par la mort de Robert de Luxembourg, en 1494, & il l'obtint du Pape Alexandre VI, auquel le Chapitre d'Angoulême avoit remis son droit de nomination. Trois ans après, en 1497, Octavien se retira dans son Evêché, où il ne s'occupa plus que des devoirs de son ministère. Il mourut en 1502, âgé de trente-six ans. Ainsi on a raison de lui faire dire dans son Epitaphe :

Nec medios vitæ natura reliquerat annos,
Debita quandò feræ solvo tributa neci.

** Les premiers Essais d'Octavien de S. Gelais furent, comme nous l'avons dit ci-dessus, les *Traductions de l'Odyssée & de l'Enéide*, qu'il fit sur quelques mauvaises versions Latines, où il fut peu jaloux d'approcher des beautés des Originaux. Il leur prête souvent ses propres idées, qu'il rend toujours dans un style obscur & prolixe, mêlé de mots barbares, qui n'étoient plus employés depuis long-temps par les bons Ecrivains. — Voy. la Biblioth. Françoise de M. l'Abbé Goujet, Tom. IV, pag. 19, Tom. V, pag. 49 & 50.

[1] La Croix du Maine, trompé sans doute par Henri Etienne, attribue à Octavien de S. Gelais la Traduction, *de Arte amandi*, qu'au mot AUBIN, ou ALBIN DES AVENELLES, il dit avoir été imprimée chez Bonfons, avec le *Remède d'Amour*, traduit du Latin de Pie II, en vers François de cinq pieds, par Albin des Avenelles. Il y a une Edition *in-16.* de ce *Remède d'Amour*, à Paris, chez Estienne Groulleau, 1556. Le nom de *Maître Albin des Avenelles* est à la tête. Cet Ouvrage est précédé de trois autres, dont le premier est intitulé *Ovide de l'Art d'aimer*, le second *la Clef d'amour*, & le troisième *les sept Arts libéraux d'amour*, tous trois en vers de quatre pieds, sans nom d'Auteur, & d'un style plus antique de beaucoup que n'est celui de des Avenelles, à qui, par conséquent, du Verdier a tort d'attribuer cette *Clef* & ces *sept Arts libéraux d'amour*, qui ne lui appartiennent pas plus que le prétendu *Art d'aimer d'Ovide*, en vers François de quatre pieds. L'Auteur Anonyme de ces trois Ouvrages a voulu renfermer en un Livre les trois d'Ovide, *de Arte amandi*, mais dont, bien loin d'être Traducteur, il n'est qu'un véritable corrupteur. L'Abbé de Marolles, pag. 62 de la Préface qu'il a mise au-devant de son *Virgile*, en vers François, attribue à Octavien, apparemment sur la foi de La Croix du Maine, la Traduction des trois Livres d'*Ovide de l'Art d'aimer*, & cela dès 1495, parce qu'il avoit lu dans La

Croix du Maine que cet Evêque florissoit en 1495. (M. de la Monnoye).

On a une traduction des *Héroïdes d'Ovide*, reconnue constamment pour être d'Octavien de S. Gelais. Il y en a quatre Editions. La première sous ce titre, *Les vingt-une Epîtres d'Ovide, translatées de Latin en François par Révérend Père en Dieu, Octavien de S. Gelais, Evêque d'Angoulême*, petit *in*-4°. Gothique, sans date, Paris, par la veuve de Jehan Trepperel, & Jehan Jehannot, Libraire & Imprimeur, avec le *Portrait d'Ovide*... 2°. le même petit *in*-4°. Gothique, avec figures, & le Latin en marge, Paris, 1525... 3°. Les mêmes, nouvellement revues & corrigées, 1538, *in*-12. sans nom de lieu ni d'Imprimeur, avec une Estampe à la tête de chaque Epître... 4°. Les mêmes, à Rouen, par Nicolas le Roux pour Pierre Regnault, Libraire à Paris, 1544, *in*-16.

² Un Ouvrage dont nos deux Bibliothécaires n'ont point parlé, & qui est constamment de cet Auteur, c'est une Traduction qu'il dit lui-même avoir faite des *Amours d'Euriale & de Lucrèce* (Histoire décrite fort au long, en prose, par Enéas Sylvius, qui fut depuis Pape, sous le nom de *Pie II*, & que La Croix du Maine appele mal-à-propos l'*Art d'aimer, ou le remède d'amour*). Voici comme Octavien de S. Gelais en parle dans une Stance du Liv. IV de son *Séjour d'honneur :*

Quant au premier, le livre translatai
D'Euryalus & de Dame Lucresse,
Et qu'en François de Latin le jettai,
Selon mon sens & ma lourde simplesse,
Par le vouloir & pour la charge expresse
D'une Dame, qui ce me commanda.

Il y a lieu de croire que ce fut en rime, & que cette version est celle-là même qui se trouve dans la Bibliothèque du Roi, n°. 844, selon le P. Labbe, pag. 350 de sa *Biblioth. nova Manuscript*. (Il y a à craindre que M. de la Monnoye ne se soit trompé, sur la foi du P. Labbe, & que ce qu'il croit être un Manuscrit, ne soit l'Exemplaire imprimé qu'on voit à la Bibliothèque du Roi, petit *in-fol.* de gros caractère, publié par Antoine Vérard, à Paris, le 6 Mai de l'an 1493)... — Voy. la Biblioth. Franç. de M. l'Abbé Goujet, Tom. X, pag. 231. (M. de la Monnoye).

*** L'Histoire que La Croix du Maine ne veut pas raconter, est le « Défi » prétendu fait à l'Evêque d'Angoulême, qui s'étoit vanté de répondre à » quelque proposition qu'on lui fit en vers, & sur le champ, & sur les mê- » mes rimes. Comme il alloit, dit-on, commencer la messe, quelqu'un » s'approcha de lui, & lui dit à l'oreille :

L'autre jour, venant de l'Ecole,
Je trouvai la Dame Nicole,
Laquelle étoit de verd vétue.

La Réponse de l'Evêque fut sur le champ, à ce que dit Henry Etienne,

Ote-moi du col cette étolle,
Et si soudain je ne l'accolle,
J'aurai la gageure perdue.

Mais ce n'est qu'un Conte assez plaisant, où l'on fait parler mal-à-propos Octavien de S. Gelais. François I, auquel on attribue la proposition de la gageure, & les trois premiers vers du Sixain, étant né en 1494, n'avoit que huit ans, lorsqu'Octavien mourut. C'est ce que M. de la Monnoye a démontré, Tom. II du *Ménagiana*, pag. 81 & 82.

ODET TURNEBE ou TURNEBU, & selon autres DE TOURNEBŒUF, natif de Paris, fils aîné de ce tant renommé Adrian Turnebe dit *Turnebus*, & de Magdeleine Clement sa femme, &c. jeune homme, lequel ne dégénéroit en rien du sçavoir de son père [1] : car il avoit fort bien étudié, & appris beaucoup de langues, & de bonnes disciplines, suivant l'instruction qu'il avoit eue de défunt son père, & de plusieurs doctes hommes ses précepteurs, entre autres d'Antoine Valet Lymosin, Docteur en Médecine à Paris, (lequel je nomme par honneur). Icelui Odet Turnebe a écrit plusieurs vers Grecs, Latins & François desquels il y en a quelques-uns, avec le Recueil des Poëmes faits en diverses Langues, sur la pulce de Madame des Roches de Poictiers, &c. Quant à ses autres compositions je n'en ai pas connoissance *. Il fut premièrement Avocat en la Cour de Parlement, & enfin il fut pourvû de l'état de premier Président en la Cour des Monnoyes à Paris, à la poursuite duquel état il mourut d'une fièvre chaude, l'an 1581, âgé de vingt-huit ans, huit mois & vingt-huit jours **. Il se voit un Recueil d'Epitaphes en plusieurs Langues, composés sur sa mort, par les plus doctes hommes de France, lequel a été imprimé à Paris chez Mamert Patisson, l'an 1582. Il étoit frère aîné d'Estienne Turnèbe, Conseiller en Parlement, & d'Adrien Turnebe II du nom, duquel nous avons parlé ci-dessus, à la lettre A, tous trois fort doctes ès Langues, & bien sçavans en la Jurisprudence.

[1] Ce qu'a diligemment ici ramassé La Croix du Maine, est tiré de l'Inst.

cription sépulchrale Latine, consacrée à la mémoire d'Odet de Tournebu, dans le *Recueil des Epitaphes*, imprimées chez Patisson. Odet, de tous les fils d'Adrien, étoit celui qui promettoit le plus. Il parloit fort bien sa langue, on en peut juger par la Comédie posthume que nous avons de lui, intitulée, *Les Contens*, tirée peut-être de l'Italienne du *Parabosco*, dont je n'ai vu que le titre *I Contenti.* (M. DE LA MONNOYE).

* On ne connoît d'autres Poësies d'Odet de Tournebu, qu'une pièce de plus de deux cens vers de dix syllabes, sur la puce de Mademoiselle des Roches, & douze Sonnets sur les ruines de Lusignan, ville du Poitou, assiégée en 1572 par Louis de Bourbon, Duc de Montpensier, & démolie par les ordres de ce Prince. La Comédie en prose, *Les Contens*, fut imprimée en 1585.—Voy. la Bibl. Franç. de M. l'Abbé Goujet, Tom. XIII, p. 270.

** Puisqu'il mourut en 1581, n'ayant pas encore vingt-neuf ans, comme le dit La Croix du Maine, il ne pouvoit être l'Auteur de l'Epître Dédicatoire des Commentaires d'Adrien Turnebe son père, sur les Livres de Varron, *de linguâ Latinâ*, qui lui est attribuée par Niceron (Tom. XXXIX, pag. 344), car ces Commentaires parurent en 1556, & Odet n'avoit alors qu'environ quatre ans. C'est bien assez qu'il ait composé, à quatorze ans, l'Epître Dédicatoire du Commentaire de son père sur les Oraisons de Cicéron, *de Lege Agrariâ*, publié en 1566. Il a fait encore l'*Epître au Lecteur*, placée à la tête du Commentaire de son père sur Horace, qu'il fit imprimer en 1577. Toutes ces Epîtres sont en Latin; ainsi il n'est point étonnant que La Croix du Maine n'en ait point fait mention. Mais il paroît qu'il ne les a pas connues, puisqu'après avoir parlé des vers de cet Auteur, non-seulement en François, mais en Grec & en Latin, il ajoute qu'*il n'a pas connoissance de ses autres Compositions.*

ODOARD THIBAULT, Mathématicien, demeurant à Louvain en Flandres, l'an 1550. Il a composé une prognostication pour l'an susdit 1550, imprimée à Paris chez Guillaume Niverd, plus l'Almanach ou Prognostication pour l'an 1551, imprimée à Rouen, par Guillaume de la Mothe, audit an 1551.

OGIER FERRIER, Tolosain, Docteur en Médecine, &c. Voy. ci-devant AUGER FERRIER, *Tom. I*, à la lettre A, *Pag. 62 de cette nouvelle Edition.*

* Il mourut l'an 1588, âgé de soixante-quinze ans.

OLIVIER BISSELIN [1], Homme très-expert au Pilotage, ou art de naviger. Il a composé & ordonné les Tables de la déclinaison ou éloignement que fait le soleil de la ligne équi-

noxiale, chacun jour des quatre ans, plus la Déclaration de l'Astrolabe pour en user au pillotage par tout le monde, imprimés à Poictiers par Jean de Marnef, l'an 1559.

[1] BISSELIN. C'est ainsi que ce nom s'écrit (& non pas BOSSELIN, comme a fait du Verdier) conformément à ces mots qui se lisent à la fin de l'Edition ici marquée : *Ce Livre a été ainsi ordonné par Olivier Bisselin, homme très-expert à la mer, & achevé d'imprimer à la fin du mois d'Avril en l'an* 1559. Il contient sept feuilles d'impression, & se trouve à la suite des *Voyages* de Jean Alfonse, chez le même Jean de Marnef, *in*-4°. Poitiers, la même année. — Il y a eu sous Louis XII, & peut-être sous Louis XI, un *Olivier Basselin Foulon*, à Vire en Normandie, prétendu inventeur des Chansons nommées communément *Vaudevilles*, au lieu qu'on devroit, dit Ménage, après Charles de Bourgueville, dans ses *Antiquités de Caën*, les nommer *Vaudevires*, parce qu'elles furent premièrement chantées au Vaudevire, nom d'un lieu proche de la ville de Vire ; étymologie que je ne puis recevoir, le mot *Vaudeville* étant très-propre & très-naturel pour signifier ces Chansons, qui vont à *Val de ville*, en disant *Vau* pour *Val*, comme on dit à *Vauderoute* & à *Vauleau* ; outre qu'on ne sauroit me montrer que *Vaudevire* ait jamais été dit en ce sens. Charles de Bourgueville est le premier qui a imaginé cette origine, & ceux qui l'ont depuis débitée, n'ont fait que le copier. Je ne nie pas qu'Olivier Basselin, ou, comme Cretin l'appelle, *Bachelin*, n'ait fait de ces sortes de Chansons, & que son nom ne soit resté dans quelque vieux couplet; mais les Vaudevilles étant aussi anciens que le monde, il est ridicule de dire qu'il les a inventés. (M. DE LA MONNOYE).

OLIVIER CONRAD, natif de Meun sur Loire, Cordelier, ou de l'Ordre de S. François, audit lieu [1]. Il a écrit en prose Françoise, la vie de S. Pol, premier des Apôtres de Jesus-Christ, &c. extraite des Actes des Apôtres. Il a davantage écrit & composé en François, le Miroir des Pécheurs : le tout a été imprimé à Paris & en autres lieux.

[1] Son vrai nom étoit CONRARD, en Latin *CONRARDUS*, dans ses Poësies, imprimées à Paris chez Denys Roce, *in*-4°. *Conrardus*, dans l'Edition de Chrétien Wechel, *in*-8°. 1530, a été presque par-tout changé en *Conradus*, & cette seconde dénomination a été suivie par nos deux Bibliothécaires. *Meun* n'étoit pas le lieu de sa naissance, comme le dit La Croix du Maine : ce qui l'a trompé, c'est qu'Olivier Conrard, au titre de ses Poësies Latines, est qualifié *Minorita Magdunius*, ce qui simplement veut dire qu'*il étoit Cordelier à Meun*. Le Gâtinois, comme il le déclare lui-même, étoit son pays natal :

Est mihi Mogniacum vastino pagus in agro
Prima ubi nativæ gentis origo meæ.

Il fit ses études à Paris, & s'y distingua par ses vers Latins, dans lesquels il paroissoit avoir si bien attrapé le tour de ceux de *Faustus Andrelinus*, Poëte de Charles VIII, qu'il s'en acquit le surnom de *Faustulus*. (M. DE LA MONNOYE).

OLIVIER GOUYN, natif de Poictiers. Il a écrit un Livre traitant de toutes sortes de Jeux défendus & prohibés, & des ruses & finesses qui s'y commettent, imprimé à Poictiers & à Paris. Ce Livre est pour défendre & dissuader les jeux de hasard.

OLIVIER DE GRACE, & selon autres OLIVIER LE GRAS, Docteur & Astrologue en l'Université de Louvain en la Gaule Belgique. Il a écrit plusieurs Prognostications & Almanachs, imprimés à Paris & à Rouen en diverses années, sçavoir est pour l'an 1544, 1548, 1549, auquel tems il florissoit en ladite ville de Louvain en Flandres.

OLIVIER DE LORGUES, Poëte Provençal. Il a écrit plusieurs Poëmes en Langue Provençale non encore imprimés.

OLIVIER MAILLARD (Frère), Docteur en Théologie, de l'Ordre des Frères Mineurs ou Cordeliers, & depuis des Observantins à Narbonne, l'an 1500, qui sont ceux de l'étroite Observance de S. François. Il étoit natif de la Bretagne Armorique ou Gauloise, comme l'assure Nicolas Bertrand Tolosain, en son Histoire des Tolosains *. Ledit Olivier Maillard a écrit en Latin plusieurs Sermons & autres Œuvres en Théologie, desquels nous ferons plus ample mention autre part; & en François, il a composé une Confession de Foi, imprimée à Paris par diverses fois. Il mourut à Narbonne, au Convent des Observantins l'an 1502, auquel lieu il est enterré. Henry Estienne fait mention de lui & de ses Sermons [1] en son Apologie pour Herodote, mais nous avons ja parlé de ceci quand nous avons fait mention de Michel Menot.

* D'autres prétendent qu'il étoit natif de Paris.

[1] Ce Cordelier, de la manière dont on prêchoit vers la fin du quinzième siècle, a été un des plus fameux Prédicateurs de son temps. Il disoit har-

diment aux Rois leurs vérités. Sur quoi un valet-de-chambre de Louis XI l'ayant averti que son maître le feroit jeter à la rivière ; « va lui dire, lui répondit le Moine sur le champ, » que j'arriverai plutôt au Ciel par eau, que » lui avec ses chevaux de poste ». Le mot étoit d'autant meilleur, que le Roi venoit d'établir les postes en France. Olivier Maillard faisoit joliment des vers François, on en peut juger par une de ses Ballades, rapportée par Pierre le Febvre, Liv. II de son *Grand Art de pleine Rhétorique.* Il fut Général de son Ordre, & c'est lui, dit-on, qui, gagné par l'or d'Espagne, fit un point de conscience à Charles VIII, dont il étoit Confesseur, de restituer à Ferdinand les Comtés de Cerdagne & de Roussillon, sans retirer les trois cens mille écus qu'elles avoient coûté à Louis XI. La réplique d'Olivier Maillard à l'Envoyé de ce Roi, est ainsi exprimée dans ces quatre vers de Josse Badius, au titre 101 de sa *Navis Stultifera*, plus rare de beaucoup que celle de Sebastien Brand :

Quidam notus homo, cùm propter libera verba
Submergendum undis censeret Rex metuendus :
Dic, ait, hoc Regi : per aquas maturiùs altos
Advehar ad Cœlos, per equos ac ipse volantes.

Il vivoit encore en 1501. (M. DE LA MONNOYE).

Voy. les Mém. de Niceron, Tom. XXIII, p. 47.

OLIVIER DE MANARD, Flamand de Nation, Poëte & Orateur François. Il a écrit plusieurs Poëmes en Langue Françoise, & entre autres une Ode imprimée sur la fin du Livre des Esprits, composée par Robert du Triez, Flaman, &c. Je n'ai pas connoissance de ses autres écrits. Il florissoit en l'an 1563.

OLIVIER DE MAGNY, Quercinois, ou de Cahors en Quercy, (qui est le lieu de la naissance de Clement Marot, & de Hugues Salel, excellents Poëtes François), &c. * Il a écrit une Hymne sur la naissance de Madame Marguerite de France, fille du Roi très-Chrétien Henry II, imprimée à Paris chez Arnould l'Angelier l'an 1553, avec plusieurs autres vers lyriques dudit Auteur ; Soupirs Amoureux dudit Olivier de Magny, imprimés à Paris. Les Odes dudit Auteur ont été imprimées à Paris chez André Wechel, l'an 1559. Il étoit fort bon Poëte Lyrique, & a composé plusieurs autres Poësies desquelles je n'ai pas connoissance [1]. Il mourut bientôt après qu'il eût été reçu

Secrétaire du Roi Henry II. Il avoit pour son Mecène, M. d'Avanson, Conseiller du Roi en son privé Conseil.

* Olivier de Magny, Compatriote de Clement Marot & de Hugues Salel, tous deux Poëtes, fut fils de Michel de Magny, pourvu d'une charge honorable dans sa patrie, à ce que dit son fils, & de Marguerite de Parra. Salel & Magny firent d'inutiles efforts pour arriver, par leurs productions, à la célébrité de Clément Marot. Joachim du Bellay, qui avoit connu particulièrement Olivier de Magny, nous apprend dans ses *Allusions*, en vers Latins, qu'*il étoit grand d'esprit, & petit de corps*...

Magnus es ingenio, quamvis sis corpore parvus.

Si la faculté de faire une grande quantité de vers désigne beaucoup d'esprit, Magny avoit droit d'y prétendre; c'est à ceux qui auront la patience de les lire d'en juger. Jean d'Avanson, Seigneur de Marcel, Conseiller du Roi en son Privé Conseil, envoyé Ambassadeur à Rome, sous le Pontificat de Jules III, entre 1550 & 1555, emmena avec lui Olivier de Magny, dont il se servit utilement dans ses négociations. Notre Poëte, qui avoit rimé dès sa plus tendre jeunesse, donna un Recueil de ses premières productions, sous le titre de ses *Amours*; il y chante sa passion pour *Castianire* dans une soixantaine de Sonnets & plusieurs Odes, dont le mérite est à-peu-près égal; il le dédia à Hugues Salel. L'année suivante, 1554, il publia ses *Gayetés*, Poësies libres, & souvent licentieuses, qu'il adressa à son ami Pierre Paschal. Ce sont des petites pièces, des espèces de Chansons ou de Madrigaux, adressées la plupart à des Ecrivains de son temps. Il publia en 1557 cent soixante-seize Sonnets, qu'il intitula ses *Soupirs*, dédiés à M. du Thiers de Beauregard. On doit les regarder comme l'Histoire d'une partie de sa vie, & sans doute qu'il lui étoit de la plus grande facilité d'écrire ses aventures en vers. C'étoit son occupation journalière:

Selon les passions où j'ay été submis,
Ou bien, ou mal, d'amour ou de mes ennemis,
J'ay descrit chacun jour la cause toute telle.

A la sollicitation de Jean de Pardeillan, qui avoit beaucoup loué ses Sonnets, il revit toutes ses Poësies, & en donna une Edition nouvelle en 1559, divisée en cinq Livres, qu'il dédia à M. d'Avanson, protecteur déclaré de Magny, & de tous les gens de lettres de son temps, auxquels il rendit tous les services dont il fut capable. Ce Poëte prodigua les éloges à ses protecteurs, ainsi qu'à ses maîtresses; fut-il heureux dans ses amours? C'est ce qu'il laisse à deviner. La fortune ne le favorisa guère; il ne cessa de la poursuivre, il espéra toujours. Voici ce qu'il en dit dans le cent quarante-sixième de ses Sonnets:

Ce n'est pas tout, Paschal, l'infame pauvreté
De tant de longs ennuys redouble l'aspreté,

Et

Et fait tous mes penſers auſſi freſles qu'un verre.
Mais plus doux, ſi j'en ai, me feront les bienfaits;
Car celui ne ſait pas, que veut dire la paix,
Qui n'a premièrement éprouvé de la guerre.

On voit au Liv. II de ſes *Odes*, Ode VIII, qu'il avoit entrepris la Traduction du *Zodiaque de la vie humaine* de Marcel Palingenius, que ſans doute il ne finit pas. — Henri II donna à Olivier de Magny une charge d'un de ſes Secrétaires, dont il eſt probable qu'il ne jouit pas longtemps. On croit qu'il mourut vers 1560.

[1] Colletet, pag. 45 de ſon *Diſcours du Sonnet*, après avoir dit « qu'Olivier » de Magny écrivoit d'un ſtyle aſſez doux, & même aſſez fleuri pour ſon » ſiècle », en rapporte un Sonnet en Dialogue, pièce extrêmement applaudie à la Cour de Henri II. (M. DE LA MONNOYE).

OLIVIER DE LA MARCHE (Meſſire)*, Chevalier, natif de Franche-Comté en Bourgongne, Grand Maître d'Hôtel du Roi de Caſtille. Il a écrit un Livre partie en proſe, & partie en vers François, intitulé le parement & triomphe des Dames d'honneur, lequel a été augmenté & annoté par M. Pierre Deſray Champenois, imprimé à Paris l'an 1510, par Jean Petit, & Michel le Noir. Il a davantage compoſé une Chronique des choſes faites & paſſées de ſon temps, imprimée à Anvers. Il floriſſoit en l'an 1464.

* Olivier de la Marche, d'une maiſon ancienne au Comté de Bourgogne, entra dès ſa première jeuneſſe au ſervice de Philippe-le-Bon, Duc de Bourgogne, duquel il étoit parent du côté de Marguerite de Flandres, Ducheſſe de Bourgogne, Ayeule de Philippe. On trouve, *Olivier de la Marche*, né environ l'an 1422, au rang des Ecuyers ordinaires du Duc, avant l'an 1440. Il fut enſuite Maître-d'Hôtel du Duc Charles-le-Guerrier, & Capitaine de ſes Gardes. En 1465, il fut fait Chevalier à la journée de Montlhéri, par le Duc de Bourgogne. Par les Lettres de ce même Prince à Meſſire Claude de Neufchatel, Seigneur du Fay, Chevalier, Gouverneur de Luxembourg, on voit qu'Olivier de la Marche commandoit le corps de réſerve de l'armée du Duc de Bourgogne à la bataille de Nuiz, au mois de Mai 1475, & qu'il contribua beaucoup aux avantages que ce Prince remporta. En 1477, il fut fait priſonnier à la bataille de Nancy, où le Duc de Bourgogne perdit la vie. Olivier ayant payé ſa rançon, paſſa au ſervice de Maximilien d'Autriche, qui avoit épouſé l'héritière de Bourgogne. Il eut la charge de Grand-Maître-d'Hôtel de ſa maiſon, qu'il conſerva ſous Philippe-le-Beau, fils de Maximilien & de Marie de Bourgogne. Il fut envoyé pour complimenter

Charles VIII sur son avénement au trône. Il mourut à Bruxelles, en 1501, âgé de près de quatre-vingt ans, & fut enterré dans l'Eglise des Chanoines Réguliers de Cawemberg. — Ce brave Chevalier ne fut pas uniquement occupé du service de ses maîtres, & de la profession des armes, il employa ses loisirs à cultiver les lettres, dont le goût se renouveloit alors. Ses *Mémoires* ou *Chroniques*, sont un Ouvrage nécessaire pour la connoissance de l'Histoire des deux derniers Ducs de Bourgogne; on y trouve sur les usages de son temps, sur les fêtes & la pompe singulière de la Cour des Princes où il vivoit, des descriptions qui ne sont point ailleurs. Ils furent imprimés à Lyon en 1562. L'Edition de Bruxelles, *in*-4°. 1614, est la plus complette. — Un *Traité des duels & des gages de bataille*, *in*-8°. *Le Chevalier délibéré, ou la vie & la mort de Charles, Duc de Bourgogne, qui trépassa devant Nancy au mois de Janvier* 1476, c'est-à-dire, 1477, avant Pâques. Cet Ouvrage a été imprimé à Paris *in*-4°. en 1489 & 1495. Il a été mal-à-propos attribué à Georges Chastelain. Il y décrit les voyages & les aventures merveilleuses d'un Chevalier errant, qui marche armé de toutes pièces, & qui se bat en différentes rencontres, avec des adversaires qui sont autant de personnages moraux, tels que Messire *Accident*, *Débile*, ou *Mort naturelle*, qui rencontrent l'Hermite *Entendement*, que *Desir* veut arrêter, mais que *Souvenir* fait passer outre. Il y fait mention, en vingt-huit Stances, qui se suivent, des Princes & Seigneurs morts de son temps. C'est une espèce de Roman, mêlé de prose & de vers, où il y a quelque invention & des Descriptions assez bien frappées. — Le *Parement*, ou *Triomphe des Dames d'honneur*, est un autre Ouvrage, plus moral que celui dont nous venons de parler, & qui donne une idée de la galanterie de ce temps-là, au moins parmi ceux qui avoient conservé les mœurs anciennes; l'Auteur dit l'avoir composé pour une personne qu'il aimoit; mais on voit que c'est une fiction, qu'il étoit alors avancé en âge, & sans doute marié depuis long-temps. Voici ses premières réflexions sur son engagement...

Se suyvre veuil la sensualité,
Je l'aymeray d'amour fole & mondaine;
Mais selon Dieu, raison & équité,
Je doys aymer d'amour de charité,
C'est la sente de loyaulté certaine:
Boëce nous dit que c'est amour haultaine
D'aymer sa Dame toujours & en tout lieu,
Pour l'exaulcer & mettre devant Dieu....

Il définit ensuite l'amour:

. . . Ung cueur en aultre enté
Qui dessaisit sa franche voulenté,
Pour en aultruy la mettre par pur don.

Cet amour fait de grands progrès dans son cœur, il s'assure de la confiance

de son affection si bien placée : il trouve dans sa maîtresse la beauté réunie à la vertu ; & , après avoir examiné ce qu'il pourroit lui présenter , digne de ses excellentes qualités . . .

Peintre ne suis pour sa beauté pourttaire ;
Mais je conclus un habit luy parfaire
Tout vertueulx, affin que j'en responde,
Pour la parer devant Dieu & le monde.

il lui présente donc un habillement complet, qui nous met au fait de la toilette des femmes de qualité de ce temps, qui vouloient allier la modestie avec les bienséances de leur état ; il donne à sa maîtresse les *Pantoufsles d'humilité*, les *Soulliers de soing & bonne diligence* , les *Chausses de persèverance* , le *Jarretier de ferme propos* , la *Chemise d'honnêteté* , le *Corset* , ou la *Cotte de chasteté* , la *Pièce de bonne pensée* , le *Cordon* , ou *Lacet de Loyaulté* , le *demy ceingt de magnanimité* , l'*Espinglier de patience* , la *Bourse de libéralité*, le *cousteau de justice* , la *Gorgerette de sobriété* , la *Bague de foi* , la *robbe du beau maintien* , la *Ceinture de dévotte mémoire* , les *Gants de charité* , le *Pigne de remords de conscience* , le *Ruban de crainte de Dieu* , les *Patenostres de devotion* , la *Coiffe de honte de meffaire* , les *Templettes de prudence* , le *Chaperon de bonne espérance* , les *Paillettes de richesse de cueur* , le *Signet & les Anneaux de noblesse* , enfin le *Miroër d'entendement par la mort*. Il faut avouer que voilà une toilette bien triste pour une jolie femme. Si celles du temps passé s'en servoient, il est certain que les jolies femmes de notre temps s'en passent. Ces diverses pièces servent de titre à autant de moralités mises en vers , & distinguées par Chapitres , au nombre de vingt-six. On peut juger de l'esprit qui y règne, par ce qui est dit au cinquième Chapitre :

Honnesteté se connoît en maintien ;
En beau parler, répondre & enquérir,
Honnesteté se voit ; qui l'entend bien,
En tous estats par querir le moyen,
Sans ravaller, ne trop haut acquerir :
Honnesteté se doit bien abstenir
De nuls tromper, & plus d'estre trompée,
Car la folie seroit trop achetée.

Cet Ouvrage a été imprimé à Paris, en 1510, en lettres Gothiques. — Olivier de la Marche a encore composé, en vers de huit syllabes, un petit Ouvrage, intitulé , *De la puissance de nature, & comment les corps célestiaux gouvernent naturellement le monde* , & il n'est point imprimé. — Voy. les *Mém. des Inscriptions & Belles-Lettres*, Tom. II , pag. 741 & suivantes ; & l'*Etat de la Maison & Officiers des Ducs de Bourgogne* , & *Lettres de Charles-le-Guerrier*, à la suite des *Mémoires pour servir à l'Histoire de France & de Bourgogne* , *in*-4°. Paris, 1729 , & la Bibl. Françoise de M. l'Abbé Goujet , Tom. IX,

pag. 372, &c. — La terre de la Marche a paſſé depuis long-tems dans la famille des *Fyots*, du Parlement de Dijon, dont deux premiers Préſidens.

OLIVIER DE LA VERNADE, grand Orateur & Poëte. Je n'ai point vu de ſes écrits : mais Berrengier de la Tour d'Albenas en fait grand eſtime, & le loue grandement en ſes Œuvres. Il floriſſoit en l'an 1558.

OMER TALON, natif du pays de Vermandois en Picardie, lequel s'appelle en Latin *Audomarus Taleus*, homme fort docte & grand Orateur, très-grand ami & familier de Pierre de la Ramée, dit *Ramus*, lequel l'appelloit ordinairement ſon frère, comme l'on voit en ſes Œuvres [1]. Il a beaucoup écrit en Latin, & en François auſſi : mais je n'ai pas vu ſes compoſitions Françoiſes. Sa Rhétorique Latine a été traduite & imitée par Antoine Fouquelin, Vermandois, qui étoit le pays des trois ſuſdits perſonnages. Ledit Omer Talon mourut à Paris en l'an 1562.

[1] On ſait qu'Omer Talon & Ramus étoient extrêmement unis. Leur liaiſon étoit ſi étroite, que Ramus publioit ſouvent des Ouvrages de ſa façon, ſous le nom d'*Omer Talon*. Perſonne, en effet, ne doute qu'en 1556, la réponſe, intitulée *Audomari Thalæi admonitio ad Adrianum Turnebum*, ne fût de Ramus. Turnèbe le donna bien à entendre dans la réplique qu'il y fit la même année, ſous le nom de *Leger Ducheſne*. Il s'y moqua d'un bout à l'autre du pauvre Talon, lui témoignant qu'il n'y avoit guère d'apparence que dans le déplorable état où l'on ſavoit ſa ſanté, on eût voulu le charger du travail d'une réponſe. A tout moment il revient à la charge ſur ce mal, qu'il ne nomme point, mais qu'on n'en devine que plus aiſément, & finit par cet avis charitable : *Valetudinem tuam cura diligenter*. Omer Talon mourut l'an 1562. (M. DE LA MONNOYE).

TALÆUS, le grand ami de Ramus, grand-oncle du célèbre Avocat du Roi Talon, Curé de S. Nicolas du Chardonnet ſur la fin de ſa vie, mourut d'une maladie que Turnèbe lui reproche en ces termes : *Valetudo tua famâ non conſtat*... *Ex Borbonianis*, Tom. I, pag. 262. — Les *Talons* du Parlement deſcendent de *Jean Talon*, frère aîné d'*Omer*, Avocat au Parlement. Il y en a eu pluſieurs de ce nom d'*Omer*, le premier dont il eſt queſtion dans cet Article : le ſecond, fils de *Jean*, dont il eſt parlé dans Loiſel, pag. 591, qu'il dit neveu & diſciple d'*Audomarus*, ſans parler de *Jean*, ſon père. Ce ſecond vécut 60 ans. Il étoit Procureur du Roi au Châtelet, & fut député à l'aſſemblée des Notables de Rouen ; le troiſième, fils cadet du ſecond, Avocat-Général, dont on a les Mémoires, imprimés en 1732, le qua-

trième, petit-fils du troisième, *Marquis du Boulai*, Colonel du Régiment d'Orléanois, mort en 1709, & père du dernier, Président à Mortier, mort en 1745, ou 46. (M. Falconet).

ORONCE FINÉ, Dauphinois, dit *Fineus*, (*Professeur en Mathématiques, sous François I*, Lecteur du Roi en Mathématiques à Paris, homme très-docte, & grand Mathématicien *. Il a écrit en François cinq Livres de la Cosmographie ou Sphere du monde **, avec une Epître touchant la dignité, perfection & utilité des sciences Mathématiques, imprimée à Paris; l'explication & usage de l'anneau Horaire; la Carte ou Description de la France & des Gaules, imprimée à Paris l'an 1557, par Alain de Matoniere. (*Elle avoit paru dès l'an 1525, chez Coline*); Epître exhortative, touchant la perfection & commodité des Arts libéraux, Mathématiques, imprimé à Paris par Pierre le Bret, l'an 1531. Il mourut à Paris en sa maison, le sixième jour d'Octobre l'an 1555, à quatre heures après midi, qui fut l'heure de sa nativité, l'an de son âge soixante-un ou environ. Il est enterré en l'Eglise des Carmes à Paris. Antoine Mizault, Docteur en Médecine, a fait un Discours de sa vie & le catalogue de ses écrits Latins & François.

* Oronce Finé naquit à Briançon en Dauphiné, l'an 1494, de François Finé, Médecin de cette Ville. Il perdit dans sa première jeunesse son père, qui ne lui laissa point de fortune; il vint à Paris, où les secours d'Antoine Sylvestre, son Compatriote, Professeur du Collège de Montaigu, le mirent en état d'être reçu au Collège de Navarre, où il fit ses Humanités & sa Philosophie. Il fit des progrès dans les Mathématiques, qui le rendirent célèbre de bonne heure. Il fut du nombre des membres de l'Université que François I fit arrêter en 1518, parce qu'elle s'opposoit à la réception du Concordat; il ne sortit de prison qu'en 1524, sur la requête présentée par la Faculté des Arts, à la Reine mère, alors régente. Ce fut la véritable cause de sa prison, & non pas celle que Corneille Agrippa rapporte dans la lettre 62e du 4e Livre, où il prétend que Finé s'étoit attiré la disgrace de la Cour, par l'horoscope qu'il avoit fait du Connétable de Bourbon, où il annonçoit ses nouveaux triomphes. Oronce Finé avoit épousé Denise Blanche, dont il eut six enfans, qu'il laissa aussi pauvres qu'il avoit vécu, mais auxquels le mérite du père fit des protecteurs. Il mourut le 6 Octobre 1555, dans sa soixante-deuxième année, & fut enterré aux Carmes Billettes. Il fut le premier Professeur de Mathématiques au Collège Royal, fondé par François I. Sa devise étoit :

Virescit vulnere virtus ; allusions à sa vie dure, & souvent persécutée par l'envie... *Voy.* dans les Mémoires de Niceron, Tom. XXXVIII, le Catalogue de ses Ouvrages nombreux, où on trouve, Art. 17, *De Quadraturâ circuli*, &c. Paris, 1544, *in-fol.* Livre où il se glorifie d'avoir trouvé la quadrature du cercle... *Voy.* l'Hist. du Collège de Navarre, par Launay.

** Son Livre, *de la Sphère du Monde*, avoit paru d'abord en Latin, en 1542, *in-fol.* & sous un titre un peu différent, en 1551, *in-4°.* Ce fut en cette même année 1551 qu'il le publia, aussi traduit en François, & du même format. Il mit à la tête de cette Traduction son Epître, *sur la perfection des Sciences Mathématiques*, qu'il avoit publiée vingt ans auparavant (en 1531, *in-8°.*) Outre les Ouvrages dont parle La Croix du Maine, Finé a publié en François, 1°. Des *Canons & Documens très-amples, touchant l'usage & pratique des communs Almanachs*, avec une *Introduction sur l'Astrologie Judiciaire.* Je ne connois que la seconde Edition, qui est de 1551, *in-8°.* 2°. *Description de l'Horloge Planétaire, faite par l'ordre de M. le Cardinal de Lorraine, de l'invention d'Oronce Finé*, 1553, *in-4°.* 3°. La *Théorie des Cieux & des sept Planettes*, Paris, 1557, *in-8°.* Nous avons aussi en François une *Géométrie Pratique* d'Oronce Finé, mais il la composa en Latin ; & la Traduction Françoise, qui ne parut qu'en 1570 (*in-4°.*), long-temps après sa mort, est de PIERRE FORCADEL, selon La Croix du Maine, à l'Article de ce dernier. M. de Thou parle d'Oronce Finé, comme étant un de ceux qui réveillèrent le goût des sciences en France. (*Hist.* Lib. XVI, *ad ann.* 1555).

OUDARD DE LACENIE, Poëte François, l'an 1260, ou environ. Il a écrit plusieurs Poësies d'Amours, non encore imprimées *.

* Voy. FAUCHET, Chap. 41.

OZIL DE CADARS, Ecuyer de Philippes le Long, Roi de France, & Comte de Poictou, en l'an 1320. Il a écrit en Langue Provençale, un Traité de l'art de bien aimer; les louanges d'une grande Dame & Princesse d'Angleterre, nièce du Comte de Poictou *.

* Voy. JEAN DE NOTRE-DAME, Chap. 59, & DU VERDIER, lett. P. Art. du COMTE DE POITOU.





PAISANT DE MEZIERES, ancien Poëte François [1]. Il a écrit en vers François plusieurs Romans, & entre autres celui qui s'intitule le Roman de la Mule sans frein, duquel parle Geufroy Thory, de Bourges, en son champ Fleury.

[1] Il vivoit au commencement du treizième siècle. Son nom de baptême pourroit bien, selon le *Dictionnaire Hagiologique* de Chatelain, venir de *PAXENTIUS*, honoré le 25 Septembre à Paris, sous le nom de *S. Paxens*, & en Berry, sous celui de *S. Paissens*; ce qui est d'autant plus vraisemblable que Mezières en Brenne, d'où étoit le Poëte ici nommé, est dans le voisinage du Berri. (M. DE LA MONNOYE).

PALAMEDES GONTIER, natif d'Auxerre en Bourgongne. Il a écrit quelques Œuvres desquelles je n'ai pas connoissance [1].

[1] Ce PALAMÈDE GONTIER fut Greffier en chef du Parlement de Dijon, tige des GONTIERS, Conseillers depuis plus de cent cinquante ans en ce même Parlement. (Ils ont quitté la robe depuis environ quarante ans, & ont pris le parti des armes. Il en reste deux, l'aîné, ancien Capitaine de Dragons; le second, Lieutenant-Colonel du Régiment de Tournaisis, connu sous le nom de *Goutier d'Auvillars*). PALAMÈDE est un nom propre assez singulier, connu du temps de la guerre de Troie, quoiqu'il ne se trouve ni dans l'*Iliade*, ni dans l'*Odyssée*; mais comme il y a un autre PALAMÈDE, célèbre dans les *Romans de la Table ronde*, c'est de-là vraisemblablement que l'ont tiré nos anciens, qui lisoient bien plutôt *Lancelot du Lac*, & *Tristan de Léonnois*, que l'*Enéide de Virgile*. (M. DE LA MONNOYE).

PANTALEON THEVENIN, natif de Commercy en Lorraine, homme docte, & grand Philosophe. Il a écrit de fort doctes Commentaires, sur l'Hymne de la Philosophie de Pierre de Ronsard, imprimés à Paris chez Jean Febvrier, l'an 1582, *in*-4°. contenant 16 feuilles. Il a davantage écrit & composé un juste volume d'annotations fort laborieuses, sur la Semaine de Guillaume de Salluste, sieur du Bartas, lesquelles il a envoyées à Paris audit Jean Febvrier pour faire imprimer. Je les ai vues écrites à la main. J'ai opinion qu'on les imprimera en brief; Recueil de

Sonnets préſentés à M. le Duc de Lorraine, l'an 1578. Il florit cette année 1584, au Pont-à-Mouſſon en Lorraine.

PAPYRIUS MASSON [1], Avocat au Parlement de Paris, natif de la ville de S. Germain de Laval, au pays de Forêts, ſous l'Archevéché de Lyon, homme très-docte, grand Orateur & Hiſtorien, & des mieux verſés en l'Hiſtoire antique & moderne. Il a écrit les Annales ou plutôt Chroniques des Rois de France, en Latin & en François : le Latin a été imprimé à Paris par pluſieurs fois, mais ſa Traduction Françoiſe n'eſt encore en lumière; Diſcours entier des choſes qui ſe ſont paſſées à la réception de la Roine & mariage du Roi de France Charles IX, imprimé à Paris par Nicolas du Mont l'an 1570, *in*-8°. contenant 7 feuilles [2]. Il a écrit pluſieurs Eloges ou vies des plus illuſtres hommes de notre temps : ce Livre n'eſt encore du tout imprimé, & le reſte il le mettra bientôt en lumière : ce qu'il en a fait imprimer eſt en Latin, & j'ai opinion qu'il le traduira en notre Langue. Il a auſſi écrit l'Hiſtoire d'Eſpagne, & les vies des Papes *, leſquelles ne ſont encore imprimées : mais nous en ferons mention autre part, pour ce qu'elles ſont en Langue Latine : enſemble de ſon frère nommé Jean Maſſon, tous deux hommes très-doctes, & grands rechercheurs de l'antiquité. Il floriſſent à Paris cette année 1584, Ledit Papyrius, outre les Œuvres ſuſdites, a compoſé le Catalogue des fleuves & rivières les plus renommées de France, & en a fait la Deſcription. Ce Livre n'eſt encore imprimé.

[1] La bonne orthographe eſt PAPIRIUS. Les Grecs, conformément au Latin *Papirius*, écrivent toujours Παπίριος, jamais Παπύριος. MASSON, qui d'abord écrivit *Papyrius*, ſe réforma dans la ſuite, & changea l'*y* en *i* Romain. Il reprit auſſi le nom de baptême de *Jean*, & le retint avec le ſurnom de *Papirius*, qu'il avoit trouvé dans l'ancienne famille des *Maſſons*, rencontre qui ne contribua pas peu à le lui faire adopter. Jean Papire le Maſſon mourut le 9 Janvier 1611, dans ſa ſoixante-ſeptième année. Voy. FRANÇOIS HOTMAN, & JEAN LE MASSON. (M. DE LA MONNOYE).

[2] Il n'y a de lui nul autre Ouvrage François, que ce *Diſcours touchant le mariage d'Eliſabeh d'Autriche avec Charles IX. (idem).*

Papire Maſſon, enterré aux Billettes à Paris, né en 1544. Voy. *Les Hommes Illuſtres*

Illustres de Perrault, Tom. I, p. 47.—Dans l'*Etat de la France sous Charles IX*, Tom. II, fol. 349, il est traité de *Jésuite renié aux gages de Chiverni*, au sujet de son démêlé avec Hotman sur le *Franco-Gallia*. — Voy. les Mém. de Niceron, Tom. V, pag. 182. (M. Falconet).

* Papirius Masson avoit été Jésuite ; &, lorsqu'il fut sorti de cette société, & qu'il vint enseigner au Collège du Plessis, il rendit compte de sa sortie avec tant d'honnêteté dans la Harangue qu'il fit à l'ouverture de ses leçons, que ceux même qu'il avoit quittés en furent très-satisfaits. Il s'appliqua ensuite à l'étude du Droit, & s'attacha au Chancelier de Chiverny en qualité de Bibliothécaire. Il fut non-seulement Avocat au Parlement de Paris, comme le dit La Croix du Maine, mais Référendaire en Chancellerie, & Substitut du Procureur-Général. Il se maria, mais ne laissa point d'enfans. Je ne crois pas que ses *Eloges* aient jamais été traduits en François. Sa *Vie de Jean, Comte d'Angoulême*, l'a été deux fois, 1°. par Jean Duport, sieur de Rosieres, en 1589 ; 2°. par Jean le Masson, en 1613. Le P. Niceron n'a pas distingué ces deux Traducteurs. L'*Histoire d'Espagne* de Papirius Masson n'a point paru. Son Livre, *Des Rivières de France*, ne fut imprimé qu'après sa mort. On en a fait une Traduction Françoise, mais elle est demeurée manuscrite. Ses *Vies des Papes* sont écrites en Latin, & furent imprimées à Paris, en 1586, *in*-4°. Je n'en parle que pour remarquer une méprise bien singulière de Perrault, dans ses *Hommes Illustres* (Vie de Papirius Masson) : Les *Vies des Papes* ont pour titre, *De Episcopis Urbis*, où Perrault s'est imaginé que c'étoient les *Vies des Evêques de Paris*.

PARDOUX DU PRAT, Docteur ès Droits, natif de la haute Marche, dit en Latin *Parduiphus Prateius Augustobuscoducensis*, &c. petit fils de Guillaume du Prat, grand Philosophe. Il a traduit de Latin en François, l'Institution de la vie humaine, dressée par Marc Antonin, Empereur Romain. Elégie de Solon, Prince Athénien, sur le fait & vie des humains, à cause des ruines des villes. Remontrance d'Agapetus Evêque, faite à l'Empereur Justinien, touchant l'Office d'un Empereur ou Roi, le tout traduit en François par ledit Pardoux, & imprimé à Lyon par Gabriel Cotier l'an 1570, *in*-8°. & contient 13 feuilles. Ce Livre a été mis en lumière après la mort de l'Auteur, par Antoine Peronnet, &c. Il a davantage écrit plusieurs Commentaires & annotations, sur les Edits ou Ordonnances Royales *. Il florissoit sous Henry II.

* La Croix du Maine auroit pu citer le Livre intitulé : *Théorique de l'Art*

des Notaires, traduit du Latin par Pardoux Duprat, imprimé à Lyon, en 1582, *in*-12.

PASCHAL ROBIN DU FAUZ, Gentilhomme Angevin, ſieur dudit lieu du Fauz, en Ville-Evêque, à trois lieues d'Angers, auquel lieu il naquit, le jour de Pâques fleuries, le trentième jour de Mars l'an 1538. Cetui-ci eſt homme fort docte en Grec & en Latin, grand Hiſtorien & Poëte, & a ſur tout une exacte connoiſſance de l'Hiſtoire de France, & principalement de celle de ſon pays d'Anjou, étant doué d'une merveilleuſe promptitude d'eſprit, & d'une mémoire ſingulière. Ce que je dy pour l'expérience que j'en ai faite, l'ayant connu fort famílierement. Il a écrit l'Hiſtoire & Chronique du pays & Duché d'Anjou, enſemble un Recueil des Généalogies des plus illuſtres maiſons dudit pays, & autres voiſines d'Anjou. Ce Livre n'eſt encore imprimé. Il a écrit un petit Diſcours, ſervant comme d'avant-coureur d'icelle Hiſtoire, dans lequel il traite de l'excellence & antiquité d'Anjou, & des Princes qui y ont commandé & en ſont ſortis, imprimé à Paris chez Emanuel Richard, l'an 1582; il a fait un Recueil de tous les plus mémorables Epitaphes, qui ſe voyent ès Egliſes d'Angers, & autres lieux auſſi, non encore imprimé; Regrets ſur le trépas de Meſſire Tymoleon de Coſſé, Comte de Briſſac, imprimé a Paris l'an 1569, chez Jean Hulpeau; la Tragédie d'Arſinoé, laquelle il fit jouer & repréſenter en public, en la ville d'Angers l'an 1572, au Collége d'Anjou, elle n'eſt encore imprimée. Sonnets d'Etrènes, enſemble pluſieurs vers Latins & François ſur l'Anagramme & alluſions aux noms de divers hommes & femmes illuſtres : le tout imprimé à Angers chez René Piquenot, l'an 1572. Il a traduit de Latin en François, le docte Livre du Domaine de M. René Chopin Angevin, Avocat au Parlement : laquelle traduction n'eſt encore en lumière; je ne ſçai s'il a achevé de tranſlater tout ledit Livre, mais je ſçai bien qu'il l'avoit entrepris, & l'avoit fort avancé; il a traduit & écrit de ſon invention pluſieurs vies de Saints & Saintes femmes, imprimées à Paris chez

Nicolas Chesneau, avec les trois grands volumes de l'Histoire des Saints; Elégie sur le trépas de Messire Charles de Cossé, premier Comte de Brissac, Maréchal de France, &c. imprimée à Paris l'an 1564, chez Thomas Richard; Monodie sur le trépas de Messire François de Lorraine, Duc de Guise, imprimée par ledit Thomas Richard, l'an 1563; Regret sur le trépas de Messire Sebastien de Luxembourg, Vicomte des Isles de Martigues, imprimé à Paris chez Jean Hulpeau & Guillaume Niverd, l'an 1569; Discours au Roi sur les machinations des H. * en l'an 1564; Discours à Maître Pierre Ayrault, Lieutenant Criminel d'Angers, touchant les Antiquités d'Anjou. (J'ai opinion que c'est celui duquel nous avons parlé ci-dessus); Elégies sur les amours de Rosine; Sonnets sur les amours de Marguine; Fatraz sur les amours de Renée; ces trois Livres d'amours ne sont encore imprimés. Hymne au Roi Charles IX, sur sa naissance, présentée à son entrée à Angers, le 6 de Novembre, l'an 1565; Hymne au Roi, sur l'anagramme de son nom; ces deux Hymnes ne sont encore imprimées. Il a fait plusieurs anagrammes outre les susdits, lesquels ne sont encore imprimés; les Vendanges, & plusieurs autres Poësies, imprimées à Nantes en Bretagne l'an 1572, par Jaques Rousseau; plusieurs Epitaphes sur la mort de sa première femme, Damoiselle Julienne Sybille, issue de la noble maison de la Buronniere près Château-neuf, en Anjou, & de par sa mère de la maison de Buses au Maine, surnommés de Germaincour, &c. Ces Epitaphes ne sont encore imprimés. J'en ai la plûpart écrits à la main par l'Auteur. Il florit au pays d'Anjou cette année 1584. Je ferai mention de ses compositions Latines, dans ma Bibliothèque Latine des hommes François ou de nation Gauloise, lesquels ont écrit en Latin.

* La lettre *H* signifie *Huguenots*, ou *Hérétiques*.

PASQUIER PYNARD, natif de Dreux en Normandie, Astrologue & Mathématicien. Il a écrit un Almanach & Pro-

gnostication pour l'an de salut 1552, contenant la Déclaration de plusieurs & nécessaires termes d'Astrologie, imprimé à Paris chez Chrestien Wechel audit an 1552, auquel temps florissoit ledit Pynard en l'Université de Paris.

PASQUIN ROMAIN, &c. Sous ce nom supposé de *Pasquin Romain* *, l'on a vu plusieurs libelles injurieux, envoyés à *Passevent Parisien*, qui est un autre nom déguisé.

* Le *Pasquin Romain*, dont il est ici question, est un personnage imaginaire, de même que le *Passevent Parisien*. L'usage à Rome étoit dans le seizième siècle, & même dans le dix-septième, d'afficher des libelles satyriques au Carrefour où étoit le torse, ou statue mutilée d'un soldat Romain, auquel on donna le nom de *Pasquin*, qui étoit celui d'un Tailleur, homme plaisant & caustique, frondeur d'habitude, & grand Nouvelliste, chez lequel s'assembloient tous les gens de ce même caractère. Sa boutique étoit dans ce Carrefour, & la statue mutilée que l'on y trouva, & qui y fut placée, a conservé le nom de *Pasquin*. (Voy. la *Description d'Italie* de M. l'Abbé Richard, Tom. VI, pag. 273, Edit. de 1769). Comme dans le seizième siècle les railleries, les bons mots & les libelles de Pasquin étoient fameux, les Protestans feignirent un commerce entre lui & Passevent Parisien.

PASSEVENT PARISIEN, &c. L'Auteur de ce Livre, intitulé *Passevent Parisien*, a écrit une Réponse à Pasquin Romain, contenant la vie de ceux qui sont allés demeurer à Genève, le tout fait en forme de dialogue, lequel a été imprimé à Lyon, & à Paris aussi l'an 1556, par Nicolas Buffet [1]. Ledit Auteur nommé Passevent, promet un Commentaire & des Annotations sur la Canonique de S. Jaques, & sur la première de S. Jean, & sur l'onzième Chap. de la première de S. Paul aux Corinthiens, & sur le XXIII de S. Mathieu.

[1] Ce Libelle, attribué par quelqu'un à Artus Desiré, est d'Antoine Cathelan. — *Voy.* le VI[e] Tom. de Baillet, *in*-4°. pag. 537, colon. 1, & l'Art. ANTOINE CATHELAN, Tom. I, pag. 31 de cette nouvelle Edit. (M. DE LA MONNOYE).

PAUL ANGIER, natif de Carentan en Normandie, Poëte François. Il a écrit en vers, une briève défense en la personne de l'honnête amant pour l'amie de Cour, contre la contr'amie. Il a intitulé son Livre, l'Expérience * de M. Paul Angier Caren-

tenois, imprimé à Lyon par Jean de Tournes, avec le Livre de la parfaite amie d'Antoine Heroët [1].

* L'*Expérience*, ou le *Coup d'Essai* de Paul Angier, eut si peu de succès, qu'il ne continua pas sa carrière Poëtique ; cette pièce est froide, sans légèreté, sans goût ; les injures y tiennent souvent lieu de raisons ; ainsi ce n'est pas à tort qu'on a qualifié ce Poëte, *le dernier des novices Rimeurs.*

[1] Guillaume des Autels, sous le nom de G. TESHAULT, dans une Epître en vers, insérée, pag. 230 des Poësies de Charles Fontaine, parle avec beaucoup de mépris de ce Poëme de Paul Angier, uniquement, comme il est visible, pour flatter Charles Fontaine. (M. DE LA MONNOYE).

V. la Bibl. Françoise de M. l'Abbé Goujet, Tom. XI, pag. 153.

PAUL BIENASSIS, natif de la ville de Poictiers. Il a traduit de Latin en François, & annoté les deux Livres des divers travaux & enfantemens des femmes, & par quel moyen l'on doit subvenir aux accidents qui peuvent advenir, devant & après iceux travaux, imprimés à Paris par Jean Foucher l'an 1563, auquel temps florissoit l'Auteur susdit.

PAUL DE LA FOY, Ecuyer, Musicien & Mathématicien du Roi de Nortvege & Suede, &c. Faut noter que ce sont tous noms supposés, & que plusieurs Livres pleins de facéties, ont été composés par A. F. sieur des R. & encore par son frère M. de G. lesquels ont été mis sous le nom dudit Paul de la Foi, sans y vouloir mettre le leur, à cause des rangs honorables qu'ils tenoient *.

* Ces lettres initiales A. F. R. G. signifient ADAM FUMÉE, Sieur DES ROCHES, & M. DE GENILLY. Voy. les mots ADAM & MARTIN FUMÉE.

PAUL DU MONT, Douisien ou de Douay en la Gaule Belgique. Il a traduit de Latin en prose Françoise, plusieurs Livres imprimés à Paris, & Douay en Flandres.

PAUL DE VOLANT, Tourangeau, Avocat au Parlement de Rennes en Bretagne, homme docte, & sur tout bien versé en la Poësie. Il a écrit en vers François un Poëme touchant l'élection du Roi de Pologne Henry III du nom à présent Roi

de France, imprimé à Paris; le Profphonematique au Roi Henry III, imprimé à Paris; la Tragédie de Pyrrhus, non encore imprimée, (comme j'ai entendu de fon ami & le mien auffi François de la Coudraye, Avocat en ladite ville de Rennes). Je n'ai pas connoiffance de fes autres Œuvres. Il florit en Bretagne cette année 1584.

PERNETTE ET PERRINE, ou bien PERRONNELLE DU GUILLET, native de Lyon fur le Rhône, femme très-docte. Elle a écrit plufieurs Livres tant en profe qu'en vers *. Elle mourut l'an 1545, comme témoigne Guillaume Paradin en fon Hiftoire de Lyon, *fol.* 356 **.

* PERNETTE DU GUILLET, dite COUSINE, mourut encore jeune le 17 Juillet 1545. Antoine du Moulin, Maconnois, qui fit imprimer les Poëfies de Pernette à Lyon, 1545, peu de mois aprés fa mort, nous apprend dans l'éloge qu'il en fait, adreffée aux Dames Lyonnoifes, qu'*elle étoit fi habile en tous inftrumens muficaux, foit en Luth, Efpinettes & autres, qu'elle donnoit caufe d'esbahiffement aux plus expérimentés.* Elle favoit l'Italien & l'Efpagnol, étoit déjà fort avancée dans l'étude de la langue Latine, lorfque la mort l'enleva; fa vertu & fa bonne conduite la firent extrêmement regretter de fon mari. Ses Poëfies furent réimprimées à Paris dès 1546. On trouve parmi fes vers François quelques pièces Italiennes. Ce Recueil a pour titre : *Rymes de gentile & vertueufe Dame Pernette du Guillet.* Ce ne font prefque que des penfées diverfes fur la différence de l'amour & de l'amitié; on voit qu'elle céda enfin à l'amour, mais le plus honnête :

Ne pleures plus, Amour : car à toy fuis tenue,
Veu que par ton moyen vertu chaffa la nüe,
Qui me garda long-tems de me congnoiftre nue,
Et fruftrée du bien,
Lequel, en le gouftant, j'ayme, Dieu fçait combien.

** Voici tout ce qu'en dit Paradin, au lieu cité par La Croix du Maine. « Pernette du Guillet, toute fpirituelle, gentille & très-chafte, laquelle a » vecu en grand renom de tout meflé fçavoir, s'eft illuftrée par doctes » & éminentes Poëfies, pleines d'excellences de toutes graces. Elle trépaffa » de ce fiècle en meilleure vie, l'an de falut 1545. Les Poëtes François célébrèrent fes obféques ».

PERCEVAL DORIE, Gentilhomme natif de Gênes en Italie, Gouverneur d'Avignon & d'Arles, pour Charles I du

nom, Comte de Provence, &c. Ledit Perceval étoit grand Philoſophe, & bon Poëte en Langue Provençale. Il a écrit un Traité de la guerre de Charles Roi de Naples, & du Tyran Mainfroy. Il a davantage écrit en rythme Provençale, un Livre intitulé *La fine folie d'amours.* Il mourut à Naples l'an 1276 *.

* Voy. Jean de Notre-Dame, Chap. 38.

PERRINET DU PIN, natif de la ville de la Rochelle en Guyenne, Orateur François & Hiſtorien, l'an 1447. Il a écrit en vieil langage François, une Hiſtoire ou Roman, qu'il appelle la conquête de Grece, faite par Philippes de Madien, ſurnommé le Chevalier à l'Epervier blanc, imprimé à Paris l'an 1527, chez Galiot du Pré.

PERROT DE NÉESLE, ancien Poëte François, vivant en l'an de ſalut 1264. Il a écrit pluſieurs Poëmes du jeu parti d'amours, non encore imprimés *.

* Voy. Fauchet, Chap. 112.

PHANETTE, ou THIENNETTE, & ſelon d'autres ESTEPHANETTE DE GANTELINES, Dame de ROMANIN, Damoiſelle Provençale, tante de Madame Laure de Sado, native d'Avignon, tant célébrée par Pétrarque, (comme nous avons dit ci-deſſus à la lettre L.) [1] Cette Dame de Gantelines, a écrit & compoſé pluſieurs Poëſies en Langue Provençale, leſquelles ne ſont encore en lumière. Elle floriſſoit dans Avignon, l'an 1348.

[1] Les Provençaux ne connoiſſent pas le mot THIENNETTE. Auſſi Jean de Notre-Dame, Chap. 65, & ailleurs, dit PHANETTE, ou ESTEPHANETTE DES GANTELMES, & non pas DES GANTELINES, comme La Croix du Maine a mal lu. (M. DE LA MONNOYE).

PHILEBERT BONET, Docteur ès Droits, Juge & Lieutenant Général au Bailliage de Beaujolois, Avocat en Parlement, l'an 1553. Il a écrit un Traité des procès Judiciels, & quand c'eſt mal fait ou non, de les avoir & ſoutenir, imprimé à Paris par Claude Fremy, l'an 1553. Il a écrit un ſommaire des grands

biens, vertus & bontés que Dieu a donnés aux femmes, & qu'elles ont communément plus que les hommes, imprimé à Paris chez Simon Calvarin, l'an 1558. Il florissoit à Paris l'an 1556.

PHILEBERT BOYER, natif de la ville de Paroy en Charrolois, Procureur en la Cour de Parlement à Paris. Il a composé & mis en lumière, l'instruction pour le fait des Finances, imprimée à Paris l'an 1581, par Ambroise Drouard, laquelle il a depuis augmentée de beaucoup, & a été imprimée l'an 1583, à Paris. Il a davantage écrit une pratique civile & criminelle, divisée en trois Livres, contenant une infinité d'Arrêts très-mémorables, imprimée à Paris chez Robert le Mangnier, l'an 1583, laquelle il a dédiée à M. le Président Brisson, &c. Il florit à Paris cette année 1584.

PHILEBERT BRETIN, Docteur en Médecine, Poëte, Philosophe & Mathématicien, natif d'Aussonne sur la Sône, près de Dole en Bourgongne [1]. Il a traduit de Grec en François, les Œuvres de Lucien excellent Philosophe, imprimées à Paris chez Abel l'Angelier, l'an 1581, *in-fol.* en la traduction duquel Livre il a vaqué par l'espace de dix ans *. Il a remis en son entier, & repurgé de fautes, le Guidon de Chirurgie, écrit il y a près de trois cens ans, par Guy de Cauliac; il a traduit en François, les Aphorismes d'Hipocrates. Je ne sçai s'ils sont imprimés. Il a écrit quelques Poëmes d'amour, non encore imprimés **; il a composé les prédictions & révolutions de chacun an. Il promet de réduire en un corps les Auteurs Grecs, Arabes, Latins & François, qui ont écrit en l'art de Médecine : ce que l'on peut appeller les Pandectes de Médecine. Il a écrit plusieurs Livres en Latin, & entre autres une Grammaire fort méthodique. Il florit cette année 1584. Si j'avois connoissance de ses autres écrits François, j'en eusse fait le récit : mais il m'est du tout inconnu, sinon par ses Œuvres qu'il a mis en lumière.

[1] Etienne Tabourot, dans ses *Bigarrures*, au Chap. des *ALLUSIONS*, parle

parle ainsi de Philibert Bretin, sans le nommer : *Comme un certain Translateur de bons Auteurs Grecs & Latins en mauvais François, qui dérive son nom* Philibertus *de* Φίλος & Βίρτυς, *pour vertus, quasi dicat* aime-vertus, *n'est-il pas digne qu'on en fasse cas, puisque lui-même l'a mis en lumière en un siècle si poli?* Ce passage de Tabourot donna lieu à Philibert Bretin de changer sa première devise, fort impertinente, en celle de Φίλη Βρέτινη (qui est un peu forcée). Il mourut dans sa quarante-cinquième année, le 29 Juin 1595, à Dijon, où il fut enterré à S. Michel. (M. de la Monnoye).

* La Croix du Maine se trompe, lorsqu'il dit que Bretin employa dix ans à traduire Lucien. Bretin nous apprend lui-même dans la Préface de sa Traduction, qu'il n'y employa que six années.

** Ses *Poësies amoureuses & ses Mélanges Poëtiques* avoient paru dès 1576. Elles sont adressées à sa Dame, & il proteste qu'elles n'ont été composées que pour lui plaire ; il n'y parle que d'amour, qu'il examine en Physicien & en Médecin, plus qu'en Poëte. Il donne la définition & la forme de l'amour, passe à ses effets, les compte & les explique; il entre dans le détail des desirs que cette passion excite... le tout pour instruire *Marguerite Chapelain*, que l'on ne connoît pas autrement que comme la Dame de Philibert Bretin. Tout cela suppose un Poëte très-médiocre. —Voy. la Bibl. Franç. de M. l'Abbé Goujet, Tom. XII, pag. 364, où il est dit que l'*Auteur fut reçu Docteur en Médecine à Dijon, le 19 Mars 1574*; il falloit dire qu'*il fut agrégé au Collège des Médecins de cette Ville.* Il n'y avoit point alors d'Université établie à Dijon, & actuellement même, il n'y a point de Faculté en Médecine, & les choses, quant à cet objet, y sont sur le même pied qu'en 1574.

PHILEBERT BUGNION *, Mâconnois, Docteur ès Droits, Avocat en la Sénéchaussée de Lyon & Parlement de Dombes, & depuis Conseiller du Roi, & son Avocat en l'élection de Lyon & pays de Lyonnois. Il a écrit des Commentaires sur les Ordonnances, établies aux Etats Généraux, tenus en la ville de Bloys, par le Roi Henry III du nom, imprimés à Lyon l'an 1583, pour la seconde fois, par Jean Patrasson. Il a davantage écrit un Livre, intitulé Conseil Politique **. Il florit cette année 1584.

* Lipenius l'a mal-à-propos appelé Bignon dans le Livre intitulé *Bibliotheca realis Juridica*, pag. 2. La *Biblioth. Histor. de la France*, n°. 15068, cite comme un Ouvrage de cet Auteur *Chronica Urbis Matissanæ*, imprimée à Lyon en 1559, & dont la Traduction Françoise par Nicolas Edoart, parut au même lieu, en 1560, *in-8°*. Ce Livre est de François Fustaille, & Bugnion

en fut seulement l'Editeur. Voy. *Biblioth. des Auteurs de Bourgogne*, Tom I, pag. 117. On y trouvera un Catalogue exact des nombreux Ecrits de Philibert Bugnion.

** Ce grave Jurisconsulte fut encore Poëte, & sa lyre fut toujours montée sur le ton amoureux pour chanter sa *Gelasine:*

Qui vaut autant en François que riante,
Allegre, amene, éveillée, plaisante,
Pour qui les Dieux laisseroient leur Olimpe, &c.

Il fit imprimer à Lyon, 1557, le Recueil des Poësies qu'il composa pour elle. Il contient cent quatorze Sonnets, entremêlés de Chants, d'Epigrammes, de Rondeaux, d'Odes, d'Elégies, où l'on ne voit que l'expression de ses sentimens amoureux, & les charmes de sa belle. Il mourut vers l'an 1590. Du Verdier a donné un Catalogue assez détaillé de ses différens Ouvrages. — Voy. la Bibl. Franç. de M. l'Abbé Goujet, Tom XII, p. 113.

PHILEBERT JAMBE DE FER, Lyonnois. Il a mis en musique les cent Psalmes de David, traduits par Jean Poictevin, imprimés à Paris chez Nicolas du Chemin, l'an 1558 [1].

[1] La Croix du Maine, ici, & au mot JEAN POICTEVIN, dit que *Philebert Jambe de Fer a mis en musique les cent Pseaumes de David, traduits en vers François par Jean Poictevin*, mais on voit dans du Verdier, au même mot PHILIBERT JAMBE DE FER, qu'*il a mis en musique tous les Pseaumes de Marot & de Bèze, & seulement le cent dix-neuvième de Jean Poictevin.* Richard Crassot a mis aussi en musique le cent cinquantième Pseaume, comme du Verdier le marque en son lieu. (M. DE LA MONNOYE).

PHILEBERT DE LORME, Lyonnois, Conseiller & Aumônier du Roi Charles IX, Abbé de S. Eloy près Noyon en Picardie, & de S. Serge ou Sierge près Angers, Architecte ou Intendant des Bâtimens du Roi, & de la Roine sa mère, Catherine de Médicis, tant au Louvre qu'aux Tuilleries, Anet & S. Maur des Fossés, & autres Châteaux & Maisons somptueuses, desquelles il a été conducteur de l'œuvre entier, ou bien les a parachevées & redressées par son industrie [1]. Il a écrit plusieurs beaux & doctes Livres, touchant l'Architecture & façon de bâtir, imprimés à Paris chez Federic Morel, l'an 1569; Traité de la nouvelle façon de bien bâtir, & à petits frais; il a écrit plusieurs autres Livres d'Architecture, & a inventé une nouvelle façon de Charpenterie pour couvrir les maisons.

Loys le Roy, dit *Regius*, fait très-honorable mention dudit Philebert de Lorme, en son Livre de la vicissitude des choses, ensemble Antoine Mizault, dit *Misaldus*, ès Livres qu'il lui a dédiés, imprimés à Paris chez Federic Morel, &c. Ledit Architecte florissoit sous Charles IX, l'an 1567 *.

[1] Ronsard ayant fait contre de Lorme, Abbé, Architecte, une Satyre, qui avoit pour titre, *La Truelle crossée*, de Lorme, pour s'en venger, un jour que Ronsard, à la suite de la Reine mère, étoit prêt à entrer aux Thuileries, lui en fit fermer la porte. Ronsard, à qui le sieur de Sarlan la fit aussitôt ouvrir, y crayonna dans le moment ces mots en lettres Capitales FORT. REVERENT. HABE. La Reine, voyant cet Ecrit, voulut, en présence de quelques hommes doctes, & même de l'Abbé de Lorme & de Ronsard, qui se trouvèrent là, savoir ce que cela signifioit, d'autant plus que de Lorme disoit que c'étoit une injure qu'on avoit dessein de lui faire. « Non, lui dit » Ronsard, prenant la parole, ce n'est pas une injure, *Fort. Reverent. Habe*, » que vous prenés pour trois mots François mal orthographiés, sont trois » mots Latins, qui, étant lus comme ils doivent l'être, ne signifient autre » chose, sinon *Fortunam Reverenter Habe*, avis dont tout homme subite-» ment élevé par la fortune doit faire son profit ». Claude Binet, qui rapporte cela dans la vie de Ronsard, ne laisse pas de reconnoître de Lorme pour habile dans l'Architecture. Rabelais, Chap. *61* du IV[e] Liv. l'appelle *Messere Philebert de Lorme, grand Architecte du Roi Mégiste.* C'étoit alors Henri II. Il mourut vers 1577. (M. DE LA MONNOYE).

* Philebert de Lorme mourut au mois de Janvier 1570, suivant la nouvelle Edition du *Gallia Christiana* (Tom. IX, col. 1073) & non pas vers 1577, comme le dit M. de la Monnoye, & comme plusieurs l'ont écrit. Il est vrai que son Livre intitulé, *Nouvelles inventions pour bâtir à petits frais*, qu'il fit imprimer à Paris, *in-fol.* porte la date de 1576 : mais l'Epître Dédicatoire à Charles IX, qu'il a mise à la tête, est datée du 8 Septembre 1561. Il nous apprend dans sa Préface qu'il l'avoit écrit par ordre de Henri II.

PHILEBERT MILET, Champenois. Il a écrit quelques Œuvres, mais je n'en sçai pas les titres [1].

[1] Ménage, Tom. II de ses *Observations sur la langue Françoise*, p. 273*, cite une Edition de 1570 du Dictionnaire de Charles Estienne, laquelle il dit être dûe à un auteur qui ne s'est désigné que par ces lettres *Ph. M. C.* Comme ni lui, ni d'autres ne les ont interpretées, je les interpréte moi de ce *Philebert Milet, Champenois.* (M. DE LA MONNOYE).

PHILEBERT DE PINGON, Gentilhomme Savoisien, natif de Chamberry, &c. Référendaire ou grand Rapporteur

au Parlement de Savoye, fils de Loys de Pingon, &c. Il a écrit plusieurs Mémoires & recherches des nobles & anciennes maisons des Ducs de Saxe & de Savoye, desquelles il a fait imprimer à Turin un fort docte & bien laborieux Œuvre, l'an 1581. Je ne l'ai point vu traduit en François, mais j'ai opinion qu'il le mettra en lumière en cette Langue, afin que l'honneur de son maître & la grandeur de sa maison soit connu de plus en plus; il a davantage écrit un Livre touchant les Médailles. Je ne sçai s'il est imprimé. Quant à ses Mémoires touchant la Savoye, & ses antiquités écrites en notre Langue, (qui sont autres que les susdits) il ne les a pas encore fait imprimer : ce sera quand il lui plaira, qu'il en fera part au public. Il florit cette année 1584 *.

* Il mourut l'an 1587, âgé de cinquante-huit ans.

PHILEBERT POPILLON DU RIAU, Gentilhomme Bourbonnois, sieur D'ARFUEILLE. Il a écrit vingt-quatre Sonnets amoureux, imprimés à Lyon chez Berthelemy Honorat, l'an 1574.

PHILEBERT DE VIENNE, Champenois, Avocat au Parlement de Paris. Il est Auteur d'un Livre intitulé le Philosophe de Cour, imprimé à Paris par Estienne Grouleau, l'an 1548. Il florissoit sous François I du nom, l'an 1547.

PHILEBERT LE VOYER (Messire), Sieur DE LIGNEROLLES, Chevalier de l'Ordre du Roi, &c. Ce Seigneur de Lignerolles étoit l'un des plus éloquents Gentilshommes de France, & pour ce fait il a été employé en divers Ambassades, par le feu Roi Charles IX, son maître. Je n'ai point vu de ses écrits mis en lumière. Il mourut en l'an 1571, le dixième jour de Décembre. Nous faisons mention de lui ci-après, en parlant de M. René Flacé, (lettre R) lequel a composé une Oraison Funèbre à sa louange. Je ferai plus ample mention dudit sieur de Lignerolles ès vies des Gentilshommes du Maine, ensemble de Madame Anne de Caurienne son épouse, lorsque je ferai mention des maisons nobles d'Italie, duquel pays elle est

issue, car son père Messire Æmillio de Caurienne étoit Chevalier Florentin, ce que j'ai déjà traité amplement en la Généalogie des sieurs de Lignerolles.

PHILIPPE D'ALCRIPE, Sieur DE NERY EN VERBOS, (qui est un nom supposé) [1]. Il a écrit un traité plein de mensonges & Contes facétieux, faits pour rire & passer temps, lequel il a intitulé par ironie ou moquerie, la Nouvelle Fabrique des excellens Traités de la vérité, imprimé à Paris l'an 1579.

[1] D'ALCRIPE, par transposition de lettres, est LE PICARD, sieur DE NERI, sieur *de Rien en verbos, en paroles*, par allusion au Latin *verba*. Le Livre, que j'ai lu autrefois avec plaisir, consiste en faits qui n'ont nulle vraisemblance, mais dont le ridicule est divertissant. (M. DE LA MONNOYE).

PHILIPPES DES AVENELLES. Il a traduit de Grec en François, quelques Œuvres d'Appien Alexandrin, imprimées à Paris.

PHILIPPES DE BEAUMANOIR, Bailly de Clermont en Beauvaisis. Il a écrit & compilé le grand Coutumier de Beauvaisin en l'an de salut 1283, lequel se voit écrit à la main, en la Bibliothèque de Nicolas Bergeron, Avocat en Parlement, &c. Jean du Tillet fait mention de lui en ses Mémoires, & plusieurs autres Auteurs semblablement.

PHILIPPES CAMUS. Il a traduit de Latin en François, le Roman d'Olivier de Castille, & d'Artus d'Argalée, imprimé à Genève, il y a plus de cent ans [1].

[1] Au lieu d'*Argalée*, il falloit écrire *Algarbe*, & remarquer que le Roman d'Olivier de Castille n'a jamais, quoiqu'en dise le titre, été traduit du Latin, non plus que les Romans de Lancelot, de Tristan, & plusieurs autres, dont on a faussement prétendu que les Originaux étoient Latins. (M. DE LA MONNOYE).

PHILIPPES CHRESTIEN, Avocat au Parlement de Grenoble en Dauphiné. Il a recueilli plusieurs Arrêts notables donnés ès Souveraines Cours & Parlemens, ensemble ès Sièges Prési-

diaux du Royaume de France, ſur les matières civiles les plus fréquentes & ordinaires, imprimé à Lyon l'an 1558, chez Jean Pidié *in*-8°. & contiennent 19 feuilles. Il floriſſoit à Grenoble l'an 1558.

PHILIPPES DE COMMINES (Meſſire), Chevalier, Seigneur d'Argenton, ſur les limites de Poictou & de Berry, Sénéchal de Poictou l'an 1468, ſous Loys XI, iſſu de la noble maiſon de Commines, près de Meſſine ſur le Fleuve du Lys, au bas pays de Flandres. Il naquit en l'an de ſalut 1445. Il a été eſtimé le plus excellent Hiſtoriographe de ſon temps, & le plus véritable. Il a écrit en François la Chronique de Loys XI *, Roi de France ſon maître, laquelle a été imprimée à Paris l'an 1529, par François Regnault, & depuis par Abel l'Angelier & Thomas Perier, l'an 1580, & encore à Lyon par Jean de Tournes & autres. Jean Sleidan l'a traduite en Latin, & Nicolas Reince Pariſien, l'a traduite en Langue Italienne, ſelon que nous avons dit ci-deſſus parlant des ſuſdits Sleidan & Reince. Il mourut à Argenton en Poictou, & ſelon autres en Berry l'an 1509, le dix-ſeptième jour d'Octobre, âgé de ſoixante-quatre ans **. Il eſt enterré en l'Egliſe des Auguſtins à Paris, dans la Chapelle qu'il fit édifier audit lieu, en laquelle ſe voit l'effigie d'icelui & de ſa femme auſſi, nommée Helene de Chambes, de la maiſon des Comtes de Montſoreau en Anjou, enſemble de ſa fille, nommée Jeanne de Commines, femme du Comte de Poinctievre ou Penthievre, (pour parler ſelon aucuns). Jean Sleidan a écrit amplement la vie dudit Philippes de Commines, au devant de ſa traduction de ſon Hiſtoire. Loys Guichardin en fait auſſi mention en la Deſcription de Flandres, *fol.* 389 de la première impreſſion, enſemble pluſieurs autres Hiſtoriens.

* Les Mémoires de Philippe de Commines contiennent ce qui s'eſt paſſé de plus intéreſſant ſous les règnes de Louis XI & Charles VIII. Voici le jugement qu'en porte Michel de Montagne, Liv. II, Chap. 10 de ſes *Eſſais*. « En mon Philippe de Commines il y a cecy : vous y trouverés le langage » doux & agréable d'une naïve ſimplicité, la narration pure, & en laquelle » la bonne foy de l'Auteur reluit évidemment, exempte de vanité, parlant

» de foy & d'affection, & d'envie parlant d'autruy : ses discours & enhortemens accompaignés plus de bon zèle & de vérité, que d'aucune exquise suffisance, & tout par-tout de l'authorité & gravité, représentant son homme de bon lieu, & élevé aux grands affaires ».

**On ne s'accorde pas sur le jour de la mort de cet Ecrivain célèbre. On convient que ce fut en 1509; mais les uns, comme Swertius, la placent au XVI des Kal. de Septembre, c'est-à-dire, au 17 Août, & les autres, comme Vossius, au XVI des Kal. de Novembre, c'est-à-dire, au 17 Octobre. Son Château d'Argenton étoit des dépendances d'Issoudun, & par conséquent en Berry. Ainsi Valere André s'est trompé, quand il a supposé que ce Château étoit en Poitou ou en Anjou. Il a été détruit par ordre de Louis XIV. Les *Mémoires* de Comines ont été imprimés bien des fois, mais il ne faut s'arrêter qu'à sept Editions principales : 1°. La première, à Paris, en 1523, *in-fol.* publiée par les soins de Jean de Selve, premier Président au Parlement de Paris. Elle est divisée en six Livres, & ne s'étend que depuis 1464 jusqu'à la mort de Louis XI. 2°. En 1528 on réimprima, à Paris, ces six Livres, auxquels on en joignit deux autres, qui renferment l'Histoire de Charles VIII; 3°. en 1552 parut encore à Paris l'Edition de Denys Sauvage, qui corrigea le texte sur un Exemplaire original; 4°. en 1649, on imprima, *in-fol.* au Louvre, l'Edition de Comines, à laquelle Théodore Godefroy avoit travaillé, & que Denys, son fils, acheva. Elle contient beaucoup de pièces justificatives. 5°. En 1706, Jean, fils de Denis, donna une nouvelle Edition de Comines, avec des notes & des pièces nouvelles. Elle ne consistoit d'abord qu'en 3 vol. *in*-8°. mais sept ans après on y ajouta un quatrième volume, qui renferme de nouvelles pièces, relatives à l'Histoire que Comines a écrite; 6°. le nombre de ces pièces fut encore augmenté, dans une Edition, que le même Jean Godefroy publia à Bruxelles, en 1723, en 5 vol. *in*-8°. 7°. Enfin, en 1747, parut à Paris l'Edition de Comines, en 4 vol. *in*-4°. publiée par Lenglet, avec des remarques & grand nombre de pièces qui n'avoient point jusqu'alors été publiées. On a eu soin d'exclure celles que M. Duclos avoit fait imprimer à la fin de son *Histoire de Louis XI*, & on s'est borné aux plus importantes de celles qui composoient l'immense recueil que M. l'Abbé le Grand avoit rassemblé sur l'Histoire de ce Prince. Ce recueil curieux est conservé à la Bibliothèque du Roi. Beaucaire a dit, qu'un homme de foi lui avoit assuré avoir vu un Exemplaire des *Mémoires* de Comines, plus ample & plus entier, que ceux qui étoient pour lors connus; mais Beaucaire mourut en 1591, & son Histoire parut en 1580, & l'on avoit depuis long-temps l'Edition de Sauvage, qui prétendoit avoir revu l'Ouvrage de Comines sur un Exemplaire original. Beaucaire n'a donc pu dire que les *Mémoires* de Comines avoient été altérés par Jean de Selve, qui les avoit publiés le premier. Plusieurs ont soupçonné (& Beaucaire est de ce nombre) que les Livres VII & VIII, qui contiennent l'*Histoire de Charles VIII*, ne sont point de Comines, parce qu'on y trouve des erreurs considérables sur des choses que Comines ne pou-

voit ignorer ; mais tous les Manuscrits qui ont été jusqu'ici consultés, n'ont rien fourni qui puisse fonder ce soupçon. Comines a été traduit dans presque toutes les langues de l'Europe. Il y en a deux Traductions Latines ; une de Sleidan, qui n'est qu'un Abrégé, & qui parut pour la première fois en 1545 ; l'autre entière, par Barthius, publiée, en 1619, à Francfort ; deux Traductions Italiennes, l'une, en 1544, par Nicolas Reince, dont on a parlé ci-dessus à son Article ; l'autre par Laurent Conti, en 1612, une Angloise en 1576, une Flamande, en 1578 ; une Allemande, en 1580 ; une Espagnole, en 1643, & depuis assez peu de temps une Hollandoise, en 1757... *Comines*, selon l'Abbé de Longuerue, *n'avoit qu'un naturel très-heureux & de l'expérience... Les Ministres de Louis XI ne pouvoient guère profiter avec lui, il ne se découvroit pas toujours à eux, & il les trompoit.* Quelqu'un faisant un grand éloge des Mémoires de Comines : *Allez-vous-en dire cela à l'Abbé le Grand*, répondit Longuerue, *il travaille depuis quarante ans à faire voir que Comines ne sait ce qu'il dit.*

PHILIPPES DANFRIF, natif de Cornuaille en la basse Bretagne Armorique ou Gauloise, Tailleur général des effigies du Roi, pour les monnoyes de France, homme très-excellent pour la gravure & le burin, fort grand Ingénieur, & inventeur de plusieurs beaux instruments Mathématiques, desquels il en a mis en lumière quelques-uns, & entre autres ceux pour le Globe, pour l'Astrolabe, & pour les Horloges, &c. Il florit à Paris cette année 1584.

PHILIPPES HEBERT, natif de Rouen en Normandie, Philosophe & Médecin de la Faculté de Montpellier. Il a écrit un Almanach ou Prognostication pour l'an 1550, imprimé à Rouen audit an, ensemble celle pour l'an 1552, imprimée audit lieu en l'an 1552, auquel temps il florissoit.

PHILIPPES DE HURAULT (Messire), Vicomte de Cheverny, Chancelier des deux Ordres du Roi, par ci-devant Garde des Seaux de France, & maintenant Chancelier en Chef, après la mort de Messire René, Cardinal de Birague, &c. Gouverneur & Lieutenant Général pour sa Majesté ès Provinces d'Orléans, pays Chartrain, Estampes, Blois, Amboise, Dunois & Lodunois, &c. [1] Ce Seigneur de Cheverny, mérite d'être mis au plus honorable rang des hommes illustres & favorisant les Lettres, comme le témoignent assez tous ceux qui lui ont dédié

leu

leurs Livres : auffi que l'on a affez d'expérience de fon fçavoir par les Etats & Offices qu'il a adminiftrés en ce Royaume depuis vingt ou trente ans en ça : Et encore pour les beaux Edits & Ordonnances politiques qu'il a dreffées durant fa charge de Garde-Seaux, & depuis qu'il eft Chancelier en chef, qui eft caufe de le faire tant aimer & refpecter du Roi Henri III fon maître. Nous n'avons encore rien qui aye été mis en lumière fous fon nom : mais il a prononcé plufieurs très-doctes Harangues, & dreffé plufieurs Mémoires d'Affaires d'Etat, lefquels ne font encore imprimés : quand il lui plaira de les communiquer au public, enfemble ce grand nombre de Livres écrits à la main, qui font en fa riche & magnifique Bibliothèque, il fe rendra de plus en plus aimé des hommes doctes, & fera un plaifir indicible à toute la poftérité. Ce que je crois qu'il fera pour le bien & avancement du public, duquel il eft tant amateur. Afin de dire encore un mot de cet honorable Seigneur, je veux bien avertir que la maifon de laquelle il eft iffu, eft tellement recommandable, pour ceux qui ont rendu fervice aux Rois de France, tant par les Lettres que par les armes, que peut-être s'en trouvera-t-il peu, qui foient portant robbe longue, lefquels fe puiffent vanter d'une plus ancienne & plus illuftre famille. Car dès l'an 1327, il y avoit un nommé Philippes de Hurault, Seigneur de S. Denis & de la Grange, &c. lequel floriffoit fous le règne de Philippes de Valois, Roi de France, & mourut en l'an 1350, duquel Philippes, cetui-ci Chancelier de France, portant même nom & furnom, & pareilles armes, & encore Seigneur defdites Seigneuries, tant en Vandomois, que au Perche & au Maine, eft defcendu en ligne directe, comme il l'a fait apparoître par la preuve & atteftation de fa nobleffe ou généalogie, laquelle fe voit collationnée à l'original, & mife au coffre de l'ordre des Chevaliers du S. Efprit, fignée par Meffieurs de Chavigny, & de la Vauguyon, & au bas de Neuf-ville Sécretaire d'Etat & Tréforier dudit ordre, en date de l'an 1578, en Décembre. Il

florit cette année 1584, sous le règne du très-Chrétien Roi de France & de Polongne, Henry III.

* Philippe Hurault de Cheverny, né le 25 Mars 1528, Garde des Sceaux en 1578, Chancelier en 1583, mourut le 30 Juillet 1599, dans la soixante-onzième année de son âge. Sa vie fut écrite par un de ses fils, nommé, comme lui, *Philippe*, qui fut Abbé de Pont-Levoi, puis Evêque de Chartres. Il avoit rassemblé les papiers de son père, & comptoit les publier avec cette vie, qu'il devoit placer à la tête; mais il mourut en 1620, sans avoir exécuté ce projet. Ce ne fut que seize ans après, qu'on vit enfin paroître les Œuvres du Chancelier de Cheverny, sous le titre de *Mémoires d'État* (1636, *in*-4°.) Ils ont été réimprimés depuis en 2 vol. *in*-12. en 1664 & en 1720. Ces Mémoires, qui s'étendent depuis 1567 jusqu'en 1599, ne contiennent pas autant de particularités, qu'on auroit pu en attendre d'un homme aussi instruit. On y a joint deux instructions, l'une à son fils, l'autre à sa fille aînée, *Marguerite Hurault*, que la nouvelle Edition de la *Biblioth. Histor. de la Fr.* (Tom. II, pag. 368) nomme *la Marquise de Rasle.* C'est une faute d'impression, & il faut lire *la Marquise de Nesle*, car elle avoit épousé en premières noces le Marquis de Nesle, qui mourut en 1590. M. de Thou (Liv. CXXIII) place la mort du Chancelier de Cheverny au 29 Juin 1599, & le suppose âgé de soixante-douze ans & quelques mois, ce qui ne s'accorde pas avec les dates que j'ai marquées ci-dessus, & que j'ai tirées de l'*Histoire Généal. des Grands Officiers de la Couronne*, Tom. VI, pag. 501.

[1] M. le Président Henault le nomme par-tout Chéverni, & non Chiverni. Dans le premier Exemplaire des Mémoires de Cheverny, donné à la Bibliothèque du Roi, on a remarqué que ce Livre avoit été imprimé par les soins des Jésuites. Cependant, tant qu'il vécut, les Jésuites ne purent rentrer en France. (M. Falconet).

PHILIPPES DE LAUTIER, Gentilhomme Parisien, issu du pays de Dauphiné, &c. Général en la Cour des Monnoies à Paris, sous les règnes de François I & Henry II, oncle de Mademoiselle de Champ-Bauldouin, Anne de Lautier, veuve de M le Conseiller Grollot, &c. (comme nous avons dit ci-dessus à la lettre A). Il a écrit un Livre fort docte, & très-curieux, touchant la valeur des Monnoies *, ensemble leurs protraits : & enfin il a recherché tout ce qui se peut desirer en cette matière ou sujet, touchant toutes sortes d'espèces de Monnoies, & prinpalement de celles de France, tant antiques que Modernes: desquelles il y en a un grand nombre en son cabinet. Il n'a encore

fait imprimer ce Livre, mais j'ai opinion que pour le desir qu'il a de profiter au public, qu'il le mettra bientôt en lumière **. Il florit à Paris cette année 1584, âgé de soixante ans, ou environ.

* Cet Ouvrage a été publié par Jean-Baptiste Haultin, Conseiller au Châtelet de Paris, sous le titre de *Figures & empreintes des Monnoyes des Rois de France, depuis le commencement de la Monarchie*, Paris, 1619, *in*-4°. Ce Livre est rare.

** Il étoit d'Ambrun, & fit, en 1559, un *Traité de l'ancienneté du prix & de la qualité des Monnoies*. ALLARD, *Bibl. du Daufiné*, pag. 135.

PHILIPPES, surnommé LE LONG, XLVIIe Roi de France, & de Navarre, Comte de Poictou, en l'an de salut 1316 [1]. Ce Roi de France, nommée Philippes, a fort aimé la Poësie Provençale, usitée de son temps, en témoignage de quoi il a écrit plusieurs Poëmes en cette Langue, lesquels ne sont encore imprimés. Il entretenoit à sa suite plusieurs Poëtes Provençaux, desquels nous avons fait mention en cette Bibliothèque. Il mourut le deuxième jour de Janvier, l'an 1320. Il est enterré en l'Eglise de S. Denis en France.

[1] C'est de lui que, sous le nom de COMTE DE POITOU, il est parlé dans Jean de Notre-Dame, Chap. 59, & dans du Verdier, à la lettre P, au mot COMTE DE POICTOU. (M. DE LA MONNOYE).

PHILIPPES DE LUXEMBOURG (Messire), Cardinal & Evêque du Mans, issu de la très-illustre maison des Princes de Luxembourg, &c. Il naquit en l'an 1446, au Diocèse d'Arras en la Gaule Belgique. Il étoit fils de Tibault de Luxembourg, Seigneur temporel de Fiennes au Diocèse de Therouenne en en Picardie, & de Madame Philippes de Meleun, fille du sieur d'Antoing Jean de Meleun, (comme nous avons déduit bien plus amplement ès vies des Evêques du Mans, & en la généalogie de la très-illustre & ancienne maison des Princes de Luxembourg). Cettui-ci nommé Philippes est fondateur du Collége du Mans, situé en l'Université de Paris, & a bâti plusieurs superbes Palais & Maisons somptueuses ; & entre autres le Château

d'Yvray l'Evêque, à une lieue du Mans, ensemble le Collége de S. Benoît au Mans : & ne sçai pourquoi ses armes n'y sont comme ès autres lieux qu'il a édifiés, sinon que ses Exécuteurs de Testament ont voulu avoir la gloire après sa mort des choses qui devroient être en Commémoration dudit Cardinal, comme entre autres de ce Collége situé en ladite ville, lequel fut bâti des deniers dudit Evêque, & toutefois un Chanoine du Mans y a fait mettre ses armes, & non celles dudit Cardinal. Pour revenir à parler dudit Seigneur, je n'ai rien vu de ses écrits, qu'un Testament fait quelque temps après son trépas, ensemble quelques pardons & indulgences, touchant les sept stations en l'Eglise du Mans, lesquelles il obtint du Pape, lorsqu'il étoit Légat. Il mourut le vingt-deuxième jour de Juin l'an 1519, âgé de soixante quatorze ans. Il est enterré en l'Eglise de S. Julien du Mans : ses armes sont d'argent au Lyon de gueulles, à la queue fourchée & nouée, ou passée en sautoir, écartelées de la maison des Baux en Provence, qui sont d'argent à l'étoile de gueulles, à seize rais ou rayons, lesquelles j'ai expressément blasonnées à cause que l'on voit une infinité d'endroits au Maine & autres lieux où elles sont dépeintes.

PHILIPPES DE MORNAY [1], Sieur du Plessis Marly en Normandie, Gentilhomme des plus doctes de France, & réputé pour tel, par tous ceux qui ont vraie & entiere connoissance de lui & de ses écrits : ce qui est une chose assez rare & peu commune en France & autres lieux, de voir des Gentilshommes issus de grande maison, (comme est cetui-ci, qui est descendu des Seigneurs de Longueville, l'une des plus renommées & anciennes Seigneuries de Normandie, &c.) avoir les Lettres en si grande recommandation, & y avoir tant profité, qu'ils font honte & surpassent en cela ceux qui en font profession ordinaire, sans s'adonner à autres exercices. Mais pour revenir aux écrits & compositions de ce Seigneur du Plessis, voici ce qu'il a fait de son invention en notre Langue Françoise ; Discours de la vie & de la mort : qui est un traité fort docte, & très-excellent, impri-

mé à Paris chez Périer & Auvray, l'an 1580 & l'an 1584. J'ai opinion que le ſujet de ce Livre a été pris ſur l'équivoque ou alluſion du ſurnom dudit ſieur du Pleſſis, qui eſt *Mornay* : car en ce mot ſe trouve le nom du trépas & de la naiſſance tout enſemble, qui eſt la vie & la mort : ſi cela n'eſt ainſi, je ne penſe pas m'être beaucoup éloigné de ce que les plus ingénieux pourroient rechercher en cela. Il ſe trouve un Dialogue de la vie & de la mort, compoſé en Langue Toſcane, par Maître Innocent Ringhier, Gentilhomme de Bolongne la graſſe en Italie, lequel a été traduit en François par Jean Louveau d'Orléans, & imprimé à Lyon l'an 1557, par Robert Granjon : mais encore que le titre de ce Livre dudit Italien, ſoit pareil à celui du ſieur du Pleſſis : ſi eſt-ce qu'il y a bien grande différence de l'un à l'autre : de quoi j'avertis ceux qui penſent quand ils voyent un Livre, de même titre, ou ſemblable inſcription, que ce ne ſoit qu'une répétition ou imitation du premier Auteur, à celui qui en a pareillement écrit. Il a davantage écrit un des plus beaux, & des plus doctes Livres que nous ayons encore point vu, en notre Langue Françoiſe, traitant de la vérité de la Religion Chrétienne, contre les Athées, Epicuriens, Payens, Juifs, Mahumediſtes & autres infidèles, imprimé à Anvers chez Chreſtofle Plantin l'an 1582, *in*-4°. & depuis chez Jean Richier, à Paris audit an 1582 & l'an 1583, & encore à G. audit an. Ce Livre a été ſi bien reçu en notre France, que l'Auteur d'icelui l'a écrit en Langue Latine, afin qu'il fût veu & leu de pluſieurs Nations étrangères, leſquelles n'ont pas connoiſſance de notre Langue vulgaire : il a été imprimé en ladite Langue Latine à Anvers, chez le ſuſdit Chreſtofle Plantin, l'an 1583, & en autres lieux. Il a écrit un Traité de la providence de Dieu, duquel il fait mention en ſes Œuvres. Je ne ſçai s'il eſt imprimé. Traité de l'Egliſe, imprimé à Londres, l'an 1578. Il florit cette année 1584, & eſt employé d'ordinaire pour les affaires du Roi de Navarre, ſon maître. Si j'avois connoiſſance de ſes autres écrits, j'en ferois plus

ample récit en ce lieu : mais je n'ai vu que les susdits mis en lumière *.

[1] Il mourut le 11 Novembre 1623, âgé de soixante-quatorze ans. On lui a fait diverses Epitaphes, mais on ne pouvoit lui en faire qui lui convînt mieux que celle-ci :

> Cy gist Mornay, cet homme habile,
> Mort à soixante & quatorze ans,
> Il en devoit vivre dix mille,
> N'étant pas mort en mil six cens.

Cela veut dire qu'il n'y a pas de vie, pour longue qu'elle fût, à laquelle il ne pût espèrer d'atteindre, n'étant pas mort de honte après la dispute avec l'Evêque d'Evreux, le 4 Mai 1600 à Fontainebleau. (Voyez sur ce jugement sévère de M. de la Monnoye ce qui a été dit de cette dispute au mot JAQUES DAVI DU PERRON, Cardinal). . . (M. DE LA MONNOYE).

Sa femme augmenta de plus de moitié l'Histoire imprimée de la vie de son mari, ou ses Mémoires, qui sont très-curieux, pour ce qui s'est passé depuis 1572 jusqu'à sa mort. Voy. le *Mercure François*, Tom. II, VI, VII & VIII. Il mourut en son Château de la Forest en Poitou, où il se retira, après que Louis XIII lui eût ôté, en 1621, le gouvernement de Saumur. Il a toujours été loué pour sa douceur. Il est dit dans le *Huetiana*, pag. 127, qu'*il avoit plus de réputation que de mérite*. (M. FALCONET).

* Philippe de Mornay a publié de son vivant beaucoup de petites pièces, qui se trouvent imprimées parmi les *Mémoires de la Ligue*, & divers Ouvrages de controverse, qui firent beaucoup de bruit quand ils parurent. Personne n'ignore qu'on le nommoit *le Pape des Huguenots*, tant son mérite & son savoir lui avoient donné d'autorité parmi ceux de sa secte. Deux de ses plus considérables Ouvrages sont, le *Traité de l'Eucharistie*, & l'*Histoire de la Papauté*, tous deux *in-fol.* Le dernier a pour titre, *le Mystère d'iniquité*, ce qui désigne assez dans quel esprit il est écrit. Ses *Mémoires* ne parurent que long-temps après sa mort. Ils furent publiés par Jean Daillé, en 1624 & 1625, en 2 vol. qui s'étendent depuis l'an 1572 jusqu'en 1599. On en publia la suite en deux autres volumes, en 1652, & cette suite s'étendoit depuis 1600 jusqu'en 1623. On fait cas de ces *Mémoires*, qui contiennent quantité de lettres, de dépêches, d'instructions, de discours concernant les affaires auxquelles Mornay eut part. Il eut un grand crédit auprès de Henri IV. Il s'opposa, tant qu'il lui fut possible, à son abjuration, & quand elle fut faite, Mornay se retira de la Cour.

PHILIPPES OGIER. Il a écrit le Catalogue des Eglises & rues de Paris, avec la dépense qui se fait chacun jour en ladite

Ville & Fauxbourgs, avec plusieurs autres petites recherches curieuses, &c. le tout imprimé à Paris il y a plus de cinquante ans.

PHILIPPES DE PARIS, ou LE PARISIEN, ancien Poëte François, l'an 1260 ou environ. Il a écrit quelques Poësies, non encore imprimées, Claude Fauchet en son Livre des Poëtes François, ne le nomme que *Philippes Pa.* mais j'ai trouvé par autre endroit, que c'étoit Philippes de Paris [1].

[1] On ne devine pas aisément les noms écrits à moitié. Fauchet, Chap. 58 de ses *Poëtes*, parle d'un *Philippe Pa*, qu'il nomme ainsi, parce qu'il ne le trouvoit pas autrement nommé dans son Manuscrit. La Croix du Maine dit, avoir reconnu, par un endroit qu'il ne spécifie point, que c'étoit *Philippe de Paris*, & veut en être cru sur sa parole, comme s'il ne pouvoit pas y avoir eu un *Philippe Pa*, puisque les noms de *Sa* & *d'O* sont célèbres, & que du Verdier produit un *Philippe de Pas.* (M. DE LA MONNOYE).

PHILIPPES DES PORTES, natif de la ville de Chartres en Beausse, Abbé des Abbayes de Josaphat & de Tyron, au Diocèse de Chartres, Chanoine de la Sainte Chapelle à Paris, &c. [1] Ledit sieur des Portes, s'est en ses jeunes ans addonné à la poësie Françoise, laquelle étoit comme née avec lui, & s'est tellement fait renommer pour ses élégantes & agréables compositions, qu'il a emporté le prix par sur tous ceux de son temps en ce genre d'écrire : soit pour la douceur de son style & façon de composer très-agréables à tous, ou pour avoir sçu imiter tant heureusement les plus renommés Poëtes Grecs & Latins, & encore les Modernes, Italiens, & d'autre Nation, que tous d'une voix lui ont donné la gloire, par dessus les autres : ou pour le moins les seconds rangs, après ceux qui étoient les plus estimés. L'on a recueilli un juste volume de tous ses poëmes François, lequel a été imprimé à Paris chez Mamert Patisson & autres, par plus de vingt diverses fois, tant ses Œuvres ont été bien reçues de toutes sortes d'hommes, & sur toutes choses caressés & chéris par les Rois de France ses maîtres, Charles IX & Henry III, qui l'ont tant aimé qu'il n'a jamais été éconduit ou

refufé de quelque chofe qu'il leur ait demandée, tant il leur a fçu plaire, par fes façons & actions louables. Mais à fin de dire librement, ce que j'ai connu en ce Seigneur Philippes des Portes, je ne craindrai point à difcourir en bref de la profeffion qu'il fait maintenant, toute différente de fa première étude ou vacation. Car voyant qu'il poffédoit des biens en l'Eglife, il a voulu s'addonner du tout à la Sainte Théologie, pour s'acquitter de fa charge, envers Dieu & les hommes, & pour empêcher que ceux qui feroient jaloux de fon bonheur, ne mîffent en avant, que cela lui fût mal féant, de pofféder des bénéfices. Donc pour ce faire il a tellement embraffé (depuis quelques années) la Théologie, & Saintes Lettres, qu'il eft aujourd'hui eftimé l'un des plus promus en cette faculté, qu'autre qui s'y foit adonné depuis long-temps en ça : ce que je crois tant par expérience, que par le fidèle rapport de ceux qui me l'ont confirmé, comme fçavants & experts en cela, & en devifant fans flaterie. Davantage il a tellement en recommandation les Lettres Grecques, & la Philofophie, que pour en communiquer & apprendre des plus fçavants, il a d'ordinaire en fa maifon, des plus doctes hommes de ce fiècle: & fi quelques-uns penfent que ceci foit dit, par trop à fon avantage, je les prie d'attendre d'en juger lorfqu'ils en auront auffi bonne connoiffance, comme j'en peux avoir, encore que je n'aye pas eu cet heur, de l'avoir fréquenté auffi fouvent, & avec telle familiarité, comme je l'euffe bien defiré fouventefois. Je ne penfe pas avoir écrit ceci, fans qu'il s'en trouve quelques-uns qui ayent opinion de moi, que je le faffe par tranfport d'amitié, ou pour efpérer en fa faveur, mais je prie ceux qui auront cette opinion de moi, de croire qu'en tout cet Œuvre, je n'ai donné louange à aucun, qui ne foit véritable, & que s'il étoit autrement, cela tomberoit fur moi, & feroit du tout à ma confufion : car je le ferois par ignorance, ou par moquerie, ou bien par une trop grande amitié, en leur endroit, qui font trois vices lefquels j'ai fuis entre tous autres ordinaires aux Ecrivains d'Hiftoires. Et dirai bien qu'en ceci j'ai imité

imité la devise, attribuée à M. de Langey, Messire Guillaume du Bellay qui étoit telle, *Ami de tous & de nul l'ennemi*. Pour revenir à parler dudit sieur des Portes, il a écrit en prose plusieurs très-doctes, & bien saintes prières à Dieu, lesquelles ne sont encore imprimées, non plus que ses autres Œuvres, en Théologie, soit touchant la Trinité & autres beaux sujets, pris des Saints Docteurs de l'Eglise. Il florit à Paris cette année 1584, âgé d'environ quarante ans, & ne cesse de faire toutes sortes d'amis, & principalement à l'endroit des hommes de Lettres, afin de ne dégénérer du naturel qu'il a dès ses plus tendres ans.

* Philippe des Portes naquit à Chartres, en 1548, de Philippe des Portes, les uns disent *Drapier*, les autres *Bourgeois* de cette Ville, & de Marie Edeline. Etant venu à Paris, il s'attacha à un Evêque, que l'on ne nomme pas, avec lequel il alla en Italie, où il apprit parfaitement l'Italien, & s'appliqua ensuite à traduire les Poëtes. De retour en France, il s'adonna à la Poësie Françoise, qu'il débarrassa de cet attirail d'expressions Grecques, de termes ampoulés, d'épithètes impropres, de tours obscurs & contraints, que Ronsard y avoit introduits; sa Poësie, dit Pâquier, *est douce & coulante*. Elle se lit même encore avec plaisir, tandis que les vers durs & Gothiques de Ronsard ne sont plus supportables:

Ce Poëte orgueilleux, trébuché de si haut,
Rendit plus retenus des Portes & Bertaut. BOILEAU.

Il est certain que des Portes connut mieux le génie de notre langue, & contribua à la former. Ses talens, à leur aurore, trouvèrent de puissans Protecteurs. Le Duc d'Anjou le mena avec lui en Pologne, en 1573; il en revint l'année suivante avec ce Prince, qui régna sous le nom de *Henri III*. Il combla des Portes de biens, lui donna, en 1582, l'Abbaye de Tiron, au Diocèse de Chartres, celle de Josaphat au même Diocèse, en 1589, & peu après celle de Bonport, Ordre de Cîteaux, au Diocèse d'Evreux, près du Pont de l'Arche, & un Canonicat à la Sainte Chapelle de Paris. Tous ces bénéfices lui rapportoient alors dix mille écus de rente. Après la mort funeste du Roi Henri III, il se retira à son Abbaye de Bonport, où la fréquentation de l'Amiral de Villars, & l'attachement qu'il prit pour lui, le rendit Ligueur; ce qui le fit nommer dans le *Catholicon*, POETE DE L'AMIRAUTÉ. Cependant il eut dans la suite les bonnes graces de Henri IV, qui l'aima. Les Poësies Galantes l'occupèrent une partie de sa vie; il y renonça sur la fin, & ne s'occupa plus que de compositions morales ou pieuses. Il fut peu sensible aux critiques que l'on fit de ses Ouvrages; quoique dans l'opulence, il vécut

sans faste, sans orgueil, avec un désintéressement marqué & une grande tranquillité d'esprit, sur-tout lorsqu'il étoit à son Abbaye de Bonport :

Là, franc d'ambition, je voy couler ma vie,
Sans envier aucun, sans qu'on me porte envie;
Roi de tous mes desirs, content de mon parti,
Je ne m'appaste point d'une vaine espérance,
Fortune ne peut rien contre mon asseurance,
Et mon repos d'esprit n'est jamais diverti.

Il mourut dans son Abbaye de Bonport, le 5 Octobre 1606, âgé de soixante ans & cinq mois, ainsi que le prouve l'Epitaphe que fit mettre sur son tombeau son frère Thibaut des Portes, sieur de Bevillier, grand Audiencier de France. On a fait plusieurs Editions des Poësies de Des Portes. La première, en 1573, *in*-4°. à Paris, Robert Estienne; 2°. 1579, *in*-4°. Paris, Patisson; 3°. à Anvers, en 1591; 4°. à Paris, 1600, *in*-8°. 5°. à Paris, 1602, *in*-8°. 6°. à Rouen, 1611, *in*-8°. — Voy. les Mém. de Niceron, Tom. XXV, pag. 307, & la Bibl. Franç. de M. l'Abbé Goujet, Tom. XIV, pag. 65.

Les recueils de M. Falconet nous fournissent quelques Anecdotes sur la vie de Des Portes, que nous allons rapporter. « Il étoit gentil, agréable, » surnommé *le Mignard*, parce qu'il s'étoit formé sur les Italiens, gouver- » noit le corps & l'esprit de la Duchesse de Retz, *Claude-Catherine de Cler-* » *mont*, mère de l'Archevêque de Paris, étoit bon négociateur, & contribua » beaucoup à faire rentrer la Province de Normandie sous l'obéissance de » Henri IV, qui aimoit à le voir, & voulut lui donner l'Archevêché de » Bordeaux, qu'il refusa, disant qu'il n'étoit pas d'une vie assez exemplaire; » il aimoit beaucoup ses aises; il ne voulut être ni Prêtre, ni marié, de peur » qu'étant l'un, il ne lui prît envie d'être l'autre. Il eut d'une fille de Village, » qu'il tenoit renfermée chez lui, un bâtard, nommé *Philippin*, qui devint » fou; on le disoit enfant du laquais qui portoit à manger à la fille; on en a » dit de même des autres enfans, qu'il croyoit avoir eus des femmes qu'il avoit » entretenues. Ronsard estimoit des Portes le premier Poëte de son temps ». Il ordonna de chanter après sa mort le Pseaume *Quàm dilecta Tabernacula*, ce qui donna occasion de dire, qu'il ne croyoit pas plus au Purgatoire, que M. de Beaune, Archevêque de Bourges, qui n'avoit point ordonné de service pour le remède de son ame. Voy. le *Journal d'Henri IV*, 1606, Tom. III, p. 291, & les *Lettres* de Patin, Tom. II, Let. 292. On lit dans le *Perroniana*, Article de RONSARD, qu'*il étoit plus savant qu'homme de France & de la Chrétienté*. Il avoit une Bibliothèque nombreuse & bien choisie, toujours ouverte aux gens de lettres, auxquels il prêtoit volontiers des Livres.

PHILIPPE DU PRAT *, Damoiselle Parisienne, sœur aînée d'Anne du Prat, (de laquelle nous avons fait mention ci-dessus)

ensemble de Madame Anne Seguier leur mère, Dame de la Vergne, femme en premières noces, de Messire François du Prat, Baron de Thiert : duquel mariage sont issues ladite Philippe & Anne, toutes deux ne dégénèrent en rien du sçavoir de leur mère, car elles sont tellement ornées d'une rare Littérature, & ont l'esprit si clair-voyant, (sans que je fasse ici mention de la connoissance qu'elles ont en la poësie & art oratoire, jusques à là que d'écrire & parler en Latin) que c'est chose bien digne de recommandation, & qui mérite que leur nom s'étende aussi loin, comme je m'assure que leurs écrits & doctes compositions leur acquerront de renommée. Elles n'ont encore fait imprimer leurs compositions, soit en prose ou en vers, mais j'ai opinion qu'elles porteront tant de faveur à nos François, que de les leur communiquer, & les en faire participans. Elles florissoient à Paris cette année 1584.

* Philippe du Prat, & sa sœur Anne du Prat, étoient arrières-petites-filles du Chancelier Antoine du Prat, & filles de François du Prat, qui a formé la branche des Barons de *Thiers*, & non pas de *Thiert*, comme l'écrit La Croix du Maine. Elles furent toutes deux mariées. Celle dont il s'agit dans cet Article étoit l'aînée. Elle épousa le Baron de Conac en Limousin. Anne Seguier, leur mère, se maria à Hugues de la Vergne. Son premier mari étoit mort en 1583, & La Croix du Maine, qui écrivoit en 1584, la nomme *Dame de la Vergne*; ainsi ce fut vers le commencement de l'an 1584 qu'elle se remaria : ce que j'observe, parce que la date de son second mariage n'est point marquée dans l'*Histoire des Grands Officiers de la Couronne*, Tom. VI, pag. 457.

PHILIPPES DE QUIERLAVEINE, fils aîné du sieur de la Cornuere & des Patiz, Gentilhomme du Maine, &c. Il a écrit trente-six Sonnets sur l'Adieu ou congé qu'il prend de Damoiselle Lucrece le Gras, fille aînée du sieur de la Fresnaye Mescrin, sa maîtresse, &c. lesquels ont été imprimés au Mans par Marin Chalumeau l'an 1579. Il florit au Maine cette année 1584.

PHILIPPES TARON, Sieur de la Groye au Maine, & natif dudit lieu, Avocat au Siège Présidial du Mans. J'ai ci-

devant fait mention de M. Jean Aubert, sieur de la Moreliere, & ai dit que c'étoit l'un des plus renommés de tout le Mans, voire du Maine, & des lieux d'alentour, tant pour la Jurisprudence, que pour les Consultations qu'il fait chacun jour : mais si ayant loué ce Seigneur Aubert je ne faisois aussi par même moyen un récit des louanges dues à ce Seigneur de la Groye, pour les semblables parties & vertus recommandables, qui sont tellement égales en ces deux personnages, qu'à peine j'en pourrois donner mon jugement, sans encourir trop de hazard à l'endroit de ceux qui sont connoissants les susdits. Je dirai que si l'un d'eux mérite une infinité de louanges pour sa doctrine & érudition, que l'autre n'en doit avoir moins, tant pour les affaires ou il a été employé, soit aux Etats à Orléans & à Blois, & autres endroits, esquels il s'est montré tellement vertueux, qu'il n'a point tant craint ses Majestés, qu'il n'ayt prononcé librement ce qu'il voyoit devoir être observé pour bien régir & policer un Royaume. Il n'a encore mis aucunes de ses Œuvres en lumière, mais s'il veut tant porter de faveur à ceux de son pays, que de les faire participans de ses doctes Commentaires & annotations sur les Coutumes du Maine, certes il se rendra de plus en plus digne d'immortalité; & de ma part je souhaite qu'il le fasse, ensemble qu'il ne se montre avare de ce beau Recueil d'Arrêts, & des Consultations qu'il a recueillies depuis cinquante ans, ou environ, qu'il a fait profession de la Jurisprudence. Il florit au Mans cette année 1584, âgé de plus de soixante & dix ans.

PHILIPPES DE VICTRAY [1], Evêque de Meaux près Paris, ancien Poëte François. Il a écrit quelques poësies en notre langue, lesquelles ne sont pas imprimées. Nicolas *de Clemangis*, en a traduit quelques-unes en Latin. Ledit Evêque florissoit il y a plus de cent ans *.

[1] Il falloit plutôt dire DE VITRI. Cet Evêque mourut le 10 Juin 1351 *, & florissoit par conséquent cent cinquante ans plutôt qu'il n'est dit ici. Ses vers François, au nombre de trente-deux, suivis de la Traduction qu'en a

faite en vers Latins Nicolas de Clémangis, ont été imprimés à la fin de l'Edition *in-16.* que Jean de Tournes le fils donna l'an 1591 en Espagnol, en François & en Italien du Livre que Guévare a intitulé, *El menos precio de corte y alabanca de aldea.* Ces vers, appelés vulgairement *les dits de Franc Gontier*, du nom de *Gontier*, Villageois que le Poëte introduit, tendoient à faire voir que la vie rustique de ce *Gontier* & d'*Hélène*, sa femme, étoit préférable à la vie de la Cour. Pierre d'Ailly, au commencement du siècle suivant, opposa aux dits de Franc Gontier une Description de la vie pompeuse, mais inquiète & chagrine d'un grand Seigneur, en pareil nombre de vers François, qu'on appela *les Contredits de Franc Gontier*, & que Nicolas de Clémangis mit aussi en vers Latins; le tout imprimé dans l'endroit ci-dessus marqué. Ces *Dits* & *Contredits* étant fort en vogue du temps de Villon, lui donnèrent lieu de faire d'autres *Contredits dits de Franc Gontier*, qu'on peut voir dans ses Poësies, avec l'Argument que Marot y a mis, où il a dit que ces pièces ne furent faites du temps de Villon, que parce que c'est alors principalement qu'elles eurent cours. On dit que Philippe de Vitri, à l'instance de Charles V, & de Jeanne de Bourbon, femme de ce Roi, mit en vers François les *Métamorphoses d'Ovide*, & que le Manuscrit s'en voit à la Bibliothèque de S. Victor à Paris. (M. DE LA MONNOYE).

* M. de la Monnoye s'est trompé. Il a pris l'année où Vitry fut fait Evêque de Meaux pour l'année de sa mort. Il parvint au Siège Episcopal de cette Eglise en 1351, & mourut le 9 Juin 1361. (Voy. le *Gall. Christ.* Tom. VIII, Col. 1636). Il étoit grand Musicien, & c'est à lui que fut écrite la trente-troisième des Lettres Familières de Pétrarque, adressée *Au Musicien Philippe de Vitry.*

PIERRE D'AILLY, Docteur en Théologie, & Chancelier de l'Université de Paris, dit en Latin *de Alliaco*, qui est une très-noble & très-ancienne maison en Picardie, auquel nom *de Alliaco* plusieurs se sont trompés, l'ayant traduit en François *d'Alliac* au lieu *d'Ailly*, qui est sa vraie appellation. Cetui-ci étoit natif de la ville de Compiegne en Picardie. Il fut Evêque de Cambray, & enfin Cardinal & Légat, sous le Pape Jean XXIII, ce qu'il obtint pour sa grande doctrine & érudition, & principalement en la Théologie, en laquelle faculté, il étoit le plus renommé Docteur de son temps. Il fut Précepteur de Jean de Gerson, duquel nous avons parlé ci-devant *. Il a écrit en François, un Livre intitulé les sept degrés de l'Echelle de Pénitence, figurés & exposés sur les sept Psalmes Pénitentiels, imprimé à Paris [1]. Il a écrit plusieurs vers François en rithme usitée

de son temps, lesquels ont été mis en vers Latins, par Nicolas *de Clemangis.* J'en ai vu quelques-uns imprimés, il y a plus de cent ans, quant à ses compositions Latines, lesquelles sont en grand nombre, nous en ferons mention autre part. Il mourut en France l'an 1425.

* Pierre d'Ailly fut un de ces hommes, qui doivent leur célébrité & leur fortune à leur mérite, & aux circonstances heureuses où ils se trouvent. Il naquit à Compiègne de parens pauvres & inconnus en 1350. Il entra, en 1372, Boursier au Collège de Navarre, parmi les Etudians en Théologie. En 1380 il fut reçu Docteur, eut un Canonicat de Noyon; & quatre ans après il fut Grand-Maître de ce même Collège. Sa réputation étoit déjà brillante: il prêchoit avec succès; il soutint, en 1387, devant l'Antipape Clement VII, que la France reconnoissoit, & qui siégeoit à Avignon, la Sentence prononcée par l'Université de Paris, contre un Jacobin Arragonois, qui nioit l'Immaculée Conception. Cette action d'éclat lui valut, en 1389, la place de Confesseur & d'Aumônier du Roi Charles VI. Il fut, peu après, Chancelier de l'Université, & Trésorier de la Sainte Chapelle de Paris. En 1395, il fut nommé à l'Evêché du Puy en Velay, l'année suivante à celui de Cambray. Il se distingua aux Conciles de Pise & de Constance, fut fait Cardinal en 1411, & fut ensuite employé à diverses légations. Les Registres de l'Eglise de Cambray portent qu'il mourut le 9 Octobre 1425, étant Légat du S. Siège dans la basse Allemagne, & qu'au mois de Juillet suivant, on apporta son corps à Cambray, où il fut enterré dans l'Eglise Cathédrale, derrière le grand Autel. Cette date paroît la plus sûre de toutes. Quelle différence entre la fortune de Gerson, disciple de Pierre d'Ailly, & celle de son maître, quoique le premier eût peut-être plus de mérite, & certainement plus de science que le second! — Launoy, *Hist. du Collège de Navarre*, pag. 134, l'appelle *Aquila Franciæ, atque aberrantium à veritate mulleus indefessus.* Son entêtement pour l'Astrologie Judiciaire est remarquable. Bellarmin, Lib. *de Scriptor. Ecclesiast. Unum est in quo reprehenditur hic Auctor, quod videlicet sensisse videatur Christi Nativitatem prænosci potuisse ex Genethliacis observationibus, atque ad hoc adduxerit apparitionem Stellæ quæ apparuit Magis.* Vossius, Lib. *de Scient. Mathemat.* pag. 215, observe que P. d'Ailly, dans son Livre, *de Concordiâ Historiæ & Astrologiæ divinatricis*, a soutenu que le déluge de Noé, la naissance de Jesus-Christ, les Miracles & les Prodiges ont pu être devinés & prédits par l'Astrologie, & qu'il rapporte les naissances, changemens & ruines des Républiques & des Religions aux conjonctions des hautes Planètes. — Une telle doctrine, soutenue avec érudition, & une certaine éloquence, dans un temps où les ténèbres de l'ignorance étoient encore bien épaisses, a peut-être contribué, plus qu'on ne pense, à la fortune de Pierre d'Ailly. — Il présidoit à la Session du Concile de Constance, où Jean Hus fut condamné au feu: il l'exhorta beaucoup à se

soumettre & à se rétracter, avant de prononcer l'Arrêt de condamnation, mais le Novateur ne se rendit pas, & fut brûlé.

[1] Voyez, au mot ANTOINE BELARD, la correction de l'erreur de La Croix du Maine, touchant le Livre des *Sept Degrés de l'Echelle de Pénitence*, qu'il a cru que Pierre d'Ailly avoit écrit en François, & remarquez une autre erreur, touchant ce qu'il dit, que « ce Cardinal a » composé plusieurs vers François, mis en vers Latins par Nicolas de Clé- » mangis », parce que, quand il seroit vrai que le Cardinal auroit fait plusieurs vers François, de quoi l'on peut fort bien douter, il seroit toujours faux que Clémangis les eût tous traduits en vers Latins, puisque les *Contredits de Franc Gontier*, qui sont les seuls qu'il a traduits, n'excédent pas le nombre de trente-deux vers, comme nous l'avons observé ci-dessus, au mot PHILIPPES DE VICTRAY. (M. DE LA MONNOYE).

PIERRE AIRAULT, Angevin, dit *Ærodius*, Lieutenant Général Criminel au Siège Présidial, & Sénéchaussée d'Anjou, Maître des Requêtes de l'Hôtel de M. le Duc d'Anjou, frère du Roi, &c. Cette famille des Airaults en Anjou, a été très-renommée de tout temps, & encore de fraiche mémoire nous en avons eu en France pour Garde-Seaux, Messire François Errault de Chemens, sieur dudit lieu en Anjou : & encore a produit plusieurs doctes hommes, qui ont fait profit à la République, tant par les Lettres que par les armes. Le susdit Pierre Airault, a écrit en François, un Traité de l'ordre & Instruction Judiciaire, dont les anciens Grecs & Romains ont usé, en accusations publiques, conféré à l'usage de notre France, imprimé à Paris l'an 1576, *in*-8°. & contient 12 feuilles. La Pratique en Droit, imprimée à Paris l'an 1576; Recueil de vingt-un Plaidoyers, faits en la Cour de Parlement à Paris, avec les Arrêts sur ce intervenus, imprimés à Paris chez Martin le Jeune, l'an 1568; Harangue faite à Monseigneur le Duc d'Anjou, frère du Roi, &c. à son arrivée en sa ville d'Angers, depuis son Apennage, qui fut le 7 de Janvier l'an 1570, imprimée à Angers chez René Piquenot, audit an 1570. Il a écrit plusieurs autres Livres, desquels je n'ai pas connoissance : Il florit à Angers cette année 1584 [1].

[1] Il mourut à Angers, le 21 Juillet 1601, âgé de soixante-cinq ans. Gilles

Ménage, dont il étoit Ayeul maternel, en a écrit la vie en Latin, & l'a illustrée en François de remarques savantes & curieuses, *in*-4°. à Paris, 1675, lesquelles appuyent celles de La Croix du Maine, touchant la parenté des *Ayraults* & des *Erraults*. (Sa famille subsiste encore à Angers, où elle possède la même charge). — Voy. les Mém. de Niceron, Tom. XVII, pag. 327. (M. DE LA MONNOYE).

PIERRE AMADIS, dit AMADEUS ET AMADISIUS, natif du Diocèse d'Auch en Gascongne, & Chanoine audit lieu, Poëte Latin & François. Il a écrit plusieurs Poëmes François, contenant plusieurs Sonnets, avec les anagrammes ou noms retournés, de plusieurs illustres hommes & dames, lesquels il me fit voir à Paris l'an 1583, ils ne sont encore imprimés. Il florit en son pays de Gascongne cette année 1584, âgé d'environ cinquante ans.

PIERRE AMY, dit AMIUS, Sieur du Pont, natif de la ville du Mans, Conseiller du Roi au siège Présidial & Sénéchaussée du Maine, très-docte & très-excellent Poëte Latin [1]. Il n'a encore fait imprimer ses Poëmes Latins, non plus que ses autres compositions Françoises. Il florit au Mans cette année 1584.

[1] Il est différent de ce PIERRE AMY, Confrère de Rabelais, au Couvent des Cordeliers de Fontenay-le-Comte, & qui, de même que Rabelais, se défroqua. Au-devant de l'*Apologie des Femmes*, écrite en Latin par Amauri Bouchard, Président au Présidial de Saintes, & depuis Maître des Requêtes, il y a une Epître de ce PIERRE AMY à André Tiraqueau, de laquelle le dessus est tel : *Petrus Amicus, Sodalis Franciscanus Andreæ Tiraquello suo.* Le Livre de Bouchard fut achevé d'imprimer le 19 Janvier 1522, suivant l'ancien Calendrier, chez Badius, *in* 4°. L'Auteur, feuillet 9, v°. y parle ainsi de ce Cordelier : *Judicet Sodalis ille Francisci, qui, quod est, id verè & amicus, & noster est.* Il dit *Noster*, parce qu'il adresse la parole à Tiraqueau. Ceci, par occasion, soit dit pour illustrer ce qu'on trouve dans Rabelais, Chap. 10 du Liv. III, touchant ce PIERRE AMY, connu d'ailleurs par les Epîtres de Budé. (M. DE LA MONNOYE).

PIERRE ANDRÉ, natif du Dorat, Chirurgien à Poictiers, l'an 1563. Il a écrit un Traité de la préparation de l'Antimoine, & les vertus & propriétés d'icelui, ensemble un Traité de la Dyssenterie, & de ses remèdes, imprimés à Poictiers l'an 1563.

PIERRE

PIERRE, ou PERRIN D'ANGECOUR *, Gentilhomme Champenois, ancien Poëte François. Il a écrit plusieurs Poësies non encore imprimées. Il florissoit en l'an 1220 ou environ.

* Son nom étoit D'ANGECORS. Voy. FAUCHET, Chap. 19.

PIERRE L'ANGLOIS, Ecuyer, Sieur DE BELESTAT. Il a écrit un Discours des Hieroglyphes, ou Sculptures sacrées des Ægyptiens, ensemble des Emblêmes, Devises, & Armoiries : & outre cela cinquante-quatre Tableaux Hieroglyphiques, pour exprimer toutes conceptions, à la façon des Ægyptiens, le tout imprimé à Paris, chez Abel l'Angelier l'an 1583, *in*-4°. contenant 30 feuilles. Il florit à Lodun en Poictou, cette année 1583. Nous ferons mention de lui ci-après, quand nous parlerons de *Pierre Marin Blondel Lodunois*, &c.

PIERRE D'ANTON, Abbé d'Angle, Voy. JEAN D'ANTHON, (*Tom. I. pag.* 484 *de cette nouvelle Edition*).

PIERRE D'AUVERGNE, surnommé LE VIEIL, natif de Clermont en Auvergne, très-ancien Poëte François. Il a écrit plusieurs Poëmes & entre autres un qui est à la louange des Poëtes Provençaux de son temps. Il a écrit une Satyre contre les Siciliens, touchant le massacre qu'ils firent des François qui étoient à Naples pour Charles I du nom. Chansons spirituelles. Chanson à la louange de Clarette des Baux, Damoiselle Provençale, &c. Le Contrat du corps & de l'ame. Il mourut à Clermont en Auvergne l'an 1280 ou environ. Dante, Poëte Florentin, fait mention de lui en son Livre de la vulgaire éloquence, &c *.

* Jean de Notre-Dame en parle amplement, Chap. 49.

PIERRE AVRIL, Poëte François assez ancien. Il a écrit quelques Chants Royaux en l'honneur de la glorieuse Vierge Marie.

PIERRE BALTHAZAR, appellé en Langue Flamande BALTENS, natif du pays de Brabant, Citoyen d'Anvers en l'an 1578, homme fort ingénieux & d'un esprit émerveillable, fort bon peintre & graveur, excellent pour l'écriture & grand recher-

cheur de l'antiquité. Il a écrit en François les Généalogies, & anciennes descentes des Forestiers & Comtes de Flandres, avec une brefve Description de leurs vies & gestes, imprimées à Anvers par André Bax, *in-fol.* l'an 1580, contenant 32 feuilles le tout avec des protraicts desdits Comtes de Flandres tirés après le naturel sur taille douce. Armoiries & devises des Chevaliers de la Toison d'or, lequel Œuvre il a entre les mains, il n'est encore en lumière. Il florissoit à Anvers l'an 1580.

PIERRE LE BAULD, Prêtre, Chantre & Chanoine en l'Eglise Collégiale de Notre-Dame à Laval, Orateur & Historiographe de Madame Jeanne de Laval, Roine de Hierusalem, &c. Il a écrit l'Histoire de la noble & ancienne maison de Laval au Maine, sieurs de Victray en Bretagne, laquelle s'appelle autrement *La Chronique de Victray*, &c. contenant les faits & gestes, ensemble les conquêtes des Seigneurs de Laval, Comtes de Victray, depuis leur première origine, jusques en l'an de salut 1486. Ce Livre n'est encore en lumière, nous l'avons par devers nous écrit à la main. Il a davantage écrit un Discours de l'origine & antiquité de ladite ville de Laval, lequel nous avons aussi écrit à la main. Il florissoit en l'an de salut 1538 *.

* Voy. la Biblioth. Histor. du P. le Long, n°. 14861 & 14900, anc. Edit.

PIERRE BELLIER, Docteur ès Droits, Conseiller du Roi au Châtelet de Paris, homme docte. Il a traduit de Grec en François les Œuvres de Philon Juif, imprimées à Paris chez Nicolas Chesneau l'an 1576, *in-fol.* Il a davantage traduit un Discours dudit Auteur touchant l'état & devoir du Juge, imprimé à Paris chez Guillaume Chaudiere, l'an 1569. Il florit à Paris cette année 1584.

PIERRE BELLOY, Tolosain, Conseiller du Roi au Siège Présidial de Tolose, homme docte ès Langues, & très-sçavant Jurisconsul, lequel a une exacte connoissance des Histoires saintes & profanes, comme nous dirons ci-après. Il a écrit une Déclaration du droit de légitime succession, sur le Royaume

de Portugal, appartenant à la Roine mère du Roi très-Chrétien, imprimée à Anvers & à Paris l'an 1582, *in*-8°. & contient 18 feuilles. Panégyric ou Remontrance pour les Sénéchal, Juges-Mage & Criminel, Lieutenants, Conseillers, Avocats & Procureurs du Roi, Juges & Magistrats en la Sénéchaussée, & Siège Présidial de Tolose, contre les Notaires & Sécretaires du Roi de ladite ville, &c. imprimée à Paris chez Gervais Mallot l'an 1582, *in*-4°. & contient 9 feuilles. Requête verbale pour les susdits Seigneurs & Officiers de Tolose, contenant une Apologie & défense, à l'avertissement publié au nom des Docteurs Régents de l'Université de Tolose, &c. faite en jugement le 15 de Novembre l'an 1583, par ledit sieur Belloy par devant Messieurs les Maîtres des Requêtes ordinaires de l'Hôtel du Roi, &c. imprimée à Paris l'an 1583, *in*-8°. & contient 11 feuilles. Briève explication de l'an courant 1583, selon le Calendrier Grégorian, imprimée à Paris l'an 1583 chez Henry le Bé, *in*-8°. & contient 8 feuilles. Supputations des temps depuis la création du monde jusques en l'an de salut 1582, séparée en deux colonnes diverses. Elle s'imprime à Paris cette année 1584. Je ferai mention de ses écrits Latins, autre part, n'étant ici notre intention d'en traiter, mais seulement de ses écrits François. Il florit à Paris cette année 1584.

* Il étoit de Montauban. Henri IV le fit son Avocat-Général au Parlement de Toulouse.

PIERRE BELON *, du Mans, Docteur en Médecine en l'Université de Paris, aucuns disent qu'il est natif de la paroisse d'Oysay au Maine, & les autres de Foulletourte, mais tant y a qu'il est Manceau, &c. Il étoit pensionnaire du Roi Henry II, & avoit deux cens écus de gages. Il a beaucoup & long-temps voyagé ès pays estranges, & a écrit plusieurs beaux Livres de ses voyages & pérégrinations, entre lesquels sont ceux-ci. Les Observations de plusieurs singularités, & choses mémorables trouvées en Grece, Asie, Judée, Ægypte, Arabie & autres pays estranges, rédigées en trois Livres, imprimées à Paris chez

Gilles Corrozet, & Guillaume Cavelat l'an 1555, avec les figures d'hommes, d'oiseaux, animaux & autres semblables choses dignes de mémoire; l'Histoire des Poissons, traiant de leur nature & propriété, avec les protraicts d'iceux, imprimée à Paris chez Robert Estienne en Latin & en François; de la nature des Oyseaux de toutes sortes, avec leurs protraicts, imprimée à Paris chez Cavelat; les Remontrances sur le défaut du labour & culture des plantes, & de la connoissance d'icelles, contenant la maniere d'affranchir & apprivoiser les arbres sauvages, &c. imprimé à Paris chez Gilles Corrozet l'an 1558, *in*-8°. contenant 12 feuilles. Il a traduit en François les Œuvres de Dioscoride, traitant des simples, & les a commentées: elles ne sont encore imprimées, il en fait mention en son Epître mise au devant de ses Observations, dédiées à M. le Cardinal de Tournon son Mecene. Il avoit projetté plusieurs autres beaux desseins, mais la mort violente de laquelle il finit sa vie, l'empécha de les exécuter & mettre à fin, ensemble plusieurs beaux Livres, d'aucuns desquels s'ensuit le titre; l'Histoire des Serpents, non encore imprimée, de laquelle il fait mention en son Livre de l'Agriculture, *fol.* 24. *pag.* 6. Il a traduit le Livre des Plantes de Théophraste, Auteur Grec, non encore imprimé. L'Histoire des étranges poissons marins, avec la vraie peinture & Description du Dauphin, & de plusieurs autres de son espèce, le tout divisé en deux Livres, imprimés à Paris par Regnaut Chaudiere, l'an 1551, *in*-4°. avec les protraicts & figures desdits poissons. Il a écrit plusieurs autres Mémoires non encore imprimés, desquelles nous avons quelques fragments écrits de sa main. Il a écrit plusieurs Livres en Latin dont nous ne faisons pas ici mention, Il fut tué (non loin de la ville de Paris) par un sien ennemi l'an 1564.

* Il étoit né à la Soulletiere, Village près de Fouletourte au pays du Maine. Il le dit lui-même dans ses *Observations* (Lib. I, Chap. 7). En 1553, lorsqu'il publia ce Livre pour la première fois, il avoit trente-six ans, comme on le voit par le portrait qui est à la tête. Ainsi il étoit né vers 1517. Ce même Ouvrage fut réimprimé en 1554; ainsi l'Edition de 1555.

citée par La Croix du Maine, paroît n'être que la troisiéme. Toutes trois sont de Paris, *in-4°*. Il y en eut une Edition, *in-8°*. la même année 1555, à Anvers, à laquelle on joignit une Table des Matières. Enfin on publia au même lieu une version Latine de ce Livre, en 1589. Son Ouvrage sur *les Poissons*, avoit d'abord paru en Latin, à Paris, en 1553, *in-4°*. *De Aquatilibus Libri duo*. Il le traduisit lui-même en François, & le publia en cette langue, en 1555, *in-12*. Il donna aussi la même année son Livre sur *les Oiseaux*, à Paris, *in-fol.* & en 1557, *in-4°*. Ses *Portraits des Oiseaux, Serpens, Herbes, Arbres, Hommes & Femmes d'Arabie & d'Egypte, enrichis de Quatrains, avec la Carte du mont Athos & du mont Sinai*. Son Livre sur le *Défaut de culture des Plantes*, fut traduit & publié en Latin, à Anvers, en 1589, *in-8°*. Son Ouvrage sur les *Etranges Poissons marins, avec leurs portraits gravés en bois*, &c. n'a point été réimprimé, & est fort rare; aucun des Ouvrages de Belon n'est commun: mais ceux, sur-tout qui n'ont pas été réimprimés, sont d'une rareté qui augmentera, d'autant plus qu'il y a moins d'apparence que jamais qu'on les réimprime; car les Figures qu'il faudroit graver coûteroient beaucoup, & l'Histoire Naturelle s'est tellement perfectionnée depuis Belon, que ses Ecrits, à ce sujet, deviennent de jour en jour moins utiles. Belon a été accusé de *Plagiat*, & M. de Thou a donné croyance à cette accusation (*Hist.* Lib. XVI); mais Belon a été fort bien défendu par le P. Niceron (Tom. XXIV, pag. 40); par M. Clement (*Bibl. Curieuse*, Tom. III, p. 104, & plus au long encore par D. Liron, *Singularités Histor.* Tom. I, p. 438 & suiv. Celui qui a traduit en Latin les deux Ouvrages de Belon (ses *Observations*, & son Traité du *Défaut de culture*) se nommoit CHARLES DE L'ECLUSE, natif d'Arras, Médecin des Empereurs Maximilien II & Rodolphe II. Il s'appeloit en Latin *CAROLUS CLUSIUS*, ce qui a trompé M. Clement, qui l'a nommé en François CHARLES CLUSIUS. Que de méprises pareilles, occasionnées par l'usage de latiniser les noms propres! Il avoit un logement au Château de Madrid, dans le bois de Boullogne. Un soir qu'il y retournoit, il fut assassiné à l'entrée du bois, au mois d'Avril 1564. D. Liron (*ubi suprà*, pag. 454, conjecture qu'il n'avoit pas plus de cinquante-cinq ans.

PIERRE BERCHORE [1], Poictevin, dit autrement BERTHORE [2], Prieur du Monastere de S. Eloy à Paris, de l'Ordre de S. Benoît, natif du village de S. Pierre du Chemin, à trois lieues de Poictiers, sous l'Evêché de Maillezais. Il a traduit de Latin en François par le commandement du Roi Jean, les Décades de Tite-Live Padouan *, tant renommé pour l'Histoire Romaine. Il mourut en l'an de salut 1362.

1 C'est plutôt PIERRE BERCHEURE que BERCHORE, ainsi qu'il se nomme

lui-même, & *Prieur de S. Eloy de Paris*, comme il se qualifie, en dédiant sa Traduction de *Tite-Live* au Roi Jean, où il dit que « cette Traduction » est son quint Ouvrage, que le premier est le Reductoire moral, le second » le Repertoire moral, le tiers le Breviaire moral, le quart la Mappemonde ». Voy. sa notice dans l'*Histoire Littéraire* de D. Rivet; & du Radier, Tom. I, pag. 557. (M. FALCONET).

[2] Le P. Labbe, p. 309 de sa *Nova Biblioth. Manuscript.* cite un Exemplaire des *Décades de Tite-Live*, mises en François par PIERRE BERTEURE (le mot est ainsi écrit) Prieur de S. Eloi, dédiées au Roi Jean. Ce Bénédictin mourut l'an 1362. Son nom, pag. 11 du Catalogue des Livres de Madame la Princesse, est écrit PIERRE BERSEUR, mais mal. (M. DE LA MONNOYE).

* Il y a un beau Manuscrit de sa Traduction de *Tite-Live* dans la Bibliothèque de Sorbonne, en 2 vol. *in-fol.* Il en est fait mention dans la *Biblioth. de la Basse Latinité*, par Fabricius, Tom. V, pag. 728. Le P. Niceron en parle aussi dans la vie de Tite-Live (*Mém.* Tom. V, pag. 181). Il dit que *ce Manuscrit est orné de figures en taille-douce.* On se tromperoit, si sur cette expression l'on s'imaginoit que ce sont des gravures. Cette Traduction n'a point été imprimée.

PIERRE BERTRAND, Médecin, demeurant à Bezas en Guienne. Il a composé en forme de Dialogue, la Dialectique Françoise pour les Chirurgiens, imprimée à Paris l'an 1571, par Denys du Pré.

PIERRE BESSANT, très-excellent pour l'écriture, de laquelle il fait profession de montrer & enseigner en la ville de Paris cette année 1584, & auparavant. Il a recueilli plusieurs Sentences des Proverbes de Salomon, lesquelles il a réduites en soixante & dix quadrains, de diverses rithmes, imprimés à Paris l'an 1583.

PIERRE BOISTUAU, surnommé LAUNAY, natif de Nantes en Bretagne, homme très-docte & des plus éloquens Orateurs de son siècle, & lequel avoit une façon de parler autant douce, coulante & agréable qu'autre duquel j'aye leu les écrits [1]. Il a écrit premièrement en Latin, & depuis traduit en François un fort beau & bien docte Traité, qu'il appelle le Théâtre du Monde, discourant des miseres humaines, & sur la fin du Livre il traite de l'excellence & dignité de l'homme, le Latin n'a en-

-core été imprimé, mais quant au François, il l'a été par plus de vingt fois diverses, tant à Paris qu'à Anvers, à Lyon, à Rouen, & autres lieux. Robert le Mangnier, & Jean Longis, l'ont imprimé par plusieurs fois à Paris *in*-8°. & *in*-16. ou petite marge. Il a traduit une partie de l'Histoire Ecclésiastique de Nicephore & autres, imprimée à Paris chez Marnef & Cavelat. Les Histoires prodigieuses, extraites de plusieurs excellents Auteurs Grecs & Latins, tant sacrés que prophanes, imprimées à Paris l'an 1561, & encore depuis par plusieurs fois par Vincent Sertenas & autres. Lesdites Histoires ont été augmentées par François de Belleforest, & par Claude de Tesserand Parisien, comme nous avons dit-cidessus; l'Histoire de Chelidonius, imprimée à Paris; les six premières Histoires tragiques, traduites de l'Italien de Bandel, imprimées à Paris par diverses fois, avec les continuations ou suites de traduction dudit Bandel, par François de Belleforest: mais pour dire ce qui me semble touchant ces deux Auteurs, les six premières dudit Boistuau sont si excellentes, & traduites si heureusement, que quand l'on sort de sa traduction pour entrer en celle dudit Belleforest, le changement est étrange: car cettui-ci avoit rendu son Œuvre bien poli & limé, pour ne l'avoir précipité à l'impression, & Belleforest avoit fait ses traductions à mesure que l'on imprimoit son Œuvre, qui est cause que les premières sont plus élabourées que les dernières. Elles ont été imprimées à Paris par une infinité de fois, chez Gervais Mallot, Jean de Bordeaux, Robert le Mangnier, & autres; les Amants fortunés, autrement intitulé l'Heptameron [2] de la Royne de Navarre, lequel a été remis en son entier par Claude Gruget Parisien, comme nous avons dit ci-dessus. Je ne sçai au vrai qui est l'Auteur de ce Livre, car il a été imprimé à diverses fois sous divers noms d'Auteurs; Traité de la paix & de la guerre: duquel il fait mention au troisième Livre de son Théâtre du Monde. Je n'ai point vu ledit Traité imprimé; Traité de l'Eglise Militante; Traité des pierres précieuses, dans lequel il traite des impostures & tromperies des lapidaires qui

penſent contrefaire les pierreries & joyaux. Ce Livre n'eſt encore en lumière, il en fait mention en ſes Hiſtoires prodigieuſes; Traité de l'excellence & dignité de l'homme, écrit en Latin & en François par ledit Boiſtuau, lequel a été imprimé par pluſieurs fois avec ſon Théâtre du Monde, comme nous avons dit ici-deſſus. Il a davantage traduit fort doctement & avec beaucoup d'heur, les Livres de la Cité de Dieu, écrits par S. Auguſtin, leſquels ne ſont encore en lumière; ceux qui les ont retirés par devers eux après la mort de l'Auteur, ne les devroient pas retenir ſi long-temps à les faire imprimer, tant pour l'amour du défunt, que pour l'utilité & profit de tous amateurs des Lettres. Il mourut à Paris l'an 1566. Il eſt enterré au cimetiere des Écoliers à Paris, près l'Egliſe de S. Eſtienne du Mont.

[1] Il a paſſé dans ſon temps pour un beau parleur, avoit quelque lecture, du reſte fort ſuperficiel, ne ſachant abſolument point de Grec, & n'entendant qu'aſſez médiocrement le Latin. Dans ſon Diſcours de l'*Excellence de l'Homme*, vers la fin de l'extrait que du Verdier en a donné, voici comme il explique ces mots de Pline, Liv. VII, Chap. 52: *Reperimus inter exempla, Hermotimi Clazomenii animam relicto corpore errare ſolitam*; il dit que *Clazomène ſortoit ſouvent hors de ſon corps*, prenant Clazomène, la patrie d'Hermotime pour Hermotime lui-même. (M. de la Monnoye).

[2] On ne ſait pourquoi La Croix du Maine appelle *Heptameron*, l'*Hiſtoire des Amans fortunés*, dédiée à Madame de Bourbon, Ducheſſe de Nivernois, imprimée à Paris en 1558. (M. Falconet).

PIERRE DE BONIFACIIS, Gentilhomme natif de Provence, iſſu de la noble maiſon des Bonifaces, grand Alchimiſte, & fort entendu en la magie, (ſelon que les Auteurs de ce temps-là, ont laiſſé par écrit). Il étoit fort bon Poëte Provençal. Il a écrit en rithme Provençale un Traité de la Vertu & propriété des Gemmes ou pierres précieuſes. Il mourut l'an 1583.

F. PIERRE BONNEAU, Cordelier, Docteur en Théologie en l'Univerſité de Poictiers, Prédicateur excellent & homme de grande doctrine. Je n'ai point veu de ſes écrits imprimés. Les Proteſtants le firent mourir au pays d'Angouleſme, ou ès envi-

rons

rons l'an 1569, le premier jour de Mai, comme récite Jean le Frere en son Histoire de notre temps, de la dernière édition *in-fol.* imprimée chez Guillaume de la Nouë, sans y avoir mis son nom, &c.

PIERRE BOTON, Mâconnois. Il a écrit en vers François les Amours de Camille, contenant plusieurs Elegies & Complaintes amoureuses : ensemble les resveries & discours d'un amant désespéré, le tout imprimé à Paris par Jean Ruelle, l'an 1573 *.

* Ce Poëte nous apprend qu'il commença à rimer très-jeune, dans *l'Avril* de ses ans. Ses *Amours de Camille* sont les plaintes d'un malheureux amant, qui ne peut arriver au but de ses desirs, & qui, ayant perdu tout espoir, s'endort, & rêve des choses singulières, qu'il décrit d'un style plat. Cinq Elégies, beaucoup de Sonnets & quelques Odes, répondent parfaitement au titre de *Rêveries & Discours d'un Amant désespére.* Dans son *Avis au Lecteur*, il dit qu'*étant imbu & favorisé du sacré Aër des Muses, qui le poussera à entreprendre choses plus graves & sérieuses que non pas ces Amours, il donnera d'autres fruits de ses études*; mais on ne connoît rien de lui que ce qu'en annonce La Croix du Maine.

Voy. la Biblioth. Françoise de M. l'Abbé Goujet, Tom. XII, pag. 402.

PIERRE BOULENGER, natif de Troye en Champagne, je n'ai point vu ses écrits imprimés *.

* C'est le même que le suivant.

PIERRE BOULENGER, Poictevin [1], Historiographe Latin & François *. Je n'ai encore vu aucunes de ses compositions, mais Pierre l'Anglois sieur Bel-estat fait honorable mention de lui en son Livre des Hiéroglyphes au troisième tableau, *fol.* 24. *pag.* 6. (*lisez fol.* 24 *verso*). Il florit cette année 1584.

[1] Pierre Boulenger, quoique né à Troies, ayant demeuré les deux tiers de sa vie à Loudun, où il se maria & eut famille, passa dans l'esprit de bien des gens pour natif dudit lieu. On parla de lui comme d'un homme, dont les Œuvres, soit Latines, soit Françoises, d'Histoire ou d'Eloquence, de Morale ou de Religion, faisoient honneur au Poitou, qu'on croyoit son pays natal. Il ne faut donc pas s'étonner que La Croix du Maine dise n'avoir vu aucuns Ecrits imprimés du Troyen Pierre Boulenger, puisque, dans la prévention où il étoit, il les attribuoit tous au prétendu Pierre Boulenger,

Poitevin. Une preuve évidente de sa méprise, c'est qu'il l'appelle *Historiographe Latin & François*, qualité dûe au Troyen Pierre Boulenger, qui, au rapport de Scévole de Sainte-Marthe, dans l'éloge qu'il en a fait, avoit écrit en beau Latin une *Histoire de France*, partie de sa composition, partie de celle qu'il avoit traduite du François de du Haillan. On a de lui une Oraison Latine, imprimée chez Féderic Morel, *in*-8°. 1560, *De prestantiâ Literarum*, touchant l'utilité qu'il y auroit à établir en toutes les villes suivant l'Ordonnance, & dans tous les Bourgs du Royaume, des Maîtres pour enseigner les Lettres *gratis* aux pauvres Ecoliers. Cette Oraison est très-digne d'être lue, & suffit pour faire juger du talent qu'il avoit de bien écrire en cette langue. — S'étant établi à Loudun, où il enseignoit le Grec & le Latin à la jeunesse, il s'y maria, & eut, entr'autres enfans, *Jule-César Boulenger*, fameux Humaniste, Théologien, Prédicateur, qui entra aux Jésuites, y demeura plusieurs années, en sortit, &, y étant rentré, mourut plus que septuagénaire, à Cahors, l'an 1628, ayant laissé divers Ouvrages, témoins de son érudition. (M. DE LA MONNOYE).

* Pierre Boulenger, *Historiographe Latin & François*; c'est ainsi que La Croix du Maine le qualifie; mais il devoit dire *Historiographe Latin de France*, car il paroît n'en parler que d'après les *Hiéroglyphes* de Langlois de Belestat. C'est ainsi que Belestat le nomme, en lui dédiant son troisième *Tableau Hiéroglyphique*. Je ne crois pas que Pierre Boulenger ait rien écrit en François: mais il a publié en Latin une *Histoire de France*, traduite en grande partie de du Haillan, qui suffisoit pour fonder la qualification que lui donne Belestat.

PIERRE DE BOUSSY, Tournisien. Il a écrit en vers François une Tragédie intitulée Méleagre, imprimée à Caën en Normandie, l'an 1582.

PIERRE DE BRACH, natif de Bordeaux en Gascongne, Poëte François. Il a fait imprimer un juste volume de ses poësies Françoises en ladite ville de Bordeaux, chez Symon de Millanges, l'an 1582*.

* Pierre de Brach, ami du Poëte du Bartas, & son compatriote, exerçoit, à ce qu'il paroît, la profession d'Avocat; car dans ses occupations l'étude des Loix avoit la préférence sur celle des Belles-Lettres, la Jurisprudence l'occupoit tous les matins:..

Dès que le retour du jour m'a resveillé,
Je sors du lit en suivant ma coustume,
Qui de long-tems m'a pour règle ordonné
Que le matin à la Loi soit donné...

Il publia son Recueil de Poësies en 1576, divisé en trois Livres ; le premier, dédié à Diane de Foix de Candale, depuis Comtesse de Gurson, contient des Sonnets, des Odes, des Elégies, des Chansons, où le Poëte célèbre son *Aymée*, qu'il épousa dans la suite ; le second, dédié à M. de Sansac, Archevêque de Bordeaux, contient l'Hymne ou l'Eloge Historique de Bordeaux, un Poëme sur le combat de David & de Goliath, & quelqu'autres pièces ; le troisième est un mélange d'Elégies, de Sonnets, de Stances ; tous ces vers n'offrent, comme le dit l'Auteur lui-même, que *la même note d'une Chanson trop souvent rechantée*, c'est-à-dire, les plaintes, les desirs, les regrets, les comparaisons d'usage chez les Poëtes amoureux. Il vivoit encore en 1600.

Voy. la Biblioth. Françoise de M l'Abbé Goujet, Tom. XIII, pag. 322.

PIERRE BRAILLIER, Marchand Apotiquaire demeurant à Lyon, l'an 1557. Il a écrit un Traité contenant la Déclaration des abus & ignorances des Médecins, qui est une Réponse contre le Livre de *Liset Benancio*, Médecin, imprimé à Rouen chez Thomas Mallard l'an 1557, & à Lyon chez Michel Jove [1].

[1] Un Médecin, sous le nom de *Liset Benancio*, ayant publié un Livre intitulé, *Déclaration des abus & tromperies des Apothicaires*, imprimé à Tours, suivant La Croix du Maine, en 1553, &, suivant du Verdier, en 1556, un Apothicaire, nommé *Pierre Braillier*, y fit, en 1557 ou 1558, une Réponse, intitulée *Déclaration des abus & ignorances des Médecins*. Voy. ci-dessus, pag. 39, à l'Art. LISET BENANCIO *. (M. DE LA MONNOYE).

* Le Livre de Benancio fut imprimé pour la première fois à Tours, en 1553, *in*-12. puis à Lyon, en 1557, *in*-12. Cette même année 1557, parut aussi, à Lyon, le Livre de Pierre Braillier.

PIERRE BROHÉ, natif de Tournon sur le Rhône. Il a traduit de Latin en François le Livre de Jean Sulpice de Saint Alban, dit *Verulanus* [1], traitant des bonnes & honnêtes contenances de la jeunesse, imprimé à Lyon par Macé Bonhomme, l'an 1555.

[1] La Croix du Maine se trompe, en croyant que *Verulanus* signifie *natif de S. Alban*, Bourg d'Anglererre, dit autrefois *Verulan*, & il ignore que Jean Sulpice, qu'il fait Anglois, né à Vérulan, étoit Italien, né à Véroli, Ville de la Campagne de Rome. (M. DE LA MONNOYE).

PIERRE BRISSON, Sieur DU PALAIS, natif de la ville de Fontenay le Comte en Poictou, frère de Messire Bernabé Brisson

Président au Parlement de Paris (duquel nous avons parlé tant honorablement ici devant), &c. Il a écrit un fort beau & docte Livre touchant l'Instruction & nourriture du Prince, imprimé à Paris chez Pierre l'Huillier, l'an 1582 *. Il florissoit en l'an 1583.

* La *Biblioth. Histor. de France*, n°. 18332, lui attribue l'*Histoire au vray des Guerres Civiles ez pays de Poitou, Aunis, Saintonge & Angoumois, depuis l'an* 1574 *jusqu'en* 1576, Paris, 1578, *in*-12.

PIERRE CAPEL, Gentilhomme Provençal, natif de la ville de Nice, fils de Pierre Antoine Capel & neveu de Jean Capel, Seigneur de Chasteau-neuf. Il a écrit en vers François une déploration sur les miseres advenues par la pestilence en la ville de Nice l'an 1580, imprimée à Paris l'an 1583, par Pierre Chevillot. Il florissoit à Paris audit an 1583.

PIERRE CARDENAL, natif d'Argence près Beauquaire. Il étoit estimé l'un des plus doctes Poëtes de son temps en toutes Langues, & sur toutes en la Provençale, usitée de son temps [1]. Il a écrit un Livre des louanges de la Dame d'Argence. Il mourut à Naples l'an 1302, ou environ.

[1] Le Jacobin Armand de Beauvis, *Armandus de Bellovisu*, dans le quatre-vingt-dix-septième de ses Sermons, cite en ces termes Pierre Cardenal plus ancien que lui d'un siècle : *Et ad hoc rectè locutus est ille inventor Petrus Cardinalis, qui hoc modo cecinit in coblâ suâ*, ensuite de quoi il rapporte le passage, non pas dans le langage de l'Original, mais en Latin. Le mot *Inventor*, en cét endroit, exprime le *Troubadour* des Provençaux, synonyme du François *Trouverre*, alors en usage dans la signification de Poëte. Voy. JEAN DE NOTRE-DAME, Chap. 54. (M. DE LA MONNOYE).

PIERRE CASTELLAN ou DU CHASTEL [1], & encore par aucuns nommé CHASTELLAIN dit *Castellanus*, Evêque de Mâcon & de Tulles, & depuis pourvu de l'Evêché d'Orléans, en l'an 1544, ou environ, homme très-docte & des plus estimés de son temps. Il a écrit une très-élégante Oraison de l'adolescence & vie du Roi François I du nom, qui est comme un brief Discours de ses gestes, faits & actions les plus remarqua-

bles. Cette Oraifon Funèbre fut prononcée par ledit Evêque le vingt-troisième jour de Mai, l'an 1547, tant à Paris en l'Eglife de Notre-Dame, qu'à S. Denis en France. Les fusdites Oraifons ont été imprimées à Paris par Robert Eftienne l'an 1547. Henry Eftienne fils dudit Robert fait mention de cet Evêque en fon Apologie pour Herodote en plufieurs endroits, enfemble Pierre de S. Julien, Doyen de Châalon, en fes Antiquités de Bourgongne, au Chapitre de Mâcon, *fol.* 295 & 296 *. Il floriffoit en l'an 1547, fous le règne du Roi François I & encore depuis fous Henry II fon fils.

[1] Il mourut le 3 Février 1552, fuivant le calcul Romain. Sa vie a été écrite en beau Latin par Pierre Galand. On ne voit de lui en François que les *Oraifons Funèbres de François I*, & de plus la Relation des Obféques du même Roi, le tout publié par les foins de M. Baluze, à la fuite de la vie de ce Prélat. On trouve dans les *Epiftolæ claror. viror.* de la Collection de Jean-Michel Brutus, Lyon, 1561, *in*-8°. une Epître de du Chaftel, fort courte, mais bien Latine, à Denys Lambin, du 27 Janvier 1547. (M. DE LA MONNOYE).

* Son vrai nom étoit DU CHASTEL, & non CASTELLAN; Pierre Gallandius, dans fa vie, dit qu'il étoit du Maconnois & d'une famille noble; tous les autres Lexicographes, & Bèze, en parlent comme d'un homme d'une naiffance obfcure; cependant il fut envoyé à Dijon à l'âge d'onze ans, pour y étudier fous un maître habile, appelé PIERRE TURREAU, *PETRUS TURRELLUS*; il avoit de grandes difpofitions aux fciences, qu'il mit fi bien à profit, qu'au bout de fix ans il fut en état d'enfeigner le Grec & le Latin. Il voyagea enfuite en France, en Suiffe, en Italie, en Grèce & dans tout le Levant, apprit les langues Orientales, & fe mit par fes études continuelles en état d'être regardé comme un des plus favans hommes de fon fiècle. A fon retour de Conftantinople, il paffa par Dijon, où il refta quelque temps, & où il lui arriva, felon l'Hiftorien de fa vie, une aventure qui a quelque rapport au commencement de celle d'Abélard avec Héloïfe; mais la mère de la Demoifelle fut plus prudente & plus fage que le vieux Fulbert, il n'y eut point d'éclat. Du Chaftel vint à la Cour de François I, auquel il avoit été fpécialement recommandé par M. de la Foreft, Ambaffadeur à Conftantinople, qui avoit conçu la plus haute idée des talens de du Chaftel. Le Roi prit plaifir à la converfation d'un homme auffi généralement inftruit, & qui s'exprimoit de la manière la plus heureufe & la plus éloquente; il devint Lecteur & Bibliothécaire du Roi, fut fait Evêque de Tulles en 1539, de Macon en 1544. Henri II, qui voulut le conferver à la Cour, lui donna la charge de Grand-Aumônier de France en 1548, & le fit paffer à l'Evêché

d'Orléans en 1551, où il mourut d'apoplexie le 3 Février 1552, trois jours après qu'il en eût été attaqué, comme il prêchoit. — Il ne fut jamais d'avis, que le Roi François I souffrît, que les Novateurs répandissent leurs erreurs dans le Royaume, mais il fut fort opposé à toutes les violences que l'on exerçoit contre eux : il vouloit qu'on les ramenât par les voies de la douceur & de la persuasion. Si tous les Prélats de son temps eussent été aussi éloquens, aussi instruits, aussi touchans que lui, peut-être y auroit-on réussi. — On sait qu'un jour le Cardinal de Tournon, grand ennemi des Protestans, lui reprochant sa modération, il lui répondit : « J'ai parlé en Evêque, vous » agissez en bourreau ». Sa vie écrite par Gallandius est curieuse, & il y a de lui un long Article dans le Dictionnaire de Bayle, au mot CASTELLAN. Le nom de cet Auteur est une nouvelle preuve de ce que j'ai dit à l'Article de PIERRE BELON, sur l'inconvénient de latiniser les noms François des personnes. Le Traducteur de M. de Thou a traduit le nom *CASTELLANUS* par CHATELAIN ; La Croix du Maine le nomme CASTELLAN ou DU CHASTEL, c'est ce dernier nom qui est le véritable. On s'étoit trompé sur sa naissance, lorsqu'on l'avoit cru de bas lieu. Les Auteurs de la *Nouvelle Gaule Chrétienne* l'avoient dit sur la commune opinion, en parlant de du Chastel comme Evêque de Macon ; ils se sont corrigés, lorsqu'ils en ont parlé comme Evêque d'Orléans.

PIERRE LE CHANDELIER, &c. Homme docte, duquel l'anagramme est tel, *Le péché y rendra l'ire.* Il a mis en lumière quelques Mémoires de l'Histoire de notre temps, imprimés à la Rochelle l'an 1573. Ce qui m'a fait penser que cettui-ci eût nom *Pierre le Chandelier*, c'est que voyant cette devise susdite assez contrainte, je me doutai incontinent qu'il y avoit un anagramme caché sous icelui, & enfin l'ayant recherché, j'y rencontrai ce nom susdit : s'il s'en trouve un autre, je le veux bien, mais voilà ce que je pense qu'il ait mis en lumière. L'Auteur de la susdite Histoire florissoit en l'an de salut 1572 *.

* Le P. le Long, n°. 7846 ; s'en est tenu à la conjecture de La Croix du Maine.

PIERRE DE CHANGY, Ecuyer. Il a extrait un sommaire des XVI premiers Livres de l'Histoire Naturelle de Pline, lequel a été mis en lumière par Blaise de Changy son fils, imprimé à Lyon par Jean de Tournes, l'an 1551.

PIERRE CHAPELAIN, Maître Chirurgien en la ville du Mans, de laquelle il est natif, homme très-expert en son art,

&c. Il a écrit & composé un Discours touchant le préservatif de de la Peste, imprimé au Mans l'an 1551, par Denis Gaignot. Il a bien augmenté ce Livre de plusieurs receptes contre ladite maladie, mais il n'est encore réimprimé. Je ne sçai si ledit Chapelain est encore vivant. Il florissoit au Mans l'an 1582.

PIERRE CHARPENTIER, natif de Tolose, Avocat du Roi au grand Conseil, homme très-docte & fort grand Jurisconsul. Il a écrit plusieurs Livres tant en Latin qu'en François, lesquels ont été imprimés pour la plûpart : mais je ne sçai si ceux qui sont mis en son nom, il les voudroit avouer pour siens, d'autant qu'il y en a plusieurs, qui lui ont mis assus des Livres desquels il n'étoit pas Auteur. La lettre adressée à François Portes Candiois, a été imprimée sous le nom dudit Charpentier [1], ensemble autres pareilles choses imprimées l'an 1572, tant en Latin qu'en François. Il florit à Paris cette année 1584. J'ai vu un sien Traité Latin touchant le port des armes, mais je ne sçai si la traduction Françoise est faite par lui. Il a été imprimé à Paris en l'une & l'autre Langue [2].

[1] L'Original de la lettre à François Porte est Latin, 1572, *in*-8°. *Petri Carpentarii Epistola ad Franciscum Portum Cretensem circà persecutiones Ecclesiarum Galliæ*. La réponse, aussi Latine, de Portus, *in*-4°. est de l'année suivante. La cinquante-deuxième Epître de Bèze est adressée, en ces termes, à Charpentier, sur ce que, de Protestant, il étoit redevenu Catholique : *Petro Carpentario, Jurisconsulto, qui se posteà omnium hominum maximè ingratum & sceleratissimum præbuit*. Elle est du 1 Avril 1570. (M. DE LA MONNOYE).

[2] l'Original de ce *Traité* (ou Epître) *du port des armes* est Latin. Il fut imprimé à Paris, *in*-8°. l'an 1575, sous ce titre : *Pium & Christianum de armis consilium cum Petri Fabri responsione*. La réponse est intitulée : *Petri Fabri responsio ad Petri Carpentarii Sævum de retinendis armis, & pace repudianda consilium*. Charpentier vivoit encore en 1584. Voy. BAYLE au mot CHARPENTIER (PIERRE) *. (*idem*).

* Voici ce qu'on lit à son sujet dans les *Mémoires de la Ligue*, Tom. VI, pag. 51 de la nouvelle Edition. *Pierre Charpentier ayant par quelques années feint d'être de la Religion Réformée & fait publique profession du Droit Civil à Genève... Chassé par sa mauvaise conscience, s'en retira d'heure, & se trouva en France du temps des massacres, en 1572, fut envoyé pour espion en Allemagne, où il écrivit certain libelle fameux, solidement réfuté lors par un docte*

Personnage. M. de Thou a développé ce dernier fait dans le cinquante-troisième Livre de son Histoire. Il nous y apprend, que Charpentier, ayant trouvé retraite la nuit du massacre de la S. Barthelemy, chez Pompone de Bellievre, s'attacha à ce Protecteur, & lui laissa voir des dispositions qui portèrent la Cour à l'employer. Il avoit suivi Bellievre, qui avoit été envoyé en Suisse, pour y justifier le massacre auprès des Cantons. Charpentier s'en alla à Strasbourg dans un dessein semblable, & ce fut là qu'il écrivit sa lettre à François Portus, datée du 15 Septembre 1572, où il s'efforce, non-seulement d'excuser le massacre de la S. Barthelemy, mais de prouver que cette action atroce, étoit juste & nécessaire. Portus, ou quelque autre, sous son nom, publia le 1 Mars de l'année suivante une Réponse fort aigre à la Lettre de Charpentier. La Lettre & la Réponse sont imprimées dans l'*Etat de la France sous Charles IX*, Edit. de 1579, Tom. I, *fol.* 368 & suiv.

PIERRE DE CHASTEAU-NEUF, Sieur dudit lieu, Poëte Latin & Provençal. Il a écrit des Satyres contre les Princes de son temps. Poësies dédiées à Madame Beatrix, héritière de Provence; Traité des largesses d'Amour. Il florissoit en l'an de salut 1276 *.

* Voy. JEAN DE NOTRE-DAME, Chap. 42.

PIERRE LE CHEVALIER, Poëte François. Il a écrit quelques Chants Royaux à l'honneur de la Vierge *

* Voy. DU VERDIER, au mot GUILLAUME ALEXIS.

PIERRE CHOLIN, Suisse de nation, Professeur à Zury, homme docte ès Langues, autrefois Précepteur de Th. de Beze [1]. Il a écrit une Grammaire de la Langue Françoise. Ledit de Beze & Gesnerus en font mention.

[1] Il étoit de Zug, & Professeur en Humanités à Zurich; sa *Grammaire Françoise*, écrite en Latin, & illustrée de phrases Allemandes, traduites en François, n'a point été imprimée. Il mourut l'an 1542. (M. DE LA MONNOYE).

PIERRE CHRESTIEN, natif de Poictou, M. à Caën en Normandie, ès années 1558 & 1559. Il a écrit un Traité touchant le Rebaptizement, comme témoignent François de Belleforest, & Jean le Frère de Laval en leurs Histoires, sçavoir est ledit Belleforest au second volume de ses grandes Annales de France, *fol.* 1603, *pag.* 6, & ledit Jean le Frère en son Histoire de France, *fol.* 355, de l'impression *in-fol.*

PIERRE

PIERRE DE CLINCHAMP (Messire), Chevalier de l'Ordre du Roi, Seigneur de la Buissardiere au Maine, &c. Ce Seigneur a été fort amateur des Lettres, & avoit beaucoup d'érudition, comme j'ai entendu par quelques-uns de mes amis qui m'ont assuré qu'il avoit traduit quelques Décades de l'Histoire Romaine de Tite-Live, & autres Auteurs : elles ne sont en lumière. Je ne sçai si la mort qui l'a prévenu en a été cause, car il trépassa en sa Terre & Seigneurie de la Quentiniere près S. Calais au Maine, l'an 1576, le Jeudi seizième jour d'Août. Je ferai mention de lui plus amplement en la Généalogie de cette noble & ancienne maison de Clinchamps.

PIERRE DE COLONGNE, M. de l'Egl. Réformée à Mets l'an 1563. Il a écrit plusieurs Traités imprimés à Lyon l'an 1564, chez Jean d'Ogeroles, desquels Livres je ne veux mettre les titres, & pour cause *.

* Voy. le Catalogue de ses Ouvrages dans *DU VERDIER*.

PIERRE CONSTANT, natif de Langres, homme docte & gentil Poëte François. Il a écrit un Poëme intitulé la République des Abeilles, imprimé à Paris chez Gervais Mallot l'an 1582, auquel temps il florissoit, je ne sçai s'il est encore vivant *.

* Il vivoit encore en 1595, à Dijon. Il a écrit aussi la *Cause des Guerres Civiles de France*, *in*-8°. Morel, 1597, & *Invective contre le parricide attenté sur le Roi Henri IV*, *in*-8°. Morel, 1595. Voy. les *Mém. de Condé*, Tom. VI, Edit. de 1743.

PIERRE COUDEMBERG, Apotiquaire demeurant à Anvers l'an 1568. Il a traduit de Latin en François & enrichi d'annotations le Guidon des Apotiquaires, c'est-à-dire la forme & maniere de composer les médicaments, premièrement traitée par *Valerius Cordus*, imprimé à Lyon l'an 1575, par Rouville.

PIERRE DE COURCELLES, natif de Candes en Touraine, homme docte ès Langues Hébraïque, Grecque & Latine. Il a traduit en vers François, le Cantique des Cantiques de Salomon,

ensemble les lamentions de Hieremie le Prophète, le tout imprimé à Paris chez Robert Estienne, l'an 1564; la Rhétorique Françoise, imprimée à Paris chez Sebastien Nivelle, l'an 1557; la Calomachie, qui est un Poëme François, dans lequel se voit un combat entre les quatre gouverneurs du Monde. Il fait mention de ce Livre en ses autres Œuvres. Je ne sçai s'il est imprimé. Il florissoit à Paris en l'an 1561.

PIERRE DE CRAON (Messire), & selon autres DE CREON, ancien Poëte François, en l'an 1250 ou environ. Il a écrit quelques Poësies, non encore imprimées *.

* Voy. FAUCHET, Chap. 52, & MÉNAGE, *Hist. de Sablé*, p. 146 & 147.

PIERRE DE CROIX (Frère) [1]. Il a traduit de Latin en François, une Epître de Michel de Bay, Professeur en Théologie à Louvain, &c. traitant de l'union des Etats du Pays Bas, imprimée à Paris chez Antoine Houic, l'an 1579.

[1] Guillaume Gazet, dans sa *Bibliothèque Sacrée du Pays-Bas*, pag. 109, & les PP. Quétif & Echard, dans leur *Bibliothèque des Jacobins*, pag. 392 du Tom. II, ne le nomment pas autrement que PIERRE DE CROIX, & non DE LA CROIX, comme fait du Verdier. Il mourut le 27 Avril 1614, âgé de soixante-douze ans. *Michel de Bay*, dont il traduisit en François l'*Epître touchant l'union des Etats du Pays-Bas*, est le fameux *Baïus*, mort le 16 Septembre 1589, âgé de soixante-dix-sept ans. (M. DE LA MONNOYE).

PIERRE CUEURET,[1] & selon d'autres CURET, Chanoine en l'Eglise de S. Julien du Mans, l'an 1510. Il a traduit de Latin en François, les Sermons de S. Effrem, lequel Livre s'intitule autrement, *La Fleur de Prédication*. Il a été imprimé à Paris par Antoine Verard, il y a plus de 60 ans. Il a revu & recorrigé les Actes des Apôtres, faits & composés en vers François par Arnoul & Simon les Grebans frères, natifs de Compiegne en Picardie, &c.

[1] CŒUR s'écrivoit anciennement CUEUR, & de-là CUEURET, diminutif de CUEUR, comme le Latin *CORCULUM*. Outre CUEURET & CURET, La Croix du Maine, insatiable de variations, écrit encore CUEUVRET ci-dessous, au mot SIMON GREBAN. Ce fut à la Requête du Cardinal Philippe de

Luxembourg que Pierre Cueuret traduisit les *Sermons de S. Effrem*, imprimés à Paris, *in-fol.* — Voy. le P. Labbe, pag. 352 de sa *Nova Biblioth. Manuscriptor.* (M. DE LA MONNOYE).

PIERRE DE CUGNIERES, ou CUNIERES (Messire)[1], Chevalier, dit en Latin *Cunerius*, ou bien, *à Cuneriis*, & selon le vulgaire, il a été nommé en dérision de ce qu'il s'étoit bandé contre les Ecclésiastiques, *Maître Pierre du Coignet ou Quignet*, &c. Il fut Conseiller & Avocat de Philippes de Valois Roi de France l'an 1328, & selon d'autres il étoit seulement son Procureur, & outre cela Archidiacre en l'Eglise de Notre-Dame à Paris. Il étoit Seigneur de Saintines près Verberie, au Duché de Valois. Il épousa Madame Jeanne de Nery *. Ledit de Cugnieres a écrit & mis en lumière une sienne Oraison ou Harangue, par laquelle il s'efforce de prouver, que le glaive de S. Pierre n'étoit que spirituel, & que touchant le temporel, qu'il n'appartenoit aux Ecclésiastiques d'en avoir une connoissance, & tant s'en faut l'administration, propriété & possession **. Ce sont ici les mots desquels use Pierre de S. Julien, Doyen de Chalon en ses Antiquités de Bourgongne, au Chapitre de Chalon, *fol.* 470, parlant dudit de Cugnieres. M. le Cardinal d'Authun, Messire Pierre Bertrand, fit réponse à la Harangue dudit de Cugnieres, laquelle se voit imprimée en plusieurs endroits, & quant à celle de son adversaire elle n'est pas si commune ***. Ledit Avocat du Roi est enterré en l'Eglise de S. Julien de Saintines en Valois. Je ferai plus ample mention du susdit au Discours de sa vie, lequel j'ai écrit avec les vies des hommes d'Etat ou de robbe longue.

[1] Les deux Harangues Latines, l'une de Pierre de Cugnieres, l'autre de Pierre Bertrand, Evêque d'Autun, prononcées le 9 Décembre 1329, en présence du Roi Philippe de Valois, sont imprimées dans Goldast, au Tom. I de la *Monarchie de l'Empire*, & séparément plus d'une fois, en divers endroits, indiqués par le P. le Long, p. 122 de sa *Bibl. Hist. de Fr.* anc. Edit. La mémoire de cet Avocat fut extrêmement décriée dans la suite parmi les Ecclésiastiques, qui, par dérision, l'appeloient *Pierre du Cuignet*, synonyme de *Coignet*, parce que anciennement on disoit *Cuing* pour *Coing*; sur quoi l'on peut voir le Poëme intitulé, *Pétromachie* de Joachim du Bellay. Les zélés

serviteurs du Roi, ont toujours cependant honoré le nom de Pierre de Cugnieres, jusques-là qu'en 1630, le Parlement de Rouen ordonna la suppression d'une Table Chronologique, où le nommé Tanquerel avoit mis Pierre de Cugnieres au nombre des Hérétiques de 1329. (M. DE LA MONNOYE).

*Il n'étoit donc point Archidiacre de Notre-Dame de Paris, puisqu'il étoit marié?

** « Le premier qui hasarda, dit Pâquier, *Recherc.* Liv. III, Chap. 32 & 33, pag. 286 & 287, » de franchir le pas, & de combattre les entre- » prises de la Cour d'Eglise fut Maistre Pierre de Congneres, Advocat du » Roi en la Cour de Parlement de Paris; d'autant que ce n'étoit pas une » petite entreprise de s'attacher à un tel corps, comme étoit celui des Prélats, » chacun desquels pesoit quelque chose en son endroit, & unis tous en gé- » néral, ils sembloient être invincibles. — Sur la plainte que fit de Cugnieres » de tous les abus qu'il vouloit être détruits par l'authorité Royale, en l'an » 1329, le Roi Philippe de Valois ordonna que tous les Prélats de la France » se trouveroient en son Parlement, huit jours après la S. André de cette » année. Le Roi séant en son Lit-de-Justice, assisté de plusieurs Princes & » Grands-Seigneurs, & de sa Cour de Parlement, Pierre de Cugnieres » ayant pris son thême sur un passage de la Sainte-Ecriture fort à propos: » *Reddite Cæsari quæ sunt Cæsaris, & Deo quæ sunt Dei* », il parla avec un courage étonnant des abus contre lesquels il s'élevoit, & qu'il spécifia; mais Pierre Bertrand, Evêque d'Autun lui répondit avec tant de force, d'éloquence & d'adresse dans un Discours où il prit pour texte, *Deum timete, Regem honorificate*, que le Roi, indécis d'abord, se détermina enfin pour conserver les privilèges des Ecclésiastiques dans toute leur étendue. Pierre Bertrand eut le chapeau de Cardinal, & Pierre de Cugnieres s'attira la haine d'un Corps riche & puissant, qui ne cessa de lui témoigner son ressentiment. « Et encore, dit Pâquier, pour vengeance de cette poursuite, firent met- » tre un marmot en un coin de Notre-Dame de Paris, que nous appelons » par une rencontre & équivoque de surnom où il est mis, Maistre Pierre » du Coignet, n'ayant toutes fois par ce sobriquet effacé le bien & utilité que » ce grand Advocat du Roi pourchassa à tous les siècles à venir ». Ainsi Pierre de Cugnieres n'a pas proprement mis en crédit l'appel comme d'abus, mais il a donné lieu au parti que prirent depuis les Parlemens, protégés en cela par l'autorité Royale, de recevoir appelans comme d'abus de la Jurisdiction Ecclésiastique, ceux qui s'en croient lésés. Gerson, comme nous l'avons remarqué plus haut, renouvella la doctrine de Cugnieres, & lui donna toute la force qu'elle méritoit. C'est même du Discours de Pierre Bertrand que le mot d'*Abus* a été tiré, ayant qualifié d'*Abus* ce que de Cugnieres appeloit *Torts & Entreprises*.

*** La Croix du Maine ne s'exprime pas exactement, quand il dit que

Cugnieres *mit en lumière sa Harangue*, mais qu'*elle n'est pas si commune que la Réponse qu'y fit Pierre Bertrand.* 1°. Il sembleroit par-là, que la Harangue de Cugnieres auroit été imprimée, & elle ne l'a jamais été; 2°. on ne la connoît que par les Extraits qu'en ont faits ceux qui y ont répondu. On peut lire à ce sujet une Lettre curieuse de M. Burnet dans le Tom. I du *Recueil des Libertés de l'Eglise Gallicane*, imprimé en 1731. Cette Lettre y est placée à la tête d'une Edition de la Réponse de Pierre Bertrand, beaucoup plus correcte que dans les Editions précédentes. M. de la Monnoye s'est trompé, lorsqu'il a cru que la Harangue de Pierre de Cugnieres se trouvoit imprimée avec la Réponse de Pierre Bertrand; on en trouve seulement des Extraits cités dans la Réponse pour les réfuter.

PIERRE DAGUES*, Sieur DE LA BIONNIERE, Avocat au Parlement de Paris, issu de l'ancienne famille des Dagues au Maine, &c. Il a écrit plusieurs Poëmes François, desquels il y en a quelques-uns imprimés, les autres ne le sont pas encore, & ne sçai s'il les mettra en lumière, d'autant qu'il s'addonne maintenant à une étude plus sérieuse, qui est la Jurisprudence: & ce qu'il a composé en vers dès ses plus jeunes ans, peut-être ne prendra-t-il la peine de le faire imprimer, mais bien ce qu'il observe de beau & de singulier en sa profession du Droit, qu'il exerce au Parlement de Paris, en laquelle ville il florit cette année 1584. Si ce n'étoit que nous sommes de même nation & intimes amis, je dirois davantage de louanges de lui, mais peut-être qu'aucuns rapporteroient cela à notre amitié si entière sans penser que la vérité me le fit dire.

* Cet Avocat est vraisemblablement le même que celui dont le nom, pag. 591 & 652 des Opuscules de Loisel, se trouve mal écrit PIERRE DAGNÉS.

PIERRE DANCHE, Ecuyer. Il a écrit en vers François le blason des bons vins de France, le blason de la belle fille, & celui du beau cheval, le tout imprimé à Paris par Marnef.

PIERRE DESRAY, natif de Troye en Champagne *. Il a revu, corrigé & augmenté le Livre de Messire Olivier de la Marche, intitulé le parement & triomphe des Dames d'honneur. Il a davantage recueilli & assemblé les grandes Chroniques de Charles VIII Roi de France, commençant dès l'an 1484, jus-

ques en l'an 1496, imprimées à Paris chez Jean Petit & Michel l'an 1512. Ce Livre se voit imprimé sur la fin du troisième volume des Chroniques de *Monstrelet*. Il a traduit de Latin en François, un Livre des gestes, faits & conquêtes de Godefroy de Buillon en Hierusalem, imprimé à Paris chez Jean Petit, l'an 1500 ou environ. Il a traduit de Latin en François, les postilles & expositions des Epitres & Evangiles des Dimanches, avec celles des Fêtes solemnelles. Il florissoit en l'an 1410, sous le règne du Roi Loys XII.

* Ses Ouvrages Historiques sont, 1°. une continuation de Monstrelet, intitulée *Les Grandes Chroniques du très-Chrétien Roi de France Charles VIII, recueillies & assemblées par Pierre Desfray, simple Orateur de Troye en Champagne.* Elles forment la seconde continuation des Chroniques de Monstrelet (*fol.* 208, v°. du Tom. III de l'Edition de 1572). On les trouve aussi dans le Recueil de Godefroy, sur l'Histoire de Charles VIII, pag. 190, sous le titre de *Relation du voyage de Charles VIII.* On les a placées encore à la fin de la *Chronique de Bretagne*, par Alain Bouchard, & à la suite de la Traduction des *Chroniques Françoises* de Gaguin, par le même Desfray. 2°. La Traduction des *Chroniques* de Gaguin, avec une Continuation jusqu'en 1514. Il y en a une Edition Gothique, en 1536, *in-fol.* & une autre, *in-4°.* Paris, 1538. La première est assez rare. C'est une faute d'impressiou dans La Croix du Maine, lorsqu'on y lit que Desfray *florissoit en* 1410, *sous Louis XII*; on sent qu'il faut lire 1510. Il vivoit encore en 1514, puisque sa Continuation de Gaguin s'étend jusques-là.

PIERRE DROUET [1] DE GAILLARD, Avocat au Parlement de Paris, homme fort docte & bien versé en l'Histoire, tant sacrée que prophane, &c. natif de Landres en Champagne au Diocèse de Rheims. Il a composé un Livre de la méthode que l'on doit garder en la lecture des Histoires, imprimé à Paris chez Pierre Cavelat l'an 1579. Il avoit auparavant mis en lumière une Table chronologique & méthodique, pour la connoissance de toutes les Histoires du monde, imprimée à Paris l'an 1570, chez Martin le Jeune. La Chronologie, contenant l'ordre des temps, depuis la création du monde jusques à notre temps. Elle n'est encore imprimée, il espère la mettre bientôt sur la presse. Il florit à Paris cette année 1584.

[1] DROUET est ici une corruption de *Droit*; mais ce que l'on ne devine

roit pas ; c'est que *Droit*, ou *Droüet*, est la Traduction du mot Latin *Justus*. L'Auteur, qui se nommoit *Justus*, lorsqu'il écrivoit en Latin, prenoit le nom de *Droit* en François, par une singularité qui lui étoit particulière ; car le nom *Justus*, qui a été celui de plusieurs Saints, les uns Confesseurs, les autres Martyrs, n'a jamais dû être rendu en François que par *Juste*, nom par où l'on sait que Jule Scaliger appeloit volontiers Joseph son fils, nommé au baptême *Josephus Justus*. On voit une Edition Latine de Baptiste Frégose, *in*-8°. à Paris, chez Pierre Cavellat, 1558, avec ce titre : *Baptistæ Fulgosii Factorum, Dictorumque memorabilium Libri IX, à Petro Justo Gaillardo, Campano, in Senatu Parisiensi Advocato, aucti & restituti*, qui ne laisse aucun doute sur le vrai nom de l'Avocat Gaillard. (M. de la Monnoye).

PIERRE DIVOLÉ, ou DIVOLAY (Frère), Docteur en Théologie à Paris, de l'Ordre des Frères Prêcheurs ou Jacobins, natif de la ville d'Auxerre en Bourgongne, & Provincial de France. C'étoit l'un des renommés Prédicateurs de son Ordre, & des plus sçavants Théologiens. Il a écrit & composé plusieurs Sermons, imprimés à Paris chez Nicolas Chesneau & autres : ensemble plusieurs autres Livres en Théologie. Il mourut à Paris l'an 1568, le trentième de Mars. Il est enterré en l'Eglise des Jacobins à Paris.

PIERRE DORÉ (Frère), Docteur en Théologie, natif d'Orléans, de l'Ordre des Frères Prêcheurs ou Jacobins de Chaalons en Champagne. Il a écrit une Oraison Funèbre, sur le trépas de Messire Philippes Chabot, Amiral de France, imprimée avec son Traité de la misère de la vie humaine, sur la fin dudit Livre, imprimé à Paris (1543 *in*-12). Oraison Panégyrique ou louangere de Messire Claude de Lorraine Duc de Guise, lequel mourut l'an 1550, imprimée à Paris audit an *in*-8°. & contient 15 feuilles ; l'Anti-Calvin, imprimé à Paris chez Sebastien Nivelle, l'an 1568 ; Paradoxes, imprimés à Paris chez Oudin Petit ; l'Image de vertu, imprimé à Paris chez Estienne Grouleau, l'an 1559, *in*-16. & chez Oudin Petit *in*-8°. l'Espérance assurée, imprimée à Paris * ; le Passe Solitaire ; le Triomphe du Roi sans pair ; la Piscine de patience ; l'Arbre de vie ; le Collége de Sapience ; le Dialogue des Chrétiens, les Allumettes du feu divin [1] ; la Conserve de Grace ;

Dialogue entre le Samaritain & Dieu; Méditations de la Meſſe; Déploration de la vie humaine; l'Adreſſe du Pécheur; le Cerf ſpirituel; Œuvres de Pénitence; le Pâturage de la Breby; Collations Royales; le Teſtament d'Amour; l'Arche de nouvelle alliance; la Tourterelle, imprimée chez Baquenois; Traité de la vie & mort Chrétienne, imprimé chez ledit Baquenois. Victoire de toutes tribulations, chez Sebaſtien Nivelle; le Dialogue inſtructoire des Chrétiens, en la foi, eſpérance & amour de Dieu, imprimé à Paris chez Guillaume Bonnemere. Il a écrit pluſieurs autres Œuvres, deſquelles je n'ay pas connoiſſance. Il floriſſoit à Paris en l'an 1550, ſous le règne du Roi Henry II.

* On recherche quelques-uns des Livres de ce Moine, à cauſe du ſtyle ridicule & de la ſingularité des titres. Pour mieux la faire ſentir, je rapporterai les titres entiers de quelques-uns, trop abrégés par La Croix du Maine. 1°. L'*Arbre de vie, appuyant les beaux Lys de France*; 2°. Le *Collège de Sapience, fondé en l'Univerſité de Vertu*; 3°. La *Conſerve de Grace, priſe du Pſeaume* CONSERVA ME; 4°. La *Tourterelle de Viduité*; 5°. Les *Allumettes du Feu Divin, pour faire ardre les cœurs humains en l'amour & crainte de Dieu.* Ce dernier Livre fut imprimé, en 1538, *in*-16. & pluſieurs fois depuis en divers formats. En voici encore deux autres, dont La Croix du Maine ne parle point; 1°. Les *Neuf Médicamens du Chrétien malade*; 2°. L'*Anatomie & Myſtique Deſcription des membres & parties de* NOTRE SAUVEUR JESUS-CHRIST. Ce Livre me rappelle celui dont parle le *Valeſiana*, pag. 46, & dont le *Journal des Savans* a rendu compte (mois de Décembre 1703). Ce Livre, imprimé à Paris, en 1668, fut auſſi compoſé par un Moine, ſous le titre de *Dévote Salutation des membres ſacrés du corps de la glorieuſe Vierge, mère de Dieu.* Je reviens à Pierre Doré. Il eſt probable que tant d'Ouvrages ridicules de ce Jacobin ont donné lieu à Rabelais de le déſigner ſous le nom de *Notre Maître Doribus*, qu'il ſuppoſe avoir prêché publiquement ſur la burleſque origine de la *Rivière des Gobelins* (Pantagruel, Liv. II, Chap. 22, pag. 204). *Voy.* la Remarque de le Duchat ſur cet endroit, La Croix du Maine n'a pas connu la première Edition de l'*Anti-Calvin* de Pierre Doré; elle eſt de 1551, *in*-8°. à Paris, chez Nivelles.

[1] Pierre Doré naquit à Blois, & mourut le 19 Mai 1669, à Paris. On recherche ſon Livre des *Allumettes du Feu Divin*, uniquement, je penſe, à cauſe du titre burleſque. (M. DE LA MONNOYE).

PIERRE DURAND, Bailly de Nogent le Rotrou au pays du Perche, ſur les frontières du Maine, &c. Il étoit très-docte Poëte

Poëte Latin, & a composé plusieurs beaux vers en l'une & l'autre Langue, lesquels ne sont encore imprimés. Je ne craindrai point (étant tombé à propos pour faire mention dudit sieur Durand) d'expliquer ici l'Enigme qui se voit écrite sur sa maison, en ladite ville de Nogent au Perche, qui est un passage ordinaire pour tous ceux de Bretagne, Anjou, le Maine & autres lieux voisins qui font le voyage à Paris. Cette devise est telle :

De Pierre Blanche je suz faite Durand Février.

Laquelle est tellement obscure, que sans avoir connoissance des Equivoques contenus en icelle, elle ne pourroit être solue, sinon par ceux qui en sont les Auteurs, qui l'ont déclarée par après. Car il semble que ladite maison, faite de Pierre Blanche, aye été bâtie au mois de Février, qui est un temps incommode pour la massonnerie, & encore pour être le plus court de tous les autres mois, ce qui seroit impossible de faire à un homme médiocre en biens, de la bâtir si riche comme elle est, sçavoir de pierre de taille, ou autre semblable, en si peu de temps qu'un mois. Mais afin de ne retenir les lecteurs plus long-temps à en sçavoir la vraie explication, la voici. Ledit *Pierre Durand* & sa première femme, nommée *Blanche Février*, firent faire cette maison durant leur mariage, tellement que la maison étant introduite comme parlante, semble dire ces mots, *Je suz faite de pierre blanche durant le mois de Février*, en quoi vous voyez les équivoques ou allusions. Ce qui m'a fait arrêter à l'explication de cette Enigme, ç'a été pour avoir autre fois veu (passant par-la) faire des gageures fort grandes touchant ceux qui se vantoient de la pouvoir expliquer, & n'en pouvoient venir à bout, & autres voyant cette inscription, n'y prennent pas garde, pensant qu'il ne faille entendre en cela qu'un sens commun, comme ès autres choses mises ordinairement sur les portes, ou frontispices des superbes Bâtiments.

PIERRE EBERARD, Inquisiteur de la Foi. Il a écrit la vie de la Benoiste Daulphine du Puy-Michel, Comtesse d'Arian,

femme & épouse de S. Aulzias de Sabran, Comte d'Arian, &c. imprimée à Paris par Jean Trepperel, il y a plus de soixante ans [1].

[1] Le Jacobin, Auteur de la *Vie de Dauphine de Puy-Michel*, est nommé *Pierre Eberardin* dans l'Exemplaire que le P. Echard en a vu, imprimé à Paris. *in*-4°. chez Jean Trepperel, sans date, & qu'il cite, Tom. I de sa *Bibliothèque des Jacobins*, pag. 896. Cette vie est dans le même volume, précédée d'une beaucoup plus ample, savoir celle de S. Aulzias, écrite par un autre Jacobin Provençal, nommé *Jean Raphaël*, dont le nom se trouve dans La Croix du Maine, Tom. I, à la fin de la lettre *J*. (M. DE LA MONNOYE).

PIERRE D'ELBENE, Gentilhomme François, Conseiller & Aumônier de la Roine mère du Roi, issu de la très-noble & très-ancienne maison d'Elbene ou d'Albene, tant renommée à Florence, & par toute l'Italie, & encore parent d'Alphonse d'Albene, Abbé de Haultecombe en Savoye (comme nous avons dit ci-dessus à la lettre A). Cetui-ci n'a rien fait imprimer de ses compositions Grecques, Latines, ou Françoises, esquelles Langues il est fort bien versé, sans parler des autres vulgaires. Il florit à Paris cette année 1584 [1].

[1] Dans le Recueil des *Epîtres Françoises*, écrites à Joseph Scaliger, il y en a trois de ce *Pierre Delbène*, Abbé de Notre-Dame d'Eu, mort l'an 1590, au camp d'Henri IV devant Paris. On doit écrire DELBÉNE, & non pas D'ELBENE. (M. DE LA MONNOYE).

PIERRE EMOTE, Docteur en Théologie à Paris, Chanoine Théologal en l'Eglise de Laon en Laonois au pays de Picardie, &c. Il a écrit un premier tome de Sermons & Exhortations Chrétiennes, sur les Advens ou autres semblables sujets, imprimés à Paris chez Nicolas Chesneau, l'an 1582 *.

* Il étoit, en 1572, Licencié de Sorbonne de la Maison de Navarre.

PIERRE D'EPINAC (Messire), Archevêque & Comte de Lyon, Primat des Gaules, Conseiller du privé Conseil du Roi, &c. issu de la noble & ancienne maison d'Epinac en Forêts, & de par sa mère issu de la tant renommée & illustre famille d'Albon, Seigneurs de S. André, &c. Ce Seigneur d'Epinac fut député

aux Etats de Blois, par Messieurs du Clergé de France, (que l'on appelle autrement l'Etat Ecclesiastiq,) au nom desquels il prononça une très-docte & très-éloquente Oraison devant le Roi Henry III, séant ausdits Etats Généraux le Jeudi dix-septième jour de Janvier l'an 1577, imprimée à Paris chez Pierre l'Huillier audit an, par diverses fois, & en diverses marges ou grandeurs de papier, & encore imprimée en d'autres villes de France, tant elle a été bien approuvée de tous. Avant que finir mon propos, touchant le susdit Seigneur, je dirai ce que j'ai en opinion de son sçavoir & doctrine, qui est telle (selon que j'en ai pu concevoir par ses doctes écrits) que je n'ai point leu d'Oraison Françoise tant remplie de traits d'Orateur, & si pleine de beaux Discours rares, & faisant pour le sujet ou matiere proposée, qu'est celle-là qu'il prononça à Bloys. Car à qui prendra garde de près à la structure & liaison d'icelle, à la suite des propos, & autres choses requises en un Orateur très-accompli (sans faire mention du beau & poli langage, duquel elle est toute remplie) l'on jugera facilement qu'il s'en trouvera peu ou point qui puissent mieux faire que lui. Jen'ai point veu d'autres siens écrits ou compositions, mais par cet échantillon (comme l'on dit) l'on pourra aisément juger du reste, qu'il pourroit bien faire, s'il vouloit mettre la main à la plume. Il florit cette année 1584*.

* Pierre d'Epinac étoit né le 10 Mai 1540. Il fut Chanoine & Comte de Lyon à dix ans, & il n'en avoit que vingt-six, quand il fut député vers le Roi par son Chapitre, pour s'opposer à la publication du Concile de Trente. Il fut nommé Archevêque de Lyon en 1574, ou par la mort, ou par la démission volontaire d'Antoine Dalbon, son grand-père maternel. On peut voir sa vie écrite avec assez de détails dans le Tom. IV du *Gallia Christiana*, nouvelle Edition, colon. 187 & suiv. On y lira comment il s'attacha au parti de la Ligue, vers l'an 1580, piqué de n'avoir pu obtenir le chapeau de Cardinal. Il fut arrêté avec le Cardinal de Guise, en 1588, après la mort du Duc, & mis dans une étroite prison : mais ce Prélat n'en profita que pour se lier au parti du Duc de Mayenne. Tout le Royaume s'étant déclaré pour Henri IV, il fut le dernier qui lui resta opposé. Il mourut de la goutte, le 9 Janvier 1599. De Thou, qui en parle souvent, loue son esprit & ses talens, mais il blâme son ambition démesurée. On lui a reproché de plus sa

prodigalité, ses débauches; on l'a même accusé d'avoir eu commerce avec sa propre sœur; mais dans ces temps de troubles & de haines, les imputations les plus atroces se répandoient & se recevoient avec la même légéreté. On lui attribue un Ecrit en faveur des Guises, intitulé: *Réponse à un Avertissement.* Il s'y agit principalement de les justifier des soupçons d'en vouloir à la Couronne. Le P. le Long (*Biblioth. Histor. de la France*, n°. 18468 de la nouv. Edit.) dit que cette Réponse fut composée par Pierre d'Espinac sur les Mémoires du Duc de Nevers. Il n'est pas étonnant que La Croix du Maine n'en ait point parlé, parce qu'elle ne parut qu'en 1585, *in*-8°. On l'a réimprimée depuis dans les *Mémoires de Nevers*, Tom. I, pag. 693, & dans les *Mémoires de la Ligue*, Tom. I, pag. 149 de la nouv. Edition.

Il mourut le 9 Janvier 1599, dans sa cinquante-neuvième année.

PIERRE L'ESCOT, Gentilhomme François, Conseiller & Aumônier ordinaire du Roi, Seigneur de Clagny, l'un des plus renommés Architectes de France. Il a fait plusieurs plans & protraicts, des plus superbes & magnifiques palays & maisons somptueuses de France, entre lesquels Edifices ou bâtimens de marque, sont ceux du Louvre à Paris, duquel il donna le devis du temps de François I, & sous le régne duquel il florissoit, & encore sous Henry II. Loys le Roy & plusieurs autres le recommandent fort en leurs Œuvres, & entre autres Pierre de Ronsard, au deuxième Livre de ses poëmes au troisième volume, lequel il lui dédie. Les Œuvres dudit sieur de Clagny, ne sont encore en lumière, ils se voyent écrits à la main, avec une infinité de protraicts, desseins, & autres beaux ouvrages faits de sa main, en la Bibliothèque de son neveu M. de Clermont, sieur de Clagny, surnommé l'Escot, Conseiller Ecclésiastiq au Parlement de Paris, & Chanoine de Notre-Dame audit lieu, &c.

PIERRE FABRE, dit FABER *, Il a écrit un Traité en Latin & en François, par lequel on peut apprendre en quel cas il est permis à l'homme Chrétien de porter les armes, & par lequel il est répondu à Pierre Charpentier, imprimé l'an 1576. L'Auteur d'icelui vivoit en l'an de salut 1575.

* Il y a apparence que l'Auteur prit ce nom par rapport à celui de Pierre Charpentier, son adversaire.

PIERRE FABRY, ou LE FEBVRE, Curé de Meray, natif de Rouen en Normandie. Il a écrit un Livre, intitulé le grand & vrai art de pleine Rhétorique, imprimé à Paris chez Pierre Sergeant, l'an 1539, *in*-8°. & contient 31 feuilles.

PIERRE DU FAUR, natif de Tolose, Président en ladite Cour, homme docte ès Langues, & très-sçavant en la Jurisprudence, comme ont été tous ceux de cette illustre maison. Il a écrit plusieurs fort beaux & doctes Livres tant en Latin qu'en François *. Je n'ai pas connoissance sinon de ceux qui sont en Latin, & entre autres les *Semestres*. Il florit à Tolose cette année 1584. Nous avons parlé de Guy du Faur, son parent (lettre G) *Tom. I, pag. 296 de cette nouv. Edition.*

* PIERRE DU FAUR (DE S. JORY) se nommoit en Latin *PETRUS FABER SAN-JOVIANUS*. On fait grand cas de tout ce que cet Auteur a publié. Je ne sache pas qu'il ait rien écrit en François, outre ses *Semestres*, dont parle La Croix du Maine. Nous avons de lui un Ouvrage sur les Jeux Gymniques des Anciens, sous le titre d'*Agonosticon*, ou *Traité des Magistrats Romains*, & un Livre, intitulé *Dodecamenon, sive de Dei nomine & attributis*. Tous ces Ecrits sont en Latin. Il vécut jusqu'en 1600, & mourut d'Apoplexie, âgé d'un peu plus de soixante ans, en parlant dans le Parlement de Toulouse, dont il étoit alors premier Président, non pas, comme quelques-uns l'ont dit, en prononçant un Arrêt, mais en *Exhortant les Magistrats & Officiers de Ville, suivant la coutume solennelle de cette Cour*. Voy. l'*Epître Dédicatoire des Controverses de Seneque*, traduites par Chalvet, intime ami de du Faur, & Président au même Parlement. Voy. aussi De Thou, à la fin du CXXIII[e] Liv. de son *Histoire*.

PIERRE FERGET, ou FARGET *, Docteur en Théologie, de l'Ordre des Augustins, du Convent de Lyon, l'an 1483. Il a traduit de Latin en François un Livre, intitulé la Consolation des pauvres pécheurs, fait par manière de procès, meu entre Belial procureur d'Enfer & Jesus-Christ fils de la Vierge Marie, rédempteur de nature humaine. Ce Livre s'intitule autrement *Belial*, il a été imprimé à Paris il y a plus de cent ans. Il a translaté de Latin en François un Livre intitulé les Fleurs & manières de faire des temps passés, & des faits merveilleux de Dieu, tant en l'Ancien Testament, comme au nou-

veau, imprimé à Geneve l'an 1495. Il florissoit en l'an de salut 1480.

* PIERRE FERGET, ou FARGET. il y a peu d'Auteurs dont le nom ait été autant défiguré que celui-là. On l'a appelé FALGET, FERGET, SARGET, LARGET, FORGET. Voy. le *Dictionn.* de Prosper Marchand, Article FARGET, qui est le vrai nom. La Croix du Maine ne l'a pas reconnu sous le nom de PIERRE SARGET, dont il a fait un Article particulier. Voici ses Ouvrages, sur quelques-uns desquels on s'est aussi mépris. 1°. Il a travaillé à la révision de la Traduction Françoise du Nouveau-Testament, conjointement avec Julien Macho, Religieux de son Ordre. Cette Traduction fut publiée à Lyon chez Barthelemy Buyer, *in-fol.* de petit format, & en mauvais caractères Gothiques. Cette Edition, qui est très-rare, ne porte point de date, & les Bibliographes ne s'accordent pas sur l'année à laquelle on doit la rapporter. Les uns veulent que ce soit en 1458, d'autres l'avancent jusqu'en 1500. La première de ces dates ne peut se soutenir, la seconde est peut-être trop peu ancienne. Le P. le Long (*Biblioth. Sacr.* Tom. II, pag. 46) rapporte cette Edition, avec assez de vraisemblance, à l'an 1477. 2°. Farget publia, en 1482, une Traduction Françoise du *Speculum vitæ humanæ*, sous le titre de *Miroir de la vie humaine*, à Strasbourg, petit *in-fol.* Gothique. 3°. En 1585, à Lyon, *in-fol.* une version Françoise, par Jean Corbichon, Religieux de son Ordre, du Livre *Des propriétés des choses*, version que Farget avoit revue. 4°. Le Livre, cité par La Croix du Maine, *Consolation des pauvres Pécheurs*, &c. ou *Bélial*, fut imprimé dès 1482, *in-fol.* sans nom de lieu, ni d'Imprimeur, sous le titre de *Procès fait & dénoncé entre Belial, Procureur d'Enfer, & JESUS, fils de la Vierge Marie, & Rédempteur de la nature humaine, translaté de Latin en commun langage par Pierre Farget*, &c. Il fut souvent réimprimé depuis. C'est le même Livre que du Verdier cite ainsi, à la suite de la lettre P, parmi les *Livres* dont les Auteurs sont incertains, *Procès du Bélial*, &c. ignorant que c'est une Traduction, par P. Farget, d'un Ouvrage Latin de Jacques Palladius, surnommé *Thèramo*, du lieu de sa naissance. (Voy. *Dictionnaire* de Prosp. Marchand, Tom. II, pag. 118, Article PALLADIUS, note D). 5°. Les *Fleurs & manières de faire des tems passez*. C'est encore une Traduction du Latin, comme le dit La Croix du Maine. Elle fut d'abord imprimée à Paris, en 1478, *in-fol.* puis à Lyon en 1483, ensuite à Genève, en 1495. (Cette Edition est celle que La Croix du Maine a connue), & enfin à Paris, en 1505. Dans un Avertissement, qui est à la tête, on lit que cet Ouvrage s'appelle autrement le *Petit Fardelet des Faits*, ou *le Fasciculo*. Cela met sur la voie pour reconnoître que ce n'est autre chose que la Traduction du *Fasciculus temporum*. Cette Traduction est, plus bas, attribuée à PIERRE SARGET par La Croix du Maine, qui a fait ainsi deux Ouvrages d'un seul, comme du même Auteur il en a fait deux, en croyant, sur une légère altération de nom, que P. SARGET étoit différent de PIERRE FARGET.

Il y a eu plusieurs autres Editions du Livre dont je parle, postérieures à celles que j'ai citées, & beaucoup de méprises, sur-tout cela. On les trouvera relevées pour la plupart dans le *Diction.* de Prosp. Marchand, Tom. I, pag. 248, notes.

PIERRE FONTAINE, ou DE FONTAINES, Historien François, dit *Petrus Fontanus*, natif de Vermandois en Picardie, Maître des Requêtes du Roi de France S. Loys en l'an 1270, ou environ *. Il a écrit en vieil langage François, usité de son temps, un Livre intitulé *Li Livres de la Reigne*, lequel traite de la Justice & Police. Jean Syre de Joinville, Historien dudit Roi S. Loys, fait mention du susdit Pierre de Fontaines, ensemble Messieurs Choppin, Pithou, Bergeron & autres Auteurs en plusieurs endroits de leurs Livres. Le susdit Livre n'est encore imprimé.

* Voici ce qu'en dit Joinville (pag. 13 de l'Edit. du Louvre) en parlant de S. Louis, qui jugeoit les procès de ses Sujets, assis sous un arbre, au bois de Vincennes : *Cil se levoient qui partie avoient, & lors il (le Roi) disoit, taisiés-vous tous, & l'on vous deliverra l'un après l'autre ; & lors il appeloit Monseigneur Pierre de Fontaines & Monseigneur Geffroy de Villette, & disoit à l'un d'eux, délivrez-moi cette partie.*

PIERRE FORCADEL, natif de la ville de Beziers en Languedoc, Lecteur du Roi ès Mathématiques à Paris, frère d'Estienne Forcadel, Jurisconsul &c. Il a composé une Arithmétique Françoise, contenant quatre Livres, imprimée chez Charles Périer, l'an 1565 & l'an 1567. Il a traduit de Latin en François, la pratique de la Géométrie d'Oronce Finé Dauphinois, en laquelle est compris l'usage du Quarré Géométrique, & de plusieurs autres instruments servants à même effet ; ensemble la maniere de bien mesurer toutes sortes de plans & quantités corporelles, avec les figures & démonstrations, le tout imprimé à Paris chez Gilles Gourbin, l'an 1570 ; la Description de l'aneau horaire, imprimée à Paris chez Mathurin Prevost, l'an 1568. Il a traduit en François les Elémens d'Euclide Auteur Grec, avec annotations & commentaires dudit Forcadel, imprimés à Paris l'an 1564, chez Charles Périer. Il a traduit de Latin en François l'Arithmétique de *Gemma Frisius* ; Traduction de

la Musique d'Euclide, imprimée à Paris chez Charles Périer 1565; Traduction du premier Livre d'Archimede, des choses également pesantes, imprimée chez ledit Périer audit an; Traduction & comments du Livre d'Archimede, touchant les poids, & des choses tombantes en l'humide, imprimés chez ledit Périer, audit an 1565; Deux Livres de Proclus, touchant le mouvement, traduits par ledit Forcadel, & imprimés à Paris l'an 1565 [1]. Il florissoit à Paris sous Charles IX & Henry III, sous le règne duquel il mourut.

[1] Pierre Forcadel ignoroit absolument le Grec, & n'entendoit pas fort bien le Latin, ensorte qu'il ne faut pas prendre à la lettre ce qu'on dit ici de ses versions Françoises d'*Euclide*, d'*Archimède* & de *Proclus*; il ne les donna que sur des versions Latines, dont il devinoit le sens à demi-mot, parce que la parfaite intelligence qu'il avoit de la matière, suppléoit, chez lui, au défaut de l'intelligence de la langue. C'est au moins ce qu'en rapporte Gassendi, Liv. II de la vie de Peiresc. (*Lecteur du Roi ès Mathématiques*, doit s'entendre de *Professeur au Collège Royal*). Il mourut en 1577. (M. DE LA MONNOYE).

PIERRE DE LA FOREST, natif du pays de Nevers, Médecin à Montpellier. Il a traduit de Latin en François un Traité de la cure ou guérison de la pierre ou gravelle, imprimé à Paris avec un Livre intitulé *La propriété & vertu des eaux*.

PIERRE DE LA FOREST (Messire) *, Chancelier de France & Cardinal l'an 1353, natif de la paroisse de la Suze à quatre lieues du Mans, &c. Je n'ai point veu de ses écrits, sinon un fort beau Testament qu'il fit en Avignon en date du vingt-cinquième jour de Juin 1361, auquel an il mourut âgé de cinquante-six ans, lequel nous avons par devers nous écrit à la main **.

* Pierre de la Forest, né en 1305, Chancelier du Duc de Normandie en 1347, Evêque de Tournay en 1349, Chancelier de France & Evêque de Paris à la fin de la même année, Archevêque de Rouen en 1351, ne fut annobli qu'au mois d'Octobre 1354. Il fut Cardinal en 1356, destitué de sa charge de Chancelier en 1357, rétabli en 1359; enfin il se retira à Avignon, où il mourut en 1361, le 27 Juin, selon le *Gall. Christ.* Tom. XI. La Croix du Maine dit qu'il avoit fait un testament le 25. Si l'on veut voir quelques

quelques erreurs commises au sujet de Pierre de la Forest, on peut consulter le Tom. VII du *Gall. Christ.* colon. 134 & 135.

** Les Etats Généraux de 1356, assemblés après la perte de la bataille de Maupertuis, obligèrent le Dauphin Charles à consentir à la destitution des premiers Magistrats, tels que le Chancelier de la Forest, que leur vertu rendoit suspects à ceux qui vouloient profiter des malheurs publics.

PIERRE FRANCO ou FRANCONE, natif de Turiers en Provence, demeurant à Orange, &c. homme très-expert en l'art de Chirurgie. Il a écrit un Traité des *Hernies* *, qui est une maladie commune aux hommes, avec un ample déclaration de toutes les espèces desdites Hernies, & autres parties de la Chirurgie, sçavoir est de la pierre, des yeux & autres maladies, imprimé à Lyon l'an 1561, chez Thibault Payan *in*-8°. & contient 36 feuilles. Il florissoit audit an 1561.

* La première Edition de son *Traité des Hernies* est de 1556, à Lyon, *in*-8°. L'Edition citée par La Croix du Maine, est la seconde, & contient des augmentations.

PIERRE GALAND, dit GALLANDIUS, Picard de nation, Lecteur ordinaire & professeur en Philosophie en l'Université de Paris, Chanoine en l'Eglise de Notre-Dame en ladite ville, & principal du Collége de Boncour, situé à Paris, oncle de M. Gallandius, lequel lui a succédé en ladite charge & office de principal à Boncour, & a tellement imité son oncle, pour faire florir son Collége en hommes doctes, qu'il a bien sçu pratiquer les plus sçavants & éloquents de l'Université pour le rendre de plus en plus très-célèbre, par les maîtres & leurs auditeurs tout ensemble: entre lesquels je nommerai par honneur Messieurs Bossulus, le Grand, (dit *Magnus*,) & Daniel d'Auge, dit *Augentius*. Je n'ai pas connoissance des autres. [1] Pour revenir à parler dudit Pierre Galandius, voici ce qu'il a mis en lumière. L'Oraison très-docte & très-élégante, touchant les louanges du Roi François I du nom. Cette Oraison a été imprimée à Paris en Latin & en François chez Michel Vascosan. Il florissoit sous le règne de François I & Henry II.

[1] Il étoit d'Aire en Artois. Son neveu, Principal après lui du Collège de

Boncourt, se nommoit *Guillaume*, oncle de *Jean*, son successeur en cette Principalité. C'est *Jean*, qui a été intime ami de Ronsard, & qui mourut en Janvier 1612, non pas *Guillaume*, comme le dit Moréri. Pierre Galland & Pierre Ramus, en 1549 & 1550, mirent en rumeur toute l'Université pour la Doctrine d'Aristote. Ramus la combattoit; Galland, que son adversaire appeloit *Gallonius*, la défendoit. Rabelais les turlupina tous deux dans le Prologue de son quatrième Livre. Joachim du Bellay, dans le Poëme qu'au mot Pierre de Cugnieres j'ai ci-dessus allégué, en fit autant; il paroît néanmoins que l'un dans sa prose, l'autre dans ses vers, traitèrent un peu plus doucement Ramus que Galland. Celui-ci, quoique homme de mérite, s'est acquis moins de réputation dans la République des Lettres. On ne voit pas que le Président de Thou, ni Scévole de Sainte-Marthe, l'aient honoré d'aucun éloge. Il eut beau envoyer un Exemplaire de son invective contre Ramus à Lambin, celui-ci, tout ennemi qu'il étoit de Ramus, ne put se résoudre à la lire. Galland étoit cependant un des hommes de son siècle qui parloit le mieux Latin. (Galland eut part à l'estime de François I, fut Chanoine de Notre-Dame de Paris). Il mourut le 31 Août 1559. (M. de la Monnoye).

Son *Discours sur la mort de François I* étoit Latin, & fut imprimé en 1547, Paris, Vascosan. Turnèbe, son Disciple, le loua en différentes occasions; Bayle, Article de Ramus, a confondu *Guillaume Galland*, Député de l'Université dans les affaires des Jésuites, avec *Pierre*, son oncle. (M. Falconet).

PIERRE GALLISARD (Frère), Docteur en Théologie, de l'Ordre des Frères Prêcheurs d'Arles en Provence [1]. Il a extrait des Livres de la Sainte Ecriture, une sommaire explication des commandemens de Dieu. Plus il a traduit de Latin en François, un Livre de S. Augustin, de la vie chrétienne : le tout a été imprimé à Lyon par Benoît Rigault l'an 1577, *in*-8°. & contient 9 feuilles.

[1] Il mourut l'an 1577. Les Bibliothécaires Jacobins écrivent Galissart, ayant trouvé ce nom ainsi écrit, suivant l'usage ancien de terminer par la syllabe *art*, en François, les noms qui, en Latin, se terminoient en *ardus*, & généralement tous ceux que nous terminons en *ard*, comme il est aisé de le reconnoître dans les vieilles Editions. Les Bibliothécaires que je viens de citer, n'ont point connu le *Pulicis Encomium* de leur Confrère, *Physicâ ratione tractatum*, *Auctore Dominicano Petro Gallissardo*, *Araquæo*, imprimé à Lyon, *in*-8°. chez Jean de Tournes, 1550, où *Araquæo* ne peut pas signifier *natif d'Arles*, quoique, suivant les Dominicains allégués, il fût *Arelatæ natus*; je croirois plutôt qu'il y avoit fait sa principale résidence, mais qu'il étoit nè aux *Arqs*, Marquisat en Provence près de Draguignan. Son *Eloge*

de la puce, est fort au-dessous de celui que Calcagnin, plus de dix ans auparavant, avoit fait de cet insecte. Chevreau, pag. 388 de son *Chevræana*, se trompe, lorsqu'au lieu d'un *Eloge de la puce*, il en attribue un *de la Fièvre-quarte*. (M. DE LA MONNOYE).

PIERRE GARCIE, dit FERRANDE, natif de S. Gilles sur Vye. Il a écrit & composé un Livre, intitulé le grand Routier, pilotage, ou encrage de Mer, tant des parties de France, Bretagne & Angleterre, que ès haultes Almagnes, ensemble les dangers des ports, havres, rivières, & chenals des régions susdites, ensemble le compost ou calendrier très-nécessaire pour la Mer; les jugemens d'Oleron, touchant le fait des Navires. Le tout a été imprimé à Rouen en Normandie chez Jean Bourges, & depuis à la Rochelle par Berthelemy Breton, l'an 1560. Ledit Pierre Garcie, surnommé Ferrande florissoit en l'an de salut 1483.

PIERRE GENTIEN, natif de Paris, ancien Poëte François en l'an 1304, issu de l'ancienne famille des Gentiens à Paris, &c. Il a écrit plusieurs poëmes en la Langue usitée de son temps, lesquels ne sont encore imprimés, & entre autres se voit de lui un Livre, dans lequel il nomme quarante ou cinquante des plus belles Dames de son siècle. Voy. de ceci Cl. Fauchet en son Traité des Poëtes (*chap. 27 & dernier*).

PIERRE GENTIL, natif de Vendôme, ses Œuvres ne sont encore en lumière.

PIERRE GILBERT, Tolosain [1]. Je n'ai pas connoissance de ses compositions Françoises.

[1] Peut-être a-t-il voulu dire PIERRE GRÉGOIRE, Jurisconsulte, mort l'an 1597, dont je ne sache pas que nous ayons autre chose, en François, que sa *Réponse au Conseil du Moulin sur la dissuasion de la publication du Concile de Trente*. Du Verdier donne un long Catalogue de ses Ouvrages Latins. (M. DE LA MONNOYE).

PIERRE GOUESLIER, Sieur DE LA GOUESLERIE, au Maine, duquel lieu il est natif, &c. Enquêteur du Roi au Siège

Préſidial & Sénéchauſſée du Maine. Il a écrit un Epithalame ou chant nuptial, ſur le mariage de Meſſire Jean de Chourſſes, Chevalier des deux Ordres du Roi, Seigneur de Malicorne, &c. & de Madame Françoiſe de Daillon, ſœur de M. le Comte de Lude en Anjou, &c. Ce Livre n'eſt encore imprimé, il contient environ de ſix cent vers François. Il le préſenta lui-même audit ſieur de Malicorne, l'an 1578. Il a davantage écrit pluſieurs autres Epithalames, enſemble pluſieurs Chants Lyriques, & autres ſortes de Poëmes François, deſquels il y en a pluſieurs imprimés au Mans par Hieroſme Olivier, l'an 1575 & 1576, &c. Pluſieurs Epitaphes Latins & François, tant en proſe qu'en vers, ſur la mort de *Marguerite Hervé*, fille de M. du Panon, l'une des plus belles, ſages, vertueuſes & accomplies filles de tout ſon ſiècle. Ils ne ſont encore imprimés. Il a traduit quelques Eglogues de Baptiſte Mantuan, non encore imprimées. Il florit au Mans cette année 1584. Il a compoſé pluſieurs autres Œuvres en François, tant en vers qu'en proſe, leſquels il pourſuit après avoir donné relâche à ſes plus ſérieuſes études, & vaqué à ſa principale profeſſion. Je ne dy rien ici du plaiſir qu'il prend à la Muſique, tant vocale que inſtrumentale, & combien il s'en ſçait heureuſement acquitter, qui eſt un exercice aimé & chéri de toutes perſonnes d'eſprit & d'entendement, & ſur tout bien venu & careſſé entre les hommes d'étude. Si je ne craignois que l'amitié qu'il me porte ſi grande, & celle que je lui ai pareille, ou plus grande encor, ne fût cogneue tellement de tous ſes amis & les miens, que l'on ne pourroit ici voir ſes louanges ſans ſoupçon de flatterie, j'en parlerois davantage, mais cela m'en empêche.

PIERRE GRINGORE, dit VAUDEMONT, Hérault d'Armes de M. le Duc de Lorraine, &c. Poëte François & Orateur, fort eſtimé de ſon temps *. Il a écrit & compoſé en vers François, un Œuvre qu'il a intitulé *Les menus propos de Mere Sotte*, imprimés à Paris chez Philippes le Noir, l'an 1521. comme il ſe voit par l'acroſtiche contenu dans un huictain mis

ſur la fin du Livre, qui eſt une façon ſubtile pour cacher ſon nom : par les lettres majuſcules ou capitales, contenues ès premiers mots ou dictions de chacune ligne, comme ont fait pluſieurs autres Auteurs, &c. Notables enſeignemens, Adages & Proverbes dudit Pierre Gringore, imprimés à Paris par Galiot du Pré, l'an 1528; les folles entrepriſes, qui eſt un Œuvre écrit en vers François, contenant pluſieurs choſes morales, imprimé à Paris. Le nom de l'Auteur ſe voit ſur la fin dudit Livre, mis de la façon que nous avons récitée ici-devant. Il floriſſoit en Lorraine, l'an 1520.

* On préſume que Pierre Gringore, qui, ſur la fin de ſa vie, écrivit ſon nom *Gringoire*, y ajoutant un *i*, pour en adoucir la prononciation, étoit Lorrain, ſur ſon emploi & ſa profeſſion d'*Hérault d'armes du Duc de Lorraine*; c'eſt dans cette qualité qu'il prenoit le nom de *Vaudemont*; & celui de *Mère Sotte*, relativement aux pièces de théâtre qu'il compoſoit, & où il jouoit le perſonnage de *Mère Sotte*. Son premier Ouvrage connu eſt de 1500; il a pour titre : *Le Caſteau d'Amours*, imprimé en lettres Gothiques, à Paris, *in*-8°. Simon Voſtre, & Lyon, *in*-12. François Juſte. Son dernier Ouvrage eſt de 1544. Ce ſont des *Heures de Notre-Dame, tranſlatées de Latin en François, & miſes en Rhytme*, &c. Paris, Antoine Bonnemere, 1544, *in*-8°. Il paroît qu'il ne vécut pas long-temps après cette date, & il devoit être âgé, étant Auteur depuis quarante-quatre ans. On trouve dans les Mém. de Niceron, Tom. XXXIV, pag. 47 & ſuiv. un Catalogue détaillé de ſes Ouvrages. — Sa principale occupation étoit, ſelon le ſtyle de ſon temps, d'être *Compoſiteur, Hiſtorien & Facteur de Myſtères*, ou *Comédies*, dans leſquelles il jouoit un perſonnage. La principale de ſes pièces eſt celle intitulée : *Le Jeu du Prince des Sots, & Mère Sotte, joué aux Halles de Paris, le Mardi gras de l'an* 1511. Cette *Moralité & Farce* fut repréſentée par ordre exprès de Louis XII, durant le cours des différends de ce Prince avec le Pape Jule II, & la République de Veniſe; Gringore y fit le perſonnage de *Mère Sotte*, dont il conſerva le nom. — Sa deviſe étoit *tout par raiſon, raiſon par-tout, par-tout raiſon*. La plupart de ſes Ouvrages ſont moraux, & ſa verſification, de même que ſon ſtyle, étoient plus clairs, & s'entendoient mieux que ceux de la plupart des Ecrivains de ſon temps. On en peut juger par ce Quatrain, qu'il attribue à un Sage, nommé Marquez :

Qui bien ſe mire, bien ſe voit,
Qui bien ſe voit, bien ſe congnoit,
Qui bien ſe congnoit, peu ſe priſe,
Qui peu ſe priſe, ſage eſt.

Il dit ailleurs : . . . . . . :

Raiſon de bien peu ſe contente,
Sans appeter grande nobleſſe,
De beſongner eſt diligente,
Et amaſſe peu de richeſſe.

Les *Contredits du Prince des Sots, autrement appelé Songe-creux*, imprimés en 1530, *in*-8°. Paris, Galliot Dupré, ſont un Ouvrage anonyme, mais que l'on a conſtamment attribué à Gringore. Dans cette compoſition ſatyrique & morale, l'Auteur examine les différens états de la vie, & expoſe ce qu'ils ont d'avantageux & de déſavantageux; il y donne des leçons qui tendent à la Miſantropie, & ſon ton, quoique toujours ſérieux, eſt plaiſant au fond. Il paroît qu'il avoit à ſe plaindre du mariage, & qu'il étoit fâché de s'y être engagé; car, en parlant de ſa femme, il dit:

Treize deniers l'ai achetée,
Mais, par ma foy, c'eſt trop vendu:
Qui pour le prix me l'a baillée,
Que par ſon col fût-il pendu.

On a encore de lui les *Menus Propos*, *in*-8°. Paris, 1522; la *Chaſſe du Cerf des Cerfs*, *in*-8°. les *Abus du monde*, *in*-8°. Paris, 1509, & l'*Eſprit de paix*, compoſé à l'honneur de Louis XII, *in*-8°, 1510. — On croit qu'il mourut à Paris, & fut enterré à l'Egliſe de Notre-Dame, comme il eſt écrit, mais ſans preuve, au Tom. II de l'*Hiſtoire du Théâtre François*, pag. 250. —Voy. la Bibl. Françoiſe de M. l'Abbé Goujet, Tom. XI, pag. 212.

PIERRE GROSLIER, Avocat à Lyon, l'an 1555. Il a écrit & compoſé en proſe Françoiſe, un plaidoyé pour un amoureux injuſtement détenu priſonnier, appellant au Siège Royal Criminel de Lyon, imprimé à Paris l'an 1556, par Eſtienne Deniſe *.

* Il auroit fallu imprimer ce Plaidoyé, en quelque Edition, à la ſuite des *Arrêts d'Amours*.

PIERRE GROSNET *, Prêtre, natif d'Auxerre en Bourgongne, Maître ès Arts, & Licentié en Droit Canon & Civil. Il a recueilli les ſentences & mots dorés de toutes les Tragédies de Seneque, imprimées à Paris chez Denis Janot, l'an 1534. Les mots dorés du ſage Caton tant en François qu'en Latin, recueillis par ledit Groſnet, imprimés à Paris par Alain Lotrain, l'an 1543, & depuis chez Jean Bonfons. Il a écrit première-

ment en Latin & depuis traduit en François, un Livre intitulé le desenhortement du péché de luxure, & généralement de tous les péchés mortels, imprimé à Paris l'an 1537. Il florissoit du temps de François I, Roi de France.

* PIERRE GROSNET, ou GROGNET, étoit, suivant M. l'Abbé le Beuf (*Hist. d'Auxerre*, Tom. II, pag. 503) de Toucy, petite Ville à quatre ou cinq lieues d'Auxerre. On ne sait ni la date de sa naissance, ni celle de sa mort. On voit, par ses Ouvrages, qu'il étoit né dans le quinzième siècle, & qu'il étoit mort avant le milieu du seizième. La principale utilité de ses Poësies, est dans les faits historiques, dont il a conservé la mémoire; ce sont des espèces de Chroniques rimées, que l'on relit encore avec plaisir, sur-tout celle qui a pour titre : *Recollection des merveilleuses choses & nouvelles advenues au noble Roïaume de France en notre tems, depuis l'an de Grace* 1480. Il la finit en 1530, & la dédie à Jean de Dinteville, Maître-d'Hôtel ordinaire du Roi. Cette Chronique a été réimprimée dans le *Mercure de Novembre*, 1740. Une autre pièce, peut-être plus curieuse encore, c'est celle qui a pour titre : *De la loüange & excellence des bons Facteurs, qui bien ont composé en rime, tant de-çà que de-là les Monts*; elle contient une notice d'un grand nombre de Poëtes, depuis Alain Chartier & Jean de Meun, jusqu'au temps où l'Auteur écrivoit. On a, du même Auteur, une Paraphrase en prose de quelques Tragédies de Sénèque, imprimée chez Denys Janot, Paris, 1534, *in*-8°. On ne doutera pas qu'il ne fût Bourguignon, par la colère qu'il témoigne dans le Rondeau *contre les Taverniers qui broullent les vins :*

Broulleurs de vin, malheureux & mauditz,
Gens sans amour, faulx en faicts & en dictz;
Qui ne tendez qu'en damnable avarice,
Soyez certains que divine justice
Vous pugnira, de bien bref, je le dis.
Les vins nouveaulx vous seront interditz,
Point n'en burez; car des fois plus de dix,
Dieu qui tout voit, congnoit votre malice,
Broulleurs de vin, &c.

Voy. la Bibl. Françoise de M. l'Abbé Goujet, Tom. X, pag. 385.

PIERRE LE GUILLARD, ou L'EGUILLARD; Avocat à Caën en Normandie, l'an 1580. Il a écrit plusieurs quadrains François*, touchant la louange des barbes rouges, imprimés à Caën l'an 1580, ou environ, avec des annotations sur lesdits quadrains.

* Il les publia avec des annotations, sous le titre de *Pogonerythrée*.

PIERRE HABERT*, natif d'Yssouldun en Berry, frère de François Habert (duquel nous avons parlé ci-devant) &c. Ledit Pierre étoit Valet de Chambre ordinaire du Roi, & son écrivain, &c. Il a écrit un Livre, intitulé la manière de bien dicter & composer toutes sortes de Lettres missives, imprimé à Paris par plusieurs fois; Traité du bien & utilité de la paix, & des maux provenants de la guerre, le tout en vers Alexandrins, imprimé à Paris par Claude Micard, l'an 1568; l'Institution de vertu, imprimée à Paris, le moyen de promptement & facilement apprendre en lettre Françoise, à bien lire, prononcer & écrire: ensemble la manière de prier Dieu, en toutes ses nécessités, imprimé à Paris. Il florissoit sous les règnes du Roi Henry II & Charles IX. Cettui-ci Pierre Habert étoit père de Isaac Habert Parisien, Valet de la Chambre du Roi, ensemble de Madame des Jardins Susanne Habert, comme nous dirons en leur lieu.

* PIERRE HABERT, frère de FRANÇOIS, dont il a été parlé, & de CLAUDE, Greffier à Buzançois, commença par être *Maistre Escrivain à Paris*; c'est la qualité qu'il prend à la tête de l'Ouvrage intitulé, *Le Miroir de vertu, & Chemin de bien vivre, contenant plusieurs belles Histoires par Quatrains & Distiques moraux, le tout par Alphabet, avec le stile de composer toutes sortes de lettres, missives, quittances & promesses: la ponctuation & accens de la langue Françoise: l'instruction & secret de l'art de l'Escriture.* Ce Recueil a eu trois Editions, la première, en 1569; la seconde, en 1574; la troisième, en 1587. Dans la seconde, dédiée au Roi Henri III, l'Auteur se qualifie de *Conseiller du Roi, Secrétaire de sa Chambre, de ses Finances, Maison & Couronne de France, Baillif de son Artillerie, & Garde du Scel d'icelle*; ce qui prouve que son talent lui avoit ouvert le chemin de la fortune. Le *Miroir de vertu*, dont nous avons parlé, est en prose; le *Chemin de bien vivre*, en vers; l'*Instruction de l'art de l'Escriture*, en vers. Ce sont là les Ouvrages connus de Pierre Habert, avec ceux que les deux Bibliothécaires rapportent. Il eut de son mariage, avec Jaqueline de Montmillet, *Isaac & Susanne Habert*, qui se sont faits une réputation plus brillante dans la Littérature que leur père.

Voy. la Bibl. Franç. de M. l'Abbé Goujet, Tom XIII, p. 48.

PIERRE HAMON, natif de Blois, Secrétaire de la Chambre du Roi*. Cettui-ci étoit le plus renommé de France, voire de l'Europe, pour la perfection qu'il avoit d'écrire en toutes

ſortes de lettres. Il a fait imprimer pluſieurs alphabets ou Livres d'Exemples, réduits par ordre d'A, B, C, leſquels ont été gravés en taille-douce, & imprimés à Paris tant chez Lucas Breyer que autres, l'an 1567. Il a fait la Deſcription des Gaules en douze Cartes, écrites de ſa main ſur parchemin, leſquelles il préſenta à M. le Révérendiſſime Charles Cardinal de Lorraine. Elles ne ſont encore imprimées. Il fut enfin repris de Juſtice, & condamné à être pendu & étranglé. Ce qui fut exécuté à Paris en la place de S. Jean en Grève, l'an 1569, le Lundi ſeptième jour du mois de Mars [1].

* Pierre Hamon avoit été Maître à écrire de Charles IX, & devînt ſon Secrétaire du Cabinet, ſelon Papyre Maſſon, dans l'Eloge de ce Prince. Hamon avoit formé le projet de mettre au jour des modèles de toutes les Ecritures du monde, anciennes & modernes. Il pénétra dans les Archives de S. Denis & de S. Germain-des-Prez, & tira, avec beaucoup d'adreſſe, des modèles ſur les originaux qui s'y trouvent. Ces modèles ſont demeurés manuſcrits; mais ayant été communiqués à Dom Mabillon, lorſqu'on imprimoit ſa *Diplomatique*, il fit uſage de quelques-uns. C'étoit en 1566 & 1567 que Hamon s'occupoit à faire ces copies; mais il ne pouſſa pas fort loin ce travail : *Opus imperfectum neſcio quo caſu reliquit*) dit Mabillon *) & pauca Latinorum Alphabeta depinxit, quæ nec in publicos uſus venerunt*. Diplom. pag. 45. Je ne ſais ſi les Alphabets imprimés, dont parle La Croix du Maine, ont quelque choſe de commun avec les modèles d'anciennes écritures, dont je viens de parler, ou ſi ce ne ſont pas de ſimples exemples pour apprendre à écrire. D. Mabillon a publié dans ſa *Diplomatique*, pag. 456, l'*Alphabet Tironien*, que Hamon avoit tiré d'un Manuſcrit du Roi & d'un Pſeautier de S. Germain-des-Prez. Hamon ne ſe ſervit de l'habitude qu'il avoit contractée, d'imiter fidèlement les anciennes écritures, que pour fabriquer de fauſſes pièces. Il en fut puni comme il le méritoit, & comme le rapporte La Croix du Maine. Voy. la *Nouvelle Diplomat.* Tom. VI, pag. 201.

[1] M. l'Abbé le Clerc, dans ſes *Remarques ſur Moréri*, au mot HAMON, après avoir dit que, ſuivant le P. Liron, pag. 171 de ſa *Bibliothèque Chartraine*, « Pierre Hamon fut pendu comme fauſſaire, ajoute que, ſuivant l'*Hiſtoire des prétendus Martyrs du Calviniſme*, pag. 709, » ce même Pierre » Hamon, qui étoit Huguenot, fut exécuté, non pas pour aucune fauſſeté » commiſe, mais pour cauſe de religion ». (Ce que dit La Croix du Maine ſemble autoriſer le récit de D. Liron)... (M. DE LA MONNOYE).

PIERRE HASSARD, d'Armentieres, Médecin, &c. Il a traduit de Latin en François, un Traité de la peſte, écrit par

Théophraste Paracelse, imprimé à Anvers chez Plantin, l'an 1571. Il florissoit à Bruxelles en Flandres, l'an 1570.

PIERRE HEINS, natif d'Anvers, Poëte François & Theutonic aussi, (qui est la langue usitée en la Gaule Belgique). Il a écrit en vers François, le Miroir du monde. Loys Guichiardin fait mention de lui en sa Description des Pays-Bas, *fol.* 175.

PIERRE LE HUCHER. Il a écrit en vers François une Epître consolatoire, imprimée avec plusieurs Epigrammes spirituels, mis en musique, &c. imprimés l'an 1566.

PIERRE HUGON, Gentilhomme de Dompierre, valet de Chambre du Comte de Poictou, Philippes le Long, qui depuis fut Roi de France, l'an 1320. Il a écrit plusieurs poësies en Langue Provençale, à la louange de Madame Beatrix d'Agoult. Il florissoit en l'an de salut 1321 *.

* Voy. JEAN DE NOTRE-DAME, Chap. 59, & DU VERDIER, au mot COMTE DE POICTOU.

PIERRE DE ICKEHAN *, ou YCKEHAN, par y Grec, Anglois de nation, natif de Cantorbery, étudiant à Paris l'an 1274. Il a écrit en langage François, la Généalogie des Rois de Bretagne, & la Généalogie des Rois d'Angleterre, non encore imprimées. *Baleus* & *Symlerus* en font mention.

* PIERRE ICKEHAM, ou plutôt D'YCKAM (comme on doit l'écrire) étoit de Cantorbéry, mais il fut élevé à Paris. Ses deux Ouvrages sur la *Généalogie des Rois de France*, & de *celle des Rois d'Angleterre*, sont écrits en François. Voy. BALEUS, IV, 43, & PITSEUS, p. 355. Il avoit encore composé en Latin une *Histoire d'Angleterre, depuis Brutus jusqu'à Edouard I*, sous le règne duquel il vécut. Elle n'a point été imprimée, non plus que ses *Généalogies*, citées par La Croix du Maine. Les Manuscrits de son *Histoire* sont fort communs en Angleterre. On en trouve dans la Bibliothèque Bodléiene à Oxford, dans celle du Collège du Corps de Christ à Cambrige, dans la Bibliothèque des Archevêques de Cantorbéry à Lambeth, & dans la Bibliothèque Cottonienne à Londres. Le Manuscrit, où cette Histoire se trouve dans cette dernière Bibliothèque, est mal indiqué par le P. le Long. Ce Manuscrit est coté *Domitianus A. III.* Tannerus parle d'un *Pierre d'Yckam*, *Moine de Cantorbéry*, *mort en* 1289, qui paroît être le même que celui dont il s'agit ici. Voy. *Biblioth. Britannico-Hybernica*, p. 787. (Cette note nous a été fournie par M. de Bréquigny).

PIERRE LAGNIER, natif de Compiegne en Picardie. Il a recueilli plusieurs belles Sentences de Ciceron, lesquelles il a fait imprimer en Latin & en François.

[1] Robert Breton (*Robertus Britannus*) lui a écrit plusieurs lettres Latines, imprimées à Toulouse, *in*-4°. 1536, mais vides de faits. (M. DE LA MONNOYE).

PIERRE DE LARRIVAY, Champenois. Il a traduit d'Italien en François, l'Institution morale du Seigneur Alexandre Piccolomini, imprimée à Paris chez Abel l'Angelier, l'an 1581. Il a écrit quelques vers François, sur la mort de Messire Jean de Voyer, père de M. le Vicomte de Paulmy, imprimés à Paris. Il a traduit d'Italien en François, deux Livres de Philosophie fabuleuse, imprimés à Paris chez Abel l'Angelier, l'an 1577, dédiés à M. le Vicomte de Paulmy. Il a traduit d'Italien en François, le second & dernier volume des Nuits facétieuses de *Messire François Straparole*, imprimés l'an 1577, à Lyon par Rouville *. Les six premières Comédies Françoises dudit Pierre de l'Arrivay, imprimées à Paris l'an 1579, dédiées à François d'Amboise Conseiller, pour lors Avocat au Parlement, & maintenant Conseiller de Rennes en Bretagne.

* La Traduction des huit dernières *Nuits de Straparole* fut son premier Ouvrage, comme il le dit lui-même dans l'*Avis au Lecteur*. Les cinq premières avoient été traduites par Jean Louveau. Outre ses six premières Comédies, dont parle La Croix du Maine, il en avoit composé dix autres, dont trois seulement ont été imprimées en 1611. Elles sont toutes en cinq Actes & en prose. On en trouvera les titres dans les *Recherches sur les Théâtres*, Tom. I, pag. 498, Edit. *in*-12. & pag. 67 de l'Edit. *in*-4°. L'Auteur les a toutes dédiées à François d'Amboise. Il se vante, dans une de ses Epîtres Dédicatoires, d'être le premier qui ait mis sur la Scène des pièces dont les sujets sont François. Il est aussi le premier en France qui ait composé en prose des Comédies, je dis *composé*, car on en avoit traduit en prose, mais on n'en avoit composé qu'en vers. Il crut devoir justifier cette hardiesse, & il se fonde principalement sur ce que, faisant parler des gens du commun, il devoit employer leur langage ordinaire. Il allégue aussi l'exemple des Italiens, qui n'écrivent leurs Comédies qu'en prose. Du Verdier se trompe; en attribuant la *Nephecocugie* (la Nuée des Cocus) à Pierre Larrivey; elle est de Pierre le Loyer. L'Auteur de la *Biblioth. des Théâtres* s'est aussi mépris,

en attribuant à un *Jean* de Larrivey les six premières Comédies, qui appartiennent à *Pierre*, ainsi que les trois dernières.

PIERRE DE LESNAUDIERE [1], Scribe des priviléges de l'Université de Caën en Normandie, natif de la paroisse d'Anvilles en Auge, au Diocèse de Lysieux. Il a écrit en prose, un Livre de la louange du mariage, ensemble un Recueil des vertueuses & illustres femmes, imprimé à Paris chez Sergeant, il y a cinquante ans & plus; Traité contre les mauvaises femmes. Je ne sçai s'il est imprimé. Il florissoit à Caën en Normandie, l'an 1520.

[1] Le nom de PIERRE DE L'ESNAUDERIE, car c'est ainsi que l'Auteur l'écrivoit, a été diversement corrompu. Névizán, & plusieurs autres, écrivent *Lénaudiere*; Gesner, & ses Continuateurs, *de Levanderii* pour *de Levanderiis*, & à la Table *Levanderius*; Chasseneuz, *Lesvanderie*; M. Huet, retranchant la lettre *s* muette, *l'Enauderie*. Il a fait dans ses *Origines de Caën*, Ch. 25, v°. 105, des recherches très-curieuses, touchant cet Ecrivain, natif de Caën, dans la Paroisse de S. Germain d'*Auvillers* en Auge, & non pas d'*Anvilles*. Son nom de famille étoit *le Monnier*. Il prit le nom de *l'Enauderie* d'un lieu ainsi appelé, qui lui appartenoit. Il fut marié, &, après la mort de sa femme, il se fit Ecclésiastique. Son Livre le plus connu est un Traité *De Doctoribus, & eorum privilegiis*, à Paris, *in*-8°. l'an 1516. Je doute que l'Auteur ait passé l'an 1520. (M. DE LA MONNOYE).

PIERRE DE LESPIAU (Frère), Bachelier en Théologie, Prédicateur ordinaire de la Roine de Navarre, sous-Prieur de l'Abbaye de Sainte Croix de Bordeaux en Gascongne. Il a écrit plusieurs Traités en Théologie, ensemble plusieurs vers. Il florissoit en l'an 1580.

PIERRE LE LIEUR, Poëte François. Il a écrit quelques Chants Royaux à l'honneur de la Vierge.

PIERRE DE LISLE, Anachorite (qui est le nom qu'il se donne) natif de Bourbonnois. Il a extrait de plusieurs Auteurs, tant Anciens que Modernes, la source & origine de tous les Rois & Ducs de France, avec leurs faits & gestes, imprimée l'an 1521 (*in*-8°.) Il a écrit en vers & rithme Françoise les vies de S. Berthelemy Apôtre, S. Sulpice, Evêque, & des sept

frères Martyrs. Le voyage de la Terre-Sainte, divisé en trois Livres, lequel il intitule *l'Adventurier*.

PIERRE LISET, natif du Pays d'Auvergne, autrefois premier Président à Paris, & enfin Abbé de S. Victeur, ès Fauxbourgs de ladite ville, homme très-docte, & grand Jurisconsul *. Il a écrit en François la pratique & manière de procéder tant à l'institution & décision des causes criminelles que civiles, ensemble la forme & maniere d'informer esdites causes civiles & criminelles, imprimé à Lyon par Benoît Rigault, l'an 1567, par la diligence de Loys le Charon Parisien. *Eguinarius Baro*, Jurisconsul des plus renommés, fait mention de ce Livre en ses Œuvres. Discours de la forme de poursuivre le sien en jugement, & de l'ordre tel que les Rois & le Parlement ont voulu être gardé, à l'administration & décision des procès. Ce Livre n'est encore imprimé : Loys le Charon en fait mention en ses Œuvres. Ledit sieur Président a beaucoup écrit de beaux & doctes Livres en Latin [1]. Il florissoit sous le règne du Roi Henry II, l'an 1557.

* Pierre Liset étoit de Clermont en Auvergne. Son mérite l'éleva aux premières charges de la Magistrature ; il fut trois ans Conseiller au Parlement de Paris, douze ans Avocat-Général, & vingt ans premier Président ; il s'opposa aux prétentions des Guises, qui lui suscitèrent tant de désagrémens, qu'il fut obligé d'abdiquer la Magistrature. La cause qu'on en rapporte est, qu'ayant été appelé à un Conseil Privé, auquel présidoit le Cardinal de Lorraine, il refusa de dire son avis debout & découvert, prétendant qu'il ne voyoit là personne qui méritât de lui (premier Président) une telle soumission. Le Cardinal s'emporta, lui reprocha d'avoir manqué de respect à la Majesté Royale, dont il avoit mal parlé ; il effraya le bonhomme Liset, âgé pour lors de soixante-huit ans, qui foiblit, & demanda pardon au Cardinal, *Ex viro, congressu primo, mulier posteriore factus*, dit M. de Thou (*Hist.* Lib. VI). Il se retira du Parlement, parce que les Guises l'exigèrent. Il est à remarquer qu'après trente-cinq ans de Magistrature, il étoit si pauvre, qu'on fut obligé de lui donner pour vivre l'Abbaye de S. Victor de Paris, où il se retira, & s'occupa à écrire sur les matières de Religion. Mais, s'il avoit été un grand Magistrat, ses Ecrits prouvèrent qu'il étoit un mauvais Controversiste. Les Protestans le tournèrent en ridicule de la manière la plus outrageante ; il faut lire la lettre Macaronique de Bèze, intitulée

Epistola Magistri Benedicti Passavantii responsiva ad commissionem sibi datam à venerabili D. Petro Lyseto, nuper Curiæ Pariensis Præside, nunc verò Abbate Sancti Victoris propè muros; elle est d'ordinaire imprimée à la suite des *Epistolæ obscurorum virorum*. On y trouve une analyse assez plaisante de la plupart des Livres de Controverse de Liset, & on le turlupine sur-tout, relativement à la défense, qu'il vouloit être générale, de traduire la Bible en langue vulgaire, & de la laisser entre les mains des laïques. On sait combien cette même question a été depuis agitée, toujours dans le même esprit. — Les Protestans firent quantité de mauvaises plaisanteries sur Liset, n'épargnant pas même sa figure, & Bèze lui fit cette Epitaphe, sous le titre d'*Epitaphe de Messire Pierre Liset, preux & vaillant Champion :*

Hercules desconfit jadis
Serpens, Géans & autres bestes.
Roland, Olivier, Amadis
Firent voler lances & testes;
Mais, n'en déplaise à leurs conquestes,
Liset, tout sot & ignorant,
A plus fait que le demourant
Des Preux de nations quelconques,
Car il feit mourir en mourant
La plus grand' beste qui fut onques.

Le nom de *Passavant*, ou *Passevent*, comme l'écrit La Croix du Maine, est un personnage imaginaire, auquel on attribuoit toutes les turlupinades qui se débitoient alors. Nous en avons parlé au mot PASQUIN.

[1] Il mourut le 7 Janvier 1554, âgé de soixante-douze ans, époque, comme l'a fort bien remarqué Bayle, ignorée par La Croix du Maine, qui suppose que Pierre Liset florissoit en 1557. (M. DE LA MONNOYE).

PIERRE LE LOYER, Angevin, Sieur DE LA BROSSE, natif de Huillé ou Huilhé, près la ville de Durestal en Anjou, homme docte ès Langues, grand Poëte Grec, Latin & François, Jurisconsul, Historien & Philosophe *. Il a fait imprimer un sien Œuvre en vers François, qu'il intitule *Erotopegnie* ou passe temps d'Amour, imprimé à Paris l'an 1576 [1]. Il a gaigné une des fleurs des jeux floraux à Tolose l'an 1572, pour avoir composé l'Idille sur le Loir & autres vers, sur le sujet qui lui fut proposé. Ils ont été imprimés en ladite ville de Tolose, audit an 1572, chez Arnauld Colomiez **. Ledit Pierre le Loyer a composé en vers François un Poëme à l'imitation

de Ronſard en ſa Franciade, & du ſieur du Faux en Anjou, Paſchal Robin en ſon *Angiade*, ou Hiſtoire d'Anjou, lequel Œuvre il intitule *Thierry d'Anjou*, il n'eſt encore imprimé. Il florit en Anjou cette année 1584. Je n'ai pas connoiſſance de ſes autres écrits François.

* Il naquit le 24 Novembre 1550, & mourut à Angers, en 1634, âgé de quatre-vingt-quatre ans, après avoir exercé pendant toute ſa vie une charge de Conſeiller au Préſidial de cette Ville. Il eut de Jeanne Corneilleau, ſon épouſe, deux fils, *Pierre*, Conſeiller, & *François*, Avocat au Préſidial d'Angers. La date de ſa naiſſance, que nous avons rapportée, eſt la ſeule vraie. Ménage, dans ſes *Remarques ſur la vie de Pierre Ayrault*, & Bayle, qui l'a copiée, ſe ſont trompés, en le faiſant naître en 1540 (ou bien il falloit dire qu'il vécut quatre-vingt-quatorze ans, comme quelques-uns l'ont écrit).

[1] L'*Erotopégnie*, eſt un titre employé par les Poëtes Latins les plus anciens, tels que *Livius Andronicus*, *Nævius*, *Pacuve*, *Lævius*, même *Lælius*, mais que les meilleurs Critiques jugent n'appartenir qu'à l'unique *Lævius*, qui avoit fait, non pas un, mais pluſieurs Livres ἐρωτοπαιγνίων, ou plutôt *Erotopægniorum*, car il avoit latiniſé le mot. Mais peut-être que, ſans remonter ſi haut, le Loyer n'a eu en vue que l'*Erotopægnion*, ou du *Hieronimus Angerianus*, Poëte Napolitain, connu vers l'an 1524, ou d'un *Gervaſius Sepinus*, François, en 1553. (M. DE LA MONNOYE).

** Ses Œuvres & Mêlanges Poëtiques, imprimés en 1579, contiennent les *Amours de Flore*, ou *Recueil d'Odes*, *Sonnets*, *Chanſons*, *Idylles*, & la *Nephelococugie*, ou la *Nuée des Cocus*, *Comédie*, dit l'Auteur, *non moins docte que facétieuſe*, pièce ridicule, ſans diſtinction d'actes, où, parmi des groſſiéretés, & même des ordures, on trouve des plaiſanteries fort ſpirituelles. Le Loyer, dans ſes Poëſies amoureuſes, a pris le ton plaintif du plus grand nombre des Poëtes, & ſa ſœur, *Marguerite le Loyer*, a mis à ce ſujet un fort joli Quatrain, à la tête des Poëſies de ſon frère :

Si vos Amours ſont du tout vrayes,
Vous êtes malheureux vrayment :
Mais ſi elles ſont pures bayes,
Que ſert feindre tant de tourment.

Mais, de toutes les productions de Pierre le Loyer, la plus ſingulière, eſt celle qui a pour titre : *Edom*, ou les *Colonies Iduméanes en l'Aſie & en l'Europe*, ſuivies des *Colonies d'Hercule*, *Phénicien & de Tyr*. Il n'eſt pas étonnant que La Croix du Maine n'en ait pas parlé, car elles ne parurent qu'en 1620, à Paris, *in*-8°. Il dédia ſon Livre au Roi d'Angleterre, Jacques I. Son Epître Dédicatoire eſt fort longue & fort curieuſe. Le morceau qu'il publia, n'étoit qu'une partie d'un grand Ouvrage qu'il avoit compoſé ſur les

Origines, Migrations & Colonies des Peuples; le reste n'a point paru. Avec une imagination vive & peu réglée, il n'est pas étonnant que son érudition, assez étendue, mais dénuée de critique, n'ait servi qu'à l'entraîner dans des écarts, quelquefois fort singuliers. Il prétend dans ses *Colonies Iduméanes*, que les Angevins tirent leur origine d'Esaü..... Il trouve dans Homère (*Odyssée*, Liv. V, v°. 183) son nom, son surnom, celui de sa patrie, du lieu de sa naissance, & il prouve très-sérieusement qu'Homère a prédit que *Pierre le Loyer, Angevin, Gaulois, d'Huillé*, devoit un jour exister. (Voyez-le, pag. 224). Le meilleur de ses Ouvrages, est celui qui a pour titre, *Discours & Histoire des spectres, visions, apparitions*, &c. Paris, 1605, *in*-4°. Du Verdier a donné un assez long extrait de plusieurs de ses Poësies. On peut consulter Bayle, au mot LE LOYER (PIERRE); Ménage, sur la vie de Pierre Ayrault, & les Mémoires de Niceron, Tom. XXVI, p. 317 & suiv.

PIERRE DE LA LONGNE. Il a écrit plusieurs Poësies Françoises, & entre autres les Rondeaux qui se voyent contre les Lansquenets, imprimés avec la Chronique de Bretagne, d'Alain Bouchard. Il florissoit en l'Université de Caën en Normandie, l'an 1500 ou environ [1].

[1] M. Huet, Chap. 24 de ses *Origines de Caën*, n°. 12, parlant de PIERRE DE LA LONGNE, Ecolier de Caën, ne fait mention d'aucuns Rondeaux, mais seulement d'une *Balade*, en 1514, *contre les Lansquenets*, pièce enjouée, qu'il ne juge pas méprisable. (M. DE LA MONNOYE).

PIERRE DE LOSTAL, Sieur D'ESTREM. Il a mis en lumière quelques siens Discours Philosophiques, n'étant pour lors âgé que de vingt ans, imprimés à Paris chez Pierre Chevillot l'an 1579, auquel temps il florissoit, je ne sçai s'il est encore vivant. J'ai opinion qu'il aura peu depuis ce temps-là composer plusieurs autres beaux Œuvres, desquels je n'ai pas connoissance pour le jourd'hui [1].

[1] Les *Scaligerana secunda* le traitent de *Fou* avec justice. Il est fort décrié, il y a long-temps, pour ses grandes phrases empoulées, vides de sens. On a de lui le *Soldat François*, & l'*Avant-victorieux*, plus mauvais encore l'un & l'autre que les *Discours Philosophiques*. Du Verdier, un de ses admirateurs, écrit L'OSTAL. Il est traité un peu trop durement, relativement à sa jeunesse. On lit à la fin de son Livre; page dernière:

Encore vingt ans n'ont borné ma jeunesse,
Mais par neuf ans j'ay suivi les neuf Sœurs.
Si mes Ecrits ne sentent leur vieillesse,
Le jeune Avril n'a que de jeunes fleurs. (M. DE LA MONNOYE).

PIERRE

PIERRE MACÉ, Sieur DE LA PERCHE, natif de la ville du Mans, & Avocat audit lieu (comme l'on voit par l'inſcription de ſon Livre). Il a écrit deux Livres de l'impoſture & tromperie des Diables, Devins, Enchanteurs, Sorciers, & autres ſemblables, imprimés à Paris chez Jean Poupy, l'an 1579. Il a davantage écrit un Livre contre les Athées, Juifs, & autres ſectes, lequel Livre il a intitulé *Les cinq points d'erreur*. Il ne les a encore fait imprimer. Il florit au pays du Maine, cette année 1584.

PIERRE MACÉ (Frère), autre que le ſuſdit. Il a écrit en vers François la vie de Madame Sainte Marthe, laquelle nous avons par devers nous écrite à la main.

PIERRE MAHÉ, natif de Vannes en Bretagne, & Avocat audit lieu 1584, Poëte Latin & François. Il a mis en lumière un ſien Livre intitulé les trois journées de l'aveuglement d'Amour, imprimé. Il a écrit un Livre d'Epigrammes Latins, imprimés chez Denys du Pré, ſelon que j'ai entendu de François de la Coudraye ſon ami.

PIERRE MARIN BLONDEL, Lodunois *. Il a écrit pluſieurs Comédies Françoiſes, comme lui-même le témoigne en l'une de ſes Odes, imprimées avec la Tragédie de Médée, compoſée par Jean de la Peruſe, &c. Nous avons parlé de lui ci-deſſus, faiſant mention de Pierre l'Anglois ſieur de Beleſtat, & encore en autres lieux de cette Bibliothèque. Il florit en Poictou cette année 1584.

* On ne ſait rien de plus particulier de cet Auteur, que ce qu'en ont écrit La Croix du Maine & du Verdier; quoiqu'il s'annonce pour Poëte Comique dans ſon Ode à la Péruſe, où il dit :

. . . Au moins ſi la vie
Ne me faut, quelque Comédie
Là bas je lui envoierai.

ces Comédies n'ont jamais paru, & l'Ode à la Péruſe ne donne pas lieu de les regretter. — Voy. la Biblioth. Franç. de M. l'Abbé Goujet, Tom. XII, pag. 68.

PIERRE MAUCLERC, Duc de Bretagne, l'an 1200 ou environ *. Il a écrit plusieurs Poësies Françoises en langue usitée de son temps, elles ne sont encore imprimées.

* Revenant de la malheureuse expédition d'outre-mer, où il avoit été fait prisonnier avec S. Louis, il n'eut pas le bonheur de revoir sa patrie. Il mourut en mer sur la fin du mois de Mai 1250. Son corps fut apporté en France, & enterré dans l'Abbaye de S. Ived de Braisne. Les Auteurs ne s'accordent pas sur la raison qui lui fit donner le surnom de *Mauclerc*. L'opinion la plus probable, me paroît celle-ci. Il avoit étudié dans les Ecoles de Paris. On sait qu'alors on appeloit *Clercs*, ceux qui s'appliquoient à l'étude des Lettres. *Pierre*, après s'y être adonné, les quitta, pour prendre le parti des armes; de-là on lui donna le nom de *Mauclerc*, *mauvais Clerc*, *déserteur de la Littérature*, qu'on nommoit alors *Clergie*. Voyez les notes sur l'*Histoire de Bretagne*, par D. Morice, Tom. I, pag. 499. — Il mourut le 22 Juin 1250.

PIERRE DE LA MESCHINIERE, Poëte François. Il a écrit un Poëme François qu'il a intitulé *La Ceocyre*, imprimé à Lyon l'an 1579 *.

* On ne devine pas ce qu'étoit ce Poëme François de *la Ceocyre*, attribué par La Croix du Maine à Pierre de la Meschiniere. On a de lui un Recueil de cent cinquante-un Sonnets, entremêlés de Stances, de Chansons, d'Epigrammes, où il a chanté son amour malheureux pour une Demoiselle qui ne l'aima point, & à laquelle, bien conseillé, il renonça; mais, ne voulant pas perdre en entier le fruit de ses soupirs & de ses peines, il fit imprimer ses vers à Lyon, *in*-4°. en 1578, avec cinq Odes, dont l'une a pour objet la mort d'Adonis, une Elégie, quatre Eglogues, & quelqu'autres petites pièces de vers, toutes très-médiocres. Ce Poëte étoit de la Ville de Lyon, ou du Lyonnois. — Voy. la Biblioth. Françoise de M. l'Abbé Goujet, Tom. XIV, pag. 198.

PIERRE MICHAULT, Poëte & Orateur François, Secrétaire du Comte de Charrolois, fils du Duc de Bourgongne, en l'an 1466 *. Il a écrit un Livre intitulé le Doctrinal de Cour, divisé en douze Chapitres, lequel Livre est composé, partie en vers, & partie en prose. Il a été imprimé à Genève *in*-8°. & contient 28 feuilles.

* On ne sait rien de plus, de la vie de Pierre Michault, que ce qu'en dit La Croix du Maine. Son nom même ne se trouve pas dans l'*Etat des Officiers & Domestiques des Ducs de Bourgogne de la seconde race*, quoiqu'il soit qualifié, *Secrétaire du Comte de Charollois*, ce qui fait présumer qu'il étoit mort

avant Philippe-le-Bon, auquel il adresse son *Doctrinal de Court*; ou qu'il s'étoit retiré du service du Comte de Charollois, avant l'élévation de ce Comte à la Souveraineté, en 1467. Le *Doctrinal de Court*, dont on connoît deux Editions; l'une, *in*-4°. sans date, & sans lieu d'impression marqué; l'autre, *in*-8°. Genève, Vivian, 1522, est un Ouvrage Allégorique & Moral, en prose & en vers, assez dans le goût des Compositions d'Olivier de la Marche, dont nous avons parlé plus haut, & qui étoit contemporain de Pierre Michault. Il est divisé en douze Chapitres. — Il donne une assez bonne idée du langage qu'il convient de tenir à la Cour, dans ce qu'il appelle la déclinaison du vocatif:

> Flattez donc Seigneurs & Serviteurs,
> Flattez Dames & flattez Damoiselles,
> Tirez à vous ces haux & nobles cueurs
> Par vos doulces vocatives cautelles;
> Puis recitez souvent doulces nouvelles,
> Et au besoing faictes-les toutes neufves,
> En allégant en se subtilles preuves.

La *Danse des Aveugles*, autre Poëme, composé dans le goût du *Doctrinal de Court*, est attribuée à Pierre Michault dans le Tom. II de l'*Académie des Inscript. & Belles-Lettres*, pag. 742. Le but de cette Composition Morale, est de montrer que presque tout dans ce monde est assujetti à trois guides aveugles, l'*Amour*, la *Fortune* & la *Mort*. Du Verdier, à la fin de la lettre D, au mot Danse, en rapporte l'Argument, tel que l'Auteur l'a donné. — On lira avec plaisir ce que Pierre Michault dit du pouvoir de la fortune, à laquelle il fait tenir ce langage:

> Et se nature a formé & tissu
> Ung corps humain, lait & deffiguré,
> Qui soit boiteux. contrefait & bossu,
> Très-mal parlant, de basse main yssu,
> Digne d'être de tous adventuré,
> S'il est par moy de mes biens painćturé,
> Et par mon veuil mis en bonne grace,
> Il n'est si grant qu'il ne lui fasse place.

Il y a deux Editions Gothiques de ce Poëme, *in*-4°. Paris & Lyon, sans date. On voit que la versification n'en est pas mauvaise pour le temps auquel il a été composé. — Voy. la Bibl. Franç. de M. l'Abbé Goujet, Tom. IX, pag. 345.

PIERRE MILHON, Gentilhomme Poictevin, premier Maître d'Hôtel de Philippes le Long, Roi de France, pour lors seulement Comte de Poictou, en l'an 1320 ou environ. Ledit

Pierre de Milhon étoit bon Poëte Provençal & a écrit plusieurs Poësies en cette Langue, lesquelles ne sont encore imprimées *.

* Voy. JEAN DE NOTRE-DAME, Chap. 59; & DU VERDIER, au mot COMTE DE POICTOU.

PIERRE DE MIRAULMONT, natif d'Amiens en Picardie, Conseiller du Roi en la Chambre du Trésor à Paris, &c. homme docte & grand rechercheur de l'Antiquité. Il a écrit de fort beaux Mémoires sur l'origine & institution des Cours Souveraines & autres Jurisdictions subalternes *, encloses dans l'ancien Palais de Paris, imprimé audit lieu de Paris l'an 1584, chez Abel l'Angelier, *in*-8°. & contient 24 feuilles. Il florit à Paris cette année 1584.

* Pierre de Miraumont fit réimprimer son Livre, *sur l'Origine des Jurisdictions*, à Paris, en 1612, *in*-8°. Cette Edition est beaucoup plus ample que la première. Il la dédia au Chevalier de Sillery. Il y prend les titres d'*Ecuyer, Conseiller du Roi*, *Lieutenant en la Prévôté de l'Hôtel & grande Prévôté de France.* Lors de la première Edition, il n'étoit encore que *Conseiller en la Chambre du Trésor à Paris*, charge qu'il exerça vingt-deux ans. Son *Traité de la Chancellerie*, *avec un Recueil des Chanceliers*, parut, en 1610, à Paris, & la même année il publia son Livre, intitulé *le Prévôt de l'Hôtel & grand Prévôt de Paris.* Enfin on a imprimé, *in*-4°. en 1651, pour servir de suite à ce dernier Ouvrage, un Traité de ce même Auteur, *sur la Jurisdiction & Privilèges de la Prévôté de l'Hôtel du Roi & grande Prévôté de France.* On fait cas de cet Ecrivain, & ses Ouvrages sont souvent cités.

PIERRE DE MONCHAULT, natif de Troye en Champagne. Il a écrit en vers François une Bergerie, sur la mort de Charles IX Roi de France, & sur l'heureuse venue de Henry III du nom, Roi de France & de Pologne, imprimée à Paris chez Jean de Lastre, l'an 1575.

PIERRE MOREAU, Tourangeau. Il a traduit de Grec en François, le Traité de Michel Psellus, Poëte & Philosophe ancien, touchant l'énergie ou opération des Diables, avec les trente-trois & trente-sixième Chapitres du quatrième Livre de Nicetas de Colosses en Asie, imprimés à Paris chez Guillaume Chaudiere, l'an 1573 [1].

[1] Ce même PIERRE MOREAU, dont la Traduction Françoise de *Psellus*,

περὶ ἐνεργείας δαιμόνων, eſt ici rapportée, en donna une Latine, imprimée l'an 1577, à Paris, & depuis jointe par Gilbert Gaulmin au texte Grec de *Pſellus*, dans l'Edition qu'il en donna, l'an 1615, à Paris, *in*-8°. (M. DE LA MONNOYE).

PIERRE DE MOURET, Picard de nation, autrefois Précepteur de M. le Comte d'Aubigeous, &c. Il a fait un Recueil de la très-noble & très-illuſtre maiſon d'Amboiſe, de laquelle ledit ſieur Comte eſt aujourd'hui chef du nom & des armes. Il ne l'a encore fait imprimer, mais je témoignerai bien qu'il a fait plus de mille lieues de voyage, pour la recherche entière d'icelle, par les plus grandes maiſons de France, pour en trouver tous les Mémoires qui pourroient ſervir, pour en écrire bien amplement : & ce par le commandement de ſes maîtres, qui l'avoient employé à cette charge, tant ils ſont deſireux que cette illuſtre & royale maiſon ſe perpétue & immortaliſe de plus en plus. Il florit cette année 1584.

PIERRE DE NESSON *, ancien Poëte François, oncle de Madame Janette, femme bien docte en Poëſie. Il a écrit pluſieurs Œuvres en poëſie & rithme Françoiſe, entre leſquelles ſe voit l'Oraiſon qu'il a faite à la Vierge Marie, laquelle eſt imprimée avec le Calendrier des Bergers, de la première édition. Geufroy Thory de Bourges fait mention de lui en ſon Champ-Fleury, & encore Jean Bouchet en ſon jugement Poëtiq. Il a écrit en vers François, l'Hommage fait à Notre-Dame, laquelle compoſition nous avons par devers nous écrite à la main, & ſe commence ainſi :

Ma douce nourrice pucelle,
Qui de votre tendre mamelle, &c.

* Pierre Neſſon vivoit encore dans le quinzième ſiècle : il étoit Officier en la Comté de Montpenſier, de Jean, premier du nom, Duc de Bourbon, né en 1380, qui fut fait priſonnier à la bataille d'Azincourt, en 1415, & mourut en Angleterre en 1433, après dix-neuf ans de priſon. Neſſon exprima ſes regrets ſur la captivité de ſon Prince, dans le Poëme qu'il lui envoya, ſous le titre de *Lay de la Guerre*. Quant à Madame Jeannette, nièce de Neſſon, ſelon Martin le Franc, dans le *Champion des Dames*, &

ſa fille, ſelon d'autres, voici ce qu'en dit Jean Bouchet, dans le *Jugement Poëtic du ſexe féminin :*

> Je n'obliray la ſubtile Janette,
> Fille à Neſſon, qui de rithme tant neſte
> Sçeut bien uſer.

Il l'a joint aux femmes célèbres de ſon ſiècle, entr'autres, à *Chriſtine Piſan*. — Voy. la Biblioth. Franç. de M. l'Abbé Goujet, Tom. IX, pag. 177.

PIERRE OLIVIER, Sieur DU BOUCHET, Avocat au Siége Préſidial du Mans, natif de la Suze au Maine, &c. Il a écrit une Oraiſon funèbre ſur la mort de Meſſire Chreſtofle Pérot, Sénéchal du Maine, Baron de Vernie, &c. non encore imprimée; un Recueil de ce qui s'eſt paſſé au Maine touchant les derniers troubles, non encore imprimé; Hiſtoire tragique d'un Gentilhomme d'Auvergne, non encore imprimée; Traité de la dignité & excellence du mariage, non imprimé; Mémoires & Recueils touchant l'antiquité & nobleſſe de Meſſieurs les Comtes de la Suze au Maine, ſurnommés de Champagne, leſquels il a préſentés à Meſſire Loys de Champagne Comte de la Suze, Chevalier de l'Ordre du Roi, &c. Ils ne ſont encore imprimés. Il a fait imprimer pluſieurs Cantiques & Noëls, & autres menues poëſies chez Hieroſme Olivier & autres Imprimeurs du Mans. Il florit au Mans cette année 1584. Je ferois plus ample mention de lui, ſi ce n'étoit qu'il ſçait aſſez que je lui ſuis ami par autre-part.

PIERRE D'ONDEGHEST, & ſelon autres D'OUDEGHERST, Docteur ès Droits, natif de la ville de l'Iſle en Flandres. Il a écrit les Annales & Chroniques de Flandres, contenans les faits d'armes des Foreſtiers, & Comtes de Flandres, enſemble les ſingularités & choſes les plus mémorables advenues au pays de Flandres, depuis l'an de ſalut 620, juſques en l'an 1476, imprimées à Anvers chez Plantin.

PIERRE D'ORIGNY, Ecuyer, Sieur DE SAINTE-MARIE SOUS BOURG, en Rhetelois, au pays de Champagne, &c. Il a écrit en vers François le Temple de Mars tout-puiſſant, impri-

mé à Rheims par N. Bacquenois, l'an 1559 *; le Hérault de la noblesse de France, imprimé à Rheims par Jean de Foigny, l'an 1578. Il florit cette année 1584. Je n'ai pas connoissance de ses autres écrits, il a pour devise ce qui s'ensuit, *Un Dieu & une Sainte Marie*, qui est une allusion ou équivoque sur sa Seigneurie, &c.

* Le Poëme, dont il est ici question, est une Allégorie continuelle. L'honneur conduit un jeune Gentilhomme au *Temple de Mars*, & le rassure contre tous sujets de crainte : de-là il le conduit chez *Conseil*, qui lui donne des avis solides sur la manière de se conduire, soit en paix, soit en guerre. Cet Ouvrage fut fait pour François II. La morale en est excellente, la versification n'y répond pas. — Voy. la Biblioth. Françoise de M. l'Abbé Goujet, Tom. XII, pag. 392.

PIERRE PAPARIN, de Chaulmont, Docteur ès Droits, Evêque de Gap [1]. Il a écrit une Paraphrase ou sens allégoric sur quatre-vingt Psalmes de David, imprimés à Paris l'an 1582, auquel temps il florissoit.

[1] On l'appeloit PIERRE PAPARIN DE CHAUMONT; il porta les armes, eut des emplois considérables dans cette profession, & s'y acquit de l'honneur. Depuis, comme il avoit des Lettres, s'étant donné à l'Eglise, il obtint par son mérite l'Evêché de Gap, dans la possession duquel il mourut le 1 Août de l'an 1600. (Il avoit été fait Evêque de Gap en 1572)... (M. DE LA MONNOYE).

PIERRE DE PASCHAL, Gentilhomme du bas pays de Languedoc, homme très-docte & grand Historien Latin & François [1]. Il a écrit en François l'Histoire des Rois de France tant en Latin qu'en François, elle n'est encore imprimée. Il a mis en lumière un Discours des faits & gestes du Roi Henry II, imprimé à Paris chez Vascosan, & encore assure-t-on qu'il a écrit les vies de plusieurs doctes hommes de France & autres. Je n'ai veu de ses Œuvres que la vie de Henry II *, & une Oraison pour le Seigneur de Mauleon qui fut tué en Italie. Plusieurs ont pensé que ledit Paschal promettoit beaucoup d'Œuvres, & qu'il ne les avoit pas seulement commencés, comme entre autres Adrien Turnèbe en son Poëme qu'il a intitulé de la façon de faire son profit

des Lettres, traduit en François par Joachim du Bellay : mais je ferai mention de ceci autre-part, & plus à propos. Il florissoit sous Henry II, l'an 1559, il a été bien-aimé de Pierre de Ronsard, qui le loue fort en ses Œuvres, & autres aussi.

[1] Ce PIERRE PASCHAL, Gascon de Sauveterre, dans le Basadois, avec un peu de Latin, puisé dans Nizolius, trouva le secret d'en imposer à un siècle aussi éclairé en cette langue que l'étoit celui de Henri II. Je ne détaillerai point les artifices du personnage. Du Verdier, après Turnèbe, les a mis assez dans leur jour, sans que, par un plus grand éclaircissement, je renvoie, soit aux Lettres de Pâquier, soit à celles de Phyllarque. Il est surprenant que Paschal ait pu trouver tant de dupes. Son *Elogium Henrici II*, & le petit *in*-8°. de ses Oraisons & Epîtres, ne sont que des Compositions d'Ecolier. Ce que contient de vrai l'Epitaphe dont on l'a honoré au Cloître de S. Etienne à Toulouse, c'est qu'il mourut le 16 Février 1565, dans sa 43e année. Il promettoit non-seulement l'Histoire du Roi, mais de plus, à la manière de Paul Jove, les Eloges des hommes doctes de son temps. Jule Scaliger, à qui l'on manda qu'il ne tiendroit qu'à lui d'y avoir place, s'il vouloit envoyer des Mémoires, écrivit dans cette vue à Augier Ferrier cette Epître, ou plutôt ce chef-d'œuvre de vanité, qui divertira éternellement les Lecteurs. (M. DE LA MONNOYE).

* Je ne connois point d'Ouvrage écrit en François par cet Auteur. Ce qu'on a imprimé de lui sur Henri II, est en Latin, ainsi que ses Harangues & ses Lettres. Celles-ci parurent dès l'an 1548, à Lyon. Son Ouvrage sur Henri II, est intitulé : *Henrici II Elogium, Effigies & Tumulus*, & fut imprimé à Paris, en 1560, *in-fol.* & *in*-8°. Il est vrai qu'il parut aussi en François la même année, & ce ne fut point *Paschal* qui le traduisit en cette langue, ce fut *Lancelot de Carle*, Evêque de Riez. On le traduisit aussi la même année en Italien & en Espagnol.

PIERRE PELETIER, Avocat en la Cour de Parlement, & Lieutenant du Bailly du Palais à Paris, &c. Il a écrit une nouvelle table de l'ordre tenu en la pratique Judiciaire en toutes actions tant civiles que criminelles, &c. imprimée à Paris par Gilles Corrozet, l'an 1565.

PIERRE PERRUCELLY[1], Ministre à Genève, appellé vulgairement *Perocely*. Il a écrit plusieurs Œuvres Latins & François, desquels je n'ai pas connoissance. Il vivoit sous le règne de Henry II.

[1] La Croix du Maine se trompe sur le nom propre. Il y a eu sous François I, en

en 1543, un Cordelier, Maître des Novices, nommé, non pas *Pierre*, mais *François Perrucel*, depuis Ministre, sous Henri II, & sous Charles IX. Il y a une Epître parmi celles de Calvin, écrite *Perucelio*, de Genève, le 27 Août 1554, & une, signée *Franciscus Perrucellus*, à Calvin, de Francfort, le 29 Juin 1557. Le changement de *Perrucel*, ou *Perrucellus* en *Perrucelli*, est une chose vulgaire dans les noms des hommes de lettres, comme nous l'avons déjà observé plus d'une fois. (M. DE LA MONNOYE).

PIERRE PICHARD, Licentié ès Loix, natif de Silhé le Guillaume, au pays & Comté du Maine. Il a traduit de Latin en vers François un petit Livre écrit en vers Latins, intitulé *De lubrico temporis curriculo*, autrement appellé *La Mer du temps qui court*, &c. imprimé au Mans l'an 1556, chez Gaingnot. Il florissoit en la ville de Fresnay au Maine, l'an 1555.

PIERRE DE PINCÉ, Sieur DU BOIS DE PINCÉ en Anjou, cousin germain de René de Pincé, Conseiller en Parlement, (duquel nous ferons mention ci-après [1]). Il a composé plusieurs fort doctes Poëmes en Latin & en François, lesquels ne sont encore imprimés. Il florit à Paris cette année 1584.

[1] Ménage, dans ses *Remarques sur la vie de P. Ayrault*, dit que ce *Pierre de Pinçé fut Maître des Comptes à Paris, & Maître-d'Hôtel du Roi.* (M. DE LA MONNOYE).

PIERRE PINÇONNEAU, Sieur DE LA BROCHARDIERE, natif de la ville de Laval à quinze lieues du Mans, fils aîné de M. Pinçonneau, Lieutenant de ladite ville de Laval au Maine, &c. Il a écrit plusieurs Poësies Françoises, non encore mises en lumière, & entre-autres soixante-quatre Sonnets & plusieurs Odes, Elégies, Stances, Chansons, & autres genres de Poësie Françoise, lesquels se voyent écrits à la main au cabinet de Madame de Polligny près Laval, surnommée de Beaumanoir, sœur de M. de Lavardin au Maine, &c. à laquelle Dame il les a dédiés, en l'an 1579. Il florit en son pays de Laval cette année 1584.

PIERRE PINEAU, dit DES AIGUES, Ministre de la religion réformée. Il a écrit quelques Œuvres ausquelles Matthieu de Launoy a fait réponse.

PIERRE PITHOU [1], Sieur DE SAVOYE, Avocat au Parlement de Paris, frère aîné de François Pithou, Avocat audit lieu & encore de Nicolas Pithou sieur de Champ-Gobert, &c. tous trois natifs de la ville de Troye en Champagne, & issus d'une très-honorable & bien ancienne famille, & encore (qui est plus à louer) de parens doctes & sçavants, & tellement éloquents que quelques Poëtes modernes ont laissé par écrit que ce nom de *Pithou* leur avoit été donné à cause de leur éloquence: voulant faire allusion sur la Déesse Pitho : ce qu'a bien remarqué Nicolas de Bourbon de Vandeuvres au pays de Langres, appellé en Latin *Nicolaus Borbonius Vandoperanus Lingonensis*, &c. au huitième Livre de ses Poësies. Voici ce que j'ai peu voir de ses écrits François mis en lumière. Le premier Livre de Mémoires des Comtes Héréditaires de Champagne & Brie, imprimés chez Robert Estienne & Mammert Patisson à diverses fois. La première impression fut en l'an 1572; le Catalogue des Evêques de Troyes en Champagne, imprimé; le Catalogue des Comtes de Champagne & de Brie, imprimé. Je n'ai point souvenance d'avoir vu autres Écrits de lui en notre Langue. Il florit cette année 1584 *.

[1] Il mourut le 1 Novembre 1596, âgé de cinquante-sept ans. Quatre habiles hommes ont écrit sa vie, *Antoine Loisel*, en François, les trois autres, *Jean-Papyre le Masson*, *Josias Mercier* & *Jean Boivin*, en Latin. (M. DE LA MONNOYE).

* M. *Grosley*, Avocat, Associé, Correspondant de l'Académie des Inscriptions, a donné, tout nouvellement, une vie très-intéressante de Pierre Pithou, l'un des plus habiles Jurisconsultes de son siècle, & d'une prodigieuse érudition. Il naquit à Troies le 1 Novembre 1539. Il étudia sous Turnèbe & Cujas, fut attaché pendant quelque temps à la doctrine de Calvin, ce qui pensa lui coûter la vie au massacre de la S. Barthelemy. Il abjura ses erreurs, & rentra dans le sein de l'Eglise, en 1582. Henri III le fit Procureur-Général de la Chambre de Justice de Guyenne. Il s'employa utilement à ramener Paris à l'obéissance de Henri IV, & mourut à Nogent-sur-Seine. Ses Ouvrages sont très-connus. On en trouve le Catalogue dans les Mémoires de Niceron, Tom. V.

Il est appelé le *Varron de la France* dans le *Journal de Henri IV*, Tom. II, pag. 319. — *Ex iis quæ utrâque oratione scripsit, videtur pressior & nervosior*

videri voluisse, & doctior, quàm comptior & facundior. Vavassor. de Epigram. pag. 208. (M. Falconet).

PIERRE DE LA PLACE, dit *Plateanus*, ou bien *à Platea*, natif d'Angoulesme, premier Président en la Cour des Aydes à Paris. Il avoit été premièrement Avocat du Roi sous le règne de François I, &c. Il étoit homme fort docte en Droit (comme il a montré par ses écrits Latins, imprimés il y a long-temps, & desquels nous ferons mention autre part) & encore outre cela, il étoit fort éloquent, & sur tout grand Historien, & très-consommé ès Lettres sacrées & prophanes. Il a écrit un bien docte & très-excellent Traité, de la vocation & manière de vivre, à laquelle chacun est appelé, imprimé à Paris chez Federic Morel, l'an 1561, *in*-4°. & contient 21 feuilles. Ce Livre a été depuis imprimé à Paris chez Robert le Mangnier, l'ayant intitulé autrement qu'auparavant il n'étoit : car le titre dernier est ainsi qu'il s'ensuit, Discours politiques sur la voie d'entrer deuement aux Etats, & la manière de constamment s'y maintenir & gouverner, le tout réduit par Chapitres (ce qui n'avoit pas été fait à la première Edition). Aucuns ont opinion que ledit sieur de la Place soit Auteur d'un Livre intitulé de l'Etat de la Religion de France, imprimé l'an 1557 ; mais je n'en assure rien, d'autant que son nom n'est point au Livre susdit. Il fut tué a Paris au mois d'Août, l'an 1572, durant les séditions qui se firent sous le règne de Charles IX, Roi de France.

PIERRE POISSON, Angevin, Sieur de la Bodiniere, autrefois Conseiller du Roi au Siège Présidial d'Angers, &c. Il a traduit de Latin en François le Livre de Pierre de la Ramée, dit *Ramus*, intitulé *De Militia Cæsaris*, &c. imprimé à Paris chez Robert le Mangnier, l'an 1583. Gabriel Siméon, Florentin, a mis en lumière un sien Œuvre, intitulé *Cæsar renouvelé*, qui est un sujet pareil au susdit Livre. Il a traduit de Latin en François un Traité des anciens & nouveaux Magistrats, & dignités du peuple Romain, imprimé à Paris chez Timothée Joüan, l'an 1585. Il a mis en lumière quelques Abrégés sur

les Couſtumes d'Anjou, imprimés à Angers, chez René Piquenot. Ce ſont comme tables ou repertoires des matières deſdites Couſtumes. Il a écrit premièrement en Latin, & depuis traduit en François une Chronologie, contenant trois volumes; elle n'eſt encore imprimée. Il florit à Paris cette année 1584, âgé de ſoixante ans, ou environ.

F. PIERRE PONCET. Il a écrit deux Traités, contenant le fondement de l'Euchariſtie en la Meſſe, imprimés à Paris, l'an 1566. Nous avons fait mention d'un autre nommé Poncet, appelé Maurice. Voy. ci-devant à la lettre M.

PIERRE PORRET, Dauphinois, très-excellent Apothicaire, &c. homme bien expert pour les diſtillations, très-ingénieux, & grand Simpliſte, ou Herboriſte. Je n'ai point cognoiſſance de ſes écrits. Voy. de lui la Préface de Jaques Beſſon, Dauphinois, en ſon Traité de la manière de tirer des Huiles, &c. lequel le loue grandement, comme auſſi fait Jaques Gohorry, Pariſien, en ſon Traité de la racine *Mechiocam*.

PIERRE DE LA PRIMAUDAYE, Sieur dudit lieu, & de la Barrée en Anjou, Gentilhomme de la Chambre de Monſieur, frère du Roi, &c. frère de Jaques de la Primaudaye, Gentilhomme Angevin. Il a écrit un fort beau & bien curieux Ouvrage, qu'il a intitulé l'Académie Françoiſe, imprimée à Paris chez Guillaume Chaudiere, l'an 1577, & encore depuis, par pluſieurs autres fois, tant ce Livre a été bien reçu, ſoit pour le titre du Livre, & pour le contenu en icelui, recueilli fort laborieuſement. Le ſecond volume de l'Académie Françoiſe dudit ſieur de la Barrée a été imprimé en ladite Ville de Paris, chez ledit Chaudiere. Il florit cette année 1584. Sa deviſe & ſon anagramme tout enſemble ſont tels heureuſement rencontrés, *Par prière Dieu m'ayde.*

PIERRE PRIMET, Pariſien, Docteur en la Faculté de Théologie à Paris, Chanoine Théologal de l'Egliſe du Mans.

Il n'a encore fait imprimer ses Sermons ou Prédications, faites par lui, tant à Paris, qu'au Mans, à Angers & autres villes de France, esquelles il a tellement fait paroître son sçavoir & son éloquence, que ceux qui ont eu ce bien que d'être ses Auditeurs, porteront ce témoignage avec moi, qu'il s'en trouve peu, ou point du tout, qui le passent ès choses susdites. Il florit au Mans cette année 1584. Je ferai mention de ses Ecrits Latins autre-part, & si j'eusse eu cognoissance de ce qu'il a écrit en notre langue sur plusieurs sujets de sa profession, je les eusse très-volontiers ici employés, encore qu'ils ne soient en lumière, mais j'ai opinion qu'il les fera imprimer pour le bien & soulagement du public.

PIERRE RAGOT, natif de Laval au Maine, de l'Ordre des Frères Prescheurs, Docteur en Théologie à Paris, &c. Il n'a encore mis ses Œuvres sur la presse, tant sur la Théologie (en laquelle il est fort bien versé) que sur autres sujets propres à sa profession. Il florit à Paris cette année 1584 *.

* Il mourut l'an 1605, sans avoir laissé aucun Ouvrage imprimé.

PIERRE RAIMOND, dit LE PREUX *, ou VAILLANT, natif de Tolose, ancien Poëte Lyriq. Il a écrit & composé plusieurs Poëmes en langue Provençale, non encore imprimés; Traité contre l'erreur des Arriens; il a écrit un Traité contre la tyrannie des Princes, & même de ce que les Rois de France & les Empereurs se sont laissés assubjectir à leurs Curés. Jean de Nostre-Dame en fait mention en son recueil des Poëtes Provençaux. Ledit Raimond florissoit en l'an de salut 1226, sous Federic II, Empereur. Ses Œuvres ne sont en lumière **.

* On l'appeloit *Lou Prou*. Il se distingua dans l'expédition de l'Empereur Frédéric II, en Syrie, & le tumulte des armes ne l'empêcha pas de composer plusieurs pièces de vers, qu'il adressoit à Josserande de Puech, d'une maison noble & ancienne de Toulouse. A son retour, il choisit pour objet de ses vers, une Dame de la maison de Cadolet. Il fut un des meilleurs Poëtes de son temps, & Pétrarque l'a imité dans beaucoup d'endroits. On croit

qu'il mourut en 1225, dans la guerre des Comtes de Provence contre les Albigeois.

** Voy. JEAN DE NOTRE-DAME, Chap. 18.

PIERRE DE LA RAMÉE [1], dit RAMUS, natif du pays de Vermandois en Picardie, Professeur du Roi en Eloquence & Philosophie à Paris, homme estimé le plus grand Orateur de son temps, & reconnu pour tel, même par ceux qui ont écrit contre lui : mais ce qui le fit tant haïr de tous les autres Lecteurs du Roy, & de toute l'Université (par manière de dire) ce fut qu'il fit des animadversions ou répréhensions sur Aristote, lequel étoit tenu comme pour un Dieu des Ecoliers de son temps, & contre lequel écrire ou se bander, c'étoit offenser par trop: comme si Aristote n'étoit pas homme, & par conséquent sujet à faillir: mais en ce temps-là il y avoit trop de personnes bandées contre ledit Ramus, tant pour les choses susdites que pour voir que son renom croissoit de telle sorte, que ceux qui pensoient être les premiers de l'Université, lors qu'il fut reçu Lecteur du Roy, ne se trouvoient que des plus petits à comparaison de lui, non seulement pour l'éloquence, mais pour plusieurs autres disciplines & langues diverses, desquelles il avoit bonne cognoissance. Je prie ceux qui liront ceci, de ne penser que je l'aye dit, pour avoir été de ses auditeurs, ou instruit en sa doctrine, mais pour avoir connu (par la vie qu'il a demenée sur la fin de ses derniers jours) qu'il n'avoit point l'ame autre que d'un homme de bien & vivant en la crainte de Dieu : & quand j'eusse eu l'âge compétent pour ouïr ses leçons, je ne les eusse pas dédaignées. Voici donc ce qu'il a écrit en notre langue : La Grammaire Françoise, imprimée chez André Wechel à Paris, l'an 1562, suivant son orthographe & façon d'écrire qui lui a semblé la meilleure. Ladite Grammaire a été depuis imprimée chez ledit Wechel, en deux colonnes, de différente orthographe ou écriture, savoir de l'ancienne & usitée des François, & de celle de son invention, d'autant que les aprentifs nouvellement façonnés à cela, se trouvoient trop empêchés à la

lecture d'icelle. La harangue touchant ce qu'ont fait les députés de l'Université de Paris, envers le Roy, écrite premièrement en Latin, par ledit Ramus, & traduite en François par lui-même, imprimée à Paris, l'an 1557. Son Livre des Mœurs & Coutumes a été traduit en François: mais ç'a été par Michel de Castelnau, ensemble son Livre de la façon de batailler de Cesar, traduit par Pierre Poisson Angevin (comme nous avons dit ci-dessus). Remontrance faite au Conseil privé, en la Chambre du Roy, au Louvre, le 18 jour de Janvier l'an 1567, touchant la Profession Royale ès Mathématiques, &c. imprimée à Paris, audit an, chez André Wechel. Préface sur le poëme des Mathématiques, imprimée avec les patentes du Roy, touchant l'institution de ses Lecteurs en l'Université de Paris. Advertissement sur la reformation de l'Université de Paris, imprimé l'an 1562, à Paris chez André Wechel, tant en Latin qu'en François. Il fut tué à Paris, l'an 1572, durant les séditions émues à la S. Barthelemy, sous le règne du Roi Charles IX *.

[1] PIERRE, plus connu sous le nom de RAMUS que sous celui de LA RAMÉE. Trois Auteurs ont écrit sa vie, *Jean-Thomas Freigius*, *in*-4°. Bâle, 1575; *Théophile Banosius*, *in*-8°. Francfort, 1577, au-devant du Livre posthume de Ramus, *De veritate Religionis Christianæ*; & Nicolas de Nancel, *Nicolaus Lancelius*, *in*-8°. Paris, 1599. Il est bon de lire & de conférer ces trois vies, les deux premières écrites par des Protestans, la troisième par un Catholique. On y pourra joindre l'Article de RAMUS dans Bayle, & l'*Extemporalis Defensio* du P. Cossart, Jésuite, imprimée dans le volume Latin de ses Oraisons & de ses Poësies, *in*-12. Paris, 1675. (M. DE LA MONNOYE).

* Pierre Ramus, né de parens très-pauvres, dans un Village du Vermandois, se sentit, dès l'âge de huit ans, un goût décidé pour l'étude. Il vint à Paris chercher les moyens de le satisfaire; mais ne pouvant y subsister, il retourna à son Village, d'où il revint encore à Paris, & entra, en qualité de Domestique, au Collège de Navarre, servant le jour ses Maîtres, & passant une partie de la nuit à étudier. Enfin il parvint à se faire recevoir Maître-ès-Arts, & dès-lors il commença à faire voir qu'il devoit exciter une révolution dans les sciences. — Son premier acte public fut de soutenir que tout ce qui étoit dans Aristote étoit faux. Cette assertion hardie, contre l'Oracle de toutes les Ecoles, étonna l'Europe; Ramus fut traité de *Visionnaire*, il trouva par-tout des oppositions. Les Etrangers regardèrent cette entreprise nouvelle comme l'audace la plus condamnable. *Alessandro Tassoni*, dans ses

Pensieri diversi, Liv. X, Chap. 3. *Piu audace*, dit-il, *fu la prova di Pietro Ramo, Autore per altro poco degno d'essère nominato. Questi dovendo secondo l'uso di Parigi sostener conclusioni prima che fosse creato Maestro, per Bizarria d'ingegno propose questa sola à qualunque volesse argumentare, dando libero campo à tutti. — Quæcumque ab Aristotele dicta sunt, falsa & commentitia esse. — Laquale havendo eccitati contra di lui tutti gl'ingegni.... Egli nondimeno con tanta prontessa & Sottigliezza di risposte la difese, che se rimaner confusa e stupita la citta di Parigi.* — Effectivement les Partisans d'Aristote, ses adversaires, eurent recours à l'autorité. Ramus fut condamné par un Jugement solennel, en 1543; ses Livres & sa Doctrine furent en même temps condamnés & défendus. Il continua cependant d'enseigner au Collège de Presles, dont il étoit Principal. Henri II, à la sollicitation des Guises, le protégea, & lui donna une Chaire de Professeur Royal, en 1551; mais ses ennemis, sous prétexte de son attachement au Calvinisme, ne cessèrent de le persécuter pour le fait de la Religion. Il fut obligé souvent de se cacher & de fuir, pour se soustraire à leurs poursuites. Sa Bibliothèque, pendant ses absences, fut pillée. Il fit quelques voyages en Suisse & en Allemagne, où il jeta les fondemens de sa nouvelle Philosophie, qui y fit de grands progrès; il se seroit même établi à Genève, si Calvin & Bèze eussent voulu permettre qu'on lui donnât une Chaire de Philosophie; mais ils craignoient la supériorité de ses lumières. Il revint en France en 1571, &, l'année d'après, ses ennemis n'échappèrent pas l'occasion du massacre de la S. Barthelemi pour s'en défaire. Charpentier, son Compétiteur, chargea des assassins de le tuer: ils le trouvèrent caché dans une cave: Ramus essaya de les gagner, en leur donnant tout ce qu'il avoit d'argent; mais ces infâmes assassins, après l'avoir accepté, le jetèrent par les fenêtres, dans la Cour du Collège, où son cadavre encore palpitant fut cruellement mis en pièces par un tas d'Ecoliers. — Ramus avoit d'excellentes qualités morales, il étoit aussi désintéressé, que sobre & chaste; ses mœurs furent à l'abri de la critique même de ses ennemis; c'étoit un homme presque universel, le plus grand Philosophe qu'ait eu l'Université de Paris; mais son attachement invincible à ses opinions, fut la cause de tous ses malheurs. Les Universités de Suisse & d'Allemagne adoptèrent les premières, sa méthode d'Analyse, se conformèrent à sa Logique, mais ne disputèrent point contre les sentimens qui leur étoient opposés. Voyez les Mémoires de Niceron, Tom. XIII & XX, pour le Catalogue des Ouvrages de Ramus. — Nous remarquerons à ce sujet qu'il y eut à l'Université de Paris (1348) dans le quatorzième siècle, un Docteur, nommé *Jean d'Outricourt*, ou *d'Outrecourt* (*de Ultricuriâ*) dont les deux Bibliothécaires ne parlent point, & des Ouvrages duquel on tira soixante Propositions, qui furent condamnées comme Hérétiques, & dans lesquelles on trouve les principes de la meilleure Métaphysique, & de la Physique la plus exacte. Nous en allons rapporter quelques-unes: la dixième: *Quod de substantiâ materiali aliâ ab animâ nostrâ, non habemus certitudinem evidentiæ.* — Le P. Mallebranche ne s'est pas mieux exprimé à ce sujet. — Trente-septième: *Quod*

Quod in rebus naturalibus non est, nisì motus localis disgregationis, & Congregationis atomalium, quod dicitur generatio & corruptio. — Trente-huitième : *Quod lumen, nihil est aliud, quàm quædam corpora quæ nata sint sequi motum Solis vel alterius corporis luminosi, per motum localem qui fit in tempore, sicut sonus, sed subitò.* — Trente-neuvième : *Totum & partes esse æternas, nec transire de non esse ad esse, nec è converso, & universum esse perfectissimum secundùm se & suas omnes partes.* La Religion fut certainement moins intéressée à la condamnation de ces Propositions, que l'on pourroit appeler des vérités, que l'Aristotelisme qui dominoit alors, & que l'on cherche aujourd'hui à faire revivre. Voy. le Tom. IV de l'*Hist. de l'Univ. de Paris*, pag. 308 & suiv.

PIERRE RAMPION, natif du Dorat en Limosin, à dix lieues de Limoges ou environ. Il a écrit une brefve Exhortation Chrétienne sur les Sacremens & cérémonies de l'Eglise, imprimée à Paris.

PIERRE DE RAOUL, Sieur DE BOURGUES, natif de Tolose, homme docte ès Mathématiques, & sur tout très-sçavant pour dresser les nativités & horoscopes. Il a traduit de Latin en François l'Idée du Théatre de Jules Camille Italien, non encore imprimée. Il florit à Paris cette année 1584. J'ai un desir extrême, que ce Livre qu'il intitule *l'Idée de Jules Camille*, soit imprimé en brief, afin qu'il soit vu de tous, & principalement de ceux qui ont opinion que mes desseins & projets soient des entreprises semblables à celles dudit Camille. Car enfin l'on ne trouvera en iceux qu'une certaine cabale, ou science cachée pour la mémoire locale : & quant à mes Œuvres l'on en peut voir les effets par les Livres que j'en ai écrits, desquels le nombre seroit trop grand pour le réciter en ce lieu, & me réserve à discourir de ceci autre part, & plus à loisir.

PIERRE REBUFFY, dit REBUFFUS, J.C. très-renommé Lecteur en Droit Canon à Paris, & auparavant à Montpellier (duquel lieu il étoit natif, selon qu'aucuns pensent [1]). Il a recueilli les Ordonnances, Edits & Arrêts des Cours Souveraines & Parlements de France, lesquelles il a réduites par titres & rubriques, imprimées à Paris *in-fol.* Il a écrit des

Ecoliers & plusieurs autres Livres. Il florissoit sous Henry II, l'an 1550.

[1] PIERRE REBUFFE, & non REBUFFY, naquit à la fin du quinzième siécle à Baillargues, à deux lieues de Montpellier. Il enseigna, en 1518, à Toulouse, ensuite à Cahors, à Poitiers, à Bourges, & enfin à Paris, où il mourut le 2 Novembre 1557. Il s'étoit fait Prêtre en 1547. Sa réputation étoit répandue par toute l'Europe; le Pape Paul III lui offrit une place d'Auditeur de Rote, qu'il refusa. Nos Rois ne purent le déterminer à accepter aucunes charges de Conseiller dans divers Parlemens, qui lui furent successivement offertes, de même que celle de Président du Grand-Conseil; il les refusa toutes, aimant mieux son état de Professeur. Ses Ouvrages sont imprimés en 4 vol. *in-fol.* (M. FALCONET).

F. PIERRE REGIS [1]. Il a écrit un Discours familier touchant le Saint Sacrement; imprimé à Paris l'an 1566.

[1] Il étoit de Monjoi, Bourg & Château de Languedoc, dans le Diocèse de Toulouse, & c'est ce Jacobin, dont les Bibliothécaires de l'Ordre, pag. 755 du Tom. II de leur Bibliothèque, témoignent n'avoir pu apprendre que le nom. (M. DE LA MONNOYE).

PIERRE RICHIER, surnommé DE L'ISLE, Ministre à la Rochelle, lequel voyagea ès terres-neuves l'an 1557. Je n'ai point veu de ses écrits, encore qu'il en aye composé. Le sieur de la Popeliniere fait mention de lui en son troisième Livre des Trois Mondes [1].

[1] On trouve une de ses Lettres parmi celles de Calvin. Elle est la 237[e], datée du 31 Mars 1557, *ex Galliâ Antarcticâ*, d'où il rend compte à Calvin de la nouvelle Eglise naissante en ce pays-là, sous la conduite de Villegaignon. Il n'y fit pas long séjour, parce que le succès n'ayant pas répondu à son attente, il en partit le 4 Janvier 1558, & arriva en France sur la fin du mois de Mai suivant. (M. DE LA MONNOYE).

PIERRE DE RIEZ, ancien Poëte François, vivant en l'an de salut 1280. Il a fait la continuation du Roman de Judas Machabée, commencé par Gaultier de Belle-Perche, comme récite Claude Fauchet en son Livre des Poëtes *.

* Fauchet, Chap. 123, l'appelle PIEROS DU RIEZ.

PIERRE RIVRIN, ou RIVRAIN, Vandomois, homme docte en Grec & en Latin. Il a traduit de Grec en rithme Fran-

çoise, une Exhortation à prier Dieu, écrite en Grec par S. Jean Chrysostome, avec la louange de parfaite Oraison, & autres petits Œuvres spirituels, traduits par le susdit Auteur, le tout imprimé à Paris chez Estienne Grouleau, l'an 1547. Il florissoit du temps de François I.

PIERRE ROBERT, dit OLIVETANUS [1], homme fort docte ès Langues Hebraïque, Grecque & Latine [2]. Il a traduit la Bible en François *, imprimée à Neuf-Chastel l'an 1535.

[1] Il est nommé en Latin *OLIVETANUS*, ce qui l'a fait appeler en François OLIVETAN, quoique son vrai nom de famille fût OLIVETEAU, & par conséquent PIERRE-ROBERT ses noms de baptême. Sa version, tant de l'Ancien Testament d'après l'Hébreu, que du Nouveau d'après le Grec, achevée dans le cours d'un an, fut imprimée *in-fol.* à Neufchatel, par Pierre de Wingle, dit *Pirot Picard*, 1535, sur la copie qu'en avoit écrite de sa main *Joannes Eutichus Deperius*, c'est-à-dire, *Bonaventure des Periers*, dont, au-devant du volume, on lit autant de vers acrostiches Latins, qu'il y a de lettres dans *Robertus Olivetanus*. (M. DE LA MONNOYE).

[2] L'année 1535, est la première de la Prétendue Réforme des Calvinistes. Olivetan étoit parent de Calvin, qui a mis une Lettre Latine au Frontispice de cette Bible de Neufchatel, Livre rare & recherché, quoique la Traduction soit peu exacte. Ce Traducteur mourut à Rome, en 1538, empoisonné, à ce que l'on dit. (M. FALCONET).

* Sa Traduction de la Bible n'est autre chose que la Version de le Fevre d'Estaples, qu'Olivetan retoucha à sa manière. Le premier volume, contenant le Nouveau Testament, parut, en 1534, *in-fol.* & la Bible entière, en 1535. (Voy. le *Dictionn.* de Prosp. Marchand, Article LE FEVRE, pag. 257, notes). Ainsi Olivetan ne devoit pas se vanter d'avoir traduit sur les textes Originaux. On ne laissa pas de le croire sur sa parole, comme le rapporte Théodore de Bèze, qui dit de plus, qu'*Olivetan fut aidé par Calvin dans ce travail.* Il nous apprend aussi que cette Edition de la Bible fut faite aux dépens des Vaudois : *Valdenses primam illam Gallicam ex Hebraïcis interpretationem, Autore quidem Petro Roberto... Adjutore verò J. Calvino, absolutam suis sumptibus Neocomi, anno Domini 1535 excudendam curarunt.* (Bèze, *Icones*, fol. 200, v°.) L'Edition, dont je parle, est très-rare. En voici le titre entier : *La Bible, qui est toute la Sainte Ecriture, en laquelle sont contenus le Vieil Testament & le Nouveau, translatés en François, le Vieil de l'Hébreu, le Nouveau du Grec, avec deux amples Tables*, &c. A la fin on lit : *Achevé d'imprimer en la Ville & Comté de Neufchatel, par Pierre de Wingle & Pirot Picard, l'an 1535, le 4e jour de Juin.* Elle fut vendue chez

M. Colbert 305 liv. chez M. Dufay seulement 79 liv. & chez M. le Comte de Hoym 150 liv. Ces variations prouvent combien la fantaisie influe sur le prix qu'on met aux Livres, qui n'ont de mérite que leur rareté. Il est certain que l'impression de cette Bible est fort mauvaise, le langage fort grossier, & qu'Olivetan étoit trop peu versé dans les langues savantes, sur-tout dans l'Hébreu, pour que son Ouvrage pût être de quelque valeur réelle.

PIERRE DE LA ROCHE, Saintongeois. Il a écrit en vers alexandrins la congratulation sur le mariage du Roi de France très-Chrétien Charles IX, & Madame Elisabeth d'Austriche, son épouse, imprimée à Paris l'an 1570 chez Denys du Pré.

PIERRE ROGER, ou ROGIER, Ecuyer, natif de Poictou, sieur DE MIGNÉ, Conseiller du Roi & Magistrat à Poictiers. Il est Auteur de la vraie & entiere Description du pays de Poictou, du Rochelois, & Isles Marennes, avec une partie du pays de Xaintonge, imprimée à Paris par François Desprez, en la rue de Montorgueil à l'enseigne du bon Pasteur. Il promet sur la fin de son Epitre (imprimée avec ladite Description de Poictou) de nous faire voir en brief un Discours touchant la noble & royalle maison de Lusignan en Poictou, laquelle a conquis & possédé longuement les Royaumes d'Armenie, Cypre, Hierusalem, & fait plusieurs autres faits héroiques. Il florit cette année 1584.

PIERRE ROGIER, ou ROGER, Poëte Provençal en l'an 1300 ou environ, Chanoine de Clermont en Auvergne, & selon d'autres d'Arles en Provence, ou bien encore de Nismes en Languedoc, excellent Poëte Comique, &c. Il a écrit en Langue Provençale un Traité contre la Dame sans Mercy. Il fut tué l'an 1330, ou environ *.

* Voy. JEAN DE NOTREDAME, *Chap. 60*.

PIERRE DE RONSARD, Gentilhomme Vandomois, fils de Messire Loys de Ronsard sieur de la Possonniere, près Montoire au Maine, en laquelle terre ledit Pierre de Ronsard naquit: elle est située au bas Vandomois, qui est du spirituel du Maine, & du temporel de Chartres, & par conséquent il est Mançois, ou

né au Pays & Comté du Maine : ce que je dis expreſſément, de peur qu'il n'en advienne diſpute entre les Nations qui ſe le voudront attribuer & vendiquer, comme leur nourriſſon, ſans certitude de ſa vraie patrie, & lieu de ſon origine & naiſſance, pour laquelle choſe l'on a vu ſept bien fameuſes Villes diſputer d'Homere & débattre ſon pays : tant il y avoit d'honneur à qui pourroit ſe vanter de l'avoir engendré. Ce Seigneur de Ronſard s'adonna aſſez tard pour apprendre la Langue Grecque, mais ayant l'eſprit bon, & le deſir d'apprendre extrêmement grand, enſemble étant inſtruit par un ſi bon Maître & ſçavant précepteur qu'eſt M. d'Aurat Poëte du Roi (homme tant renommé qu'il n'eſt ici beſoin de le recommander davantage) il devint tellement ſçavant en peu de temps, que tout ſon ſiècle eſt entré en admiration de ſon ſçavoir, & pour ſa docte façon d'écrire en vers, agréable même à ceux qui en feroient jaloux, pour une même profeſſion. Auſſi veux-je ici rapporter, ce que aucuns de ſes amis ont trouvé de fatal en ſon nom retourné qui eſt tel, *De don rare priſé*, &c. Autres y ont trouvé pluſieurs autres Anagrammes, mais il n'y en a point de ſi propre que cettuy-cy[1]. Toutes les Œuvres dudit Sieur de Ronſard, enſemble ſa Franciade, & ſes amours commentés par Marc Antoine de Muret & Remy Belleau, ont été imprimées à Paris par diverſes fois, chez Maurice de la Porte & Gabriël Buon, mais elles ont été imprimées en grande marge (que l'on appelle en feuille, ou bien *in-fol.* pour parler ſelon les Imprimeurs & Libraires) cette année 1584. fort correctes & de beaux caractères, chez ledit Buon, revues, recorrigées & augmentées par l'Auteur en cette dernière Edition. Il florit cette année 1584, âgé d'environ ſoixante ans.

[1] La Poëſie Françoiſe n'ayant eu aucune élévation avant Ronſard, on fut ſurpris, lorſque ſes premiers vers parurent, d'y trouver un ſublime auquel on n'étoit point accoutumé. Mellin de S. Gelais, qui ſe voyoit par-là entièrement effacé, prit le parti de faire paſſer pour pédanterie, à la Cour de Henri II, l'érudition de ſon rival. Il le tourna là-deſſus en ridicule autant qu'il put, ce que Ronſard, à la fin de ſon *Hymne ſur la mort de Marguerite, Sœur*

de François I, donne à entendre, lorſqu'invoquant le Génie de cette Reine, il lui adreſſe ces paroles :

Ecarte loin de mon chef
Tout malheur, & tout méchef,
Préſerve-moi d'infamie,
De toute langue ennemie,
Et de tout acte malin,
Et fais que devant mon Prince,
Déſormais plus ne me pince,
La tenaille de Melin.

On croit que celui-ci, piqué, lui avoit donné une atteinte dans ſes Stances, *contre un Mal-diſant ;* à quoi je ne vois nulle apparence, parce que s'il avoit voulu déſigner Ronſard dans cette pièce, il ne l'y auroit pas fait originaire d'Ecoſſe, ni du pays des Baſques, puiſque conſtamment Ronſard tiroit ſon origine de Hongrie, par ſon père, *Louis de Ronſard*, & du Vendomois, par ſa mère, *Jeanne de Chaudrier*, car c'eſt *Chaudrier* qu'il faut lire, & non *Chandrier*, comme Bayle & d'autres ont lu, trompés par de mauvaiſes Editions. Ce qu'il y a de sûr, c'eſt que les deux Poëtes ſe réconcilièrent S. Gelais ayant tâché de ſe diſculper, Ronſard, dont il rechercha l'amitié, oublia généreuſement le paſſé. Il fit même, à cette occaſion, l'Ode :

Toujours ne tempète, enragée
Contre ſes bords la mer Egée.

& retoucha, en ces termes, l'endroit, ci-deſſus allégué, de ſon Hymne :

Préſerve-moi d'infamie,
De toute langue ennemie,
Teinte en venin odieux,
Et fais que devant mon Prince,
Déſormais plus ne me pince,
Le caquet des envieux.

De ſon côté, S. Gelais marqua ſolennellement ſa réconciliation par le Sonnet imprimé l'an 1553, dans la ſeconde Edition que Ronſard donna de ſes *Amours de Caſſandre :*

D'un ſeul malheur ſe peut lamenter celle
En qui tout l'heur des Aſtres eſt compris,
C'eſt, ô Ronſard, que tu ne fus épris,
Premier que moi de ſa vive étincelle.

Je ſais que, pag. 228 du S. Gelais de Paris, 1719, ce Sonnet eſt adreſſé à Clément Marot ; mais c'eſt une mépriſe, il faut très-aſſurément, au lieu de *Sonnet à Clément Marot*, mort il y avoit neuf ans, mettre, *Sonnet à*

Pierre de Ronſard, &c, au troiſième vers, lire : *C'eſt, ô Ronſard*, au lieu de *C'eſt, ô Clément :* ſur quoi l'on peut voir Colletet, pag. 42 de ſon *Diſcours du Sonnet*, n°. 9. Je ſuis bien-aiſe de toucher ici ces particularités, qui ne ſe trouvent nulle part auſſi exactement rapportées. Ronſard mourut le 27 Décembre 1585. Voy. Claude Binet, dans la vie qu'il en a écrite, & Bayle, dans ſon *Dictionnaire*, au mot Ronsard *. (M. de la Monnoye).

* Peu de Poëtes ont joui pendant leur vie d'une réputation auſſi brillante que Ronſard. On vit renaître pour lui les applaudiſſemens de l'ancienne Grèce. Les Magiſtrats de Toulouſe rendirent un Décret, par lequel ils le nommèrent, par excellence, *Le Poëte François*. Au lieu d'une Fleur, ils lui firent préſent d'une Minerve d'argent maſſif, pour avoir remporté les prix des Jeux Floraux. Il fit préſent de cette ſtatue au Roi Henri II, qui la reçut avec grand plaiſir. Il eut conſtamment les bonnes graces, &, en quelque ſorte, la familiarité des Rois ſous leſquels il vécut; Charles IX ſe plaiſoit à lui écrire en vers. Cette faveur ne fut pas ſtérile; il portoit l'habit Eccléſiaſtique, & il eut les Prieurés de Croix-Val, de S. Coſme-les-Tours, & l'Abbaye de Bellozane; il eut même la Cure d'Evailles. On ne peut pas conclure de ce qu'en dit M. de Thou, « qu'il y exerça les fonctions Curiales »; il dit ſeulement « qu'il n'étoit pas de ces Eccléſiaſtiques, qui regardent le » Sacerdoce & ſes fonctions Paſtorales, comme un engagement à une vie ſé» rieuſe, ou comme un frein à la liberté, &, quelquefois, à la licence que les » Poëtes ſe donnent ». Il rapporte à l'an 1562 un fait d'armes ſingulier, de ce Poëte, jadis Militaire, & alors Prieur, & même Curé : les Proteſtans pilloient les Egliſes des environs, & en vouloient ſur-tout aux Bénéficiers; Ronſard raſſembla quantité de Gentilshommes du voiſinage, & d'autres gens en état de porter les armes, en forma une Compagnie, à la tête de laquelle il ſe mit, pour réprimer les entrepriſes des Huguenots; il étoit alors dans ſa Cure d'Evailles, que M. Falconet, dans ſes Recueils, dit être *Evaux*, ſur les Confins d'Auvergne, Capitale du pays de Combrailles, Diocèſe de Limoges. Sans doute que cette réſolution avoit mis Bèze de mauvaiſe humeur contre lui, il le traite mal dans ſon *Hiſt. Eccléſ.* Tom. II, pag. 538 : il dit « qu'il étoit doué de grandes graces en la Poëſie Françoiſe, ayant loué » ſa langue, pour non-ſeulement ſouiller ſa veine de toutes ordures, mais » auſſi médire de la religion ». Pâquier, dans ſes *Recherch.* Tom. I, Liv. VII, Chap. 6, p. 706, le met au-deſſus de tous les Poëtes modernes, & le compare à tout ce que l'Antiquité a eu de plus célèbre, ſans en excepter Homère, Pindare, Virgile & Horace. Ces éloges ſont outrés. Ce qu'en dit le Cardinal du Perron; eſt plus raiſonnable, quoique fort à l'avantage de Ronſard. « Le » plus beau génie de Poëte qui ait jamais été, qui malheureuſement eſt venu » dans un tems où la langue n'étoit pas faite. Le Grec & le Latin étoient » parfaits du temps d'Homère & de Virgile. Tous ſes Hymnes ſont beaux, » l'Eternité admirera ſes ſaiſons; ſa lyre n'a pas réuſſi dans les Sonnets, » quoiqu'ils ſoient du lyrique, ni dans les petits ſujets au-deſſous de lui ».

Ce jugement mérite quelque considération. Despréaux ne l'a jugé que par ce qu'il avoit de ridicule, sans faire aucune attention à son génie. Il mourut à son Prieuré de S. Cosme de Tours, âgé de soixante-un ans. Pâquier, quatre ans avant sa mort, fit son Epitaphe, qu'il lui envoya :

> Has tibi viventi, Magne ô Ronsarde, sacramus,
> Quas nunc defunctis, solvimus inferias.
> Haud aliter poteras donari hoc munere, ut in quem
> Invida mors nullum vindicat imperium.

Il en fit depuis une autre, deux ans après la mort de Ronsard, se trouvant à S. Cosme-les-Tours, où l'on n'avoit pas érigé le moindre monument à la mémoire de cet illustre Poëte. *Voy.* Pâquier, Recherches de la France, Tom. I, Liv. VII, Chap. X, pag. 730, & la Bibl. Franç. de M. l'Abbé Goujet, Tom. XII, pag. 192 & suiv.

PIERRE DE RUERE, issu de la noble maison de Ruere en Piedmont, ancien Poëte Provençal, &c. [1] Il a écrit plusieurs Poëmes en Langue Provençale, non encore imprimés. Il florissoit en l'an de salut 1308.

[1] Jean de Notre-Dame, Chap. 56, &, après lui, du Verdier & La Croix du Maine, écrivent DE RUER, ou DE RUÉRE; ils auroient mieux fait d'écrire RUVERE, à l'Italienne, ou en François ROUVERE. Aujourd'hui le mot d'usage dans les deux langues, est ROVÈRE. (M. DE LA MONNOYE).

PIERRE SALIAT. Il a traduit de Latin en François une déclamation, contenant la manière de bien instruire les enfans dès leur commencement, avec un petit traicté de la Civilité puérile, imprimé à Paris, chez Simon de Collines. Il a davantage traduit en François l'histoire d'Herodote, Auteur Grec, imprimée à Paris [1]. Elegie nuptiale présentée à Madame Magdeleine, première fille de France. Il a traduit de Latin en François, l'Oraison que fit Crispe Salluste contre Ciceron, & l'Oraison dudit Ciceron responsive à celle de Saluste, avec deux autres Oraisons dudit Sallusté à Jules Cesar, afin de redresser la République Romaine, le tout imprimé chez Simon de Collines, l'an 1537, auquel temps florissoit ledit Saliat.

[1] Pierre du Ryer donna, en 1658, une nouvelle Traduction Françoise d'*Hérodote*, d'après la Latine de Laurent Valle, revue par Henri Etienne, Sylburge & Jungerman, au lieu que Saliat n'ayant traduit que sur le simple Latin

Latin de Laurent Valle, en a retenu toutes les fautes, & y a de plus ajouté les siennes. (M. DE LA MONNOYE).

F. PIERRE SAICHEESPÉE, ou SECHE-ESPÉE, appelé en Latin *Petrus Aridiensis*, de l'ordre des Freres Prescheurs ou Jacobins, du Convent du Mans, Docteur en Théologie, à Paris, &c. Il étoit natif de la Paroisse de Walon près l'Epicelière-Guillard, à trois lieues du Mans. Aucuns l'ont appelé de ce nom *Aridiense*, au lieu de Seche-espée qui étoit son vrai surnom: & même celui qui a mis par ordre les noms des Docteurs qui furent au Concile de Trente, le nomme de ce nom *d'Aridiense*. Que s'il se fût appelé *Sechespeus*, sans vouloir faire un autre nom composé de ces mots *Aridus ensis*, qui est à dire Seche-espée, il n'eût pas été ainsi mal traduit en François, non-plus que celui d'un qui s'appeloit *De la forest*, qui voulut avoir ce nom Latin *de Nemore* ou bien *Nemorensis*, au lieu de s'appeller *de Foresta*, & enfin le Traducteur voulant tourner ce nom en François, il l'appela *de Nemours*. Dequoi j'advertis en passant ceux qui écrivent si obscurement leurs noms en Latin, qu'il est impossible de les traduire, sans s'y abuser. Et avant que finir ce chapitre, je dirai qu'un nommé *Piau* s'appela en Latin *Pius*, au lieu d'avoir mis *Piculus*, & le Traducteur mit *Debonnaire*, vous voyez s'il y a de l'approche de l'un à l'autre. ([1]) Pour revenir à parler du susdit, je confesse n'avoir point vu de ses Compositions Françoises imprimées, desquelles il en avoit un grand nombre, mais bien de ses Latines, lesquelles se voyent écrites à la main, en la Bibliothéque de Messieurs de la Théologie de Paris, &c. Il florissoit sous Charles IX, l'an 1564.

[1] Son nom s'écrivoit SEICHE-ESPÉE. Il mourut à S. Brieu, le 29 Août 1593, sans avoir laissé aucuns Ouvrages, ni Latins, ni François. Quant à la remarque sur *Piculus* & *Picus*, elle est très-fausse, puisque *Picus*, signifiant un *Pivert*, & non pas le *mâle de la Pie*, il s'ensuit que le diminutif *Piculus* ne peut signifier un *Piau*. Voy. la note sur cet endroit, p. 325 du Tom. VI de Baillet, *in*-4°. (M. DE LA MONNOYE).

PIERRE DE SAINCT CLOCT, ou DE SAINCT CLOUD,

ancien Poëte François *. Il a écrit en Vers François, la vie & le teſtament d'Alexandre le Grand, leſquels Vers s'appellent de longue ligne, & maintenant on appelle des Vers de douze ſyllabes, Vers Alexandrins, à cauſe que la vie dudit Alexandre a été compoſée en ce genre de carmes, ſelon que témoigne Geufroy Thory de Bourges, en ſon Livre intitulé le Champ-Fleury, auquel lieu il parle dudit Pierre de Sainct Cloct, & de Jean Linevelois, anciens Poëtes François, Auteurs de ladite Vie & Roman d'Alexandre le Grand.

* Fauchet, Chap. 14, écrit CLOOT.

PIERRE DE S. JULIEN, Gentilhomme Bourguignon, iſſu de la noble & ancienne Maiſon de Baleure, près Tournuz, &c. Doyen de l'Egliſe de Chalons en Bourgongne, grand Archidiacre de S. Vincent de Maſcon, premier Chanoine ſeculier en l'Egliſe Collégiale de S. Pierre dudit Maſcon ([1]). Il a écrit deux bien doctes Livres de l'Origine des Bourgongnons, & de l'Antiquité des Eſtats de Bourgongne. Il a écrit un Livre des Antiquités d'Authun. Deux Livres des Antiquités de Chalon ſur Saone. Trois Livres de Maſcon. Un de l'Abbaye & ville de Tournuz, le tout imprimé enſemble, à Paris, chez Nicolas Cheſneau, l'an 1581, *in-fol.* contenant 200 feuilles, avec les protraicts des villes de Bourgongne, &c. Il a davantage écrit l'Hiſtoire des Bourguignons, depuis qu'ils abandonnerent les Gaules, juſques à leur retour en icelles, comme il témoigne en ſon épitre liminaire du ſuſdit Livre. Il a écrit en Latin de l'Enfance & de l'Adoleſcence d'iceux Bourguignons, mais les ſuſdits derniers Livres, ne ſont encore en lumière. Il a traduit un traicté de Plutarque, de ne point ſe courroucer, imprimé à Lyon *. Il florit cette année 1584. Je n'ai pas cognoiſſance de ſes autres écrits.

[1] Pierre de S. Julien de Balleurre, Gentilhomme du Maconois, premier Chanoine Séculier, en 1557, de S. Pierre de Macon, mourut le 20 Mars 1593 à Châlon-ſur-Saone, où il eſt enterré au Chœur de l'Egliſe Cathédrale, dont il étoit Doyen. Il a fait, entr'autres Ouvrages, l'*Hiſtoire de*

Tournus, Paris, 1581, réimprimée avec augmentation par Pierre Juénin, Chanoine de Tournus, Dijon, 1733, 2 vol. *in*-4°. (M. FALCONET).

* Pierre de S. Julien naquit à Baleurre, Château du Diocèse de Châlon, possédé par sa famille. Il étoit l'aîné de seize enfans. On ne sait pas exactement combien d'années il a vécu; mais il est probable que sa vie fut longue, puisqu'on compte quarante-sept ans depuis la publication de son premier Ouvrage, en 1546, jusqu'à sa mort, en 1593. Ce premier Ouvrage fut la Traduction Françoise, non pas d'un seul Traité de Plutarque, comme le dit La Croix du Maine, mais de plusieurs, comme on le voit par le titre que je vais rapporter: *Deux Opuscules de Plutarque, l'un de ne se courroucer, & l'autre de curiosité, ensemble un autre Opuscule du même Plutarque, auquel il est disputé; à sçavoir si les maladies de l'ame tourmentent plus que celles du corps*, Lyon, 1546, *in*-8°. & à Paris, *in*-16. la même année. Ce qu'il a écrit, sur l'origine des Bourguignons, est rempli de fables. Je ne sais ce qui a pu faire croire à M. Falconet que la *Nouvelle Histoire de l'Abbaye & de la Ville de Tournus*, par Juénin, publiée en 1733, n'est qu'une réimpression de l'Ouvrage de S. Julien sur Tournus, avec des augmentations. C'est un Ouvrage absolument différent, beaucoup plus ample, & infiniment plus exact, dont le second volume entier est rempli de pièces justificatives. Juénin avoit bien plus de secours à tirer de l'*Histoire de Tournus*, par Chifflet, publiée, en 1654, en un assez gros vol. *in*-4°. que des recherches de S. Julien, qui n'occupent que quarante deux pages, dans le Recueil où elles furent insérées. S. Julien, qui avoit été élevé à Tournus, y avoit rassemblé, après les ravages des Huguenots, ce qu'il y avoit pu trouver touchant les Antiquités de cette Abbaye. (Voy. JUÉNIN, Préface de son *Histoire de Tournus*). Dès 1578, il avoit dédié ses *Recherches* à François de la Rochefoucauld, qui en étoit Abbé; mais elles ne parurent qu'en 1581, à la suite de son *Traité de l'Origine des Bourguignons*, & de ses *Antiquités d'Autun, de Châlon & de Macon*. Je citerai ici quelques autres Ouvrages de S. Julien, dont La Croix du Maine n'a point parlé. Il publia, en 1584, *in*-8°. à Lyon, un Livre intitulé: *Gémelles, ou Pareilles, recueillies de divers Auteurs, tant Grecs, Latins, que François*; 2°. un *Discours & Paradoxe de l'Origine de Capet*, à Paris, 1585, *in*-8°. réimprimé plusieurs fois depuis. Vignier ayant entrepris de réfuter cet Ouvrage, en 1587, S. Julien publia, en 1588, sa Réponse, sous le titre d'*Apologie, & plus que juste défense d'honneur & de réputation de P. de S. Julien, assailli par un Anonyme indiscret, & plus lettré que sage*. Ces deux Ouvrages furent réimprimés dans ses *Mêlanges Historiques*, publiés, *in*-8°. à Lyon, en 1589, & qui concernent l'Histoire de France, particulièrement celle de Bourgogne. On y trouve des Généalogies, mais qui ne sont pas toujours exactes, comme l'a fait voir l'Auteur de l'*Histoire des Sequanois*. La *Bibliothèque des Auteurs de Bourgogne* cite quelques Ouvrages de S. Julien, demeurés manuscrits, dont un, intitulé, *Chronique des Rois de France, jusqu'à Charles, petit-fils du Roi Jean*, se trouve à la Bibliothèque du Roi.

PIERRE DE S. REMY, gentilhomme, natif de ladite ville de S. Remy en Provence, issu de la noble maison des Hugolens. * Il a écrit plusieurs Comédies, & autres genres de Poësie en Langue Provençale. Il a davantage écrit un traicté des vices qui avoient cours ès bonnes villes de Provence, durant son temps. Ses Œuvres ne sont imprimées. Il florissoit en l'an de salut 1230 **.

* Pierre de S. Remy, désespérant d'obtenir le consentement des parens de sa maîtresse, *Antoinette de Suze*, qu'il vouloit épouser, & dont il étoit aimé, la tua & se tua lui-même. Quelques-uns adoucissent la catastrophe, en se contentant de dire qu'ils moururent tous deux de désespoir. Il étoit fertile en saillies & en bons mots; il aimoit si fort la bonne chère, qu'il dissipa son patrimoine en peu de temps. N'ayant plus de ressources, il se fit Poëte Comique, & ses Comédies furent trouvées si bonnes & si bien payées, qu'elles l'enrichirent. Ses Chansons n'eurent pas moins de succès. Il les adressoit à sa maîtresse, *Antoinette de Suze*. Il avoit dédié ses Poëmes à Marguerite, femme de S. Louis; ainsi il écrivoit encore au moins en 1234. On peut voir ce que dit de ce Poëte Jean de Notre-Dame; mais il y a bien peu de fonds à faire sur ce que cet Auteur a écrit des Poëtes Provençaux, comme on le verra dans l'*Histoire de nos anciens Troubadours*, que l'on prépare, d'après les savantes recherches de M. de Sainte-Palaye, qui a puisé leur Histoire, principalement dans leurs Ouvrages.

** Voy. JEAN DE NOTRE-DAME, Chap. 33.

PIERRE SANTERRE, Poictevin, excellent Musicien. Il a mis en musique les cent cinquante Psalmes de David, imprimés à Poictiers, par Nicolas Logerois, l'an 1567. Il florissoit à Poictiers l'an 1560.

PIERRE SARGET, Docteur en Théologie, de l'ordre des Augustins, à Lyon. Il a traduit de Latin en François, le Livre intitulé *Fasciculus temporum*, qui est un Bréviaire des temps, ou chronique abregée, imprimée à Lyon l'an 1490, ou environ [1]. Il florissoit en l'an de salut 1483.

[1] Ce PIERRE SARGET, Augustin, Traducteur du *Fasciculus temporum*, n'est autre que le nommé ci-dessus par La Croix du Maine PIERRE FARGET, ou FERGET, Traducteur du Livre intitulé, *Les Fleurs & manières de faire des tems passez*. Ce Livre, quoique d'une Edition différente, étant véritablement le *Fasciculus temporum*, en François. Voy. dans DU VERDIER, à la fin

de la lettre F, le mot FASCICULE. (Voy. ci-devant les Remarques sur PIERRE FARGET, pag. 278)... (M. DE LA MONNOYE).

PIERRE SAVONNE, dit TALON, natif d'Avignon, au Comté de Venisse en Provence. Il a écrit une arithmétique nécessaire à toutes sortes de Marchands, & autres qui font trafiq de diverses manières, imprimée à Paris chez Nicolas du Chemin l'an 1565. Il a davantage écrit & composé l'Instruction & Manière de tenir Livres de raison ou de comptes, par parties doubles, &c. qui est un Livre nécessaire à tous Marchands, imprimé à Anvers chez Plantin, l'an 1567, auquel temps l'Auteur florissoit en ladite ville d'Anvers.

PIERRE SEGUIER (Messire) issu de l'ancienne famille des Seguiers à Paris, second Président en la Cour, &c. homme très-renommé pour son savoir & bonne vie, en quoi lui a succedé son fils Monsieur le Lieutenant Civil du Chastelet de Paris, lequel administre si bien la Justice & se porte tellement en sa Charge, & a si grande cognoissance des affaires politiques (en un si bas âge comme il est) que cela le fait admirer de ceux qui ont cognoissance de sa valeur & de ses mérites. Nous n'avons rien vu mis en lumière des compositions & recueils faits par le susdit Président, encore qu'il eût recueilli plusieurs beaux Arrests, & dressé des Livres touchant le fait de la Justice. S'ils sont achevés, Messieurs ses enfans ne délaisseront pas sans les faire voir à la postérité. Il mourut à Paris l'an 1580, âgé de 76 ans, le 25 d'Octobre, & est enterré en l'Eglise de Saint André des Arcs, près les Augustins, auquel lieu se voit un ample discours de sa vie, gravé en lettre d'or sur marbre noir, fait par A. Seguier son fils susdit [1].

[1] On a de cet illustre Magistrat quelques Harangues, & un Traité, *De Cognitione Dei & sui*, qui fut traduit en François, en 1637, par Guillaume Colletet, sous le titre d'*Elémens de la connoissance de Dieu & de soi-même*. (M. DE LA MONNOYE).

Il y a un *François de Seguier*, Sénéchal de Quercy, en 1560. Voy. l'*Hist. Ecclés. des Egl. Réformées*, Liv. III, pag. 329. — Dans le *Borboniana*, il est dit qu'ils sont originaires de S. Porcien en Bourbonois. (M. FALCONET).

PIERRE DE SOLIERS, Provençal, Peintre, Imager & Statuaire, grand Philoſophe, & Poëte en Langue Provençale. Il floriſſoit en l'an de ſalut 1383.

PIERRE SOREL Chartrain. Il a traduit en Vers François, quelques Livres de l'Iliade d'Homère, non encore imprimés. Les Poëſies dudit Sorel, ont été imprimées à Paris chez Gabriel Buon, l'an 1566, in-4°, & contiennent 20 feuilles. Il a traduit de Latin en François, la complainte ſur la mort de Meſſire Anne de Montmorency, Conneſtable de France, imprimée à Paris, chez Rouvillle, l'an 1568, avec pluſieurs Sonnets & Elegies. Il mourut à Chartres (lieu de ſa nativité) l'an 1568, ou environ.

PIERRE TAHUREAU, Gentilhomme du Maine, Sieur de la Chevalerie & du Cheſnay, frere aîné de Jaques Tahureau *, Auteur de ce beau & agréable Livre des Dialogues &c. tous deux enfans de défunct Monſieur le Juge du Maine (comme nous avons dit ci-deſſus, parlants dudit Jaques, &c. ce Seigneur de la Chevalerie eſt l'un des plus ſages & adviſés Gentils-hommes & des plus doctes & lettrés qui ſoit au Maine, & fort bien verſé en la Juriſprudence, de laquelle il ſe ſert pour pacifier tous ceux, qui auroient envie de procéder. Car déteſtant ſur-tout les procès, & les maux qui en viennent, il conſeille tellement ceux qui ont recours à lui en cela, que pas un n'a deſir de procéder plus avant : ce qu'il fait par une bonté née avec lui, & non pour autre choſe que pour l'honneur de Dieu, & l'amitié de ſon prochain. Car ſa profeſſion eſt de ſuivre les armes, & non la robbe longue, encore que défunct ſon pere eût un état de Juge, auquel il s'eſt tellement porté, que c'étoit le plus aimé & reſpecté, qu'autre qui aye été devant lui, & peut-être de ceux qui viendront après, ſoit pour reſſentir ſa générosité & le lieu dont il étoit iſſu, que pour ſa doctrine & ſavoir : car pour dire un mot de ſa deſcente & origine, elle eſt de Meſſire Bertrand du Gueſclin ou Gué-

Aquin Connestable de France , comme j'ai vu par les mémoires & enseignemens de cette maison. Ce que nous déduirons autre-part plus amplement. Ledit Pierre Tahureau a écrit plusieurs fort beaux & doctes Livres , lesquels il n'a encore mis en lumière , savoir , est , un Livre de la Police & République Françoise , contenant un discours des Etats & Offices , tant des nobles que de ceux de robbe longue , & de leur première institution Il n'est encore imprimé. L'histoire de notre temps, sous les règnes des Rois de France , François I , Henry II , François II , Charles IX , & Henry III , à présent règnant. Elle n'est encore en lumière. Plusieurs Poësies Françoises , non encore imprimées , sinon quelques-unes qui sont avec les Œuvres de son frère susdit , Jaques Tahureau **. Il florit au Maine cette année 1584 , âgé de 50 ans , ou environ.

* Le P. Niceron a remarqué que La Croix du Maine s'est trompé , ou bien en supposant *Pierre Tahureau* frère aîné de *Jaques* , ou bien en disant qu'en 1584 il avoit cinquante ans. En effet , selon ce calcul , *Pierre Tahureau* ne seroit né que vers 1534 ; or *Jaques* étoit né en 1527.

** Voy. les Memoires de Niceron , Tom. XXXIV, pag. 208 , où il est dit que *Pierre Tahureau n'a donné aucuns Ouvrages.*

PIERRE DE LA TOUR, Lyonnois. Il a recueilli les Cantiques , & Chansons spirituelles de plusieurs Auteurs François , &c. imprimées.

PIERRE TRUEUX , natif du pays de Berry. Il a traduit de Latin en François un Livre , intitulé la fleur des Aphorismes d'Hyppocrates , & Commentaires de Galien , imprimé à Paris chez Jean Ruelle , l'an 1564.

PIERRE TUREL , ou TUREAU , dit *Turellus* , natif de Dijon en Bourgongne , homme fort versé en Astrologie , & des plus grands Mathématiciens de son temps [1]. Il a écrit une table chorographique de Bourgogne *. Il a davantage écrit l'Histoire de Bourgongne. Je ne sai si elles sont imprimées , pour le moins je ne les ai point vues encore , mais Pierre de S. Julien

en fait mention en son Histoire des Bourguignons, fol. 13 & 14. Il a écrit plusieurs Livres en Latin, & entre-autres du Periode ou fin du monde, duquel livre se rit Jaques Tahureau en ses Dialogues. Toutesfois *Longolius* loue extrêmément ledit *Turellus*, en son Oraison prononcée à Poictiers, l'an 1510, touchant la louange des François, comparés aux Romains, imprimée audit an. Il florissoit sous Loys XII & sous François I.

[1] Il étoit d'Autun. Bayle qui, sur la foi de La Croix du Maine, l'a fait de *Dijon*, s'est trompé. Il se dit lui-même *Autunois*, dans le titre de son *Computus*, petit *in*-4° de quatorze feuillets, imprimé chez Pierre Gaudoul, à Paris, 1525, *à Magistro Petro Turrello Augustodunensi*, il écrit toujours ainsi ce dernier mot, *Astrophilo Divionensis Gymnasii moderatore primario editus*. La date de cette Edition donna lieu, en 1696, à une correction considérable dans l'*Histoire de l'Abbaye de S. Etienne de Dijon*, où il est dit, pag. 211 & 212, que Julien Martin, Prêtre, avoit fondé le Collège de cette Ville en 1531. L'Historien, sur l'avis qui lui fut donné de ce *Computus*, en cita l'époque & le titre, pag. 327 de son *Errata*, en termes exprès, & rectifia par-là ce qu'il avoit dit touchant le temps de la fondation du Collège de Dijon. Chasseneuz, Part. 12, *Consid.* 60 de son *Catalogue de la gloire du Monde*, parle d'un *Discours de la vie du Lazare, en vers Sapphiques, composez par Pierre Turrel, & recitez à Autun en plein Théâtre, l'an* 1516. Il ne lui donne point, en cet endroit, la qualité de *Principal du Collège de Dijon*, mais seulement, à son ordinaire, celle de *très-savant homme*. Il n'en fait cependant nulle part l'éloge si amplement, que dans la *Consid.* 17 de cette même Partie douzième du Livre cité, où il lui prodigue ces louanges: *Quid de Petro Turrello Heduo, qui alter Ptolomæus in Cosmographiâ, alter Alcabitius in Astrologiâ, alter Cicero in arte dicendi, alter Bias in Philosophiâ, alter Livius in Historiâ dici potest, & unum dicere non pudebit, quòd nec majorem recipit Gallia, nec similis inveniri potest.* Robert Ceneau, *Cœnalis*, ou *Senalis*, Evêque d'Avranches, Liv. I, *de rè Gallicâ*, a cru que cet éloge de Turrel étoit de la façon de Longueil, dans son *Panégyrique de S. Louis & de la France*, prononcé, l'an 1510, au Couvent des Cordeliers de Poitiers. La Croix du Maine a cru la même chose. La vérité est pourtant qu'il n'est pas dit un seul mot de Turrel dans le Discours de Longueil. Leur méprise vient de ce que, au lieu de consulter l'Original, intitulé *Christophori Longolii Oratio de laudibus Divi Ludovici atque Francorum*; ils s'en sont fiés à Chasseneuz, qui, rapportant un long endroit, où Longeuil nomme plusieurs savans hommes François, il y en ajoute immédiatement deux de son chef, desquels Longueil n'a fait nulle mention, savoir, *Ravisius Textor & Pierre Turrel*, donnant à ce dernier les louanges outrées qu'on vient de lire, & qu'il faut pardonner à un connoisseur tel que Chasseneuz. Tahureau, dans le second Dialogue de son *Démocritique*,

tique, en a mieux jugé. Les terminaisons Latines en *ellus* ou en *ellum*, prenant reglément celle en *eau* ou en *el* en François, il est arrivé de-là que plusieurs de ceux qui ne l'ont connu que par son nom Latin *Turrellus*, ou *Turellus*, l'ont appelé en François, les uns *Turreau*, comme Bèze, les autres *Turel*, ou *Tureau*, comme La Croix du Maine. Celui-ci se trompe de plus, lorsqu'il met au nombre des Compositions Latines de Pierre Turrel, *le Période du Monde*. Ce Livre n'a jamais été écrit qu'en François, quoique, pour le peu qu'il contient, il soit rempli de citations Latines. Du Verdier ne dit rien de cette *Table Chorographique*, ni de cette *Histoire de Bourgogne*, dont La Croix du Maine fait mention, parce qu'elles n'ont jamais été imprimées ni l'une ni l'autre; elles étoient en manuscrit dans la Bibliothèque de Philibert de la Mare, Conseiller au Parlement de Dijon, qui en rapporte ainsi le titre, pag. 3 de son *Historicorum Burgundiæ Conspectus: Table Chorographique de Bourgogne, avec l'Histoire des Bourguignons, par Pierre Turrel, Philosophe & Astrologue Dijonnois*; où *Dijonnois* se doit prendre, non pas pour né à Dijon, mais pour y demeurant. Il vivoit encore, ce semble, en 1542; Guillaume Paradin du moins, dans son Livre, *de antiquo Statu Burgundiæ*, imprimé cette année-là, parle du vénérable Pierre Turrel, comme d'un homme alors vivant. On peut voir dans l'Histoire, que le même Paradin a écrite en Latin & en François des choses de son temps, la prédiction faite par Pierre Turrel, de la prise de François I, à Louise de Savoye, mère de ce Prince, particularité, qui, n'ayant été publiée qu'après la mort, tant de Louise, que même de François I, me paroît devoir être très-suspecte. On dit qu'étant accusé à Dijon de ce que, contre la disposition des loix divines & humaines, il faisoit profession ouverte de l'Astrologie Judiciaire, Pierre du Chastel, son disciple, depuis successivement Evêque de Tulles, de Macon & d'Orléans, plaida si éloquemment la cause de son Maître, que les Juges, prêts auparavant à condamner celui-ci, ne purent s'empêcher de l'absoudre. Pierre Galland a déduit amplement ce fait, en beau Latin, dans la vie de Pierre du Chastel. Il ne faut pas au reste confondre, avec ce Pierre Turrel, un *Petrus Turrellus, Campanus*, dont on voit un Ecrit, *in*-8°. à Paris, 1576, *contrà Hotomanni Franco-Galliam*, ni croire avec George-Mathias Konigh, dans sa Bibliothèque, qu'il y ait eu un *Andreas Turrellus, Divionensis*, Auteur d'un *Panégyrique d'Urbain VIII*, il devoit dire *Andreas Taurellus*, André Thoreau, né, l'an 1594, à Dijon, d'où il se transplanta en Italie, & dont on peut voir l'éloge dans le Livre Italien qui a pour titre: *Le Glorie de gli incogniti*, imprimé, *in*-4°. à Venise, l'an 1647. (M. DE LA MONNOYE).

* La *Table Chorographique de Bourgogne & l'Histoire des Bourguignons*, par Turrel, citées par La Croix du Maine, n'ont jamais été imprimées. Elles étoient manuscrites, comme le dit M. de la Monnoye, dans la Bibliothèque de Philibert de la Mare, Conseiller au Parlement de Dijon, qui en a fait mention dans le Catalogue des Ouvrages qu'il avoit rassemblés, pour servir

à l'Histoire de Bourgogne. Ce Catalogue fut publié, à Dijon, par Philipes, son fils, en 1589, *in-4°.* sous le titre de *Historicorum Burgundiæ Conspectus.* Les Ouvrages François de Pierre Turrel, qui ont été imprimés, sont, 1°. *La Période, c'est-à-dire, la Fin du Monde, contenant la disposition des choses terrestres par la vertu & influence des Corps Célestes, in-4°.* sans date. Bayle dit que ce Livre fut imprimé en 1531. 2°. *Fatale précision pour les Astres, & disposition d'icelle sur la Région de Jupiter, maintenant appelée Bourgoigne, pour l'an 1529, & pour plusieurs années subséquentes,* Lyon, 1528.

PIERRE DE TUXIGANES, Docteur en médecine à Paris. Il a écrit un traicté du régime de santé, imprimé avec les Œuvres de Jean Goëurot, Médecin du Roi François I.

PIERRE TOLET, Médecin de l'Hospital ou Hostel-Dieu de Lyon. Il a traduit de Latin en François, le sixième Livre de *Paulus Æginetà,* touchant le fait de Chirurgie. Opuscule de Galien, touchant les enfleures contre nature. Le moyen de guarir par la seignée, pris dudit Galien, le tout imprimé à Lyon, par Estienne Dolet, l'an 1540. Il a traduit de Latin en François, un discours de l'admirable vertu & accomplissement des facultés (pour la santé & conservation du corps humain) de la racine nouvelle d'Inde de Mechioacan, proprement nommée Rhaindice, imprimé à Lyon, par Michel Joue, l'an 1572 [1]. Il florissoit à Lyon sous le règne du Roi François I, l'an 1540.

[1] Rabelais, Liv. III, Chap. 34, fait mention de ce PIERRE TOLET, son ami, qui, suivant la remarque du Commentateur, doit lui avoir survécu quelque seize à dix-sept ans, tout au moins, puisque Rabelais est mort en 1553, & que Tolet a traduit le Traité, qu'en 1569, Marcel Donat publia, *in-4°.* à Mantoue, *De Radice purgante, quam Mechioacan vocant.* (M. DE LA MONNOYE).

PIERRE TREDEHAN, Angevin. Il a traduit en François un Dialogue de Platon, intitulé *Theages,* ou de la sapience, imprimé à Lyon, par Charlot Pesnot, l'an 1564 [1].

[1] Feu M. Dacier fit imprimer, *in-12.* à Paris, 1699, sa version Françoise de ce Dialogue, faite d'après le Grec, au lieu que celle de Tredehan n'étoit que d'après la Latine de Marsile Ficin. (M. DE LA MONNOYE).

PIERRE DU VAL, Parisien, Docteur ès droits, Evêque

de Sées en Normandie, homme docte ès langues, & versé en plusieurs arts, sciences & disciplines, & sur-tout grand Théologien. Il a écrit en Vers François, un fort docte & très-excellent traicté de la grandeur de Dieu, & de la cognoissance que l'on peut avoir de lui, par ses Œuvres, & encore un traicté de la puissance, sapience & bonté de Dieu. Le tout a été imprimé à Paris, chez Federic Morel, l'an 1568 *. Le susdit Livre de la puissance, sapience & bonté de Dieu, avoit été imprimé auparavant par Michel de Vascosan, l'an 1558, sans que le dit Sieur y eût mis son nom autrement que par lettres capitales ou majuscules (pour parler selon les Imprimeurs) lesquelles sont telles, P. M. D. V. E. D. S. qui est à dire, *Par Monsieur du Val Evesque de Sees.* Je ne sai si ledit Evesque avoit mis son nom en cette façon, de peur que l'on ne pensât que ce fût un je ne sai quel autre *Pierre du Val*, Poëte François, lequel avoit fait imprimer il y a quarante ans & plus, un sien Livre, qu'il intitule le Puy du souverain amour, tenu par la Déesse Pallas, &c. Et avoit mis son nom audit Livre comme s'ensuit, *composé par celui qui porte en son nom tourné*, *Le vrai perdu* ou *vrai prelude*, qui est l'anagramme dudit Pierre du Val. J'ai dit ceci expressément, pour le respect & amitié que je porte à ce Seigneur du Val, Evesque de Sées, lequel je n'ai jamais vu ne cognu, que par ses Œuvres remplis de savoir & doctrine: car je suis en doute si la postérité penseroit que ce ne fût qu'un même Auteur, que cettui-cy & l'Auteur du Livre susdit: parce que les temps esquels ils vivoient ne sont pas beaucoup eslongnés, & que l'un & l'autre étoient Poëtes (mais fort différens pour leur savoir & composition) car ledit *Vray perdu*, ou *vray prelude*, fit imprimer son Livre l'an 1543: mais que ceci soit dit pour le soutien de l'un & le blasme de l'autre, qui étoit aussi heureux en son anagramme, qu'un certain *Jean Doingé*, duquel il est parlé au Livre des nouvelles récréations, mises sous le nom de Bonadventure des Periers. Pour revenir (après cette longue digression) à parler dudit Evesque,

Tt ij

il a traduit de Grec en François (& ce par le commandement du Roi) un Dialogue de Platon, intitulé *Criton* ou de ce que l'on doit faire, imprimé à Paris l'an 1547, chez Michel Vascosan. Jean le Masle, Angevin, a commenté le dialogue susdit, & l'a fait imprimer à Paris chez Jean Poupy l'an 1582. Le susdit Pierre du Val mourut l'an 1564.

* Colletet, dans son *Discours de la Poësie Morale*, dit que Pierre du Val, Evêque de Séez, publia, dès 1558, plusieurs doctes Quatrains, sous le titre, *De la Grandeur de Dieu*, &c. & d'autres Quatrains encore, *Sur la puissance, sapience & bonté de Dieu*, &c. qui, dit-il, ont été réimprimés d'autres fois en plusieurs bonnes villes de France. Pierre du Val fut Evêque de Séez vers 1539, assista au Concile de Trente, & mourut à Vincennes, en 1564.— Voy. la Bibl. Françoise de M. l'Abbé Goujet, Tom. XIV, p. 98. L'Abbé Goujet s'est trompé, en faisant succéder Pierre du Val à Jacques de Silly, en 1539, à l'Evêché de Séez; ce ne fut qu'en 1545 qu'il fut nommé à cet Evêché, à la place de Nicolas Dangu, qui l'avoit été en 1539, à la place de Jacques de Silly. Pierre du Val avoit été Précepteur des enfans de François I.

PIERRE DU VAL, (autre que ledit Evêque de Sées.) Il est Auteur du Livre intitulé le Puy du souverain amour, tenu par la Déesse Pallas, avec l'ordre du nuptial banquet, fait à l'honneur d'un de ses enfans, fait par celui qui porte en son nom tourné, *Le vray perdu* ou *vray prelude*, imprimé à Rouen l'an 1543, chez Nicolas de Burges, & Jean Petit, *in*-8° & contient 10 feuilles[1].

[1] Quoique dans ces mots, *Le vrai perdu* & *vrai prélude*, on trouve par anagramme *Pierre du Val*; il n'est pourtant pas sûr que ce soit là certainement le nom que l'Auteur y a voulu cacher, puisqu'on y trouve aussi *Paul Verdier*. Voy. à la fin de la lettre P, dans DU VERDIER, le mot PUY. (M. DE LA MONNOYE).

PIERRE DE VALIERES, Poëte Provençal, Escuyer tranchant de Philippes le Long, Roi de France, pour lors Comte de Poictou, en l'an 1320. Il a écrit en rithme Provençale, les louanges de Rogere de S. Severin, non encore imprimées.

PIERRE LE VAULDOIS, ou DES VAUX, Citoyen de Lyon, homme fort riche, Auteur de l'héresie appelée

Vauldoise, ou des Vauldois & *Pauvres de Lyon.* Il a écrit plusieurs Livres en François, & entre-autres un qu'il appelle les témoignages des Saincts peres, pour le soutien de la Saincte écriture, lequel n'est encore imprimé [1]. Il vivoit en l'an de salut 1160.

[1] On appelle communément ce PIERRE LE VAULDOIS, Pierre VALDO, ou DE VAUD. Jean-Paul Perrin, Lyonnois, ayant été chargé, en 1603, par le Synode National de Gap, d'écrire l'*Histoire des Vaudois*, y travailla, & son Ouvrage, divisé en trois parties, fut imprimé en un vol. *in*-4°. à Genève, 1619. Les Livres que Pierre Valdo & les Vauldois ont laissés pour témoignage de leur doctrine, tant grands que petits, sont au nombre de vingt-neuf, suivant le Catalogue qui s'en trouve depuis la pag. 57 de la première Partie, jusqu'à la fin de la pag. 59. Parmi ces Livres, tous écrits en langue Vaudoise, c'est-à-dire, entre Piémontoise & Provençale, celui qui a pour titre *Li parlar de li Philosophes & Doctors*, revient assez au Recueil de ces *Témoignages des Saints Pères*, dont fait ici mention La Croix du Maine. (M. DE LA MONNOYE).

PIERRE VEIRAS, de Nismes en Languedoc, Professeur en médecine à Montpellier, l'an 1581, neveu de M. Jaques Veiras, Docteur en médecine, &c. Il a recueilli & rédigé par écrit trois discours de Laurent Joubert, imprimés avec le traicté de la vraie méthode de guarir les playes des arquebusades, imprimé à Lyon, par Barthelemy Vincent, l'an 1581.

PIERRE, ou PEYRE DE VERNEGUE (pour parler selon le langage ancien) Chevalier, sieur dudit lieu de Vernegue, Poëte Comique Provençal l'an 1178. Il a écrit la prise de la ville de Hierusalem, par Saladin, non encore imprimée*.

* Voy. JEAN DE NOTRE-DAME, Chap. 3.

PIERRE VENELLE de Clamecy, Secrétaire de Monsieur de la Ferté. Il a mis par écrit les lettres, contenans les proësses & bravades faites par la cavalerie légere de France, l'an 1558, imprimées à Paris audit an, par Jean Dallier, auquel temps vivoit ledit Jean Venelle.

PIERRE VIDAL, Tolosain. Il a traduit d'Italien en François, les Epitres de Claude Tolomei, Gentilhomme, natif de

Sienne en Italie, imprimées à Paris, chez Nicolas Bonfons, l'an 1572. Et faut noter qu'elles n'y sont pas toutes, mais seulement les plus belles, & les plus mémorables. Il florissoit en l'an susdit 1572.

PIERRE VIDAL, Tolosain (autre que le susdit) Poëte Provençal, & fort grand Musicien. Il a écrit un traicté de la manière de retenir, ou retirer sa langue. Il n'est encore imprimé. François Petrarque fait mention de lui en son triomphe d'amour. Ledit Pierre Vidal mourut en l'an 1229.

* Voy. JEAN DE NOTRE-DAME, Chap. 26.

PIERRE VIEL, Docteur en Théologie à Paris, Chanoine de l'Eglise de S. Julien du Mans (de laquelle ville il étoit natif) &c. Il fut député par Messieurs du Clergé du Maine, pour aller aux Etats de Blois, l'an 1576. Il a traduit de Latin en François, quelques Livres *d'Optatus* (très-renommé entre les Théologiens, lesquels ont été imprimés à Paris. Traicté contre la Symonie, imprimé à Paris chez Chesneau. L'Instruction pour les enfans & tous autres chrétiens, imprimée à Paris chez Nicolas Chesneau, l'an 1564. Il a traduit en François, les heures à l'usage du Mans, imprimées à Paris. Il a fait la version de plusieurs vies des Saincts & Sainctes de Latin en François, & entre-autres des Evêques du Mans, lesquelles sont imprimées avecques les trois volumes de l'histoire des Saincts, chez Nicolas Chesneau & autres, in-fol. l'an 1577. Il mourut au Mans le Dimanche 19 jour d'Août l'an 1582.

PIERRE VIRET, natif d'Orbe en Savoye, Ministre à Genefve *. Il a écrit plusieurs Livres Latins, & François aussi, entre lesquels il a écrit en notre langue plus d'une douzaine qui sont imprimés : mais je n'en ferai pas ici mention & pour cause. Si est-ce que Messieurs les Docteurs de la faculté de Théologie à Paris, en ont fait un bien ample recit en leurs catalogues des Livres censurés, comme aussi l'on en voit les titres d'iceux, au catalogue des Livres défendus par le Concile

de Trente, &c. Il mourut à Pau en Béarn, situé ès monts Pyrenées, l'an 1571, âgé de soixante ans.

* Il étoit né en 1511, à Orbe, en Suisse, dans le territoire de Berne. Après avoir travaillé à l'établissement de la Religion Prétendue Réformée en Suisse, il desservit en France plusieurs Eglises Protestantes. Il quitta celle de Lyon, en 1563, en conséquence de la Déclaration de Charles IX, qui défendoit à ses Sujets Protestans d'avoir des Ministres, nés hors le Royaume. Il passa à Orange, puis en Béarn, à la sollicitation de Jeanne, Reine de Navarre. Il mourut en 1571, soit à Pau, comme le dit La Croix du Maine, soit à Ortèz, comme le rapporte Melchior Adam (*Vit. Theol. Extr.* pag. 121). La plupart de ces faits se trouve dans de Thou (*Hist.* Lib. XXXV) mais avec une confusion qui en dérange l'Ordre Chronologique. Bayle a donné un Article fort étendu sur PIERRE VIRET. Il suffit ici d'y renvoyer. Viret avoit écrit beaucoup de Livres. M. Ancillon, dans la *Vie de Farel*, p. 217, dit que le nombre en étoit assez grand, pour qu'on pût en former une petite Bibliothèque.

PIERRE D'UZEZ, gentilhomme & Poëte Provençal, frere puisné de Guy d'Uzez, sieur dudit lieu en Provence, l'an 1230. Il se delectoit fort à la musique, en laquelle il excelloit, & étoit bien versé en la poësie usitée de son temps. Il a composé plusieurs poësies en cette langue Provençale, non encore imprimées. Il florissoit l'an susdit 1230 *.

* Voy. JEAN DE NOTRE-DAME, Chap. 27, où il parle aussi, tant de GUI & d'EBLES D'UZEZ, frères de PIERRE, que d'HELIAS, leur Cousin.

PIERRON MARTINET, Astrophile de Vans en Vivarets, demeurant à S. Amour en la Franche-Comté de Bourgongne &c. Il a écrit un Almanach ou Pronostication pour l'an 1571, imprimé à Lyon l'an 1570, chez Benoist Rigault, avec une instruction pour ceux qui journellement se mêlent de gouverner les horloges.

PONS DE BRUEIL, gentilhomme Provençal, natif du pays des Montagnes, & selon d'autres, il étoit Italien, &c. Il a écrit quelques chants funébres, en langue Provençale, sur la mort de sa maîtresse Elix de Merillon, femme de Ozil de Mercuir. Il a davantage écrit un traité des amours furieuses ou

enragées de André de Franse, non encore imprimé. Il mourut en l'an 1227, sous le règne du Roi S. Loys *.

* Voy. Jean de Notre-Dame, Chap. 21.

PONTHUS DE TYARD, gentilhomme Masconnois, ou de Mascon, Seigneur de Bissy, Evêque de Chalon en Bourgongne, fils de Jean de Tiard sieur de Bissy, & de Marchiseul, Lieutenant général au bailliage de Masconnois, & de Madamoiselle de Ganay, fille de Monsieur le Chancelier de France, nommé de Gannay *, lequel Jean étoit fils d'Estienne de Tiard, jadis Président de Dijon, & depuis premier Président de Dole en Bourgongne, l'an 1500, ou environ. Ce que j'ai répété assez avant, pour l'honneur & respect que je porte audit sieur de Chalon, tant pour son savoir en la poësie, ès Mathématiques, en la Philosophie, & sur-tout en la Théologie, (qui est aujourd'hui sa principale profession) lesquelles choses j'ai reconnues en lui par ses écrits seulement, sans avoir jamais eu ce bien que de le voir ou reconnoître. Il a écrit dès ses plus jeûnes ans, plusieurs Sonnets amoureux, lesquels il a intitulé *Erreurs amoureuses*, auquel Livre il n'a pas voulu mettre son nom: mais s'il ne le faisoit que pour crainte qu'il avoit s'ils seroient bien reçus & approuvés des plus doctes, je peux assurer que je n'ai onques ouy donner jugement de ses poësies à aucun (qui fut bien versé en cette profession) qu'il ne dit & afferma, de n'avoir rien vu de plus docte & mieux élabouré, que sont ses Sonnets susdits. Il les a fait imprimer (ou autres siens amis pour lui) en l'an 1555, à Lyon chez Jean de Tournes, avec un recueil de vers lyriques de sa façon. Le premier solitaire, ou prose des muses & de la fureur poëtique, imprimé à Lyon, chez Jean de Tournes, l'an 1552. Solitaire second de la musique, imprimé à Lyon chez ledit de Tournes. L'Univers, ou discours des parties & de la nature du monde, imprimé à Lyon. Mantice, ou discours de la vérité de divination, par Astrologie, imprimé à Lyon, l'an 1558, chez

Jean de Tournes. Les deux discours de la nature du monde & de ses parties, ont été de rechef imprimés à Paris, chez Mamert Patisson, l'an 1578, in-4°. Discours du temps, de l'an, & de ses parties, imprimé chez ledit Patisson, audit an 1578, in-4°, & auparavant il l'avoit fait imprimer chez Jean de Tournes, à Lyon, l'an 1556, in-8°, & contenoit 6 feuilles. Il le composa en l'an de son âge trente-un. Toutes les Œuvres poëtiques, & autres semblables dudit sieur, ont été imprimées a Paris en un volume. Il florit en son pays de Bourgongne, cette année 1584, âgé de soixante ans, ou environ.

* La mère de Pontus de Tyard se nommoit *Jeanne de Ganay*; elle étoit fille de *Claude de Ganay*, Cousin-germain du Chancelier de France, *Jean de Ganay*; elle étoit donc la nièce, & non pas la fille du Chancelier. Il n'y a point eu d'*Etienne de Tyard*, Président au Parlement de Dijon, comme le dit encore La Croix du Maine. Nous ne pouvons faire mieux connoître Pontus de Tyard qu'en rapportant ici ce qu'en dit Pâquier, *Rech.* Tom. I, Liv. VII, Chap. X, pag. 731. « Il composa en sa jeunesse ses *Erreurs amoureuses*, se » jouant sur ce mot d'*Erreurs*, à cause de son nom *Pontus*. .. Toutes fois » depuis il quitta la Poësie, & en son lieu embrassa tant la Philosophie que » Mathématiques, & sur cette opinion traduisit en notre langue les Dialo- » gues de Leon Hébrieu, *de l'Amour*, Livre qui sous les discours de » l'Amour, comprend toute la Philosophie, & pareillement composa son » *Solitaire*, ou de l'*Univers*, plain de très-grande érudition & doctrine. » Continuant ses études en cette façon, il fut fait Evêque de Châlon-sur- » Saone en l'an 1571, & de-là en avant adonna tout son esprit à notre » Théologie, sur laquelle il fit quelques Livres, entre lesquelles est l'Ho- » mélie très-belle sur la Patenostre. . . : Il me souvient qu'estant le premier » des Députés du Clergé de sa Province en l'assemblée des Etats, qui fut » tenue dedans la Ville de Blois, l'an 1588, lui seul se roidit, pour le ser- » vice du Roi, contre le demeurant du Clergé, lequel en ses communes déli- » bérations, ne respiroit que rébellion & avillissement de la Majesté de nos » Rois; & parce qu'il voyoit une tempête générale, à laquelle nous étions » de nous-mêmes par notre malheur portés, il estima, comme le sage Nau- » tonnier, devoir caller la voile en l'ancienneté de son âge: il se démit, sous » le bon plaisir du Roy, de son Evéché, entre les mains de Messire Cesar » de Tyard, son neveu, personnage de singulière considération & mérite ». Il se retira en son Château de Bragni-sur-Saone, où il mourut le 23 Septembre 1605, dans sa quatre-vingt-quatrième année. Il survécut à tous les Poëtes de la Pléiade de Charles IX, dont il avoit été. Il avoit formé une très-belle Bibliothèque, qu'il laissa à Cesar, son neveu & son successeur,

& qui, après sa mort, fut acquise par le Bisayeul de M. le Président Bouhier, qui commençoit à former cette Bibliothéque, qui est devenue si célèbre & si nombreuse entre les mains de son arrière-petit-fils. Voy. sur PONTUS DE TYARD les Mém. de Niceron, Tom. XXI, pag. 292, la Biblioth. des Auteurs de Bourgogne, Tom. II, pag. 333, & la Bibl. Franç. de M. l'Abbé Goujet, Tom. XIV, pag. 34.

PRUDENT DE CHOSELAT, Procureur du Roi & de la Roine sa mere à Sezane. Il a mis en lumière un sien fort gentil traité, qu'il intitule *Discours æconomique*, monstrant comme de cinq cent livres pour une fois employées, l'on peut tirer par an, quatre mille cinq cent livres de profit honnête, imprimé à Paris, chez Nicolas Chesneau, l'an 1569. L'Auteur composa ce Livre étant au pays de Lodunois en Poitou, l'an 1567.

S'ensuivent les noms de plusieurs Auteurs inconnus par leurs premières appellations, qui est cause que nous les avons mis à la fin de la lettre P, *pour ne savoir leurs premiers noms*, &c.

...... PAPILLON, &c *. Il a composé un Livre, intitulé le Trosne d'honneur, comme témoigne l'Autheur de la généalogie des dieux, surnommé *l'Innocent esgaré*.

* Je n'ai pu découvrir jusqu'ici le nom propre de ce Poëte. Il étoit ami de Clément Marot, qui a entendu parler de lui, lorsque, sous le nom de *Frippelippes*, il a dit :

Ne Papillon pas ne le poind.

le mettant par-là au nombre des beaux esprits, tels que *S. Gelais*, *Heroet*, *Sève*, *Rabelais*, *Brodeau*, &c. qui n'écrivoient point contre lui. Etant tombé malade, le même Marot fit exprès une Epitre en vers, pour le recommander à François I. J'ai vu, de ce Papillon, un Poëme manuscrit de près de 400 vers, intitulé : *La Victoire & triomphe d'argent, contre le Dieu d'Amour n'aguères vaincu dedans Paris.* Il commence :

Au mois de Mai Amour print ses sagettes
Pour venir voir ses sujets & sujettes...

On trouve dans le Recueil imprimé à Lyon, en 1547, *Le nouvel Amour, inventé par le Seigneur Papillon*, fiction ingénieuse & bien racontée. Voy. la Bibl. Franç. de M. l'Abbé Goujet, Tom XI, pag. 154.

...... PERDIGON, Gentilhomme natif du pays de Gyvauldan, ancien Poëte François. Il a mis par écrit toutes les victoires que Raimond Berrenger, dernier du nom, Comte de Provence, avoit obtenues en ladite Provence, contre les rebelles du pays. Ce Livre n'est encore imprimé. Il mourut l'an 1262 *.

* Voy. Jean de Notre-Dame, Chap. 35.

...... PICOT (Poëte François assez moderne). Il a écrit quelques poëmes à l'honneur de la Vierge Marie.

...... PISTOLET, ancien Poëte Provençal, Gentilhomme, servant en la Cour de Philippes le Long, Comte de Poictou, l'an 1320, (lequel fut depuis Roi de France). Il a écrit des Chansons & autres Poësies en langue Provençale, à la louange de Madame *Sance*, de la maison de Ville-neuve en Provence: & d'une autre Dame de la maison *Champ-dieu* en Dauphiné, & de plusieurs autres Dames illustres. Elles ne sont encore imprimées. Il florissoit en l'an de salut 1321 *.

*Voy. Jean de Notre-Dame, Chap. 59, & l'Article du Comte de Poictou dans *du Verdier*, lettre P.

...... PRÉEL. Il a écrit & composé en rithme Françoise, une prognostication, laquelle contient une représentation des sots Astrologues, imprimée l'an 1527 [1].

[1] J'ai autrefois cru que la *Prognostication*, dont parle Henri Etienne, pag. 525 & 526 de son *Apologie d'Hérodote*, imprimée chez lui l'an 1566, étoit la même que celle qui parut en quatre feuillets d'impression Gothique, *in*-4°. sous le titre de *Prognostication de Maître Albert Songe-creux Biscain*, mais j'ai depuis reconnu que rien n'étoit plus différent, & que ce *Maître Albert Songe-creux Biscain*, nommé dans la Bibliothèque de S. Victor de Rabelais, n°. 68, *Magister noster Songecrusius*, n'est autre que le Préel, ici mentionné. (M. de la Monnoye).

P. BLANCHART, Mathématicien, Maître d'Ecole à Laon en Laonnois, au pays de Picardie, l'an 1581. Il a écrit & composé un Calendrier perpétuel, reduit en grande figure,

avec l'expofition d'icelle, imprimé à Paris, chez Jean le Clerc, audit an 1581.

P. D. Il a écrit un Livre, intitulé Amiable accufation, & charitable excufe, des maux & événemens de la France, le tout divifé en trois parties, imprimé à Paris, chez Robert le Mangnier, l'an 1576, in-8°, & contient 12 feuilles. Lequel Livre a été dedié à Meffire Guy du Faur, Seigneur de Pybrac, audit an 1576, auquel temps floriffoit l'Auteur dudit Livre.

P. DE MANCHICOUR, premier Chantre en l'Eglife de Tours. Il a compofé dix-neuf chanfons, qu'il a mifes en mufique, imprimées à Paris, chez Pierre Ataignant.

P. D. T. A. Il a écrit en Profe Françoife, un difcours de la réduction de Calais, au Royaume de France, detenu par les Anglois, depuis l'an 1347, imprimé à Paris, chez Claude Micard, l'an 1558.

P. H. G. Il a traduit de Latin en François, une Epître contenant le difcours de la guerre de l'an 1542 & 1543, écrite en Latin par Guillaume Paradin, imprimée à Paris, chez Vivant Gaulterot, l'an 1544.

P. VIENNE, furnommé *l'Amoureux de vertu*, duquel la devife eft, *En Dieu me fie.* Il a écrit en vers François, un petit opufcule, intitulé l'Indignation de Cupido, imprimé à Paris, chez Chrétien Vechel, l'an 1546.

Q.

N. B. La Croix du Maine a fupprimé en entier la lettre Q ; Du Verdier n'en a pas fait de même, il l'a donnée en douze Articles.



R A I.

RAIMOND BERRENGER, ou BERRENGUIER, Comte de Provence & de Forcalquier, fils de Ildephons, Roi d'Arragon, Comte & Marquis de Provence, issu de la très-noble & illustre famille des Berrengers d'Arragon, &c. Il épousa Béatrix, sœur de Thomas, Comte de Savoye. Ledit Raimond étoit fort bien versé en la Poësie Provençale, & a mis par écrit plusieurs Poëmes, lesquels ne sont encore imprimés. Il mourut en l'an de salut 1245, âgé de quarante-sept ans *. Dante Poëte Florentin, fait bien ample mention dudit Raimond, comme aussi ont fait plusieurs autres, & principalement Jean de Notre-Dame, ès vies des Poëtes Provençaux.

* Raimond Berenger, Comte de Provence, beau-père de S. Louis, Roi de France, fut, dit Pâquier, non-seulement grand Poëte, mais père de tous les Poëtes, qui, presque tous alors, étoient Gentilshommes, ou grands Seigneurs, « esquels on ne pouvoit facilement remarquer une Poësie pédan» tesque : d'ailleurs ils voüoient ordinairement leur affection à Dames de » haut parage ». *Recherches de la France*, Tom. I, Liv. VII, Chap. 4, pag. 693. Cette Poësie Provençale eut la plus grande vogue sous le Comte Raimond, qui avoit épousé Richilde, nièce de l'Empereur Federic, auquel cette Poësie plut tellement, qu'il en a conservé la mémoire, dans une pièce de Poësie qu'il composa lui-même en langue Provençale. Voy. à la lettre F, le mot FEDERIC, ou FERRY, & le mot PIERRE RAYMOND, dit LOU PROU, & JEAN DE NOTRE-DAME, Chap. 28. — C'est dans ce temps, & pendant un siècle & demi après, que les Troubadours, ou Poëtes Provençaux, eurent toute leur célébrité ; on n'en comptoit que 120 au plus, & de ce nombre étoient les personnages les plus illustres, savoir, un Frederic, Empereur ; un Richard, Roi d'Angleterre, une Comtesse de Die, un Raimond, Comte de Provence, un Roi d'Arragon, un Dauphin d'Auvergne, &c. Pétrarque met à la tête de ces Poëtes Arnauld Daniel :

Era tutti, il primo Arnaldo Daniello,
Gran Maestro d'Amor, ch'a la sua terra
Ancor fa honor col' dir' polito & bello.

Tous les Poëtes Provençaux, que La Croix du Maine écrit RAIMOND, sont écrits RÉMOND par Jean de Notre-Dame, que du Verdier a suivi.

RAIMOND CHAUVET, Miniſtre à Genève, &c. Je n'ai point vu ſes écrits imprimés, ne autrement, encore qu'il en aye compoſé pluſieurs.

RAIMOND FERAULT, Gentilhomme Provençal, ſurnommé *Porcarius*, ou *le Porchier*, Religieux, & enfin Prieur du Monaſtere de S. Honoré, en l'Egliſe de Lerins en Provence, Poëte Provençal, &c. Il a traduit de Latin en rithme Provençale, la vie d'Andronic fils du Roi de Hongrie, ſurnommé Saint Honoré de Lerins. Il a traduit pluſieurs autres Livres en rithme Provençale, leſquels ne ſont encore imprimés. Il floriſſoit en l'an de ſalut 1300 *.

* Voy. JEAN DE NOTRE-DAME, Chap. 52.

RAIMOND JOURDAN, Gentilhomme Quercinois, Vicomte de S. Antoine, au pays de Quercy, Poëte Provençal, l'an 1206. Il ſe rendit Moine au monaſtere de Montmajour. Il a écrit un Livre, intitulé *Lou phantaumary de las Domnas* *.

* Voy. JEAN DE NOTRE-DAME, Chap. 10.

RAIMOND LULLY, (autre que Raimond Lulle, dit *Lulius*.) Il a écrit & compoſé en notre Langue Françoiſe, une prognoſtication pour l'an 1543, imprimée à Rouen, audit an, chez Guillaume de la Mothe.

RAIMOND DE MIREVAUX, Chevalier, natif de Carcaſſonne, ſieur dudit lieu de Mirevaux, Poëte Provençal, &c. Il a écrit un traité des louanges de Provence, non encore imprimé. Il mourut l'an 1218 *.

* Voy. JEAN DE NOTRE-DAME, Chap. 13.

RAIMOND POYNET, grand Mathématicien. Il eſt Auteur d'un fort docte petit traité François, intitulé le Coſmolabe, imprimé à Paris, chez Michel Julien, l'an 1566, lequel il a dedié à la Roine mere du Roi. Il floriſſoit à Paris, audit an 1566, ſous le règne de Charles IX.

RAIMOND RANCUREL, Savoiſien, homme des plus excellents pour la ſculpture, & pour l'écriture, qu'autre que nous ayons connu de notre temps, de quoi ſont aſſez de preuve, les beaux ouvrages qu'il a laiſſés pour marque de ſon induſtrie & gentilleſſe d'eſprit, ès plants & protraits de pluſieurs villes de France, imprimés avec la Coſmographie de Belle-Foreſt, chez Cheſneau & autres. J'ai vu une paire d'Heures, qu'il avoit écrites de ſa main, & avoit fait les figures d'icelles, leſquelles ſont au cabinet de Madame de Rambouillet, femme de Meſſire Nicolas d'Angennes, Chevalier des deux ordres du Roi, (au ſervice duquel Seigneur il a été par l'eſpace de quelques années:) & dirai bien que tous ceux qui auront vu de ſes ouvrages, confeſſeront librement que je n'ai rien avancé de propos, tant à ſon avantage, qu'il n'en fût encore digne de cent fois plus. Il mourut en la ville d'Arras, au pays de Picardie, l'an 1582, âgé d'environ quarante ans.

RAIMOND DE ROMIEU, Gentilhomme, natif d'Arles en Provence, Poëte Provençal, en l'an 1355. Il a écrit un chant funébre, & pluſieurs autres Œuvres en langue Provençale, non encore imprimées.

RAIMOND LE ROUX, dit *Rufus*, Docteur ès droits, Avocat en la Cour de Parlement, à Paris, homme eſtimé des plus ſavants en droit canon, qu'autre de ſon temps. Il a écrit une Epître Françoiſe, dédiée au Roi Henri II, laquelle eſt imprimée, & miſe au devant de ſon Livre Latin, écrit contre Charles du Molin, touchant la dignité du Pape, Cardinaux, Evêques, & tout le Clergé, &c. imprimée l'an 1553, à Paris, chez Poncet le Preux, auquel temps floriſſoit ledit Raimond le Roux *.

* Julien Brodeau, pag. 101 de ſa *Vie de du Moulin*, dit que Rémond le Roux, en Latin *Remundus Rufus*, étoit Diſciple de Rébuffe.

RAMBAULT D'ORENGE, Gentilhomme Provençal, natif dudit lieu & principauté d'Orenge, en la Gaule Narbon-

noiſe, Sieur de Corteſon, Poëte Provençal, en l'an 1229. Il a écrit un Livre, intitulé *La Maitriſe d'Amour.* Petrarque fait mention de lui en ſon triomphe d'amour &c. Il mourut en l'an ſuſdit 1229 *.

* Voy. JEAN DE NOTRE-DAME, Chap. 25. Son nom s'écrit auſſi RAMBAUD.

RAMBAULT DE VACHIERES, Gentilhomme Provençal, fils du ſieur de Vachieres en Provence, Gouverneur de Salonic. Il a écrit en rithme Provençale un Livre, intitulé *Lous plours de Segle*, & pluſieurs autres poëſies, non encore imprimées. Il mourut en l'an 1226 *.

* Voy. JEAN DE NOTRE-DAME, Chap. 20, qui écrit RAMBAUD DE VACHIERAS.

RAOUL, ancien Poëte François [1]. Il a écrit en rithme Françoiſe, un Livre, intitulé *Le Roman des Elles*, ſelon que recite l'Auteur du Champ-fleury, Geufroy Thory de Bourges. Voy. cy après *Raoul de Houdanc*, pag. 346.

* Ce RAOUL eſt le même que RAOUL DE HOUDAN, ou HOUDANC, dont La Croix du Maine parle plus bas, & fait inutilement deux Articles diſtingués. C'eſt celui qui fit le Roman des *Eſles*, dont il ſera parlé plus bas. Il vivoit au milieu du treizième ſiècle. Huon de Mery, ſur le commencement de ſon *Tournoyement de l'Antechriſt*, en parle avec éloge, ainſi que de Chreſtien de Troie :

Leſdits Raoul & Chreſtiens,
Qu'oncques bouche de Chreſtiens
Ne dit ſi bien comme ils faiſoient,
Car quand ils dirent, ils prenoient
Li bon François treſtout à plain,
Si comme il leur venoit en main.

Voy. les *Recherches de la France* de Pâquier, Tom. I, Liv. VII, Chap 3, pag. 691 de l'*Ancieneté & Progrès de notre Poëſie Françoiſe.*

RAOUL DE BEAUVOIS, en Picardie; ancien Poëte François, vivant en l'an de ſalut 1250, ou environ *. Il a écrit pluſieurs poëſies, & entre-autres quelques chanſons amoureuſes.

* Fauchet, Chap. 33, écrit RAOUL DE BIAUVAIS.

RAOUL

RAOUL CAILLIER, Poictevin, Avocat au Parlement de Paris, jeune homme fort docte & bien versé en la Poësie Grecque, Latine & Françoise. Il a écrit quelques vers François, sur la pulce de Madame des Roches de Poitiers, imprimés avec les autres de divers Auteurs, tous reduits en un volume, & imprimé à Paris, chez Abel l'Angelier, l'an 1582. Discours du Rien, écrit en prose, non encore imprimé. Il a traduit quelques beaux & fort doctes traités de feu Julien David du Perron (pere de Jaques David du Perron, à présent vivant) &c. lesquels ne sont encore en lumière. Discours de l'Ombre, écrit en prose. Discours du quatre. Discours de l'amour de soi-même. Ils ne sont encore imprimés, non plus que ses autres poësies Françoises, desquelles je mettrai ici le tiltre de quelques-unes. Poëme intitulé le Chat. Poëme du Passereau. Poëme des Avettes ou Abeilles & Mouches à Miel [1]. Il florit à Paris cette année 1584.

[1] On voit à la suite des Poësies de Nicolas Rapin, une Ode Alcaïque Françoise, sur sa mort, par ce CAILLIER, son neveu *, frère de cette SUSANNE CAILLIER, qui a fait aussi des vers sur le même sujet. (M. DE LA MONNOYE).

* D'autres croient que Raoul Caillier étoit beau-frère, & non pas neveu de Nicolas Rapin. Susanne Caillier étoit sa fille, & le père & la fille eurent la manie de faire des vers François mesurés. Raoul présenta des Stances en vers Héroïques au Roi Henri IV, en faveur des *Vers mesurés*. On a de lui *Les Infidèles Fidèles, Fable Boscagère, de l'invention du Pasteur Calianthe*, faite à l'imitation des Pastorales Italiennes, imprimée en 1603, pièce singulière, où le Poëte, souvent embarrassé dans la conduite de son action principale, se tire d'affaire par une métamorphose ou un enchantement. Dans les *Délices de la Poësie Françoise*, Recueil imprimé en 1620, il y a diverses Poësies de lui, à la tête desquelles il est dit, qu'*elles sont du feu sieur Caillier*; ce qui prouve qu'alors il étoit mort.

Voy. la Bibl. Françoise de M. l'Abbé Goujet, Tom. XIV, pag. 133.

RAOUL LE FEUBVRE, Prêtre, Chapelain du Duc de Bourgongne, nommé Philippes, l'an 1464. Il a composé en François un Livre, qu'il a intitulé le Recueil des Histoires

Troyennes, contenant trois Livres, imprimé à Lyon, in-fol. l'an 1490, de caractères bâtards *.

* C'est le même que le P. Labbe nomme mal RAOUL LE FRÉRE, pag. 311 de sa *Nova Biblioth. Manuscript.*

RAOUL DE FERIERES ou FERRIERES, en Normandie, ancien Poëte François, vivant en l'an de salut 1250, ou environ. Il a écrit plusieurs poësies, & entre-autres des chansons d'amours, non encore imprimées *.

* Voy. FAUCHET, Chap. 28.

RAOUL DE GASSIN, autrement appelé Roux ou Raoullet, & Rollet, &c. Gentilhomme Provençal, issu de la très-noble maison de Gassin, située sur le rivage du Golfe de Grimauld, &c. Poëte, Historien & Orateur très-renommé de son temps, & homme fort adextre aux armes. Il a écrit plusieurs poësies en sa langue. Il se rendit enfin Moine en la ville d'Avignon. Il mourut en l'an de salut 1229 *.

* Jean de Notre-Dame, Chap. 24, écrit RAOULX, ou ROOLLET DE GASSIN; du Verdier ne le nomme que ROOLLET.

RAOUL DE HOUDANC, & selon d'autres de Houdon, ancien Poëte François, vivant en l'an de salut 1227, du règne du Roi S. Loys. Il a écrit & composé un Roman, qu'il a intitulé la voie & le songe d'enfer: quelques-uns disent qu'il est Auteur du Roman des Elles [1], duquel nous avons fait mention ci-dessus, parlant de Raoul simplement.

[1] Le Roman des *Aelles*, ou *Elles*, & dont Fauchet, qui avoue, Chap. 9, ne l'avoir point vu, parle, étoit, autant qu'on en peut juger par le peu qu'il en rapporte, d'après Huon de Méry, une Allégorie morale. Le mot que nous écrivons *aile*, a été autrefois diversement orthographié. On écrivit d'abord *elle* (comme l'écrit encore La Croix du Maine) ensuite, de peur qu'on ne crût que c'étoit le féminin du pronom *il*, on s'avisa d'écrire *esle*, & c'est ainsi qu'avoit écrit Raoul de Houdanc, à quoi Borel ne prenant pas garde, & s'imaginant qu'*esles* étoit une faute pour *isles*, a cité parmi les Auteurs dont il s'est servi dans son *Trésor*, Raoul de Houdanc, au *Roman des Isles*. Geoffroy Tory a écrit *æsles*, Fauchet *æsles*, du Verdier *aëlles*, orthographe employée, pag. 177 des Poësies de Mellin de S. Gelais,

imprimées, *in*-8°. à Lyon, 1574; sur quoi, il est à propos de savoir, que Louise de Savoye, mère de François I, appelée pour cela simplement *Madame*, étant tombée malade à Fontainebleau, l'an 1531, quelques mois après se crut guérie, ce qui donna lieu à S. Gelais de faire un Douzain, qu'on a par mégarde, rangé parmi ses Dizains, dont il fait le 86e en nombre, avec cette Inscription, *à la guérison de Madame* [illegible], parce que la structure de ces vers, diminuant depuis le premier jusqu'au sixième, & croissant depuis le septième jusqu'au douzième, représentoit la figure de deux ailes, ou, suivant l'orthographe du Poëte, *Aelles*; mot que dans l'Edition, *in*-12. de Paris, 1719, on a eu tort de supprimer, & qu'il falloit au bas de la page, expliquer par une note. (M. DE LA MONNOYE).

RAOUL DE MONTFIQUET. Il a écrit un traité, qui s'intitule l'hommage d'honneur, ou reconnoissances dues par les hommes à Dieu, à leur bon Ange, & à Jesus-Christ étant au Sacrement de l'Autel, imprimé à Paris, chez le Noir *.

* Le P. Labbe, pag. 356 de sa *Nova Biblioth. Manuscript.* écrit RAOUL DE MONTFIQUES.

RAOUL, ou RODOLPHE DU PARC, natif de Rouen en Normandie. Il a fait la description de l'ordre tenu au convoi des obséques & pompes funébres du Roi Henri II, du nom, imprimée à Paris, chez Pierre Richard, l'an 1559.

RAOUL DE PRESLES, premièrement Avocat du Roi au Parlement de Paris, & depuis Conseiller & Maître des Requêtes de l'Hôtel du Roi de France, Charles V, dit le Sage ', en l'an de salut 1315, & encore son Confesseur, son Poëte & Historien *. Ledit Raoul de Presles, est Fondateur du Collége de Presle, situé en l'Université de Paris, près l'Eglise des Carmes, lequel Collége a été depuis rebâti de nouveau, & de beaucoup augmenté d'édifices par Pierre de la Ramée *dit Ramus*, autrefois principal dudit Collége, & entre-autres des maisons qui sont joignantes ledit Collége de Beauvais. Le susdit Raoul a traduit & commenté en François les Livres de de la Cité de Dieu, de S. Augustin, ensemble le Livre intitulé *Le Compendium historial*, comme témoigne Corrozet, aux Antiquités de Paris. J'ai autrefois vu ladite traduction &

commentaires d'icelui Raoul de Presles, chez Denis du Pré, fils de Galiot, contenus en deux grands volumes écrits à la main sur parchemin, esquels se voit, que la traduction en avoit été commencée l'an 1311, & parachevée l'an 1315. Maître Henri Romain, Licentié en l'un & l'autre droit, a compilé & abregé ledit Œuvre de la Cité de Dieu, de S. Augustin, lequel se voit écrit à la main, chez M. de Clermont d'Amboise, en son château de Galerande, au Maine. Cetui-ci Raoul de Presles, a fait un abregé ou extrait du Livre intitulé *Somnium Viridarii* **, autrement appelé le Songe du Vergier, contenant la dispute entre les Ecclésiastiques, & les Temporalistes & Séculiers, lequel Livre se voit écrit à la main sur parchemin, en la Bibliothéque de M. le Président Fauchet, à Paris. Nous avons par devers nous, la traduction entière du Livre susdit, appelé le Songe du Verger, imprimée en l'an 1491, qui est un autre Livre que le Roman de la Rose, comme nous avons dit ci-dessus, parlant de Jean de Meun, auquel lieu nous avons remontré, quelle différence il y avoit entre l'un & l'autre, encore que le titre y ait été mis semblable à cetui-ci, par aucuns ignorants. Il florissoit sous le règne de son Maître Charles V, Roi de France, ès années susdites 1315.

[1] Il a été aussi Conseiller & Maître-d'Hôtel de Charles VI, comme en fait foi le Manuscrit, intitulé *Radulfi de Praellis Consiliarii & Magistri Hospitiorum Caroli V & Caroli VI Musa, sive Satira prosaïca in vitia sui temporis.* La fiction de ce Poëme est très-ingénieuse. Le P. Labbe, pag. 63 de la *Nova Biblioth. Manuscript.* le cite comme écrit en vélin, & appartenant à Gabriel Naudé. Un Ecrivain, tel que Raoul de Presles, méritoit bien d'être nommé dans le curieux Discours de la Bibliothèque du Louvre, sous les Rois Charles V, Charles VI & Charles VII. Raoul de Presle mourut en 1382. (M. de la Monnoye).

* Rien n'est si peu exact, que ce que dit La Croix du Maine sur cet Ecrivain. Il a confondu les temps & les personnes, au point de supposer, par un Anachronisme inconcevable, que Raoul de Presles étoit Maître des Requêtes de l'Hôtel de Charles V, en 1315; je rectifierai cet Article, avec le secours de deux savantes Dissertations que M. Lancelot a publiées sur Raoul de Presles, dans le XIII[e] Volume des *Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres*, pag. 607 & 617. — Il faut distinguer trois personnes du nom de *Raoul de*

Presles. Le premier, qui porte ce nom, fut Secrétaire de Philippe-le-Bel, de Louis X, & de Philippes V, au moins depuis 1310 jusqu'en 1319. Ce fut lui qui fonda, à Paris, le Collège qui porte encore son nom. Il fut accusé d'avoir été complice de l'empoisonnement de Philippe-le-Bel, mais il fut déclaré innocent. Il vivoit encore en 1325, & il étoit mort avant 1331, sans laisser de postérité légitime. — Le second de ce nom, étoit son neveu; il fit profession des armes, & on ne peut rien lui appliquer de ce que dit La Croix du Maine. — Le troisième étoit fils illégitime du premier, qui l'avoit eu de Marie Desportes, autrement *des Vertus*, lorsqu'il étoit en prison. Il obtint des Lettres de légitimation au mois de Décembre 1373. On les trouve dans le Registre des Chartres, coté 105, pièce 63. Il embrassa la profession d'Avocat, & composa plusieurs Ouvrages, qui le firent connoître avantageusement de Charles V. Ce Prince le chargea de traduire en François le Livre de S. Augustin, *de la Cité de Dieu*, & lui assigna, pour cela, une pension considérable. De Presles commença sa Traduction à la Toussaints 1371, & la finit le premier Septembre 1375, selon la note qui se trouve à la fin du bel Exemplaire qui est à la Bibliothèque du Roi, celle sans doute que La Croix du Maine avoit vue, mais dont il avoit mal copié les dates. Il étoit Avocat-Général en 1371, Maître des Requêtes en 1373, l'année même où il fut légitimé. Il mourut en 1382, âgé environ de soixante-huit ans. — Un de ses premiers Ecrits, est intitulé, *Musa*. C'est un Ouvrage Latin, mêlé de prose & de vers, qu'il dédia à Charles V, vers l'an 1366. C'est une fiction assez ingénieuse pour ce temps-là, sur les moyens de remédier aux malheurs de son siècle. M. Lancelot en donne une Analyse assez étendue. Les Manuscrits de cet Ouvrage ne sont pas communs. Il y en a un à la Bibliothèque du Roi, qui paroît être du temps de l'Auteur. Vers 1369, il composa son *Discours sur l'Oriflamme*, qui est aussi demeuré manuscrit. L'Auteur s'y étend moins sur cette ancienne Bannière, que sur la nécessité de demander les secours du Ciel, lorsqu'on entreprend une guerre. Sa Traduction du *Traité de la Cité de Dieu*, avec un Commentaire de sa façon, fut imprimée en 2 vol. *in-fol.* à Abbeville, en 1486. On en donna long-temps après une autre Edition, à Paris, 1531, aussi en 2 vol. *in-fol.* chez Galyot Dupré. L'Edition d'Abbeville est fort rare. M. Lancelot dit que ce fut le premier Livre, & peut-être l'unique qui fut imprimé à Abbeville dans les premières années de l'établissement de l'Imprimerie. Cependant la *Somme Rurale* de Bouthellier y fut imprimée cette même année, & c'est même l'Edition que Prosper Marchand cite comme la première qui soit sorti des Presses d'Abbeville (*Hist. de l'Impr.* pag. 81). — Raoul de Presles travailla ensuite, par ordre du Roi, à la Traduction de la Bible, qui dût paroître vers 1377. Les Manuscrits n'en sont pas communs. La Croix du Maine n'en parle point, parce qu'il a cru, & une infinité d'autres Ecrivains après lui, que cette Traduction étoit de *Nicolas Oresme*; mais le P. le Long a prouvé, qu'elle étoit de Raoul de Presles. Cet Auteur traduisit aussi en François un Livre, intitulé *le Roi Pacifique*, dont M. Lancelot n'a pu trouver aucun Exemplaire, mais qu'il

ſuppoſe être un Ouvrage Hiſtorique & Politique. Seroit-ce celui que La Croix du Maine appelle le *Compendium Hiſtorial ?*

** L'Abrégé du *Songe du Verdier*, par Raoul de Preſles, eſt plus connu. Il l'entreprit auſſi par ordre de Charles V. Cet Abrégé, aſſez bien fait, écarte toutes les digreſſions dont l'Ouvrage eſt rempli. Quelques-uns ont attribué le *Songe* même *du Verdier* à Raoul de Preſles, & M. Lancelot penche aſſez vers cette opinion. C'eût été une raiſon de plus, pour déterminer Charles V, à charger de Preſles de faire l'Abrégé de ſon propre Ouvrage.

RAOUL DE SOISSONS, Comte dudit lieu en Picardie, l'an 1250, du temps du Roi S. Loys. Il a écrit quelques poëmes Satyriques, leſquels ſont imprimés avec la vie de Godefroy de Buillon, compoſée par Pierre Deſray, Champenois. Il y a eu un autre Comte de Soiſſons, nommé Thierry, duquel nous ferons mention ci-après.

RAOUL SURGUIN, Sieur de Belle-croix, Gentilhomme Angevin, premier & ancien Avocat au Siège Préſidial & Sénéchauſſée d'Anjou, homme fort bien vivant & aimé de tous ceux de ſa robbe, & autres qui l'ont connu & fréquenté. Il a écrit un traité contre certaines remontrances, faites à la première aſſemblée des Etats tenus à Angers, le 14 jour d'Octobre en l'an 1560, imprimé à Paris, chez Nicolas Cheſneau, l'an 1562, *in-8°*, & contient 8 feuilles. Il mourut à Angers, environ l'an 1574 ou 1575, âgé de plus de ſoixante ans. Avant que de mourir, il pourvut ſon gendre Jean de Villemereau, Sieur de la Roche, &c. de ſon état d'Avocat du Roi, comme nous avons dit, parlant dudit Sieur de Villemereau [1], *Tom. I, pag. 605 de cette nouvelle Edition.*

[1] Ménage a rapporté cet Article tout au long, pag. 224 de ſes *Remarques ſur la vie de Pierre Ayrault*, & ajoute, que les Remontrances contre leſquelles Raoul Surguin écrivit, étoient de François Grimaudet, Avocat du Roi au Préſidial d'Angers. (M. DE LA MONNOYE).

RAPHAEL DE BONIS, Epidaurien. Il a écrit un Traité pour le préſervatif de la Peſte, imprimé à Paris, l'an 1532, ou bien quelqu'un a traduit ce Livre, ſans y avoir mis ſon nom.

RASSE DE BRINCHAMEL, lequel florissoit en l'an 1459 [1]. Il a écrit un Livre intitulé *Le Nuptial*, traitant des Mariages, selon les décrets & les loix, le tout à la requête d'Antoine de la Salle. Il a davantage traduit de Latin en François, l'Histoire ou plutôt, Roman de Messire Floridan & de la belle Elinde, composée premièrement en Latin, par *Nicole de Clemangis*. Cette Histoire a été imprimée à Paris, sur la fin de la Chronique ou histoire du petit Jean de Saintré, &c. chez Philippes le Noir, l'an 1523.

[1] Je ne puis deviner, quel nom ce peut être que RASSE, à moins que ce ne soit HORACE. Quant au *Roman de Floridan & de la belle Ellinde*, voyez dans *DU VERDIER* la note sur le mot FLORIAN, à la fin de la lettre F. (M. DE LA MONNOYE).

RAVEND, ou RAVENNE GIBON, Parisien, Abbé de S. Vincent près le Mans, homme docte ès langues & grand Théologien. Il a écrit tant en prose qu'en vers François, un petit Livre qu'il a intitulé *Estrennes*, auquel Livre sont contenus quelques vers François, sur la Nativité de Notre Seigneur Jesus-Christ, & sur autres divers sujets, &c. le tout imprimé au Mans, par Hiérosme Olivier, l'an 1568. Exposition sur le Psalme 95, traduit selon la vérité Hébraïque, & mis en vers François, par ledit Gibon, imprimé chéz ledit Olivier, l'an 1568, auquel temps florissoit ledit Abbé. Il mourut âgé de plus de soixante ans, sous le règne de Charles IX.

RAVEN ou RAVEND GRIMOULT, natif de Falaise en Normandie. Il a composé une Histoire qu'il a intitulée les Remarques de France: ladite Histoire n'est encore en lumière, mais Guy le Feubure, Sieur de la Boderie, en fait mention en l'Epitaphe qu'il a fait sur la mort dudit Raven Grimoult, Falesien, imprimé avec son Enciclie, *fol.* 326, de la première édition.

REMY BELLEAU, homme docte en Grec & en Latin, & sur-tout excellent Poëte François, natif de la ville de Nogen-

le Rotrou au Perche, ſur les fins & limites du pays & comté du Maine, autrefois Précepteur de Monſeigneur le Marquis d'Elbeuf, Prince très-illuſtre, iſſu de la très-noble & très-ancienne maiſon de Lorraine, &c. [1]. Il a doctement commenté la ſeconde partie des amours de Ronſard, leſquels commentaires ont été imprimés par pluſieurs fois, chez Buon, à Paris, avec ceux de Muret. Il a traduit bien heureuſement, & avec beaucoup de grace, de Grec en vers François, les Odes d'Anacréon, imprimées à Paris, chez André Wechel, l'an 1556, avecque pluſieurs hymnes & autres poëſies de ſon invention : elles ont été de rechef augmentées par l'Auteur, & imprimées à Paris, chez Gilles Gilles, l'an 1574. Ode Paſtorale ſur la mort de Joachim du Bellay, imprimée à Paris, chez Robert Etienne, l'an 1560. Larmes ſur le trépas de M. le Marquis d'Elbeuf, René de Lorraine, & de Madame Loyſe de Rieux ſa femme, imprimées à Paris, chez Buon, l'an 1567, avec le tombeau de M. de Guiſe, compoſé par ledit Belleau. Les Bergeries dudit Belleau, imprimées à Paris, par Gilles Gilles, à diverſes fois, qui eſt un Œuvre à l'imitation du docte Sannazar, Poëte Italien, à l'imitation deſquels Jaques Courtin, Sieur de Ciſſé, Gentilhomme Percheron, en avoit projecté de ſemblables, mais la mort trop cruelle & haſtive en ſon endroit, l'a empêché de pourſuivre, pour lui avoir tranché le filet de ſa vie, avant le temps. Car il mourut à Paris, fort jeune d'ans, & bien vieil en doctrine, le 18 jour de Mars l'an 1584, au grand regret & ennui indicible de ſes plus grands amis, & ſur-tout au mien qui l'aimois plus que je n'ai eu moyen de lui en porter témoignage durant ſa vie. Nous avons fait mention de lui ici devant en ſon ordre, & ſi l'on trouve que j'aye mis (qu'il floriſſoit à Paris cette année 1584.) que l'on ſache que depuis que j'ai écrit cela, que j'ai reçu les piteux avertiſſements de ſon trépas. Pour revenir à parler dudit Belleau, ſon ami, & né d'un même pays, je dirai ce qu'il a écrit, outre les Œuvres ci-devant mentionnées. Traité

des

des pierreries ou gemmes & pierres précieuses, lequel Livre il a intitulé Echanges. Eglogues sacrées & autres Œuvres, tant de son invention, que de sa traduction, comme l'Ecclésiaste de Salomon, & plusieurs autres Œuvres imprimées à Paris, chez Mamert Patisson. Il mourut à Paris, l'an 1557, le 6 jour de Mars; il a été imprimé un récueil d'Epitaphes faits sur son trépas par ses amis.

* Remi Belleau, né au commencement de 1528, mort le 6 Mars 1577, ayant à peine commencé sa cinquantième année, fit de bonnes études, & s'acquit de la réputation par ses talens, dès sa jeunesse. Il s'attacha à René de Lorraine, Marquis d'Elbeuf, qu'il suivit dans le voyage qu'il fit en Italie pour l'expédition de Naples, en 1557. A son retour, ce Prince lui confia l'éducation de son fils, Charles de Lorraine, depuis Duc d'Elbeuf, & grand Ecuyer de France. Ce ne fut qu'après ce voyage, que ses talens pour la Poësie Françoise furent bien connus, & qu'il fut mis au nombre des sept Poëtes, dont on forma la Pleïade Françoise. Ronsard l'appeloit le *Peintre de la Nature*; Pâquier dit qu'*en matière de gayetez il fut un autre Anacréon de son siècle*. Ses *Bergeries* sont une de ses meilleures productions, mais son *Anacréon*, que l'on osa comparer à l'Original, lorsqu'il parut, perdit, en passant par ses mains, les graces, & sur-tout la chaleur, qui caractérisent le Poëte Grec. Les amis de Belleau, pour le justifier, prétendirent que sa grande sobriété empêchoit qu'il ne pût saisir toute la finesse des sentimens & la manière agréable d'Anacréon. Il paroit qu'il a joui de sa réputation pendant toute sa vie; l'espèce de pompe funèbre que lui firent ses amis, en est la preuve; ils portèrent son corps sur leurs épaules, depuis l'Hôtel d'Elbeuf, où il étoit mort, jusqu'à l'Eglise des Grands-Augustins, où il fut enterré. Ronsard fit son Epitaphe en ces termes:

Ne taillés mains industrieuses
Des pierres pour couvrir Belleau,
Lui-même a bâti son tombeau
Dedans ses pierres précieuses.

par allusion à un des Ouvrages de ce Poëte, qui lui a fait le plus d'honneur & qu'il publia en 1576, un an avant sa mort, sous le titre: *Amour & nouveaux eschanges des pierres précieuses, vertus & propriétés d'icelles*. Le goût & le génie de la langue changèrent bien vîte; la réputation de Belleau ne dura pas long-temps. Regnier, IXe Satyre, dit:

Belleau ne parle pas, comme on parle à la ville,
Il a des mots hargneux, bouffis & relevés,
Qui du peuple aujourd'hui ne sont pas approuvés.

Cette Satyre parut, au plus tard, vingt-cinq ou trente ans après la mort de

Belleau, puisque Regnier mourut en 1613. — L'Edition la plus complette des Œuvres de Belleau est celle de Rouen, 1604, *in*-12. deux Tomes.

On a de lui *Dictamen metrificum de Bello Hugonotico*, pièce burlesque de très-bon goût. *Mascurat*, pag. 276. — Le Cardinal du Perron faisoit encore moins de cas de sa Poësie, que de celle de Jodelle, qu'il méprisoit beaucoup. Ses vers, dans le *Borboniana*, sont traités de *Pois pilés*. — *Voy.* Recherches de la France de Pâquier, Liv. VII, Chap. 6, les Mémoires de Niceron, Tom. XXXI, pag. 169, la Biblioth. Françoise de M. l'Abbé Goujet, Tom. XII, pag. 291.

REMY ROUSSEAU, Orateur François, du temps de Loys XII, Roi de France, l'an 1514. Il a mis en lumière un sien recueil des ruses & finesses de guerre, extraictes des Œuvres de Jules Frontin, & autres Auteurs, par Emery de S. Rose, lequel Œuvre, ledit Rousseau a de beaucoup augmenté, & principalement d'annotations Latines, pour montrer de quels Auteurs ledit de Sainte Rose, avoit fait les extraits, imprimé à Paris, chez Jean Petit, l'an 1514, *in*-8°, & contient 8 feuilles, imprimées de caractères bastards. Il florissoit à Paris, l'an susdit 1514.

RENAULT ou REGNAULT D'AUDON, ancien Poëte François, vivant en l'an 1260, ou environ. Il a écrit une Satyre, contre tous les Etats, non encore imprimée *.

* Voy. Fauchet, Chap. 90.

RENAULT DE BEAUNE*, Gentilhomme Tourengeau, issu de la noble & très-ancienne famille des Sieurs de Samblançay & de Beaune en Touraine, premièrement Evêque de Mande, & Chancelier de M. le Duc d'Anjou, l'an 1580, & depuis Archevêque & Patriarche de Bourges en Berry, Primat d'Aquitaine, homme fort docte ès langues, & bien versé en toutes sciences & disciplines, &c [1]. Il a mis en lumière une sienne fort docte & bien excellente remontrance pour le Clergé de France, laquelle il prononça à Fontainebleau, devant le Roi Henri III, le 17 jour de Juillet l'an 1582, imprimée à Paris, l'an 1582, *in*-4°, & contient 4 feuilles, & depuis imprimée *in*-4°. Sermon funèbre, prononcé aux obsèques de

Messire René Cardinal de Birague **, Chancelier de France, par ledit Sieur Archevêque, le 6 Décembre l'an 1583, en l'Eglise de S. Catherine du Val des Écoliers, à Paris, &c. imprimée à Paris, l'an 1584, chez Gilles Beys. Je n'ai pas connoissance de ses autres écrits en François. Il florit cette année 1584.

* Renaud de Beaune, second fils de Guillaume de Beaune, Baron de Semblançay, & petit-fils de Jacques, Sur-Intendant des Finances, condamné si injustement à être pendu, sous le règne de François I, à la sollicitation de Madame Louise de Savoye, mère de ce Roi, se distingua parmi tous les Prélats de son siècle, par son attachement à Henri IV, & son zèle à soutenir les droits incontestables de ce Prince à la Couronne. Il prouva, avec une force & une éloquence admirable, aux Ligueurs, cette maxime fondamentale, *que l'on est obligé de reconnoître & d'honorer comme son Roi, celui auquel le Royaume appartient par le droit inviolable d'une succession légitime, sans avoir égard à la religion qu'il professe, ni à ses mœurs.* Il étoit né à Tours, en 1527, & avoit successivement été Conseiller & Président des Enquêtes du Parlement de Paris, ensuite Evêque de Mende, puis Archevêque de Bourges en 1581, Archevêque de Sens en 1596, dont il n'obtint les Bulles qu'en 1602, parce qu'il s'étoit brouillé avec la Cour de Rome, pour avoir donné publiquement l'absolution à Henri IV, dans l'Eglise de S. Denis, sans y être autorisé par cette Cour; enfin grand Aumônier de France, & Commandeur des Ordres du Roi. Génie hardi, ferme & décidé, qui auroit consenti à établir en France un Patriarche indépendant; peut-être sur l'espérance que les services qu'il avoit rendus au Roi, le conduiroient à cette place. Il mourut à Paris le 27 Septembre, en 1606, âgé de soixante-dix-neuf ans. Il avoit une mémoire prodigieuse, beaucoup de connoissances; &, ce qui est plus étonnant encore, un appétit extraordinaire; après avoir dormi quatre heures, il se relevoit pour déjeûner, ce qui arrivoit à une heure après minuit; il se reposoit ensuite quatre heures, se mettoit de nouveau à table, faisoit la même chose à huit heures, dînoit à l'ordinaire, faisoit une collation quatre heures après, soupoit amplement, à l'heure accoutumée, & faisoit toujours une collation en se couchant; voilà sept repas bien comptés; mais, ce qu'il y a de plus singulier, c'est que cette quantité d'alimens ne l'appesantissoit pas; il n'avoit, ni indigestion, ni vapeurs, ni assoupissement; sa tête étoit toujours libre, & prête au travail d'esprit, mais il évitoit tout exercice du corps, crainte d'irriter son appétit. (*Thuanus in vita propria*, Lib III, circà init.)

[1] On trouve dans le *Journal d'Henri III* ce Distique, contre Renaud de Beaune, sur ce qu'en prononçant l'Oraison Funèbre de François, Duc d'Alençon, il trembloit, & portoit souvent la main à sa barbe :

Quod timet, & patulo promissam pectore barbam
Demulcet Biturix, hoc Ciceronis habet.

La comparaison n'est pas juste du côté de la barbe, que Cicéron ne portoit point longue. Renaud de Beaune fit encore depuis, en 1588, l'Oraison Funèbre de la Reine d'Ecosse, Marie Stuard. (M. DE LA MONNOYE).

** Il fit plusieurs Oraisons Funèbres, outre celle du Cardinal de Birague, mais qui furent postérieures à l'Edition de la Bibliothèque de La Croix du Maine, lequel, par conséquent, n'a pas pu en faire mention. Il prononça, en 1584, celle d'Anne de Thou, femme du Chancelier Cheverny, imprimée la même année, à Paris, chez M. Patisson; celle du Duc d'Anjou, dans cette même année 1584; celle de la célèbre Marie Stuart, en 1587, imprimée en 1588. Le P. le Long, en la citant, donne à Renaud de Beaune le titre d'*Archevêque de Sens*, qu'il n'avoit pas encore en ce temps-là. Il avoit été Grand-Aumônier, &c, selon du Peyrat (*Antiquités de la Chapelle du Roi de France*, pag. 182) il avoit traduit en François les Pseaumes de David.

RENAULT CHANDON, natif de l'Evéché de Pamiers en Languedoc, Docteur ès droits. Il a écrit en François un traité de la fortune des Romains, comme témoigne Pierre Bunel, en ses Epîtres [1].

[1] Voici les termes de Bunel, dans son Epître à Chandon. C'est la trente-quatrième du Recueil, *An quia de fortunâ Romanorum vernaculâ linguâ conscripsisti*, &c. C'étoit une version en François du Traité de Plutarque, περὶ τῆς Ῥωμαίων τύχης, & non pas, comme l'a cru La Croix du Maine, un Ouvrage Original de Chandon. (M. DE LA MONNOYE).

RENAULT DE COUCI (Messire) Chevalier, Seigneur Chastelain dudit lieu de Couci en Picardie, l'an 1187. Il a écrit plusieurs Chansons amoureuses & autres poësies Françoises, en langue usitée de son temps, mais elles ne sont encore imprimées. Claude Fauchet, homme très-docte & bien diligent rechercheur des antiquités Gauloises, fait mention dudit Regnault de Couci, en son Livre des Poëtes François anciens, *fol.* 124 *.

* Voy. le mot CHASTELAIN DE COUCY dans *DU VERDIER*, & dans *FAUCHET*, Chap. 17.

RENAULT DU FERRIER, Président en la Cour de Parlement, à Paris, Orateur & Ambassadeur des Rois François I, Charles IX & Henri III, &c [1]. Il a écrit plusieurs Oraisons très-doctes & éloquentes à merveille, lesquelles il a prononcées

tant en Latin qu'en François, en divers lieux, où il a été employé pour ses Maîtres les Rois de France très-chrétiens, & entre-autres celles qu'il fit en l'assemblée du S. Concile général de Trente, le 23 jour de Novembre l'an 1562.

[1] On a aussi écrit REGNAULD, & plus souvent ARNAUD (c'est même le seul qu'on ait retenu, quoiqu'il semble que par rapport au Latin *ARNOLDUS*, on dût plutôt dire ARNOULD. Il avoit toujours été en son cœur de la Religion (ainsi il ne faut pas s'étonner de la hardiesse de la Harangue qu'il prononça au Concile de Trente;) mais il n'en fit profession ouverte, que trois ans avant sa mort (lorsqu'il se retira à la Cour du Roi de Navarre, qui le fit son Garde-des-Sceaux). Le P. le Long, n°. 12932 de sa *Bibl. Histor. de Fr.* (anc. Edit.) dit que les Mémoires de l'Ambassade de du Ferrier à Venise sont conservés en 3 vol. *in-fol.* dans la Bibliothèque de M. le Marquis Colbert. Ils étoient aussi dans celle de M. Baluze, d'où ils ont été transférés à celle du Roi. (On prétend que pendant son Ambassade à Venise, du Ferrier, qui eut des liaisons intimes avec Fra Paolo Sarpi, qui travailloit alors à son *Histoire du Concile de Trente*, lui fournit d'excellens mémoires). Il mourut en 1585, âgé de soixante-dix-neuf ans. (M. DE LA MONNOYE).

RENAULT LE QUEUX, Picard de nation, ancien Poëte François. Il a écrit plusieurs traités en rithme Françoise, comme témoigne Jean Bouchet, en son Livre intitulé le Temple de bonne renommée.

RENAULT DE SABUEIL, grand Seigneur, & ancien Poëte François, vivant en l'an de salut 1260, ou environ. Il a écrit quelques poëmes François, non encore imprimés *.

* Voy. FAUCHET, Chap. 79.

RENÉ DE L'ANGLE, Sieur de la Billaye, premier Conseiller au Parlement de Rennes en Bretagne, &c *. Je n'ai pas connoissance de ses écrits, mais plusieurs font honorable mention de lui en leurs Œuvres *.

* Jean de l'Angle, dont nous avons les *Semestria*, étoit de cette famille.

RENÉ D'ANJOU, Roi de Sicile, de Naples, de Hierusalem, d'Arragon, de Vallence, de Sardaigne, de Majorque, & de Corsegue, Duc d'Anjou, de Calabre, de Lorraine, de Guyse, & de Bar: Comte de Provence, de Forcalquier, &

du Maine; Prince de Piedmont, &c. issu de la très-noble & royale maison d'Anjou. Il étoit très-bien versé en plusieurs arts & bonnes disciplines, & entre-autres choses, il se delectoit grandement à la peinture & protraicture, comme il se voit par plusieurs images, protraicts & autres semblables choses faites de sa main. Il a fait une description du pays & Comté de Provence. Il a écrit la Carte & description d'Anjou. Il a composé un Livre du Blason d'Armoiries, toutes lesquelles choses, il a peintes & enluminées de sa main, & les a présentées au Roi de France, très-chrétien Loys XI, mais elles ne sont encore imprimées [1]. Il a composé en vers François, plusieurs beaux poëmes, touchant la Passion de Notre Seigneur Jesus-Christ, lesquels se voyent gravés & inscripts en la Chapelle de S. Bernardin, au convent des Frères mineurs ou Cordeliers, en la ville d'Angers. Jean Bouchet, raconte en ses Annales d'Aquitaine, que ledit René a composé plusieurs Rondeaux, Ballades, Satyres, Comédies & autres choses semblables *. Il mourut en la ville d'Aix en Provence, l'an 1480, & selon d'autres, à Marseille. Il étoit fils puisné de Loys d'Anjou, Roi de Sicile. Ledit René d'Anjou, institua l'ordre des Chevaliers du Croissant, en l'an 1464, duquel la devise étoit, *Los en croissant* **.

[1] Nous n'avons rien d'imprimé de ses Ouvrages que l'*Abusé en court*, *in-4°.* & le Roman de la *Conquête de douce Merci.* Voy. ces mots dans du Verdier. Le Manuscrit de son *Tournoi de la Grutuse*, *avec figures*, est à la Bibliothèque du Roi, n°. 445. (M. de la Monnoye).

* Il y a une très-bonne maxime dans l'*Abusé de court*, imprimé à Vienne, 1484, *in-fol.*

Tost regarder, & feindre ne riens voir :
Tost escouter, monstrant ne riens savoir :
Mot ne sonner des cas qu'on voit & scait ;
Qu'ainsi ne faict, tart à son cas pourvoit.

Voy. la Biblioth. Franç. de M. l'Abbé Goujet, Tom. IX, pag. *366.*

** Ce fut en 1448 qu'il institua en la Ville d'Angers l'*Ordre des Chevaliers du Croissant*, dont le symbole étoit un Croissant d'or, avec la devise que

cite La Croix du Maine. Après avoir survécu à ses enfans, il mourut à Aix le 10 Juillet 1480, & par sa mort l'Anjou fut réuni à la Couronne. Il se consola de ses malheurs, par son amour pour les Sciences & pour les Arts. Il étoit versé dans la Théologie & les Mathématiques. Il faisoit ses délices de la Poësie Provençale. Il peignoit en miniature & sur le verre. On voit encore de ses Ouvrages, en ce genre, à Dijon, à Aix & à Avignon. Ce fut lui qui apporta, dit-on, en France, les *Œillets de Provence*, les *Roses de Provins*, les *Raisins Muscats*, les *Pavots blancs*, les *Perdrix rouges*, & y rendit communs les *Coqs d'Inde*, dont il faisoit élever une grande quantité en Provence. (Voy. BOUCHET, *Hist. de Provence*, Tom. II, pag. 478). Il étoit fort dévot. On conserve de lui des Heures, ornées de sa main de miniatures précieuses. On raconte qu'il fit condamner à Aix, à être écorché vif, un homme qui avoit mal parlé de la Sainte Vierge. Les parens du coupable offrirent à René beaucoup d'argent, pour racheter ce malheureux du supplice; mais René fut si indigné de cette offre, qu'il fut sur le point de les obliger d'être eux-mêmes les exécuteurs du jugement. Ils eurent bien de la peine à s'en garantir; quatre Gentilshommes firent volontairement l'office de bourreaux.

RENÉ BELET, Angevin, Sieur de la Chapelle, Avocat des plus doctes & des plus renommés de tout le Siège Présidial & Sénéchaussée d'Anjou, &c. Il a écrit & composé de fort doctes Commentaires sur les coûtumes d'Anjou, non encore imprimés. Il a composé plusieurs Sonnets, lesquels ne sont encore imprimés, sinon quelques-uns, lesquels se voyent ès Œuvres de Ronsard [1]. Il a fait imprimer plusieurs beaux & doctes épitaphes, sur la mort de quelques hommes & femmes illustres. Il florit à Angers, cette année 1584, âgé d'environ soixante ans.

[1] Le Quatrain, qu'on lit au bas du portrait de Ronsard, sans nom d'Auteur, en ces termes :

Tel fut Ronsard, Auteur de cet Ouvrage,
Tel fut son œil, sa bouche & son visage,
Portrait au vif de deux craïons divers,
Ici le corps, & l'esprit dans ses vers.

est de ce RENÉ BELET, comme Ménage l'a curieusement observé, pag. 325 de ses *Remarques sur la vie de Guillaume Ménage*. (M. DE LA MONNOYE).

RENÉ BENOIST, Angevin *, Docteur en Théologie, à Paris, & Curé de S. Eustache, en ladite ville, homme

très - éloquent, & des plus célébres entre tous ceux de sa profession, tant pour ses prédications ordinaires, que pour les livres en nombre infini, lesquels il a mis en lumière, dont s'ensuivent les titres d'aucuns, que j'ai vus, & non pas de tous, car ils sont en trop grand nombre. Homelies de la Nativité de Jesus-Christ, imprimées à Paris, chez Claude Fremy, l'an 1558. Réponse à un nommé de l'Espine ou *de Spina*, imprimée chez Chesneau, l'an 1562. Probation de l'Adoration de Jesus-Christ, imprimée chez Chesneau. Le triomphe de la Foi, imprimé l'an 1562, chez Chesneau. Traité des Dîmes, chez Chesneau, 1563. Traité du Sacrifice Evangélique, chez Chesneau, 1562. La manière de connoître Jesus-Christ, imprimée chez Chaudiere, l'an 1564. Première Epître à Jean Calvin, chez Chesneau, 1562. Seconde Epître audit Calvin, chez Chesneau, 1562. Instructions pour tous Etats, chez Chesneau, 1565. Epître aux habitans de Nantes, en Bretagne, chez Chesneau, 1562. Le premier Livre de la Communion des Saints, imprimé chez Chaudiere. Instruction pour soi confesser, chez Guillard, 1565. Remontrance première aux Religieuses, chez Chesneau, 1565. Seconde remontrance auxdites Religieuses, chez ledit Chesneau, l'an 1567. Discours de la Confession sacramentelle, chez Chaudiere. Traité des luminaires de l'Eglise, chez Chaudiere, 1565. Probation de la Messe, imprimée l'an 1563, chez Chesneau. Réponse à ceux qui appellent les Chrétiens Idolâtres, chez Chaudiere. Traité du S. Jeûne de Carême, chez Chesneau, 1566. Probation de la manducation de l'hostie en la Messe, chez Chesneau. La manière de se préparer à solemniser la Nativité de Jesus-Christ, imprimée à Paris, chez Chesneau. Catéchisme imprimé à Paris, chez Guillaume Chaudiere, l'an 1566. Exhortation aux fidèles, pour batailler contre l'Antechrist, imprimé chez Chaudiere, 1566. Résolution des points qui sont en controverse ou debat & resolus par les quatre célébres facultés, imprimée à Paris, chez Chesneau. Homelie du

du jour des Ramaux, imprimée chez Chaudiere, l'an 1566. Antithese des Bulles du Pape, pour les pardons & indulgences, chez Chesneau, 1566. Resolution des usures, imprimée chez Chesneau, 1565. Deux traités de la Confession sacramentelle, imprimés chez Sébastien Nivelle. Resolution des lieux de l'Ecriture Sainte, dépravée & corrompue par les hérétiques de ce temps, imprimée chez Chesneau, l'an 1567. Discours des miracles de Madame Sainte Geneviefve, imprimé chez Thomas Belot, à Paris. Le premier tome des réponses au Ministre nommé de l'Espine, ou bien *Despina*, imprimé chez Chaudiere. Catholique discours des chandelles, torches, & autre usage de feu en la profession de la Foi & Religion chrétienne, imprimé à Paris, chez Jean Poupy, l'an 1575. Brefve réponse à la remontrance faite à la Royne mere du Roi, pour ceux qui se disent persécutés pour la parole de Dieu, imprimée à Paris, chez Guillaume Guillard, l'an 1562. Traité enseignant en bref, les causes des maléfices, sortiléges, & enchantemens, imprimé à Paris, chez Jean Poupy, l'an 1579, avec le Livre de Pierre Macé du Mans. Fragment extrait d'un plus ample traité de la Magie repréhensible & des Magiciens, contenant 19 chapitres, imprimé à Paris, chez Jean Poupy, l'an 1579, avec le Livre dudit Pierre Macé. Avertissement du moyen par lequel tous troubles & différens, touchant la croix Gastine, mise devant S. Innocent, à Paris, & autres concernant la Religion, seront aisément assopis & ôtés, imprimé à Paris, l'an 1572, chez Thomas Belot. Epîtres & Evangiles des Dimanches & autres principales Fêtes, exposées par Scholies & familières explications, imprimées à Paris, avec les trois volumes de l'histoire des Saints, &c. chez Nicolas Chesneau. Il a écrit plusieurs autres Œuvres de son invention, desquelles je n'ai pas souvenance maintenant, & quant à ses traductions en voici les noms de quelques-unes. Il a traduit en François la Sainte Bible [1], laquelle il a enrichie d'annotations sur les lieux dépravés par les hérétiques, impri-

mée à Paris, *in-fol.* Nicolas Chesneau, Buon & autres **. Le nouveau Testament, imprimé en Latin & François, chez ledit Chesneau, l'an 1566. La Bible Latine & Françoise, avec annotations, imprimée l'an 1565, chez ledit Chesneau. Il a traduit les Epîtres & Evangiles des Dimanches, imprimées avec le second volume de l'Histoire des Saints, à Paris, chez Chesneau, l'an 1577. Il a traduit l'Histoire tragique de Lindan, imprimée à Paris, chez Guillaume Chaudiere, l'an 1565. Il a traduit le Livre de l'ordre & cérémonies observées au sacre & couronnement des Rois de France, imprimé à Paris, chez Nicolas Chesneau, l'an 1575. Si j'eusse eu connoissance de ses autres traductions, j'en eusse fait le récit en ce lieu. Il florit à Paris, cette année 1584, se travaillant sans cesse d'annoncer la parole de Dieu, & instruire ses paroissiens, à vivre selon les saintes loix.

* René Benoist naquit, en 1521, au Village de Charonnieres, à trois lieues d'Angers; il y commença quelques études, qu'il continua ensuite à Angers, où il fut reçu Docteur en Théologie, Prêtre, & ensuite Curé de S. Morille, au Pont de Cé, Ville d'Anjou, d'où il vint à Paris, en 1548. Il y recommença ses études de Philosophie & de Théologie, & fut reçu Docteur à Navarre, en 1559. En 1561, il passa en Ecosse avec Marie Stuard, veuve de François I, en qualité de son Confesseur & de son Prédicateur ordinaire; il n'y resta pas deux ans, & revint à Paris, où il eut la Cure de S. Pierre-des-Arcis, en 1566, d'où il passa à celle de S. Eustache, en 1569. Quoique bon serviteur du Roi, il gouverna sa Paroisse avec tant d'autorité, qu'on le nommoit *le Pape des Halles*; il paroît cependant qu'il étoit timide dans le temps des fureurs de la Ligue, lorsqu'il exhortoit son peuple à la soumission dûe aux Rois. La fin de ses discours ambigus étoit ordinairement, *Nous en dirions davantage, mais ce peuple est si malheureux, qu'il veut être trompé.* Henri IV, en 1593, lui écrivit, & l'invita à le venir trouver avec deux autres personnes d'un esprit doux & modéré, pour l'instruire; il se rendit à une seconde lettre de ce Prince, qui suivit de près la première; il entra en conférence avec lui, & le résultat fut la conversion du Roi, qui alla à la Messe le Dimanche 24 Juillet de la même année. Il fut ensuite Confesseur de ce Prince, & nommé à l'Evêché de Troyes, en 1594; mais la Cour de Rome refusa constamment de lui donner ses Bulles, parce qu'il avoit donné l'absolution au Roi, sans y être autorisé par le Pape. En 1604, il remit son Evêché entre les mains du Roi, & mourut le 7 Mars 1608, âgé de quatre-vingt-sept ans, Doyen de la Faculté de Théologie & des

Curés de Paris. Le Roi, Henri III, l'avoit nommé, en 1583, Lecteur & Professeur Royal en Théologie, place qu'il ne garda que quelques années.

* Ce fut à René Benoist une grande témérité d'oser, ne sachant ni Hébreu, ni Grec, entreprendre de traduire, en François, l'Ancien Testament & le Nouveau. Sa prétendue version, où il n'avoit fait que retoucher celle de Genève, bien loin de lui faire honneur, lui attira la censure de ses Confrères les Docteurs, & du Pape. Il se vit, quelque bonne qu'eût été son intention, obligé à se condamner soi-même, sans qu'il lui fût cependant possible d'appaiser Rome, ensorte qu'ayant été nommé par le Roi à l'Evêché de Troies, il fut contraint d'en faire sa démission dix ans après, n'ayant pu, quelques poursuites qu'il eût faites, obtenir ses Bulles. (M. DE LA MONNOYE).

** Il est certain que cette Traduction de la Bible en langue vulgaire, l'attachement de René Benoist au parti du Roi, quoiqu'il eût des attentions marquées pour les Chefs de la Ligue; l'aversion de quelques Corps Religieux, dont il n'approuvoit pas les entreprises séditieuses, le firent regarder à Rome comme un Calviniste mitigé; c'étoit un honnête homme, de mœurs douces, bon Catholique, & un très-bon Ecclésiastique, auquel on ne pouvoit rien reprocher que son inclination à ménager tous les intérêts, sans cependant se livrer au mauvais parti, ce qui, dans les temps orageux, tourne presque toujours mal pour ceux dont les passions douces & honnêtes ne les portent pas aux extrêmes.

Il eut peut-être tort de refuser si long-temps de signer sa propre condamnation, sur la Traduction de la Bible; il disputa depuis 1591 jusqu'en 1598, qu'il s'y détermina, & alors on crut que c'étoit son intérêt, & le desir d'obtenir des Bulles de l'Evêché de Troies, qui l'y portoient. Peu d'Auteurs ont autant écrit, & aussi mal; la construction de ses phrases est toujours obscure & embrouillée, son style est maussade. — Le Cardinal du Perron ne l'aimoit pas, & lui étoit secrètement opposé. Richard Simon explique assez plaisamment les motifs qui le déterminèrent à donner une version de la Bible. *Hist. Crit. du vieux Testament*, Liv. II, Chap. 25. — Voy. les Mém. de Niceron, Tom. XLI, pag. 1 & suiv. où le Catalogue des Ouvrages connus de René Benoist, est de 159 Articles. Pierre-Victor Cayet fit son Oraison Funèbre, imprimée à Paris en 1608. (M. FALCONET).

RENÉ DE BIRAGUE (Messire), Chevalier, Chancelier de France, & depuis Cardinal sous le Pape Grégoire XIII, Commandeur de l'ordre des Chevaliers du S. Esprit, institué par le très-Chrétien Roi de France & de Polongne, Henri III du nom, &c. Il naquit à Milan (ville capitale de la Lombardie) le 3 jour de Février l'an 1507, & selon autres, le 2 jour. Il étoit issu de la tant illustre & renommée

famille des Biragues, laquelle florissoit il y a plus de trois cent ans [1]. Il a fait imprimer la harangue qu'il prononça aux Etats tenus à Blois, l'an 1577, imprimée à Paris, audit an. Il mourut à Paris, en son hôtel, le Jeudi 24 jour de Novembre l'an 1583, âgé de soixante-seize ans, & fut enterré le Mardi 6 de Décembre audit an, dans l'Eglise de Sainte Catherine du Val des Ecoliers, à Paris *. L'Oraison funébre prononcée sur sa mort, par M. l'Archevêque de Bourges, Messire Renault de Beaune, a été imprimée à Paris, l'an 1583, chez Gilles Beys, ensemble plusieurs épitaphes, imprimés chez Federic Morel; & outre cela, M. de Maumont, Gentilhomme Lymosin, a écrit en Latin, un Eloge & bien ample discours de sa vie, lequel il fera bientôt imprimer, &c.

[1] René de Birague, Milanois, homme de mérite, disoit de lui-même, en mourant, ainsi que l'a rapporté Dupleix, *Cardinal sans titre, Chancelier sans Sceaux, Prêtre sans bénéfice, Docteur sans doctrine.* — Il avoit été marié, & laissa une fille unique si pauvre, qu'elle vécut & fut enterrée aux dépens de quelques personnes qui s'intéressoient à la mémoire de son père. Botal, son Médecin, le faisoit saigner souvent. — L'Historien de Thou en parle diversement, tantôt bien, tantôt mal. Bochel en dit du bien. Voy. le *Borboniona* ... Mascurat, pag. 425. (M. Falconet).

* Il étoit né le 2 Février 1506, & mourut le 24 Novembre 1583, âgé de soixante-dix sept ans neuf mois vingt-six jours. Il avoit été naturalisé François par Charles IX, en 1565. Après la mort du Chancelier de l'Hopital, il fut fait Chancelier de France le 17 Mars 1573, Cardinal en 1578, après la mort de sa femme, *Valentine Balbiane*, & Commandeur de l'Ordre du S. Esprit, lors de l'institution de cet Ordre. Voici comme il est peint dans les *Mémoires de l'Etoile:* « Bien entendu aux affaires d'Etat, fort peu en la Justice; de » savoir n'en avoit point. Au reste libéral, voluptueux, homme du temps, » serviteur absolu des volontés du Roi, ayant dit souvent qu'*il n'étoit pas* » *Chancelier de France, mais Chancelier du Roi de France* ». L'*Histoire des Grands Officiers de la Couronne* (Tom. VI, pag. 492) dit qu'*il fut Evêque de Lavaur.* C'est une faute: on l'a confondu avec *Horace de Birague*, son cousin. Le Cardinal de Birague fut Abbé de Long-pont en 1578, & de S. Pierre de Sens en 1579. Il avoit été Abbé de Flavigny dès 1574. Il laissa une fille, nommée *Françoise*. Il en est fait mention dans son Epitaphe, rapportée au Tom. IV de la nouvelle Edition du *Gallia Christiana*, Colonne 464. On y suppose qu'il n'avoit que 60 ans & 20 jours, & qu'il mourut le 24 Novembre 1583. *Vixit annos LX, dies XX. Obiit VII Kal. Dec. M. D. LXXXIII.*

Mais c'eſt une erreur qui ſe trouve également dans le *Gallia Chriſtiana* des Frères Sainte-Marthe. J'ai été vérifier l'Epitaphe ſur le tombeau même du Chancelier de Birague : elle porte : *Vixit annos LXXVII. menſes IX. dies XXVI. Obiit VIII. Kal. Decemb. CIↃ. CIↃLXXXIII.* & non pas *VII. Kal. Decemb.* comme on le lit dans la nouvelle Edition du *Gallia Chriſtiana*. Les Chanoines Réguliers du Prieuré de Sainte Catherine firent réparer ce Monument en l'année 1765. Il mérite en effet d'être conſervé, ainſi que celui élevé par le Chancelier de Birague à ſa femme, morte, en 1572, au mois de Janvier, âgée de 54 ans 6 mois & 20 jours. Comme l'Egliſe du Prieuré de Sainte Catherine eſt entièrement détruite, & que les Chanoines Réguliers ont été transférés à la Maiſon Profeſſe des Jéſuites de la rue S. Antoine, il eſt à préſumer qu'on placera dans l'Egliſe de cette maiſon ces deux Monumens, dont la Sculpture eſt très-belle.

RENÉ BOIVIN, Angevin, homme fort renommé pour le burin & taille douce. Il a gravé les planches des 12 Philoſophes, Poëtes & Orateurs anciens Grecs & Latins, ſavoir eſt d'Homere, Platon, Ariſtote, Virgile, Ciceron & autres, imprimées à Paris & autres lieux. Il a davantage gravé en taille douce, les figures d'un Livre intitulé, la Conquête de la toiſon d'or, par le Prince de Theſſalie, mis en lumière par Jean de Mauregard, imprimée à Paris, *in-fol.* l'an 1563 *.

* Voy. le Supplément Latin de la Biblioth. de Geſner, par DU VERDIER.

RENÉ BRETONNAYAU, Angevin, très-docte Médecin & excellent Poëte François, natif de Vernates en Anjou. Il a écrit en vers François, un Livre intitulé l'Eſculape, non encore imprimé. Traité de la génération de l'homme, & le temple de l'Ame, & pluſieurs autres poëſies, le tout imprimé enſemblement, à Paris, par Abel l'Angelier, l'an 1583, *in*-4°, & contient 47 feuilles. Ce Livre eſt fort docte & plain de fort belles & bien curieuſes obſervations *. Il florit à Loches en Touraine, cette année 1584, auquel lieu il fait profeſſion & exerce la Médecine.

* Les matières diſcutées dans ce Traité, ſont intéreſſantes ; elles ont pour objet la génération de l'homme & ſa conception, le ſiège de l'ame, ſa nature & ſes opérations, la fabrique de l'œil & ſon uſage ; l'Auteur s'y montre Anatomiſte, Médecin & Phyſicien, mais rarement Poëte, ſinon dans quelques

Episodes,, où son imagination agit plus librement, & son style se développe mieux. — On trouve à la suite un Traité, qui a pour titre : *La Cosmétique & Illustration de la face & des mains*, Ouvrage fait pour l'utilité des Dames. Cet Auteur n'est point à mépriser & ses Ouvrages peuvent encore servir utilement. — Voy. la Biblioth. Françoise de M. l'Abbé Goujet, Tom. XIII, pag. 207.

RENÉ CHOPIN, Angevin, natif de la paroisse de Bailleul en Anjou, en la jurisdiction de Baugé, Avocat des plus doctes & plus renommés de la Cour du Parlement de Paris*, & doué d'un esprit émerveillable, qui est accompagné d'une mémoire singulière [1], comme je le sai par expérience. Il a peu écrit en notre langue Françoise, car nous n'avons de lui que l'oraison qu'il fit pour le Clergé de France, imprimée l'an 1580, chez Nicolas Chesneau. Il a écrit plusieurs fort doctes Livres, plains de belles recherches, pour le droit canon & civil, & encore pour l'histoire, lesquels sont en lumière, & imprimés à Paris, à diverses années, savoir est du Domaine de France, des Privileges des rustiques, & de la police sacrée, & encore des annotations ou Commentaires sur la coûtume d'Anjou**, & du Maine. Il florit à Paris cette année 1584. Il n'a encore mis en lumière, ses doctes Plaidoyés & consultations qu'il fait journellement.

* René Chopin, né sur la fin de Mai 1537, Avocat célèbre du Parlement de Paris, annobli par Henri III en 1578, à cause de son Livre, *du Domaine du Roi*, & du *Traité de la Police Ecclésiastique.* La ville d'Angers rendit, en sa faveur, dans une assemblé publique, le 24 Novembre 1581, le décret le plus honorable, où il fut remercié, au nom du public, & reconnu Citoyen & Echevin perpétuel de cette Ville; il devint ensuite Ligueur si furieux, que Henri IV, le jour de son entrée à Paris, lui fit ordonner d'en sortir. Il avoit publié contre les droits de ce Prince, en 1591, le Libelle intitulé : *Oratio de Pontificis Gregorii XIV ad Gallos Diplomate, à Criticorum notis vindicato*; ce qui lui attira une réponse, en style Macaronique, sous le titre : *Antichopinus, imò potiùs Epistola congratulatoria Magistri Nicodemi Turlupini ad M. Renatum Chopinum*, datée de Paris le 27 Août 1592, *anno à Ligâ natâ septimo.* L'Auteur Anonyme de cette Réponse, étoit *Jean Hotman, Sieur de Villiers.* Les amis de Chopin obtinrent la révocation de l'ordre que le Roi avoit donné; mais sa femme, *Marie Baron*, fille d'un Procureur au Parlement, plus furieuse encore que son mari pour la ligue, devint folle de

tage, le jour même que Henri IV entra dans Paris, & resta telle le peu de temps qu'elle vécut après. Chopin tâcha de réparer ses erreurs par le Panégyrique qu'il fit du Roi, à la fin de 1594. Il mourut le 2 Février 1606, dans sa soixante-neuvième année, & fut enterré à S. Benoist.

Chopin, habile Avocat, d'un langage empoullé & peu intelligible, comme Bacquet le lui reproche, d'abord appelé *de Dominio :* quand il fut Ligueur *de Dumanio*, &, après sa mort, s'il ne se convertit pas, *de Dæmonio*, mourut de la gangrène à la vessie. Voy. le *Journal d'Henry IV*, Tom. III, pag. 334, Loisel, *Dialogue*, pag. 531, & pag. 647, où il est dit *Tuberoni similis.* (M. Falconet).

[1] Papire Masson a fait son éloge plein de particularités curieuses, rapportées plus au long sur la vie de Pierre Ayrault, par Ménage, qui semble n'avoir pas su, que René Chopin avoit été Ligueur. — Ses Ouvrages ont été rassemblés en 5 volumes *in-fol.* Paris, 1663. — Voy. les Mémoires de Niceron, Tom. XXXIV, pag. 160 & suiv. (M. de la Monnoye).

** Choppin eut des Lettres de Noblesse pour son *Livre du Domaine*, & mille pistoles pour la première partie de ses *Commentaires sur la Coutume d'Anjou.*

RENÉ DEDRAIN, natif de Nantes en Bretagne, Docteur ès Droits & Avocat au Siège Présidial de Cahors en Quercy. Il a commenté les Ordonnances de Moulins, faites par Charles IX, Roi de France, l'an 1566, imprimées à Paris.

RENÉ FAME, Notaire & Secrétaire du Roi François I, l'an 1546. Il a traduit de Latin en François, les divines Institutions de Lactance Firmian, contre les Gentils & Idolâtres, imprimées à Paris, l'an 1546, *in-8°.* & contiennent 32 feuilles*.

* Il y en a une autre Edition, *in-16.* Lyon, Guillaume Gazeau, 1547.

RENÉ FLACÉ, Prêtre & Curé de l'Eglise de la Coûture ès Fauxbourgs du Mans, Poëte Latin & François, Théologien & Orateur, Historien, Philosophe & Musicien. Il naquit en la ville de Noyen, sur la rivière de Sarte, à cinq lieues du Mans, le 28 jour de Novembre, l'an 1530. Cettui-ci mérite pour beaucoup de raisons, d'être recommandé & loué de tous hommes d'honneur, tant pour la bonne vie qu'il méne, que pour les vertus qui sont en lui : car il ne s'adonne qu'à toutes choses profitables au public, & surtout à l'honneur de Dieu, soit

en prédications & instructions de la jeunesse, qu'il a en charge en son collége de la Couture au Mans, fort célébre pour être rempli d'une infinité de Gentilshommes & autres enfants de maison honorable, auxquels il fait apprendre les lettres humaines, la musique, l'écriture, & tous autres exercices propres à la jeunesse bien instruite. Il a composé en vers Latins, & depuis traduit en François, un Catéchisme Catholique, & sommaire de la doctrine chrétienne, imprimé au Mans, chez Marin Chalumeau, l'an 1576, *in*-8° & contient 10 feuilles. Prières tirées de l'histoire de la Bible, tournées de Latin en vers François, par ledit *Flacé*, imprimées au Mans, l'an 1582, par ledit Chalumeau. Tragédie d'Elips, Comtesse de Salbery en Angleterre, laquelle fut représentée & jouée publiquemeut, au Mans, l'an 1579, au mois de Juin. Elle n'est encore imprimée, mais bien la chanson qu'il fit en l'honneur de ladite Comtesse, imprimée au Mans, l'an 1579, par Marin Chalumeau. Il a écrit plusieurs autres tragédies & comédies Françoises & plusieurs Noëls ou Cantiques, non encore imprimés. L'Oraison funébre prononcée par lui, en l'honneur de Messire Philebert le Voyer, Chevalier de l'Ordre du Roi, Seigneur de Lignerolles au Perche, mari de Madame Anne de Caurienne, issue de Florence en Italie, &c. non encore imprimée. Il florit au Mans, cette année 1584. Je ferai mention de ses compositions Latines, autre part, & qui voudra voir de ses poësies Latines, lise ce qui a été imprimé dans la Cosmographie de François de Belleforest, au chapitre où il parle des Manceaux, auquel lieu se voit un poëme de l'origine d'iceux, composé par ledit Flacé.

RENÉ LE FREUX * (Frere). Il a écrit une réponse aux quatre exécrables articles écrits contre la Sainte Messe, composés par un Auteur inconnu, imprimée à Paris, chez Nicolas Chesneau. Conférence dudit René le Freux, & des Ministres, imprimée à Paris.

* Son vrai nom est DES FREUX, & non LE FREUX. Voy. DU VERDIER, à ce mot,

RENÉ

RENÉ GUILLON, Vandomois, dit *Guillonius*, natif de la paroiſſe de S. Oſmane, près S. Calais, au bas Vandomois, Manceau, (qui eſt auſſi le pays de Pierre Ronſard.) Je ne peux paſſer ſous ſilence, ce Seigneur *Guillonius*: car il a illuſtré la langue Françoiſe de pluſieurs belles obſervations, tant en ſes commentaires & annotations ſur la Grammaire Grecque de Nicolas Clenard, qu'en autres Livres qu'il a mis en lumière: & encore ſes leçons ordinaires, eſquelles il annotoit toujours à ſes diſciples & auditeurs quelques remarques, ſoit de Proverbes, d'Etymologies & conformités de notre Langue avec la Grecque. Il a donc mérité d'avoir rang entre ceux qui s'étudient de profiter au publiq par leurs écrits & par leurs lectures ordinaires, deſquelles choſes il a fait profeſſion juſqu'au dernier jour de ſa vie. Et pour dire encore un mot dudit Guillon, il avoit autrefois été ſerviteur de ce Phenix de l'Europe & ornement de la France, Guillaume Budé, ſous lequel il avoit appris la Langue Grecque, de telle ſorte, que ſes Œuvres mis en lumière, en porteront témoignage à jamais [1]. Il mourut à Paris, le Vendredi 8 jour de Décembre l'an 1570, âgé de ſoixante & dix ans, & fut mis en ſépulture en l'Egliſe de S. Etienne du Mont, ou bien au Cemetière d'icelle.

[1] Les Livres que nous avons de lui, de quelques-uns deſquels du Verdier, en ſon *Supplément Latin*, rapporte les Editions, font voir que, ſoit pour le Grec, ſoit pour le Latin, il n'avoit pas beaucoup profité d'avoir été au ſervice de Budé. (M. DE LA MONNOYE).

RENÉ HERPIN, (qui eſt un nom ſuppoſé & contrefait) [1]. Il a écrit une bien ample apologie ou réponſe pour la république de Jean Bodin, Angevin, imprimée ſur la fin de ladite république, des dernières éditions.

[1] Ménage, dans ſes *Remarques ſur la vie de Pierre Ayrault*, p. 143, dit que ce *René Herpin étoit un homme de la ville d'Angers*. Ainſi, quoique ce ſoit un nom ſuppoſé, ce n'eſt pas un nom imaginaire, ou fait à plaiſir. (M. DE LA MONNOYE).

RENÉ LAURENS DE LA BARRE, Sieur dudit lieu,

natif de la ville de Mortaing en Normandie, au Diocèse d'Avranches, jeune homme fort docte, & bien curieux de profiter au public en toutes sortes, comme il a assez montré par effects, en la publication de plusieurs Livres rares & écrits à la main, qu'il a mis en lumière, pour faire co nmunication à tous. Il a écrit un bien docte, & fort curieux traité de l'origine des Etrennes, non encore imprimé, lequel il m'a communiqué, tant il m'est ami & familier. Il florit à Paris, cette année 1584.

RENÉ MACÉ, Vandomois (surnommé le petit Moine), Chroniqueur du Roi, & son Poëte, homme fort estimé de son temps. Il a écrit la Chronique des Rois de France, non encore imprimée. Geufroy Thory fait mention de lui en son Champ-Fleury. Ronsard en fait aussi mention en quelques odes, l'appelant Historien & Poëte très-excellent [1]. Il florissoit sous le règne de François I.

[1] Guillaume Cretin, qui écrivoit en vers l'*Histoire de France depuis Pharamond*, étant mort en 1525, René Macé, Bénédictin du Monastère de la Trinité de Vendôme, lui succéda dans la fonction d'Historiographe, aussi en vers. Cretin en étoit demeuré à la vie de Louis le Gros, qu'il avoit finie. Macé poursuivit l'Ouvrage. Rien de ces Chroniques, ni de l'un, ni de l'autre, n'a vu le jour J'ai seulement remarqué (Tom. I, pag. 323) au mot GUILLAUME CRETIN, qu'il y avoit de celui-ci quatre volumes *in-fol.* manuscrits, à la Bibliothèque du Roi, à quoi j'ajoute qu'on garde au même lieu la suite de cette Histoire, par René Macé, en un Poëme manuscrit, qui contient la vie de Louis le jeune. Ce Religieux vivoit encore l'an 1540, comme en fait foi sa *Description*, en vers, *du passage de l'Empereur Charles-Quint par la France*, Ouvrage que les Curieux ont pu voir dans la Bibliothèque de M. Foucault. Geoffroy Tori, Germain Colin & Jean Bouchet ont parlé de MACÉ avec éloge, les deux premiers sur-tout; mais je ne sache pas que Ronsard se soit souvenu de lui dans ses Odes, ni ailleurs. (M. DE LA MONNOYE).

RENÉ DE PINCÉ, Gentilhomme Angevin, Conseiller du Roi au Parlement de Paris, jeune homme fort docte en Grec & en Latin, & fort bien exercé en l'une & l'autre poësie, & encore en la Françoise. Il n'a encore rien fait imprimer de ses Œuvres, mais quand il voudra, il donnera un témoignage

certain que la bonne opinion que l'on a conçue de lui & de son savoir n'est pas vaine. Il florit à Paris cette année 1584, nous avons fait mention ci-dessus de Pierre de Pincé, Sieur du Bois de Pincé, son cousin germain, &c.

RENÉ POYVET (Frere), Jacobin, natif du pays d'Anjou, Docteur en Théologie à Paris, homme fort docte, Prieur du Convent des Cordeliers d'Angoulême, l'an 1568. Je n'ai point vu de ses écrits imprimés [1]. Il fut tué en la susdite ville d'Angoulême, par les Protestants, l'an susdit 1568.

[1] Il y a beaucoup de fautes dans cet Article; 1°. d'avoir placé, dans un Catalogue d'Auteurs, un homme dont on ne rapporte aucun Ouvrage, ni imprimé, ni manuscrit; 2°. de s'être exprimé de façon à donner lieu de douter si ce René Poyvet étoit Cordelier, ou Jacobin; car, s'il a été Prieur, c'est des Jacobins, & non des Cordeliers d'Angoulesme, & alors il étoit Cordelier, &, en ce cas, il falloit dire, *Gardien des Cordeliers d'Angoulesme.* (M. DE LA MONNOYE).

RENÉ LE ROULLIER, homme docte, Conseiller du Roi en sa Cour de Parlement, à Paris. Il a écrit un avertissement & discours succinct des chefs d'accusation & points principaux du procès criminel, fait à Maître Jean Poisle, Conseiller audit Parlement de Paris, imprimé à Paris, l'an 1582, *in*-8°, & contient 5 feuilles [1]. Il florit à Paris, cette année 1584.

[1] Cet Ecrit de René le Roullier pourroit bien être le même que celui qui est cité, sous le titre de *Légende de M. Jean Poisle*, pag. 727 de l'*Indice Alphabétique du Dialogue des Avocats* d'Antoine Loisel. (M. DE LA MONNOYE).

RENÉ DE RONSIN, Sieur DU PLESSIS, Gentilhomme du Maine, lequel je ne pourrois assez extoller pour la grande connoissance, ou bien (pour mieux & véritablement parler) pour la perfection qu'il a au jeu du luth, & en musique, sinon que je voulusse dire qu'il ne céde à aucun en cela, & qu'il en surpasse beaucoup des plus renommés en cette profession, s'il est ainsi qu'il ait continué sa façon de jouer comme autrefois, je l'ai vu être reputé comme la merveille & quasi miracle des plus excellens joueurs de Luth, tant pour l'air agréable, &

pour la promptitude de sa main, & encore pour le profond savoir de la musique. Ce qu'il a appris avec un travail & peine inestimable: car pour parvenir à cette parfaite connoissance, il a fait une dépense infinie, pour voyager par toute l'Europe, & encore jusques en Turquie, pour se rendre de plus en plus accompli, & satisfaire à ses desirs, en une si louable curiosité. Je ferai fin à ces louanges, pour dire que s'il vouloit tant de bien à la France, que de lui communiquer de ses secrets sur la musique, que il l'obligeroit à confesser son brave nourisson: mais tous sont avares de leurs plus beaux secrets, ou bien ils n'ont pas un siècle propre pour le reputer digne de leur departir & communiquer liberalement, ce qui leur a trop coûté à apprendre, & avec un si long-temps. Il florit a Paris cette année 1584. Nous avons parlé de lui, à la lettre F (*Tom. I, pag.* 235 *de cette nouv. Edit.*) l'appelant François Ronssin, mais son nom est René.

RENÉ LE ROY, natif de la ville de la Ferté Bernard au Maine, Docteur en Théologie, & Chanoine Théologal, ou Maître d'école en l'Eglise du Mans, frere aîné de M. Antoine le Roy, Chanoine en ladite Eglise, &c. Il a écrit plusieurs Livres tant en Latin qu'en François, non encore imprimés. Il mourut au Mans le Dimanche 11e jour d'Octobre, l'an 1579, & fut ensepulturé dans l'Eglise de S. Julien.

RENÉ TARDIF, Angevin. Il a écrit quelques poësies, & autres Œuvres en prose, mais pour cette heure, je n'ai la souvenance des titres d'iceux.

RENÉ TARON, Avocat du Roi, au Mans, frère aîné de Jean Taron, Sieur de la Roche, Conseiller du Roi au Mans, & encore de M. Taron, Chanoine en l'Eglise de ladite ville du Mans, &c. Il étoit Poëte François & Orateur, & encore plus grand Théologien. Il a traduit de Latin en François, l'Apocalypse de S. Jean, laquelle n'est encore imprimée. Elle se voit écrite à la main avec les Commentaires dudit Taron

ſur icelle Apocalypſe, le tout écrit de la main de Maître Nicole Manceau, Sieur de la Gaudiniere, grand ami dudit René. Ce Livre fut baillé à Claude de Teſſerrand, Gentilhomme Pariſien, pour le faire imprimer, & pour cet effet il l'envoya à Lyon, mais pour tout cela il n'eſt encore en lumière. Il a écrit pluſieurs vers François, tant pour ſervir de prières à Dieu, que ſur autres ſujets des troubles de France, &c. non encore imprimés. Il mourut en la ville d'Alençon, à dix lieues du Mans, l'an 1567, le 18e jour de Mai. Madame la Ballifve de Sillé au Maine, étoit mère des ſuſdits, ce que je répéte expreſſément, pour ce qu'elle étoit eſtimée l'une des plus belles, ſages & apriſes Dames de tout ſon temps, & qui avoit un jugement & eſprit des plus émerveillables, comme même l'on peut voir par le Livre de Jaques Pelletier du Mans, & de Nicolas Deniſot, ſous le nom de Bonadventure des Periers, intitulé *Les nouvelles recréations* [1]. Nous avons fait très-ample mention du ſuſdit Sieur de la Roche Taron, ſon frère, à la lettre J, (*Tom. I, pag.* 591 *de cette nouv. Edit.*)

[1] Le Conte, ſi c'en eſt un, où il eſt fait mention de la Baillive de Sillé, c'eſt le trente-huitième de ceux qui ont été imprimés ſous le nom de *Bonaventure des Périers.* (M. DE LA MONNOYE).

RENÉ THIONNEAU, Docteur en médecine, & premier Médecin ordinaire de la ſuite de l'Artillerie du Roi, exerçant la médecine à Tours, l'an 1580. Il a écrit une Hiſtoire émerveillable d'une femme qui a porté un enfant en ſon ventre par l'eſpace de vingt & trois mois, imprimée à Tours, l'an 1580.

RENÉ VILLATEAU, très-ſavant Apotiquaire, demeurant à Lyon, l'an 1530, ou environ. Je n'ai point vu de ſes écrits: mais Symphorien Champier le loue beaucoup en ſon Miroir des Apotiquaires.

RENÉ DE VOYER (Meſſire), Vicomte de Paulmy, & de la Roche de Genes, Chevalier de l'Ordre du Roi, Bailly de Touraine, Seigneur d'Argenſon, la Bailloliere, le Pleſſis, Cyran, &

Chaſtres, &c. Il naquit en ſon Château de Paulmy, près Loches en Touraine : ſon père s'appelloit Meſſire Jean de Voyer, Vicomte de Paulmy, Chevalier de l'Ordre du Roi, comme nous avons dit (*Tom. I, p. 607 de cette nouv. Edit.*) * Ces deux Seigneurs ont été fort curieux & grands Amateurs des lettres, & de ceux qui en faiſoient profeſſion, & principalement ce Seigneur de Paulmy, à préſent vivant, Bailly de Touraine, comme l'on voit par le témoignage de plus de vingt ou trente des plus doctes hommes de France, leſquels lui ont dedié leurs Œuvres, ſans que je me veuille comprendre en ce rang, encore que je lui aye dedié le diſcours que je fis imprimer l'an 1579, contenant un abrégé de tous mes deſſeins & œuvres, tant faits, que de ceux qui reſtoient à parachever. Il a recueilli pluſieurs antiquités de Touraine, leſquelles il envoya à François de Belle-Foreſt, pour employer en ſa Coſmographie. Elles ſe voient imprimées au 2e volume d'icelle, en la deſcription de Touraine, *fol.* 30. En ce volume ſuſdit, ſe voit la deſcription de ſon Château de Paulmy, & une bien ample déduction des Seigneurs de cette noble & illuſtre maiſon. Ledit Sieur Vicomte a écrit pluſieurs poëſies Latines & Françoiſes, & entre-autres pluſieurs Sonnets, deſquels il y en a quelques-uns imprimés, avec l'Enciclye de Guy le Fevre, Sieur de la Boderie, *fol.* 157. Il a traduit de Latin en François, les queſtions d'Ariel Bicard, ſur le Livre de la Sphère de *Jean de Sacroboſco*, très-ſavant Mathématicien. Elles ne ſont encore imprimées, mais j'ai opinion qu'il les communiquera au public, enſemble une infinité de Livres fort rares, écrits de ſa main, qui ſont en ſa Bibliothéque, & entre-autres pluſieurs beaux & doctes Livres de feu Guillaume Poſtel, entre leſquels ſe voit ſa confeſſion de foi, écrite & ſignée de ſa main, &c. Il a fait des recueils de pluſieurs belles obſervations qu'il a faites en ſes voyages en Grece, & autres lieux, tant de l'Europe que de l'Aſie & Afrique : mais elles ne ſont encore imprimées. Il florit cette année 1584**.

* La maiſon des DE VOYER, DE PAULMY, deſcend de BASILE DE VOYER,

Chevalier Grec, sous le règne de Charles le Chauve, qui fit bâtir le Château de Paulmy. Jean de Voyer, grand Bailli de Touraine, sous François I, qu'il n'abandonna en aucune occasion, vécut jusqu'au temps de Charles IX; il aimoit beaucoup les Lettres :

Dux, Legatus, Eques, fudit, sociavit, adauxit
Hostes, Hispanos, Titulos, vi, fœdere, famâ.

** René de Voyer mourut peu de temps après que La Croix du Maine écrivoit, car il ne vivoit plus le 26 Avril 1586. Il fut Bailli de Touraine, en 1571. Il avoit épousé Claude Turpin, en 1580. Il étoit frère aîné de Pierre de Voyer, Chef de la branche, d'où sont sortis Messieurs de Voyer & de Paulmy, qui sont actuellement vivans.

RICHARD [1], surnommé Cœur de Lyon, fils de Henri Roi d'Angleterre, & élu Empereur des Romains *. Il a écrit plusieurs poësies en rithme Provençale. Il florissoit en l'an de salut 1230.

[1] Jean de Notre-Dame, que La Croix du Maine & du Verdier ont suivi, s'est lourdement trompé, lorsque, Chap. 49 de ses *Vies des Poëtes Provençaux*, il a supposé que ce Roi s'étoit croisé pour la conquête de la Terre-Sainte avec S. Louis, qu'on sait ne s'être embarqué pour ce dessein, que le 25 Août 1248, temps auquel il n'y avoit nul Richard, Roi d'Angleterre, Richard I, surnommé *Cœur de Lion*, étant mort il y avoit près de cinquante ans, & Richard II n'ayant commencé à régner qu'en 1377. (M. DE LA MONNOYE).

* La Croix du Maine a confondu *Richard, Cœur de Lion*, fils de Henri III, Roi d'Angleterre, auquel il succéda, avec *Richard de Cornouailles*, frère de Henri III, qui fut élu Roi des Romains en 1257. Jean de Notre-Dame, qui paroît aussi les avoir confondus, a fait bien d'autres méprises (*Vie de Richard*, parmi celles des Poëtes Provençaux, Chap. 41, pag. 139). Ce ne fut pas *Richard*, *Cœur de Lion*, ni *Richard de Cornouailles*, qui épousa *Eléonore*, fille du Comte de Provence, ce fut Henri III. *Richard de Cornouailles* épousa, à la vérité, une fille du Comte de Provence, mais elle se nommoit *Sancie*. Il se croisa du vivant de S. Louis, mais en 1240, bien avant que S. Louis passât dans la Terre-Sainte. Il est encore vrai que *Richard de Cornouailles* fut élu Empereur, ou, pour parler plus exactement, *Roi des Romains*, mais il ne fut point fait prisonnier au retour de sa Croisade, ce fut *Richard, Cœur de Lion*. On pourroit faire bien des remarques semblables sur d'autres Articles des *Vies des Poëtes Provençaux*, par Jean de Notre-Dame, car cet Ouvrage est plein de fautes de cette espèce.

RICHARD ARQUIER DE LAMBESC, Poëte Provençal. Il a poursuivi fort doctement le traité de Pierre d'Auvergne,

intitulé *Lou contract del cors & é de l'arma*, c'eſt-à-dire, le contract ou paction du corps & de l'ame. Il n'eſt encore imprimé *. Il floriſſoit en l'an 1280.

* Jean de Notre-Dame, Chap. 49, l'appelle RICARD ARQUIER, & n'en parle qu'à l'occaſion de Pierre d'Auvergne.

RICHARD DE BARBEZIEUX, Sieur dudit lieu, grand Théologien & Mathématicien, & fort bon Poëte Provençal. Il a compoſé en Langue Provençale un Traité, intitulé *Lous Guizardous d'Amours* [1]. Il a davantage écrit pluſieurs chanſons à la louange d'aucunes Dames. Il floriſſoit en l'an 1383.

[1] Jean de Notre-Dame, Chap. 73, écrit *Lous Guyzardons d'Amours*, & non pas *Lous Guizardous*, comme La Croix du Maine & du Verdier. Le Provençal *Guizardon* eſt la même choſe que l'Italien *Guiderdone*, & l'ancien François *Guerdon*, ſynonyme de *récompenſe*. (M. DE LA MONNOYE).

RICHARD LE BLANC. Il a traduit de Latin en François, les quinze Livres de la ſubtilité de Hiérôme Cardan, Médecin Milanois, imprimés à Paris. (*Il y en a* 21). Il a traduit le Dialogue de S. Jean Chryſoſtome, de la dignité ſacerdotale, imprimé à Paris, par Robert Maſſelin, l'an 1553. Il a traduit en vers François, un petit Livre de Heſiode, Auteur Grec, intitulé les Œuvres & les jours, imprimés à Lyon, chez Jean de Tournes, l'an 1547, & à Paris, par Jaques Bogard. Il a revu & recorrigé l'Inſtitution du Prince, compoſée par Guillaume Budé, imprimée à Paris, chez Jean Foucher, l'an 1548. Il a traduit de Latin en François un opuſcule ſur le myſtère de notre foi, colligé des Œuvres de Virgile, & réduit en ordre par *Proba Falconia*, femme bien recommandée en la poëſie, & approuvée de S. Hiérôme, imprimé l'an 1553 *, à Paris, par Robert Maſſelin. Il a traduit en vers François l'Hiſtoire de Tancredus, priſe des vers Latins de Philippes Beroalde, imprimée par ledit Maſſelin, l'an 1553, avec le ſuſdit Livre de *Proba Falconia*. Il floriſſoit ſous le règne de Henri II.

* La Croix du Maine ne parle point de ſa Traduction des *Bucoliques de Virgile*, dont la première Edition parut, en 1554, *in*-8°. Elles ſont traduites en

en vers François de dix syllabes. La Traduction du premier Livre est de Clément Marot ; & celle des neuf autres de Richard le Blanc. On peut voir dans le cinquième volume de la Bibliothèque Françoise de M. l'Abbé Goujet le jugement qu'il en a porté. Richard le Blanc traduisit aussi en vers François l'Elégie Latine de *la Complainte du Noyer*, qu'il attribue à Ovide. Elle fut imprimée à Paris, en 1554, *in*-12. Il n'en est point fait mention non plus dans La Croix du Maine.

RICHARD BONNE-ANNÉE, Poëte François. Il a écrit un chant Royal, à l'honneur de la Vierge Marie, imprimé à Paris & à Rouen, avec les autres.

RICHARD DE BONNAIRE, Enquêteur du Roi au Mans, & natif de ladite ville, homme estimé des plus excellents pour l'écriture, qu'autre de notre temps (qui est une perfection ordinaire à ceux de cette maison.) Il a écrit quelques instructions touchant la façon de bien écrire, & plusieurs autres beaux secrets, touchant ce bel art: mais il ne les a encore fait imprimer. L'amitié que je lui porte, & l'amour de mon pays, me contraignent de passer ici ses louanges sous silence, & les réserver à dire autre part, pour ne donner occasion à quelques-uns de penser que ces choses susdites en fussent cause, & non la vérité du fait. Il florit au Mans, cette année 1584.

RICHARD DE FOURNIVAL, ou FOURNIVAUX, Chancelier d'Amiens en Picardie, l'an 1250, ou environ. Il a écrit plusieurs Livres, tant en prose qu'en vers François, savoir est les commandemens d'amours, écrits en prose. Plusieurs chansons d'amours. Traité de la puissance d'amour. Le Bestiaire d'amours. En tous lesquels traités susdits il traite d'amour, par raisons & démonstrations naturelles, & exemples pris & imités des bêtes. Il florissoit en l'an 1250, ou environ. Voy. de ceci Claude Fauchet, en son Livre des Poëtes. (*Ch.* 29.)

RICHARD DE L'ISLE, ancien Poëte François, l'an 1300, ou environ. Il a écrit un fabel ou fabliau de honte & de puterie, non encore imprimé. Voy Cl. Fauchet. *Ch.* 19.

RICHARD DES NOVES, Gentilhomme, natif dudit lieu

en Provence, & ſelon aucuns de Berbentone *. Il a écrit un traité de l'indue occupation qu'ont fait par le paſſé les gens d'Egliſe, des places & Seigneuries de Provence, ſur les Comtes d'icelui pays. Il a davantage écrit pluſieurs chanſons en Langue Provençale, à la louange de Raimond Berrenger, dernier du nom, enſemble un chant funèbre de ſes vertus & magnanimités. Il mourut en l'an 1270.

* Jean de Notre-Dame, Chap. 37, écrit RICARD DE NOVES, &, au lieu de *Berbentone*, plus correctement *Berbentane*. On écrit & l'on prononce aujourd'hui *Barbantane*.

RICHARD PICHON, natif de Bordeaux, Clerc de ville en ladite ville de Bordeaux. Il a écrit quelque choſe des antiquités de Bordeaux, ſelon que récite François Habert, Berruyer, en ſon Livre de la Monarchie Romaine.

RICHARD ROUSSAT, Docteur en médecine, en l'Univerſité de Montpellier, Chanoine de Langres, & natif de ladite ville, homme fort docte, & ſur-tout grand Théologien, Philoſophe & Mathématicien (outre la connoiſſance qu'il avoit en la médecine.) Il a écrit & compoſé en notre Langue Françoiſe le Livre de l'état & mutation des temps, prouvant par l'autorité de l'Ecriture Sainte, & par raiſons aſtrologales, la fin du monde être prochaine, le tout diviſé en quatre Livres., imprimés à Lyon, chez Guillaume Rouville, l'an 1550. J'ai vu pluſieurs Almanachs & Prognoſtications, imprimées ſous le nom dudit Richard Rouſſat, pour l'an 1548, 1549 & 1552; mais je ne ſai ſi c'eſt le ſuſdit Chanoine de Langres, qui en eſt l'Auteur. Il floriſſoit à Langres, l'an 1548. Le Sieur de Frigeville a écrit une chronologie, laquelle n'eſt pas beaucoup diſſemblable du ſujet pris par ledit Rouſſat, en ſon Livre de la mutation des temps.

RICHARD DE SEMILLY *, Poëte François, l'an 1250., ou environ. Il a écrit pluſieurs poëmes amoureux, non encore imprimés.

* Voy. FAUCHET, Chap. 25.

RICHARD DE VASSEBOURG, Archidiacre de Verdun en Lorraine, (qui eſt le lieu de ſa nativité) homme des plus dignes de gloire pour le travail incompréhenſible, qu'il a pris à la ſtructure & compoſition de ſes doctes Œuvres, qu'il a mis en lumière, qu'autre qui l'eût devancé : & ceux qui ſe ſont ſervis de ſes écrits, ſans l'avoir nommé & reconnu pour leur principal guide, ſont dignes du nom de Plagiaires. Mais pour venir à ſes écrits, voici ce que j'ai vu de lui. Le premier & ſecond volumes des antiquités de la Gaule Belgique, Royaume de France, Auſtraſie & Lorraine, avec les origines des Duchés & Comtés de l'ancienne & moderne Brabant, Tongre, Ardenne, Hainault, Mozelane, Lothreich, Flandres, Lorraine; Barrois, Luxembourg, Louvain, Vaudemont, Janville, Namur, Chiny & autres Principautés, &c. Le tout compris ſous les vies des Evêques de Verdun en Lorraine, recueillies par ledit Vaſſebourg, avec un abrégé des vies des Papes, Empereurs, Rois & Princes, depuis Jules Céſar, juſques à notre temps. Il commença cet Œuvre en l'an de ſon âge cinquante-cinq, & de notre ſalut 1541, comme il témoigne audit Livre, *fol.* 440, *pag.* 1 [1]. Les deux volumes ſuſdits, ont été imprimés à Paris, par François Girauld, l'an 1549 *. Il a écrit un Livre des faits & geſtes de Godefroy de Bouillon, en la conquête de Hiéruſalem, comme il témoigne en ſes antiquités de la Gaule Belgique, *fol.* 257. Il floriſſoit ſous le règne de Henri II, l'an 1549.

[1] Voici les termes de Richard de Vaſſebourg, ſur leſquels ſe fonde La Croix du Maine, pour conclure que cet Auteur commença ſon Ouvrage, en 1541, à l'âge de cinquante-cinq ans ... *lequel* (il parle de René de Naſſau, Prince d'Orange) *cet an* 1541, *que j'ai écrit ces préſentes*; *a pris pour femme Dame Anne de Lorraine.* Ces termes, ſelon Bayle, pag. 111 du Tom. V de ſa *Réponſe aux queſtions d'un Provincial*, ſignifient bien que Richard de Vaſſebourg travailloit à ſon Ouvrage l'an 1541, mais non pas qu'il n'y eût point travaillé les années précédentes. D'ailleurs il ne dit point qu'il eût alors cinquante-cinq ans. (M. DE LA MONNOYE).

* Il n'a conduit ſon Hiſtoire que juſqu'en 1548. Il ne dit preſque rien depuis cette année juſqu'en 1549. Bayle jugeoit, peut-être trop favorablement, de cet Ouvrage, qu'il regardoit comme excellent. (Voy. *Rép. aux Queſtions*

d'un Provincial, Tom. V, pag. 110). Lenglet prétend, au contraire, qu'il eſt rempli de faux titres : au reſte, ſon Livre eſt recherché, & n'eſt pas commun. Le P. le Long dit qu'il y en avoit un Exemplaire manuſcrit dans la Bibliothèque du ſavant Abbé de Camps, avec des corrections & des augmentations relatives aux familles illuſtres, par Mathieu Huſſon, l'Ecoſſois, Conſeiller au Préſidial de Verdun. Ce Manuſcrit doit avoir paſſé dans la Bibliothèque du Roi.

RICHIER, ou RIQUIER d'Amiens en Picardie, ancien Poëte François, l'an 1300, ou environ. Il a écrit quelques poëſies, non encore imprimées. Claude Fauchet en fait mention en la vie d'Adam le Boçu, au Livre des Poëtes François, *fol.* 196 & 197 de la première impreſſion *.

* Fauchet, Chap. 51, écrit RIQUIERS.

ROBERT DE BLOIS, ancien Poëte François, l'an 1250, ou environ. Il a écrit pluſieurs chanſons amoureuſes, non encore imprimées.

* Voy. FAUCHET, Chap. 27.

ROBERT BRINCEL, Poëte François. Il a traduit en rithme Françoiſe pluſieurs Pſalmes de David, imprimés avec ceux de Clément Marot & Gilles d'Aurigny.

ROBERT DU CHASTEL, ancien Poëte François, vivant en l'an de ſalut 1260. Il a écrit quelques poëſies amoureuſes, non encore imprimées *.

* Fauchet, Chap. 63, écrit DE CASTEL.

ROBERT CHEVALLIER, ſurnommé D'AGNEAUX, frère d'Antoine Chevallier, duquel nous avons parlé (*Tom. I, pag.* 32 *de cette nouv. Edit.*) tous deux hommes très-doctes, & fort excellens pour leurs traductions des Poëtes &c. natifs de Vire en Normandie. Ils ont traduit les Œuvres de Virgile, Prince des Poëtes Latins, imprimés à Paris, chez Thomas Périer & Guillaume Auvray, l'an 1582, & encore depuis, avec le Latin à côté *. J'ai entendu qu'ils traduiſent maintenant les Œuvres du ſententieux Horace **, & encore m'a t'on aſſuré qu'ils font un Œuvre, inti-

tulé *Le Gentilhomme François*, lequel traite du devoir & office d'un homme noble, & suivant les cours des Rois & Princes, &c. Il n'est encore en lumière. Ils florissent en leur pays de Normandie, cette année 1584, & ne cessent de travailler pour illustrer notre Langue, & profiter à tous en général.

* Ces deux frères furent les premiers qui donnèrent une Traduction complette, en vers, de toutes les Œuvres de Virgile. Ils connoissoient les langues savantes, & ils avoient étudié la nôtre, autant qu'il étoit possible alors. Leur Ouvrage auroit pu être meilleur, s'ils eussent employé plus de temps à le faire; mais dans leur Epître à Henri III, auquel ils dédièrent leur Traduction, ils disent n'y avoir mis que deux ans; c'étoit trop peu pour un Ouvrage d'aussi longue haleine. Vauquelin, au premier Livre de son *Art Poëtique*, où il parle des Traducteurs de Virgile, a trop loué les deux frères, lorsqu'il a dit :

Mais nos deux Chevaliers, doctes frères, ont joint
Leurs esprits, & l'ont mis encore mieux en point :
Et pour être François Apollon même avoue
Qu'en eux se reconnoît le Cigne de Mantoue.

il devoit se contenter de dire, qu'ils avoient mieux réussi qu'Octavien de S. Gelais & Des-Masures, qui les avoient précédés dans la même carrière, que leur versification étoit plus régulière, & qu'en quelques endroits ils avoient approché de Virgile. La première Edition de 1582, *in*-4°. est encore recherchée pour la beauté de l'impression.

** Cette Traduction d'Horace, que La Croix du Maine annonce, parut en 1588, & fut dédiée à Henri III, comme celle de Virgile. Elle a le mérite d'être exacte, en ce que les deux Auteurs entendoient le sens de ce Poëte; mais on n'y retrouve rien de son esprit, ni de son élévation —Voy. la Bibl. Franç. de M. l'Abbé Goujet, Tom. V, pag. 77 & 313, & sur quelques autres de leurs Poësies, le Tom. XV, pag. 10.

ROBERT CIBOLLE, Docteur en Théologie, autrefois Chancelier, & depuis Confesseur de Charles V, Empereur des Romains, &c [1]. Il a écrit un Livre de la sainte Méditation de l'homme sur soi-même [2], contenant la déclaration de tout ce qui est en l'homme.

[1] De la manière dont s'exprime La Croix du Maine, il est aisé de juger qu'il n'a point connu Robert Cibolle. Il le fait premièrement *Chancelier, & depuis Confesseur de Charles V, Empereur des Romains*, qui ne peut, ce me semble, être pris pour Charles-Quint. Il est cependant sûr que le Manuscrit

intitulé *Processus puellæ Aurelianensis*, dont il se voit plusieurs copies, contient six Traités pour la justification de la Pucelle, recueillis vers le milieu du quinzième siècle, l'un desquels est de Robert Cibolle, Docteur en Théologie, Chancelier de l'Université de Paris. L'*Histoire du Collège de Navarre*, met la mort de ce Docteur en 1459. Il avoit composé en François, outre l'Ouvrage spécifié, un *Traité de Perfection*, dont le P. Labbe, p. 325 de sa *Nova Biblioth. Manuscript.* fait mention. Le nom y est écrit ROBERT CYBOLE. (M. DE LA MONNOYE).

* Robert Cibole étoit né à Breteuil. Il fut Docteur en Théologie de la Faculté de Paris, Chancelier de l'Eglise de Paris, & non de l'Université, comme on le dit communément, Camerier du Pape Nicolas V, & Doyen d'Evreux. Du Boulai dit qu'il fut le premier qui écrivit pour la justification de la Pucelle d'Orléans. (Voy. *Hist. de l'Univ. de Paris*, Tom. V, pag. 600). Il mourut en 1558 (*Gall. Christ.* seconde Edition, Tom. XI, Col. 623). Son Ouvrage est écrit en Latin. C'est un examen du procès & de la condamnation de Jeanne d'Arc, par l'Evêque de Beauvais, en 1430 & 1431. Les Manuscrits en sont communs. Il y en a un dans la Bibliothèque Harleienne, à Londres, copié sur le Manuscrit Original (N°. 1757). Ce Traité fut un des six employés dans la révision du Procès fait à Jeanne d'Arc. (Voy. LENGLET, *Hist. de la Pucelle d'Orléans*.

ROBIN, de Compiegne en Picardie, ancien Poëte François, vivant en l'an de salut 1300, ou environ. Il a écrit plusieurs chansons du jeu parti d'amours, non encore imprimées *.

* Plus un Ouvrage de Poësie, intitulé *Traitié*, qui sont Dits Moraux, &c. Voy. les Mém. de l'Acad. des Inscriptions, Tom. II, pag. 733.

ROBERT CORBIN, Sieur DU BOYSSEREAU, natif de la ville d'Yssouldun en Berry. Il a écrit en vers François, un traité de la poësie & des Poëtes, dédié à Ronsard. Poëme intitulé *Le Songe de la Piaffe*, imprimé à Paris, chez Nicolas Chesneau, l'an 1574, auquel temps il florissoit, & je ne sais s'il est encore vivant.

ROBERT DE CORDON, Sieur DE BOYSBUREAU, Gentilhomme du Maine, père de René de Cordon, Sieur dudit lieu de Boysbureau &c. Cetui-ci étoit en son temps estimé l'un des plus éloquens hommes & des plus promus ès affaires d'Etat, de tout le pays du Maine. Il avoit fait quelques recueils touchant l'histoire de notre temps, mais ils ne sont encore imprimés. Il

mourut au Mans, fous le règne de Charles IX, aux premiers troubles. Il étoit fort bon ami des Seigneurs de Francour, & de Montchenou, defquels nous avons fait mention ci-devant, parlant de Gervais le Barbier, dit Francour, & de Guillaume Trouillard, Sieur de Montchenou.

ROBERT ESTIENNE, Parifien, père de Henri Eftienne, tous deux Imprimeurs très-doctes & des plus renommés de toute l'Europe, pour le profit qu'ils ont fait en la correction & impreffion des plus excellens Auteurs, Hebreux, Grecs & Latins *, &c. Cetui-ci nommé Robert, étoit fort docte ès Langues Hébraïque, Grecque & Latine, & outre cela en la Françoife, en laquelle il a compofé un traité de Grammaire, imprimé par lui-même, & depuis par fon autre fils, nommé François, l'an 1569 [1]. Il a davantage compofé le Dictionnaire François-Latin, auquel les mots François, avecque les manières d'ufer d'iceux, font tournées en Latin **. Ce Livre a été imprimé par plufieurs fois, & depuis imprimé avec les additions de Jean Thierry de Beauvais, Jean le Frere de Laval, & Jean Nicot, Confeiller du Roi, lequel l'a beaucoup augmenté en la dernière édition, imprimée chez Jaques du Puis, à Paris, & autres. Il mourut à Genève, l'an 1559, le 7e jour de Septembre, âgé de cinquante-fix ans ***.

* Le Robert Estienne, dont il eft queftion dans cet Article, doit être Robert I du nom, fils de Henri I, né à Paris en 1503, célèbre Imprimeur, qui époufa *Pétronille*, fille de Joffe Badius. En 1539, le Roi, François I, le choifit pour fon Imprimeur, & la protection de ce Prince le mit conftamment à couvert des mauvais effets de l'averfion, qu'avoit conçue contre lui la Sorbonne, tant à l'occafion de l'Edition Latine qu'il donna du Nouveau Teftament, en 1522, que de celle de fa grande Bible, en 1532. Après la mort de François I, voyant ce qu'il avoit à redouter de fes ennemis, il fe retira à Genève, où il vécut tranquille, & fort honoré même de Calvin. Il mourut dans cette ville le 7 Septembre 1559, âgé de cinquante-fix ans. Il étoit fort riche, & laiffa fes biens à ceux de fes enfans qui s'établiroient à Genève, excluant les autres du droit d'hérédité. Il laiffa trois fils, *Henri*, *Robert* & *François*.

[1] La Grammaire Françoife, que compofa Robert Eftienne, fut, de fon

vivant, imprimée à Genève, en 1558, & réimprimée à Paris, en 1569, par François Estienne, fils de Robert. Ainsi c'est une faute à Ménage, Ch. 4 du Tom. I de ses *Observations sur la langue Françoise*, & ailleurs, de citer cette Grammaire, comme imprimée par l'Auteur, à Paris, en 1569, puisque, dès 1551, Robert Estienne avoit quitté Paris pour s'établir à Genève. C'est dans cette Ville qu'en 1552, il publia sa *Réponse*, en Latin & en François, *aux Censures des Théologiens de Paris.* (M. DE LA MONNOYE).

** Le *Dictionnaire Latin-François* de Robert Estienne est mal annoncé dans cet Article. Il paroît que La Croix du Maine a voulu parler de la troisième Edition du *Thesaurus linguæ Latinæ*, qui parut, en 1546, sous le titre de *Dictionarium Latino-Gallicum, multò locupletius thesauro nostro, recèns excuso*, &c. dont il y eut une seconde Edition, également *in-fol.* en 1552.

*** On trouvera de très-bons Articles sur les Estiennes & sur leur Généalogie dans le *Dictionnaire Historique* de Prosper Marchand. Il y a, entr'autres choses, des détails fort curieux sur le prétendu vol des caractères de l'Imprimerie Royale, dont Robert (premier du nom) a été accusé par quelques Ecrivains. Il paroît certain que Robert, en se retirant de Paris à Genève, emporta les matrices des beaux caractères Grecs que François I avoit fait frapper, d'après les médailles de la main d'Angelo Vergecio, par Claude Garamont, excellent Graveur & Fondeur de caractères. Paul Estienne, petit-fils de Robert I, les vendit, en 1612, à la Seigneurie de Genève, pour 3000 liv. Le Clergé de France supplia le Roi de les réclamer, & obtint, le 27 Mars 1619, un Arrêt du Conseil, qui ordonna qu'on retireroit pour ladite somme les matrices Grecques : ce qui fut fait par l'entremise de Paul Estienne lui-même, auquel on donna pour cela 400 liv. Il n'est point dit dans l'Arrêt que ces matrices eussent été volées. Ainsi, quoiqu'il ne soit pas facile de déterminer à quel titre elles avoient été emportées à Genève, & se trouvoient dans la famille des Estiennes, il ne paroît pas qu'on soit suffisamment fondé pour accuser de vol un personnage aussi célèbre que *Robert Estienne.*

ROBERT ESTIENNE, Parisien, frère de François Estienne, enfans de Robert Estienne II du nom, (tous deux neveux de Henri) &c. jeuneshommes fort doctes en Grec & en Latin *. Il a composé plusieurs poemes ès Langues susdites, & encore s'en voit-il plusieurs imprimés ès œuvres de Philippes des Portes, & sur la mort de Messire Chrestofle de Thou, premier Président de Paris, & sur autres personnes de qualité. Il a traduit plusieurs Auteurs Grecs en Latin, & de Latin en François, mais ils ne sont encore en lumière. Il est de fort grande espérance, pour

pour être si docte & savant ès langues en un si bas âge, (ce qui est une chose commune à tous ceux de sa maison:) car il y en a eu sept ou huit, tous de ce nom, qui ont mis leurs écrits en lumière, tant hommes que femmes, tant ils sont nés aux lettres, & desireux d'apprendre de père en fils. Il florit à Paris cette année 1584, & fait sa demeure ordinaire chez M. des Portes, Abbé de Tyron & de Josaphat, près Chartres, lequel l'a fort recommandé pour l'excellence de son esprit.

* Robert Estienne, premier du nom, fils de Henri, premier du nom, eut trois fils, savoir, *Henri II*, *Robert II* & *François II*. De *Robert second*, sortirent *Robert III*, *François III* & *Henri III*, qui, par conséquent, étoient petits-fils de Robert second, & neveux de Henri second. C'est de Robert III, dont parle La Croix du Maine. Il publia, entr'autres Ouvrages, la Traduction des deux premiers Livres de la *Rhétorique d'Aristote*, & l'Epître de Grégoire de Nysse, *touchant ceux qui vont en pélerinage à Jérusalem*. Il se désignoit d'ordinaire par ces lettres, *R. F. R. N.* c'est-à-dire, *Roberti filius, Roberti nepos*, pour se distinguer de son père. Il commença à imprimer en 1572, & finit en 1629, ce qui donne lieu de fixer à ce temps la date de sa mort. Nous trouvons dans les Mémoires de M. Falconet qu'il mourut à Paris, âgé de soixante-dix ans, en 1640. Il avoit toujours une flûte dans sa poche, qu'un Page lui vola à la table des Maîtres-d'Hôtel. Il intenta un procès à Parfait, Contrôleur-Général de la Maison du Roi, pour la restitution de sa flûte; mais la flûte fut perdue; estimée 15 liv. par Arrêt. On lui en fit refaire une autre par le Vacher, excellent Ouvrier. Il pria ses amis de composer des vers sur cet événement; Guy & d'autres en firent... Il avoit quelques talens pour la Poësie, de la gayeté; il aimoit le vin & la bonne chère, fréquentoit les bonnes maisons. Laurent Bochel, Avocat, son ami, & lui, alloient souvent au cabaret, & étoient curieux de voir les exécutions qui se faisoient à la Grève. *Borboniana*. — Voy. sur les Estiennes les Mémoires de Niceron, Tom. XXXVI, où on lit, à la page 253: « le nom des Etiennes » se fait encore connoître avantageusement à Paris, & les descendans de » cette famille en soutiennent la réputation, par la bonté des Livres qu'ils » donnent au public, & par la beauté de leurs impressions. On pourroit » ajouter aux Roberts, dont nous venons de parler, un *Robert IV*, auquel » ses connoissances dans les langues savantes, & celles de l'Europe, son goût » pour la Littérature, son talent pour la Poësie Françoise, connu par les » jolis vers qu'il a faits en plusieurs occasions, quelques Ouvrages mêmes où » il a gardé l'*incognito*, auroient assigné un rang distingué dans la République » des Lettres, si la modestie, qui lui est naturelle, & l'amour de la tran- » quillité, ne lui eussent fait redouter les dangers d'une réputation trop » brillante ».

ROBERT GARNIER, natif de la ville de la Ferté-Bernard au Maine, premièrement Conseiller du Roi au Siège Présidial & Sénéchaussée du Maine, & du jourd'hui Lieutenant général criminel audit Siège. La renommée qu'il s'est acquise par ses doctes écrits & compositions Françoises, & sur-tout par ses Tragédies si bien reçues des plus Savans, ne me permet de reciter ici quelque chose de ses perfections en ce genre d'écrire. Toutefois je dirai de lui, ce que peut-être tous n'ont pas connu aussi-bien que moi, c'est que outre la perfection qu'il a de composer en toutes sortes de vers, il a encore ce rare & excellent don d'Orateur, qui est une chose fort peu commune, de voir un bon Poëte & excellent Orateur tout ensemble : mais il a tellement les deux perfections jointes en un, qu'il est mal aisé de discerner auquel genre d'écrire il excelle le plus : ce que je peux témoigner pour la suffisante preuve qu'il en a faite devant les Majestés des Rois de France, devant lesquelles il a prononcé des harangues si doctes, que cela l'a rendu tant aimé d'elles, qu'ils ont desiré l'attirer de plus près à leur service : mais l'amour de sa patrie l'a retenu, & s'en est excusé de telle façon, que son refus n'a été estimé autre, qu'un desir de ne vouloir faire échange de sa liberté accoutumée, pour s'assujettir à des charges trop pénibles & pesantes, telles que sont toutes celles de la Cour & suite des Princes. Mais pour venir à parler des compositions dudit Sieur Garnier, voici ce que j'en ai pu voir. Les poësies qu'il fit imprimer à Tolose (lorsqu'il faisoit profession des loix en ladite Université) pour lesquelles il obtint l'une des fleurs que l'on adjuge aux plus savants compositeurs, savoir est l'Aiglantine, dequoi je ferai plus ample mention autre-part, quand je ferai le récit de tous ceux qui ont emporté le prix aux jeux floraux de Tolose, institués par Madame Clemence Isaure, l'an 1270, ou environ. L'hymne de la Monarchie, imprimée à Paris, chez Gabriel Buon, l'an 1567. Porcie, Tragédie Françoise, représentant la cruelle & sanglante saison des guerres civiles de Rome, &c. imprimée à Paris, chez Robert Estienne,

l'an 1568, pour la première fois. Hipolite, imprimée chez le susdit, l'an 1573. Marc Antoine, imprimée l'an 1578. Cornelie, imprimée l'an 1574. La Troade, ou la prise & destruction de Troye, imprimée chez Patisson, l'an 1579. Antigone ou la piété, & débonnaireté, imprimée chez Robert Étienne, l'an 1580. C'est une invention de Stace, en sa Thebaide. Bradamant tragicomédie Françoise, écrite à l'imitation du Roland furieux d'Arioste, imprimée à Paris, chez Mamert Patisson, l'an 1582. La Sedechie, ou les Juifves, imprimée à Paris, chez Mamert Patisson, l'an 1583. Toutes les susdites Tragèdies Françoises ont été reduites en un volume, & imprimées à Paris, chez Mamert Patisson, à diverses années. Il a écrit plusieurs fort beaux & très-doctes Sonnets, sur les amours de *Martie*, non encore imprimés. J'ai opinion que c'étoit en faveur de Madame sa femme, nommée Françoise Hubert, de laquelle nous avons fait mention. (*Tome I. pag. 226 de cette nouv. Edit.*) Il florit au Mans, cette année 1584 [1].

[1] Il mourut l'an 1590, suivant Baillet, Art. 1340 de ses *Jugemens des Savans*; mais Jean Vauquelin de la Frenaïe ayant marqué, pag. 679 de ses *Poësies*, que Robert Garnier étoit mort, quarante-cinq ans après Jean de la Péruse, & celui-ci étant mort en 1555 ou 56, je crois avec M. l'Abbé le Clerc, qui m'a indiqué ces dates, que la mort de Garnier, âgé de cinquante-six ans, doit être mise en 1600 ou 1601. (Quelques Lexicographes l'ont même reculée jusqu'à 1602). Cet âge de cinquante-six ans, donné ici à Garnier *, est tiré de son *Eloge de Scévole de Sainte-Marthe.* (M. DE LA MONNOYE).

* Les Mémoires de Niceron, Tom. XXI, pag. 377, mettent sa mort en 1590, comme Baillet. — Les pièces de Garnier ont long-temps fait les délices de la France, parce qu'on n'avoit rien de mieux. « Dès qu'il se fût présenté sur le Théâtre de la France, dit Paquier, chacun lui en donna le » prix sans aucun contredit, & c'est ce que dit de lui-même Ronsard, *sur sa Cornelie.* . . . « Il dit vray, & jamais nul des nôtres n'obtiendra Requête » civile contre cet Arrêt. . . Garnier nous a fait part de huit Tragédies, toutes » de choix & de grand poix . . . Poëmes qui, à mon jugement, trouveront » lieu dedans la postérité ». . . *Recherc. de la Fr.* Tom. I, Liv. VII, Chap. 6, pag. 705. Pâquier jugeoit & parloit comme il étoit naturel de le faire alors. L'Auteur a pris le sujet de ses pièces dans Sénèque le Tragique, ou dans les Auteurs qui portent ce nom, sans s'astreindre à l'ordre du Poëte Latin,

même sans conserver souvent le caractère des personnages de même nom, qu'il introduit sur la scène, de sorte que ce sont moins des Traductions, que des imitations très-libres, où le génie du Poëte François se développe avec plus d'avantage, que s'il avoit traduit servilement.—Voy. la Bibl. Franç. de M. l'Abbé Goujet, Tom. VI, pag. 200.

ROBERT GOBIN, Prêtre, Maître ès Arts, Licentié en décret, Avocat en cour d'Eglise, à Paris, Doyen de Chrétienté, de Lagny sur Marne, au Diocèse de Paris, l'an 1505, (qui sont les titres & qualités qu'il se donne.) Il a écrit en vers François & en prose, un Livre, intitulé *Les Loups ravissans* [1], imprimé à Paris, *in*-4°. l'an 1510, par Antoine Verard, & contient 50 feuilles *. C'est le plus hardi Livre pour parler en toute liberté des Ecclésiastiques, que nous ayons encore vu écrit par hommes de sa profession.

[1] Je me souviens qu'en 1695, lorsque M. l'Abbé Fyot travailloit à l'Histoire de son Eglise Abbatiale de S. Etienne de Dijon, d'où dépendent les Paroisses de la Ville, à deux près, c'est-à-dire, cinq des sept (cette Abbaye a eté érigée en Evêché, en 1731) je lui offris, pour prouver l'ancienneté de la première de ces Paroisses, qui est celle de Notre-Dame, le passage qui suit, extrait du Livre des *Loups ravissans*, ici mentionnés... *Il y avoit une fois en la ville de Dijon un usurier qui se marioit, & étoit devant le portail de la Vierge Marie, & avoit espérance de vivre moult longuement. A ladite porte étoit un usurier, taillé en pierre de taille, lequel jetta une grosse bourse pleine de deniers à l'usurier vif, lequel se marioit, & l'en ferit si rudement, qu'il le tua & mourut subitement. Parquoy les autres usuriers d'icelle ville firent détruire & ôter les autres images d'icelle porte : & cette Histoire a été prêchée par Maître Girard, Evêque de Tournay.* Cet Evêque vivoit en 1149. Le fait cependant, tel que je viens de le rapporter, ayant paru fabuleux, a été rejeté. — Le P. Labbe, pag. 346 de sa *Nova Biblioth. Manuscript.* nomme mal cet Auteur Hobin. (M. de la Monnoye).

* Il y a une Edition Gothique, & sans date, de l'Ouvrage de Robert Gobin. Elle est intitulée *Les Loups ravissans, autrement dit, Le Doctrinal Moral*, Paris, *in*-4°. Je ne sais si c'est la même que celle dont parle La Croix du Maine, & qu'il date de l'an 1510. Cette satyre est assez rare.

ROBERT GROSSE-TESTE, Anglois de nation, dit en Latin *Capito*, & en Langue Angloise *Great-head*, ou bien selon aucuns *Grosthede* &c. Evêque de Linconie * Il a écrit un Livre en notre Langue Françoise, lequel il a intitulé *de l'amour honnête*.

Jean Balée, Anglois, fait mention de lui en la 4e Centurie des Ecrivains d'Angleterre, *fol.* 304, 305 & 306. Il mourut en l'an de falut 1253.

* Il fut Evêque de Lincoln, & mourut vers l'an 1253. Il a écrit un très grand nombre d'Ouvrages, mais prefque tous en Latin. Il avoit paffé quelques années en France, & avoit affez bien appris notre langue. On trouvera dans Tannerus (*Biblioth. Britan-Hybern.*) beaucoup de recherches & de détails fur ce Savant. Il paroît qu'il n'a écrit qu'un feul Ouvrage en François, qui n'a jamais été imprimé. Il eft intitulé *Le Château d'Amour*, ou, felon La Croix du Maine, *De l'Amour honnête.* Cette différence de titre vient peut-être de ce que quelques-uns, le rendant en Latin, ont confondu *de Cafto* & *de Caftro*; car les uns intitulent l'Ouvrage *De cafto Amore*, & les autres *De Caftro Amoris.* Il eft en vers, & commence par ces mots: *Qui bien penfe, bien peut dire.* Il y en a beaucoup de Manufcrits en Angleterre. Warton a publié divers Ecrits fur la vie de *Robert Groffe-Tefte*, & fur fes Ouvrages. (*Anglia Sacra*, Tom. II, pag. 325 & fuiv.)

ROBERT GAGUIN *, Docteur en décret [1], Miniftre général de l'Ordre de la Trinité **, pour la rédemption des Chrétiens captifs ou prifonniers, autrement appelés les Mathurins, &c. natif de Douay en la Gaule Belgique, fur les frontières de la Picardie. Il étoit grand Théologien, Philofophe, Poëte, Orateur & Hiftorien. Il a traduit de Latin en François (par le commandement de Charles VIII, Roi de France) les commentaires de Jules Céfar, contenans fept Livres des batailles & conquêtes des Gaulles, imprimés à Paris, l'an 1539, chez Arnoul & Charles les Angeliers. Il a davantage traduit le 8e Livre des commentaires defdites guerres en France, continués par Aulus Hirtius, qui vivoit de ce temps-la, le tout imprimé audit an 1539, par les fufdits Angeliers. Il a traduit de Latin en François (par le commandement du Roi fufdit) les faits & geftes de l'Empereur Charles le Grand, autrement dit *Charle-magne*, Roi de France. Il a écrit en Latin & depuis traduit en François, un traité de la Conception de la Vierge Marie, imprimé à Paris. La chronique & hiftoire des Rois de France, écrite par ledit Gaguin, tant en Latin qu'en François, imprimée à Paris & autres lieux, par une infinité de fois. Poëme François, intitulé

La ruyne de bon repos, ou bien *Le Passetemps d'oisiveté*, lequel il écrivit étant à Londres en Angleterre, l'an 1489, imprimé à Paris, l'an 1545. Il a traduit de Latin en François une Epître de Jean Pic, Comte de la Mirandole en Italie, intitulée le conseil profitable contre les ennuis & tribulations du monde, imprimé à Paris l'an 1518. Il mourut à Paris l'an 1501, le 22e jour de Mai, & est enterré en son Convent des Mathurins à Paris.

* Il étoit de Colines, dans le Diocèse d'Amiens, & non de Douay. Son mérite lui attira une grande considération, & la confiance des Rois Charles VIII & Louis XII.

[1] Quelques-uns le qualifient *Historien du seizième siècle*, mais mal, puisqu'il ne conduit son Histoire que jusqu'à l'an 1499, & qu'il ne pouvoit guères la conduire plus loin, étant mort le 22 Mai 1501. (M. DE LA MONNOYE).

** Il fut élu Général de son Ordre, en 1473. Il fut employé en diverses Ambassades, & chargé de négociations importantes. Il y a lieu de croire qu'il étoit d'une naissance obscure, car il avoue lui-même que l'Ordre des Mathurins lui avoit servi de père, & avoit pris soin de sa jeunesse. Quoiqu'il ait suivi dans son Histoire le goût de son siècle pour les fables & les événemens merveilleux, il s'est cependant garanti du préjugé si commun de son temps, en faveur de l'Astrologie Judiciaire. Il déclame vivement contre les abus de cette prétendue Science, dans une de ses Lettres (Lettre VIII). On l'a regardé comme un Historien aux gages de Louis XI, quoique, dans la Préface de son Histoire, il assure qu'il n'a été excité à écrire par les largesses d'aucun Prince, *Nullâ Principis munificentiâ provocatus*. Ses *Chroniques de France*, écrites en Latin, parurent pour la première fois, en 1497, *in-4°*. Edition très-rare. Elles ne s'étendoient alors que jusqu'en 1491. On les réimprima, en 1500, *in-fol.* avec une addition, jusqu'en 1499. Elles ont paru plusieurs fois depuis, continuées par les Editeurs. Pierre Desfray les traduisit en François, & les publia avec un Supplément jusqu'en 1514, Paris, 1515, *in-fol.* Gaguin traduisit lui-même, en François, la *Chronique*, ou plutôt le *Roman* (cité par La Croix du Maine) *de Charles-Magne & de Roland*, attribué à Turpin, Archevêque de Reims, mais qu'on sait depuis long-temps ne pouvoir être de ce Prélat. *La Traduction en François*, que Gaguin fit lui-même de son Livre, *sur l'Immaculée Conception de la Vierge*, est, je crois, restée manuscrite. L'Ouvrage Latin parut en 1498. Il est rare, & assez cher.

ROBERT LE MAÇON, ou MASSON, surnommé LA FONTAINE, Ministre de la Religion prétendue Reformée (afin de parler avec les Théologiens). Il a écrit quelques apologies ou invectives contre Jean Robert, Docteur régent en l'Université

d'Orléans, l'an 1569, imprimée en ladite ville & en l'an susdit 1569, par Eloi Gibier, auquel temps vivoit ledit Sieur de la Fontaine Robert le Maçon.

ROBERT MAIGRET, natif de la ville & cité du Mans, homme estimé l'un des plus savans Musiciens de son temps, & duquel il y a plusieurs chansons de musique, imprimées avec les livres du recueil, &c. Il mourut en la ville du Mans, l'an 1568, au mois d'Août, âgé de plus de soixante ans.

ROBERT DE MARBEROLLES (Messire), Chevalier en l'an 1250, ou environ. Il a écrit quelques chansons amoureuses & autres poësies, non encore imprimées *.

* Voy. FAUCHET, Chap. 57.

ROBERT DE MAUVOISINS (Messire), ancien Poëte François, l'an 1260, ou environ. Il a écrit plusieurs poëmes François, non encore imprimés *.

* Voy. FAUCHET, Chap. 68.

ROBERT LE PREVOST. Il a traduit de Latin en François les 29 Livres de l'histoire de Jean Sleidan Alleman, déduite depuis le déluge, jusques au temps présent, en laquelle est compris l'Etat des quatre Empires souverains, jusques au règne de Charles V, Empereur, imprimée à G. l'an 1563, chez Nicolas Barbier [1].

[1] Les 26 Livres de Sleïdan, *De Statu Religionis & Reipublicæ*, & les trois, *De quatuor summis Imperiis*, étant deux Ouvrages séparés, qui n'ont ensemble nulle relation, sont ici peu judicieusement confondus par La Croix du Maine, & regardés comme une Histoire suivie, où l'Auteur a compris en 29 Livres, tout ce qui s'est passé dans le monde, depuis le déluge jusqu'à la 37e année de l'Empire de Charles-Quint ; il n'y avoit qu'à dire simplement : « Il a traduit en François les 26 Livres de Sléïdan, intitulés, *Commentarii de Statu Religionis Reipublicæ*, & de plus les trois Livres du même » Auteur, *De quatuor summis Imperiis*, *Babilonico*, *Persico*, *Græco & Romano*, imprimés d'ordinaire à la suite de l'Ouvrage précédent, quoiqu'ils » n'y ayent aucun rapport ». (M. DE LA MONNOYE).

ROBERT, de Rheims en Champagne, ancien Poëte François,

l'an 1250, ou environ. Il a écrit plusieurs poësies, non encore imprimées *.

* Voy. FAUCHET, Chap. 29.

ROBERT RIVAUDEAU, Sieur DE LA GUILLOTIERE, Gentilhomme Poictevin, Valet de chambre du Roi Henri II, l'an 1549. J'ai opinion qu'il étoit proche parent d'André de Rivaudeau, Gentilhomme Poictevin, Sieur dudit lieu de la Guillotiere, duquel nous avons parlé à la lettre A. (*Tom. I, pag.* 20 *de cette nouv. Edit.*) Ledit Robert a traduit de Latin en François deux Livres de la noblesse civile du Seigneur *Osres de Portugal*, imprimés à Paris, ches Jaques Kerver, l'an 1549, *in*-8°.

ROBERT DU TRIEZ, natif de la ville de l'Isle en Flandres. Il a écrit en François un Livre des ruzes, finesses & impostures des esprits malins, imprimé à Cambray, chez Nicolas Lombard, l'an 1563. *in*-4°. & contient 25 feuilles. Il a écrit & composé plusieurs Epigrammes & autres poësies Françoises, tant sur l'amour que sur autres sujets. Il a écrit plusieurs histoires en François, & autres Livres en prose. Il florissoit à Cambray, l'an 1563.

ROBERT, Evêque de Vence, Docteur en Théologie à Paris, Trésorier de la S. Chapelle du Palais audit lieu, & grand Aumônier de Madame [1]. Il a écrit & composé en prose Françoise l'Oraison de la paix, faite & prononcée à Cambray, le 9e jour d'Août, l'an 1529, imprimée à Paris, par Galiot du Pré, audit an 1529, auquel temps ledit Evêque florissoit *.

[1] Ce ROBERT, Evêque de Vence, n'est autre que le bon *Robert Ceneau*, ou *Cenalis*, que Gesner, Simler & du Verdier écrivent *Senalis*, qui fut nommé à l'Evêché de Vence, en 1529, & ensuite à celui d'Avranches. Calvin, dans son Livre, *De la manière de réformer l'Eglise*, l'appelle *Robert Souppier*, par allusion à son nom *Cenalis*, ou *Ceneaux*. Il changea son nom, & le latinisa, comme avoit fait Guy Jouveneaux, Abbé de S. Sulpice en Berry, qui se fit appeler *Juvenalis*. Son Epitaphe dans l'Eglise de S. Paul à Paris porte qu'il mourut le 27 Avril 1560. Hubert Languet, *Epist. ad Synnaum*, pag. 47, le traite mal *Robertus Cenalis*, *Arboricensis Episcopus*, *homo*

homo ineptissimus & indoctissimus. Il devoit dire *Abrincensis* ; il s'est trompé, de même que *Robertus Cenalis*, qui en souscrivant son Epître *de Celibatu*, écrit *Episcop. Arboretanus.* (M. Falconet).

* Robert Cenalis, né à Paris, fut Evêque de Vence en 1523, & Trésorier de la Sainte Chapelle, en 1525. Il passa à l'Evêché de Riez, en 1530, & à celui d'Avranches, en 1532. Il a écrit beaucoup d'Ouvrages en Latin, dont on trouvera la liste dans le Tom. XI du *Gall. Christ.* & dans le XXXI[e] de l'*Histoire Eccl.* de Fleury. Le P. le Long le nomme *Ceneau*, du Latin *Cenalis*, ou *Cœnalis.*

ROC LE BAILLY, ou BAILLIF, Sieur de la Riviere, natif de la ville de Falaise en Normandie, Conseiller & Médecin ordinaire du Roi & de M. le Duc de Mercœur, ou Mercure (pour parler selon le vulgaire). Ce Sieur de la Riviere est homme fort grand Philosophe naturel, & curieux des secrets cachés en icelle. Il a mis en lumière un sien Livre, intitulé *Le Demosterion*, contenant 300 aphorismes Latins & François. Ce Livre est comme un sommaire de la médecine Paracelsique, imprimé à Rennes en Bretagne, l'an 1578, par Pierre le Bret, *in*-4°. & contient 25 feuilles [1]. Traité de l'antiquité & singularité de la Bretagne Armorique, imprimé audit an, avec le Livre susdit *. Traité du rémede contre la peste, charbon & pleuresie, imprimé à Paris, par Abel l'Angelier, l'an 1580. Discours sur la vraie signification du Comete apparu en Occident au signe du Sagittaire, le 10 de Novémbre l'an 1577, imprimé à Rennes, audit an, par Julien du Clos. Premier Traité de l'homme & son essentielle Anatomie, avec les Elemens, & ce qui est en eux, de ses maladies, médecine & absolus rémedes ès taintures d'or, corail & antimoine, & magistère des perles de leur extraction, imprimé à Paris, par Abel l'Angelier, l'an 1580, *in-8°*, & contient 7 feuilles. Second Traité de l'homme, auquel il traite amplement de son mouvement. Il n'est encore imprimé. Le Livre de l'art signé, contenant les signes & marques données (non en vain) par la nature à toutes sortes ou especes d'herbes, arbres, plantes, pierres & autres choses semblables, avec les figures ou protraicts desdites choses. Ce Livre n'est pas encore imprimé.

Il en fait mention en ſon Traité de la peſte, *fol.* 3, *p.* 6, Sommaire défenſe aux demandes, queſtions & interrogatoires des Docteurs de la faculté de médecine à Paris, faites audit Sieur de la Riviere, imprimée l'an 1579, à Paris, qui eſt une réponſe ou diſcours imprimé contre lui, audit an 1579, à Paris, chez Pierre l'Huillier. Je n'ai point connoiſſance de ſes autres écrits ou compoſitions Françoiſes. Ledit Sieur a été fort long-temps Médecin de M. le Prince de Leon, Meſſire Henry, Vicomte de Rohan. Il florit en Bretagne, l'an 1584.

[1] Ce Roc le Bailli fut premier Médecin d'Henri IV. Il a plu à cet Auteur d'employer les termes *Demoſterion*, *Edelphe* & *Spagiric*, ou *Spagyrique*, à l'imitation de Paracelſe, qui donnoit à ces ſortes de mots telle ſignification qu'il vouloit, ſans avoir deſſein de les tirer, ſoit de l'Hébreu, ſoit du Grec, ſoit du Latin, quand même, par haſard, ils y auroient eu quelque rapport, leur inventeur n'ayant jamais ſu aucune de ces langues, hors peut-être un peu de mauvais Latin. Je renvoye donc pour l'intelligence de ce jargon aux *Dictionnaires de Toxites & de Rulandus*, ou à l'*Amaltheum Caſtello Brunonianum.* (M. de la Monnoye).

* Qu'on ne prenne pas pour un Livre Hiſtorique ſon *Traité de l'Antiquité & Singularités de la Bretagne Armorique.* Le but principal de l'Auteur, eſt de parler des Eaux Minérales qui ſe trouvent dans cette partie de la France. Ce Traité eſt ordinairement à la ſuite du *Démoſtérion*, qui eſt aſſez rare. L'Auteur mourut à Paris, en 1605.

ROGER ou ROGERIN D'ANDELY, ancien Poëte François, vivant en l'an 1260, ou environ. Il a compoſé pluſieurs poëmes, non encore imprimés *.

* Voy. Fauchet, Chap. 37.

ROGER de Cambray en la Gaule Belgique, ancien Poëte François, l'an 1250, ou environ. Il a compoſé pluſieurs poëſies amoureuſes, leſquels ſe voyent écrites à la main *.

* Voy. Fauchet, Chap. 60.

ROGIER MAISONNIER, Poictevin. Il a compoſé pluſieurs poëſies Françoiſes.

ROLAND BRISSET, Avocat au Parlement de Paris *. Il a écrit pluſieurs Tragédies Françoiſes, & entre-autres celles-ci.

Thiefte, Andromache, & Baptifte **. Je les ai vu écrites à la main. Il florit cette année 1584.

* Roland Briffet, fieur du Sauvage, né à Tours, fe dit Gentilhomme. Il fit imprimer à Tours, en 1590, *in*-4°. cinq Tragédies, dont les titres font, *Hercules Furieux*, *Thyefte*, *Agamemnon*, *Octavie*, & *Baptifte*. Ses quatre premières pièces font imitées des Auteurs Tragiques Grecs & Latins, plutôt qu'elles n'en font traduites; la cinquième, qui eft la mort de S. Jean-Baptifte, eft une Traduction du Latin de Buchanan. Il eft beaucoup parlé de cet Auteur dans les *Recherches fur les Théâtres*, pag. 61 & 62, *fecond âge*, Edit. *in*-4°. & dans l'*Hift. du Théâtre François*, Tom. III, pag. 475.—Il fit imprimer à Tours, en 1591, une Paftorale, intitulée *La Diéromene*, ou *le Repentir d'Amour*, dont on fit une nouvelle Edition à Paris, en 1595.—Voy. la Bibl. Franç. de M. l'Abbé Goujet, Tom. XIII, pag. 372.

** La Croix du Maine, qui avoit en fa poffeffion quelques-unes de ces pièces, les auroit fait imprimer, fi les circonftances malheureufes des temps le lui avoient permis. Elles furent enfin raffemblées en un Recueil, & imprimées à Tours, en 1590, fous le titre de *Premier Livre des Œuvres Poëtiques de R. B. G. T.* c'eft-à-dire, *Roland Briffet, Gentilhomme Tourangeau.* On publia depuis à Rouen, en 1695, *in*-12. la *Diéromene*, ou le *Repentir d'Amour*, Paftorale, traduite de l'Italien de Louis de Groto, & en 1685 une autre Tragédie, intitulée *Les étranges & merveilleufes traverfes d'Amour.* Il y a lieu de croire que la Tragédie d'*Andromaque*, par Briffet, citée par La Croix du Maine, n'exifte point, & que c'eft par méprife qu'il la nommée *Andromaque*, au lieu d'*Agamemnon.*

ROLAND DU JARDIN, Parifien, frère puifné de M. du Jardin, Valet de chambre du Roi, & mari de Madame Sufanne Habert (delaquelle nous ferons tant honorable mention ci-après.) Il a compofé quelques Poëmes François, & entre-autres plufieurs Sonnets, & autres Œuvres en profe, non encore mis en lumière. Il florit à Paris cette année 1584, non fans donner une bonne efpérance de pouvoir faire profit à la république, tant à caufe de fon bon efprit que pour les autres vertus recommandables qui font en lui.

ROLAND PIETRE, ou felon aucuns, ROLAND PIERRE, (car Pietro en Italien, fignifie Pierre) Avocat au Siège Préfidial de Meaux en Brie, & natif dudit lieu, frère de René Pietre, Docteur en médecine à Paris, tous deux hommes très-doctes & favants ès Langues, ayant connoiffance de beaucoup de difcipli-

nes. Cetui-ci nommé Roland a mis en lumière un si bien docte Livre, intitulé le premier Livre des Considérations Politiques, imprimé à Paris, chez Robert Estienne, l'an 1566. Il a traduit de Grec en François, les Livres de Théodorite, Evêque de Syrie, touchant la nature de l'homme, imprimés à Paris, chez Michel Vascosan, l'an 1555, avec de fort doctes annotations dudit Pietre, sur le Livre susdit. Il a davantage traduit en François, les Sermons du jugement dernier. Je ne sai s'ils sont imprimés. Il en fait mention en ses annotations sur Theodorite, au feuillet 40, pag. 2. Il florissoit en l'an de salut 1566.

ROLAND SEIGNEUR, natif de la ville du Mans, Sieur DE BUISSAY & DE LA FOURRERIE, au Maine, jeune homme autant parfait & excellent pour plusieurs rares vertus & honnêtes exercices (auxquels il prend plaisir) qu'autre de sa qualité: car pour le jeu de l'Espinette & pour la connoissance de la musique, il y est tellement versé, que quand je le voudrois mettre par écrit, on jugeroit que ce seroit chose impossible d'en savoir tant comme il fait, en si bas âge, & vu le rang ou qualité qu'il tient, étant homme faisant profession des lettres, & sur-tout de la Jurisprudence. Or pour venir à parler de ses compositions, voici ce qu'il a délibéré de faire bientôt mettre en lumière. Un discours touchant les vices des hommes, ensemble de leur nature & qualité, avec les rémedes pour les savoir fuir & éviter. Ce sujet n'a encore été traité d'aucun de la façon qu'il le veut poursuivre, & tant pour l'amour de son honneur & gloire, que pour le desir que j'ai que cela fût communiqué à tous, je desire bien fort qu'il le fasse imprimer. Il a écrit plusieurs poëmes François, & entre-autres quelques-uns à la louange du Sieur du Bartaz, imprimés avec sa Sepmaine. Il florit cette année 1584.

ROSTANG BERRENGIER, natif de Marseille en Provence, Religieux de l'ordre des Templiers. Il a écrit un Traité de la faulse vie des Templiers, lequel n'est encore imprimé. Il étoit fort bon Poëte Provençal. Il mourut l'an 1315 *.

* Voy. JEAN DE NOTRE-DAME, Chap. 58.

ROSTANG DE BRIGNOLLE, Religieux de l'Abbaye de S. Victeur de Marſeille. Il a écrit tant en rithme Provençale qu'en proſe, les vies d'aucuns Poëtes Provençaux. La vie de Marie Magdeleine. La vie de ſainte Marthe & de pluſieurs autres Saints & Saintes, tous leſquels Livres ſuſdits ſont écrits à la main, & non encore imprimés. Il floriſſoit en Provence, l'an 1435 *.

* Voy. JEAN DE NOTRE-DAME, Chap. 76.

ROSTANG D'ENTRE-CHASTEAUX, Poëte Provençal. Il a écrit pluſieurs poëmes en Langue Provençale, non encore imprimés *.

* Voy. JEAN DE NOTRE-DAME, Chap. 65.

ROUEN PINEL. Il a écrit un traité qu'il intitule les Conditions de la Paix entre le Roi de France, & Maximilien Duc d'Auſtriche & leurs pays & alliés, imprimées avec l'entrée du Roi à Rouen.

S'enſuivent les noms de pluſieurs Auteurs François, leſquels nous avons expreſſément mis après les autres ci-deſſus nommés, à cauſe de l'incertitude de leurs noms.

.... RHEGINUS, de Lyon, Docteur en médecine *. Il a traduit de Latin en François, l'inſtruction divine de Hierocles, Philoſophe Stoique, contre les Athées, écrite premiérement en Grec par ledit Hierocles, & depuis traduite par *Aurispa*, Venitien, imprimée à Lyon, l'an 1560, *in*-8°, & contient 10 feuilles. Il floriſſoit en l'an 1559 *.

* C'eſt peut-être GUILLAUME RHEGINUS, Médecin, qui publia, en 1564, à Lyon, un Livre intitulé *Medicinæ exercitamenta, ex ſelectis linguæ utriuſque Autoribus illuſtrata.*

RUTEBEUF, excellent Poëte & Joueur d'inſtrumens de muſique, en l'an 1260. Il a écrit pluſieurs diſcours, & autres poëſies Françoiſes, non encore imprimées, ſavoir eſt les plaintes de la Terre Sainte, dédiés au Roi S. Loys, la complainte d'Anceau de l'Iſle, la vie de Sainte Elizabeth de Thuringe & autres. Il floriſſoit en l'an de ſalut 1310 *.

* Voy. FAUCHET, Chap. 83.

R. BIEN-AYMÉ, de Fafquelles, Boulonnois, ou natif du pays de Bolongne fur la mer en la Gaule Belgique, Précepteur de Pierre du Bellay, Gentilhomme Angevin, fils de Meffire René du Bellay, Baron de la Lande, & Seigneur du Pleffis Macé en Anjou, &c. Il a compofé en François un dialogue contenant les principes de la Langue Latine, imprimé à Paris, par Guillaume Nyverd, l'an 1573. Il a davantage compofé un Livre de la vraie façon & méthode de bien nourrir & inftruire les enfans, extraicte de plufieurs Auteurs anciens & modernes. Je ne fai s'il l'a fait imprimer, il en fait mention en fon Epître à Pierre du Bellay fon difciple. Il floriffoit au pays d'Anjou, l'an 1573.

R. BRUSSEL. Il a écrit une catholique expofition fur les Epîtres & Evangiles des Dimanches de l'année, avec les Fêtes folemnelles, tant de notre Seigneur Jefus-Chrift, que de fa glorieufe mère, la Vierge Marie, imprimée à Paris, chez Gabriel Buon, l'an 1575, au clos Bruneau.

R. PEROT, du Mans [1]. Il a traduit de Latin en François le fommaire des temps, depuis la création du Monde jufques à préfent, écrit premiérement en Latin par Rodolphe Coudun, imprimé à Paris, chez Michel Vafcofan, l'an 1562, lequel a été depuis augmenté par Nicolas Bergeron, Avocat en Parlement, lequel l'a fait imprimer par plufieurs fois, avec fes additions. Ledit Perot floriffoit au Mans, audit an 1562.

[1] Le nom de cet Auteur étoit René. C'eft à lui que Jacques Gohory, fous le nom de *Leo Suavius*, dédia, en 1566, fon Edition de Paracelfe, *de vitâ longâ*. Il y avoit dans ce temps-là un Médecin à Dole d'un nom, à une lettre près, tout femblable, René Perrot, dont Gilbert Coufin fait mention en deux endroits de fa *Defcription de la Franche-Comté*, mais qu'il ne faut pas confondre avec le Perot, du Mans. (M. de la Monnoye).

R. P. Il a écrit un difcours en profe, par lequel il prouve qu'il ne faut trouver étrange fi à préfent la France eft agitée de guerres civiles, avec le moyen d'obvier à icelles, imprimé à Poitiers, l'an 1577, chez Aymé Menier & Antoine de la Cour.



S A I.

SAINTE DES PREZ [1], Damoiſelle fort bien verſée & apriſe en la poëſie Françoiſe, laquelle vivoit en l'an de ſalut 1300, ou environ. Elle a écrit quelques poëmes du jeu parti d'amours, non encore imprimés. Claude Fauchet en fait mention en ſes Œuvres.

[1] Le nom SAINTE, en Latin *SANCTA*, ſe trouve, pag. 243 de l'*Onomaſticon Sanctum* de Peyronet, pour faire voir que ce nom de baptême n'eſt pas inconnu dans l'Egliſe, qu'il a été donné, & qu'on peut continuer à le donner. Euſébe, Chap. 1 du Liv. V de ſon *Hiſtoire Eccléſ.* fait en deux endroits mention d'un Diacre, nommé *Sanctus*, martyriſé au ſecond ſiècle; de ce *Sanctus*, a été formé le nom féminin *Sancta*, en François *Sainte*. Guillaume des Autels a célébré ſa maîtreſſe ſous le nom de *Sainte*. Fauchet, Chap. 3, ne cite aucun vers de *Sainte des Prez*, mais rapporte ſimplement le ſens d'un endroit de ſes Poëſies. (M. DE LA MONNOYE).

F. SAMSON BEDOUIN, Religieux en l'Abbaye de la Coûture près le Mans, natif du pays & Comté du Maine, &c. Il a écrit un petit Livre qu'il a intitulé les Ordonnances & Statuts de M. de l'Aſlac, & du jeu du Trois, imprimé au Mans, par Hierôme Olivier, l'an 1565. Il a compoſé pluſieurs Chanſons, & entre-autres la replique ſur les chanſons des Nuciens ou Nutois, qui autrement ſont appelés ceux de Nuz au bas pays du Maine, &c. imprimées au Mans, par ledit Olivier. Il a écrit pluſieurs Tragédies, Comédies, & Moralités, & quelques coqs à l'Ane, & autres ſemblables Satyres, leſquelles il faiſoit jouer par les lieux publics de la ville & fauxbourgs du Mans, par aucuns écoliers de ladite ville. Il a écrit pluſieurs Cantiques & Noels imprimés au Mans, par Macé Vaucelles & autres. Il a recueilli & compilé le catalogue des paroiſſes du Maine, imprimé au Mans. Il mourut en ladite Abbaye de la Coûture, l'an 1563, ou environ.

SAVARY DE MAULEON, Gentilhomme, natif d'Angleterre, fort bien verſé en la poëſie Provençale, uſitée de

ſon temps. Il étoit fort docte en pluſieurs arts & ſciences, & grand amateur de gens de lettres. Il a écrit pluſieurs poëſies en la Langue Provençale, non encore imprimées. Il mourut étant employé par le Roi de France, en ſes guerres, l'an 1245, ou environ *.

* Voy. JEAN DE NOTRE-DAME, Chap. 29 & 32.

SAUVAGE D'ARRAS, natif dudit lieu en Picardie, ancien Poëte François, vivant en l'an de ſalut 1250, ou environ. Il a écrit quelques poëſies amoureuſes, non encore imprimées *.

* Voy. FAUCHET, Chap. 56.

SAULVEUR ACCAURAT, natif d'Uzez en la Gaule Narbonnoiſe. Il a traduit de Latin en François les Œuvres de Seneque, traitant des Bien-faits, imprimés à Paris, chez Eſtienne Grouleau, l'an 1561, *in*-8°. & contiennent 33 feuilles.

SCEVOLE * DE SAINCTE-MARTHE, Gentilhomme, natif de Loudun en Poitou, Tréſorier des finances du Roi audit pays de Poitou. Ce Seigneur de Saincte Marthe eſt tellement heureux en ſes compoſitions, & ſi bien né à la poëſie Latine & Françoiſe, qu'il a bien mérité de tenir les premiers ou ſeconds rangs, entre ceux qui ſe font admirer pour leurs beaux vers & doctes ouvrages, ſoit en Latin ou en François, comme il a montré par ſes bien limées & polies imitations du docte Poëte Italien *Marcel Palingene*, lequel il a traduit avec tant de grace, que cela a détourné pluſieurs d'y mettre la main, qui auparavant s'étoient délibéré de le traduire en notre Langue. Il promet de continuer toute la verſion entière du Zodiaque dudit Palingene, mais il n'en a fait imprimer encore qu'une partie, avec ſes autres poëſies Françoiſes, qu'il a intitulées *Ses premières Œuvres*, contenant quatre Livres d'imitations & traductions recueillies de divers Poëtes Grecs & Latins, imprimées à Paris, chez Federic Morel, l'an 1569. Il a fait imprimer pluſieurs autres de ſes poëſies Latines & Françoiſes, réduites en deux volumes **. Il florit cette année 1584. Il prononça ces jours paſſés une très-docte

docte harangue devant le très-Chrétien Roi de France Henri III, touchant la suppression que Sa Majesté déliberoit faire des Etats d'aucuns Tréforiers de France, mais elle n'est encore en lumière.

[1] Ayant eu pour parrain son Ayeul, *Gaucher de Sainte-Marthe*, l'amour pour la langue de l'ancienne Rome, lui fit changer le nom de *Gaucherius* en celui de *Scævola*. (M. de la Monnoye).

* Gaucher, ou Scevole de Sainte-Marthe, naquit à Loudun, le 2 Février 1536, de Louis de Sainte-Marthe, Seigneur de Neuilly, Procureur du Roi au Siège de Loudun, & de Nicole le Fevre de Bizay. Cette famille est ancienne, noble, & compte une suite de personnes de mérite, sur-tout dans la Magistrature & dans les Lettres. Scévole fit ses études à Paris. Il eut pour Maîtres Turnébe, Muret & Ramus. Il étudia ensuite la Jurisprudence à Poitiers & à Bourges; sa fidélité, au service des Rois Henri III & Henri IV, fut inviolable. Il fut employé dans plusieurs affaires importantes & difficiles, où il réussit. Il ramena Poitiers à l'obéissance d'Henri IV, fut Intendant des Finances dans l'armée de Bretagne, sous le Duc de Montpensier, Président & Tréforier de France dans la Généralité de Poitiers, & mourut le 29 Mars 1623, à Loudun, dans sa quatre-vingt-huitième année. Ses grandes occupations ne l'empêchèrent pas de cultiver les Lettres, dans tous les temps de sa vie, avec une application soutenue. Ses premières Poësies furent Latines, & si bonnes, qu'on le regarde, avec raison, comme un des meilleurs Poëtes Latins de son siècle. Sa *Pédotrophie*, imprimée, *in*-8°. à Paris, chez Mamert Patisson, 1580, où il traite de la manière de nourrir les enfans à la mamelle, est regardée comme un chef-d'œuvre; aucun autre Auteur n'a peut-être mieux imité le tour & la majesté de Virgile; il avoit donné, en 1575, un autre Recueil de ses Poësies Latines. Depuis 1570, où il fit ses premiers Essais, en vers François, jusqu'à la fin de sa vie, il en composa une grande quantité, & sur divers sujets. Le plus singulier eût été celui de ses *Métamorphoses Sacrées*, s'il eût pu le finir, mais il en fut détourné par les malheurs des guerres civiles, & les emplois qu'il eut à remplir. Il s'exerça dans toutes sortes de genres de Poësies, ainsi qu'on peut le voir dans les Recueils que l'on en a. Il en donna une Edition en 1600; depuis on en a fait une plus complette, en 1633. Ces différens Ouvrages sont, comme il le dit lui-même:

> Escrits en divers tems, & d'un style divers,
> Selon que de soucy, j'étois pris, &c.

Il laissa trois fils, *Abel*, *Scevole* ou *Gaucher*, & *Louis*, qui se distinguèrent par leurs talens, & par leur capacité; ils ont eu des descendans qui se sont également rendus considérables par leur mérite. — Voy. les Mémoires de

Niceron, Tom. VIII, & la Biblioth. Françoise de M. l'Abbé Goujet, Tom. XIV, pag. 324.

** Les Ouvrages François de Scévole de Sainte-Marthe sont, 1°. *La Louange de la ville de Poitiers*, à Poitiers, 1573, *in-8°*. 2°. ses Poësies Françoises, parmi lesquelles on trouve plusieurs *Imitations de Palingène*, mais il n'a point publié la version complette de ce Poëte, que La Croix du Maine dit qu'il avoit promise. Le *Zodiacus vitæ humanæ* de Palingène, est un Poëme Latin; ce qu'il est bon d'observer, parce que les termes de La Croix du Maine pourroient faire croire que c'est un Poëme Italien. On en a donné, il y a environ trente-six ans, une Traduction Françoise, assez mauvaise, en 2 vol. avec des notes qui en relevent peu le mérite. Sainte-Marthe avoit reçu ordre du Roi, Henri III, de traduire lui-même en François, son Poëme Latin, intitulé *Pædotrophia*, le plus estimé de ses Ouvrages; mais ses occupations ne le lui permirent pas. Son petit-fils, *Abel de Sainte-Marthe*, y suppléa, & publia, en 1698, *in-12*. sa Traduction, sous le titre de *Manière de nourrir les enfans à la mamelle*. Ses *Eloges des hommes Illustres*, écrits en Latin, ont aussi été traduits en François, par G. Colletet, en 1644.

SEBASTIEN CHASTILLON, ou CHASTEILLON, dit *Castalio*, natif du pays de Savoye, homme docte ès Langues Hebraïque, Grecque, & Latine [1]. Il a écrit premiérement en Latin, & depuis traduit en François un Livre qu'il a intitulé en Latin *Theologia Germanica*, & en François il lui a donné ce titre comme s'ensuit, Traité du vieil & nouvel homme. S'il n'en est Auteur, pour le moins aucuns le lui mettent à sus. Aussi on lui attribue le Livre mis sous le nom de *Martin Belie*, écrit tant en Latin qu'en François, auquel Theodore de Beze a fait réponse: mais je n'assure pas qu'il en soit Auteur, car il n'y a point mis son nom [2]. Il a traduit toute la Sainte Bible de Langue Hebraïque en Latin, & de Latin en François, laquelle a été imprimée *. On lui met encore à sus un Livre intitulé le Conseil à la France désolée. Il mourut environ l'an 1563, sous le règne de Charles IX.

[1] CHATEILLON étoit son vrai nom; il adopta celui de CASTALION, sur ce que, par hasard, quelqu'un l'ayant ainsi appelé, cela le fit souvenir de la fontaine Castalie, dédiée aux Muses, & le disposa, par une vanité de jeune homme, comme il l'avoua depuis, à prendre un nom, qu'en qualité de Poëte Grec & Latin, il croyoit lui convenir. Il le quitta dans la suite, & reprit le sien, qu'il mit au-devant de sa version Françoise de la Bible, en

1555, huit ans avant sa mort, arrivée le 29 Décembre 1563; il n'avoit que quarante-huit ans. Bayle, au mot CASTALION, note G, tout à la fin, a raison de ne pas croire que Calvin ait jamais dit ce que le P. Garasse, pag. 201 de sa *Doctrine Curieuse*, lui fait rapporter de Castalion. C'étoit un homme de bonnes mœurs, sobre, qui détestoit les applications boufonnes des passages de l'Ecriture; aussi dans la 141[e] Epître de Calvin, qu'a eu en vue le P. Garasse, sans la citer, n'est-il nullement parlé de Castalion, mais d'*André Osiander*, encore la chose y est-elle autrement contée. (Ce Jésuite Garasse, dans tout ce qu'il a écrit, se montre aussi vain que fourbe & menteur, & c'est avec justice qu'il est universellement méprisé)... (M. DE LA MONNOYE).

[2] La Croix du Maine, en disant qu'on attribuoit à Castalion le Livre imprimé sous le nom de *Martin Bélie*, devoit écrire *Martin Bellie*, nom tiré de *Mars* & de *Bellum*, parce que l'Auteur de cette Collection, publiée quelques mois après la mort de Servet, y déclaroit la guerre aux Théologiens, qui vouloient que les Hérétiques fussent punis de mort. *(idem)*.

* CHASTILLON, en Latin *CASTALIO*. Le Duchat dit que son vrai nom étoit CASTILLON. Il mourut de la peste, à Basle, le 29 Décembre 1563, ayant à peine passé sa quarante-huitième année. (De Thou, Liv. XXXV, à la fin). Sa Traduction Françoise de la Bible avoit été imprimée, à Basle, en 1555, en 2 vol. *in-fol.* Cette Edition est devenue très-rare, par une raison qui ne doit pas en augmenter le prix; c'est qu'elle fut trouvée si mauvaise, qu'on la négligea absolument, ce qui fit que les Exemplaires furent dissipés comme ceux des Livres qui n'ont point de débit. Voilà ce qui cause souvent la rareté des Livres, & Bayle a dit quelque part, « qu'un homme qui voudroit laisser à ses héritiers une Bibliothèque de Livres rares, pourroit être » sûr d'y réussir, en achetant tous les mauvais Livres qui paroissent » : il est certain qu'après sa mort ils deviendroient des Livres rares. Quiconque suivroit dans ce temps-ci le conseil de Bayle, enrichiroit aisément sa succession, mais il risqueroit en même temps de se ruiner lui-même, quelque riche qu'il fût, s'il vouloit en effet acheter tous les mauvais Livres dont nous sommes inondés, soit qu'ils se montrent avec tous les dehors du luxe Typographique, soit qu'ils renferment toute la quintessence de l'esprit philosophique du jour, soit enfin que leur mérite consiste dans une grande licence & dans leur peu de respect pour la religion & pour les mœurs: mais revenons à Castillon. Il savoit trop mal le François pour traduire en cette langue. Il se rendit sur-tout ridicule, en inventant certains mots qu'il croyoit propres à mieux exprimer la force du texte qu'il traduisoit. Il appeloit une *Concubine*, une *arrière-femme*; le *prépuce*, l'*avant-peau*. Il disoit *Brulage* pour *holocauste*; *Volageurs* pour *augures*, qui prédisoient l'avenir par le vol des oiseaux, &c. Sa Traduction de la Bible est pleine de mots semblables, & son ignorance de notre langue le fait à tout instant tomber dans un étrange galimathias. Son *Conseil à la France désolée*, fut publié, l'an 1562, selon Bayle, qui a donné un Article fort étendu sur ce Savant.

SEBASTIEN COLIN, Médecin, demeurant à Fontenay en Poitou, l'an 1564. Il a traduit de Grec en François l'onziéme Livre d'Alexandre Tralian *, traitant des goutes, avec une briefve expofition d'aucuns mots pour facilement entendre l'Auteur premier, &c. Il a davantage traduit de Latin en François, la pratique & méthode de guarir les goutes, de Maître Antoine le Gaynier, laquelle il a enrichie de plufieurs chofes néceffaires à cette maladie. Le tout a été imprimé à Poitiers, par Enguilbert de Marnef, l'an 1556. Traité de la pefte & de fa guérifon, écrit premiérement en langue Syriaque, par le Médecin *Rafès ou Rafis*, & depuis traduit en Grec par Tralian, & enfin de Grec en François par ledit Colin, le tout imprimé à Poitiers, par Marnef, l'an 1566, avec un épitome des caufes & remedes de la pefte, compofé par ledit Sébaftien Colin, avec un autre traité du régime de vivre, &c **. Il floriffoit en l'an de falut 1556.

* Il faut écrire *Trallian*, que l'on prononce aujourd'hui *Trallien*. Alexandre Trallien, Médecin & Philofophe célèbre, écrivoit au milieu du fixième fiècle.

** Il a auffi publié un Livre intitulé : l'*Ordre & Régime pour la cure des fièvres, avec les caufes & remèdes des fièvres peftilentielles*, Poitiers, 1558, *in*-8°.

SIMEON MARION, natif du pays de Nivernois [1], Avocat des plus célèbres & des plus renommés du Parlement de Paris, non-feulement pour fon favoir, mais encore pour fon éloquence, fa hardieffe & promptitude d'efprit. Et pour dire en un mot, ce que je ne peux diffimuler, je laiffe à penfer à ceux de notre fiècle combien il faut exceller en divers genres de doctrine & parties recommandables, pour emporter les premiers ou feconds rangs entre tant d'hommes doctes & éloquens, qui honorent ce tant célèbre & par-tout renommé Parlement de Paris, par leurs doctes plaidoyés & harangues tant élabourées. De façon que cela étant tout connu, que ledit Sieur Marion ne céde à aucun à bien plaider [2], mais en paffe beaucoup : l'on ne pourra m'accufer de dire autre chofe que la vérité, quand je

laisserai par écrit, qu'il a été de notre temps comme une étoile reluisante en tout ce Parlement. Je n'ai encore vu aucuns de ses écrits imprimés, mais je ne doute pas qu'il veuille demeurer ingrat de les communiquer à la postérité, qui les admirera encore plus que ceux de notre temps, car elle sera exempte de toute jalousie & passion. Il florit à Paris cette année 1584 *.

[1] SIMON MARION, & non SIMÉON, fut Avocat pendant trente-cinq ans, & plaida avec une éloquence merveilleuse & la plus grande réputation, au-dessus de tous les Avocats de son temps. En 1596, il fut Conseiller au Parlement de Paris, puis Président en la seconde des Enquêtes, &, en 1597, il fut reçu Avocat-Général. On n'a imprimé qu'une partie de ses Plaidoyers (il en donna une Edition en 1594). Il mourut le 15 Février 1605. Voyez les notes de Claude Joly, pag. 680 & 707 des Opuscules de Loisel. (M. DE LA MONNOYE).

[2] Il avoit une mémoire excellente. Dans le *Journal d'Henri IV*, Tom. III, pag. 268, il est dit *Accort, fin, subtil, déguisé, plus éloquent que pieux, des premiers du Palais.* Voy. aussi le *Mercure Franç.* Tom. I, fol. 46. Le Cardinal du Perron, M. de Thou, & les autres Ecrivains célèbres de son temps, en ont fait les plus grands éloges. Ses descendans ont suivi le parti des armes, & sont connus sous le nom de *Drui.* Catherine, fille de Simon Marion, épousa Antoine Arnaud, dont elle eut vingt enfans, tous célèbres par leur mérite, chose fort rare, & peut-être unique dans l'Histoire. (M. FALCONET).

* Selon de Thou (*Hist.* Lib. CXXXIV) Marion mourut à Paris le 11 Février 1605, âgé de soixante-quatre ans & trois mois. De Thou en fait un grand éloge, & dit « qu'il défendit avec une grande fermeté les droits de la » Couronne & les libertés du Royaume ». On a restitué en cet endroit de la Traduction de cet Historien, d'après un Manuscrit du Roi, une phrase retranchée dans les Editions Latines de l'Histoire de M. de Thou : c'est que « Marion, quoique zèlé Catholique, regarda toujours les nouveaux établissemens Religieux, & leurs privilèges, comme très-pernicieux à l'Etat, & les » attaqua avec vigueur ». Il fit, en 1594, un Plaidoyer, plein de force, contre les Jésuites. M. de Thou n'a pas dédaigné d'en donner l'Extrait dans son *Histoire*, pag. 119. Je ne suis pas à portée d'examiner si ce Plaidoyer fait partie de ceux qui ont été publiés.

SIMON D'ANTHIE ou ANTIE, ET D'ATHIES, ancien Poëte François, vivant en l'an de salut 1250, ou environ. Il a écrit plusieurs poësies Françoises, & entr'autres des chansons amoureuses non encore imprimées *.

* Voy. FAUCHET, Chap. 38.

SIMON BOUQUET, Parisien, Sieur DE PLANOY EN BRIE, autrefois Sécretaire de la Roine de Navarre, & depuis Echevin du conseil de la ville de Paris, &c. Quiconque a connoissance de ce Seigneur de Planoy, ne pourrà nier qu'il ne soit grandement orné d'un bon jugement naturel, & d'un esprit clairvoyant, sans faire mention de ses autres vertus qui l'accompagnent, dequoi j'en remets le jugement à ceux qui le connoissent comme moi. Mais pour laisser ces choses là à juger à ceux qui voudroient s'y arrêter davantage, je viendrai à parler de ce que j'ai vu de ses inventions & compositions mises en lumière, savoir est l'entrée du Roi de France Charles IX, & de la Roine son épouse, faite à Paris au mois de Mars l'an 1571, imprimée à Paris l'an 1572, *in*-4°. & contient 20 feuilles, chez Denys du Pré, pour Olivier Codoré, tailleur & graveur de pierres précieuses, avec les protraits & figures de toutes les choses les plus excellentes qui furent faites à ladite entrée du Roi Charles IX, & de Madame Elisabeth d'Austriche sa femme. Ce qu'il y a de son invention est marqué à la lettre B. qui signifie Bouquet, dequoi j'avertis les Lecteurs, pour ne frauder ou dérober rien de l'honneur des autres qui mirent la main à cette magnifique & honorable entrée. Il a davantage écrit plusieurs poësies Françoises, & entr'autres, il a traduit en vers François le Dialogue de Lucien, intitulé *Misantrope*, non encore imprimé. Il florit à Paris cette année 1584.

SIMON BRUNEL. Il a traduit de Latin en François la défense pour le Roi très-chrétien François I du nom, contre les injures & détractions de Jaques *Omphalius*, composées par un serviteur du Roi susdit, imprimées à Paris, chez Robert Estienne.

SIMON BOURGOUIN, Valet de chambre du Roi *. Il a traduit en François les vraies narrations de Lucian, Auteur Grec, avec l'oraison contre la calomnie, médisance, tromperie & faux rapport, le tout imprimé à Lyon, par Gilles & Jaques Huguetan freres, l'an 1540.

* Son vrai nom étoit SIMON BOUGOUINC, Valet-de-Chambre du Roi

Louis XII. Il a composé deux Poëmes Dramatiques : le premier intitulé, *L'homme pescheur & l'homme juste par personnages*, représenté à Tours, vers la fin du quinzième siècle ; le second, *l'Espinette du jeune Prince, conquérant le Royaume de bonne Renommee.* Les personnages de cette pièce sont tous des êtres Métaphysiques, en très-grand nombre, qui, chacun, ont le temps de paroître & de parler, car ce Poëme est divisé en cinq Livres, qui forment autant d'actions différentes, où le jeune Prince, tantôt dans le chemin de la raison & de la vertu, tantôt dans celui du vice, céde à différentes impressions jusqu'à ce qu'il parvienne à épouser la *Dame de bon Gouvernement*, qu'il envoie chercher à son *Château des Vertus*, pour la faire couronner Reine.

Voy. la Biblioth. Franç. de M. l'Abbé Goujet, Tom. X, pag. 165 & suiv. & l'Hist. du Théâtre François, Tom. II, pag. 247.

SIMON CHALLUDRE, Parisien, Professeur des saintes lettres, &c. Il a écrit la défense de Charles du Molin, ancien Docteur ès droits, & autres gens de savoir & piété, &c. contre les calomnies des Calvinistes & Ministres de leur secte, abus, usurpations, & erreurs d'iceux, le tout imprimé en divers lieux. Faut noter ici que c'est Charles du Molin qui est Auteur de cette défense pour lui-même, & que c'est un nom supposé & inventé que le susdit *Simon Challudre.* Car ce n'est qu'un anagramme ou nom retourné de Charles du Molin, comme pourront voir ceux qui y voudront prendre garde. Nous avons parlé de Charles du Molin, à la lettre C. (*Tom. I, pag.* 114 *de cette nouv. édit.*) Il mourut l'an 1566.

SIMON DE COMPIEGNE, Moine de S. Richier en Ponthieu, autrement appelé SIMON GREBAN, natif dudit lieu de Compiegne en Picardie, frère d'Arnoult Greban, (duquel nous avons parlé, *Tom. I, pag.* 58 *de cette nouv. Edit.*) Voy. ci-après Simon Greban, &c.

SIMON DORIE, Gentilhomme Italien, Poëte en Langue Provençale, l'an 1276. Il a écrit quelques poësies en la susdite Langue Provençale. Il étoit parent de Perceval Dorie, Gentilhomme, natif de Genes en Italie, duquel nous avons parlé ci-dessus *.

* Voy. JEAN DE NOTRE-DAME, Chap. 38.

SIMON FONTAINE, Théologien. Il a écrit l'Hiſtoire Catholique de notre temps touchant l'état de la Religion Chrétienne, &c. imprimé à Paris, chez Guillaume Julien, l'an 1562.

* Le titre entier de l'Ouvrage de Simon Fontaine, eſt : *Hiſtoire Catholique & Eccléſiaſtique de notre temps, touchant l'état de la Religion Chrétienne, depuis l'an 1517 juſqu'en 1548, enrichies de pluſieurs choſes notables, depuis 1546 juſqu'en 1550*, par Simon Fontaine, Docteur en Théologie, de l'Ordre de S. François. Ce Livre parut, *in*-8°. à Paris, en 1558, quatre ans avant l'Edition citée par La Croix du Maine. On croit que Fontaine eſt mort en 1557. — Voy. le Supplément Latin de la Biblioth. de Geſner.

SIMON GREBAN, Secrétaire de M. le Comte du Maine Charles d'Anjou, natif de Compiegne en Picardie, qui fut cauſe qu'il s'appela Simon de Compiegne, &c. frère d'Arnould Greban, Chanoine en l'Egliſe du Mans (comme nous avons dit ci-deſſus.) [1]. Il a continué le Livre des Actes des Apôtres, commencé par ſon frère Arnoul *, leſquels furent joués & repréſentés en pluſieurs villes de France, ſavoir eſt au Mans, à Angers, à Bourges, & autres villes: nous les avons par devers nous écrits à la main, & ſont compoſés en vers François. Maître Pierre Curet ou Cueuvret les a fait imprimer après les avoir revus & corrigés, &c. Il a écrit pluſieurs Elegies, complaintes, & déplorations ſur la mort d'une Roine de France, deſquelles fait mention Jean le Maire, en ſes poëſies. Epitaphes ſur la mort du Roi de France Charles VII, écrits en forme d'Eglogue ou paſtoralle, imprimés à Paris. La Sphere du monde qu'il appelle autrement les vertus de l'Eſpere du monde, imprimée avec un vieil Calendier, &c. Il a traduit par le commandement du Roi de France Philippe le Bel, un Livre intitulé le Cœur de Philoſophie, imprimé à Paris, par Philippes le Noir, l'an 1520, mais je ne ſai s'il y auroit point faute au Livre imprimé. Car s'il étoit ainſi, qu'il eût flori ſous le règne dudit Philippes & de Charles VII, ce ſeroit choſe trop miraculeuſe: qui eſt cauſe que je penſe qu'il y ait faute en l'impreſſion du Livre, qui dit ſur la fin que ce Livre du cœur de Philoſophie ayt été traduit

par

par ledit Simon Greban, par le commandement du Roi Philippes le Bel: car c'eſt choſe toute aſſurée, qu'il floriſſoit ſous le règne de Charles VII, lequel mourut en l'an 1461. Nous avons pluſieurs de ſes compoſitions écrites à la main & non encore imprimées. Il mourut au Mans & eſt enterré en l'Egliſe Cathédrale de S. Julien, devant l'image de S. Michel, auquel lieu ſe voyoit ſa tombe avant les premiers troubles & ſéditions pour la religion.

[1] On vient de voir, au mot SIMON DE COMPIÉGNE, que ce SIMON, furnommé GREBAN, cadet apparemment d'ARNOUL, étoit Moine de S. Riquier en Ponthieu. Marot, qui a cru *Manceaux* ces deux frères, n'a pas été bien informé, lorſqu'à l'occaſion des Villes de France, qui, de ſon temps, ſe faiſoient honneur d'avoir produit quelque Poëte célèbre, il dit:

Les deux Grebans ont le Mans honoré.

puiſque le Mans n'avoit produit ni l'un ni l'autre, & que ſeulement l'un des deux, ſavoir *Arnoul*, y avoit été Chanoine. Leur grand Ouvrage étoit d'avoir mis les Actes des Apôtres en rime. *Arnoul*, qui le commença, n'en ayant fait qu'une partie, *Simon* pourſuivit & l'acheva. Ce n'étoit pas une ſimple Traduction de proſe Latine en vers François. La Croix du Maine dit poſitivement que la pièce avoit été jouée dans pluſieurs villes conſidérables, qu'il nomme, ce qui fait voir que c'étoit une Compoſition Dramatique. Tout le défaut que je trouve dans l'Hiſtoire qu'il fait de cet Ouvrage, c'eſt qu'en parlant de *Pierre Cueuret*, ou *Curet*, qu'il veut en avoir été l'Éditeur, il ne marque le lieu, le temps, ni la forme de l'Edition. Il n'a pu omettre des circonſtances ſi eſſentielles, ſans s'expoſer à faire croire qu'il n'a ſu, quand, ni comment, ces *Actes des Apôtres* furent originairement publiés. Il ne paroît nulle part qu'il ait connu l'Edition que Guillaume Alabat en publia, l'an 1541, chez les Angeliers, à Paris. C'eſt un gros *in-folio*, qui, outre ces *Actes*, mis en rimes, contient de plus le *Myſtère de l'Apocalypſe*, le tout diviſé en trois parties, reliées en un ſeul volume. Du Verdier & Bayle, après lui, ont attribué toutes ces pièces au ſeul *Louis Choquet*, ayant ignoré que les *Actes des Apôtres* étoient des deux frères Grébans, & n'ayant pas pris garde que des trois parties dont l'*in-folio* eſt compoſé, Louis Choquet ne ſe reconnoit Auteur que de la dernière, qui eſt l'*Apocalypſe*. Il ne prend nulle part aux deux précédentes, où il eſt à remarquer que le chiffre eſt continué, au lieu qu'à la troiſième il recommence: auſſi la dédie-t-il uniquement comme ſienne à Maître Antoine le Coq. Cela me ſemble déciſif. — Voy. dans *DU VERDIER* le mot LOUIS CHOQUET. — Voy. ſur les frères GRÉBAN DE COMPIÉGNE, qui ont vécu dans le milieu du quinzième ſiècle,

l'*Histoire du Théâtre François*, Tom. II, pag. 234 & suivantes. (M. de la Monnoye).

* Il faut distinguer trois Editions du *Mystère des Apôtres*, par Arnoul & Simon Gréban : la première de 1537, 2 vol. *in-fol.* la seconde de 1540, *in*-4°. 2 vol. la troisième de 1541, à laquelle on a ajouté l'*Apocalypse de S. Jean*, *in-fol.* 3 vol. On les relie ordinairement en un seul vol. Toutes ces Editions sont rares. L'Edition de 1537 est intitulée : *Le triomphant Mystère des Actes Apôtres, translaté fidèlement, à la vérité Historiale, écrite par S. Luc à Théophile, & illustré de Légendes Authentiques, & Vies des Saints, reçues par l'Eglise, le tout ordonné par personnages.*. Il est divisé en neuf Livres. La seconde Edition est semblable à la première. Il y a quelque différence dans la troisième, indépendamment de l'*Apocalypse*, qu'on y a jointe. Ce Mystère fut représenté pour la première fois à Bourges, en 1536, & la représentation dura quarante jours, selon Chaumeau (*Hist. de Berry*, pag. 237). Il fut joué depuis au Mans, à Tours, à Angers & à Paris. Ce fut au commencement de l'année 1541 qu'il fut représenté dans cette dernière Ville. La proclamation s'y fit avec une grande solennité. Cette proclamation est en vers, & fut imprimée à Paris cette même année, avec l'ordre dans lequel elle fut faite. Ce morceau est imprimé dans les *Recherches sur les Théâtres* de Beauchamps, pag. 127, *des Auteurs avant Jodelle*, Edit. *in*-4°. Pâquier, dans ses *Recherches*, Tom. I, Liv. VII, Chap. 5, pag. 700, parle avec éloge des deux Grébans, mais sur-tout d'Arnoul, dont il cite quelques vers.

SIMON GOULARD [1], natif de Senlis, homme très-docte & extrémement laborieux, comme il l'a bien montré par ses écrits mis en lumière, depuis peu de temps en ça. Voici ce que j'ai vu de ses compositions. Commentaires ou Annotations sur la Sepmaine de Guillaume de Salluste, Sieur du Bartas, imprimés à Paris, chez Abel l'Angelier, Jean Febvrier, Gadouleau & autres par plus de 7 ou 8 diverses fois, tant ils ont été trouvés pleins d'érudition & de doctrine. Il a enrichi les vies & opuscules de Plutarque, Auteur le plus renommé d'entre les Grecs, lesquelles ont été imprimées en divers lieux depuis un ou deux ans en çà [2]. Il a traduit dix Livres de Theodoret Evêque de Cyr, touchant la Providence de Dieu, contre les Epicuriens. Deux Livres du même Auteur Theodoret, traduits par ledit Goulart, l'un de la Providence Divine, & l'autre du but de la vie humaine, & du dernier jugement, le tout imprimé à Lausane, l'an 1578, *in*-8°. & contient 19 feuilles. Il a traduit

de Latin en François la République des Suisses, écrite par *Josias Simlerus* Suisse de nation, imprimée. Aucuns pensent que François Gentillet Dauphinois en aye fait la traduction, (comme nous avons dit ci-dessus, *Tom. I de cette nouv. Edit. pag.* 220.) mais les uns & les autres n'y ont mis leur nom, qui est cause de m'avoir fait tenir ceci en suspens. Il a traduit l'histoire de Portugal, écrite par *Osorius*. Il a traduit les Livres de Jean Uvier, Médecin du Duc de Cleves, touchant l'imposture & tromperies des Diables, lesquels avoient été traduits auparavant par Jaques Grevin, Médecin (duquel nous avons fait mention, *Tom. I, pag.* 415 *de cette nouv. édit.*) Il a écrit un traité de son invention touchant les sorceleries & enchantemens. Je ne sai s'il est imprimé. Plusieurs Sonnets Chrétiens [3]. Plusieurs Cantiques adaptés à la musique d'Orlande très-excellent Musicien, imprimés, &c. Il a écrit une briefve & Chrétienne remontrance aux François, imprimée avec le premier volume des mémoires de l'Etat de France, &c. Il a davantage traduit de Latin en François la Chronique & Histoire universelle de Jean Carion, augmentée par Melancton, Peucer & autres, &c. imprimée par Jean Berion, l'an 1579 & 1580, en 2 vol. contenant sept Livres **. Je n'ai pas connoissance de ses autres écrits. Il florit cette année 1584.

[1] Il signoit GOULART, & son nom, en Latin, ne doit pas se rendre par *GOLARDUS*, mais par *GULARTIUS*. Il naquit à Senlis le 20 Octobre 1543, & mourut à Genève le 3 Février 1628, dans sa quatre-vingt-sixième année. Ces mots du *Scaligerana secunda*, que *Goulart commença tard au Latin*, ne signifient pas qu'il apprit tard cette langue, mais qu'il commença tard à y écrire. Je ne sache pas en effet qu'on voie rien de lui, en Latin, avant la nouvelle Edition, qu'en 1597, âgé de près de cinquante-quatre ans, il donna du Catalogue, *Testium veritatis*, d'Illiricus. Il y a fait des additions considérables; qu'on en examine le style, on verra que Scaliger n'avoit pas tort de dire, qu'il n'auroit jamais cru que Simon Goulart, ayant tant tardé à s'exercer en ce genre, y eût pu si bien réussir *. (M. DE LA MONNOYE).

* Nous ajouterons ici que Simon Goulart naquit Calviniste, ou fut attaché de bonne heure au Calvinisme. Il fit ses études de Théologie à Genève, où il fut fait Ministre le 20 Octobre 1566, & succéda, en quelque sorte, à l'autorité de Calvin, qu'il exerça avec plus de modération que lui, pendant plus de soixante ans. Il mourut, après avoir joui d'une parfaite santé pendant toute sa vie. Ce

fut un assez bon Littérateur, un Ecrivain infatigable & l'Apologiste continuel de la Prétendue Réforme.

[2] Il a fait les Argumens & les notes, ajoutés à la Traduction de Plutarque, par Amyot. — Voy. les *Mélanges* d'Ancillon, ff. 90, Art. PLUTARQUE. (M. DE LA MONNOYE).

[3] Les deux Bibliothécaires n'ont point parlé du *Caton, ou censeur Chrétien*, poëme imité plutôt que traduit, en vers François, du Latin de Bèze par Goulart. Cette Traduction parut en 1608, avec des Quatrains, aussi en vers François, tirés des Epîtres de Sénèque. La versification en est seche & dure. Goulart ajouta à sa Traduction trois Discours en vers François : le premier contre *la Profanité*, le second contre *l'Athéisme*, le troisième contre *l'Incrédulité*, qui servent de Commentaire à ce Poëme. — Voy. les Mémoires de Niceron, Tom XXIX, pag. 364, & la Bibl. Franç. de M. l'Abbé Goujet, Tom. VII, pag. 153, & Tom. XV, pag. 46. (*idem*).

** J'ajouterai quelque chose au Catalogue des Ouvrages de SIMON GOULART, donné par La Croix du Maine. Son *Histoire de Portugal* comprend non-seulement la Traduction des *douze livres* d'Ozorius, depuis 1496 jusqu'en 1578, mais huit autres, pris de Lopez de Castanide & d'autres. Elle parut, en 1581, *in-fol.* La Croix du Maine ne parle point de quelques autres Ecrits François de Simon Goulart, parce qu'ils n'avoient point encore paru, lorsque ce Bibliographe écrivoit. Voici les principaux : 1°. *Les Devins, ou Commentaires des principales sortes de Divinations, traduits du Latin de Gaspard Peucer*, Lyon, 1584, *in-4°*. 2°. *Traité Théologique & Scolastique, contre le controuvé Sacrifice de la Messe, traduit du Latin d'Antoine Chandieu*, 1595, *in-4°*. 3°. *Considérations de la conscience humaine*, avec quelques autres Traités, Genève, 1607, *in-8°*. 4°. L'*Histoire des Martyrs Protestans, par Crespin, augmentés par Goulart*, Genève, 1597, *in-fol.* 5°. *Anthologie Chretienne & morale*, Genève, 1618, *in-8°*. 6°. *Considération de la sagesse de Dieu*, Genève, 1623, *in-8°*. 7°. Les *Méditations Historiques de Camerarius*, traduites du Latin, par Goulart & de Rosset, Paris, 3 vol. *in-8°*. Il y a beaucoup d'additions par Goulart. 8°. *Trésor d'Histoires admirables & mémorables de notre temps*, Paris, 1600, 2 vol. *in-12*. Je passe sous silence plusieurs Livres de Piété. 9°. Les *Mémoires de la Ligue*, dont la première Edition parut en 3 vol. *in-8°*. 1587, & la suite, en 6 vol. en 1590, & dans les années suivantes. Il y déguisa son nom sous celui de *Samuel de Lis*. M. l'Abbé Goujet l'a fait réimprimer avec des Additions, en 1758, en 6 vol. *in-4°*. Enfin Goulart traduisit les *Portraits* (ICONES) que Th. de Bèze avoit composés en Latin. (Voy. ci-après ma remarque sur THÉOD. DE BÈZE). Il ne faut pas confondre ce SIMON GOULART avec son fils, qui se nommoit de même, & qui a publié quelques Ouvrages.

SIMON HAIE-NEUFVE, natif de la ville de Château-

gontier en Anjou, à huit lieues d'Angers, auquel lieu il naquit en l'an de salut 1450. Il étoit Curé de Saint Pater, & enfin se fit Prêtre, & faisoit sa demeure ordinaire en l'Abbaye de S. Vincent ès fauxbourgs du Mans, auquel lieu il vêquit par longues années, qui fut cause que plusieurs l'ont appelé en leurs Œuvres, *Maistre Simon du Mans*, pensant que ce fut le lieu de sa nativité, & entr'autres Geufroy Thorry de Bourges l'appelle ainsi en son Livre intitulé le Champ-Fleury, auquel endroit il lui donne tant de louange pour le grand savoir qui étoit en lui, & sur-tout en la protraicture & architecture, & encore pour l'écriture, qu'il ne craint point de le comparer à Albert Durer, Michel Ange, & autres des plus excellents peintres & architectes de notre siècle. Il se voit de lui plusieurs beaux édifices bâtis de son industrie, tant en la ville du Mans, qu'en d'autres lieux. Il n'a point fait imprimer ses Œuvres, mais j'ai vu un nombre infini de ses protraits faits de sa main, au cabinet des Haieneufves, orfevres, demeurants à Angers, ses neveux, lesquels sont extrêmement bien faits, & si bien peints qu'il n'y défaut rien pour la perfection. Il mourut en la susdite Abbaye de S. Vincent près le Mans, l'an 1546, 11e jour de Juillet, âgé de quatre-vingt & seize ans, & est enterré en ladite Abbaye. Il voyagea en Italie & autres lieux, & enfin se retira audit Monastère, en l'an de salut 1500, âgé de cinquante ans, en laquelle il demeura par l'espace de 46 années.

SIMON DE HESDIN, Docteur en Théologie, Religieux des Hôpitaliers de Saint Jean de Hierusalem, du temps de Charles V, Roi de France, l'an 1364, ou environ. Il a traduit les sept premiers Livres des exemples mémorables de Valere le Grand, & les a annotés & augmentés de plusieurs choses de son invention, le reste des Œuvres dudit Valere, a été achevé de traduire par Nicolas de Gonnesse, Maître ès Arts & en Théologie : le tout a été imprimé à Lyon, sur le Rosne, l'an 1485, par Matthieu Husz, *in-fol.* de grand papier & contient 220 feuilles, de caractères bastards.

SIMON DE JOINVILLE. Il a écrit la vie du Roi S. Loys, voy. ci-devant Jean Syre de Jonville, Sénéchal de Champagne: car ceux qui l'ont appelé Simon, se sont trompés & abusés en cela. (Voy. *Tom I, p.* 522 *de cette nouv. édit.*)

SYMON DE MAILLÉ (Messire), Archevêque de Tours *, issu de la très-noble & très-illustre famille de Maillé en Anjou, &c. homme docte & bien versé en la Théologie & autres disciplines. Il a écrit & composé plusieurs Livres, tant en Latin qu'en François, ensemble traduit quelques Œuvres de S. Basile, & autres Auteurs Grecs & Latins, comme nous dirons plus amplement en autre lieu. Il florit cette année 1584.

* Simon de Maillé, né en 1514, fut Archevêque de Tours en 1554, & mourut le 11 Janvier 1597, dans sa quatre-vingt-troisième année. Maan, dans ses *Vies des Archevêques de Tours*, cite une Traduction Latine de Maillé, de vingt-quatre Homélies de S. Basile, divers Ecrits en vers & en prose, & des Lettres qu'*il seroit fort à souhaiter*, dit-il, *qu'on publiât.* (Maan, *Hist. Eccles. Turon.* pag. 200 & 203). Scévole de Sainte-Marthe, dans ses *Eloges*, Liv. IV, rapporte que cet Archevêque, retiré dans le Château de Brézie, où il occupoit un corps de logis qu'il avoit fait bâtir avec plus d'élégance que de solidité, le bâtiment tomba durant la nuit, & écrasa ceux qui s'y trouvèrent, excepté l'Archevêque seul, qui se tira du milieu des ruines, sans avoir été même blessé. Il avoit été Religieux à l'Abbaye de Lorroux.

SIMON DE MALMEDY, natif du pays de Lorraine, Lecteur du Roi à Paris, Docteur en médecine, & faisant profession d'icelle en ladite ville. Il a écrit en François une Lettre ou Epître, à son cousin Isaac de Malmedy, imprimée sur la fin du discours de la noble & ancienne maison de Crouy en Picardie, Ducs d'Ascot ou d'Arscot, imprimé à Paris, l'an 1566, *in*-8°. Je n'ai autre connoissance de ses écrits François. J'entends qu'il est mort cejourd'hui, qui est le Vendredi 20[e] jour du mois d'Avril l'an 1584. (auquel temps j'écri cette Bibliotheque) & m'a t'on rapporté plusieurs étranges cas, & bien dignes de merveilles avenus en son misérable trépas & infortuné genre de mort, duquel je n'ose encore rien assurer, d'autant que j'en oy parler diversement : c'est pourquoi je me reserve à écrire de

cela autre part, jusques à ce que je sois mieux informé, comme le tout s'est passé.

SIMON MARMION, natif de la ville de Valenciennes en Hainault, homme fort docte & peintre très-excellent. Je n'ai point vu de ses écrits, mais Loys Guichiardin parle de lui fort honorablement en sa description des pays bas, *fol.* 433. de la première impression.

SIMON DE MONTIERS, Avocat au Parlement de Rouen en Normandie. Il a traduit de Latin en François, les deux premiers Livres de l'histoire de France écrite par Paule Æmile Veronnois, imprimés à Paris chez Michel Vascosan, l'an 1556, *in*-4°.

F. SIMON NERAULT, Docteur en Théologie, de l'ordre des Freres Prêcheurs ou Jacobins du Convent de Bourges en Berry. Il a écrit un Livre intitulé le Flagice de Peste, imprimé à Poitiers par Jaques Bouchet, l'an 1530, *in*-8°. & contient 6 feuilles *.

* Jean Bouchet en parle, Ep. 74.

SIMON DE PROVANCHIERES, Médecin, demeurant à Sens en Bourgongne, l'an 1582. Il a écrit un discours d'un enfant conservé en la matrice, par l'espace de vingt-huit ans, imprimé en ladite ville de Sens, l'an susdit 1582. Il a traduit de Latin en François le discours de Jean Aillebouft, Médecin à Sens, touchant le prodigieux enfant de ladite ville de Sens, lequel se trouva petrifié, ou lapifié, (c'est-à-dire reduit & converti en pierre) dans la matrice d'une certaine femme, &c. imprimé à Sens, par Jean Savine, l'an 1582 *.

* On a de lui cinq Discours, imprimés, *in*-4°. à Sens, *1616*, touchant le nommé Jean Godeau de Vauprofonde, à trois lieues de Sens, qui, des quatorze années qu'il vécut, demeura les quatre dernières sans manger.

SIMON DE VALLAMBERT, ou bien DU VAL-LAMBERT, natif d'Avalon près Vezelay au Duché de Bourgongne, pre-

miérement Médecin de Madame la Ducheſſe de Savoye & de Berry, l'an 1558, & depuis de M. le Duc d'Orléans. Il a écrit un Livre intitulé le Tréſor des pauvres touchant la nourriture & maladie des enfans, contenant cinq Livres, leſquels ont été imprimés à Poitiers, par les de Marnefs*. Il a traduit de Grec en François un Dialogue de Platon, intitulé Criton, ou de l'obéiſſance qui eſt due à la juſtice, imprimée à Paris, l'an 1542, chez Olivier Maillard. Ce Dialogue a été auſſi traduit par Pierre du Val Evêque de Sees en Normandie, & imprimé à Paris, chez Vaſcoſan, & encore depuis traduit par Jean le Maſle, Angevin, avec ſes commentaires & annotations, imprimées à Paris, chez Jean Poupy (comme nous avons dit ci-deſſus, *p.* 332.) Ledit Valembert a mis en lumière un Livre intitulé, Méditation de l'oraiſon des Chrétiens, priſe du vieil & nouveau teſtament, autrement intitulé le Trépas des fidèles, imprimé à Paris, par Gueroult Sbire. Traité de la conduite du fait de Chirurgie, imprimé à Paris, chez Vaſcoſan, l'an 1558. Il floriſſoit ſous le Roi François I. & Henri II.

* Le premier de ſes Ouvrages, dont parle La Croix du Maine, eſt ſans doute le même que ſon *Traité de la manière de nourrir & gouverner les enfans dès leur naiſſance*, imprimé à Poitiers, en 1565, *in*-4°.

SIMON VIGOR *, natif du pays de Normandie, Docteur en Théologie, à Paris, Prédicateur du Roi, & Chanoine Théologal en l'Egliſe de notre Dame à Paris, & depuis Archevêque de Narbonne, &c. **. Il a écrit & compoſé en François l'oraiſon funèbre qu'il prononça aux obſeques & funérailles de Madame Elizabeth de France, Royne d'Eſpagne, imprimée à Paris, chez Claude Fremy, l'an 1568. Ladite oraiſon fut prononcée par ledit Vigor, en l'Egliſe de notre Dame à Paris, le 25e jour d'Octobre l'an 1568. Il floriſſoit ſous le règne du Roi Charles IX, audit an 1568.

* Simon Vigor étoit d'Evreux. Il fut Recteur de l'Univerſité en 1540. Ayant été fait Grand-Pénitencier d'Evreux, il accompagna l'Evêque au Concile de Trente. A ſon retour, il fut fait Curé de S. Paul à Paris, & non pas Chanoine de

de Notre-Dame, comme le dit La Croix du Maine. Ses Sermons lui valurent l'Archevêché de Narbonne, auquel il fut nommé, en 1572. Il mourut à Carcassonne, le premier Novembre 1575. Ce fut ce Simon Vigor & Claude de Saintes qui eurent, en 1566, la fameuse Conférence de controverse, avec les Ministres De l'Epine & Sureau du Rosier.

** Il fut nommé Archevêque de Narbonne, non en 1570, comme le dit le Brasseur (*Histoire d'Evreux*, pag. 323) & plusieurs après lui, mais à la fin de 1572, son prédécesseur n'étant mort qu'au mois de Décembre de cette même année. Il étoit fils de Renaud Vigor, Médecin des Rois Charles IX & Henri III. Il eut, en 1566, une conférence avec quelques Ministres de la Religion Prétendue Réformée : il avoit pris pour second Claude de Saintes, & ils remportèrent tous deux l'avantage. Simon Vigor fit imprimer les Actes de cette Conférence en 1568. Il s'étoit adonné à l'éloquence de la Chaire, & fut Prédicateur de Charles IX. On a imprimé sept volumes de ses Sermons. En 1562, il avoit été député au Concile de Trente, comme Docteur de l'Université de Paris. Il eut un neveu du même nom que lui, & qui fut Auteur de quelques Ecrits.

SIMPHORIEN CHAMPIER, Lyonnois, dit en Latin *Campegius*, Seigneur de la Faverge, Conseiller & premier Médecin du Duc de Lorraine, de Bar, & de Calabre, &c. Ledit Champier étoit Chevalier de l'ordre de S. Georges, en la maison des Ducs de Lorraine, &c. Il avoit un fils nommé Claude Champier, Sieur de la Bastie, Corcelles & la Faverge, &c. duquel nous avons parlé ci-devant à la lettre C. (*Tom. I*, *pag.* 132 *de cette nouv. édit.*) *. Le susdit Symphorian a écrit en François la vie du Capitaine Bayard, Gentilhomme, Sieur dudit lieu en Dauphiné, surnommé *Pierre de Terrail*, &c. imprimée en l'an de salut 1526 **. Le fondement & origine des titres de noblesse, imprimé à Paris l'an 1535. La nef des Dames vertueuses, imprimée à Paris l'an 1531, chez Philippes le Noir. La nef des Princes, imprimée à Paris. La nef des Sybilles & leurs prophéties & prédictions. Les grandes Chroniques des gestes & vertueux faits des Ducs & Princes de Savoye & Piedmont, &c. imprimées à Paris, par Jean de la Garde, l'an 1516. Les Chroniques de Lorraine, imprimées. Le Triomphe de France, écrit en Latin & en François, imprimé à Lyon & à Paris. L'ordre de Chevalerie, duquel il fait mention en la vie du Capitaine

Bayard. Le miroir des Apotiquaires, imprimé à Paris l'an 1539. Il a écrit plusieurs très-beaux & très-doctes Livres en Latin, desquels j'en ai plus d'une douzaine de volumes, imprimés à Lyon & à Paris: mais nous ferons mention de cela autre part. Il florissoit du temps du Roi Loys XII, l'an 1507, & sous François I, l'an 1515 [*].

* Simphorien Champier ayant fait ses études à Paris & à Montpellier, Antoine, Duc de Lorraine, le prit pour son Médecin, & le mena avec lui en Italie, où il se trouva à la bataille d'Aignadel, en 1509. Il y retourna, en 1515, avec le même Prince, & se trouva avec lui à la bataille de Marignan, qui se donna le 15 Septembre; ce fut après cette bataille que le Duc de Lorraine, content sans doute de la bravoure de son Médecin, qualité que l'on n'attendoit pas de lui, le fit Chevalier, *Eques auratus*, aux éperons dorés, & non pas de la Toison d'or, ni de l'Ordre de S. Georges, comme l'écrit La Croix du Maine. L'accollade qu'il avoit reçue, & les armes dont il se trouvoit décoré, ne l'empêchèrent pas d'aller se faire aggréger au Collège des Médecins de Pavie, au mois d'Octobre suivant. Il fut deux fois Echevin de la ville de Lyon, en 1520 & en 1533. Il contribua à deux établissemens publics de cette Ville, à celui du Collège des Médecins, & du Collège de la Trinité, donné d'abord à des Professeurs séculiers, ensuite aux Jésuites, & enfin aux Prêtres de l'Oratoire. On croit que Champier mourut en 1532.

** Il avoit un intérêt personnel à faire la vie & l'éloge du Chevalier Bayard, il avoit épousé Marguerite du Terrail, proche parente du fameux Chevalier; c'est par la même raison qu'il publia un Catalogue des Abbés d'Aisnay, parmi lesquels sa femme avoit eu un oncle, *Antoine du Terrail*, en 1438, & un frère, *Théodore du Terrail*, en 1476. La *Vie du Chevalier Bayard*, par Champier, est regardée comme un vrai Roman, remplie de fables. Il eut de sa femme, *Marguerite du Terrail*, deux fils, *Antoine* & *Claude Champier*. Rustique de Plaisance, qui fit la cérémonie de l'aggréger au Corps des Médecins de Pavie, loue la beauté de Madame de Champier, & l'érudition de son mari, que, par allusion au mot *Margarita*, il nomme *la perle des Docteurs, comme son épouse est la perle des femmes.* — Nous n'entrerons point dans le détail des Ouvrages de Champier, le Catalogue que l'on en trouve dans les deux Bibliothécaires, & qui est encore bien plus considérable dans les Mémoires de Niceron, prouve que c'étoit un Ecrivain infatigable. Tout ce qu'il a écrit d'Historique ne mérite aucune considération; il n'avoit point de critique, étoit très-ignorant en Chronologie, & se laissoit aller à tout ce qui étoit merveilleux. Ses Traités de Médecine sont meilleurs, &, quoiqu'en grand nombre, on voit que c'est ce qu'il avoit véritablement étudié. Ses deux Ouvrages intitulés, *Hortus Gallicus* & *Campus Elysius Galliæ*, imprimés tous deux à Lyon, en 1533, *in*-8°. sont ce qu'il

a fait de mieux. Il prouve, que l'on trouve en France des plantes propres à la guérison de toutes les maladies auxquelles on y est exposé. Ses Poësies, pour être considérables, ne sont pas plus à rechercher ; il n'a échappé aucune occasion d'y prôner sa noblesse, & de s'y donner des louanges. Dans le Poëme intitulé, *La Nef des Dames vertueuses*, il se fait dire par la prudence :

> Tout ton vivant tu n'as fait aultre chose
> Que ta personne tenir toujours enclose,
> Pour profiter quelque chose aux humains.

Voy. les Mém. de Niceron, Tom. XXXII, pag. 239, & la Biblioth. Franç. de M. l'Abbé Goujet, Tom. X, pag. 206 & suiv.

[1] Jules-Cesar Scaliger, pag. 662 de ses Poësies, en son *Ata*, Poëme en vers Scazons fort obscurs, en a fait, contre Simphorien Champier, dix ou douze, mauvais à la vérité, mais très-caustiques, dans lesquels on peut dire qu'il l'a peint avec du charbon. En voici quelques-uns des plus intelligibles :

> *Champerius quis ille, si petit quisquam,*
> . . . .
> *Ardelio mirus, insolens, tumens, turgens,*
> *Titulo Archiatri, quod Deus sit atrorum,*
> *Nam candida ille mentis, haud tenet micam,*
> *Falsarius, sed invidus ineptusque.* . . .
> . . . .
> *Quid si ille falsitaverit suum nomen,*
> *Campegium è Champerio. Et tacitus dormis,*
> *Democrite ! ô nec rumperis cachinno.*

Le portrait, quoique chargé, ne laisse pas d'être ressemblant. Celui qu'on voit dans le P. Ménétrier, depuis la page 154, jusqu'à la pag. 170 de son *Introduction à la lecture de l'Histoire de Lyon*, ne fait guères plus d'honneur à l'Original. Ce Jésuite, après Scaliger & Guichenon, ne dissimule pas que Simphorien, pour illustrer sa famille, s'avisa d'enter sa famille sur celle du Cardinal Laurent *Campegge*, & même d'en prendre les armes & le nom. Ensuite parcourant quelques Traités Historiques de Simphorien, il les traite, sans façon, de fables, d'absurdités & de rêveries. J'ai deviné autrefois que Rabelais, sur la fin de sa *Bibliothèque de S. Victor*, dans l'endroit où il rapporte *Campi Clysteriorum per SS. C.* avoit par *SS. C.* désigné *Simphorien Champier*, Auteur de ce Livre, imprimé l'an 1523, à Bâle, *in-fol.* Je crois qu'il mourut l'an 1539 ou 40. Guy Patin, dans une Lettre à Charles Spon, du 27 Décembre 1658, croyoit avoir lu que ce fut en 1535. Voy. THÉOPHILE DU MAS. (M. DE LA MONNOYE).

SOLIN CRINEL, Chirurgien des bandes Françoises. Je n'ai point vu de ses écrits imprimés, mais Ambroise Paré, pre-

mier Chirurgien du Roi, fait mention de lui en ſon traité de la Mumie.

SUSANNE HABERT, Pariſienne, femme de Monſieur du Jardin, Valet de chambre du Roi Henri III, & ſœur d'Iſaac Habert (duquel nous avons parlé ci-deſſus) tous deux enfans de Pierre Habert, natif d'Yſſoudun en Berry, &c. *. Cette Dame du Jardin a gagné tant d'honneur & de réputation envers tous ceux qui ont un eſprit capable de pouvoir juger de la gentilleſſe de ſon eſprit, & de ſon émerveillable & tout divin entendement, & encore pour les perfections corporelles, que nature lui a prodiguement départies, qu'elle a emporté le prix par ſur toutes celles de ſa qualité, qui ont jamais eu réputation pour la beauté du corps & de l'eſprit tout enſemble. Mais j'ai crainte que l'on n'aye opinion, que la trop grande amitié me tranſporte à parler ainſi: toutesfois je dirai bien cela que je n'ai onques eu ce bien de la voir ou connoître que par renommée de ſa vertu: en quoi je ne peux faire autrement que de l'eſtimer des plus parfaites & accomplies, puiſque je n'ai encore trouvé aucun qui m'en ait fait rapport qu'à ſa louange, ſoit de ſon eſprit candide, ou bien de ſes autres actions & déportemens: & certe, c'eſt bien être parfaite en effet, & non par idée ou imagination, puiſque ceux du ſiècle où nous ſommes ne trouvent point à redire en icelle, & quand ils le voudroient faire, il faudroit que pour dire ainſi, ils uſaſſent de propos tous contraires à ce qu'ils connoiſſent en leur ame être véritable & non menſonger. Mais pour revenir à parler de ladite Dame du Jardin, & pour mettre fin à une ſi longue période, (laquelle ne m'eſt cauſée d'aucune paſſion, mais pour la merveille de tant de perfections qui ſont en elle plus qu'ès autres de notre ſiècle) je dirai que pluſieurs amateurs de vertus m'ont aſſuré qu'elle a ce don de bien parler, & d'écrire, ſi familier, qu'elle en paſſe beaucoup en cela, de ceux qui s'eſtiment des premiers, ſans faire mention de la Philoſophie & des Mathématiques, eſquelles elle eſt fort bien inſtruite & grandement verſée. Je n'ai encore rien

vu imprimé de ses écrits & compositions, mais quand il lui plaira de les mettre en lumière, elle montrera que les hommes se sont jusqu'ici vantés de surpasser les femmes en inventions de plusieurs beaux écrits, & toutefois le jugement en sera délaissé à juger à la postérité, qui n'aura égard aux personnes, mais aux effets de la chose. Elle florit à Paris cette année 1584.

* SUSANNE, fille de Pierre Habert & de Jaqueline de Montmillet, ayant épousé Charles du Jardin, Valet-de-Chambre ordinaire du Roi Henri III, devint veuve à vingt-quatre ans; elle partagea le reste de sa vie, entre les exercices de la piété Chrétienne & l'étude; elle apprit les langues savantes, s'attacha à la lecture de l'Ecriture Sainte & des Pères de l'Eglise : elle composa une explication du Symbole de S. Athanase, un Traité de l'Oraison, un autre des Sacremens, & divers autres Ouvrages de piété, dont aucun n'a été imprimé. Elle ne sortoit que pour visiter les malades & les Hôpitaux; enfin elle se retira aux Bénédictines de la Ville-l'Evêque, où elle mourut, en 1633, âgée d'environ soixante-douze ans.

SYBERT LOUVEMBORCH, Licentié ès Loix, natif du pays d'Allemagne. Il a traduit de Latin en François les œconomiques d'Aristote, traitant du gouvernement de la chose familière & domestique, imprimé à Paris, chez Chrestien Wechel, l'an 1522, auquel temps florissoit ledit Alleman, en la ville de Cologne sur le Rhin en la basse Almagne, &c.

SYBILLE SCEVE, Lyonnoise. Elle a composé quelques Œuvres tant en prose qu'en vers François, mais je ne les ai vues encore imprimées *. Elle florissoit sous le règne de Henri II. Elle étoit parente de Maurice Scève, duquel nous avons fait mention.

* On croit qu'elle étoit sœur de Claudine Scève, & toutes les deux proches parentes de Maurice. Leurs Ouvrages, que La Croix du Maine annonce, n'ont jamais paru. Il est probable que c'est à ces deux Sœurs que Marot, étant malade à Lyon, adressa le Dixain suivant :

Puisque vers les Sœurs Damoiselles
Il ne m'est possible d'aller;
Sus, dizains, sus, courez vers elles :
Au lieu de moi vous faut parler :
Dictez-leur que me mettre à l'air
Je n'ose, dont me poise fort,

Et que pour faire mon effort
D'aller visiter leurs personnes,
Je me souhaite estre aussi fort
Qu'elles sont & belles & bonnes.

S'ensuivent les noms d'aucuns Auteurs inconnus par leur premier nom.

.... SICILE *, natif de Monts en Hainault en la Gaule Belgique, Herault d'Armes du Roi d'Arragon. Il a écrit le Blason des couleurs en armoiries, imprimé par plusieurs fois tant à Paris qu'à Lyon.

* Nos Anciens écrivoient non-seulement SICILLE, mais SECILE, CECILLE & CECILE pour SICILE.

.... SORDEL, natif de la ville de Mantou en Italie, Poëte Provençal, &c. Il a écrit plusieurs belles Satyres en rithme Provençale, & entr'autres une en laquelle il reprend tous les Princes de la Chrétienté, composée en forme de chant funèbre sur la mort d'un Gentilhomme Provençal, nommé *Blachas*. Il a davantage écrit en prose un Livre intitulé, le Progrès & avancement des Rois d'Arragon, en la Comté de Provence. Il a traduit de Latin en prose Provençale (qui étoit la langue usitée de son temps) la somme du Droit. Tous les Livres susdits se voyent en la Librairie ou Bibliothéque du Monastère de Laverne en Provence, pour le moins ils y furent mis de son temps. Il florissoit en l'an de salut 1281 *.

* Voy. JEAN DE NOTRE-DAME, Chap. 46.



T A I.

TAILLEVANT, Queux du Roi de France Charles VII, c'est-à-dire son grand Cuisinier, ou maître de sa cuisine, &c. Aucuns l'appellent en Latin *Talleiætus* [1]. Il a écrit en François un Livre de l'art & science d'apprêter toutes sortes de viandes: ce Livre s'appelle communément *Le grand Cuisinier*, & a été imprimé à Paris, par Alin Lotrain & autres. Il florissoit en l'an de salut 1423.

[1] *Talleiatus* n'a point l'air Latin, & ne revient point à *Taillevant :* il y auroit plus de raison à croire que, par rapport à la fonction de *Maître Queux*, ou *grand Cuisinier du Roi*, quelque Savant l'auroit appelé *Thaleiethes*, Θαλειήθης, de Θαλεῖαι, *Conviva*, & d'ἦθος, *ingenium*, *indoles*, comme ayant du génie, du talent pour la bonne chère, pour les festins. Il faut aussi, au lieu d'*Alain Lotrain*, lire *Alain Lotrian*. (M. DE LA MONNOYE).

TANNEQUIN FREMILLON *, Chirurgien de la ville de Nismes en Languedoc, l'an 1580. Je n'ai point vu de ses écrits imprimés, toutesfois Jaques Veyras fait mention de lui en son traité de la curation ou guérison des playes d'arquebusade.

* Il est aisé de voir que ce TANNEQUIN FREMILLON est le même que TANNEQUIN GUILLEMET qui suit.

TANNEQUIN GUILLEMET, Chirurgien ordinaire du Roi de Navarre, l'an 1581, & maître Juré en la ville de Nismes en Languedoc. Il a écrit une réfutation responsive au traité de Jaques Veyras, touchant la curation des playes des arquebusades, imprimée avec le traité dudit Veyras *. Je ne sai si ces deux susdits, Fremillon & Guillemet, ne sont qu'un, à cause qu'ils s'appellent tous deux de ce premier nom de Tannequin, & que leurs qualités sont semblables, &c. & ayant écrit mêmes choses en même temps.

* Il a aussi publié un *Traité de la maladie nouvelle*, *appelée Cristaline*, Lyon, 1611, *in-12*. & une *Replique à la Réponse de Jacques Veyras*, à Lyon, 1590.

TANIGY SORIN [1], natif du pays de Normandie, Sieur de Lassé ou Lassay, Docteur ès droits, Conseiller du Roi à Caen, & Lecteur en droit en ladite Université *. Il a écrit deux Livres de commentaires, sur la coutume de Normandie, tant en Latin qu'en François, imprimés à Caen en Normandie, l'an 1566, ou 1567.

[1] Tannequin, Tannegui & Tanigi sont synonymes, comme, en Latin, *Tanneguidus* & *Tanigius*, car *Tanaquillus* est de l'invention de Tannegui le Fèvre, père de Madame Dacier. M. Huet, pag. 415 de ses *Origines de Caën*, dit que *Tanneguy Sorin*, c'est ainsi qu'il écrit ce nom, étoit du Village de Lessay au Cotentin, mal nommé ici par La Croix du Maine, *Lassé*, ou *Lassay*. (M. de la Monnoye).

* Il fut le premier des dix Conseillers nommés lors du rétablissement du Siège Présidial de Caën. M. Huet, outre les *Commentaires sur la Coutume de Normandie*, par Sorin, lui attribue un Livre de la Jurisdiction, & un autre de la Clameur de Haro (*Origines de Caën*, pag. 611 & 612).

TARAUDET DE FLASSANS, Sieur dudit lieu, Orateur Latin & François, & bien versé en la poësie Provençale. Il a écrit un traité, contenant les enseignemens pour se garder des trahisons d'amour. Il florissoit en l'an de salut 1355 *.

* Voy. Jean de Notre-Dame, Chap. 69.

.... TASSERIE ou TAISSERIE *, Poëte François. Il a écrit quelques chants Royaux à l'honneur de la glorieuse Vierge Marie.

* Son nom étoit Guillaume. Il n'est pas nommé parmi les Poëtes du Puy de Rouen, cités dans du Verdier, au mot Guillaume Alexis, ce qui donne à croire qu'il est postérieur.

THEODORE DE BEZE, natif de Vezelay en Bourgongne *, lequel a succédé en la place & office que tenoit à Genève, Jean Calvin, de Noyon en Picardie, (duquel nous avons parlé à la lettre J. *Tom. I, pag. 467 de cette nouv. édit.*) Cetui-ci a été réputé le plus excellent Poëte Latin de son temps, & des plus appris en si bas âge, car en l'an 1548, n'ayant encore que vingt-neuf ans, il mit en lumière ses poësies Latines, qui ont

été

été admirées de tous les François, & encore des Étrangers, & sur-tout des Italiens, lesquels n'ont de coutume de louer les François en leurs compositions que bien rarement **. Il a aussi fait imprimer la continuation des Psalmes de David, imprimés avec la traduction de Clement Marot, le tout en vers François. Il a composé en vers François, une Tragédie qu'il a intitulée *Abraham sacrifiant*, imprimée par Conrad Badius, l'an 1552***. Les harangues prononcées par lui au colloque de Poissy, l'an 1561, le 9e jour de Septembre, imprimées l'an 1561. Il a écrit l'histoire de son temps, imprimée l'an 1580[1]. Il a composé en Latin, & depuis traduit en François les vies de plusieurs hommes qu'il a choisis entre tous les anciens & modernes, lesquels ont suivi le parti des protestans, &c. imprimées avec leurs visages, ou effigies, &c. ****. Je ne ferai mention ici de ses Livres écrits contre ceux de la Religion Catholique ou Romaine, ni de plusieurs autres qu'il a composés pour soutenir son parti. Je remets cela à Messieurs les Théologiens, pour les ajouter s'il leur plait au catalogue des Livres censurés par eux & par le Concile de Trente. Il est encore du jourd'hui vivant, & continue sa demeure à Genève, qui est le lieu auquel il s'est retiré il y a plus de 30 ans.

* Théodore de Bèze naquit, le 24 Juin 1519, à Vezelai, Ville du Diocèse d'Autun, & de la Généralité de Paris, d'une famille noble & déjà distinguée dans la Magistrature. Son oncle, *Nicolas de Bèze*, Conseiller au Parlement de Paris, lui fit faire ses premières études à Paris, d'où il l'envoya étudier à Orléans, & ensuite à Bourges, sous Melchior Wolmar, qui lui donna le goût des nouvelles opinions, qu'il défendit avec tant de constance & d'opiniâtreté, pendant le cours d'une très-longue vie, qu'on peut dire qu'il a autant contribué à l'établissement solide du Calvinisme, que Calvin lui-même. Sa vie, & les principales actions où il a paru, sont trop connues pour nous arrêter à les rapporter. Il mourut à Genève le 13 Octobre 1605, âgé de quatre-vingt-six ans & près de quatre mois. Il avoit été marié deux fois. Ayant perdu sa première femme, il se remaria, dans un âge fort avancé, à une jeune personne, qu'il appeloit sa *Sunamite*.

** « Bèze, dit Pâquier, fit, pendant sa jeunesse, divers Poëmes François » & Latins, qui furent très-favorablement embrassés par toute la France, & » singulièrement ses Epigrammes Latins, dedans lesquels il célébroit sa

» maîtresse, sous le nom de *Candide*. En l'an 1548, changeant de religion, » il fit contenance de les mépriser ». (Voy. Pâquier, *Rech.* Tom. I, Liv. VII, Chap. 10, pag. 730). Ces Poësies sont connues sous le titre de *Juvenilia*. En 1545, Robert Estienne & Conrad Badius en firent une Edition, *in*-8°. sous le titre *Theodori Bezæ Vezelii Poëmata*. Ses Poësies Françoises sont la Traduction de cent Pseaumes de David, & des Cantiques tirés de l'Ecriture Sainte, & d'une Tragédie dont nous allons parler.

*** « Il composa, dit Pâquier, sur l'avénement du Roi Henri, en » vers François, le sacrifice d'Abraham, si bien retiré au vif, qu'en le » lisant, il me fit autrefois tomber les larmes des yeux ». Bèze nous apprend qu'il voulut réparer, par la sainteté de ce sujet, le scandale qu'il avoit causé par ses Poësies licentieuses. Cette Tragédie est fort courte, sans division d'actes, ni de scènes; c'est plutôt un long Dialogue qu'une Pièce Dramatique, dont les Interlocuteurs sont, Abraham, Sara, Isaac, une troupe de Bergers, l'Ange & Satan. La première Edition en fut faite à Lausanne, 1550, *in*-8°. Conrad Badius la réimprima à Paris, en 1553, & depuis on l'a réimprimée à Middelbourg, en 1701, *in*-18. Elle est en vers libres.

[1] Quand La Croix du Maine dit que *Bèze a écrit l'Histoire de son temps*, il faut entendre l'*Histoire Ecclésiastique*, en 3 vol. *in*-8°. où il n'a pourtant pas mis son nom. Antoine Cathelan, que j'ai remarqué ci-dessus être Auteur du Dialogue intitulé *Passevent Parisien*, y affecte de dire toujours *Thadée Bèze*, au lieu de *Théodore de Bèze*, & sottement quelquefois *de Oscula*, au lieu de *Bèze*. (Cet Héréfiarque étoit savant; l'esprit, & quelquefois le génie, brillent dans ses Ouvrages, mais, dans ses Ecrits Polémiques & dans la dispute, il étoit emporté, insolent, & presque toujours outré). — Voy. la Bibl. Franç. de M. l'Abbé Goujet, Tom. XIV, pag. 29. (M. DE LA MONNOYE).

**** Ce ne fut point Théodore de Bèze qui traduisit, en François, les *Vies des Hommes Illustres*, qu'il avoit composées en Latin; ce fut Simon Goulard (comme je l'ai remarqué ci-dessus, à l'Article de GOULARD). Ce dernier a désigné son nom par ces trois lettres, *S. G. S. (Simon Goulard, Senlisien)* qu'il a mises à la tête de son *Avis au Lecteur*, dans lequel il a soin d'avertir qu'il a traduit ce Livre *du consentement de Théodore de Bèze*. La Croix du Maine s'est trompé à ce sujet, aussi-bien que Camusat, qui l'a suivi (*Biblioth. Ciaconii*, pag. 27). Ils se sont encore trompés, en disant que ces vies étoient toutes choisies parmi les Protestans & les Réformés; car on trouve dans le nombre, celle de *François I*. Il est vrai que le titre pouvoit les induire en erreur. Il est ainsi conçu: *Les vrais Portraits des Hommes illustres en piété & en doctrine, du travail desquels Dieu s'est servi en ces derniers tems, pour remettre sur la vraie Religion en divers pays de la Chrétienté, avec les Descriptions de leur vie & de leurs faits plus mémorables: Plus* XLIV *Emblêmes Chrétiens*, 1581, *in*-4°. Cette Traduction est plus rare que l'Edition Latine, qui ce-

pendant n'eſt pas commune. La Tragédie d'*Abraham ſacrifiant*, eſt précédée d'une Préface, datée de Lauſanne, le 1 Octobre 1550, dans laquelle Bèze donne déjà des marques de repentir de s'être livré à la Poëſie.

THEOPHILE DU MAS. Il a traduit de Latin en François, un diſcours de l'antiquité, origine & nobleſſe de la cité de Lyon, enſemble la rebeine ou rebellion & conjuration du peuple [1], contre les Conſeillers & notables Marchands de ladite cité, faite en l'an de ſalut 1529, imprimée à Lyon, l'an 1579, par Guillaume Teſte-for.

[1] Cette *Rebeine*, ou *Rebellion*, eſt la ſédition populaire, arrivée l'an 1529 à Lyon, ſur ce que le bled étant, cette année-là, extrêmement rare & cher, le peuple, qui ſut qu'il y en avoit de grands amas dans la maiſon de Simphorien Champier, la pilla, ce qui donna lieu à Champier, en publiant, ſous le nom de *Pierchanus*, un Livre qui avoit pour titre : *Galliæ Celticæ ac antiquitatis Civitatis Lugdunenſis, quæ caput eſt Celtarum campus*, d'y faire entrer la deſcription de cette *Rebeine*. Il avoit la choſe tant à cœur, qu'ayant traduit ſon Livre en François, il le débita en même temps. *Théophile du Mas* fut le nom qu'il ſuppoſa pour le Traducteur, & *Morin Piercham* pour l'Auteur, joignant le nom de *Morin* à celui de *Piercham* ou *Champier*, parce que, lorſqu'on fit irruption chez Simphorien Champier, on la fit en même temps chez Morin, riche Marchand, ſon voiſin, dont les greniers étoient pleins de bled. Cet Article eſt comme une addition à celui de Simphorien Champier, dont il ſera encore parlé dans le Supplément Latin. (M. DE LA MONNOYE).

THIBAULT L'ABBÉ, Maitre des enfans de Chœur de l'Egliſe de Saint Cloud, à deux lieues de Paris. Il a recueilli pluſieurs vies des Saints, leſquelles il a traduites en François, entr'autres celles de S. Cloud, & de S. Aurée, imprimées à Paris, chez Nicolas Cheſneau & autres, avec le troiſième volume de l'hiſtoire des Saints.

THIBAULT DE BLAZON, ancien Poëte François, vivant en l'an 1200, ou environ. Il a écrit pluſieurs chanſons amoureuſes, & autres poëmes, non encore imprimés *.

* Fauchet, Chap. 21, écrit THIÉBAULT. Ce nom, venant de l'Allemand *Dietwaldt*, devroit être écrit TIBAULT. *Diet*, ſelon Becman, ſignifie *Domaine*, & *Waldt*, *Préfect*.

THIBAULT DE CHAMPAGNE, Roi de Navarre, pre-

mier du nom, l'an 1235, VII Comte de Champagne & de Brie *. Il a écrit plusieurs chansons en rithme Françoise, lesquelles ont été mises en musique, & sont notées à une voix. Elles sont au Livre de Messire Henry de Mesmes, Sieur de Roissy & Malassise, lequel est écrit à la main sur parchemin, & non encore imprimé. Il a écrit un discours de la mort du Roi S. Loys, non imprimé. Il mourut en l'an de salut 1277. Plusieurs Auteurs font mention de lui en leurs Œuvres, & entre-autres Estienne Pasquier, en son Pourparler du Prince, & Claude Fauchet en son recueil des Poëtes, Pierre Pithou & autres.

* Ce Prince naquit en 1201, quelques mois après la mort de son père, Thibaut III[e] du nom, Comte de Champagne. Il eut pour mère, *Blanche*, fille de Sanche le Sage, Roi de Navarre. Il hérita de ce Royaume, en 1234, par le décès de Sanche le Fort, son oncle maternel, & se croisa en 1236. De retour dans ses Etats, après l'expédition de cette Croisade, il mourut à Pampelune, Capitale de la Navarre, au mois de Juin 1253. Thibaut s'est rendu célèbre par ses Chansons. Blanche, qui gouverna les Etats de son fils pendant sa minorité, aimoit les Poëtes & les Chansons. Elle avoit puisé ce goût à la Cour de son père. La Poësie faisoit alors les délices & l'amusement des personnes du plus haut rang. Elle étoit cultivée à la Cour de Philippe Auguste, lequel avoit pris sous sa protection le jeune Comte de Champagne. C'est au milieu de cette Cour galante qu'il déploya ses talens pour les Chansons, & qu'il surpassa tous ses rivaux en ce genre; du moins il est le seul dont les Chansons & les vers amoureux soient parvenus jusqu'à nous. M. l'Evêque de la Ravaillere nous en a donné une Edition complette, en 2 vol. *in*-12. Paris, 1742, chez Hippolite Louis & Jacques Guérin. On a prétendu, peut-être avec quelque fondement, que la plupart des Chansons du Comte de Champagne avoient pour objet Blanche de Castille, mère de S. Louis, dont Thibaut étoit amoureux; d'autres ont soutenu que cet amour étoit une fable : mais, que ce soit une fable, ou non, il est certain que l'Amour inspira cet auguste Chansonnier, dont le cœur s'enflammoit aisément : témoin la petite aventure qu'il raconte lui-même, dans sa trente-neuvième Chanson, lui être arrivée avec une jeune fille qu'il avoit rencontrée, & à la quelle il voulut parler d'amour, après l'avoir menée dans un bois :

Vers li m'en vois en riant,
Mis l'ai à raison;
Bele, dites moi comment,
Pour Dieu, vous avés non.
Et ele saut maintenant
A son baston :
Si vous venés plus avant,
Jà aurés la tençon;

Sire, ſuyez vos de ci
N'ai cure de tel ami,
Que j'ai molt plus biau choiſi,
K'en claime Robeçon.

La jeune fille cria ſi fort (dans ce bon temps on crioit en effet pour être entendu) que le Comte de Champagne, craignant qu'il ne vînt quelqu'un la ſecourir, la laiſſa là & s'enfuit. Quoi qu'il en ſoit, il étoit d'uſage que les Poëtes euſſent un objet idéal ou réel, auquel ils adreſſoient leurs vers; &, s'il y a quelque choſe de Romaneſque dans l'Hiſtoire des Amours de Thibaut pour la Reine Blanche, c'eſt ce que diſent quelques Auteurs, peu dignes de foi, que cette Princeſſe, en flattant de quelque eſpoir la paſſion du Comte de Champagne, en avoit reçu des ſervices eſſentiels. Fauchet & Pâquier ſont les premiers qui aient tiré de l'oubli les Poëſies de Thibaut. « Nous devons » ſur-tout (dit Pâquier, *Recherches*, Tom. I, Liv. VII, Chap. 3, Col. 690) » faire grand état du Comte de Champagne, lequel s'eſtant donné pour » maîtreſſe la Roine Blanche, mère de Sainct Louis, fit une infinité de » Chanſons amoureuſes en faveur d'elle, dont les aucunes furent tranſcrites » en la grande Sale du Palais de Provins, comme nous apprenons des » grandes Chroniques de France, dédiées au Roi Charles VIII; & qui eſt » une choſe grandement remarquable, c'eſt qu'au commencement du premier Couplet de pluſieurs Chanſons, il y a des notes de muſique, telle » que portoit ce temps-là, pour les chanter. Et ores que je m'aſſeure qu'en » cet amour il n'y eut qu'honneur entre eux; (car cette grande Princeſſe » étoit très-ſage) ſi eſt-ce que pour ne rendre ſa plume oiſeuſe, il en ait fait » fort le paſſionné ». Pâquier rapporte deux Couplets de la première Chanſon du Comte de Champagne, laquelle commence ainſi:

Au Rinouviau de la doulſour d'Eſté,
Que réclaircit le doiz à la fontaine.

Cette Chanſon n'eſt point dans le Recueil des Poëſies du Comte de Champagne, que nous a donné M. l'Evêque de la Ravaillere. Il eſt bon de remarquer ici que Thibaut a obſervé régulièrement dans ſes vers le mélange de la rime maſculine & féminine. Les rimes ſur-tout ſont très-riches, ſi ce terme peut convenir à une langue qui étoit bien loin encore de la richeſſe qu'elle a acquiſe depuis. Quant à la muſique, c'étoit le beau & véritable Plain-chant Grégorien. Les notes étoient quarrées & rangées ſur quatre portées ou barres, ſous la clef de *C ſol ut*, ſans aucune meſure marquée. La cinquième portée, ou barre, ne fut ajoutée aux quatre premières, que vers la fin du règne de S. Louis. La compoſition en muſique n'étoit pas ſi difficile, ni ſi ſavante, qu'elle l'eſt devenue depuis; elle marchoit d'un pas égal avec la Poëſie; leur progrès étoit le même. « Il y a (dit M. de la Ravaillere, dans ſa *Diſſertation ſur l'ancienneté des Chanſons Françoiſes*, qui ſe trouve à la fin du premier volume des Poëſies du Comte de Champagne, pag 242 & 243) » entre les Sciences & les Arts une eſpèce d'union & de conformité qui les » fait avancer d'un pas aſſez égal: la naiſſance, la perfection & la décadence

» de l'un semblent entraîner la décadence, la perfection & la naissance de » l'autre. Une Poësie parfaite fait naître une excellente Musique ». Si cela est, comme on n'en peut pas douter, ne soyons point étonnés de la Musique baroque dont on nous écorche aujourd'hui les oreilles; elle répond parfaitement à la mauvaise prose rimée de nos prétendus Poëtes Lyriques & faiseurs d'Opéra-Comiques larmoyans, encouragés par nos amateurs de la Musique à la mode, qui n'estiment rien les paroles, & pour qui (tant ils ont de goût!) le *Poëme d'Armide* & la *Gazette* sont la même chose. La Philosophie de ce siècle a jeté les fondemens de ce goût anti-national, qui change, altère & détruit jusqu'à nos amusemens mêmes. L'Opéra d'ERNELINDE, Poëme pitoyable, & bien digne de l'Auteur M. *Poinsinet*, mis en Musique par M. *Philidor*, ne devoit-il pas, suivant nos Enthousiastes modernes, faire époque, & opérer la révolution générale, en anéantissant pour toujours les chef-d'œuvres des *Lulli* & des *Rameau*? Heureusement la révolution n'est point encore consommée, malgré les efforts redoublés du mauvais goût.

Voy. FAUCHET, Chap. 15, PASQUIER, dans ses Lettres à Ronsard, & à l'endroit ci-dessus cité, & la Bibl. Franç. de M. l'Abbé Goujet, Tom. IX, pag. 8.

THIBAULT LEPLIGNY, ou LEPLEGNY, & selon d'autres LESPLAIGNÉ, Vandomois, Apoticaire à Tours. Il a écrit un traité du bois de l'Esquine, & la manière d'en préparer en breuvage, & user d'icelui. Ledit traité est imprimé avec les trois premiers Livres de la composition des médicamens de Claude Galien, traduits par Jean Breche de Tours, imprimés audit lieu par Jean Rousset, l'an 1545. Le promptuaire des médecines simples, avec les vertus & qualités d'icelles, le tout écrit en vers François, imprimé à Paris, chez Pierre Sergeant, l'an 1544. Il florissoit à Tours en Touraine, sur la rivière de Loire, auquel lieu il exerçoit l'état d'Apoticaire, sous le règne de François I, en l'an de salut 1544.

THIBAULT DE MAILLY, Picard de nation, ancien Poëte François, vivant en l'an de salut 1170, ou environ. Il a écrit un Roman en vieil langage François, non encore imprimé *.

* Voy. FAUCHET, Chap. 8.

THIERRY DE HERY, Lieutenant du premier barbier & chirurgien du Roi Charles. Il a écrit en Latin & en François,

la méthode pour guarir la maladie vénerienne, autrement appelée vérolle, avec ses Symptomes, &c. imprimée à Paris 1569, in-8°. par Mathieu David *.

* Voici un assez bon conte au sujet de ce Chirurgien ; nous ne le donnons pas pour nouveau, mais il n'en amusera pas moins : « un Moine de » S. Denis, qui vouloit faire l'entendu, voyant Maître Thierri de Héry à » genoux, tourné vers la figure de Charles VIII, le Moine lui dit, Monsieur » mon ami, vous faillez, ce n'est pas l'image d'un Saint que celle devant qui » vous priez : je le sai bien, dit-il, je ne suis pas si beste que vous, je connois » que c'est la représentation du Roi Charles VIII, pour l'ame duquel je prie, » parce qu'il a apporté la vérole en France, ce qui m'a fait gagner six ou sept » mille livres de rente ». Thierri de Héry étoit de Paris, après avoir été Chirurgien des armées de François I, il alla à Rome, où il amassa beaucoup d'argent à traiter les maladies vénériennes par les frictions ; il revint ensuite à Paris, où il exerça son art avec le même succès. Il mourut très-riche, en 1569.

THIERRY DE LA MOTHE, natif de Bar-le-duc. Il a écrit quelque chose dont je ne me peux souvenir à présent.

THIERRY DE LA MOTHE, Parisien, autre que le susdit. Je n'ai point vu ses Œuvres mises en lumière.

THIERRY DE SOISSONS *, & selon d'autres RAOUL DE SOISSONS, Comte dudit lieu en Picardie, Poëte François, vivant en l'an de salut 1250. Il a écrit quelques poësies, & entr'autres des chansons d'amours, non encore imprimées, & plusieurs vers Satyriques, qu'il appele vers Syrvantois.

* Ce THIERRY ne peut être autre que Raoul, Comte de Soissons, dont nous avons parlé dans la note sur THIBAUT, Comte de Provence.

THIERRY DE TYMOPHILE, Gentilhomme Picard, (qui est un nom supposé & déguisé) & sous lequel plusieurs Livres ont été mis en lumière par François d'Amboise, Parisien (comme nous avons dit, *Tom. I, p.* 201 *de cette nouv. édit.*[1].) & entreautres la comédie Françoise, intitulée *Les Neapolitaines*, imprimée chez Abel l'Angelier, l'an 1584. Le dialogue & devis des Damoiselles, imprimé chez Robert le Mangnier. Les regrets

funébres de quelques animaux, traduits d'Italien en François, imprimés à Paris chez Nicolas Chesneau.*

* C'est sous ce nom que François d'Amboise donna plusieurs Traductions de l'Italien en François. — Voy. le mot FRANÇOIS D'AMBOISE, & les Remarques sur la page 550 du VI[e] volume de Baillet, *in*-4°.

THOMAS BEAUX-AMIS, Parisien, de l'ordre des Carmes, Docteur en Théologie à Paris, (vulgairement appelé le petit Carme, &c. Il a composé plusieurs Livres en François, dont s'ensuivent les titres. L'histoire des sectes, qui ont oppugné le Saint Sacrement de l'Eucharistie, imprimée à Paris, chez Guillaume Chaudiere, l'an 1570, *in*-4°. & depuis *in*-8°. l'an 1576. La resolution sur certains pourtraicts & libelles, intitulés du nom de Marmite, faussement imposé contre le Clergé de l'Eglise de Dieu, imprimé à Paris, chez Hierosme de Marnef, l'an 1562. Remontrance salutaire aux dévoyés, qu'il n'est permis aux sujets sous quelque pretexte que ce soit, de lever les armes contre leur Prince, imprimé à Paris, par Guillaume Chaudiere, l'an 1567*. Oraison funébre, prononcée à Paris, le 21 jour de Juin l'an 1574, à la sépulture du corps de Messire Charles de Gondy, Seigneur de la Tour, Maître de la garde-robe du Roi, imprimée à Paris, chez Chaudiere, l'an 1574. La marmite renversée & fondue, de laquelle notre Dieu parle, par les saints Prophetes, &c. imprimée à Paris, chez Chaudiere, l'an 1572. Il florit à Paris cette année 1584, ** âgé de soixante ans, ou environ. Il a écrit en Latin plusieurs Œuvres, & quant à ceux qu'il a écrits en François, je n'ai connoissance que des susdits.

* Sa *Remontrance, sur ce qu'il n'est pas permis aux sujets, sous aucuns pretextes, de prendre les armes contre leur Prince*, fut imprimée à Paris, chez Chaudiere, en 1585, *in*-8°. Je ne connois point l'Edition de 1567, citée par la Croix du Maine. Il semble même que le Livre de *Beaux-amis* passe constamment pour avoir été écrit sous Henri III, & non sous Charles IX. Quoi qu'il en soit, on l'a réimprimé dans les *Mémoires de la Ligue*, Tom. IV, pag. 115 de la nouvelle Edition. Beaux-amis étant mort en 1589, les ligueurs, qui voyoient que son Ouvrage avoit fait une assez forte impression sur les esprits, imaginèrent de faire imprimer, sous le nom de cet Auteur, un écrit où

où il détruisoit tout ce qu'il avoit établi dans sa *Remontrance.* Ils suppposoient que ce Religieux avoit confié en mourant, cet Ouvrage à son Libraire, comme s'il se fût cru obligé de réprouver une Doctrine qu'il avoit enseignée de son vivant. (De Thou, *Hist.* Liv. XIV.) Ce Livre parut en 1589, sous le titre de *Déclaration de Thomas Beaux-amis, Carme, sur la Remontrance au Peuple François, in*-8°. chez le même Libraire, qui avoit imprimé la Remontrance. La Croix du Maine n'a pas assez détaillé le titre du dernier Ouvrage de *Beaux-amis.* Voici ce titre plus au long: *La Marmite renversée & fondue, de laquelle parlent les Prophètes, où est prouvé que la Secte Calvinique est la vraie Marmite, avec un Sommaire de ses Empirations, cause de sa ruine, &c.*

** Il étoit de Melun, & mourut le 1 Mai 1589. Voy. l'*Hist.* de Thou, Liv. LXXXXV. Son principal Ouvrage est, *Les Commentaires sur l'Harmonie Evangélique :* il est écrit en Latin.

THOMAS CHESNEAU, Angevin. Il a écrit un traité des danses, auquel il est montré, que les danses sont des accessoires & dépendances de paillardise, & par ainsi que d'icelles ne doit être aucun usage entre les Chrétiens, imprimé à Paris, l'an 1564.

THOMAS LE COQ, Normand, Prieur-Curé de la Sainte Trinité de Falaise, & de Notre-Dame de Guibray en Normandie, &c. Il a écrit en vers François une Tragédie morale, représentant l'odieux & sanglant meurtre commis par Cain à la rencontre de son frère Abel, extraite du 4[e] Chapitre de la Genese, imprimée l'an 1580, chez Bonfons.

THOMAS DE COUCY, Seigneur dudit lieu, issu de la très-noble & très-ancienne maison de Coucy en Picardie. Il a écrit en vieil langage François un Livre, intitulé la loi de Vervin au pays de Thiérasche en Picardie, contenant un formulaire de Justice, tant civile que criminelle. Ledit Livre n'est encore imprimé, il se voit écrit à la main en la Bibliothéque de François de Lalouette, Bailli de la Comté de Vertuz, & Président de Sedan, &c. Ledit Thomas de Coucy, florissoit sous Henri I, l'an 1080, ou environ *. Voy. de lui le traité des Nobles, composé par ledit Sieur de Lalouette, fol. 103. pag. b. & fol. 104. pag. a.

* La Croix du Maine se mécompte de vingt ans, quand il dit que *Thomas*

de Coucy florissoit l'an 1080, sous Henri I, puisque ce Roi mourut le 4 Août 1060.

THOMAS ERAD, ou ERARS, ancien Poëte François, vivant en l'an de salut 1260, ou environ *. Il a composé quelques poësies, non encore imprimées.

* Voy. FAUCHET, Chap. 69.

THOMAS ERIERS, ancien Poëte François l'an 1260, ou environ. Il a écrit quelques chansons d'amours. Je ne sai si ce n'est qu'un même le susdit Erard ou Erars, avec cetui-ci nommé Eriers: car il n'y a gueres de changement en leurs noms, & de différence de leurs professions, & encore du temps auquel ils vivoient *.

* Voy. FAUCHET, Chap. 75, où il est distingué de THOMAS ERARS, quoiqu'il y ait grande apparence que ce ne soit qu'un seul & même Poëte, comme on le présume ici.

THOMAS GENDROT, natif de la ville du Mans, Maître des enfans de Chœur, ou de la Sallette de l'Eglise de S. Julien de ladite ville du Mans, &c. homme fort bien versé en la musique. Il a écrit quatre Livres de chansons de musique à 4, 5, 6, 7 & 8 parties, non encore imprimées. Il florit au Mans cette année 1584, âgé d'environ quarante ans.

THOMAS SIBILLET, ou SEBILET, Parisien, Avocat au Parlement de Paris, homme docte ès langues, & bien versé en plusieurs arts & sciences, lesquelles il a apprises tant en France qu'en Italie & autres lieux, esquels il a voyagé tant pour son plaisir que pour connoître les façons de faire des Etrangers *. Il a écrit en ses jeunes ans un art poëtiq François, imprimé avec le Quintil Horatien, de Charles Fonteine, Parisien, sur la défense & illustration de la Langue Françoise, contre Joachim du Bellay, Angevin. Ce Livre fut premiérement imprimé en l'an 1548, à Paris, & depuis à Lyon, l'an 1556, par Thibault Payan. Il a traduit la Tragédie Grecque d'Euripide, intitulée *Iphigenia*, imprimée à Paris, par Gilles

Corrozet, l'an 1549 **. Il a traduit d'Italien en prose Françoise, les Contr'amours de Baptiste Fulgose, Duc de Genes en Italie, lesquelles il appelle *l'Anteros*, d'un nom Grec. Le Dialogue Latin de Baptiste Platine de Cremone en Italie, contre les folles amours, traduit par ledit Sibilet. Paradoxe contre l'amour, qui est de l'invention de l'Auteur. Le tout imprimé à Paris, chez Martin le jeune, l'an 1581. Il a traduit de Latin en François, plusieurs Oraisons de Ciceron, non encore imprimées. La vie d'*Apolonius Tyaneus*, écrite en Grec par Philostrate & traduite en François par l'Auteur susdit, laquelle n'est encore imprimée. L'écuirie de Federic Grison Neapolitain, imprimée. Traité de Cesar Fiasque, ou *Fiaschi*, Gentilhomme Ferrarois, touchant la manière de bien embrider, manier & ferrer les chevaux, imprimé à Paris, chez Perier & autres. Il a écrit une Grammaire Françoise, non encore imprimée, de laquelle il fait mention en son art poëtiq ***. Il a davantage traduit d'Italien en François un Livre, intitulé les Avis civils de Jean François Lotin, de Volaterre en Italie, imprimée à Paris, chez Abel l'Angelier & Jean Richier, l'an 1584, auquel Livre il n'a point mis son nom, que par lettres capitales ou majuscules, contenues ès premières lignes du sonnet mis audevant dudit Livre, ce que les Grecs appellent *Acrostiches*. Il n'a non plus mis son nom ès autres Livres qu'il a fait imprimer, ne se donnant pas grande peine d'être connu que par ses amis, & faisant état de profiter au public, & non pas de s'aquérir une gloire par écrits ou inventions [1]. Il florit à Paris cette année 1584, âgé d'environ soixante ans.

* Thomas Sibilet. C'est ainsi que Pâquier le nomme, & on doit l'en croire de préférence à tout autre, puisque Sibilet lui avoit donné les premières Instructions de la poësie Françoise. Il fut Avocat du Parlement de Paris, mais il s'occupa peu du Barreau. Loisel, dans son *Dialogue des Avocats*, dit *qu'il s'appliquoit plus à la poësie Françoise, qu'à la plaidoyerie* : il étoit habile dans les langues savantes, & ses voyages lui avoient donné la connoissance & l'usage de la plûpart de celles de l'Europe. Il est qualifié dans les *Mémoires de l'Etoile*, d'*homme de bien & docte*. Pendant les troubles de la ligue, ils furent mis l'Etoile & lui, en prison à la Conciergerie du Palais,

d'où ils sortirent en 1589. Sibilet mourut à Paris, au mois de Novembre de la même année, âgé de soixante dix-sept ans. L'Etoile l'ayant rencontré au Palais dix-huit jours avant sa mort, lui dit « qu'il remercioit Dieu de ce » qu'il mourroit bientôt, les gens de bien étant tous les jours en danger de » mourir de mort violente ».

** Cette Traduction de l'*Iphigenie* est plus à rechercher pour la singularité du travail & la difficulté de l'exécution, que pour la beauté de la diction, & l'élevation de la poësie, dans laquelle il est difficile de reconnoître quelques traits qui répondent aux graces de l'original. Sibilet y a employé des vers de toutes sortes de mesures, même des monosyllabes, & il l'a fait exprès, pour y donner, dit-il, un modéle de toutes sortes de vers : il étoit fâché de n'avoir pu y employer le Rondeau. On étoit flatté alors de faire des choses difficiles & singulières, c'étoit une espèce de mérite.

*** Son meilleur Ouvrage & le plus connu, est son *Art poétique François*, dont il y a deux éditions, outre celles qu'indique la Croix du Maine, une de Paris, en 1555, une autre de Lyon, en 1576, toutes deux *in*-16. la première de Paris, 1548, *in*-12, est la plus correcte & la mieux imprimée. On voit dans cet Ouvrage qu'il avoit lu avec attention l'*Art poétique d'Horace*, & nos bons Ecrivains qui l'avoient précédé. Ses définitions sont courtes & justes, ses préceptes assez bien exposés, & ce que l'on y trouve de plus curieux, c'est l'énumération des Poëtes, qui, de son temps, avoient acquis le plus de réputation.

[1] Pâquier, Liv. III de ses *Epigrammes*, en adresse la 41e à Sibilet, suivie de la réponse de celui-ci, à laquelle Pâquier replique, le tout fort mauvais. Ménage, & d'autres, comme je pense l'avoir remarqué plus haut, ont attribué mal à propos son *Art poétique* à Charles Fontaine. (Ils ont été trompés sur ce que Sibilet ne mettoit pas d'ordinaire son nom à ses Ouvrages, & parce que l'on trouve à la suite des deux dernières éditions de sa *poétique*, le *Quintil Horatian de Charles Fontaine*.) (M. DE LA MONNOYE).

Voy. Pâquier, *Recherc. de la France*, Tom. I. Liv. VII. Chap. VI. pag. 703, & Liv. VIII de ses *Lettres*, Let. I, le *Dialogue des Avocats de Loisel*, pag. 523, *Journal de l'Etoile*, Tom. II, pag. 6 & 8, & la Bibl. Franç. de M. l'Abbé Gouget, Tom. III, pag. 94, & Tom. IV, pag. 189.

THOMAS TURQUAN, Général des Monnoyes à Paris, homme docte & fort bien versé en beaucoup d'arts & sciences. Il a écrit son avis, pour délibérer sur les mémoires présentés au Roi, afin d'abolir le conte à sols & à livres, & dorénavant faire tous contrats & obligations par écus, lequel avis il donna en une assemblée faite à Paris, au mois de Septembre l'an 1577,

par devant Monseigneur le Reverendissime Cardinal de Bourbon. Il a été imprimé à Paris, chez la veuve de Jean Dallier, l'an 1578, avec la réponse dudit Général, à ceux qui n'étoient d'avis de changer le conte à sols & à livres. Il florit à Paris cette année 1584.

TIBAULT BAILLET, Président au Parlement de Paris. Il a été Commis & Député de par le Roi de France Loys XII, pour réformer les coûtumes de divers pays & nations de France, & entr'autres celles du Maine, l'an 1508. Il mourut l'an 1524, & est ensépulturé en l'Eglise de S. Mérry, à Paris.

TOUSSAINS BESSARD, natif d'Auge en Normandie, homme lequel a beaucoup voyagé sur mer & sur terre, & des plus renommés Pilotes de France. Il a écrit un Dialogue de la longitude *Est-ou est*, qui est la première partie du miroir du monde, contenant tous les moyens que l'on pourroit avoir tenus à la navigation, jusqu'à maintenant, imprimé à Rouen, *in*-4°. l'an 1574, chez Martin le Megissier, & contient 15 feuilles. Il florit cette année 1584.

TOUSSAINS LE ROY, Prêtre, natif du pays du Maine. Il a écrit plusieurs Noels & Cantiques, sur la Nativité de Notre Seigneur Jesus-Christ, imprimé au Mans, l'an 1579, par Hiérôme Olivier. Il a écrit plusieurs autres poësies, mais elles ne sont encore imprimées. Il florit au Mans cette année 1584.

TOUSSAINS ROUSSET, Chanoine de Mets en Lorraine, l'an 1571, & maintenant de l'ordre des Jesuites. Il a traduit de Latin en François la vie de Sainte Serene, Vierge & Martyre, imprimée avec le 3e volume de l'histoire des Saints 1427, de la première édition.

TOUSSAINS THIBOUST [1] ou THIBOULT, Normand, Docteur en Théologie à Paris, jadis Ministre de la Religion prétendue réformée à Dieppe en Normandie, & depuis réduit à la Religion Catholique & Romaine, l'an 1581. Je n'ai point vu de ses écrits imprimés, mais Jean Bruneau, Avocat à Gyen, fait

mention de lui en son discours au feuillet 101, page 2[e] de la première impression.

[1] Son nom étoit GIBOULT, comme l'a fort bien écrit du Verdier. Jean Bruneau qui dans son *Discours Chrétien*, imprimé l'an 1581, & cité ici par la Croix du Maine, écrit TIBOUST, ne se souvenoit pas bien du nom de ce Docteur, qu'il dit avoir ouï prêcher à Gyen, il y a plus de vingt-cinq ans, c'est-à-dire, vers 1554, ou 56. (M. DE LA MONNOYE).

TRISTAN DE L'ASCAIGNE, ou L'ESCAINE, Licencié en Droit, Official de S. Julian de Sault, près de Sens en Bourgongne, l'an 1540. Il a écrit un Livre intitulé le Lis Chrétien, florissant en la Foi Chrétienne qui est un Livre composé par ledit de l'Ascagne, à la louange du Roi François I, imprimé à Paris, chez Denis Janot, l'an 1540, *in*-4°. & contient 14 feuilles. Il a davantage fait imprimer un Livre qu'il a intitulé, *C'est notre Dame*, imprimé à Paris, chez Jean André, l'an 1548. Il florissoit sous le règne du Roi François I, l'an 1540.

TRAJAN PARADIN, Secrétaire de Madame de Xaintes *. Il a traduit d'Italien en François le 8[e] Dialogue d'Antoine Brucioli, touchant l'office d'un Capitaine & Chef de guerre, imprimé à Poitiers, chez Marnef, l'an 1551, auquel temps il florissoit en la ville de Xaintes en Xaintonge.

* Cette *Madame de Xaintes* étoit Abbesse de Notre-Dame de Saintes, Ordre de S. Benoist.

TUSAN BERCHET, natif de la ville de Langres en Bourgongne [1]. Il a écrit quelques Œuvres en François, & quant à ses annotations sur la Grammaire de Clenard, j'en ferai mention en autre lieu.

[1] Le nom de baptême paroît manquer ici, TUSAN étant sans doute le nom de la famille paternelle de cet Auteur, & BERCHET, celui de la maternelle. Les *Tusans* étoient Champenois. L'ancien Professeur Royal en Grec, *Jacques Tusan*, étoit de Troies, & celui-ci de Langres. Il est parlé, pag. 532 des Opuscules de Loisel, d'un *Medard Tusan*, Avocat à Paris, neveu du Professeur Jacques Tusan. L'ancienne prononciation étoit *Thouzan*, comme je l'ai fait voir sur les Articles 682 & 684 de Baillet, Tom. II, *in*-4°. (M. DE LA MONNOYE).

V A S.

VALENTIN DU CAUROY, Avocat au Parlement de Paris, l'an 1551. Il a traduit en François un Opuſcule de S. Auguſtin, Evêque de Hyppone en Afrique, touchant l'eſprit & la lettre, imprimé à Paris, chez Vaſcoſan, l'an 1551, *in*-4°. & contient 10 feuilles.

VASQUIN PHILEUL, ou PHILIEUL, Docteur ès droits, natif de Carpentras *. Il a écrit & compoſé en vers François le jeu des Eſchets, imprimé à Paris, chez Philippes Danfrie & Robert Breton, l'an 1559, de caractères François. Il a traduit d'Italien en vers François les quatre Livres des amours de François Petrarque, touchant ſa Dame, *Laure d'Avignon*, imprimé en Avignon & à Lyon, l'an 1555, par Berthelemy Bonhomme. Hieroſme d'Avoſt de Laval, les a depuis traduits en vers François, & ont été imprimés à Paris, chez Abel l'Angelier, l'an 1583, leſquels ſont tellement diſſemblables en traduction, que j'en laiſſe le jugement à tous ceux qui entendent bien cette Langue Italienne. Il a traduit d'Italien en François le Dialogue des deviſes d'armes & d'amour du Seigneur Paule Jove, Italien, avec un diſcours de Loys Dominique, ſur le même ſujet, imprimé à Lyon, chez Guillaume Rouville, l'an 1561, avec leſquels Livres de deviſes ſe voyent encore celles de Gabriel Simeon Florentin. Il floriſſoit à Lyon, l'an 1561. Je ne ſai s'il eſt encore vivant.

* Cet Auteur qui avoit toujours vêcu dans ſa province, n'avoit ni le goût, ni l'urbanité des Ecrivains qui fréquentoient la Cour, auſſi à la tête de ſa traduction des *Amours de Petrarque*, qu'il lui a plu d'intituler *les Livres de Laure d'Avignon*, dit-il, à la Reine Cathérine de Médicis, auquel il l'a dédiée, qu'il n'a ...

Ni digne engin, ni pouvoir, ni ſcience.

Cependant c'étoit moins le talent, que l'uſage du monde qui lui manquoit, car on trouve quelques morceaux de ſa traduction fort heureuſement tournés, quoique du Verdier ait dit abſolument que ſes vers étoient rudes & mal

rendus. La Croix du Maine auroit du nous apprendre, de quel Auteur il a traduit le poëme du jeu des échecs, si c'est de Vida, ou d'un autre. Voy. la Bibl. Franç. de M. l'Abbé Goujet, Tom. VII, pag. 99 & 320.

VICTOR BRODEAU, natif de la ville de Tours sur Loire au pays de Touraine, Sécretaire & Valet de chambre du Roi François I, & de la Roine de Navarre, sœur unique du Roi, Duchesse d'Alençon, &c. [1]. Il a écrit en vers François les louanges de Jesus-Christ notre Sauveur, imprimés à Lyon & autres lieux. Elles se voyent aussi écrites à la main sur petit velin de lettre fort bien peinte, en la bibliothéque de frère Mery Desbois, sous-Prieur de l'Abbaye de la Coûture près le Mans, &c. Il a écrit une Epître du pécheur à Jesus-Christ, imprimée à Lyon, chez Étienne Dolet [2]. Il mourut au mois de Septembre, l'an 1540.

[1] Ce VICTOR BRODEAU a été père du Docte Jean Brodeau, célèbre par ses notes sur l'Anthologie, par ses *Miscellanea*, & par d'autres Ouvrages d'érudition* .Marot dans ses Œuvres le nomme *le jeune Brodeau*. C'est dommage que les poësies enjouées de Victor n'ayent pas vu le jour, sa réputation étoit grande, & s'est même conservée dans les vers des Voitures & des Pellissons. (M. DE LA MONNOYE).

* La famille des *Brodeau*, de Tours, a produit plusieurs Savans; on trouve quelques petites pièces de vers de la façon de Victor, imprimées dans les recueils des Poëtes de son temps; son poëme des *Louanges de Jesus-Christ notre Sauveur*, est en vers de dix syllabes.

[2] L'Epître que la Croix du Maine indique, sans dire si elle est en prose, ou en vers, fut condamnée par la Faculté de Théologie de Paris, entre 1541 & 1546, & l'Auteur étoit mort dès 1540. (M. DE LA MONNOYE.).

VIEILLARS DE CORBIE, natif dudit lieu en Picardie, ancien Poëte François, vivant en l'an de salut 1250, ou environ. Il a écrit plusieurs poësies Françoises, non encore imprimées *.

* Voy. FAUCHET, Chap. 40.

VILLERAY-RIANT (Monsieur), Gentilhomme Parisien, Maître des Requêtes de l'Hôtel du Roi, fils de M. de Villerayriant, Président en sa Cour, &c. Je pense beaucoup honorer ce mien Livre d'hommes illustres, quand je trouve moyen d'y employer

employer le nom de ce Seigneur de Villeray, car il s'en rencontre bien peu qui méritent tant comme il fait, & qui ayent tant de dons, de grace & perfections, comme j'en ai connu en lui, soit touchant la Jurisprudence, ou pour les lettres Grecques, & pour plusieurs autres sciences, lesquelles reluisent tellement en lui, que Paris peut se vanter en ayant beaucoup de semblables, de ne céder en rien, mais surpasser de beaucoup toutes les autres villes du monde. Il n'a encore fait imprimer ses harangues ou oraisons prononcées devant ses Majestés, & entr'autres celles qu'il a faites étant au service de Monseigneur frère du Roi, non plus que plusieurs beaux & doctes recueils d'affaires d'état nécessaires à tous ceux qui sont employés ès affaires de conséquence. J'ai pareillement vu quelques Sonnets composés par lui, avec beaucoup de grace, & bien heureusement achevés, mais tout ceci n'est encore en lumière. Il florit à Paris cette année 1584. Je me réserve à écrire plus amplement de lui & de M. son père ès vies des hommes d'état de Judicature. J'ai fait mention ci-devant d'un autre Seigneur de Villeroy qui est Messire Nicolas de Neufville premier Sécretaire d'Etat *.

* On ne sait pourquoi, dans cet Article, La Croix du Maine a fait confusion de Villerai avec Villeroi.

VINCENT DE LA LOUPE, Chartrain, ou né au pays de Chartres, dit en Latin *Lupanus* *. Il a écrit & composé premiérement en Latin, & depuis traduit en François, trois fort beaux & bien doctes Livres **, des dignités, Magistrats & Offices du royaume de France, imprimés à Paris, par Guillaume le Noir, l'an 1564, & encore par plusieurs autres fois, tant cet ouvrage a été bien reçu de tous hommes curieux, pour les belles recherches qu'il contient. Il florissoit sous le règne du Roi Henri II, l'an 1550.

* Vincent de la Loupe est plus connu par son nom Latin, *Vincentius Lupanus*, que par son nom François, quoique ses Ecrits Latins & François ne soient guères plus lus les uns que les autres.

** Son Ouvrage, *Sur les Offices de France*, a eu beaucoup de succès. On

en a fait plusieurs Editions, soit en Latin, soit en François. Il parut pour la première fois, en Latin, en 1551, à Paris, *in*-8°. Il fut augmenté dans les Editions postérieures, en 1553, 1560, &c. Le P. le Long s'est trompé, lorsqu'il a dit (N°. 13401) qu'on avoit réimprimé ce Traité dans le Recueil intitulé *Gallia*, qui fait partie de ce qu'on nomme *les petites Républiques*; on y a fait usage du Livre de *Lupanus*, dont on a donné des Extraits, que l'on a joints à ceux qu'on a tirés de *du Tillet*. La Traduction Françoise, faite par *Lupanus* lui-même, parut pour la première fois en 1560. Il a aussi publié un Traité Latin, intitulé *Prochotrophe Urbis Carnutensis, id est, alendorum pauperum ratio*, Paris, 1557, *in*-12.

VIVIAN LE CHARPENTIER, Poëte François. Il a écrit quelques ballades & rondeaux à l'honneur de la Vierge Marie, imprimés avec le recueil qui s'est fait du livre susdit *.

* Voy. DU VERDIER, au mot GUILLAUME ALEXIS.

URBAIN DE LAVAL (Messire), Chevalier de l'ordre du Roi, Seigneur du Bois-Dauphin, Vicomte de Bresteau au Maine (non loing de la Seigneurie de la Croix, &c.) issu de la très-noble & très-ancienne maison de Laval, sur les frontières & limites de Bretagne, &c. Ce Seigneur du Bois-Dauphin, fut instruit & nourri aux lettres dès ses plus tendres ans, & les a tellement aimées, que pour en rendre un plus ample témoignage, il a toujours voulu avoir en sa maison des hommes doctes, & encore a été tellement curieux de Livres qu'il a dressé une fort riche Bibliothéque en l'une de ses maisons, (comme ont laissé par écrit ceux qui lui ont dédié des Œuvres) ce qui est cause de m'avoir invité à le mettre en ce rang, encore que nous n'ayons point vu de ses compositions en lumière: & tout autre Gentilhomme, auquel je reconnoîtrai des parties autant recommandables (comme j'en ai entendu être en ce Seigneur) sera cause que j'en ferai le recit, étant sur-tout fort desireux de pouvoir trouver l'occasion de faire mention d'eux ayant un tel argument, afin d'encourager la noblesse de France, a chérir les vertueux, & caresser les lettres. Il florit cette année 1584.



Y S A.

YSAAC HABERT, Parifien, Valet de chambre du Roi, &c. *Voy. de lui, & de tous les autres qui fe commencent par ce nom d'Ifaac, à la lettre I, ici devant, fans que nous ayons voulu écrire ce nom par un, y, Grec.*

YVES DE BRINON. Il a traduit d'Italien en François, l'hiftoire de Florence, compofée en langue Tofcane, par Nicolas Machiavel Florentin, imprimée à Paris, l'an 1577.

YVES MAGISTRI (Frère), natif de la ville de Laval au Maine, fur les frontières de Bretagne. Il a écrit un Livre, qu'il a intitulé la Guide Eccléfiaftique, imprimée à Paris, l'an 1580. Le miroir chrétien, imprimé à Paris, l'an 1580.

YVES ROUSPEAU, Xaintongeois, Poëte François, & encore plus grand Théologien. Il a fait imprimer plufieurs de fes Livres en la ville d'Alençon, l'an 1565, favoir eft le traité de la préparation à la Cêne, & plufieurs Dialogues, &c. Il a fait imprimer plufieurs poëmes François de fon invention, à Paris, chez Jean le Clerc, favoir eft l'Hymne de l'automne, contenant les louanges de la vigne & du vin. L'antithefe de la terre & des cieux. Quadrains des louanges du faint nom de Jefus, & encore plufieurs fonnets, &c. Il florit cette année 1584.

YVES DU RUBAY, natif du pays du Maine, Maître des requêtes de l'hôtel du Roi, & Chancelier du Royaume d'Efcoffe, homme fort docte, & lequel a été employé en beaucoup d'affaires d'État. Il a écrit plufieurs harangues, tant en Latin qu'en François, lefquelles ne font encore imprimées. Il mourut à Paris, l'an 1563, ou environ.

YVES LE TARTIER, Doyen de l'Églife de Saint Étienne de Troye en Champagne *. Il a traduit en François la vie & paffion de Madame fainte Tanche, recueillie d'une legende des

Saints, écrite par François Arnoul, Chanoine de S. Étienne de Troye. Elle a été imprimée avec le troisième volume de l'histoire des Saints, chez Nicolas Chesneau, à Paris. Voy. le feuillet 396, de la première impression.

* Il fut tué d'un coup de fusil, en 1590. (Voy. le XII[e] Volume du *Gall. Christ.* Col. 530) où il est qualifié d'*homme très-savant*. Il avoit dressé un *Procès-verbal des Actes*, faits par les Députés, *du Clergé de France*, *assemblés à Blois en 1588*. Cet Ouvrage est demeuré manuscrit, mais Godefroy en a publié des fragmens, dans son *Cérémonial François*, Tom. II, pag. 326 & suiv. Le Tartier étoit lui-même Député à ces Etats par le Clergé du Bailliage de Troies. Il paroît que le Compilateur de la *Collection des Procès verbaux des Assemblées générales du Clergé de France, depuis 1560 jusqu'à présent*, imprimée chez Guillaume Desprez, 1767, *in-fol.* n'a eu aucune connoissance du *Procès-verbal*, fait par le Tartier aux Etats de Blois de 1588, qu'il ne le cite point, & qui dit qu'*on n'a pu trouver rien de plus authentique sur les Etats de 1588, & qui approchât le plus du Procès-verbal de l'Etat Ecclésiastique que*, 1°. *Le Recueil des Discours & Harangues, & autres pièces concernant ces Etats, imprimé par Quinet;* 2°. *Un Procès-verbal du Tiers-Etat;* 3°. *Un Journal du sieur Bernard, l'un des Députés de la Bourgogne pour la Ville de Dijon.* Voilà, dit le Compilateur de la Collection, les seules sources, où l'on ait pu puiser, pour donner un Extrait des Actes du Clergé aux Etats de 1588. (Voy. *Collection des Procès-verbaux*, &c. Tom. I, pag. 445.

Fin de la Bibliothèque Françoise de FRANÇOIS DE LA CROIX DU MAINE, *Sieur dudit lieu, & de la Vieille-Cour.*

APPARENT RARI NANTES IN GURGITE VASTO.

L'on voit peu de Nageurs en une grande Mer.

EPISTRE



EPISTRE

AU TRÈS-CHRESTIEN

ROY DE FRANCE ET DE POLONGNE,

HENRY III

DU NOM.

SIRE, *il y a aujourd'huy un an, que je reçeu tant d'honneur de vostre Majesté, qu'il luy pleut recevoir ce que je luy presentay, touchant mes Desseins & Projects, pour dresser une Bibliotheque, parfaite & accomplie en toutes sortes, lequel j'ay de rechef fait imprimer, afin que une chose si louable ne demeurast ensevelie. Or, est-il* (*Sire*) *que depuis ce temps là je n'ay peu avoir ce bien, que de pouvoir faire entendre à vostre Majesté, & luy expliquer les articles principaux contenuz en mes Projects. Mais j'ay opinion que cet œuvre ou plustost histoire des Escrivains en langue Françoise, tesmoignera de ma diligence touchant la recherche que j'ay faite pour illustrer vostre Royaume; & servira de preuve*

que mes desseins ne sont pas des promesses seulement, mais des effects plus que suffisans, pour certifier de ce que j'ay toujours desiré que l'on cogneust en moy : sçavoir, une très-dévotieuse affection de faire service à vostre Majesté en toutes sortes. C'est donc cette Bibliothéque Françoise *que je consacre à vostre Majesté (Sire) si c'est son plaisir de l'accepter de telle affection, comme je luy en fay très-humble offre & présent, & cela n'est que comme un avant-coureur des autres volumes que j'ay escrits sur toutes sortes de matières ou subjects, desquelles le nombre est infiny & presqu'incroyable. Car si je dy qu'il y en a plus de sept ou huit cents, non-seulement encommencez, mais presque achevez, j'ay peur que l'on ne veuille adjouter foy à mes propos, toutesfois j'en peux toujours faire preuve à ceux qui la décroiroient, en leur montrant ce que j'en ay de fait.*

Or pour venir à parler de cette Bibliothéque Françoise, *voicy ce qu'elle contient, sçavoir, est un Catalogue général de tous les hommes & femmes qui ont escrit & composé des œuvres de leur invention, ou bien aussi qui ont fait des Traductions en langage François depuis cinq cents ans & plus, jusques au temps de vostre règne, lequel je prie à Dieu vouloir bien conserver, & contient encores un Abrégé des vies des plus renommez entre ceux que j'y ay compris, desquels le nombre est de trois mille ou peu s'en fault. Mais pour dire ce qui m'a fait choisir cet œuvre pour en faire présent à vostre Majesté, plustost que pas un des au-*

tres que j'ay prests à mettre en lumière, ç'a esté pour deux occasions principales, dont la premiere est pour avoir eu desir d'avoir l'amitié de tant d'hommes doctes qui sont aujourd'huy vivants, desquels la plus grande partie est employée au service de vostre Majesté, & cela sera cause qu'ils pourront, (s'il leur plaist me vouloir tant porter d'amitié) lui recommander mes desseins & projects pour les accepter, & enfin les mettre à exécution. La seconde raison a été pour monstrer combien c'est un grand honneur & louange à la France, (& par conséquent à celuy qui en est le Roy & Prince Souverain) de se pouvoir vanter qu'elle est si florissante en hommes doctes, non-seulement qui sont bien versez ès langues Hébraïque, Grecque, Latine, & autres estrangeres, mais sur-tout en celle de leur pays & que le nombre est si grand de ceux qui ont composé en icelle langue Françoise, qu'il y en a plus de trois mille, ce qui ne se pourra rencontrer ès autres nations étrangères, soyent Italiens, Espagnols, Allemans, Flamans, Anglois, Éscossois, & autres semblables. Car si nous voulons prendre garde aux Italiens, (lesquels j'ay mis plustost en avant que les autres, pour ce qu'ils ont de tout temps flory aux lettres & aux armes) nous trouverons que ceux qui ont fait la recherche des autheurs qui ont escrit en leur langue, depuis le temps que ces trois doctes hommes Florentins, Dante, Petrarque & Bocace, florissoient (il y a trois cents ans & plus) n'en ont mis en leur Catalogue que trois cents, qui ont escrit ou traduit des œuvres en langue Italienne: ce que pour-

*ront tesmoigner avec moy, tous ceux qui auront fait lecture du livre d'*Antoine-François Dony Florentin, *lequel a mis en lumière un sien œuvre, qu'il a intitulé la Librairie, c'est-à-dire, le Catalogue des livres Italiens, anciens & modernes, qu'il a fait imprimer depuis quatre ans en çà, sçavoir est en l'an de salut* 1580. *Que si quelques-uns veulent dire qu'il n'a voulu faire mention que des plus excellens Écrivains, & qu'il n'a parlé de ceux qui ont peu de réputation, je veux bien accorder qu'il en a passé beaucoup sous silence. Mais prenons le cas que ceux qu'il a obmis fust deux fois aussi grand que ceux dont il a parlé, le tout ne seroit que de neuf cens, & c'est bien loing de trois mille, comme nous avons entre les nostres; ce que j'ay expressément allégué* (*Sire*) *afin de monstrer que vostre Royaume n'est pas seulement célebré & renommé par tout l'Univers, à cause des hommes illustres & vaillans en guerre, mais encores pour les doctes & sçavans personnages qui ont de tout temps fait profession des lettres. Mais pour laisser ce propos & venir aux autres œuvres que j'ai composez, pour illustrer la France & les Gaules, je ne craindray point de dire que si j'apperçoy tant soit peu que ce premier volume de ma Bibliothéque vous ait agréé ou pleu en aucune sorte, je continueray à mettre les autres en lumière, en peu de temps: sçavoir est le second volume, qui est divisé selon les arts & sciences, & lequel enseigne à trouver promptement tous les autheurs qui ont escrit de chacun subject ou matière, quelle qu'elle puisse être;*

qui est l'œuvre le plus desiré de tous nos François. Car celà est de tel soulagement, qu'en un instant l'on trouve tous ceux qui ont écrit des choses pareilles, & d'un mesme argument, pour lesquelles choses sçavoir autrement, que par ce second volume de la Bibliothéque Françoise, il seroit trop difficile & malaisé, sinon à ceux qui auroient veu & leu tous les autheurs qui ont jamais escrit en François.

Le troisiesme volume est des Éscrivains en Latin, natifs de la France & des Gaules, lesquels sont en nombre de cinq ou six mille, sans faire mention des autres volumes qui en dépendent encores.

Et quant est des maisons nobles de France, (qui est l'œuvre que je mettray en lumière après les susdits, si vostre Majesté ne me commande de faire du contraire) c'est celuy de la Noblesse de vostre Royaume, à la composition duquel j'ay usé de telle diligence, pour rechercher toutes les maisons qui ont tiltre ou qualité de Noble, que j'en ay des recueils de plus de vingt mille, lesquels j'ay mis par ordre d'a, b, c, pour ne fascher aucun, quand je les feray imprimer. Ce qui adviendra lorsqu'il plaira à vostre Majesté de me commander que cela se face : car je luy ay toujours tant porté de respect, que je n'ay desiré mettre en évidence, sinon toutes choses à la gloire & honneur des François, vos très-humbles subjects.

SIRE, voilà ce que j'avois à dire maintenant touchant aucuns de mes œuvres : & si vostre Majesté desiroit de sçavoir

quels sont les autres que j'ay escrits & composez pour l'ornement & illustration de vostre tant célèbre & florissant Royaume, je suis prest de faire lecture (quand il luy plaira de me le commander) du Discours que j'ay fait imprimer il y a cinq ans, touchant le catalogue général de mes œuvres, lequel a été de rechef imprimé sur la fin de ce livre. Mais avant que finir ce propos, je ne me peux empescher que je ne die librement, & que je n'en laisse quelque chose par escrit, pour estre sçeu de la postérité, que cela est tellement né avec moy, de m'estre estudié dès mes plus tendres ans, à faire choses qui peussent un jour estre agréables aux Rois de France, mes Princes Souverains, que sans que j'aye peine de prouver celà estre vrai, j'en laisse le jugement à ceux qui desireront voir combien de volumes j'ay escrit, pour cet effect : soit de l'Histoire de France, de la vie de chacun Roy & Roynes, & de toutes les autres choses qui en dépendent. Je n'en diray pas plus en cet endroit, car j'en ay assez parlé en l'Épistre que je présentay à vostre Majesté, il y a jà un an passé, & aussi que cela se voit aux livres que j'ay fait imprimer par cy-devant.

Donc pour conclure, je peux dire & soustenir cela estre vrai, que aucun de tous les hommes vivans, ou bien encores de ceux qui sont morts, n'a jamais escrit en particulier tant de livres pour la France, & ce qui concerne les affaires ou Estat du Royaume, & les choses dignes de demeurer en perpétuelle recommandation, pour en estre capables, & le mériter en

toutes ſortes, comme j'ay fait, & que je le démonſtreray toutes les fois qu'il plaira à voſtre Majeſté de me le commander. Ce que je n'allégue pas pour vouloir me vanter, ou ne me reſſentir inférieur à tout autre en cas de mérite : mais certes, je veux dire que pour la bonne affection à ſon Prince, que je n'en céde à aucun, & qu'en cela j'en ſurpaſſe beaucoup. Et ce qui me fait parler avec tant de liberté, c'eſt que l'on ne peult croire du contraire, quand l'on aura cogneu ce que j'ay fait juſques icy, pour en rendre un teſmoignage irréprochable.

Pour mettre fin à cette Épître, je la finiray après avoir encores dit le dernier point de ce qui m'a fait tant enhardir que d'avoir oſé me préſenter devant voſtre Majeſté, veu que je n'y ai point autre accez que par un déſir extreſme de luy faire ſervice. Et certes, ſi elle me répute digne de m'employer à faire choſes qui lui ſoyent agréables, elle me trouvera tellement diſpoſé en celà, que ce qui ſemblera à aucuns difficile, me ſera tellement aiſé, que l'on pourra bien juger, à l'exécution de ſes commandemens, combien j'y ay de dévotion. Ce ſera donq par ces propos derniers que je finiray ce Diſcours, en faiſant très-humble ſupplication à Dieu, qu'il lui plaiſe tellement donner ſecours & ayde à mes bons & louables deſſeins, comme je déſire qu'ils ſervent de teſmoignage à la poſtérité, que j'aye eſté du temps d'un Roy ſi puiſſant, vertueux & magnanime, que tous autres en ces cas luy ſont inférieurs. Eſcrit à Paris au mois de May,

l'an 1584, par le plus humble, le plus fidel, & encores plus affectionné de tous ceux qui ont jamais porté le nom de François,

FRANSOIS DE LA CROIS-DU-MAINE;
duquel l'Anagramme est telle.

RACE DU MANS, SI FIDÈL' A SON ROY.





PRÉFACE

OU

ADVERTISSEMENT DU S^r^ DE LA CROIX-DU-MAINE, *à ceux qui liront cette Bibliothéque Françoise.*

MESSIEURS, il me ſemble que c'eſt une choſe bien raiſonnable, & laquelle m'eſt d'importance, de faire mention de ce que contient cet œuvre, mis en lumière par moi : enſemble depuis quel temps je l'ay commencé à dreſſer, & de quelle façon j'y ay procédé pour le rendre tel qu'il eſt. Doncques pour n'uſer de longs propos, je diray que dès l'an de mon âge dix-ſeptieſme, ſçavoir eſt, en l'an de ſalut 1569, étant envoyé en l'Univerſité de Paris pour faire profit aux lettres, j'étois ſi curieux d'avoir toutes ſortes de livres, non-ſeulement en Grec, Latin, & autres langues, & ſur-tout en François, qu'enfin, l'amaz que j'en feis étoit ſi grand, que le Catalogue d'iceux ſe monſtroit tenir plus d'un juſte volume. De façon qu'il me print dès-lors une envie de mettre à part les Grecs & les Latins, & d'un autre côté les François ou Autheurs qui avoient eſcrit en notre langue, ſans parler des Italiens, Eſpagnols & autres. De-là il vint que je penſay dès-lors à faire comme un inventaire des Eſcrivains en François,

tant de noſtre nation que des Eſtrangers. Je parle ainſi, car il y en a pluſieurs qui ont eſcrit en notre langue, & toutesfois ils ſont eſtrangers, ou nez hors la France & les Gaules.

Enfin, je trouvay tant d'hommes qui avoient eſcrit en François, que je commençay dès-lors à dreſſer des recueils ou mémoires des Eſcrivains François : lequel œuvre étant ainſi continué par moy par l'eſpace de quinze ou ſeize ans, je l'ay ſi bien pourſuivi & augmenté de jour à autre, que je n'en ay point voulu m'en ſervir pour moy ſeul, mais j'en ay bien voulu faire part à tous ceux qui le méritent, & entr'autres à vous (SEIGNEURS FRANÇOIS) qui avez & votre païs & votre langue en ſingulière recommandation : & ce qui m'a fait prendre tant de peine à cecy (outre pluſieurs autres œuvres que j'ai faites ſur divers ſubjeĉts) ç'a été pour eſtre tellement né à vouloir monſtrer que la France eſt ſi riche d'hommes doĉtes, & de ſçavoir, tant ès langues vulgaires que ès autres eſtrangères, que je ne diray pas qu'elle cède à aucune autre nation en ce cas-là, non plus qu'en autres choſes, mais j'oſeray ſoutenir que ſi elle ne les ſurpaſſe, toutesfois elle les eſgalle tellement & ſuit de ſi prez, que cela demeurera indécis entre ceux qui auront l'eſprit capable d'en donner leur ſain & doĉte jugement. Mais pour revenir à parler de cette *Bibliothéque Françoiſe*, je diray que ſi elle n'eſt tellement accomplie & parfaite, que pluſieurs (& entr'au-

tres les François) désireroient bien qu'elle fust, qu'eux-mesmes en sont cause : car il y a plus de cinq ans que j'ay fait imprimer un mien Discours, lequel contenoit un Catalogue de mes œuvres & composition : & entr'autres choses, il faisoit mention de cette *Bibliothéque Françoise*, & par iceluy je priois tous ceux à la cognoissance desquels il viendroit, qu'ils me fissent tant de bien que de m'envoyer des mémoires de leurs escrits & compositions. Et sur ce propos je répéteray ce que j'ay dit autre part, c'est que cet advertissement fut mis en lumière l'an 1579, & en feiz imprimer 350 exemplaires, afin d'en envoyer à tous, ou la plus grande partie de mes amis, tant François qu'Estrangers, & m'assure que plus de dix mille hommes ont veu ce Discours, qui est cause que je ne me veux icy arrêter à en parler davantage. Et toutesfois, tous ou la plus grande partie de ceux qui firent lecture de cet advertissement, eurent opinion que ce n'estoient que des promesses sans effect.

Or voylà les propos qu'aucuns ont tenu & ont voulu jusques icy maintenir, que ce n'estoient que projects ou bastimens en l'air, (pour parler selon le vulgaire.) Et quant est de moy, voyant que tout ce que j'avois mis en avant étoit encore plus rejecté que n'étoit l'offre que fist Chrestofle Coulon, de faire une conquête des pays & terres incognues, cela m'a fait attendre ou sursoir jusques à maintenant, pour monstrer les effects de la chose avec la pro-

meſſe tout enſemble. Car pour ce faire, je diray qu'après avoir été environ treize ou quatorze ans à faire toutes ſortes de recherches, & amaſſer des livres, mémoires, tiltres, enſeignemens, & toutes autres choſes dignes d'un homme qui veut paroiſtre en la profeſſion à laquelle il s'eſtudie totalement, je me ſuis enfin réſolu de m'acheminer en cette tant renommée Ville de Paris, pour rendre un ſuffiſant teſmoignage de ce que l'on ne ſe pouvoit perſuader eſtre vray.

Or voicy la façon de laquelle j'ay uſé en tout ce que j'ay fait juſques ici, laquelle choſe, ſi je dy aſſez amplement, c'eſt pour ſatisfaire en cela à pluſieurs qui déſirent d'entendre quel ordre j'ay tenu pour parachever ainſi mes entrepriſes : en premier lieu, je diray qu'après avoir été treze ou quatorze ans à eſcrire, recueillir & chercher de toutes pars des Mémoires, & enfin voyant que j'en avois juſques à là, que le tout ſe pouvoit monter juſques au nombre de ſept ou huit cents volumes, qu'enfin je me délibéray de faire ma demeure à Paris, & pour cet effect, je feis conduire trois charettes chargées de mes volumes & Mémoires, & de livres tant eſcrits à la main qu'autrement, & arrivay à Paris le dernier jour de May l'an 1582, depuis lequel temps je fuz un an entier pour ne faire autre choſe, que pour penſer m'aquérir des amis, par le moyen des Lettres, en faiſant profeſſion des hommes doctes, ne deſirant rien plus que d'avoir ce bien que d'être cogneu

d'eux: mais le malheur a jusques icy esté si grand & tellement bandé contre moy, que tout ce que j'ay toujours desiré d'avoir, m'a toujours fuy jusques ici. Et Dieu veuille que si je n'ay pas esté heureux en tout cecy soit mon dernier malheur. De façon que cette premiere année, je la passay sans vouloir autrement mettre en lumière aucuns de mes œuvres, jusques à ce que je veisse que j'eusse gaigné par bons offices & devoirs d'amis, tous ceux qui avoient desiré d'empescher mes desseins ou projects, lesquels je présentay au Roy à un an de là, sçavoir est, en May l'an 1583 en suyvant. Et toutesfois, tout cela ne m'a non plus servy qu'à celuy qui, pour vouloir mettre quelque chose par escrit, l'escriroit sur le sable, & qu'un torrent passast après pour l'effacer du tout. Toutesfois je n'ai pas discontinué en aucune façon à faire des amis en toutes sortes: & pour conduire mes affaires au port où je desirois tant d'aborder, je me suis advisé (selon qu'il a pleu à Dieu me conseiller) d'user d'une façon que tout homme vivant selon la crainte de Dieu doit faire; sçavoir est, d'oublier toutes les inimitiés passées, ce que j'ay bien monstré ayant escrit amplement les louanges de ceux qui m'ont icy porté moins d'amitié que je ne l'avois méritée, pour beaucoup de raisons: & pour dire en un mot, ayant voulu que toutes inimitiés passées ne vinssent plus à se renouveller, pour empescher le cours de mes estudes & l'advancement du bien public envers mon Roy & Prince Souverain, auquel j'ay

desiré de tout temps faire preuve de ma dévotion & humble service à l'endroit de Sa Majesté. Mais pour laisser cecy & pour venir à parler d'autres. choses, je veux déclarer la façon que j'ai observée à la structure & composition de cette *Bibliothéque Françoise.* En premier lieu, je diray que je n'ay reçu advertissement ou mémoires de tant d'autheurs François desquels j'ay parlé, ou s'il y en a eu quelques-uns qui m'ayent baillé mémoires, entre ces trois mille dont j'ay parlé, il ne s'en trouvera pas six qui m'ayent baillé le catalogue de leurs livres, & encore je n'avois que faire d'avoir ceux qui sont imprimés, car je les avois veuz: mais quant à ceux qui restoient à mettre en lumière, ou qu'ils avoient projectés & desseignés de faire, je ne les pouvois pas deviner ny en faire le récit qu'après leur advertissement. Je diray davantage, qu'il ne se trouvera point que j'aye reçeu aucuns mémoires, catalogues ou inventaires d'aucuns Imprimeurs ou Libraires, tant de Paris que d'autres lieux de France, pour faire ce recueil: & si quelques-uns en ont opinion, qu'ils s'en enquierent, & l'on verra s'il est autrement que je le dy. Davantage l'on ne me peut mettre à sus (sans par trop s'abuser) que j'aye usurpé sur aucun en cet œuvre: que s'il y en a qui ayent de pareils desseins (comme j'ai entendu que le Seigneur de Vauprivaz, Anthoine du Verdier, en avoit entrepris) cela n'est pas avoir rien usurpé sur ses inventions, ny avoir esté soulagé par ses mémoires, car jamais je ne l'ay veu ny

cogneu, & avons toujours esté esloignez l'un de l'autre plus de cent lieues, & mon entreprise en cecy étoit il y a plus de quinze ans, comme pourroit tesmoigner un nombre infini d'honnestes hommes qui m'ont cogneu, & visité ma Bibliothéque encommencée depuis ce temps-là. Mais quand ainsi seroit, que quelques-uns voulussent entrer sur tels propos, je vous laisse à penser si Budée se soucioit de Léonard Portius Italien, & Erasme de Polydore Virgile, & encores plusieurs autres semblables, qui tous ont escrit des subjects pareils. Et si l'on fait doute qui emportera le prix en ce cas: certes, je suis si peu curieux de gloire, que je ne me soucie pas de laisser à juger qui sera le plus estimé des deux ouvrages escrits sur un mesme subject; car outre que j'en ay beaucoup d'autres de plus grande conséquence, je me peux aussi vanter que je n'ay mis ce livre en lumière que pour monstrer à mes amis la bonne volonté que je leur portois, & du tesmoignage que j'en desire laisser par escrit à la postérité.

Or voylà ce que j'avois à dire touchant ceux qui ont escrit des subjects pareils les uns aux autres, & de la dispute qui en a esté en chacun siécle. Et si quelques-uns se veulent comparer aux susdits Budée & Erasme, il leur sera permis de par moy, & n'en suis pas jaloux: car je me suis toujours réputé ne sçavoir qu'une chose, c'est que je ne sçay rien.

Reste maintenant à venir aux autres articles touchant

cette *Bibliothéque Françoiſe*, leſquels je mettray expreſſément en avant pour reſpondre à pluſieurs qui parlent avec aſſez peu de reſpect des autheurs, en les calomniant le plus ſouvent en choſes toutes fauſſes.

Voicy doncques ce que j'ay à dire touchant ceux qui diront que je me ſuis ſervy des eſcrits d'autruy pour mettre en mon livre: j'advoue que M. le Préſident Fauchet a fait imprimer depuis quelques années en çà un Catalogue des anciens Poëtes François, duquel le nombre eſt de *cent vingt & ſept*, & ne veux pas nier d'autre coſté que Jean de Noſtredame Provençal, homme docte, (lequel eſt frere de Michel de Noſtredame, dit Noſtradamus, tant renommé par les Aſtrologues, &c.) n'aye fait imprimer un ſien livre des anciens Poëtes Provençaux, lequel contient les noms de ſoixante & ſeize Poëtes. Ce que j'ay desjà advoué en ce mien œuvre de la *Bibliothéque Françoiſe*, lorſque j'ay fait mention dudit Jean de Noſtredame, & encore n'ay-je pas voulu celer comment je me ſuis aydé du livre dudit ſieur Claude Fauchet, car en pluſieurs endroits de mon livre je mets ces deux lettres C. F. après que j'ay parlé de ceux qu'il a alléguez, & cela ſignifie le nom dudit ſieur Préſident. Mais il confeſſe en ſon livre en avoir eſté ſecouru de la plus grande partie par M. de Roiſſy, Meſſire Henri de Meſmes, duquel j'ay veu le livre eſcrit à la main ſur parchemin, avec les Chanſons en muſique deſdits anciens Poëtes. Ce que j'allégue, afin de monſtrer que ſi les

uns

uns ont eu ſecours de livres par aucuns, l'on les a auſſi bien peu voir comme eux, & toutesfois je n'en veux demeurer ingrat, mais recognoître ceux deſquels je me ſeray ſervy ou aydé.

Quant aux autres autheurs deſquels je fay mention en mon œuvre, je les ay veuz ou leuz, & les ay encore pardevers moy pour la plus grande partie, ſans que je les aye empruntez, car je diray bien celà que je n'en ay oncques deu à aucun Libraire, & ſi j'en ay acheptë pour plus de dix mille livres depuis quinze ou ſeize ans que j'ay commencé à aymer les lettres. Et ce qui eſt le plus à admirer en cecy, touchant une ſi curieuſe recherche, c'eſt que j'ay eſté dix ans & plus, abſent de la Ville de Paris, ſçavoir eſt, depuis l'an 1571 juſques en l'an 1582. Ce que j'ay bien voulu dire, pour monſtrer que ſi j'euſſe fait ma demeure ordinaire en icelle Ville, que j'euſſe bien un plus grand nombre de livres que je n'ay pas, & euſſe peu recueillir plus d'autheurs pour les employer en ce Catalogue. Mais avant que paſſer plus avant ſur autre propos, je diray que ceux qui voudront juger de ma façon d'eſcrire, & qui voudront prendre garde, ſi j'ay bien parlé en noſtre langue, & uſé de façons ordinaires aux bons hiſtoriens, que ce n'eſt pas icy que je l'aye peu monſtrer. Car qui auroit entendu combien j'ay eſté preſſé en cet ouvrage, il admireroit peult-eſtre celà plus que toute autre choſe dont il aye ouy parler. Et à fin que j'en laiſſe quelque choſe par eſcrit, non à autre intention

que pour me justifier à l'endroit de ceux qui ne demandent qu'à trouver à reprendre pour s'en prévaloir ; j'oseray soustenir qu'il ne se trouvera point d'œuvre tel que cestuy-cy qui aye esté imprimé de la façon, & en appelle tous les Imprimeurs & Libraires à tesmoings, & autres qui sont versez en cet art ; car je peux asseurer qu'il ne s'est passé jour depuis le premier que j'ay mis cet œuvre sur la presse, qu'il ne m'ait esté de besoin de fournir aux Imprimeurs un cayer de copie, qui sont douze pages d'escriture, ou bien (pour le mieux donner à entendre) trois feuilles de grand papier remplies de douze faces ou costez de minute escrite de ma main, contenant chacune page plus de quarante lignes, & chacune ligne plus de douze syllabes, pour fournir à deux compositeurs qui travailloient sur ce livre ; ce que je repete assez amplement, afin que cela me serve contre ceux qui sont plus prests de calomnier que de bien dire, ou parler des autheurs à leur louange. J'adjousteray encores qu'il n'y a aucune copie de ce livre que celle qui est escrite de ma main, & laquelle j'ay expressément retirée par devers moy pour m'en servir de preuve quand il seroit de besoing de monstrer comme le tout s'est fait, mesmes jusques à là que d'avoir minuté la table & encores les faultes survenues en l'impression de ce livre, qui sont choses que les Autheurs font ordinairement faire par autruy. Mais j'ay tant de desir que tout ce que je fay soit selon ma volonté, que je ne m'en fie ou rapporte

qu'à moy-mesme. Et outre-plus je laissois à dire qu'il ne s'est passé jour que je n'aye veu quatre espreuves, qui sont les corrections des feuilles que l'on imprime. Et si quelques-uns entrent en descroyance de cecy, qu'ils s'enquierent comme le tout s'est passé : la chose est récentement advenuë, & par conséquent plus preste à en sçavoir la vérité.

Davantage il n'y a eu jour durant cette entreprise, que je n'aye esté visité par plusieurs hommes de marque, lesquels j'ay tellement entretenuz que ils n'eussent pas sçeu que je faisois imprimer mon livre, sinon qu'ils voyoient en leur présence que l'on m'apportoit des espreuves ou feuilles à corriger.

Or pour venir à parler d'autres choses, j'ay à vous supplier de croire que je n'ay obmis aucun en ce Catalogue des Escrivains François, duquel j'aye peu avoir cognoissance : que s'il s'en trouve quelques-uns qui se plaignent d'y en voir les uns compris en ce livre & les autres obmis, qu'ils sçachent que nous ne l'avons point fait expressément, ou bien comme étans poussés & induits à celà pour quelque occasion : car tant s'en faut que je n'eusse bien voulu y comprendre ceux qui méritent beaucoup, que mesmes je ne doute pas qu'il n'y en ayt en ce livre qui sont de si peu de valeur, & si peu de recommandation, que je sçay bien que telle fois j'auray parlé d'un valet ou d'un homme encore plus vil & abject : mais en cela nous n'a-

vons eu esgard que pour satisfaire à nostre principal desſein, qui estoit de nommer toutes sortes d'autheurs, tant doctes qu'ignorants, & la différence que nous avons faite entre ces deux sortes d'hommes est telle, que nous loüons les sçavants (selon leur mérite) & quant aux autres, nous les passons soubs silence, & nous ne disons chose d'eux qui soit à leur blasme ou des-avantage: car nous recitons seulement leurs œuvres & compositions, nous réservant à en donner nostre jugement autre part.

Je diray encores, que si ce Catalogue n'est remply de plusieurs autheurs qui ont composé, que je n'ay pas telle cognoissance de leurs escrits comme je desirerois l'avoir, car j'en eusse fait mention : mais vous sçavez que si ce sont livres non encores mis en lumiere, & lesquels sont pardevers les autheurs d'iceux, je ne les ay peu comprendre en ce livre, n'estant pas un Dæmon, mais bien homme comme les autres, & par conséquent qui n'a cognoissance que des choses communes à tous autres qui entreprendroyent d'escrire un tel subject qu'est cettuy-cy. Et avant que finir ce propos, je veux bien advertir ceux qui ne verront ici leurs escrits tant imprimez qu'autrement, que si je ne les ay nommez ou parlé d'eux, que ce sera pour la seconde édition de ce livre. Donques à fin qu'il ne tienne à mon devoir & à ma diligence qu'ils ne soyent compris en cet œuvre, je les advertis que s'ils desirent tant m'honorer, que de m'envoyer le Catalogue de leurs escrits & com-

poſitions, tant en Latin qu'en François, c'eſt-à-dire, de ce qu'ils ont inventé d'eux-meſmes ou traduit, qu'ils m'en donnent advertiſſement. Car j'eſpére mettre en bref ma Bibliothéque Latine en évidence, & quant à la Françoiſe, on voit deſia comme je m'en ſuis acquité. Mais afin que leurs lettres & mémoires me ſoient ſeurement fait tenir, je croy qu'ils ne pourroyent plus commodément les adreſſer qu'à leurs amis, & penſe qu'il s'en trouvera bien peu qui n'ayent cognoiſſance en cette Ville de Paris pour adreſſer leurs lettres & les faire tenir à ceux auſquels ils eſcriront. Et quant à ma demeure, elle ſe pourra touſiours ſçavoir par les Libraires de cette Ville, (s'il advient que je change du lieu où je ſuis à préſent demeurant, ce que je ne fay jamais qu'avec une trop grande difficulté,) & lors il n'y aura point d'excuſe à faire en mon endroit que je ne les aye reçeuz (ſi elles ſont parvenues entre mes mains,) & aux autheurs de les accuſer de pareſſe. Il reſte encores un point à vous advertir (Seigneurs François) c'eſt que vous n'ayez à trouver mauvais ſi j'ay mis les noms d'aucuns en tel ordre, que (ſelon quelque prompt jugement) vous diriez que j'euſſe failly de faire ainſi, & que je ne fuſſe pas trop abuſé en ce cas. Comme pour exemple ſi vous voyez que j'aye parlé des Rois de France, ſoit de François I, Charles IX & Henri III, direz-vous que je me ſois mépris quand celà eſt venu en leurs rangs de les avoir mis après leurs ſubjects, ou bien qu'ayant parlé du

pere ou de la mere que j'aye mis les enfans devant, & encore les disciples devant les maistres? Certes, ce n'est en celà que de la peine pour moy, d'avoir ainsi observé cest ordre alphabétiq ou d'A, B, C, mais je l'ay fait partout où celà s'est rencontré, à fin de fuir toute calomnie, & demeurer en l'amitié de tous.

Je penserois avoir laissé tous ces articles cy-dessus contenuz comme imparfaicts, si je n'avois encores employé en ces advertissements combien cette Bibliothéque sera profitable à toutes sortes d'hommes, & principalement à plusieurs autheurs, desquels leurs noms se pourroient perdre avec leurs œuvres: car il y en a desquels j'ay parlé qui sont si peu recommandables, que je laisse à penser à tous ceux qui ont l'esprit clairvoyant, si je vivray pour les avoir mis en mon livre, ou s'ils vivront pour les avoir mis au ranc de tant d'honnestes hommes. Et d'autre-part, voicy le profit qui en viendra à ceux qui mourront sans avoir fait imprimer leurs livres avant leur trespas. Car l'on ne me pourra nier que plusieurs usurpent & s'attribuent le labeur d'autruy, & ce livre les descouvrira, d'autant que j'ay parlé tant des œuvres imprimez que de ceux qui ne sont encores en lumiere. Voicy les autres commoditez qu'apportera ce livre, c'est qu'il y a plus grand nombre d'hommes qui ne sçavent pas quels livres se trouvent imprimez, que de ceux qui en sont avertiz, & cette Bibliothéque les en rendra certains. Et pour dire un mot touchant les Libraires ou

Imprimeurs, voicy en quoy je les ay obligez à me vouloir ſouhaiter tout heur & proſpérité, c'eſt que, ce qu'ils devroient avoir entrepris, je l'ay effectué pour eux, mais je croy que le travail de cecy leur ſembloit trop grand: car s'il euſt eſté facile & bien ayſé à faire, ils n'euſſent attendu ſi long-temps à le monſtrer en évidence; je ne dy pas pour eſcrire les vies des autheurs, mais ſeulement faire un Catalogue de leurs œuvres en François.

Or, il eſt tel que ceux qui avoient des livres en leurs boutiques ſans les pouvoir vendre, & que ceux qui avoient de couſtume de les mettre en leurs Magazins, ou lieux propres pour mettre leurs livres autre part qu'en Boutiques, ſeront maintenant contraincts de les amaſſer bien ſoigneuſement pour ſatisfaire à tant de perſonnes curieuſes qui en demanderont: & s'ils ſont eſloignez des villes, ils envoyeront mémoires pour en recouvrer par leur moyen. C'eſt donc-là, le profit que les Libraires reſentiront par la publication de ce mien livre, & auſſi ceux qui deſireroient voir ceux qui auroient ja entrepris des ſubjects, tant des inuentions que de traductions des choſes, qu'ils avoient envie de traicter, ou tourner en noſtre langue.

Et pour venir à dire un mot touchant ceux qui diſent que cet œuvre eſt laborieux plus qu'autre qu'ils ayent encore veu, vrayement ils le peuvent bien confeſſer, mais ce ſeroit peu de choſe que de ne l'appeller que laborieux,

veu que ceux qui en feroient de pareils, je ſçaurois bien quels tiltres de louange je leur devrois donner. Car s'il arrivoit qu'un Architecte ou un Peintre euſſent fait tant de maiſons, ou tant de protraicts & baſtimens divers, ſans que pas-un ſemblaſt l'un à l'autre, je m'eſtudierois à leur donner des Epithetes pareils, ou correſpondans à leurs mérites. Et je laiſſe le jugement de celà à ceux qui verront qu'ayant eſcrit les louanges de plus de mille hommes, il ne s'en trouvera pas une ſemblable, mais toutes differentes encores que ce ſoient touſiours ſur un meſme ſubject, c'eſt-à-dire, d'hommes recommandez pour les lettres : & je leur laiſſe à penſer comment celà ſe doit appeller, & ſi ce mot de laborieux eſt une aſſez ſuffiſante récompenſe de tant de travaux.

Voylà (Meſſieurs) ce que j'avois à vous dire, & s'il y a encores quelques autres poincts à traicter, dont je ne me ſois ſouvenu en cet advertiſſement, j'y ſatisferay (Dieu aydant) une autre fois, avec plus de loiſir & de commodité.

Eſcrit à Paris le 19 jour de May l'an 1584.

IN MANIBUS DOMINI SORTES MEÆ.

Tous mes hazards ſont en la main de Dieu.

DESSEINS



DESSEINS OU PROJECTS

DU SIEUR DE LA CROIX-DU-MAINE,

PRÉSENTEZ au Très-Chreftien Roy de France & de Pologne, HENRY III du nom, l'an 1583, au mois de May.

POUR dreffer une BIBLIOTHÉQUE parfaite & accomplie de tous points, s'il plaift à SA MAJESTÉ de l'accepter & fournir de Livres, Mémoires ou Recueils pour remplir les cent Buffets, defquels la forme ou façon eft icy repréfentée : chacun d'iceux contenant cent volumes, qui font en nombre de dix mille, divifés par Livres, Chapitres, Cayers & lieux communs, & encores réduits par ordre d'A, B, C. pour les trouver plus aifément, le tout mis en tel ordre comme s'enfuit.

LES Titres ou Infcriptions Générales mifes au-deffus des cent Buffets de la Bibliothéque du ROI.

Le premier ordre : contenant toutes chofes facrées ou qui dépendent d'icelles.

1 DIEU Tout-Puiffant.
2 JESUS-CHRIST, vray Fils de Dieu.
3 Le Saint-Efprit.
4 La Saincte TRINITÉ.

5 Le Royaume céleste, ou habitans de Paradis.
6 Le Clergé universel, qui est l'Eglise de Dieu & ses ministres.
7 Dignitez des Ecclésiastiques, ou offices en l'Eglise de Dieu.
8 Divers ordres de religions, entre les Chrestiens.
9 La Religion des Chrestiens, & ce qui en dépend.
10 Diversitez de Religions entre les hommes.
11 Police sacrée ou divine.
12 Les Saincts Sacremens de l'Eglise.
13 Meslanges de choses divines.
14 Livres saints & sacrez.
15 Héréfies diverses en l'Eglise de Dieu.
16 Les Saincts Conciles de l'Eglise.
17 Les faulx Dieux & Déesses, adorez des Payens & Idolâtres.

Second ordre des Buffets, touchant les Arts & Sciences.

18 La Saincte Théologie & ce qui en dépend.
19 Jurisprudence.
20 Médecine.
21 Philosophie.
22 Mathématiques.
23 Le grand œuvre des Philosophes ou Alchimistes.
24 Musique de toutes façons.
25 La Poësie & les Poëtes.
26 Histoire.
27 Art Oratoire.
28 Grammaire.
29 Ornement de la Langue Françoise.
30 Diverses Langues Estrangères.
31 Académies & Universitez.

32 Parlements & Cours Souveraines.
33 Couſtumiers de France, avec Commentaires.
34 Edicts ou Ordonnances Royales.
35 Police temporelle ou ſéculière.
36 Arts & Sciences d'hommes libres.
37 Arts & Sciences reprouvées.
38 Arts vils & méchaniques.
39 Les Neuf Muſes.
40 Les Vies des Hommes Doctes de France.
41 Hommes Doctes Eſtrangers.

Le troiſieſme ordre, contenant la Deſcription de l'Univers, tant en général qu'en particulier.

42 La création du Monde, & de ſes Eléments.
43 L'Europe.
44 L'Aſie.
45 L'Afrique.
46 Les Terres neufves ou nouveau Monde.
47 Voyages ſur les mers & ſur terre.
48 La France & les Gaules, & ſes illuſtrations.
49 Deſcription du ſpirituel de France.
50 Deſcription du temporel de France.
51 L'Hiſtoire des François ou Gaulois.
52 L'Hiſtoire de noſtre temps.
53 La Gaule Celtique ou Lyonnoiſe & ſes antiquitez.
54 La Gaule Belgique.
55 La Gaule d'Aquitaine & Narbonnoiſe.
56 Les Eſpagnes.
57 Les Almagnes.

58 L'Italie.
59 L'Angleterre, l'Eſcoſſe & Hibernie.
60 Pologne & Lithuanie.
61 La Grece.
62 Meſlanges de divers Royaumes Eſtrangers.

Le quatrieſme ordre, des choſes qui concernent le genre humain.

63 L'Homme & ce qui en dépend.
64 Maladies des Hommes & leurs remedes.
65 Femmes illuſtres & autres.
66 La Sageſſe mondaine ou Inſtructions pour les hommes.
67 Divers exercices des Nobles ou Gentils hommes.
68 Meſlanges d'exercices de l'eſprit ou du corps.
69 Divers trafiqs & commerces d'hommes, ſur mer & terre.
70 Diverſes couſtumes & façons de vivre par tout l'Univers.
71 Hommes d'honneſte exercice.
72 Officiers de robe longue ou de Judicature.

Le cinquieſme ordre, d'hommes illuſtres en Guerre.

72 Monarques & Empereurs.
73 Roys & Roines de France.
74 Princes de France.
75 Princes de pays eſtrangers.
76 Hommes illuſtres en Guerre.
77 Chevaliers de divers ordres.
78 Eſtats d'hommes nobles, ou ſuivants les Armes.
79 Officiers de la Maiſon du Roy, les plus remarquables.

80 Maiſons nobles de France & leurs Généalogies.
81 Meſlanges de divers Officiers dignes de mémoire.

Le ſixieſme ordre, touchant les ouvrages de Dieu.

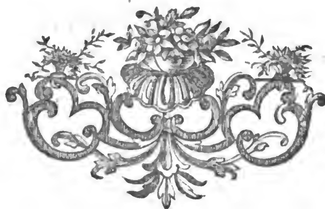
82 Divers Métaux & Minéraux.
83 Pierres précieuſes & autres de remarque.
84 Terres médecinales & autres.
85 Eaux naturelles & artificielles.
86 Oiſeaux de diverſes eſpèces.
87 Animaux de toutes ſortes.
88 Serpents.
89 Poiſſons aquatils & terreſtres.
90 Arbres fruictiers, & ſans fruict.
91 Fleurs, Fruicts, Semences & Légumes.
92 Herbes, Plantes & Racines.
93 Huiles, Liqueurs & Odeurs.
94 Diverſes ſortes d'Aromates, drogues ou Eſpiceries.
95 Monſtres & Prodiges de toutes ſortes.
96 Meſlanges d'ouvrages de Nature.

Le ſeptieſme ordre, touchant les meſlanges de divers Mémoires.

97 Mémoires particuliers ou de conſéquence.
98 Exemples mémorables en toutes ſortes.
99 Bibliothéques, & Pandectes Latines & Françoiſes.
100 Livres en toutes ſortes de langues eſtrangères.
101 Meſlanges de Livres, ou Mémoires Latins.
102 Meſlanges de Livres ou Mémoires en langue Françoiſe.
103 Viſages ou Portraits d'Hommes Illuſtres.

104 Livres de toutes ſortes de portraits ou figures.
105 Livres de recréation.
106 Paradis, Purgatoire & Enfer.
107 La fin du Monde.

Fin des Tiltres ou Inſcriptions pour la Bibliothéque du Roi.



EPISTRE AU ROY.

SIRE, ce qui m'a donné tant de hardiesse que d'avoir bien osé entreprendre de faire très-humble présent à vostre MAJESTÉ, de ces miens DESSEINS, ç'a esté l'asseurance que j'ay euë, qu'ils vous seroient agréables pour beaucoup de raisons, car ils ne contiennent que choses bien dignes d'un Roy favorisant les lettres, aimant la vertu, & sur-tout, desireux du bien public, qui sont trois dons de DIEU, que chacun recognoît en vostre MAJESTÉ, avec infinies autres graces, lesquelles je passe maintenant soubs silence, de peur d'encourir le soupçon de flatteur.

Et pour monstrer que ces miens Projects ne sont point idées ou imaginations, & que les Buffets ou Dressoirs (desquels les tiltres ou inscriptions générales sont déduites cy-devant) se peuvent aisément remplir de toutes les matieres desquelles elles font mention : j'ose bien asseurer que le plus difficile de l'entreprise est fait, comme chacun le pourra facilement juger estre vray, par l'inspection ou recherche qu'il pourroit faire de la Bibliothéque que j'ay dressée depuis neuf mois en ça, en cette tant fameuse, & tout célébrée Université de Paris, laquelle j'ay commencée dès l'an de mon âge dix-septiesme, & tellement continuée, sans aucune relâche, depuis douze ou treize ans, qu'elle se voit aujourd'huy remplie de huit cens volumes de Mémoires, & Recueils divers, tant escrits de ma main qu'autrement, & tous de mon invention ou recherches par moy, & extraits de tous les livres que j'ay leuz jusques icy, desquels le nom-

bre eſt infini, comme il ſe peult aiſément voir par les 25 ou 30 mille cayers & chapitres de toutes ſortes de matieres qui peuvent tomber en la cognoiſſance des hommes, leſquels traitent de tant de choſes différentes, qu'il eſt preſque impoſſible de parler, diſcourir, voire imaginer quelque choſe, de laquelle je n'aye fait une bien curieuſe recherche, le tout réduit ſelon les ſciences, arts & profeſſions deſquelles ils traictent.

Et ce qui m'a juſques icy retenu en cette crainte, de n'avoir pluſtôſt fait entendre à voſtre MAJESTÉ ces miennes entrepriſes, ce n'a eſté autre choſe que la difficulté du ſubject, car ſi j'euſſe ſeulement promis la moindre partie contenue dans ma Bibliothéque, je n'euſſe ſervy que de fable ou riſée à la plus grande partie des hommes de ce ſiécle, mais me voyant (avec la ſeule aide de DIEU, qui paſſe toutes autres) parvenu juſques-là, que d'avoir reduit l'œuvre & pourſuivi l'entrepriſe juſques en l'eſtat qu'elle eſt maintenant, je n'ay plus craint (SIRE) de m'acheminer en voſtre bonne Ville de Paris (en laquelle vous faites voſtre ſéjour, pour y dreſſer cette mienne Bibliothéque, laquelle j'ay fait amener à grands fraiz & deſpens, car y ayant plus de cinq mille livres de péſant, cela ne ſe peult tranſporter ſans grands couſts & miſe d'argent, eu égard à la diſtance du lieu dont je l'ay fait partir.

Or, pour venir aux principaux points, leſquels m'ont occaſionné de conſacrer à voſtre Majeſté ces miens labeurs, j'ay opinion que ce ne ſera faire choſe qui luy ſoit déſagréable, ſi je fay le récit de quelques-uns que j'ay élabourez pour ſervir d'ornement à la FRANCE, & illuſtrer les Gaules de ſes plus remarquables antiquitez.

En premier lieu, j'ay fait la deſcription du Spirituel & Temporel d'icelle, ſi curieuſement que j'ay laiſſé ou peu, ou rien du

tout

tout, à ceux qui voudroient entreprendre un tel ſubject, car j'ay eſcrit plus de cent volumes touchant cette recherche. Secondement, j'ay eſcrit les vies de tous les Roys de France juſques à voſtre régne (lequel Dieu vueille bien proſpérer).

Oultre celà, j'ay eſcrit plus de cinquante volumes pour les illuſtrations des maiſons nobles de ce Royaume auquel vous commandez.

Sans faire icy mention de pluſieurs autres qui m'ont ſemblé eſtre néceſſaires pour l'entière & parfaite illuſtration de ce tant célèbre & floriſſant Royaume, comme entre autres, des choſes qui appartiennent à la décoration de la langue Françoiſe, de laquelle j'ay eſcrit pluſieurs volumes, ſoit des Proverbes ou Adages, des Etymologies, de l'Ortographe, & pour le dire en un mot, de tout ce que le plus diligent rechercheur pourroit excogiter pour ne laiſſer rien à enrichir cette matière.

Mais (Sire) je crain beaucoup, & non ſans en avoir occaſion, que ce que je vien de réciter touchant un ſi grand nombre de volumes, traictans de la France ſeulement, ſans faire mention de tant d'autres que j'ay eſcrits ſur autres arguments ou ſubjects, ne ſoit cauſe, de faire entrer quelques-uns en opinion que je ſois pluſtoſt un vanteur, & hardi promettant, que véritable en mes dicts; & me défie encores, que la plus grande partie des hommes qui entendront ces propos, ne les tiennent comme impoſſibles, non-ſeulement à cauſe de la trop grande difficulté du ſubject & promeſſe, mais encores pour la médiocrité de l'âge où je ſuis (laquelle on juge en me voyant) & oultre celà pour la conſidération des biens de fortune, auſquels ils meſurent mes forces d'eſprit, comme ſi l'un dépendoit de l'autre: voire pour avoir veu que je n'ay eſté ſecouru d'aucun, ſoit en argent, ou autre fraiz, ou pour n'avoir eu aucuns hommes ſoubs ma charge

pour m'aider à transcrire ; & faire les extraicts des livres desquels j'ay fait lecture depuis douze ou treze ans.

Mais en cecy je ne me peux servir d'autres preuves pour attester mon dire & le monstrer véritable, qu'en suppliant très-humblement vostre MAJESTÉ de vouloir commander à quelques-uns de votre COUR (en laquelle il y a un bon nombre d'hommes, d'esprit émerveillable, ornez d'une rare & singulière doctrine) de visiter ma Bibliothéque pour en faire rapport à vostre MAJESTÉ, & lors je m'asseure que faisant récit de ce qu'ils y auront veu, & de la diligence de laquelle j'ay usé depuis douze ou treze ans pour amasser, & recueillir tant de choses esparses, qu'ils ne me trouveront menteur, ny impudent en mes despromesses : mais au contraire, estans juges équitables, & despouillez de toute passion, envie & jalousie (qui sont les trois fléaux des hommes de ce siécle) ils attesteront, avecques vérité, que j'ai fait la chose moindre en paroles, qu'elle ne se trouve par effet.

Si je n'avoy peur d'user trop familiérement de la grandeur d'un tel Roy, j'oserois supplier très-humblement vostre MAJESTÉ, qu'il luy pleust eslire, laquelle qu'il luy plairoit, de toutes les matières ou sujets contenus entre les cent inscriptions générales, cy-devant récitées, & ayant seulement huit ou quinze jours de délai pour l'accomplir, je me fay for que tout ce qui se pourra trouver par escrit touchant cette matière choisie, sera réduit en tel nombre & en tel ordre, qu'il sera bien difficile de pouvoir rien trouver pour y adjouster, tant je l'auray sçeu rechercher de toutes parts, pour satisfaire à la preuve, de laquelle j'entrepren de venir à fin, avec tout honneur. Et en ce cas il ne sera pas besoin d'user de grande despense, car j'ay opinion que deux cens escuz satisferont pour chacun Bufet. & cela servira de preuve

pour juger de tout le reste des autres qu'il plairoit à vostre MAJESTÉ de faire dresser.

Cette somme est si petite pour un si grand Roy (tel que chacun vous recognoist) que je suis honteux d'avoir mis par escrit cette basse appréciation, par laquelle on peult aysément supputer combien tous les cent Bufets remplis cousteroient : mais je l'ay faict expressément pour monstrer le peu de coust ou le déboursement qu'il faudroit faire pour jouïr des choses si rares, pour lesquelles avoir un simple gentil-homme, ou autre de moindre qualité, y pourroit frayer sans s'incommoder ou rendre nécessiteux; mais je ne voudrois pas avoir entrepris d'aider aucun, quel qu'il fust, pour luy communiquer cette mienne méthode & façon in ouye de dresser des Bibliothéques, si ce n'estoit par vostre commandement exprès; ce que j'ay assez montré par les effects qui s'ensuivent : car j'oseray bien dire (sans que je craigne qu'aucun m'en puisse démentir) que si j'eusse voulu accepter les offres, tant en argent qu'en pensions & autres bienfaits qui m'ont esté libéralement présentez par plusieurs grans Seigneurs & Dames de vostre Royaume & autres lieux, (lesquels avoient un desir extrême de voir ces miens desseins accomplis,) qu'elle fust maintenant exécutée de point en point & réduite à sa fin: mais ce qui m'a tousiours empesché de ce faire & retardé d'entendre à leurs offres, ça esté l'espérance que j'ay tousiours euë que vostre MAJESTÉ ne laisseroit une si louable & vertueuse entreprise en arrière, mais bien au contraire, qu'elle se monstreroit aimer tellement la vertu, en recevant d'un bon acueil ceux qui font profession des lettres, qu'elle seule satisferoit aux fraiz & despenses d'icelle, (& DIEU veuille, par sa saincte grace, que cette mienne espérance ne m'ait point abusé.)

Je laisse à penser à la postérité de combien de commoditez

feroit cauſe cette Bibliothéque, ſi elle eſtoit miſe en évidence, & je ne dy rien des profits qui en réuſſiroient, ſi elle venoit à ſa perfection. En premier lieu, c'eſt le moyen de rendre les moins doctes ou du tout ignares, bien apris & ſçavans: & de faire encores que les vicieux exercent la vertu, s'ils ſe conforment à leur Prince: car comme dit le Proverbe,

A l'exemple du Roy un chacun ſe gouverne.

Avant que finir ce diſcours, j'oſeray encore dire cecy à voſtre Majesté, que je luy ay tant porté de reſpect & d'obéiſſance, (comme j'y ſuis obligé par les loix divines & humaines) que je n'ay onques entrepris de mettre aucuns de mes œuvres en lumière, attendant en celà (comme en tous mes autres deſſeins) le commandement d'icelle, touchant l'impreſſion ou entière ſuppreſſion de tous mes Livres & Mémoires, & principalement de ceux qui concernent l'Eſtat & affaires de France. Et ce qui m'a fait ſur-attendre juſques icy de ne les publier, ç'a eſté le Proverbe commun qui eſt tel.

Heureux celuy qui, pour devenir ſage,
Du mal d'autruy fait ſon apprentiſſage.

Ce que nous liſons en grand nombre d'autheurs, touchant Ariſtote, lequel fut blaſmé de ſon Prince Alexandre, pour avoir mis en lumière des choſes qu'il deſiroit n'eſtre communiquées qu'à luy ſeul.

Ce qui me fait parler de ces choſes avec tant d'affection, ce n'eſt autre choſe qu'un deſir démeſuré, (je ne diray pas trop affectionné à ſon Prince & Seigneur Souverain, auquel nous devons & nos vies & noz corps) de voir que la renommée de France s'étende ſi loin, que toutes nations la reverent pour les

lettres & redoubtent pour les armes, en quoy elle s'eſt montrée de tout temps floriſſante, & ſeroit un trop grand malheur, qu'alors qu'elle doit redoubler en ſa force, & ne perdre rien de ſa première ſplendeur, qu'elle vint en décadence ſoubs un ſi puiſſant Roy.

Mais pour le deſir que j'ay, que la renommée du Roy de FRANCE, ſurpaſſe toutes autres en tous genres de vertus, je feray une très-dévôte ſupplication au DIEU Tout-Puiſſant, que ce ſoit ſon plaiſir d'octroyer à voſtre MAJESTÉ toutes les choſes qui ſerviront de teſmoignage aux ſiécles à venir de voſtre regne bienheureux, & floriſſant en tous hommes de marque.

F I N.

PRINCIPIBUS PLACUISSE VIRIS, NON ULTIMA LAUS EST.

Ce n'eſt peu de cas, que de plaire à ſon Roy.



ADVERTISSEMENT

DU SIEUR DE LA CROIX-DU-MAINE

AUS FRANÇOIS,

Touchant ses Desseins présentez au ROY *l'an* 1583.

MESSIEURS, il y a quatre ans & plus que j'ay mis en lumière un mien DISCOURS, faisant mention de la plus grande partie des œuvres que j'avois escrites, ce que je m'advisay de faire, prévoyant que ce m'estoit nécessité d'en user ainsi, si je voulois mettre à fin une si haulte & difficile entreprise, de façon que pour estre plus avancé en cet affaire, j'en envoyay à tous ou la plus grande partie de mes amis, tant de nation Françoise qu'estrangers, par tous les endroits de l'Europe, en intention qu'ils m'aidassent de Mémoires & Advertissements touchant les matières desquelles mon Discours faisoit mention. J'entens ce secours touchant les choses particulières, desquelles chacun pouvoit avoir plus grande cognoissance que moy en son endroit, & non d'autres façons d'aide ou moyens pour soulager une si grande & prodigieuse entreprise; car en celà je n'en ay de ma vie requis aucun (graces à Dieu,) & ay bonne espérance de le pouvoir encores mieux continuer à l'advenir, que je n'ay fait par le passé.

Toutesfois, tous ces advertissemens & rescriptions, tant en général qu'en particulier, ne m'ont en rien servy, car la promesse contenuë en mon Discours par cy-devant imprimé, s'est trouvée si grande, si hardie, & tellement superbe, (à peu que

je n'ay dit audacieuſe, ſelon aucuns qui l'appellent ainſi) que l'on a penſé que celà eſtoit, je ne diray pas ſeulement difficile, mais du tout impoſſible à faire, principalement à un jeune homme tel qu'ils voyoient que je me diſois par mes eſcrits, ſçavoir eſt, n'ayant pour lors atteint l'âge de vingt & ſept ans: de façon que me voyant ainſi ſurpris en mes intentions, je me ſuis délibéré de ſatisfaire (s'il m'eſt poſſible) à ceux qui ont juſques icy penſé que mes deſſeins eſtoient entrepriſes en l'eſprit ſeulement, ſans que jamais on en peuſt voir l'effect.

J'ay donques mis expreſſément ces Deſſeins & Projects en lumière avec les tiltres ou inſcriptions générales des choſes, deſquelles j'ay eſcrit divers volumes, & les ay préſentez au Roi, à fin de me réſouldre totalement, en ce que j'ay à faire à l'advenir; car s'il accepte cette offre que j'ay faite à Sa Majesté, de luy dreſſer une Bibliothéque accomplie & parfaite, je me fay for de la rendre preſte dans trois mois. Au contraire, ſi le malheur eſt ſi grand, & ſi le déſaſtre a tant conſpiré contre les lettres & ceux qui en font profeſſion, que Sa Majesté n'y veuille entendre, ce vous ſera un malheur commun, & perte indicible à toute la France, (Seigneurs François) d'autant que cecy ne ſe pourra, peut-eſtre, aiſément recouvrer de vos ſiécles.

Je parle ainſi, car ſi celà euſt peu eſtre fait par autres, ou bien nous en euſſions veu leurs effects, ou pour le moins leurs promeſſes: mais je vous appelle tous à teſmoing, ſi cela à jamais eſté épromis de la façon, quoy qu'on veuille alléguer les deſſeins de Jule Camile Italien, ou autres ſes ſemblables, qui tous ont ſeulement projecté des façons de dreſſer Librairies, mais ils n'ont jamais monſtré l'exécution d'icelles: auſſi que faiſant conférence de leurs deſſeins avec ceux-cy, ils ſe trouveront ſi différents, qu'il n'y a aucune comparaiſon, non que je veuille leur oſter l'hon-

neur qui leur eſt deu, pour de ſi belles & tant louables entrepriſes, mais je ſouſtien que je n'ay en rien entrepris ſur leurs conceptions, tant s'en fault que je les aye imitées. Si on allégue encores que Marc VARRON, (le plus docte homme qui ayt jamais porté robbe longue) ayt eſcrit des œuvres à peu-près ſemblables à celles que je dy avoir ia élabourées, je confeſſe qu'il eſt ſeul entre tous noz devanciers qui ayt eu de plus beaux deſſeins, & eſcrit de plus belles œuvres, mais je ne peux avoir enſuivy ſa façon d'eſcrire, pour n'avoir oncques veu ſes eſcrits: auſſi n'avons nous aujourd'huy entre toutes les compoſitions d'iceluy (deſquelles font mention Plutarque, S. Auguſtin, Ciceron, Iſidore, A. Gelle & autres) que les trois livres de l'agriculture dudit Varron, & quelques fragments ou livres imparfaits de ſes 24 de la langue Latine.

Mais il me ſemble que j'entens quelques-uns, qui veulent mettre en avant les Bibliotheques des Anciens, & parler du grand nombre de livres, qui eſtoient en icelles: voulant maintenir qu'il eſt aujourd'huy impoſſible d'en avoir un tel nombre, allegants ſur ce point, la Bibliotheque d'Alexandrie conſtruite du temps de Ptolemée Philadelphe, Roi d'Egypte, 2. du nom, regnant avant la nativité de Jeſus-Chriſt 272. ans: contenant (ſelon aucuns autheurs Grecs & Latins) cinquante mille livres, & ſelon d'autres, ſept cens mille Volumes.

En quoy je veux bien les advertir, que les plus ſubtils ſe ſont juſques icy abuſez, & entre autres H. Cardan, Médecin Milanois, autheur du livre des ſubtilitez, lequel parlant de Mercure Triſmegiſte, en ſon livre de la Variété des choſes, eſcrit que ſelon aucuns il a eſcrit plus de trente mille Volumes de diverſes matières, & penſe, ledit Cardan, qu'ils prenoient un volume pour une ligne, ou pour un vers ou carme. mais vous voyez s'il

a entendu ce passage, & s'il a sceu l'explication de ce nom de Volume.

Je dy donques, que si les livres de la Bibliotheque d'Alexandrie estoient aujourd'huy imprimez, qu'ils ne se trouveroient excéder le nombre de sept mille Volumes: supposant qu'ils appelloient pour lors un Volume ce que nous pourrions escrire maintenant dans un cayer, ou chapitre d'un livre: & outre plus j'ose asseurer que si Theophraste Paracelse (Prince des Alchimistes) eust été de leur temps (lequel a escrit environ de 300 Volumes) que les Anciens eussent nombré celà pour trente mille Volumes. Pour dire encores un mot touchant ceux qui se sont renduz immortels pour avoir dressé des Librairies (desquelles selon aucuns Asinius Pollio fut le premier inventeur, (je ne peux assez louer le Roy François premier du nom, pere des lettres, lequel s'est tellement estudié pour remettre les Arts & Sciences en leur premiere splendeur, qu'il a despensé des biens infiniz à cette curieuse, & non jamais assez louée entreprise, comme entre autres ayant fait délivrer par une fois à Guillaume Postel (l'honneur de Normandie) la somme de quatre mille escuz, pour enrichir sa Bibliotheque, dressée à Fonteine belleeau: sans parler de maistre Iuste Tenelle, Pierre Gilles Albigeois, & autres hommes doctes, ausquels il avoit donné charge de recouvrer Livres, & amasser Mémoires de toutes parts, à quelques pris qu'ils fussent: Aussi avons nous veu arriver, qu'encores qu'il n'ait pas tant esté heureux en ses actes belliques, comme ses devanciers, ou comme son fils Henry 2. que néantmoins il a esté plus parlé de luy, pour ce respect, & encores sera-il ès siécles à venir, fait telle honorable mention de ses libéralitez, à l'endroit des lettres, que sa renommée durera autant long-temps que les lettres auront vogue & durée. En celà

il monſtroit ſa grandeur d'eſprit comme en toutes autres choſes: taſchant à ſe rendre immortel, & ſe faire admirer à tous ceux de ſon ſiécle: faiſant encores par là, que ſes ennemis meſmes le redoutoient: Auſſi par ce moyen il a ſçeu tant bien gouverner ſon Royaume, & reſiſter en meſme temps à ſi grand nombre de forts & puiſſans ennemis, que c'eſt choſe preſque incroyable, & certes bien digne d'une perpétuelle recommendation.

Que s'il n'euſt eu ſon affection qu'à baſtir des ſuperbes ou magnifiques Palais, & maiſons ſomptueuſes, dreſſer des jeuz & ſpectacles: porter maſquarades ou Mommeries, commander de préparer Tournois & combats, faire appreſter des Entrées & Banquets publics, & infinies autres magnificences, ou appareils (qui ſont deſpenſes communes, & preſque ordinaires à tous les Monarques, Empereurs, Rois, Princes, & grands Seigneurs, tant du paſſé que du préſent) en quoy euſt-il (je ne diray pas ſurpaſſé) mais ſeulement égalé les Anciens?

Celà donques a eſté cauſe de le faire aymer de tous, & meſmement de ſes plus grands ennemis: car ceux qui luy portoient envie, pour eſtre contraires à ſa religion, ſe ſont abſtenuz d'eſcrire contre luy, & n'ont voulu en médire pour ce ſeul reſpect des lettres: comme nous auons veu à l'endroit de quelques-uns des Proteſtans, deſquels il eſtoit le fléau, & très-ſevere ennemy: leſquels n'ont pas laiſſé de le mettre au rang des plus célèbres hommes, qu'ils ont choiſis entre pluſieurs, pour eſcrire leurs vies: & tout cela s'eſt fait pour la conſidération des lettres, ſciences & doctrines, deſquelles il a eſté le pere, & ſera à jamais recommandé pour tel.

Or je penſe que cet exemple (lequel j'euſſe peu accompagner d'infinis autres) ſera ſuffiſant pour faire aimer les lettres, & chérir ceux qui en ſont profeſſion, à ceux-là qui deſirent que

l'on face très-honorable mention d'eux, soit de leur vivant, ou après leur trespas : De façon que pour le desir extrême que j'ay que mon Roy & Prince Souverain, imite ses ayeuls en choses si louables, je suis contraint, pour le service que je luy doy, de provoquer Sa Majesté par tous les moyens que je penseray devoir estre approuvez & bien receuz, pour le rendre amateur de telles choses, lesquelles luy apporteront des louanges surpassantes en toutes celles que l'on peut donner aux Roys.

Pour venir aux autres articles desquels je veux parler, je réciteray très-volontiers la façon de laquelle j'ay usé pour escrire un si grand nombre de Volumes, desquels j'ay fait mention en mon Epistre au Roy : & ce pour satisfaire à quelques-uns, qui pensent que celà ne se peut faire, d'avoir tant escrit en si peu de temps, sans avoir eu aucun homme qui m'ait aydé à copier, ou transcrire les livres desquels j'ay fait lecture, depuis 12 ou 13 ans en ça. En premier lieu, il est à présupposer que j'ay fait entière profession de poursuivre mes desseins, depuis l'an de salut 1569. jusques à ceste année 1583. qui sont plus de douze ans accomplis : En ces douze années consécutives, j'ay pour le moins employé six heures à l'estude par chacun jour : sçavoir est trois heures à lire, & trois à escrire, de façon que j'ay peu en chacune heure remplir d'escriture une feuille de papier, qui sont trois feuilles par jour, & en somme se sont plus de mille par an, tellement que en douze ou treize ans, j'en ay escrit plus de treize mille : Et pour la crainte que j'ay qu'aucuns par trop legers de langue ou de cerveau, ne pensent que je vueille entendre soubz ce nom de fueille de lieux communs ou extraicts, des mémoires ne contenant quelquefois que dix ou douze lignes : Je veux bien esclarcir ce passage, pour ceux qui en doubteroient : lesquels je prie bien for de croire, que je n'enten point conter

une feuille, ſi elle ne contient plus de cent lignes, & chacune ligne plus de douze ſyllabes: de façon que s'il ſe trouve pluſieurs fueillets eſcrits, je n'appelle point celà fueille entiere d'eſcriture, s'il n'y a près de cent lignes. Ce que je ſuis forcé d'expliquer ainſi par le menu, pour obvier à un nombre infiny d'impoſtures & calomnies d'hommes, qui n'ont pas veu mes mémoires & recueils: ou qui croyent trop légerement au rapport de ceux qui parlent de moy à mon déſavantage: ſans qu'ils puiſſent alléguer autre occaſion, qu'un deſpit & jalouzie qui les accompagne nuict & jour: ſe fachants de n'avoir pas attaint ce qui ne vient pas pour médire & detracter d'autruy, mais par un don de Dieu, lequel pourra bien leur eſtre departy, s'ils y procedent de la façon que j'ai ſuivie pour la meilleure, & ayant plus de ſeureté.

En tout ce que j'ay dit cy-deſſus, je n'ay point parlé de ce qui m'a fait mettre en termes ſi generaux, les matieres deſquelles les tiltres ſe voyent au commencement de ce Diſcours, & l'ay fait pour bonne occaſion, car ſi j'avoy publié les trois cents tables des lieux communs, que j'ay faites pour l'explication de ce mien deſſein, (duquel je n'ay parlé qu'en general, ès inſcriptions cy-devant deduites) je craindroy que je ne feiſſe par trop grande ouverture de mes plus ſecrettes & particulieres inventions: d'autant que ces tables ſervent comme d'une clef à l'explication de ce que j'ay eſcrit en articles entiers, ſans les ſpécifier.

Et toutesfois j'en diray un mot touchant celuy que j'ay eſcrit des habitans de Paradis, lequel j'appelle autrement le Royaume Celeste: dans lequel Bufet je compren les matieres qui s'enſuivent, ſçavoir eſt une bien curieuſe recherche de ce que l'Egliſe des Catholiques croit des eſleuz de Dieu, qui y ſont leur ſéjour

& demeure, comme sont les Seraphins, Cherubins, Thrones, Dominations, Vertus, Puissances, Principautez, Archanges, Anges, Evangelistes, Apostres, premiers & seconds, (qui sont les Disciples de Jesus-Christ,) les Martyrs, Confesseurs, SS. Peres, Juges, Prophetes, Patriarches, Sacrificateurs, ou grands Prestres de la Loy, les parens de nostre Seigneur, les Innocens, les Saincts Docteurs de l'Eglise, les Saincts & Sainctes Femmes, canonisées pour leur bonne vie, & autres s'il y en a encores outre ceux-cy.

Voylà ce que j'avois à dire touchant la démonstration de quelques inscriptions mises au-dessus des Buffets addressez au Roy, desquels les titres semblent obscurs à ceux qui en oyent parler, pour ne sçavoir pas ce qui en dépend.

Il me reste maintenant à respondre à quelques-uns qui s'esmerveillent de ce que j'entrepren d'escrire de toutes choses, veu que (disent-ils,) une seule est assez suffisante, pour me tenir du tout bien empesché, si j'en veux avoir entiere cognoissance : je respondray à ceux qui parlent ainsi de moy, qu'ils ne sçavent pas comprendre mes conceptions, & que s'ils entendoient, qui m'a occasionné de dresser une Bibliotheque generale, & remplie de toutes sortes de livres & Mémoires, qu'ils cesseroient de le trouver mauvais: mais bien au contraire, ils approuveroient ma façon de faire, tant elle est digne de recommandation: car en premier lieu, je peux par ce moyen, donner secours à toutes sortes d'hommes, qui auront desir de traicter de quelque matiere que se puisse estre, (si ainsi est qu'ils vueillent avoir recours à moy en celà :) quoy faisant je monstreray la courtoisie & libéralité, de laquelle j'use à l'endroit de tous ceux qui en sont dignes, & ne s'est jamais trouvé aucun, que j'en aye refusé, (comme j'ay dit autre-part.)

Secondement, je l'ay fait pour ſatisfaire à ma curioſité en particulier, laquelle ne peult eſtre que louable, & approuvée de tous les hommes, ayant un ſain jugement : d'autant que je me ſuis monſtré en ce faiſant, extremément curieux de toutes belles choſes & profitables au public.

Je veux bien encores ſatisfaire à d'autres, ſur ce qu'ils s'enquerent, à quel propos je pren les noms, pays, & qualitez de la plus grande partie des hommes de marque qui me font cet honneur que de viſiter ma Bibliotheque : les advertiſſant que je le fay, pour qu'ils me ſervent un jour de teſmoignage, & qu'ils me facent ce bien, d'atteſter ce qu'ils auront veu en icelle. Car s'il advient que je ne vueille mettre mes œuvres en lumiere (pour quelques occaſions qui pourroient ſurvenir) je pourray faire un Catalogue, des plus renommez entre quatre ou cinq cens, des plus celebres hommes de l'Europe, qui l'ont veuë, & auſquels j'ay fait ouverture de mes plus beaux deſſeins : leſquels je prieray de faire rapport de ce qu'ils y auront peu voir de digne d'eux, & de la poſterité : à fin de certifier (comme teſmoings oculaires) ce que d'autres ne peuvent croire, pour n'y avoir pas eſté, ou pour eſtimer la choſe impoſſible, à cauſe de ſa trop grande difficulté.

Je penſe avoir aſſez diſcouru des principaux poincts qui m'ont ſemblé dignes d'eſtre employez en cet advertiſſement, pour ſatisfaire à ceux qui s'enquerent ſans ceſſe de moy, & parlent de ma Bibliotheque, ſelon qu'il leur vient à propos : de façon que pour clorre la bouche à tels rechercheurs, & oſter toute occaſion à leurs ſemblables, de faire plus avant inquiſition de ce qui me concerne, je diray encores que s'ils deſirent ſçavoir comment il eſt poſſible que j'aye peu fournir à tant de fraiz & deſpenſes pour dreſſer une telle & ſi ample Bibliotheque comme

la mienne, remplie de ſi grand nombre de Volumes eſcrits à la main, deſquels le nombre eſt de quatre à cinq cens, ſans ceux de ma façon & eſcrits de ma main : que celà s'eſt fait par choſes qui leur ſeront incogneuës durant qu'ils ſeront entachez des vices, deſquels il faudroit qu'ils fuſſent exempts pour les pouvoir comprendre. Car c'eſt choſe digne de merveille (& ſuis contraint de la dire & laiſſer par eſcrit, pour en rendre graces à Dieu, de plus en plus) d'avoir oſé entreprendre des choſes ſurpaſſantes les puiſſances des hommes de mediocre fortune. Et toutesfois les avoir peu mettre à fin en ſi bas âge, & en ſi peu de temps : n'ayant encores pour ce faire, eſté ſoulagé, comme ont eſté tant d'hommes des ſiecles paſſez, & du noſtre meſmes : leſquels ont eſté ſecouruz de toutes les façons requiſes pour advancer de beaux Deſſeins : n'ayant encores ſuccedé à aucunes Bibliotheques, ſoit par ſucceſſion hereditaire, Teſtamentaire, ou autrement.

Je vous ay allegué cecy (SEIGNEURS FRANÇOIS) afin de recognoiſtre avec moy les graces de DIEU tout-puiſſant, & que vous & moy, luy rendions louanges (ſi ces miens travaux vous apportent profit) ayant receu un tel bien de ſa main, pour le vous departir & communiquer à tous.

Et pour un plus ample teſmoignage, des graces qu'il depart à ceux qui l'ont touſiours invoqué à leur ayde, je luy prieray en toute devotion, qu'il luy plaiſe avoir mon humble priere pour aggreable : qui eſt de me guider & conduire touſiours en toutes mes œuvres & actions, & que je n'entreprenne jamais aucun ouvrage, ſans avoir premierement invoqué ſon ſainct nom ; à fin que ce qui ſera baſty ſur un tel fondement, ſoit d'eternelle durée.

FIN.



DISCOURS

DU SIEUR DE LA CROIX G. DU MAINE,

CONTENANT ſommairement les Noms, Tiltres & Inſcriptions, de la plus grande partie de ſes Œuvres, Latines & Françoiſes, tant ſur l'entiere & parfaicte illuſtration de la France & des Gaules, que de pluſieurs autres ſiens deſſeins & projects, ſur l'hiſtoire & memoires recueilliz par luy, pour ſervir à tout l'Univers.

DEDIÉ & preſenté à Monſeigneur le Viconte DE PAULMY l'an 1579, & de rechef mis en lumiere ſuivant la copie qui fut imprimée au Mans, audit an 1579, le 27 jour de Novembre.

MONSIEUR, la grande affection & devotion ſinguliere, que vous avez aux lettres, & amateurs d'icelles, m'eſt tellement cogneue, ſoit par l'aſſeuré teſmoignage des plus doctes & ſçavants hommes de noſtre ſiecle (dont une grande partie vous a dedié ſes œuvres & compoſitions) ou bien auſſi pour l'expérience que j'en ay faite, que je ſerois à bon droit reputé par trop ingrat & mécognoiſſant, ſi je ne m'en reſouvenois en quelque ſorte, & ſi en trouvant tant ſoit peu d'occaſion, je ne vous en rendois graces: eu eſgard à tant d'honneur qu'il vous a pleu me faire, que d'avoir bien voulu vous acheminer en un long

long & penible voyage, pour visiter ma Bibliotheque: estant meu à celà (comme je le conjecture) par l'advertissement que vous aviez eu d'aucuns miens amis, qui vous avoient fait le recit des recherches que je faisois, tant pour l'ornement & illustration de tout le pays de France & des Gaules, & autres choses appartenantes à l'histoire: que pour voir les Memoires ou Recueils que j'avoy dressez de la plus grande & meilleure partie des Maisons Nobles de ce Royaume. En quoy je ne peux dire & moins asseurer, si les effects de mon entreprise (lesquels vous avez veuz tout à loisir) surpassent la renommée, & le raport que l'on vous en a fait par cy-devant, ou au contraire, remettant le tout à vostre docte & sain jugement. Donques pour satisfaire à mon devoir, & au desir que j'ay de vous pouvoir complaire, non en cecy seulement (que j'estime bien peu) mais en toutes autres choses de plus grande conséquence (si l'occasion s'en offre, & ma puissance le permet) j'ay bien osé mettre ce discours en lumiere, & à la veuë de tous mes amis, ausquels je me delibere d'en envoyer pour me secourir en une affaire de telle importance, & le vous dedier (Monsieur) comme à celuy que je sçay qui fait estat des hommes desireux de profiter au public, & qui aime autant l'advancement de son pays & l'honneur de son Roy, qu'autre Seigneur qui vive du jourd'huy. Mais pour n'user d'un plus long preface ou avant-propos, je feray mention des œuvres appartenants à la France & aux Gaules: de laquelle j'ay fait si ample description touchant le spirituel & temporel, que les plus diligens rechercheurs trouveront bien peu à y adjouster. Car je l'ay descrite non-seulement par cartes ou tables, plants ou protraits, tant des Provinces ou Nations, villes capitales, chasteaux & forteresses, palais sumptueux & maisons magnifiques ou d'excellence, que des Temples ou Eglises, de

remarque pour leur baſtiment, ou ſtructure : mais par livres ſeparez (ſelon la diverſité des matieres) y obſervant tout ce qui ſe peut trouver par eſcrit, ès autheurs qui m'ont devancé, & y adjouſtant ce que j'ay penſé y défaillir, ſoit en l'ordre & diſpoſition des matieres, ou bien à l'enrichiſſement des choſes qui y eſtoient néceſſaires, pour la perfection : reduiſant toutes les matieres, (tant créés de Dieu, que celles qui ont eſté baſties ou façonnées de la main & induſtrie des hommes) chacune à ſa part, & les mettant par lieux communs, ou ſeparez les uns des autres, avecques une obſervation d'ordre alphabetique.

Secondement, j'ay eſcrit autant de juſtes volumes de recherches & ſingularitez, pour l'illuſtration & ornement de chacune Province, Peuple ou Nation, Villes Capitales, Dioceſes ou Eveſchez, comme il y en a en tout le pays de la France & des Gaules. J'ay parlé expreſſément des Gaules (& repete ſouvent ce mot) à fin que l'on ne penſe pas, que ſoubs ce nom de France, je n'entende parler que de la Prevoſté & Vicomté de Paris, que l'on appelle ordinairement l'Iſle & Gouvernement de France. Et quant eſt du nom des Gaules, qui ſont quatre en nombre, ſçavoir eſt la Celtique, Belgique, Aquitaine & Narbonnoiſe (dont la derniere comprend le Languedoc, Provence, Savoye & Dauphiné) je n'entends pas y comprendre ſoubs ce nom, autre choſe que ce qui dépend du Royaume, ou de la Couronne de France. Je ne me ſuis arreſté ſur l'explication ou intelligence de ce point, que pour ſatisfaire à quelques-uns, & en prevenir d'autres, qui pourroient ignorer, ſi ſoubs ce nom général des Gaules j'y comprens la Flandre & Pays-Bas, voire toute la Baſſe-Allemagne, qui eſt deçà le Rhin, en la Gaule Belgique, ou bien auſſi la Lombardie & le Piedmont, qui ſont en la Celtique. Mais pour revenir au propos (duquel je me ſuis

un peu eſlongné) je veux bien que l'on ſçache que je travaille & continue à eſcrire autant de volumes de chacune des nations de France, ou bien (pour le mieux donner à entendre) de tous les pays vivants de couſtumes diverſes, & ſeparées les unes des autres, comme j'en ay deſia fait & eſcrit pour le pays & Conté du Maine, à la recherche duquel j'ay pluſtoſt travaillé, qu'à pas un autre, pour y avoir pris mon origine & naiſſance : pour lequel illuſtrer, j'ay eſcrit les volumes qui s'enſuivent, ſçavoir eſt.

La deſcription generale du pays & Conté du Maine, tant du ſpirituel que temporel.

Les recherches des antiquitez & ſingularitez dudit pays, tant de l'origine, excellence & progrez de ladite nation, que d'autres choſes dignes de memoire, faite par iceux Manceaux.

Les vies des Eveſques du Mans.

Les vies des Contes du Maine.

Les vies des plus illuſtres & excellents hommes tant en l'eſtat Ecleſiaſtique, que des Doctes & Nobles, & autres ſemblables, dignes de perpétuelle memoire, pour leur ſcience ou vertu : & tant de ceux qui ont y pris naiſſance, que des eſtrangers qui y ont veſcu & flory.

Memoires de toutes les maiſons Nobles du Maine, avecques les genealogies des plus anciennes familles de Nobleſſe dudit pays.

Les Annales ou Chroniques des Manceaux, contenant leurs faits & actes les plus genereux, & leurs batailles ou conqueſtes les plus memorables, ſur leurs voiſins ou ſur les eſtrangers.

Privileges des Manceaux, tant pour le Clergé que des Citoyens & habitans de la Ville.

Les mentionaires, ou catalogue des Autheurs Grecs, Latins,

François & autres ſemblables, qui ont eſcrit ou fait mention des Manceaux, ou Cenomans (pour parler ſelon les Latins) avecques un recueil ou extrait de ce que chacun d'iceux autheurs, a dit ou eſcrit, appartenant à l'hiſtoire de cette nation.

Les meurs, couſtumes, & façons de faire des Manceaux, & la Police obſervée entre-eux, tant en temps de paix que de guerre.

Recherches des monuments, épitaphes, ou inſcriptions, tant antiques que modernes, des hommes les plus dignes de recommandation, qui ſe voyent à préſent au Maine, & de celles-là pareillement qui y eſtoient au paravant les troubles & guerres civiles, enſemble des livres rares eſcrits à la main, & non encores imprimez, leſquels ſe voyent en aucunes Bibliotheques, tant des Abbayes, Egliſes, Colleges, Chapitres, Communautez & autres lieux du Maine, que ès cabinets des doctes, Nobles, ou autres hommes curieux & amateurs d'iceux. Tous leſquels volumes j'ay diviſez & ſeparez par livres, les livres par chapitres, & les chapitres par lieux communs. Et d'autant que je ne peux aiſément mettre en lumiere tous les œuvres cy-deſſus mentionnez, je me ſuis deliberé de faire un Epitome ou Abregé de tous les volumes ou memoires ſuſdits, & le faire imprimer quand la commodité s'y préſentera.

Après avoir fait mention des livres appartenants à la deſcription de la France, & à l'illuſtration de chacune region ou contrée d'icelle, il me ſemble que ce ne ſera pas mal à propos de racompter en quelle façon j'ay deſcrit les vies d'un chacun Roy, qui a regy ou gouverné & commandé à ce Royaume. Donques je diray que j'ay dreſſé autant de volumes pour la vie de chacun, comme il y en a qui y ont regné. Sçavoir depuis

Pharamond ou Vvaarmund, jufques au Roy Henry troifiefme à préfent regnant. Qui font environ de 60 ou 61 volumes de memoires ou recueils. J'ay dit volumes de recueils, de peur de me tromper ou méprendre: car je ne fuis pas affeuré fi en impreffion ils pourront tant fe monter, que d'eftre appellez volumes, attendu que les chapitres, ou lieux communs de leurs vies, ne font quelquefois que rempliz à demy en ce que j'ay efcrit à la main.

Or, pour vous faire mieux entendre (Monfieur) comme j'ay efcrit un jufte volume de la vie de chacun Roy, je defire bien vous donner à cognoiftre que l'autheur qui m'a le plus agréé (pour efcrire les vies) ç'a efté Suetone, lequel a efcrit bien amplement des 12 Cefars, ou premiers Empereurs de Rome. Et ce qui a efté la principale caufe, que j'ay plus toft fuivy ou imité cet autheur que Plutarque, ou autres Grecs & Latins, c'eft pour ce qu'il reduit la vie de chacun defdits Empereurs par chapitres ou lieux communs: y remarquant chacun article de leur vie, foit de vertu ou autrement.

Et outre l'imitation de Suetone, j'ay adjoufté aux vies des Rois de France, le nombre ou catalogue de toutes fortes d'hommes d'Eftat ou des Gentils-hommes qui ont eu charges, offices, ou dignitez, foubs iceux Rois, fans y comprendre que les plus fignalez ou remarquables, & dignes de perpétuelle memoire, foit pour leur vaillance, dexterité ou autres vertus: Et l'ay fait avecques grande curiofité & diligence, afin que la poftérité fache de quels perfonnages d'honneur fe font ferviz nos Rois, en temps de paix ou de guerre, & par l'aide ou fecours de quels illuftres hommes ils ont tenu & poffedé par tant d'années ce Royaume tant floriffant & celebre.

Outre les vies des Rois de France, (lefquelles j'ay efcrites

en langue Françoise, à fin qu'elles puſſent venir à la cognoiſſance de toutes ſortes d'hommes François, ſans avoir la peine de les traduire) j'ay eſcrit & recueilly des memoires de plus de vingt mille maiſons Nobles de France, eſquels j'ay obſervé ce qui s'enſuit.

En premier lieu, ſi le ſurnom que retiennent ou portent les Gentilshommes, eſt le nom d'une terre ou ſeigneurie qui leur appartienne, ou de laquelle ils ſoient iſſus, ou autrement.

La deſcription de la terre, dont ils retiennent le nom, ou de laquelle ils ſont ſeigneurs, & en quel endroit elle eſt ſituée.

La généalogie, tant du pere que de la mere. Par qui ladite maiſon ou ſeigneurie a eſté erigée en titres honorables, ſoit de Viconté, Conté, Marquiſat, Duché ou autres ſemblables, & ſoubs quels Rois, & en quel temps.

Quelles alliances ſont en ladite maiſon, ſoit par mariages des enfans ou autrement. Les privileges les plus memorables de leur maiſon, terres & ſeigneuries.

Quels eſtats ou charges honorables ils ont eu ès maiſons des Rois, Princes ou autres grands Seigneurs, & ſoubs leſquels, & en quel temps.

De quels ordres de chevalerie ils ont eſté honorez par les Rois ou Princes.

Quelles fondations mémorables ils ont faites, tant ès Egliſes qu'autres lieux.

Quels chaſteaux ou édifices de marque ils ont baſtiz.

En quelles guerres ou batailles, ſiéges ou aſſaults ils ſe ſont trouvez pour combattre, & quelles victoires ils en ont remportées.

De quelles belles terres, fiefs, ſeigneuries ou domaines de remarque ils ont eſté jadis Seigneurs, eux ou leurs prédéceſſeurs, & quelles ils poſſédent maintenant.

Les noms de tous ceux qui ont esté seigneurs & possesseurs de la terre dont ils portent le nom, ou bien de laquelle ils sont seigneurs, à fin d'entendre si elle leur est venuë de don, acquest, mariage, succession ou autrement.

Les armes qu'ils portent aujourd'hui, & le blason d'icelles. Les autheurs qui font mention, ou qui ont escrit d'icelle maison.

Je ne doute pas que plusieurs ne s'esmerveillent, de ce que j'ay dit que j'avois recueilly des memoires de plus de vingt mille maisons nobles de France, mais je les pry (avant que donner leur jugement de moy, ou de me condamner) qu'ils sçachent, qu'en Bretagne seule (qui n'est qu'une partie de la France) il y en a bien dix-sept mille de compte fait: selon que le Sieur de la Herissaye, Conseiller au Parlement de Bretagne, nous a laissé par escrit, & asseuré estre vray au preface de ses Arrests, imprimez en l'année 1579.

Je n'ay pas déduit cy-dessus, la moitié de tous les points ou articles, que j'ay recherchez, pour chacune maison Noble (si ainsi est que l'on puisse avoir la cognoissance de tous.) Car vous sçavez (Monsieur) qu'au memoire particulier que je vous ay envoyé par cy-devant, escrit de ma main, j'y en compren bien d'autres que les susdits: mais pour la peur que j'ay d'estre trop long, ou ennuyeux, je ne les repeteray point en cet endroit: non que je craigne de desplaire, ou offenser aucun en une tant curieuse recheiche: car je n'ay pretendu alleguer ou mettre par escrit chose quelconque, qui soit au mépris, ou desadvantage d'aucun Noble, quel qu'il soit, ancien ou moderne, ou commençant sa noblesse par luy-mesme, & premier gentilhomme de sa race (comme on parle vulgairement.) Mais tout au contraire, j'espere m'estre totalement gouverné, en tout

ce que j'en ay escrit, que plus tost j'acquerray leur amitié & bien-vueillance, que la disgrace ou défaveur d'eux, ou leurs amis. Et diray encores (pour continuer ce propos) que j'ay poursuivy cette matiere si avant, & avec si grande peine & travail continu, que je me peux bien vanter d'avoir plus de cinq cens généalogies completes, & plus de mille, ou douze cens escussons & armoiries des plus Nobles maisons de France & autres lieux, que j'ay faites & peintes de ma main, sans les memoires en nombre infini, & presque incroyable (à qui ne les auroit veuz) que j'ay recherchez & amassez de toutes parts, pour parfaire ce qui se peut dire à l'honneur & gloire de chacune maison Noble, tant en général qu'en particulier.

Mais d'autant qu'un si grand nombre de memoires ou recueils, ne se peut pas aisément imprimer, ou bien qu'il seroit de trop grand coust & fraiz, tant pour les arbres de genealogies, que pour la graveure des escussons ou armoyries, il m'a semblé que ce seroit faire beaucoup pour les amateurs de telles antiquitez, d'en faire imprimer seulement l'Epitome ou abregé, lequel j'ay mis par ordre d'A, B, C.

Et pour le desir que j'ay de complaire en cecy à plusieurs dignes personnages, je le mettray bien tost en lumiere & à la veuë de tous, soit pour leur satisfaire, ou bien aussi pour leur donner à cognoistre les maisons dont je n'ay point faict de mention, à fin d'en recevoir memoires ou advertissement par leur moyen. Car je n'en ay obmis ou délaissé aucune, dont j'aye peu avoir cognoissance, tant je suis desireux & amy du bien public, & des hommes vertueux.

Pour mieux donner à entendre, ce que je comprends en l'Epitome dont je viens à parler, je mettray en avant quelques articles

ticles que j'ay obſervez en la maiſon de Arcourt, leſquels ſont comme s'enſuit.

Arcour ou Harcourt (& ſelon aucuns Harrecour) eſt l'une des plus Nobles & anciennes maiſons de Normandie. De ceſte maiſon il y a eu des Rois d'Eſcoſſe, l'an de ſalut, 1295. des grands Maiſtres, Mareſchaux & Admiraux, de France. Ils ont eſté Contes de Harcour, Ducs d'Aumale, Marquis d'Elbeuf, & ſieurs de pluſieurs baronnies, chaſtelenies, & autres ſemblables ſeigneuries, comme de Bonneſtabe au Maine, Monfort, Vibraye, Sangrie, S. Saulueur le Viconte, Chaſtelerault, la Ferté Bernard, Tilly, Monthyer, du Bailleul en Normandie, Franque-ville, Moyre, Lachoüaniere & autres en nombre infiny: ils ont eu alliances avecques les Nobles maiſons de Valois, Bourbon, Anjou, Lorraine, Guiſe, Alençon, Coucy, Vervin, Sicile, Jainville, Vaudemont, Auaugour, Ferrieres, Savoye, Touteville, Longpont, Champagne, Normandie, Eſpagne, Auſchot, Nanſſau, Orenge, Chourſes, Malicorne, Lucé, Coüaiſmes, Souuray, Carrouges, Aſſay, Mont-faucon, & autres:

Ceſte maiſon a duré & continué plus huict cens ans. Elle floriſſoit dès l'an de ſalut 700. D'icelle maiſon de Harcour ſont venus à la maiſon de Lorraine, le Duché d'Aumalle, & le Marquiſat d'Elbeuf. Ils portent en leurs armes, de gueulles à deux faces d'or.

Jean le Feron, tres-grand & diligent rechercheur de toutes les maiſons Nobles, lequel eſt treſpaſſé depuis quelques années en ça, au très-grand regret de tous amateurs de l'antiquité, & ſur-tout au mien (qui n'ay jamais eu cet heur de le voir, ou cognoiſtre) en a fait & dreſſé la généalogie, laquelle je n'ay encores point veüe: mais j'eſpere que les alliez ou amis de cette

maiſon ne me la celeront pas. Et diray en paſſant que ce que j'en vien de dire, je l'ay retiré de mes Memoires ou Recherches.

Laiſſant ces exemples des maiſons Nobles, je feray mention du Catalogue general, que j'ay fait de tous ceux qui ont jamais eſcrit ou composé en noſtre langue Françoiſe, depuis qu'elle eſt reduitte en art, juſques à maintenant: lequel œuvre j'ay nommé la grande Bibliotheque Françoiſe, & l'ay nommée grande, pource qu'elle contient les noms de deux ou trois mille hommes, tant François qu'eſtrangers, & tant des hommes que des femmes, qui ont eſcrit, ou composé en noſtreditte langue Françoiſe maternelle ou vulgaire: avecques le dénombrement de tous leurs eſcrits, œuvres, ou compoſitions.

Et outre ce, j'ay eſcrit une autre ſeconde Bibliotheque Latine, contenant les eſcrits ou compoſitions Latines de 5 ou 6 mille hommes, tous natifs de la France & des Gaules, ſans y comprendre d'autres perſonnes ſoubs ce nom de François ou Gaulois, que ceux dont j'ay parlé cy-deſſus.

Je ne me ſuis pas contenté d'avoir mis en icelles Bibliotheques Latine & Françoiſe, le catalogue des œuvres, ou eſcrits de chacun autheur: mais outre celà j'y ay compris chez qui ils ſont imprimez, en quelle marge ou grandeur, en quelle année, combien ils contiennent de fueilles, & ſur-tout, le nom de ceux, ou celles auſquels ils ont eſté dediez, ſans y obmettre toutes leurs qualitez entieres: Et outre celà j'ay mis le commencement ou premiere ligne de leur ouvrage & compoſition, & en quel temps les autheurs d'iceux vivoient, & pluſieurs autres menues recherches, que je ne raconte pas icy, leſquelles toutesfois j'ai obſervées en iceux Catalogues.

Je ne peux mettre ſi toſt en lumiere cette Bibliotheque Fran-

çoiſe : d'autant que je n'ay pas ſceu les noms de tous les hommes doctes, ou autres qui ont eſcrit en noſtre langue : Et penſe eſtre impoſſible, de les pouvoir tous nommer ſans l'aide des amateurs des lettres, ou bien auſſi des parents & amis de ceux qui ont eſcrit, ou d'eux-meſmes : tous leſquels je prie & ſupplie bien fort, de m'advertir de ce qu'ils verront que j'auray obmis ou delaiſſé à eſcrire d'eux, touchant leurs œuvres & compoſitions.

Et pour monſtrer qui ſont ceux dont j'ay parlé, & auſſi pour ſatis-faire au deſir de pluſieurs qui voudroient voir cette grande Bibliotheque imprimée, j'ay fait un Epitome de la ſuſditte Bibliotheque Françoiſe, lequel je mettray bien toſt en lumiere. Et pour donner plus facilement à entendre, quelle différence il y a entre la grande Bibliotheque, & ſon Epitome : j'en mettray une exemple touchant celuy qui eſt le premier compris en icelle, duquel je dy ſuccinctement ce qui s'enſuit audit Epitome.

Abel Foullon, natif de Loué, en la Champagne du Maine, à 6 lieues du Mans, valet de chambre du Roy Henry 2 du nom, l'an 1559, &c. Il a traduit de Latin en François les Satyres de Perſe, & le Poëme d'Ovide intitulé *In Ibin*, & les huict livres de l'Architecture de Vitruve : Et de ſon invention, il a eſcrit l'Uſage, & deſcription de l'Holometre. Un traicté des machines, engins, mouvements, fontes metalliques & autres telles inventions : outre plus, la deſcription du mouvement perpétuel.

Il mourut à Orleans l'an 1563, âgé de 48 ou 50 ans. Je penſerois avoir laiſſé ces deux Bibliotheques, manques ou imparfaites, & defaillantes, en ce qui depend de leur principalle grace & ornement, ſi je ne les avois enrichies, & accompagnées de chacun un volume de Pandectes, ſçavoir eſt d'un volume

Latin pour la Latine, & d'un François pour la Françoise : Et avant que passer outre, je confesse librement que je n'ay pas esté le premier qui a entrepris un tel genre d'escrire, car Gesnerus, Licosthenes, & Symlerus, (tous trois fort doctes, & très-diligents personnages) en ont escrit avant moy : mais en Latin seulement, & sans faire mention que des autheurs Hebreux, Grecs & Latins, & s'il y en a d'autres (comme des Caldéens, Assyriens ou Arabes) pour le moins ils n'ont point fait mention des Escrivains ès langues vulgaires.

Pour revenir aux deux volumes de Pandectes Latines & Françoises, je declareray (le plus brefuement que je pourray) ce qu'ils contiennent, sçavoir est un très-ample Catalogue de tous les Autheurs qui ont escrit de chacun art, science, ou profession d'estude, lesquels j'ay divisez, selon les sept arts, que nous appellons liberaux.

Pour declarer plus facilement ce que j'ay dit cy-dessus, je mettray en avant l'un des chapitres, voire le dernier, contenu audit volume de Pandectes de la Bibliotheque Françoise : Sçavoir est celuy qui fait mention de la Grammaire : lequel j'ay plustost mis en avant que pas un des autres, pour monstrer combien je suis proche de la fin ou achevement d'iceluy œuvre.

Si quelqu'un est desireux de sçavoir quels autheurs ont escrit, de chacune partie d'icelle Grammaire, il les trouvera promptement esdits chapitres. Comme pour exemple : s'il veult avoir la cognoissance de ceux qui ont escrit ou composé des Grammaires Françoises ou vulgaires : je luy allegue, ou mez en avant 30 autheurs, qui en ont traicté, soit en Latin ou en François, lesquels je nomme audit volume de Pandectes : Et outre les noms, d'eux & de leurs livres, j'y adjouste en-

tores, & advertis les lecteurs, s'ils sont imprimez ou non.

Touchant l'orthographe, ou escriture Françoise 20 autheurs.

De ceux qui ont escrit de l'étymologie ou origine de chacun mot, ou diction Françoise, 16 autheurs Latins, & 18 François ou vulgaires.

Pour l'art oratoire 6. autheurs François. Pour l'art Poëtique ou instruction pour apprendre à composer en vers, ou rithme Françoise 16. autheurs.

Ceux qui ont escrit des Proverbes ou Adages François 4. autheurs Latins, & 8. François.

Ceux qui ont escrit des Epithetes 4. autheurs François: 8. autheurs qui ont escrit des Alphabets, ou exemplaires & instructions, pour apprendre à escrire & former les lettres. Touchant ceux-là qui ont escrit de l'excellence ou illustration de la langue Françoise 7. autheurs.

Et outre celà j'ay fait un chapitre de ceux qui ont observé ou annoté & fait des recueils d'aucunes dictions Françoises, descendues de la langue Grecque, dont le nombre des autheurs Latins qui en ont escrit ou amassé, est de vingt & sept, & des François (ou escrivains en langue Françoise & vulgaire) est de dix.

Je ne veux pas dire, qu'il n'y ait bien d'autres autheurs qui ayent escrit d'une chacune partie de Grammaire, voire en plus grand nombre que je ne viens de dire: mais je n'en ay encores peu voir, que le nombre de ceux que j'ay recitez, & en passe beaucoup d'autres qui ont escrit sur autres articles, appartenants à la recherche & illustration de nostre langue, comme de ceux qui ont escrit des Rhetoriques, & Dialectiques Françoises, des accents, de la punctuation, & de la prononciation.

De la maniere de bien traduire d'une langue en autre: de la

façon de compoſer ou dicter lettres miſſives : De ceux qui ont eſcrit des recueils des ſentences des Poëtes, ou orateurs François, & autres choſes ſemblables, dont je n'ay fait le recit que d'une partie : car ſi j'euſſe voulu racompter par le menu, tous les chapitres, ou lieux communs, deſquels j'ay traicté ou fait mention, touchant les parties de la Grammaire Françoiſe, j'y en euſſe compris environ de 30. qui ſont tous des dépendances, ou appartenances d'icelle.

Je ne parle point des autres livres ou chapitres contenuz ès ſuſdicts volumes des Pandectes Latines & Françoiſes : leſquels traictent de la Poëſie, Theologie, Juriſprudence, Medecine, Hiſtoire, Art oratoire, des Mathematiques, de la Philoſophie & autres ſciences : de toutes leſquelles j'ay tellement dreſſé les lieux communs ou chapitres, qu'il n'y a autheur (qui ait eſcrit en Latin ou François, de quelque art ou ſcience que ce ſoit) que l'on ne puiſſe trouver aiſément en iceux chapitres, pour l'aide & ſoulagement de ceux-là, qui auront à diſcourir, ou traicter de chacune matiere qui leur viendra en délibération.

Non content d'avoir eſcrit le Catalogue de tous, ou de la plus grande partie des hommes doctes de la France & des Gaules, & penſant eſtre bien peu de choſe, que d'avoir ſeulement fait mention de leurs compoſitions Latines & Françoiſes, j'ay bien voulu (pour monſtrer combien la mémoire de tels & ſi grands perſonnages m'eſt ſaincte & recommandable) eſcrire les vies de ceux qui m'en ont ſemblé dignes, leſquelles j'ay réduites en diverſes façons, & à l'imitation de pluſieurs graves autheurs, tant Grecs que Latins, & ſelon le mérite de chacun : ou bien (pour ne diſſimuler rien de la vérité) je les ay eſcrites ſelon que j'ay trouvé aſſez de matiere ou ſubject en icelles. Sçavoir eſt,

des uns à la façon de Suetone (duquel j'ay cy-devant parlé) des autres à l'imitation de ce tant & à bon droit renommé, & non encor assez loué Plutarque de Cheronnée, autheur Grec. Et le troisiesme (au patron duquel je me suis conduit) c'est Paule Joue, qui a escrit les Eloges ou vies briefvement discouruës, soubs les visages, des plus illustres hommes, tant aux lettres qu'en l'art militaire.

Je diray encores, que je n'ay obmis à escrire les vies des Roines & Princesses de France, & autres qui m'ont semblé les plus recommandables, & dignes de perpétuelle mémoire, tant pour leur vertu & sagesse, que pour leur doctrine, & actes les plus mémorables en chacun genre de vivre.

Il me reste encores (pour satisfaire aux curieux) à déclarer que j'ay escrit en Latin les vies des autheurs Latins, & en langue Françoise, les vies des hommes les plus doctes qui ont escrit en François: lesquelles je ferai imprimer à part & sans les confondre ou mesloyer les uns avecques les autres de diverse profession: voire avecques observation des siecles, ou temps qu'ils ont vescu. Sçavoir est des Theologiens, Jurisconsuls, Medecins, Poëtes, Historiens, Orateurs, Philosophes, Mathématiciens, Grammairiens & autres.

Et quant aux hommes les plus célebres, tant de l'Eglise que de la noblesse, & autres de robbe longue, ou estat de Judicature, j'en ay pareillement escrit les vies, & les ay mises selon leurs races & dignitez les plus honorables.

Outre plus, j'ay fait des catalogues des plus excellents hommes de France, en toutes sortes d'honestes exercices, & de louable vacation, comme des Peintres, Orfevres, Sculpteurs, & Graveurs en toutes sortes d'ouvrages, Architectes, Fondeurs, Ingénieurs, Faiseurs de Machines, Salinateurs, & au-

tres en nombre infiny, lesquels je passe maintenant soubs silence, de peur de vous ennuyer en un si long discours: car si je ne pensois vous destourner d'affaires plus serieuses que celles-cy, j'eusse encore fait mention des Musiciens & Joüeurs de toutes sortes d'instrumens de Musique, & autres semblables, tous excellens aux exercices, tant de l'esprit que du corps: Lesquels j'ay comparez aux estrangers de mesme profession, & les ay mis selon l'ordre des temps qu'ils ont vescu. Je ne diray pas que j'ay escrit les vies des plus excellents & renommez d'entr'eux, de peur que quelques-uns trop chatoüilleux, ou aisez à esmouvoir, ne dissent que je promets trop de choses à une fois, & sans que l'on ait encore rien veu qui ait esté mis en lumiere de ma part, pour en faire jugement à l'advenir: Mais avant que finir mon discours, je diray un mot pour tels calomniateurs, ou personnes plustost prompts à juger que d'avoir veu, cogneu, ou entendu les choses comme elles sont, & sans sçavoir combien l'entreprise d'icelles est advancée.

Tout ce que j'ai déduit & raconté cy-dessus, touchant mes escrits ou compositions pour la France, ne suffit pas pour monstrer que j'aye recherché & travaillé sur les points ou articles de l'entiere & parfaite illustration d'icelle, de laquelle j'ay promis escrire, au titre ou inscription de ce mien discours.

Donques pour y satisfaire, je diray qu'outre les livres susdits, j'ay encore recueilly & dressé plusieurs mémoires, pour escrire l'histoire générale des François ou Gaulois, de laquelle je trouve que plusieurs doctes & sçavans personnages ont desia escrit, lesquels sont en nombre plus de 500. & pense avoir la plus grande ou meilleure partie de ce qu'ils en ont fait, sur laquelle je me conduiray en ce que je trouveray de véritable.

Et pour le regard de l'histoire de nostre temps, ou bien des guerres

guerres civiles advenues en France pour la religion, depuis 17 ans ençà : j'ay recherché pour cet effet, les mémoires des plus certains & véritables autheurs qui en ont escrit, voire de ceux qui en peuvent tesmoigner de vive voix, pour y avoir esté présents, ou pour l'avoir entendu fidellement de ceux qui en peuvent bien parler avec asseurance, & sans passion. Ceux qui en ont escrit, tant d'un party que d'autre, sont en nombre de quarante ou environ, soient Latins ou François, mais la plus part n'a encores mis ses œuvres en lumiere.

Si quelques-uns s'esmerveillent de ce que j'entrepren d'escrire des subjects qui ont ia esté traictez par tant d'autheurs & graves personnages plus doctes & suffisants que moy, je leur respondray, que ce que j'en fay n'est pas pour avoir conceu ceste opinion en moy, de pouvoir m'en acquiter plus heureusement que ceux qui auroient a travaillé, ou entrepris d'escrire sur tels desseings ou projects: mais seulement, pour ce que la plus part des escrits de ceux que j'allegue, n'ont encores esté imprimez : joint aussi que j'y veux observer un ordre ou reigle non encores suivie, de la façon que je me delibere d'en escrire.

Et pour monstrer que je ne veux frauder aucun de son los, ou mérite, je ne tairay pas les noms de ceux desquels je me seray servy ou aydé, ny mesmement les livres ou mémoires escrits par eux. Car si je prétendois m'attribuer chose quelconque, qui fust de l'invention d'autruy, je me rendrois digne du nom de Plagiaire : ce que je déteste, & abhorre autant qu'autre qui vive de mon siecle : Et pour le monstrer en effet, je confesseray avoir entrepris d'escrire un livre contre telles manieres de gens, usurpateurs ou se vendicans le labeur d'autruy, lequel œuvre j'ay entiltré, la verge ou fleau des Plagiaires, ou de ceux qui s'attribuent & mettent en leur nom, les œuvres, ou

compoſitions deſquelles ils ne ſont pas autheurs ou inventeurs: Et ſi je voy que ce vice s'augmente & continue, j'en publieray ce que j'en ay eſcrit.

Cet article me ſervira (s'il vous plaiſt) pour tous les autres lieux où je feray mention des autheurs qui ont eſcrit des ſubjects pareils à ceux que j'ay traictez, & de ceux-là pareillement dont je me delibere de parler encores par cy-après.

Outre les hiſtoires ſuſdittes j'ay eſcrit, ou pluſtoſt recueilly (j'uſe expreſſément de ce mot pour ne faſcher aucuns par trop ſeveres & critiques cenſeurs) pluſieurs autres volumes, traittant des choſes que j'ay penſées eſtre néceſſaires pour les curieux, ou rechercheurs de tout ce qui s'eſt fait & paſſé en France, digne de perpétuelle mémoire. Comme des Exemples mémorables des hommes François, à l'imitation de Valere le grand, Sabellic, Baptiſte Egnace, Fulgoſe, Marulo, & autres infiniz, dont je parleray en autre endroit. Et outre l'imitation des ſuſdits autheurs, j'ay eſcrit un autre livre que j'ay entiltré, rencontres mémorables, ou pluſtoſt fatáles & divines. L'hiſtoire prodigieuſe, traittant des Monſtres nez, & des Prodiges advenuz en France, avecques l'interpretation d'iceux. Les Conciles, tant Généraux que Provinciaux, tenuz en France, pour le fait de la Religion, ou pour autres cauſes. Recueil des Eſtats tenuz en France. Traicté des Parlements de France. Autre traicté des Académies ou Univerſitez de France. Le livre des batailles & rencontres données en France, & des Villes priſes ou aſſiégées, tant pour le fait de la Religion, que pour autres raiſons que je déclareray. Les ſuperbes & magnifiques entrées des Roys, Princes, & autres grands Seigneurs, faites par les citoyens ou habitans des Villes, tant à leur réception ou couronnement, que pour autres effects. Arreſts les plus mémorables donnez &

prononcez ès Parlements de France. L'Onomasticon François, à l'imitation de Julius Polux, autheur Grec, qui est un œuvre contenant les noms, ensemble les figures ou protraits de tous les instruments servants aux arts méchaniques & autres semblables.

Le promptuaire des monnoyes de France, tant antiques que modernes, avec leurs protraits ou figures.

Epitaphes ou inscriptions les plus antiques & mémorables qui se voyent par toute la France & les Gaules, avec l'observation de leur escriture antique.

La recherche des Bibliotheques ou Cabinets les plus renommez de France, (qu'aucuns appellent chambres de merveilles) avecques la déclaration des livres rares, Medailles, Protraits, Statues ou Effigies, Pierreries & autres curieuses gentillesses, ou gentilles curiositez qui se voyent ès maisons des Princes, & autres qui font amas de telles magnificences.

La Corne d'abondance Françoise, faisant mention de toutes les choses rares ou exquises, dont se fournist le pays de France, sans en mandier des Estrangers.

Les Divises peinctes, & sans peinture ou figure aussi, des hommes doctes, nobles, & autres semblables, tous natifs de ce Royaume.

Le Calendrier Historial, contenant les naissances, ensemble les trespas de toutes sortes d'hommes François, dignes d'en faire mention pour leur excellence ou vertu, avecques un recueil de ce qui s'est fait ou passé de mémorable en chacun jour, mois & an, du vivant d'iceux hommes, Doctes, Nobles, Ecclésiastiques & autres séculiers, le tout réduit par colomnes ou séparations.

Opuscules Françoises, traitant des choses appartenantes à la France.

Et pour l'illuſtration de la langue Françoiſe, j'ay eſcrit les livres qui s'enſuivent.

Les Etymologies de chacun mot, ou diction Françoiſe.

Les Proverbes ou Adages François, avecques leur interprétation.

Epithetes.

Synonimes.

Traicté de l'Orthographe ou Eſcriture Françoiſe, & pluſieurs autres choſes appartenantes à l'ornement de noſtre langue.

Pour laquelle illuſtrer, j'ay recueilly & obſervé tout ce qui m'a eſté poſſible de trouver pour ſon embelliſſement, tant ès autheurs qui en ont eſcrit premier que moy, que de mon invention particuliere.

Et ſi en cet endroit je n'ay fait mention des choſes qui ſembleront encores néceſſaires d'eſtre traictées, touchant tout ce qui dépend de l'entiere & parfaicte illuſtration des Gaules, (dont j'ay promis eſcrire) j'adverty ceux qui pourroient ſe ſouvenir d'autres articles, non encores par moy déclarez en ce Diſcours, que j'en ay eſcrit au Catalogue général du ſpirituel & temporel des Gaules, dont j'ay parlé cy-devant, lequel j'ay tant exactement recherché, qu'il n'y a ſi petite partie que je n'aye obſervée.

Voylà ce que j'ay penſé devoir eſtre deduict pour le préſent, touchant l'entiere & parfaicte illuſtration de la France & des Gaules, (s'il m'eſt permis d'uſer de ces mots & parler en tels termes) de laquelle j'ay eſcrit infinis volumes & mémoires, dont la plus part ſont achevez, & les autres bien avant encommencez & pourſuivis.

Et quant aux autres choſes que j'ay promis d'eſcrire pour

ſervir à tout l'Univers, je les déclareray premier que finir ce Diſcours.

Mais avant que d'en parler, je diray librement que je ſuis tout aſſeuré, que tant s'en faut que la Poſtérité, nos Neveuz & ceux qui viendront d'eux, ſe puiſſent perſuader ou croire que j'aye tant eſcrit ou recueilly de Mémoires, comme j'en ay récité cy-devant, & que j'en déduiray encores par cy-après, que meſmes ceux du ſiecle où nous ſommes & de mon temps, voire quelques-uns de ceux qui me penſent bien cognoiſtre, pour m'avoir hanté quelques-fois, ou pour s'eſtre enquis & informez de moy & de mes puiſſances (j'excepte touſiours en cecy mes plus fidelles & ſinguliers amis) tant s'en faut (dy-je) qu'ils le penſent eſtre vray, que tout au contraire ils m'eſtimeront trop audacieux & téméraire d'avoir oſé mettre à la veuë de tant d'excellens & divins perſonnages qui vivent aujourd'huy, & ſurtout de vous avoir dédié ce mien Diſcours, promettant tant d'ouvrages de ma façon, deſquels aucun n'a encores rien veu d'imprimé ou mis en lumiere juſques à cette année 1579. Et penſeront plus toſt telles manieres de gens, que ce ſoient pures menteries & des promeſſes vaines, qu'autrement: Soit pour avoir entendu combien je ſuis encores jeune d'ans & de ſçavoir, (car à peine ay-je atteint l'an de mon aage vingt & ſeptieſme.) Et quand à la doctrine, j'avoue ne ſçavoir qu'une choſe, c'eſt que je ne ſçay rien: Ou bien pour eſtre entachez d'une certaine jalouſie ou d'autres vices qui me ſont incogneuz, pour ne m'en eſtre gueres informé, tant je ſuis peu curieux d'en avoir plus ample cognoiſſance: Mais les effects de mon entrepriſe ſont dès à préſent & ſeront encores à l'advenir les ſuffiſans & irreprochables teſmoings de mes labeurs.

Au demeurant, ſi quelques-uns s'eſmerveillent de tant d'eſcrits cu compoſitions que j'ay faictes en ſi bas aage : je veux bien les advertir que celà n'eſt tant digne d'admiration, comme il leur pourroit ſembler : Veu qu'il ne s'eſt paſſé jour, depuis 9 ou 10 ans en ça, que je n'aye employé 6 heures à l'eſtude, pour parfaire une ſi haute & difficile entrepriſe, qu'eſt celle dont j'ay entrepris d'eſcrire. Sçavoir eſt 3 deſdictes heures à lire, & les 3 autres à eſcrire : Sans m'y arreſter aux après-diſnées, ſinon en temps d'hyver ou autrement faſcheux. Leſquelles heures d'après-midy j'employe à tous honneſtes exercices, tant de l'eſprit que du corps : avecques compagnies que je cognois les plus dignes de fréquentation, pour leurs vertus & gentilleſſes, ſoit avecques grands Seigneurs ou autres de moindre qualité. Et ce qui fait que je n'y employe que les matinées, c'eſt pour donner relaſche à mon travail, & pour me rendre plus prompt & mieux diſpoſé à l'exercice ou continuation d'iceluy : lequel j'ay preſque réduit en une nature : C'eſt-à-dire, que je m'y ſuis tellement façonné, que je ne pourrois durer & m'ennuyroit, ſi je n'employois mon eſprit en un ſi honneſte exercice : lequel m'eſt extremement agréable. Car s'il eſtoit autrement, je le quitterois-là, & m'en deporterois bien toſt, pour n'y avoir choſe qui me convie ou incite à ce faire que ma propre volonté, & ſur-tout mon inſtinct naturel, auquel je ne peux réſiſter : Ou bien encores le deſir que j'ay de faire paroiſtre que j'ay mieux aimé m'employer à choſes vertueuſes & utiles au public, voire à tous amateurs des lettres, que de paſſer ma vie en un perpétuel ſilence.

Et ce qui m'occaſionne de départir ainſi le jour en deux parties, l'une au travail, & l'autre à la recréation (que nous ap-

pellons esbat) c'est pour l'expérience que l'on void du proverbe François, qui est tel:

Un Arc tousiours bandé à la fin se corrompt.

Lequel se trouve véritable à l'endroit de quelques-uns, & mesmes des plus doctes de nostre temps, par trop assiduz en leur labeur & travaux, qui leur occasionnent des maladies. Et en cet endroit, j'ay grandement à louer Dieu & luy rendre graces infinies de n'avoir jamais eu mal ou maladie quelconque, qui m'ait retenu au lict, ou qui m'ait empesché un seul jour d'estudier.

Il me reste encores, pour satisfaire aux choses que j'ay promises au second tiltre ou inscription de ce Discours, de faire mention des livres & mémoires que j'ay recueillis pour l'Histoire Universelle.

Je diray donques que pour cet effect j'ay dressé des Tables ou Cartes de l'Univers, tant générales que particulieres, & tant marines que terrestres. Et outre celà des Mémoires, ou plus tost Recueils des Vies de tous les Papes, Empereurs, Rois & Princes, ou Seigneurs de la Chrestienté, & d'autres parties habitables en l'Univers: voire de toutes les Régions & Peuples compris soubz l'estenduë d'iceluy.

Mais je diray (avant que passer outre) que je ne me suis pas tant peiné à cette recherche, comme j'ay fait à l'endroit de la France. Car je n'ay recueilly que les Livres ou Mémoires que j'en ay trouvé imprimez (pour la plus grande partie) & le reste escrit à la main, soit de ce que j'en ay recouvré par le moyen de mes amis, ou que j'ay transcrit des livres qui en ont fait mention, & des autheurs ou escrivains de telles choses. Tous lesquels je mets par Buffets, en façon de Dressoirs, faits pour

aranger les livres : Et les divise ou sépare, selon la situation des quatre parties du Monde, duquel ils traictent, c'est à sçavoir de l'Europe, de l'Asie, de l'Afrique & Terres neuves ou nouveau monde, que nous appellons aujourd'huy la quatriesme partie de la terre.

Si je ne craignois d'estre estimé par trop présomptueux ou arrogant, je dirois encores que j'ay entrepris une chose, laquelle j'espere parfaire & accomplir en bref (avecques l'ayde de Dieu tout-puissant, auquel je m'adresse tousiours, & invoque sa saincte grace en tous mes faicts & actions.) C'est de dresser une Bibliotheque de telle sorte, qu'il n'y aura chose quelconque, qui ait esté cogneuë des hommes, soit de ce qui est au ciel, en la terre, ou ès eaux, & ès abismes & profonditez de cet Univers, de laquelle je ne face mention en icelle Bibliotheque ou Cabinet : tant je me suis peiné pour une si curieuse & diligente recherche.

Et pour accomplir une tant superbe & magnifique entreprise, j'ay extraict de tous les autheurs, tant anciens que modernes, & tant des cogneuz que des incogneuz (pour n'avoir encores esté mis en lumiere la plus part de leurs œuvres) toutes les choses qui peuvent appartenir à un tel dessein : lesquelles j'ay réduites en tel ordre, & agencées en telle façon, que tout promptement je peux monstrer la chose dont il seroit question, ou de laquelle on me pourroit interroger. Mais pour ce que cecy ne se peut autant aysément comprendre, comme je le voudrois bien déclarer : Aussi que ce seroit une chose trop longue à discourir : je seray contraint (pour le desir que j'ay de vous complaire en toutes choses, Monseigneur) de vous envoyer le plant ou portrait de la description de ladite Bibliotheque, lequel contiendra l'ordre que je prétens garder en l'assiette & disposition des

des Buffets qui feront en icelle, & les tiltres ou infcriptions mifes au deffus de chacun d'iceux.

Mais s'il eft permis d'efpérer de bien en mieux, d'un qui n'afpire qu'à parfaire des entreprifes louables & dignes d'eftre aymées de toutes perfonnes vertueufes: Quelle opinion pourra lon avoir de moy, finon de penfer que tant plus je viendray à continuer en aage & en travail, ou pourfuitte de mes ouvrages encommencez, je pourray en fin tellement parfaire ce que j'ay pour la plus part efbauché, & qui n'eft encores pour le jourd'huy, que comme non limé & mal poly, à caufe du grand nombre de Deffeins, & diverfes entreprifes que je me délibere de continuer le refte de ma vie, lefquelles je pourfuivray fi avant (fi Dieu ne m'en ofte les moyens) que plus toft on s'affeurera de l'achevement d'iceux, que du commencement.

Je diray davantage, fi moy feul & fans ayde ou fecours d'aucun, foit par efcrits ou Mémoires, & autres fraiz ou defpenfes, & fans avoir encores receu gages, préfens, penfions, dons, ou faveurs d'aucuns Rois, Princes, & autres grans Seigneurs, j'ay tant fait de moy-mefme, que d'eftre parvenu jufques là, que d'avoir tant entrepris, & tant effectué tout enfemble: Que pourra lon à l'advenir penfer que je puiffe faire, lors que j'auray plus de moyens que je n'en ay pour le jourd'huy (eftant encores fils de famille, & ne jouiffant d'aucuns biens ou revenuz) ou pour mieux dire, lors que je feray commandé par les Rois ou Princes de ce Royaume, de parachever mon entreprife? A laquelle je fuis feur qu'ils ne me laifferont manquer de moyens néceffaires pour une telle pourfuite. Voire alors que je feray aydé de Memoires ou Advertiffemens, tant des hommes François que des Eftrangers, defquels j'efpere toute faveur, à caufe d'une tant louable & fi fainčte entreprife qu'eft cefte-cy.

Continuant ce propos, je diray encores, que ſi je préſumois tant de moy que d'eſtimer pouvoir parachever tous ces miens Deſſeins, ſans aide ou ſecours d'autruy : ce ſeroit me tromper moy-meſmes, & m'abuſer le premier en celà, quelque diligence que je peuſſe faire. Et en cet endroict, je ne craindray point de mettre en avant, & réciter les meſmes mots deſquels uſe en une ſienne Préface Monſieur Aubert, natif de Poitiers (duquel je ne vous feray point autre récit en cet endroit de ſes valeurs ou mérites, veu que vous en pouvez mieux juger que moy.) Voicy doncq ce qu'il dit en quelque ſien Avant-propos qu'il a fait imprimer.

» Je ne me peux engarder de dire que je m'eſmerveille de
» plusieurs de noſtre temps, doctes certainement ès bonnes lettres
» (mais médiocres en fortune) qui ont ozé entreprendre de
» porter tous ſeuls le fardeau d'une grande Hiſtoire, ou d'un
» autre ſemblable labeur de longue aleine. Car je leur predy,
» que ſi pour les ſoulager de travail, ils n'ont le moyen de te-
» nir à leurs gages 4 ou 6 perſonnes, (ſinon de plus doctes, à
» tout le moins, de ceux qui ne ſont pas ignares) il leur ſera
» impoſſible de venir à chef de leur entrepriſe, tout ainſi qu'à
» un Architecte, lequel ayant entrepris quelque ſuperbe Palais,
» voudroit luy-meſmes tirer les pierres de leurs perrieres, foſ-
» ſoyer les fondemens de l'Edifice, porter la hotte & le mor-
» tier, & faire tels autres actes, où la ſeule dureté du travail eſt
» néceſſaire, & non l'excellence de l'eſprit ».

Il pourroit ſembler à quelques-uns que ce fuſt de tels entrepreneurs que moy, auſquels il addreſſaſt ſon propos, mais c'eſt une choſe toute manifeſte qu'il ne le diſoit pas pour mon égard, n'y pour avoir encores ouy parler de tels Deſſeins que les miens: Car lors qu'il eſcrivoit cecy (qui eſtoit l'an de ſalut 1556.) je

n'avois encores aucune cognoiſſance des Lettres, ny meſmes de l'A, B, C, (que l'on montre aux enfans:) Toutesfois je ſuis de ſon opinion en celà: Et c'eſt pourquoy je demande ſecours en cet affaire aux Rois, Princes & grands Seigneurs: Et quant aux autres de moindre fortune, je les prie de m'aider ſeulement de Memoires & tranſcrits (comme encores je ne les ay juſques icy requis d'autres choſes, tant Dieu m'a favoriſé en cette entrepriſe.)

Et s'il advient qu'ils m'en refuſent (ce que je ne deſire pas, pour le bien que je ſouhaite à mon pays & à tout l'Univers) je ne delaiſſeray neant-moins, ains pourſuivray, ſelon ma puiſſance, ce que j'ay ſi avant commencé. Mais il ne pourra pas eſtre ſi toſt achevé, comme il le feroit bien, ſi j'eſtois aydé par leur moyen: Or quand ainſi feroit, la gloire d'une telle choſe (encores qu'elle ne peuſt du tout s'effectuer) n'en diminueroit pas beaucoup en mon endroit (ſi ainſi eſt qu'il en faille eſpérer aucune.) Car ores que je ne peuſſe du tout achever de ſi grandes & difficiles entrepriſes, toutesfois ce ſera touſiours un honneur pour moy, voire une choſe bien digne de louange, d'y avoir ſeulement aſpiré (comme dit le Proverbe.) Et quand je me deporterois de continuer plus avant un tel ouvrage, ce que j'en ay faict juſques icy, me rendra touſiours bien-voulu, (ſi je ne ſuis bien deceu en mon opinion, & du tout fruſtré de mon attente) voire bien aymé & chery de tous gens d'honneur, auſquels ſeuls je deſire complaire, & non à autres. Et diray encores que ce point de vertu, auquel j'ay aſpiré tout le temps de ma vie, & lequel m'a juſques icy touſiours ſervy de guide, me fait ainſi parler, & me croiſt le courage.

Je ne dy rien en cet endroit de la memoire ou ſouvenance des choſes que j'ay leuës, ou veües, & entenduës, ou prati-

quées, tans ès Autheurs qu'en autre part : qui eſt l'une des principales cauſes, & preſque le ſeul motif de toute cette mienne entrepriſe. Car ſi je ne l'euſſe eu telle qu'il a pleu à Dieu de me la donner, (en quoy je le louë de toute ma puiſſance, & luy rendray à jamais graces immortelles d'un ſi grand heur, & rare bénéfice) je n'euſſe jamais attenté à une ſi haute & difficile entrepriſe qu'eſt cette-cy : Mais elle m'a tant ſoulagé en tous mes deſſeins & conceptions, qu'il ne m'a eſté de beſoing de voir, ou lire & entendre qu'une ſeule fois, (par maniere de dire) les choſes dont je me voulois ſouvenir, en ce qui dépendoit de l'achevement de mon Ouvrage encommencé.

Je confeſſeray toutesfois ne l'avoir pas telle, ne ſi heureuſement départie, comme nous la voyons à l'endroit de quelques-uns, meſmement de ce ſiecle, eſquels elle reluiſt de telle façon, que l'on peut bien (ſans ſe tromper) la nommer prodigieuſe, à cauſe de ſes merveilleux effects : Et advouëray encores qu'il m'a eſté de beſoing, pour la ſoulager & conſerver, de faire divers Catalogues des Autheurs qui ont fait mention de chacune matiere, dont j'avois en délibération de traicter. Leſquels j'ay nommez Mentionnaires, c'eſt-à-dire, Recueil d'Autheurs qui ont eſcrit ou fait mention de chacune choſe, dont j'ay eſté curieux de voir les paſſages & lieux eſcrits ou alleguez par eux, en ce qui concernoit mon entrepriſe, tant ſur l'Hiſtoire que d'autres ſubjects.

Si je mettois en ligne de compte tous les Autheurs du teſmoignage deſquels je me ſuis aydé en mes eſcrits & compoſitions, je donnerois encores plus à penſer en cecy, que je ne peux avoir fait en la plus-part de ce que jay dit cy-deſſus. Car je ſuis ſeur, (& n'en ments point) que le Catalogue d'iceux eſt de plus de dix mille Autheurs, dont j'ay veu & leu la plus gran-

de & meilleure partie de leurs eſcrits. Laquelle choſe je monſtreray bien evidemment, lors qu'il en ſera queſtion. Car j'allegue les paſſages d'iceux Autheurs, y obſervant & annotant encores, en quel livre, en quel chapitre ou article, en quel fueillet, voire en quelle page ou coſté ſe trouve ce que j'ay leu, & en quelle marge eſt ledit livre, & de quelle impreſſion, (ce que j'ay fait, de peur de me tromper au chifre), s'il advenoit qu'il fuſt imprimé d'autre marge qu'en la premiere edition. Et outre celà des marques ou ſignes, leſquels ſignifient ſi les Autheurs que je nomme ont parlé bien amplement ou comme en paſſant, & ſans s'arreſter beaucoup ſur ladicte matiere, & meſmes ſi ça eſté en bien ou mal qu'ils ont diſcouru des choſes dont ils traictent, & ſi celà eſt imprimé ou non, ſi je les ay, & pluſieurs petites recherches dont je ne parle point icy, à cauſe de breveté.

J'oſeray encores dire, (ſans aucune jactance ou vanterie,) que j'en ay par devers moy une bonne partie, voire des plus rares & mieux choyſis en un ſi grand nombre: Et ne me trompe point d'avoir dit une bonne & grande partie d'iceux: Veu que le Catalogue de mes Livres, tant de ceux-là que j'ay encores du jourd'huy, que de ceux que j'ay eu quelque-fois, (je parle ainſi d'autant que j'en ay donné, perdu & preſté une grande partie) ſe monte bien environ de 2000 volumes de livres. Et quant à ceux qui ſont eſcrits à la main, & pour la plus part non imprimez, j'en ay plus de 300, ſans y comprendre mes Volumes de Memoires ou Recueils. Leſquels livres eſcrits à la main, j'eſpere faire imprimer en brief, pour le bien & advancement du public, & des amateurs des lettres, & ſur-tout de l'hiſtoire: ne taiſant en l'Edition d'iceux, les noms, pays & ſurnoms deſdits Autheurs, voire avecques un abregé de leurs vies, eſcrites par moy, & miſes au devant de leurs œuvres: Me contentant

ſeulement de dire, que ce ſera de ma Bibliotheque qu'ils ſeront ſortis, & que ça eſté par ma diligence qu'ils auront eſté mis en lumiere. Et quant à ceux de mon invention, j'en diray un mot avant que finir ce diſcours.

Cet œuvre que j'ay appellé cy-deſſus Mentionnaires, (qui eſt comme un livre de lieux communs, ou amas d'Autheurs qui ont fait mention de choſes particulieres) eſt l'un des plus penibles & laborieux ouvrages de tous ceux que j'ay encommencez. Mais ce travail ne m'a pas eſté deſagréable ou ennuyeux, d'autant qu'il eſt d'un merveilleux ſoulagement pour ceux qui traictent diverſes choſes, & qui ſe meſlent de l'Encyclopaidie. Car en chacune matiere dont je veux traicter, j'ay recours auſdicts Mentionnaires, & lors je trouve aiſément les noms de tous ceux qui ont eſcrit ou fait mention de la choſe dont je veux avoir entiere cognoiſſance: Et ſi je ne m'y fuſſe ainſi gouverné, j'euſſe entrepris une choſe à laquelle il euſt eſté bien difficile, voire impoſſible de parvenir, ſans le ſecours d'un tel œuvre, qui n'eſt gueres diſſemblable aux volumes des Pandectes, dont j'ay parlé cy-devant.

S'il m'eſt permis d'augmenter ce Diſcours d'un paſſage ou exemple que je deſire bien vous déclarer, touchant ces Mentionnaires: Je vous diray que pour eſcrire bien au long la Vie de Meſſire Guillaume du Bellay, Seigneur de Langey, (Vice-Roy en Piedmont l'an 1543 ou environ) je me ſuis ſervy de 63 Autheurs Latins, & de 65 François, qui ont fait mention de luy en leurs Eſcrits: ſans y comprendre en ce nombre ſuſdit, pluſieurs de ſes parens & alliez, & meſmement de ſes ſervans ou domeſtiques: Et outre ceux-là, pluſieurs autres dignes perſonnages qui l'avoient cogneu ou fréquenté familierement, tant aux guerres qu'en ſa maiſon & autres lieux, & tant dès le temps

de sa jeunesse, que lors qu'il estoit plus aagé : De tous lesquels je me suis enquis, & bien avant informé de sa vie, & deportemens en toutes affaires, pour en escrire avecques plus d'asseurance.

J'ay plustost mis en avant (pour exemple de mon propos) le Seigneur de Langey, que pas-un des autres, dont j'ay escrit les vies: Et l'ay fait pour beaucoup de considerations, soit pour ce que c'est le premier, duquel j'ay eu desir dès mes jeunes ans, d'escrire la vie & meurs, à cause qu'il est né au Maine, (ce que je prouve bien au discours de sa vie, contre l'opinion toutesfois de plusieurs doctes & sçavans personnages, qui ont escrit qu'il estoit né en autres Dioceses ou Eveschez) que pour n'ignorer point combien vous aimez ceux qui sont excellents aux lettres & aux armes: Au nombre desquels cestuy-cy peut à bon droit tenir le premier ranc, comme aussi le tesmoigne quelqu'un en son Epitaphe ou Sur-tombeau, qui est tel.

Cy gist Langey, *qui de plume & d'espée,*
A surmonté Ciceron, & Pompée.

Mais laissant ce propos, je viendray à parler des autres œuvres que j'ay élabourées, (oultre les susdictes) tant pour l'histoire & ses dépendances, que pour autres subjects, que j'ay estimez necessaires à un homme curieux de toutes choses dignes de sçavoir. En quoy j'ay à vous supplier très-humblement (Monsieur) de croire que je n'en feray pas recit, & ne les mettray pas en compte, pour faire encores plus qu'au-paravant entrer quelques-uns en admiration, ou plustost deffiance de moy, & de mes labeurs ou travaux continuz. Mais seulement pour ne vous celer rien de mes Œuvres & Entreprises, Escrits ou Compositions, desquelles voicy les Noms ou Tiltres de quelques-

unes, qui m'ont semblé rester au Catalogue dont j'ay cy-devant parlé.

LA SAGESSE MONDAINE, qui est un Discours, enseignant les moyens, desquels il faut user pour se gouverner & vivre paisiblement entre toutes sortes d'hommes: Et mesmes pour se donner à garde des ruzes & tromperies des Abuseurs en toutes sortes d'Estatz & Vocations.

PARADOXE, qu'il n'y a aucun, en ce bas Monde, plus heureux l'un que l'autre: Avecques la comparaison des plus heureux, aux moins heureux ou infortunez, selon l'opinion des hommes: lesquelles choses je deduiray for amplement, avecques plusieurs exemples memorables, qui serviront de tesmoignage à ce propos.

Traicté des Songes ou Visions de nuict, &c. Problesmes de diverses sortes, dont les uns sont veritables, les autres vraysemblables, & les autres sont recreatifs & facetieux.

Diverses leçons, tant Latines que Françoises, divisées en plusieurs livres, & de diverses sortes ou façons d'escrire. Car j'en ay dressé les uns à l'imitation de quelques escrivains modernes, comme de Turnebe, Victorius, Muret, Pithou, & autres Autheurs que je nommeray en temps & lieu: Les autres à la façon de Pierre Messie, Anthoine du Verdier, Pierre Breslay, & autres semblables, tous lesquels se sont monstrez for doctes & très-diligens en telles recherches. Lesquels livres de diverses leçons j'ay reduits par les sciences & selon les diverses professions d'estude, sçavoir est, selon la Theologie, Jurisprudence, Medecine, Philosophie, Mathematiques, Poësies, Histoire & les autres arts.

Recueil de Poësie Latine & Françoise, departy en deux livres.

Oraisons

Oraiſons faictes en la louange des Arts & Sciences, ou autres diverſes profeſſions d'Eſtude.

Louanges des Eſtats des Nobles ou des dignitez affectées aux Gentilshommes & non à autres.

Louanges des Eſtats, ou Offices de Judicature, qu'aucuns appellent de robbe longue.

Louanges des honeſtes exercices, tant ſpirituels que corporels.

En tous leſquels livres je traite des Privileges de chacun des ſuſdits Eſtats, Dignitez ou Offices, & des Ceremonies gardées en iceux, tant à l'interrogatoire & inquiſition, qu'à l'inſtallation ou reception de chacun, voire la façon de preſter le ſerment, & autres choſes neceſſaires de ſçavoir en tel cas: Et meſmement des fraiz ou deſpenſes qu'il faut faire, avant que prendre quelque degré ou licence, & premier que d'eſtre receu en l'adminiſtration d'iceux, & de la taxe faicte & adjugée pour cet effet, par Arreſts des Cours de Parlement.

Opuſcules faites d'autre façon & en autre ſorte que les ſuſdites.

Epiſtres liminaires, tant Latines que Françoiſes: Qui eſt un Volume, contenant un Amaz ou Recollection des plus doctes Epiſtres, Prefaces & autres choſes ſemblables, miſes au devant des livres des plus ſçavans hommes & renommez en toutes ſortes de doctrines, & de bien parler: Leſquelles j'ay miſes par ordre & ſelon les diverſes matieres dont elles traicteront, pour ne rien meſloier.

Anagrammes ou Noms retournez des Doctes, Nobles, Ecléſiaſtiques & autres perſonnes dignes de recommendation, leſquels j'ay ſeparez ou diviſez en quatre livres, tant le nombre que j'en ay recueilly eſt grand.

Le Promptuaire des visages des hommes dignes de perpétuelle memoire, divisé en plusieurs lieux.

Les Armes ou Armoiries, & Escussons des hommes Doctes, Nobles, Ecclésiastiques, & d'autres Estats, &c. divisez en plusieurs livres.

Les Testamens & dernieres volontez des plus insignes personnages de France.

Divers habits ou accoustremens des anciens François ou Gaullois, tant des hommes que des femmes.

Traicté des Gemmes ou Pierres précieuses.

Traicté contre les Sorciers & Magiciens.

Paradoxe ou sentence debatue contre la commune opinion, auquel j'essaye de prouver qu'il n'y a rien aujourd'huy de nouveau au monde, & que toutes les choses qui ont maintenant cours, ont esté en usage auparavant, & cogneuës des Anciens.

Traicté de la Pierre Philosophale.

Je ne feray point mention des autres escrits que j'ay entre les mains, ausquels je ne cesse de travailler, & prendre peine de les parachever : Car j'auroy peur que celà tournast plustost en risée ou moquerie qu'autrement, principalement à l'endroit de ceux qui sont coustumiers d'en user, desquels le nombre est plus grand que je ne desirerois. Celà toutes-fois ne me fera pas perdre cœur, ny reboucher en si belle carriere, mais au contraire, il me servira d'espr, pour m'avancer plustost au lieu où je desire tant parvenir.

Je diray encores un mot, pour ceux qui auroient opinion que j'eusse mis un si grand nombre de Desseins ou œuvres encommencez, en forme de Catalogue, pour couper chemin ou destourner ceux-là d'escrire, qui auroient entrepris de pareils subjects

que les miens: Mais j'ay à prier telles perſonnes, de l'aſſeurer & croire fermement que je l'ay pluſtoſt fait pour le deſir que j'ay de voir que ceux qui en ont eſcrit ou commencé de ſemblables, les mettent en lumiere, ou qu'ils m'en communiquent par lettres ou autrement, (ſi leur plaiſt de me faire ce bien) à fin que ſi je leur peux aider ou faire ſervice qui leur ſoit agreable, ils me recognoiſſent tel, que pluſieurs de mes Amis m'ont eſprouvé, lors qu'ils m'ont employé en telles affaires, en me declarant familierement quelles eſtoient leurs entrepriſes: Et tant s'en faut, qu'en me faiſant ouverture de leurs conceptions, ils ayent apperçeu que j'en aye eſté jaloux ou envieux tant ſoit peu, qu'au contraire ils m'ont cogneu par effect, combien j'eſtois deſireux, que ce qu'ils avoient encommencé ſe parachevaſt, & qu'ils le fiſſent imprimer. Et en ce cas je ne les ay jamais refuſez de choſe quelconque, dont ils m'ayent requis, (ſi elle a eſté en ma puiſſance.) S'il eſtoit beſoin en cecy d'uſer de preuve, j'en nommerois pluſieurs (deſquels je tay les noms en cet endroit) qui me ſerviroient pour teſmoigner mon dire, auſquels je me ſuis monſtré tellement liberal, & ſi entier amy, que je leur ay envoyé le Catalogue des Autheurs qui faiſoient mention des choſes dont ils vouloient traicter: Et outre celà, je leur ay preſté les Livres ou Memoires qui leur eſtoient neceſſaires pour cet affaire, tant imprimez qu'eſcrits à la main: Voire je leur ay donné advertiſſement (ſelon qu'ils m'en requeroient) de l'ordre qui eſtoit requis de garder en la facture de leurs ouvrages. Je ne dy pas cecy par reproche, ou pour mettre en avant les courtoiſies deſquelles j'ay uſé à l'endroict de ceux qui m'ont recherché: mais ſeulement je l'ay dict, pour monſtrer que je ſuis plus preſt d'ayder que d'eſconduire ou refuſer ceux-là qui auroient recours à moy en telles choſes, à tous leſquels j'ad-

vouëray toufiours librement d'eftre leur inférieur, & moins fuffifant en toutes fortes, tant j'ay peu d'opinion de moy, & que je fuis exempt du vice que nous appellons Amour de foymefme.

Je ne fay point de doute (Monfieur) que plufieurs ayans ouy faire recit de tant d'œuvres ou compofitions (defquelles j'ay fait mention en ce Difcours) ne defirent auffi bien que mes Amis, aufquels je l'envoyeray, de les voir bien toft imprimées. Mais en ceey, j'ay à les advertir que je fuis autant ou plus defireux qu'ils ne font, que celà fe face au pluftoft qu'il me fera poffible, voire dès à prefent, s'il eftoit en ma puiffance de l'executer avecques ma volonté.

Toutefois je ne le peux faire commodément, jufques à ce que je fois à Paris, auquel lieu j'efpere bien toft m'acheminer pour y faire un long fejour, tant pour jouir de la prefence des plus doctes hommes de l'Europe, qui y font leur demeure, que pour eftre en lieu propre, pour faire imprimer mes Œuvres, & avoir toutes fortes de livres qui viennent de toutes pars en icelle ville, & encores pour la commodité que je pretens avoir de pouvoir refcrire, & recevoir lettres de tous mes amis, qui font ès Villes & Univerfitez de France, dont Paris eft la premiere, & prefque fituée au milieu de toutes les autres.

Sur ce point, je veux bien advertir ceux qui liront ce mien Difcours ou qui en oiront parler, que je ne fuis pas d'opinion de mettre en lumiere les grans Volumes & Memoires entiers des chofes dont j'ay parlé cy-deffus, qu'après en avoir fait imprimer les Epitomes ou abregez de chacun d'iceux : tant pour remplir tout à mon aife ce qui pourroit y defailly, que pour ne precipiter des chofes de telle conféquence, comme font celles que je me propofe de traiter efdits Volumes, eftans accomplis.

Joint que je pourray eſtre ſecouru en tel cas de pluſieurs, qui feront advertis de mes Deſſeins & conceptions, deſquels je ne pouvois auparavant eſtre aidé, ny recevoir telle faveur, (comme j'eſpere l'acquerir par tous bons offices & devoirs d'Amy) n'ayant point encores declaré, juſques à maintenant, quelle eſtoit mon intention, & quelles choſes j'avois entrepriſes de traicter en mes Œuvres.

Après un ſi grand nombre de promeſſes faites par moy, & entre tant de volumes dont j'ay parlé cy-deſſus, j'ay crainte de declarer encores, (& auſſi ne le peux-je faire ſans hazarder beaucoup mon honneur, à l'endroict de quelques-uns de mauvaiſe façon, & pluſtoſt nez pour médire ou détracter d'autruy, qu'à juger des choſes ſelon la verité) combien j'ay eſcrit d'autres Memoires, Livres ou Recueils de toutes ſortes d'affaires ou maniements, & de choſes qui m'ont ſemblé dignes d'un homme de libre vacation, comme je ſuis: Deſquels eſcrits je ne feray point mention pour cette heure, me reſervant à en eſcrire plus amplement ès Annotations ou Commentaires, que je preten faire & publier en brief ſur ce Diſcours: Eſquels je ſuis reſouls de me licentier de telle ſorte, que je declareray tout au long, & avec la plus grande facilité dont je pourray uſer, les choſes que je ne dy en cet endroit, que comme à demy, & peut eſtre avecques trop grande obſcurité, principalement pour l'égard de ceux qui ne m'ont ouy deviſer familierement de tels Deſſeins & entrepriſes: enſemble des Ouvrages que j'ay encommencez pour rendre une Bibliotheque parfaicte, & accomplie en toutes choſes requiſes, à un qui fait entiere profeſſion des Arts & Sciences, & ſur-tout de l'Hiſtoire, qui eſt mon principal but, & auquel j'ay de tout temps aſpiré.

Si je n'ay uſé en ce Diſcours de motz plus propres, & parlé

en termes plus elegants ou correctz, ou bien encores ſi je ne l'ay tyſſu d'autre façon, que ceux qui me cognoiſſent aſſez, s'y attendoient, je vous ſupply très-humblement (Monſieur) d'excuſer le vice ou imperfection, qui eſt telle en moy (à mon très-grand regret) de ne me pouvoir ſi heureuſement expliquer ou faire entendre mes conceptions par eſcrits, comme je le pourrois bien mieux faire de vive voix, & en diſcourant familierement avecques ceux qui me feroient cet honneur que de m'ouyr parler, ou traicter de cette affaire en toute liberté: Ce que pourront bien aſſeurer tous ceux avecques leſquels je converſe ordinairement, & communique en toute privauté.

Je dy cecy, non pas pour avoir jamais eu occaſion de vous celer rien lors qu'il vous a pleu m'honorer tant, que de me viſiter par pluſieurs fois, ſoit par lettres ou autrement: Mais pour ce que voz affaires vous détournoient autre part, & que je ne vous en ay point tant dit, comme j'eſpere vous en diſcourir plus au long en autre lieu.

Changeant quelque peu de propos, & pour ſatisfaire, s'il m'eſt poſſible, à quelques-uns de difficile croyance, je maintiendray encores que je n'ay rien dit, ou racompté cy-deſſus, qui ne ſoit veritable, ayant fait mention de tant de Livres ou Volumes par moy entrepris, & pour la plus grande part achevez (graces à Dieu, auquel j'en remets toute la gloire & honneur, ſi aucun m'en eſt attribué) mais au contraire il ſe trouvera touſiours (ſi on veut prendre la peine de s'en informer, ou enquerir plus avant) que j'ay moins promis que tenu de promeſſe: Soit que l'on aye égard au nombre de mes Volumes ou Memoires, ou que l'on recherche en particulier la compoſition & facture de chacun Ouvrage cy-deſſus mentionné.

Paſſant plus outre, je ne craindray point de dire que le nom-

bre de mes Memoires ou Recueils eſt tel, que tant s'en faut, que ceux qui n'auroient employé qu'une journée à les voir, peuſſent diſcourir ou faire entier rapport de tout le contenu en iceux, que meſmes ils n'auroient pas aſſez de temps, en quinze jours, voire en un mois, pour faire entiere lecture de la ſeule inſcription des chapitres ou lieux communs, & cayers contenuz en chacun livre deſdicts Volumes ou Memoires: Ce que je ne dy pas pour m'en authoriſer davantage, mais ſelon que la verité du fait me convie de le dire.

Or eſt-il, que je ſeroy bien marry d'entendre que quelques-uns interpretaſſent ou definiſſent ce nombre de Volumes (deſquels j'ay tant parlé cy-deſſus) à la façon de Hierome Cardan, Medecin Milanois, lequel faiſant mention en quelque ſien œuvre, de 36 mille Volumes, (que pluſieurs Autheurs Grecs maintiennent avoir eſté jadis compoſez par MERCURE TRISMEGISTE) ne ſe peut perſuader qu'il ſoit ainſi: & ſouſtient qu'il fault pluſtoſt entendre pour les 36 mille Volumes, trente-ſix mille vers ou carmes. Mais il monſtre bien en celà qu'il n'a pas leu (ou s'il l'a leu, il n'en a rien dit,) que les Egyptiens luy dedierent, & mirent en ſon nom, tous les livres qu'ils compoſoient, le diſant Inventeur de toutes choſes, Prince & Autheur de Sapience & Eloquence: Ou bien ne s'eſt pas ſouvenu que ce mot de Volume (ſelon les anciens,) ne s'entend pas comme nous le prenons aujourd'huy: Car ils appelloient pour lors un Volume ou Rolleau, ce qui pourroit maintenant eſtre eſcrit en un cayer ou chapitre d'un livre, à cauſe de la commodité du papier que nous avons maintenant, laquelle leur eſtoit incognuë: J'ay parlé de cecy autre-part, c'eſt pourquoy je ne m'arreſteray point davantage ſur ce propos.

J'aurois encores plus grande occaſion de me faſcher, s'il ad-

venoit que ceux-là qui liront ou auront ouy parler d'un ſi grand nombre de mes Eſcrits (leſquels j'ay reduicts par Volumes) euſſent cette opinion de moy, que je miſſe tout exprès ce Diſcours en lumiere, pour reſſembler ou tenir quelque choſe du naturel de ceux-là, qui ont autre-fois eſté repris & accuſez (je ne diray pas ſi ç'a eſté à bon droit ou ſans occaſion) d'avoir ſemé quelques cayers ou fragmens, & imperfections de leurs livres, faiſant mention de l'Hiſtoire de France, des Vies des Hommes Illuſtres, des Diſcours ſur la Republique des François ou Gaulois, & autres choſes ſemblables, entrepriſes par iceux, deſquelles on voyoit ſeulement quelques cayers ou chapitres envoyez à leurs amis, ou eſpars çà & là, pour eſtre veuz & s'acquerir un renom. Deſquelles manieres de faire ſe ſont ris & moquez par eſcrits, deux grands perſonnages de France, ſçavoir eſt Adrian Turnebe, & Joachim du Bellay: dont le dernier a mis en lumiere une ſienne traduction en vers François, priſe & imitée des vers Latins, que ledit Turnebe avoit au paravant fait imprimer, laquelle il a intitulée, *Du nouveau moyen de faire ſon profit de l'eſtude des Lettres, &c.* Je ſçay bien toutesfois (encores qu'ils ayent deguiſé les noms de ceux contre leſquels ils eſcrivent) de quels perſonnages ils entendoient parler, & ſi ce qui leur mettent à ſus, eſt veritable ou non: mais je n'en diray rien pour le preſent, me reſervant à en eſcrire autre-part.

Je diray donques (en pourſuivant mon propos) que pour eviter un tel renom, je ſuis contraint d'eſclarcir ce paſſage & de donner à cognoiſtre que chacun Volume dont j'enten parler, eſt de la longueur & un peu plus large que le papier que l'on appelle communement de Troye en Champagne, duquel on uſe en la Chambre des Comptes à Paris & en autres lieux, ou bien du fin papier d'Auvergne contrefait ſur celuy de Veniſe, qui eſt fait

fait de coton, duquel je me fers ordinairement: Et quant à la groſſeur ou eſpoiſſeur d'iceux volumes, elle eſt quelques-fois de demy pied de Roy, (parlant icy ſelon les meſures de France.) Les uns ſont de 3 ou 4 doigts, & les autres moindres, en groſſeur ſeulement: car la longueur & largeur de chacun d'iceux eſt pareille: Tellement que les cent rempliſſent un Buffet ou cabinet, ayant environ de ſept pieds de hauteur, & plus de trois de largeur, contenant douze piles de Volumes, reduites en douze layettes ou ſeparations: De laquelle ſorte de Volumes ou Memoires eſcrits à la main, tant de mon invention & eſcriture qu'autrement, j'en ay plus de ſept cens aujourd'huy: Et ay bonne eſperance de multiplier encores ce nombre à l'advenir, (avecques l'aide de Dieu tout-puiſſant) comme j'ay fait depuis quelques ans en ça.

Je vous retien pour eſtre trop long-temps à la lecture de ce Diſcours (Monſieur) mais je vous ſupplie bien humblement de ne le trouver mauvais ains de me permettre s'il vous plaiſt de dire, que je ne fay point de doute que pluſieurs ne ſe rient, de voir que j'ay promis de mettre tant d'œuvres en lumiere de ma façon: qui eſt bien loing de le trouver bon, & de m'encourager de les pourſuivre, s'ils ne ſont achevez: Mais ce qui me fait peu ſoucier de tel genre d'hommes, ſi prompts à juger, c'eſt l'experience qui m'eſt par trop cogneuë, que cela eſt tout commun à ceux qui entreprennent de grandes choſes, & difficiles à parachever, (je ne diray pas impoſſibles, car ce que j'entreprends eſt faiſible, voire bien aiſé à ceux qui l'ont projecté de la façon que j'ay fait) d'eſtre calomniez, peu priſez & moquez de ceux là qui ne s'oſeroient vanter d'en pouvoir autant faire, & qui ne pourroient auſſi l'executer, s'ils l'avoient entrepris (je parle ici pour les calomniateurs ſeulement & non d'autres, car

je reſpecte touſiours les bien adviſez, qui n'ont garde de s'oublier en telle façon :) Et qui outre leur impuiſſance, ſont extremement jaloux de voir reluire en ceux qu'ils penſent rabaiſſer par leur mediſance, ce qui les fait obſcurcir, & tenir en tenebres : ou bien ſi ce n'eſt d'envie qu'ils le facent, c'eſt par faute de bon & ſain jugement : qui n'eſt pas une moindre imperfection que l'autre.

Et s'il m'eſt permis en cecy de croiſtre mon Diſcours d'un exemple ſervant à ce propos, (lequel eſt des plus remarquez qui ſe treuve de noſtre âge.)

Je diray que Chreſtofle Colom Genevois, a eſté l'un des premiers qui a deſcouvert ou donné cognoiſſance des Terres, que nous appellons aujourd'huy le Nouveau Monde, ou la quatrieſme partie de la Terre habitable : Et toutes-fois nous liſons qu'il fut ſept ou huit ans auparavant que de pouvoir perſuader aux Rois, Princes, & autres de ſon temps, que les choſes fuſſent ainſi comme nous les avons depuis cogneües eſtre vrayes, au grand eſbahiſſement de tous les Doctes & ſçavants hommes du Monde. Or eſt-il que ce que j'ay entrepris n'eſt pas de telle deffiance, ne ſi difficile à croire, comme ce qu'il promettoit monſtrer par ſa ſcience ou induſtrie, ou par livres qu'il avoit euz de ceux qui y avoient des-ja voyagé, (comme l'aſſeurent aucuns.) Car tout ce que j'allegue ou recite en ce mien Diſcours, je le peux monſtrer à l'œil, & ſans aller autre-part qu'en mon Eſtude ou Bibliotheque : Mais quant à luy, il eſtoit bien eſlongné des choſes qu'il promettoit de faire voir par experience, (ſi l'on y vouloit faire voyage,) & n'en pouvoit luy-meſme aſſeurer que par conjectures, ou pour ſe fier aux Eſcrits d'un qu'il croyoit y avoir ja eſté, n'y ayant point encores voyagé ledit Colom, lors qu'il maintenoit ſes propos eſtre veritables. Toutefois il ſervit

de risée (pour un temps) à ceux ausquels il parloit de telles choses, qui leur sembloient ne se pouvoir faire: mais en fin il s'est acquis un renom qui durera autant long-temps que les hommes seront vivans & habitans en la terre.

Je pense avoir satisfait aux deux principaux poincts, desquels j'avois promis de parler, touchant mes Escrits pour la France & l'Univers: Il me reste maintenant de passer outre, pour donner à entendre, quel ordre j'ay gardé à la poursuitte de mon entier Dessein: Et si je le voulois declarer aussi amplement, comme il seroit bien requis, je serois par trop long, & paradventure plus ennuyeux que je ne desire: De façon que, pour eviter toute prolixité, je me reserveray à esclarcir celà, & le discourir plus entierement dans un livre que je me propose de mettre bien tost sur la presse, (s'il ne me survient quelque empeschement par trop grand qui m'en detourne) lequel j'ay nommé LE MICROCOSME, ou Petit Monde, qui est comme un Epitome ou Abregé, contenant sommairement tout, ou la plus grande partie de ce que j'ay escrit, & de ce que je veux encore escrire, touchant les choses qui appartiennent à l'Homme, & à la cognoissance de toutes affaires mondaines, soit pour l'Histoire & autres cas dignes d'estre sceuz.

Mais avant que de venir à parler de l'homme & de ses parties, j'ay pensé qu'il estoit necessaire, (pour bien parachever mon entreprise) de commencer cet Œuvre par son Createur: Et pour cet effet, j'ay dressé des Memoires, lesquels j'ay separez en trois divers Volumes, traitant de DIEU tout-puissant, de JESUS-CHRIST son Fils, & du Sainct ESPRIT, qui sont trois, & tous trois ne sont qu'un.

J'ay desia poursuivy bien avant un si sainct Ouvrage, & recueilly de toutes parts, ce qui se peut dire, croire, & trouver

par efcrit, en toutes fortes d'Autheurs, Antiques & Modernes, Chreftiens & autres: Et diray encores que je n'ay voulu, ou peu faire autrement, que je n'aye commencé mon entreprinfe au nom treffainct d'une tant facrée Trinité, où repofe tout mon appuy & confiance, & fans la grace ou faveur de laquelle je ne veux & ne peux rien entreprendre.

Or eftant venu là, que de parler de Dieu, j'y finiray mon Difcours, comme auffi je defire de finir en luy, & mes jours, & ma vie, non fans luy faire tres-humble & devotte fupplication, de vous donner un tel heur, que je me le defire pour moy-mefme. Efcrit au Maine, ce 27 jour de Novembre en l'an de falut 1579.

F I N.



SONNETS DE MONSIEUR LE GRAS,

Advocat au Parlement de Roüen, &c. envoyez au Seigneur de la Croix du Maine, l'an 1582, en Janvier, touchant le discours de ses œuvres.

AYANT leu ton DISCOURS, *où tant asseurément,*
Tu promets de LA FRANCE, *à la France merveille.*
Nous sommes (DE LA CROIX) *comme un qui se réveille,*
Tout ravy d'avoir veu, ce qu'il a veu dormant:

Nous sommes de merveille épris, non autrement
Que celuy qui ne sçait au vray s'il dort ou veille,
Quand contre son espoir, luy bat l'œil ou l'oreille,
Chose qui monstrueuse, arrive rarement.

En tel ravissement, ta promesse nous plonge,
Qu'à part-nous, hors de nous, nous disons c'est un songe:
Tant difficile à croire, est ce que tu promets.

Encores craignons-nous, si à l'honneur & gloire,
De la France en effet ta promesse tu mets,
Qu'à peine nous puissions, si grand prodige croire.

AUTRE SONNET, PAR LE MESME AUTHEUR, sur les desseins dudit Sieur de la Croix.

C'EST tousiours une loy, ferme & inviolable,
Que la voix de Nature enseigne à noz esprits,
Que le moindre au plus grand peult bien estre compris,
Et que non du plus grand le moindre soit capable.

Mais (docte DE LA CROIX) qu'un ſçavoir admirable
D'un admirable eſprit, en ſi jeune âge apris,
Rend les plus admirez de grand merveille épris:
Tu montres cette loy, non touſiours veritable.

Car lors que ton cerveau (bien qu'il ne ſoit ſi grand
Que tout cet Univers) tout l'Univers comprend,
Et tous les œuvres grands qu'encloſt ſa largeur ronde.

Eſt-ce pas le plus grand, dans le moindre enfermer?
Il faut qu'il ſoit ainſi, ou plus toſt eſtimer,
Que tu as le cerveau, plus grand que tout le Monde.



ODE ſur la Bibliotheque & autres Eſcripts du Sieur DE LA CROIS, tirée de l'Anagramme du nom d'icelui, qui eſt FRANÇOIS DE LA CROIS, *Anagramme.*

ESCRIS D'OR IL FAÇONA.

L'ON peut, à ce que je crois,
Mon très-docte DE LA CROIS,
Dire de la fourmiliere
Des Autheurs, qui en lumiere
Nous font ſortir tous les jours,
Tant de livres, & diſcours,
Ce qu'en ſa Metamorphoſe
Le doux Ovide propoſe
Des quatre Ages, qui divers
Ont regné par l'Univers.

L'un d'une plume honorée,
Nous fait une œuvre dorée
L'un moins docte, & diligent,
Bastit un livre d'argent.
L'un qui quelque renom emble,
Faict un volume qui semble,
(Pour n'estre docte, & serain)
A la palleur de l'airain.
Bref l'un qui dans sa poictrine
N'a ny sçavoir ny doctrine,
Pour bien un œuvre estoffer,
Nous forge un livre de fer,
Dont la roüille mesprisée
Sert à chacun de risée.
Mais tes Escripts, mon LA CROIS,
Qui celebrent noz grands Rois,
Et ne permettent qu'esteinte
Tombe la memoire sainte
De tant d'Escrivains sçavants
Jadis en France vivants,
Sont dorez, voire ont un lustre,
Qui plus que l'or est illustre.
Or le grand Pere des cieux
T'a d'un don si precieux
Honoré dès ton enfance,
T'en donnant bien asseurance
Dans ton beau nom & surnom,
Riche de très-grand renom.
Car le tournant lettre à lettre,
Pour en evidence mettre

Le destin qu'il t'a donné,
Sur le point que tu es né,
Je voy qu'il a honnorée
D'une plume bien dorée
Ton ame, & ta main encor,
Pour tracer des livres d'or.
  Parquoy la race future,
Se paissant de la lecture
De tes sublimes Escrits,
Desquels nous sommes espris,
Dira de toy, (car l'envie
Qui, pendant qu'il est en vie,
Suit de son pied tortueux
L'homme docte & vertueux,
Ne sera point empeschante,
Que ton los elle ne chante)
Qui ces livres maçonna,
ESCRIS D'OR IL FAÇONNA.

ANDRÉ DE ROSSANT.

ART DONNÉ DES ARTS.

SONNETS.

IN BIBLIOTHECAM FRANCISCI A CRUCE-COENOMANA.

QUIS novus hîc variis redit alter Ulyſſeus oris,
Undique congestæ, cui revehuntur opes?
Scilicet Iliacæ non sunt hæc præmia gazæ.
Raptori rapuit quas maris unda suo.

Fallor?

Fallor? an Alcinoi ſunt hæc Phæacia dona,
Quanta nec incolumis Troade nauta ferat?
Hi veri tripodes, fulvóque ex ære lebetes.
Alter quos Ithacus (DE CRUCE docte) refers.
Nympharum, peregrè rediens, hos abdis in antrum:
Nam Nympharum antrum Bibliotheca tua eſt.

IN EAMDEM.

NON libraria, quod videtur, hæc eſt,
Indigeſta librûm, rudiſque moles:
Eſt Libraria ſed Librariarum:
Vel Theſaurus opum reconditarum,
In quo repperias labore nullo,
Per certos titulos, notáſque certas,
Rerum quicquid & artium bonarum eſt.

JOANNES AURATUS, Poëta Regius.

DE GALLICA NOBILISS. ET DOCTISS. D. DE LA CROIX BIBLIOTHECA, JOANNIS CAURRÆI Moreliani Carmen.

JUPPITER eſſe probat ſe divûm hominumque Monarcham,
E ſuperis ad ſe quòd trahat ima Polis:
Vos, ait ille, traham, ſed veſtrûm non trahar ulli,
O Dij terricolæ: Juppiter ergò Deus.
Sic Jove major eris, Jovis aut affinis habendus
DE CRUCE, Rex celſo conſtituende Polo.

Namque ut Phœbicolas, tot ab Orci fauce, reducas,
Quos ſacra Calliope juſſerat eſſe Deos,
Non modò per flavas Cereris ſpatiaris ariſtas
Ad Cereris generum, ſed properare juvat.
Fallor ego, reſidens Gallorum in finibus omnes
Phœbicolas Gallis tu rediiſſe jubes.
Nec tibi fune opus eſt, quo Juppiter attrahit imos,
Eloquii allectas melle fluente tui.
Dùm trahis hos, nuſquàm traheris, quia temporis hæres
Eſt Pluto, æternus tempore major ovas.

S O N N E T.

Le haut Roy Juppiter, pour ſon pouvoir d'attraire
Dans ſon palais Aſtré, tous les terreſtres Dieux,
Exalte ſur tous eux ſes lauriers glorieux,
Et ſe vante ſur eux comme Monarque & Pere.
De la Croix, ſi j'eſtois le Parangon d'Homere,
Ma bouche te diroit Roy de ce Roy des Cieux.
Car tu tires plus fort, du lac oblivieux
Ce grand camp d'Apollon qui gîſoit ſoubs la biere.
Ainſi que Juppiter tu n'uſes de cordeau,
Ains le miel diſtillant de ton docte cerveau
Ces enterrez retire au climat de la France.
Ce ſont d'Hercul' Gaulois les chenons eloquents,
Qui de ce camp François te ſont le guide-dance,
Pour eux & toy ſauver de la lime des ans.

Jean des Caurres de Morœul.

SONNET à Monſieur DE LA CROIX-DU-MAINE.

DE LA CROIX, je me plais & deplais à la fois.
Je me plais, pour avoir de toy la cognoiſſance,
Je me deplais auſſi pour n'avoir jouiſſance
De tant de biens d'eſprit, que nous depart ta voix.

Je m'eſiouys pourtant, qu'à la cour de nos Rois,
Phebus & ſa neufveine entrent en bienveillance:
Encor ſuis-je faſché, de quoy leur eſpérance
S'y retranche au reveil des troubles, que tu vois.

Et bien que ces neuf ſeurs ſe monſtrent toutes nuës,
Si eſt-ce que leur chœur a de plus beaux threſors,
Que les plus grands amas des richeſſes connues,

Ny que les grands Ceſars, ny que les gros Milors.
Mais je dy plus de toy : car ſi tu continues,
Ton renom volera meſme par ſus les nues.

Paſchal Robin, ſieur du Faux en Anjou.

SONNET de JULIEN DU THIER, Gentilhomme du Maine, neveu de Monſieur de Beauregard, Secretaire d'Eſtat, &c. envoyé à François de la Croix-du-Maine, ſieur dudit lieu, & de la Vieille-Cour, lors qu'il eſtoit au Mans.

LE Noble empanaché, le ſainct troupeau d'Egliſe,
Le grave Philoſophe, & ſubtil Orateur,
Le Peintre perſpectif, & cil qui non flateur
Par un fardé diſcours l'hiſtoire ne deguiſe:

Du Poëte ſacré, la docte gaillardiſe
Et le rare Artiſan, d'ouvrages inventeur
Voire quiconque ſoit, des vertus amateur
T'admire (DE LA CROIX) t'honore & ſi te priſe.
Chacun tant ſoit-il grand, deſire te cognoiſtre,
Pour l'admiration qu'en toy l'on voit paroiſtre.
L'eſtranger par ſes vers à ton nom donne bruit,
Les FRANÇOIS de ton los font enfler leur hiſtoire.
Noſtre Age & ta Cité, de ton honneur font gloire,
Et tous d'un appetit s'attendent à ton fruit.

AD DÆDALAM DOMINI DE LA CROIX, Varronis Gallici Bibliothecam Gallicam Epigramma.

HÆC tibi fixa Crucis non ſunt ſine numine divûm
Nomina, Lethæos non aditura lacus.
In Cruce parta homini precioſo ſanguine vita eſt,
Quem Chriſtus, ſoboles fudit amica Dei:
Sic tua CRUX centum Daphnæis aucta viretis,
Et vitam, & vitæ flumina viva parit.
Innumeri muta proceres ſub nocte jacebant,
Quos facili luerat Pegaſis unda modo:
Tu tibi Pegaſiæ, CRUCEE, ô bene conſcius undæ,
Conſocios, Phœbi caſtra, jacere doles.
Caſtra jacêre doles Phœbique, tuoſque ſodales,
Et Clario redimis caſtra ſepulta lacu.
Hinc gravis ille tuæ Crucis eſt cruciatus, ut illos
Hac Cruce tu ſolvas, queis tua vita redux.

Illa tuam ſic caſtra Crucem agnoviſſe parentem;
Téque ſuum diſcant noſcere ritè patrem.
Cùm verò tua Crux Francam tot reddat in oram;
Plumbeus eſt, fulvam hanc qui neget eſſe Crucem.

Janus Edoardus du Monin.

SONNET du meſme Autheur, au Sieur DE LA CROIX-DU-MAINE.

JE ſuis Arbitre ou Jugé, en un procès pendant
Au parlement des ſeurs Concierges de Parnaſſe,
Tu es du different le ſubject mis en place,
La Terre eſt demandante & le ciel défendant.
Elle dit, que de toy ſon eſtre eſt dépendant,
Comme du Chancelier des tiltres de ſa race.
Le ciel montre LA CROIX *ta mere ſur ſa face;*
Aux quatre gons mondains, ſes quatre arcs debandant.
Or s'il faut qu'à droit fil, la cauſe je retiſſe,
Le Ciel par mon arreſt en payera l'Eſpice:
Car le Ciel orgueilliſt ſon beau front de ta Croix:
Ne te rendant au ciel, tu rends le ciel à terre.
Faiſant rentrer en jeu du vieil Chaos la guerre:
Vole donq non terrain, ſur les celeſtes toicts.



A Monsieur DE LA CROIX-DU-MAINE, sur sa Bibliotheque.

SONNET.

Par HIEROSME D'AVOST, de Laval.

PEULT estre on me voudra de mensonge taxer,
(DE LA CROIX,) si je dy, qu'en la fleur de vostre âge,
Heureux, vous avez eu sur les vieux l'avantage,
Ayant effectué ce qu'ils n'ont sçeu penser.
Vraîment je suis menteur, je le veux confesser,
Et cognoy qu'indiscret, j'ay mis ma foy en gage,
Tentant (mais bien en vain) d'escrire en cette page
Ce que tous les escrits du monde on voit passer.
Le miracle est si grand, que l'on ne le peut croire,
Mais celà (DE LA CROIX) redouble vostre gloire,
Car l'homme ne peut pas, comme homme imaginer
Ce que vous, tout divin, luy faites apparoistre:
S'il se veult exempter de plus y ruminer,
Vous aille voir, & lors il le pourra cognoistre.

DE MUERTE VIDA.

Au Sieur DE LA CROIX-DU-MAINE, Sonnet par le Sieur DU BREIL.

EMPONGNE ta Cythare, alme Latonien,
Et vous jumelles sœurs, apprenez à bien dire,
Icy pour revenger & Masye & Thamyre,
DE LA CROIX vous r'appelle au combat ancien.

Que feras-tu Phœbus mieux que le Thracien ?
Cettuy-cy en joüant rocs & chesne attire.
Muses que ferez-vous, si vous avez du pire,
LA CROIX de vostre honneur enrichira le sien.
Doncques si tu m'en crois ô grand Dieu de Pathare,
Sans jousté avec honneur quitte luy ta Cythare,
Que tu perdrois honteux contre si bon sonneur,
Et vous docte troupeau, si vostre voix guerriere
Trop foible en ce combat, est plus forte en priere,
Rachetez sans combatre humblement vostre honneur.

A MONSIEUR DE LA CROIX.

SONNET.

QUE n'ay-je la faveur de la muse amiable,
Pour façonner un vers bravement compassé :
Que n'ay-je le sçavoir de ceux du temps passé,
Dont on verra l'honneur à tout jamais durable ?
Que n'ay-je à mon vouloir un esprit tout semblable :
Que ne m'a le destin ce bon-heur pourchassé,
En cent mille papiers j'eusse desia tracé
De tes perfections la loüange admirable.
Ton esprit clair-voyant, & ton bon jugement
Me fourniroient assez matiere & argument,
Mais par sur tout ta grace à la France descrire.
Je trouverois en toy mille & mille raisons,
Dont je pourrois encor embellir mes chansons,
Si j'eusse esté doüé du sçavoir de bien dire.

Autre SONNET du mesme Autheur.

Je veux importuner à ce coup les neuf sœurs
Et voire Apollon mesme, afin que je te face
Un present (mon LA CROIX*) qui ressente leur grace,*
Et qui soit esmaillé de leurs plus riches fleurs.
Eslargissez moy donc vos divines faveurs,
O Phœbus, ô trouppeau qui errez sur Parnasse,
Et toy douce Clion, qui jamais ne fus lasse
De m'avoir peint ces vers des plus braves couleurs.
C'est icy que je chante à la race Françoise,
Le beau nom DE LA CROIX*, qui de façon Gregeoise*
A du los des François un bel œuvre entrepris.
Voire tel que si Dieu par sa bonté supréme
Daigne favoriser & luy & ses escrits,
Des merveilles sera à bon droit la huictiesme.

Honoré du Teil Provençal.



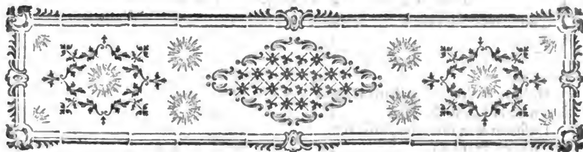


TABLE RAISONNÉE

DES OUVRAGES imprimés ou manuscrits, annoncés dans le premier Tome *de la Bibliothèque Françoise de LA CROIX DU MAINE.*

ARTICLE PREMIER.

THÉOLOGIE.

ÉCRITURE SAINTE.

PÈRES DE L'ÉGLISE.

ÉGLISE, DISCIPLINE, LITURGIE.

TRAITÉS ET INSTRUCTIONS SUR LA RELIGION.

MORALE CHRÉTIENNE ET LIVRES ASCÉTIQUES.

CONTROVERSISTES, ORTHODOXES ET HÉTÉRODOXES.

ARTICLE II.

JURISPRUDENCE CANONIQUE ET CIVILE.

ARTICLE III.

SCIENCES ET ARTS.

PHILOSOPHIE, MORALE.

POLITIQUE.

MÉDECINE ET CHIRURGIE.

ANATOMIE ET CHIRURGIE.



ARTICLE IV.

HISTOIRE NATURELLE, PHYSIQUE SPÉCULATIVE ET PRATIQUE.

PHYSIQUE SPÉCULATIVE.

PHYSIQUE PRATIQUE ET BEAUX ARTS.

ARTICLE V.

HISTOIRE.

COSMOGRAPHIE ET CHRONOLOGIE.

HISTOIRE ECCLÉSIASTIQUE.

HISTOIRE GRECQUE ET ROMAINE.

HISTOIRE DE FRANCE.

HISTOIRE DES ROIS DE FRANCE.

HISTOIRE DES PROVINCES ET VILLES DE FRANCE.

MÉLANGES

MÉLANGES DE L'HISTOIRE DE FRANCE.

HISTOIRE DES DIFFÉRENS ÉTATS DE L'EUROPE.

HISTOIRES DE L'ASIE, AFRIQUE ET AMÉRIQUE.

MÉLANGES HISTORIQUES.

GÉNÉALOGIES ET ART HÉRALDIQUE.

ARTICLE VI.

GRAMMAIRE.

RHÉTORIQUE.

HARANGUES ET DISCOURS D'APPAREIL.

EPITRES, DIALOGUES, ALLÉGORIES, &c.

ROMANS ET FABLIAUX.

ARTICLE VII.

POESIE.

TRADUCTIONS D'ANCIENNES POESIES.

POETES PROVENÇAUX ET ITALIENS, ET ANCIENS POETES FRANÇOIS.

POETES FRANÇOIS.

POEMES, ET AUTRES PIECES DE POESIES FRANÇOISES.

TRAGÉDIES, COMÉDIES ET PIECES DRAMATIQUES FRANÇOISES.

MÉLANGES DE POESIES.

ARTICLE VIII.

PHILOLOGIE, OU MÉLANGES DE LITTÉRATURE.

Fin de la Table des Ouvrages du Tome Premier.

TABLE ALPHABÉTIQUE.

TABLE ALPHABÉTIQUE

Des Auteurs contenus dans le premier Tome *de la Bibliothèque Françoise de* LA CROIX DU MAINE.

A.

B.

C.

D.

E.

F.

G.

Guersans,

H.

I. J.

K.

L.

M.

N.

O.

P.

T.

Terrre,

V.

Z.

Fin de la Table des Auteurs du Tome Premier.

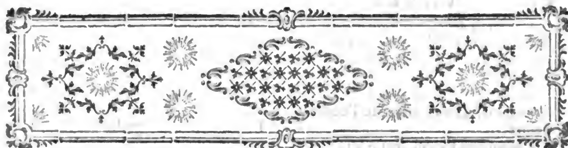


TABLE RAISONNÉE

DES OUVRAGES imprimés ou manuſcrits, annoncés dans le ſecond Tome *de la Bibliothèque Françoiſe de LA CROIX DU MAINE.*

ARTICLE PREMIER.

ÉCRITURE SAINTE, ÉCRITS DES SAINTS PÈRES, THÉOLOGIE, MORALE CHRÉTIENNE.

ÉCRITURE SAINTE ET COMMENTAIRES.

SAINTS PÈRES.

TRAITÉS DE THÉOLOGIE ; INSTRUCTIONS CHRÉTIENNES.

SUR LES SACREMENS.

THÉOLOGIENS MORAUX ET ASCÉTIQUES.

CONTROVERSISTES, ORTHODOXES ET HÉTÉRODOXES.

ARTICLE II.

JURISPRUDENCE CANONIQUE ET CIVILE.

DROIT CIVIL DE FRANCE.

PRATIQUES CIVILES ET CRIMINELLES ET RECUEILS D'ARRETS.

COUTUMES, ORDONNANCES, ET TRAITÉS PARTICULIERS DE DROIT.

ARTICLE III.

SCIENCES ET ARTS.

PHILOSOPHIE MORALE DES ANCIENS.

TRAITÉS ET DISCOURS MORAUX.

ECONOMIE, POLITIQUE, INSTITUTION DES PRINCES, ART MILITAIRE.

GÉOMÉTRIE, ARITHMÉTIQUE, ARCHITECTURE ET AUTRES ARTS.

ASTRONOMIE, CONNOISSANCE DES TEMS, ET TRAITÉS RELATIFS.

MÉDECINE ET CHIRURGIE.

HISTOIRE NATURELLE.

ARTICLE IV.

HISTOIRE ANCIENNE ET MODERNE.

Chronologie et Histoire Ancienne.

La

HISTOIRE ECCLÉSIASTIQUE.

HISTOIRE DES GAULOIS ET DE FRANCE.

HISTOIRE DES ROIS DE FRANCE.

HISTOIRE DES PROVINCES ET VILLES DE FRANCE.

MÉMOIRES ET TRAITÉS RELATIFS A L'HISTOIRE DE FRANCE.

HISTOIRE DE QUELQUES ÉTATS DE L'EUROPE.

HISTOIRE D'ORIENT, ET D'AMÉRIQUE.

MÉLANGES HISTORIQUES.

ARTICLE V.

GRAMMAIRE ET ÉLOQUENCE.

ÉTUDE DES LANGUES ET ART D'ÉCRIRE.

ART ORATOIRE.

ANCIENS ORATEURS.

HARANGUES ET DISCOURS SOLEMNELS.

DISCOURS SUR DIFFÉRENS SUJETS, DIALOGUES, LETTRES.

ROMANS ET DISCOURS ÉROTIQUES.

ARTICLE VI.

POËSIE.

ANCIENS POËTES TRADUITS EN VERS FRANÇOIS.

TROUBADOURS, ET POËTES PROVENÇAUX.

ANCIENS POETES FRANÇOIS.

POËMES, DISCOURS ET TRAITÉS EN VERS FRANÇOIS.

MYSTERES, TRAGÉDIES, COMÉDIES ET POËMES DRAMATIQUES.

RECUEILS DE POËSIES FRANÇOISES.

— D'Odet

POESIES SUR DIFFÉRENS SUJETS.

ARTICLE VII.

PHILOLOGIE,

OU MÉLANGES SUR DIFFÉRENS SUJETS D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE.

Fin de la Table des Ouvrages du Tome Second.

TABLE ALPHABÉTIQUE

Des noms des Auteurs cités dans le second Tome *de la Bibliothèque Françoise de* LA CROIX DU MAINE.

A.

B.

C.

D.

E.

F.

G.

H.

J.

L.

M.

N.

O.

P.

Q.

R.

S.

T.

V.

Fin de la Table des Auteurs du second Volume.



DE L'IMPRIMERIE DE MICHEL LAMBERT,
rue de la Harpe, près Saint Côme.

Errata du Tome premier.

PAGE 25, *lig.* 3 *de la Note.* defpende, *lifez*, defpence.
Pag. 134, *lig.* 35, Sieux. *lif.* Sieur.
Pag. 175, *lig.* 28. Somnius, *lif.* Sonnius.
Pag. 186, *lig.* 29. 1703, *lif.* 1730.
Pag. 194, *lig.* 22. l'onrar *lif.* l'ovrar.
Pag. 217, *lig.* 4. Grater, *lif.* Gruter.
Pag. 234, *lig.* 23. Effacez : *il n'eft point fait mention de Richardot dans la Bibliothèque des Auteurs de Bourgogne, où cependant il n'auroit pas du être oublié* ; & *lifez*. Richardot étoit de Dole en Franche-Comté.
Pag. 263, *lig.* 24. Supérieur, *lif.* Seigneur.
Pag. 291, *lig.* 2. Maillaire, *lif.* Maittaire.
Pag. 360, *lig.* 28. Gare, *lif.* Gaze, ou Gaza.
Pag. 392. *lig.* 8. *Romanum*, *lif. Reverendum.*
Ibid. lig. 9. *Rectorem*, *lif. Anglorum.*
Pag. 498, *lig.* 21. & *la Volerie.* Ajoutez d'Artelouche de Alagona.
Pag. 515, *lig.* 10 & 16. Balcus, *lif.* Baleus.
Pag. 540, *lig.* 2. Sarlio, *lif.* Serlio.

Errata du Tome fecond.

PAGE 67, *lig.* 6. Bertholin, *lif.* Bartholin.
Pag. 125, *lig.* 26. Cerbidius, *lif.* Corbinius.
Pag. 133, *lig.* 23 & 30. Sibon, *lif.* Sebon.
Pag. 246, *lig.* 28. *mulleus*, lif. *malleus.*
Pag. 291, *lig.* penult. Néphécocugie, *lif.* Néphélococugie.
Pag. 350, *lig.* 3 & 6. Verdier, *lif.* Vergier.

